3 1761 04245 2516

HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

Saint-Amant

LF
S 1353
N Yda

UN ACADÉMICIEN DU XVIIe SIÈCLE :

Saint-Amant

SON TEMPS, SA VIE, SES POÉSIES

1594-1661

PAR

PAUL DURAND-LAPIE

AVOCAT

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

A 71356
12.2.48

PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

M DCCC XCVIII

12 78

PQ
1917
S3Z6

FRANKLIN COLLEGE OF PENNSYLVANIA

Le hasard seul m'a amené à écrire les pages suivantes. Il y a près de dix ans, fouillant un jour dans un tas de vieux livres épars sur le sol de la place publique de Montauban, un petit volume, couvert d'un parchemin jauni et racorni par le temps, me tomba sous la main. C'était : « Les Œuvres du sieur de Saint-Amant, augmentées de nouveau, 1643. » Comme bien d'autres sûrement, je tenais alors ce poète pour un rimeur ridicule, un être famélique et je ne me félicitai guère de ma trouvaille.

Quelles furent ma surprise et ma satisfaction, lorsque le soir, je lus l'Ode au Soleil levant, la Nuit, la Pluie, le Contemplateur, la Solitude. Voulant mieux connaître cette « victime de Boileau » je ne tardai pas à m'apercevoir que son existence était mêlée de près ou de loin à tous les événements importants qui se sont accomplis dans une des périodes les plus agitées de notre histoire, le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche.

Prenant alors Saint-Amant comme point central d'une étude qui m'a entraîné à bien des recherches, j'ai vu défiler sous mes yeux les plus grands personnages de ce temps, et j'ai essayé de reconstituer une époque. — « D'autres l'ont fait avant vous » me

dira-t-on avec La Bruyère. C'est possible, mais peut-être l'ai-je tenté d'une manière différente ; ce sera là mon seul mérite, si mérite il y a.

*L'année dernière, pour être agréable à un ami, je publiai quatre chapitres extraits de ce travail, où je suivais Saint-Amant dans les guerres d'Italie et l'expédition maritime de la reprise des îles de Lérins. Cette petite brochure me valut des encouragements précieux et la bonne fortune de me mettre en relation avec M. F. Lachèvre, qui s'intéresse particulièrement aux poètes du XVII*ème *siècle. Ayant dans sa bibliothèque du Vésinet, les éditions originales des Œuvres de Saint-Amant, il fut assez aimable pour me communiquer certaines pièces qui ne figurent pas dans l'édition donnée en 1855 par M. Ch. Livet. A la suite d'une correspondance qui m'a été des plus utiles, sans compter les renseignements précieux qu'elle m'a apportés, M. Lachèvre a bien voulu me prêter pour la révision de cet ouvrage, un concours dont je ne saurais trop le remercier. De plus il m'a promis sa collaboration pour une nouvelle édition des Œuvres « choisies » de Saint-Amant qui paraîtra prochainement.*

Montauban, Septembre 1897.

INDEX ALPHABÉTIQUE

des Pièces de Saint-Amant citées dans cet ouvrage.

	CHAPITRES
L'Albion	V. VIII. XVI.
L'Amaranthe	IX
L'Andromède	II.
L'Arion	IV.
L'Avant-Satire	XI.
Bacchus conquérant	III.
Le Barberot	XVI.
Le Bel œil malade	III.
Les Cabarets	III.
Le Cantal	IX.
Caprice	IX.
Cassation de soudrilles	I.
Chanson à boire	III.
Chanson sur la naissance de Louis XIV	XIII.
Le Cidre	X. XIII. XIV.
Le Contemplateur	I. V.
La Crevaille	VII.
Débauche hippocratique	XIV.
Elégie, Amarante est malade	IX.
Elégie à Damon	III.
Elégie à Monseigneur le duc de Retz	V.
Elégie à une dame	I. V.
Elégie, Que dira-t-on de moi	VI.
Epitaphe de Dafnis	III.
Epître à l'hiver	XVIII.
Epître à Monsieur l'abbé de Villeloin	XXIII.
Epître au baron de Melay	XIV. XV.
Epître au baron de Villarnoul	XVIII.
Epître diversifiée à Monsieur Desnoyers	XIX. XXI.

Epître héroï-comique au duc d'Orléans..... VIII. XVII.
Fragment d'une méditation sur le Crucifix..... XXIII.
Le Fromage.... ..... III.
La Gazette du Pont-Neuf..... IV. XVIII.
Galanterie champêtre..... XIII.
La Généreuse..... XIV. XXIV.
Le Gobbin..... VI.
Imitation de la Didon d'Ausone..... XXIV.
Imprécation ..... IV.
Impromptu..... XIII.
Inconstance..... II. VI.
La Jouissance..... III.
Junon à Paris.... ..... II.
Le mauvais logement..... VII.
Le Melon..... .... IX.
La métamorphose de Lyrian et de Sylvie..... III.
Moyse sauvé ..... XXIII.
La naissance de Pantagruel..... II.
La Nuit..... III.
Ode à leurs Majestés de la Grande Bretagne..... VIII. XVI.
Ode pour Monseigneur le Prince..... XVII.
Orgie..... VIII.
Le Palais de la Volupté..... III.
Le Passage de Gibraltar..... ..... VI. XII.
La Pétarade aux Rondeaux..... XI.
Placet ..... XII.
Plainte sur la mort de Sylvie... ..... II.
La Pluie.. ..... I. IV.
Le Poète crotté ..... VIII. IX. XVI.
La Polonaise..... ..... XXI. XXII.
Les Pourvus bachiques..... XI. XV. XIX.
La Rade..... ..... XXII.
Raillerie à part..... III. VI.
La Rome ridicule..... X.
Rondeau coupé..... XX.
Rondeau pour un jour des Rois..... IX.
La Seine extravagante .... I. XXV.
Le Soleil levant..... VI.
La Solitude..... I. II.
Le Sorcier amoureux..... IV.
Stances à la Reine de Suéde. ..... XXII.
Stances à Monsieur Corneille..... ..... XXIV.
Stances sur la grossesse de la Reine de Pologne. XXII.
Stances sur les yeux de Mademoiselle de Vré.... IX.
Sur un départ..... V.

La Suspension d'armes..... XII. XXV.
Le Tombeau de Marmousette..... VIII.
Les nobles Triolets..... I. XX. XXI.
Triolet pour un Jour des Rois..... IX.
La Vigne..... IV.
Les Visions..... I. III. IV.
La Vistule sollicitée..... I. II. XXII.
Dizain..... VII.
Dizain..... XVI.

SONNETS :

A la Renommée..... XX (p 373)
A la Reine de Pologne..... XIX.
A la Reine de Suède..... XXII.
A Monsieur de Bruslon-Déageant..... XX
A Monsieur l'abbé de Villeloin..... XX.
Arras pris..... XIV.
Assis sur un fagot..... II.
L'Automne des Canaries..... I.
Cazal secouru..... XIV.
En forme d'épitaphe pour le roi d'Angleterre..... XX.
Jamais rien n'approcha..... III.
L'Eté de Rome..... X.
L'Hiver des Alpes..... VI.
Les Goinfres..... VIII.
Le Paresseux..... VII.
Le Printemps des environs de Paris..... XV.
Le Rendez-vous des Enfants Sans-Souci..... II.
Le Vol nocturne..... XVI.
Pour la Reine de Pologne..... XVIII.
Saint-Honorat et Sainte-Marguerite..... XII.
Sur Amsterdam..... XXI. XXII.
Sur la moisson d'un lieu proche de Paris..... VI.
Sur la naissance du prince de Pologne..... XXII.
Sur les mouvements de Paris..... XX.
Sur les couches de la Reine de Pologne..... XXII.

ÉPIGRAMMES :

A Cléonte..... XV.
A Monseigneur le Chancelier..... X.
A Philis..... XIII.
A S. A. Madame la duchesse de Longueville..... III.
Au fameux et docte Monsieur Bochart..... XXIII.
Des Chanceliers..... XV.
Des Nations..... XXIV.

Galanterie. — Réponse..... XVII.
Le Dialogue..... XXII.
Les Committimus..... XI.
Les Divers prétextes..... XXI.
Les Rimes fatales..... XIV.
Le Voyageur..... XXIV.
Maîtres des fous les plus insignes..... IX.
Pour Maître Adam..... XIV.
Réponse à certains vers d'un bout rimé..... XXIII.
Réponse à Mademoiselle Colletet..... XXIII.
Sur Fairfax..... XVI.
Sur la Maison de Lorraine..... VI.
Sur l'Amarillis..... XXIII.
Sur des fragments..... XXV.
Sur les pilotis d'Amsterdam..... XXI.
Sur l'incendie de la prison des Aides..... III.
Sur l'incendie du Palais de Justice..... II.
Sur quelques prétendants du vieux règne..... II.
Sur une servante..... XIII.
Sur un libraire..... XIII.
Sur un portrait du roi..... II.
Sur un valet..... XIII.

UN ACADÉMICIEN DU XVIIÈME SIÈCLE

SAINT-AMANT

CHAPITRE I

Enfance et Jeunesse de Saint-Amant 1594-1616.

C'est par l'étude de ses œuvres et des événements importants auxquels il s'est trouvé mêlé, bien plus que par les documents qui en restent, que l'on arrive à reconstituer l'existence si originale, si mouvementée, si pleine d'intérêt, de Marc-Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amant, Ecuyer du roi, Gentilhomme ordinaire de la Reine de Pologne, l'un des membres fondateurs de l'Académie française, vaillant soldat, intrépide marin, voyageur infatigable dans l'un et l'autre hémisphère, qui parlait l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'allemand aussi facilement que sa langue maternelle, musicien, enfin poète remarquable et qui mériterait d'être mieux connu.

Sa vie a été une véritable Odyssée, dont les diverses phases ne se retrouvent que dans ses poésies. Elles nous transportent tour à tour de la cour de Louis XIII à celle de Philippe IV à Madrid, de Charles I à Londres et à Oxford, du pape Urbain VIII à Rome, de Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, à Varsovie et de Christine de Suède à Stockholm. A Paris, Saint-Amant vécut dans l'intimité des plus illustres familles : des Retz, des Liancourt, des Longueville, des d'Arpajon, des Mortemart, des Séguier ; il fut un assidu de l'hôtel de Rambouillet et un des familiers de Gaston, duc d'Orléans, ce qui ne l'empêcha pas de s'oublier trop souvent dans les cabarets de la capitale et d'être considéré comme un de ses principaux chefs par la Société des Joyeux vivants, qui s'appelaient eux-mêmes les Goinfres

et les Bons Biberons. Toujours disposé à courir les aventures, après avoir visité dans sa jeunesse l'Afrique et l'Amérique, il prit part et sur terre et sur mer, à toutes les guerres par lesquelles la France de 1624 à 1649 parvint à conquérir la première place en Europe. Maniant, suivant son expression, la plume aussi bien que l'épée, il célébra les exploits maritimes du comte d'Harcourt, le Passage de Gibraltar et la reprise des îles de Lérins, ainsi que les prodiges guerriers accomplis en Italie par ce vaillant Cadet-à-la-Perle de la maison de Lorraine, qui le compta au nombre de ses plus fidèles, de ses plus braves et de ses plus dévoués compagnons. Aussi grâce à sa valeur et à ses qualités chevaleresques fut-il toujours recherché par les héros de son temps, les Schomberg, les Bassompierre, les Créqui, à la suite desquels, il était, au premier appel, disposé à marcher au combat, espérant bien, la campagne finie, reprendre sa plume et chanter leurs succès.

Marc-Antoine de Gérard naquit à la fin de l'année 1594. (1) Cette date n'est pas douteuse, car il termine ainsi en 1649 les « Nobles Triolets ». (2)

Quand l'an qui court se fermera,
J'ouvrirai mon douzième lustre.
J'ignore ce qu'on tramera
Quand l'an qui court se fermera ;
Mais je sais qu'à qui rimera,
Je pourrai passer pour illustre.
Quand l'an qui court se fermera,
J'ouvrirai mon douzième lustre.

C'est en Normandie, à Rouen, qu'il vit le jour ainsi que le cons-

(1). Le 30 septembre d'après l'acte de baptême suivant, retrouvé par M. O. Le Vaillant de la Fieffe : « Du dernier de septembre 1594 a été baptisé le fils de Anthoine Girard et de Anne Hatif, présenté par Guillaume Lecœur et nommé Anthoine. » On remarquera que cet acte porte Anthoine Girard et non Marc-Antoine de Gérard ; en outre, la cérémonie du baptême ne s'accomplissait souvent que plusieurs jours après la naissance. — Cette note et les suivantes sont extraites de l'ouvrage : « Les Verreries de la Normandie, les gentilshommes et artistes verriers normands », par O. Vaillant de la Fieffe, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, Rouen, C. Lanctu, libraire de la Cour d'appel, 1873, in 8°.

(2) Troisième partie.

tatent les vers suivants, adressés en 1650 à la « Vistule » qu'il s'apprête à chanter : [1]

Je n'en fis pas tant pour les eaux précieuses
Qui, coupant des beaux lys les terres gracieuses,
Abreuvent la contrée où proche de leur cour,
J'augmentai ma famille et vis mon premier jour.

La demeure familiale, que le poète conserva du reste jusqu'à son dernier jour était située à Rouen près des rives de la Seine, comme nous l'apprend « la Seine extravagante » petit poème composé lors de l'inondation de 1658 :

Donc la Seine, en ses grands accès,
Est fâcheuse et hors d'elle-même ;
Donc ses désordres, ses excès,
Font devenir le monde blême.
J'en ai le cœur fort affligé,
Toutefois, je suis obligé
D'en excuser une partie :
Elle aime tant mon entretien,
Que de son lit elle est sortie
Pour me venir voir jusqu'au mien.

La voilà grosse de cent ponts
Qu'elle a tous réduits à non-être ;
La voilà, haute jusqu'aux monts,
Qui veut entrer par ma fenêtre.

Dans cette même pièce, une strophe précise l'emplacement de cette résidence qui se trouvait dans un des faubourgs de la ville, [2] en aval du cours de la Seine :

Une horrible confusion
Règne au faubourg où je demeure,
Et, comme ton invasion,
Elle s'augmente d'heure en heure.
Tu désespères tout ici,
Tout s'abandonne à ta merci,

(1) Dernier Recueil, La Vistule sollicitée.

(2). La propriété d'Antoine Girard comprenait un assez vaste enclos ; elle était située rue du Pré, et des acquisitions ultérieures l'étendirent jusqu'à la rue des Anglais. (Les Verreries, etc,).

Richesses, meubles, corps et membres ;
Et, chez nous-mêmes prisonniers,
Nos cuisines sont dans nos chambres
Et nos caves dans nos greniers.

La famille de Gérard était ancienne et d'une noblesse incontestée.(1) Le titre d'Ecuyer du Roi donné à Saint-Amant sur les Registres de l'Académie française en est une première preuve ; de plus, dans l'Avertissement au Lecteur, qui précède en 1657, « La Généreuse » Epitre dédiée à son Altesse Madame la princesse Palatine, sœur unique de la Sérénissime Reine de Pologne et de Suède, il dit : « Je ne me suis pu résoudre jusqu'à présent à me « monsieuriser » moi-même dans les titres de tous mes ouvrages ; je te prie de croire que ce n'est point par une modestie affectée et quand on m'aura bien prouvé que j'ai mal fait, je ne me « monsieuriserai » pas seulement, mais, pour réparer ma faute, je me « messiriserai » et me « chevaliserai », à tour de bras, pour le moins avec plus de raison que la plupart de nos galants d'aujourd'hui en ont à prendre la qualité de comte ou de marquis. » Ces quelques mots étaient une réponse directe à certains passages du « Roman comique » de Scarron, et aux « Advis ou les Présents » de Mademoiselle de Gournay, précédés d'un « Discours sur ce livre », dans lequel une grande différence était longuement établie par la docte fille, pour la qualité de gentilhomme, entre les expressions de " sieur " et de " monsieur ".

Quant à l'antiquité de sa race, le poète, dans une élégie adressée à une Dame, en 1628, au moment de son départ de Paris pour le siège de la Rochelle, se glorifie qu'un de ses ancêtres ait battu les Anglais, pendant la guerre de Cent ans :

(2) Et combien que la gloire à tout heure m'appelle
Pour aller de mon bras effrayer La Rochelle,
Ou repousser l'effort des orgueilleux Anglois
Que l'un de mes aïeux a vaincus autrefois.

(1). Nous avons accepté, ayant pris comme guide le texte de ses préfaces et de ses poésies, la version de Saint-Amant lui-même, qui se trouve contredite par les pièces publiées par M. O, Le Vaillant de la Fieffe, et cela parce qu'il nous a été impossible de les faire concorder. Ainsi d'après des documents du tabellionnage de Rouen, le nom de famille du poète était Girard, il aurait eu deux sœurs, et deux frères, tandis que Saint-Amant affirme, comme on le verra plus loin, qu'il n'eût que deux frères.

(2) Première partie.

Il n'ose pas affirmer, d'une façon précise, que ses ascendants remontaient jusqu'au temps du fameux Gérard, né vers 1040, mort vers 1121, qui, à Jérusalem, après la première croisade fonda l'ordre militaire et religieux des frères hospitaliers de Saint-Jean, devenus si célèbres sous les noms de Chevaliers de Rhodes, puis de Malte, mais il a soin de laisser aux autres la conclusion à tirer d'un rapprochement, que, dans son Epitre au comte d'Arpajon en 1649, parlant de la haine manifestée par les Turcs envers sa famille, il indique en ces termes : « Comme s'il y avait quelque fatalité barbare secrètement affectée à la destruction de notre famille, peut-être parce qu'elle porte le nom de ce grand Gérard, qui fut le célèbre instituteur de ce bel ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ordre si redoutable à ceux qui professent l'infidèle secte de Mahomet. » — Une autre preuve décisive de sa noblesse, c'est que son père s'éleva à un grade élevé dans la flotte anglaise, grade que pouvaient seuls obtenir les gentishommes ou hommes de qualité, comme on disait alors.

Les de Gérard étaient attachés au culte réformé et Saint-Amant fut élevé dans la religion protestante ; ce qui le démontre d'une manière irréfutable, c'est, outre les services de son père dans la marine de la Grande Bretagne où un catholique aurait été mal vu, une affirmation de Tallemant des Réaux, dont il n'y a pas lieu en cette circonstance de se méfier, le fait que son extrait de baptême n'aurait été retrouvé sur aucun registre des paroisses de Rouen,(1) enfin que lui-même parle de sa conversion en termes clairs et précis, dans la première strophe de son poème « le Contemplateur, » écrit en 1625 à Belle-Isle et dédié à Messire Philippe Cospeau, Évêque de Nantes, qu'il remercie de l'avoir ramené au catholicisme par les vers suivants :

(2) Vous par qui j'espère être exempt
De choir en l'éternelle flamme,
Apôtre du siècle présent,

(1). L'acte de baptême déjà cité de Saint-Amant, sous le nom d'Anthoine Girard a été retrouvé, en effet, sur les registres des protestants de la paroisse de Quevilly, près Rouen. Son père est qualifié dans les actes de baptême de ses enfants de « Dyacre en cette église », et de « Ancien en l'église, » dans son acte d'inhumation. (Les Verreries, etc.)

2) Première partie.

Cause du salut de mon âme,
Divin prélat, saint orateur,
Juste et souverain destructeur
Des infernales hérésies ;
Grand esprit, de qui tout prend loi,
Et dont les paroles choisies
Sont autant d'articles de foi.

Il termine ce petit poème, sur lequel il y aura lieu de revenir à son heure, par ces trois strophes, qui, en traçant un tableau émouvant du Jugement dernier, témoignent bien de l'ardeur de la foi d'un nouveau converti :

L'unique oiseau meurt pour toujours,
La nature est exterminée,
Et le Temps, achevant son cours,
Met fin à toute destinée.
Ce vieillard ne peut plus voler,
Il se sent les ailes brûler
Avec une rigueur extrême ;
Rien ne saurait le secourir,
Tout est détruit, et la Mort même
Se voit contrainte de mourir.

O Dieu ! qui me fais concevoir
Toutes ces futures merveilles,
Toi seul à qui, pour mon devoir,
J'offrirai le fruit de mes veilles,
Accorde-moi par ta bonté
La gloire de l'éternité,
Afin d'en couronner mon âme;
Et fais qu'en ce terrible jour
Je ne brûle point d'autre flamme
Que de celle de ton amour.

Et vous, dont les discours sont tels,
Accompagnés de bons exemples,
Que par leur fruit les vrais autels
Triomphent de tous les faux temples ;
Vous, dis-je, à qui j'écris ces vers,

Où dans la mort de l'univers
Un haut renom s'immortalise,
Veuillez être leur protecteur,
Et permettez-moi qu'on y lise
Que je suis votre serviteur.

L'esprit d'aventure animait tous les de Gérard, Saint-Amant nous apprend que non seulement son père, mais son oncle, ses cousins germains, ses frères et lui-même participèrent à de périlleuses expéditions maritimes. Cette famille rouennaise[1] était bien de la race de ces hardis Northmans, qui après leur établissement en Neustrie en 911, jouèrent un rôle héroïque dans le monde féodal et firent la conquête des Deux-Siciles et de l'Angleterre. Ils étaient bien aussi leurs glorieux ancêtres, ces riches négociants de Rouen dont la noblesse ne dérogeait pas par le commerce maritime, qui, à la fin du Moyen Age en 1365, associés à des marins de Dieppe, établirent des comptoirs et des entrepôts sur la côte occidentale d'Afrique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'extrémité du golfe de Guinée, et de ce Jean de Béthancourt, chambellan de Charles VI, qui en 1402 se proclama roi des Iles Canaries, sous la suzeraineté du roi de Castille, Jean II, dont il avait reçu l'investiture. Marc-Antoine de Gérard visita ces iles où avait régné son compatriote Béthancourt et il chanta, dans un sonnet, l'Automne des Canaries : [2]

Voici les seuls côteaux, voici les seuls vallons
Où Bacchus et Pomone ont établi leur gloire ;
Jamais le riche honneur de ce beau territoire
Ne ressentit l'effort des rudes aquilons.

Les figues, les muscats, les pêches, les melons
Y couronnent ce dieu qui se délecte à boire ;
Et les nobles palmiers, sacrés à la victoire,
S'y courbent sous des fruits qu'au miel nous égalons.

(1) Le père de Saint-Amant, Anthoine Girard est qualifié dans divers actes de bourgeois et marchand à Rouen. (Les Verreries, etc.).

(2) Ce sonnet a paru d'abord dans la Deuxième partie, 1643 ; il est passé dans la Troisième partie, dans l'édition de 1651-1649.

Les cannes au doux suc, non dans les marécages,
Mais sur des flancs de roche, y forment des bocages
Dont l'or plein d'ambroisie éclate et monte aux cieux.

L'orange au même jour y mûrit et boutonne,
Et durant tous les mois on peut voir en ces lieux
Le printemps et l'été confondus en l'automne.

Mais revenons au père de Saint-Amant. (1) En 1581, le duc d'Anjou, frère puîné de Henri III, était appelé au protectorat des Pays-Bas par Guillaume d'Orange lui-même. « Le Taciturne » voulait opposer ce prince au fils de Charles-Quint, Philippe II, le Démon du Midi, dans les dix provinces du Sud, qui, attachées au catholicisme, n'avaient point encore brisé le joug de l'Espagne comme les provinces protestantes. Dans une déclaration solennelle du 2 juillet 1581, titre fondamental de la République de Hollande, les Etats-Généraux de la Haye, capitale fédérale des Provinces-Unies, s'étaient séparés définitivement de la couronne d'Espagne et avaient rompu le sceau de Philippe II, déchu de toute autorité dans les Flandres. Le duc d'Anjou s'était empressé de répondre à l'appel de Guillaume, suivi de nombreux gentilshommes du parti protestant, parmi lesquels, se trouvait, vraisemblablement, le père de Marc-Antoine de Gérard ; il passa sur le territoire espagnol et contribua à la délivrance de Cambrai, qu'assiégeait le prince de Parme, Alexandre Farnèse. Le duc d'Anjou se rendit ensuite en Angleterre, pour les négociations de son mariage avec Elisabeth Tudor, à la main de laquelle il prétendait depuis longtemps. Au nombre des gens de sa suite, devait également se rencontrer le huguenot de Gérard, qui, séduit par l'espérance de se créer une belle situation dans la marine anglaise, se mit au service de la reine Elisabeth, y resta de longues années et parvint au grade élevé de chef d'escadre tout en ayant eu à subir bien des vicissitudes de la fortune, ainsi que son fils le rappelle en 1649, dans son Epître à Monseigneur le comte d'Arpajon et de Rhodes, marquis de Séverac : « Feu mon père, qui commanda

(1). Il avait épousé Anne Hatif, dont il eut deux filles et trois fils, Antoine, le poète, Salomon cornette-colonelle d'un régiment de cavalerie en Allemagne, et un troisième qui fut tué, d'après Saint-Amant lui-même, dans un combat à l'embouchure de la mer Rouge, entre un vaisseau français et un vaisseau malabare. (Les Verreries, etc.).

autrefois, par l'espace de vingt-deux années, une escadre des vaisseaux d'Elisabeth, reine d'Angleterre, en fut trois toutes entières prisonnier dans la Tour-Noire à Constantinople. » Cette précision de « vingt-deux années » permet de conclure que son père ne rentra en France qu'en 1603, après la mort de la reine Elisabeth. Il était, du reste, à ce moment assuré de la protection d'une puissante maison, celle de Retz, qui avait dû connaître et apprécier sa famille dans les circonstances suivantes :

Albert d'Autriche avait commencé en 1601, le 5 juillet, un siège un peu oublié dans l'histoire, et qui cependant eut à son époque le plus grand retentissement, celui d'Ostende. C'était la seule ville maritime importante, qui depuis le début de la guerre d'indépendance, fut restée en armes contre des Espagnols. Toutes les puissances de l'Europe s'intéressèrent à cette lutte : du côté de l'attaque, les Espagnols, les Autrichiens, les Flamands, les Italiens, du côté de la défense, les Français, les Anglais, les princes protestants d'Allemagne et les Hollandais, qui envoyèrent leurs flottes ou leurs troupes.

Les mémoires du temps sont remplis du récit des prodiges accomplis à ce siège, encore fameux en 1628, lorsque le poète écrivait dans « la Cassation de Soudrilles » : (1)

> Là, pour faire les vieux routiers,
> Et qu'avec crainte on les entende,
> Ils parlent du siège d'Ostende.

Le Chef d'Escadre de Gérard y aurait dirigé les vaisseaux d'Elisabeth d'Angleterre, et il se serait lié d'amitié avec le commandant des navires français de secours, envoyés par Henri IV, Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, marquis des Isles-d'Or, baron de Montmiral et de Villepreux, plus tard Maréchal de Retz et Chevalier des Ordres du Roi, alors Lieutenant-Général ès mers du Levant et Général des Galères.

Ce jeune gentilhomme était le fils puiné d'un florentin Albert de Gondi, appelé en France par Catherine de Médicis, qui devint plus tard pair et maréchal de France, amiral de Bretagne. Il fut choisi par Charles IX pour conclure son union avec Elisabeth d'Autriche,

(1) Première partie.

fille de l'empereur Maximilien II et pour épouser cette princesse en son nom. A son tour, grâce à la protection de la reine, il se maria avec une riche héritière Claude-Catherine de Clermont, dame de Dampierre, veuve de Jean d'Annebaut, baron de Retz. A cette occasion, Albert de Gondi reçut la donation de Belle-Isle-en-Mer et la baronnie de Retz fut érigée en Duché-Pairie. Après la mort de Charles IX et de Henri III, il s'attacha sincèrement à Henri IV, et il conduisait les troupes postées à la rue et à la Porte Saint-Martin, le 22 mars 1594, lors de son entrée solennelle dans la capitale. Il se trouva aussi aux Etats de Rouen,[1] à la suite du même roi, qu'il servit avec un grand dévouement, jusqu'à sa mort, en 1602. Pour le récompenser de ses services, Henri IV érigea Belle-Isle en Marquisat-Pairie.

En 1594, Henri IV avait pacifié la France, établi son autorité dans les provinces et acheté des gouverneurs la reddition des dernières places, attachées encore à la Ligue, Rouen et le Hâvre. Pour triompher de l'Espagne, il avait été secondé dans ses efforts par la reine d'Angleterre. Ce rapprochement des deux couronnes expliquerait le mariage du Chef d'Escadre de Gérard vers le milieu de l'année 1593, probablement avec une parisienne, puisque c'est auprès de son aïeul maternel à Paris, après la mort de son père, que Saint-Amant passa une partie de sa jeunesse et qu'il se trouvait en 1624, lorsqu'il écrivit dans « les Visions » peu après le décès de ce dernier parent :

(2) L'âme de mon aïeul se présente à mes yeux,
Ce fantôme léger, traînant un vieux suaire,
Et tristement vêtu d'un long drap mortuaire,
A pas affreux et lents s'approche de mon lit ;
Mon sang en est glacé, mon visage en pâlit,
De frayeur mon bonnet sur mes cheveux se dresse,
Je sens sur l'estomac un fardeau qui m'oppresse.
Je voudrais bien crier, mais je l'essaie en vain ;
Il me ferme la bouche avec sa froide main ;
Puis d'une voix plaintive en l'air évanouie,

(1). Des relations entre les « de Gondi » et le père de Saint-Amant ont pu s'établir à cette occasion, ce qui expliquerait encore la protection accordée au poète par la puissante maison de Retz.

(2) Première partie.

Murmurant certains mots funestes à l'ouïe,
Il prédit mes malheurs, et longtemps sans siller,
Me contemple debout contre mon oreiller.

Marc-Antoine de Gérard était l'aîné de sa famille, il n'eut que deux frères très rapprochés d'âge avec lui, et doués d'un caractère aussi inquiet que le sien. L'un et l'autre périrent de mort violente, et l'on ne saurait résister au désir de transcrire en entier les lignes pleines de cœur qu'il consacre à leur souvenir en 1649, dans son Epître à Monseigneur le comte d'Arpajon : « Je n'avais que deux frères,[1] dit-il, que les armes des Mahométans m'ont ravis : le premier fut tué en un furieux combat qui se donna à l'embouchure de la mer Rouge, entre un vaisseau malabare qui revenait de la Mecque et un vaisseau français qui s'en allait aux Indes Orientales, sur lequel, tous deux poussés de la belle curiosité de voir le monde et de l'honorable ambition d'acquérir de la gloire, ils s'étaient embarqués ensemble au sortir des études. Le second, après avoir reçu cinq ou six plaies en ce combat, dans le navire ennemi qu'ils avaient abordé ; après avoir fait tout ce qu'un généreux désespoir, ou, pour mieux dire :

Tout ce que la fureur, méprisant tout obstacle,
Inspire au cœur d'un frère irrité du spectacle ;

après avoir été renversé d'un coup de pique dans la mer, après s'être sauvé plus d'une lieue à la nage, tout blessé qu'il était ; après s'être vu en mille autres périls devant que de revenir d'un voyage si long, si hasardeux et si pénible ; après avoir servi dans la cavalerie sous le renommé comte de Mansfeld ; après avoir eu l'honneur d'être cornette-colonelle d'un régiment français sous cet admirable roi de Suède, en ses plus fameuses expéditions, et pour qui j'ai fait ces vers tirés d'une pièce que j'ai perdue :

(1). Il avait, nous l'avons dit, deux sœurs. Les affirmations de Saint-Amant sont contredites, en ce qui concerne ses deux sœurs, d'après M. O. Le Vaillant de la Fieffe, par une transaction passée en date du 8 janvier, 1625, entre : « Anne Hatif, veuve de Anthoine Girard et le sieur Anthoine Girard son fils aîné, commissaire ordinaire de l'artillerie de France, procureur de Salomon Girard, son frère, Pierre d'Azémar et demoiselle Anne Girard, son épouse. » A cette époque une de ses sœurs et un de ses frères étaient déjà décédés. (Les Verreries, etc.).

C'est cet astre du Nord, ce prince glorieux,
Qui, même dans la tombe, entre victorieux ;
C'est ce flambeau de Mars, dont l'ardeur consommée
Triomphe en s'éteignant, et laisse une fumée,
Qui, ne valant pas moins que sa vive splendeur,
Embaume et remplit tout d'une éternelle odeur ;

enfin, dis-je, pour achever ma narration, ce brave et pauvre cadet, dont on me pardonnera bien en ce lieu ce petit mot pour lui servir d'histoire, d'éloge et d'épitaphe, après avoir commandé, en plusieurs campagnes navales, un des vaisseaux de notre puissant monarque Louis le Juste, d'immortelle et précieuse mémoire, sous la charge de cet invincible héros, Monseigneur le Comte d'Harcourt, finit glorieusement ses jours par les mains des Turcs en l'île de Candie, il y a deux ans (1647) étant colonel d'un régiment d'Infanterie française au service de la Sérénissime République de Venise, qui l'a trouvé digne de ses regrets, et qui m'a fait l'honneur de m'en faire écrire avec des termes et des louanges capables de me consoler de sa mort ; et l'encre illustre qu'Elle a daigné employer à cet effet paie avec une usure très avantageuse pour moi et très reconnaissante pour lui, le sang qu'il a répandu pour elle. » Dans la même Epître, Saint-Amant apprend encore, ce qui expliquera plus tard sa haine contre ceux qui « professent l'infidèle secte de Mahomet », qu'un de ses oncles gémit longtemps sous les cruelles chaînes des Turcs, et que deux de ses cousins germains perdirent également la vie en combattant généreusement contre eux.

Marc-Antoine de Gérard dut sûrement avoir le malheur de perdre sa mère [1] de très bonne heure, voici pourquoi : d'abord dans aucun de ses ouvrages, alors qu'il donne à maintes reprises des preuves touchantes de sensibilité, il ne parle de celle à laquelle il devait le jour, et secondement, on sent, en étudiant sa vie, que dans sa jeunesse, les sages avis d'une mère lui ont manqué. Retiré à Rouen en 1603, [2] son père, vieux loup de mer, ne devait guère veiller sur

(1). On a vu que la transaction citée plus haut, porte que la mère de Saint-Amant vivait encore en 1625. (Les Verreries, etc.).

(2) Le père de Saint-Amant, Anthoine Girard, ne serait mort que le 18 novembre 1624, à l'âge de 73 ans. (Les Verreries, etc.).

sa conduite, et dès sa plus tendre enfance, le poète ne connut, ni ne craignit le danger. La citation suivante du poème la « Vistule sollicitée » rapporte qu'à peine âgé de douze ans en 1607, il faillit perdre la vie en polissonnant sur la glace, et l'on se sentirait ému, dit-il, s'il dépeignait :

(1) Sous le septième hiver du siècle où je respire,
Cet homme encore enfant, sur un frêle glaçon
Qui se creva sous lui d'une horrible façon,
Qui pourtant le soutint, qui pourtant à la vue
De toute une cité sensiblement émue,
Le gardait du naufrage et se montrait humain,
Tandis que le chétif, d'une débile main
Et d'un bras étendu dessus l'onde gelée,
Tâchait à prolonger sa trame désolée,
Et donnait cependant aux autres le loisir
De tromper le trépas qui le voulait saisir.

On peut conclure des vers ci-dessus que pendant l'hiver de 1607, cet enfant habitait Rouen ; s'il se fut trouvé à Paris, le poète ne pourrait point dire que le danger, par lui couru, avait eu toute une cité pour témoin. On sait que dans le Paris de Henri IV et de Louis XIII, rien n'était moins vu par les Parisiens que la Seine. A cette époque, la capitale présentait encore un aspect très bizarre, le Louvre conservait ses fossés alimentés par le fleuve, la Tour de Nesle, le grand et le petit Châtelet, le Temple, la Bastille, les tours et les portes de l'enceinte présentaient toujours le caractère des constructions féodales. Tous les ponts se trouvaient des deux côtés bordés par des bâtiments plus ou moins élevés, les maisons s'avançaient jusqu'au lit de la Seine, et enfonçaient sur la grève leurs murailles sans défense, car il n'y avait pas de quai, de sorte que dans les hautes crues, le fleuve battait les étages inférieurs et envahissait les rues voisines. En temps ordinaire, ceux qui aimaient la vue de l'eau, en étaient réduits à aller converser avec les portefaix sur les différents ports, et quand Malherbe disait : Allez au Port-au-Foin, c'est là que vous apprendrez comment il faut parler, il aurait pu ajouter : et que vous verrez la Seine.

(1) Dernier Recueil. « La Vistule sollicitée. »

Peu après l'accident de 1607, Marc-Antoine de Gérard, vint à Paris auprès de son grand-père maternel. Ce dut être vers 1608 ou 1609, car à son arrivée, il entra au Collège de la Marche, où il eut comme condisciple Claude de Malleville, dont le père était officier dans la maison de Retz et avec lequel il resta toujours uni par les liens de la plus étroite amitié. Or, c'était généralement vers quinze ou seize ans que les jeunes gens à cette époque quittaient les bancs du Collège pour suivre les cours de l'Université.

Habitué à la liberté, le jeune Marc-Antoine se conduisit dans ses études comme Villon, et on pourrait lui appliquer, du moins en partie les vers suivants de ce poète :

Hé ! Dieu, si j'eusse étudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoi ! je fuyais l'école
Comme fait le mauvais enfant ;
En écrivant cette parole
A peu que le cœur ne me fend.

Si Marc-Antoine de Gérard partagea le goût de Villon pour l'école buissonnière, il est loin de manifester les mêmes sentiments de repentir que lui. Bien au contraire, il tire presque vanité de ses mauvaises études : « Dieu merci, dit-il, dans son Avertissement au lecteur de 1629, ni mon grec, ni mon latin ne me feront jamais passer pour pédant, si vous en voyez deux ou trois mots en quelques endroits de ce livre, je vous puis bien assurer que ce n'est point celui de l'Université. » Ici l'on comprend aisément que le poète force la note, et dans d'autres endroits de ses écrits perce un tel sentiment de rancune contre cette Université dont il médit, que, de prime abord, on sent qu'il prend là une sorte de revanche. Pour se rendre compte de ce ressentiment et s'expliquer cette colère, on est amené à rechercher quel était le système d'éducation suivi dans ce collège de la Marche, dont il a gardé un si fâcheux souvenir. Cette curiosité satisfaite, on est obligé de reconnaître qu'un esprit indépendant n'avait pas complètement tort de ne pas trop regretter la partie de sa jeunesse passée alors sur les bancs de l'école.

La distinction aujourd'hui bien tranchée entre les différents degrés d'enseignement, primaire, secondaire, supérieur, ne date que de la Révolution. Sous l'ancien régime, au XVIIème siècle, on ne connaissait en réalité, que deux degrés, premièrement l'enseignement supérieur, dont les quatre facultés, sous le nom d'Université, étaient rangées officiellement dans l'ordre suivant : Théologie, Décret, Médecine et Arts, les trois premières dites supérieures parce que la faculté des Arts leur servait de préparation et d'introduction, et secondement l'enseignement préparatoire des sciences qu'on appelait primitives et fondamentales, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, la grammaire et la logique. Cet enseignement préparatoire, donné dans les écoles de grammaire ou collèges, se terminait généralement à quinze ou seize ans, âge auquel les jeunes gens commençaient à suivre les leçons de la faculté des Arts.

Les études faites à la faculté correspondaient à celles des classes supérieures des Lycées d'aujourd'hui, seconde, rhétorique et philosophie, et avaient pour sanction la déterminance ou baccalauréat, la licence et la maîtrise. Les cours comprenaient des leçons ordinaires, des leçons extraordinaires et des exercices oraux désignés sous le nom de dispute, la langue latine était seule parlée. La connaissance du latin était donc indispensable. Comment les écoliers étaient-ils préparés dans les écoles de grammaire ou collèges pour l'accès à la faculté des Arts ?

Il existait trois degrés dans l'enseignement préparatoire des sciences primitives et fondamentales, lecture, écriture, grammaire et logique. Au premier, se rapportait l'étude des éléments de la grammaire latine apprise dans le traité « de octo partibus orationis » de Donat, imprimé pour la première fois à Venise en 1522, avec application aux distiques moraux de Caton. Au second, les écoliers expliquaient des poètes latins de l'antiquité, du XIIème siècle et du XIIIème siècle, apprenaient le doctrinal d'Alexandre de Villedieu, les irrégularités et les anomalies grammaticales, la syntaxe, la prosodie et les éléments du calcul appelés algorisme ou algorithme. Au troisième, étaient réservés les éléments de la logique, étudiés dans les « Summulæ » sorte d'abrégé de « l'Organon » attribué à Pierre d'Espagne. Les écoliers copiaient tous les livres, même « les Summulæ » qu'ils devaient réciter mot à mot avant d'être en état de les comprendre. La logique dominait exclusivement dans

l'enseignement grammatical, même dans l'explication des poètes. L'omnipotence du latin était telle que dans l'énumération des fautes principales que peut commettre un écolier, on lit en première ligne : « parler français ; » mentir, injurier, se lever tard, causer à l'église, ne viennent qu'en seconde ligne. Quant à la punition, c'était le fouet, châtiment qui avait à défaut d'autre avantage, celui de pouvoir être appliqué immédiatement et avant que le coupable ait perdu le souvenir de sa faute.

Pour avoir l'idée de l'emploi du temps de la journée d'un écolier, voici le règlement appliqué au Collège de la Marche vers 1610, au moment où Marc-Antoine de Gérard et Claude de Malleville y étudiaient. Le personnel de l'établissement se composait de trois régents ès-arts, de deux régents en grammaire, d'un cuisinier, d'un dépensier, d'un portier et de trois serviteurs. Le signal du lever était donné à quatre heures du matin, jusqu'à six heures, leçons, à six heures, messe, déjeuner et récréation jusqu'à huit heures. De huit à dix heures, leçons, de dix à onze heures discussion et argumentation, à onze heures dîner ; après le dîner, examen sur les questions discutées et les leçons entendues, ou le samedi dispute. De deux à trois heures récréation, de trois à cinq, leçons, à cinq heures vêpres, puis dispute. A six heures souper, après le souper jusqu'à sept heures et demie examen sur les questions discutées et les leçons de la journée, à sept heures et demie complies, à huit heures coucher. Pendant les offices catholiques, les protestants commentaient la Bible ou chantaient les Psaumes de David. Voilà une journée bien remplie, mais on remarquera que la dispute était l'unique travail personnel des écoliers et pendant cet exercice, les vastes salles du collège retentissaient de longues clameurs, c'était le signal de fortes études. On n'aurait garde d'oublier que le latin était obligatoire partout, même en récréation et au réfectoire où la pitance était maigre ; c'est ce qui sera bien établi par le passage suivant de la préface, de « l'Indiculus universalis » de François Pomay, vade-mecum des écoliers. « Les maistres ne sçauraient rendre à leurs Disciples un office plus considérable, que de leur imposer une douce, mais indispensable nécessité de parler toujours Latin, non seulement en classe et entre eux, mais dans la maison et par tout ailleurs et avec toutes les personnes qui n'ignorent pas cette langue. Elle leur deviendra douce cette nécessité, si on leur sçait persuader, qu'il n'est rien de plus

avantageux, que de scavoir parler une langue qui est la Royne des Langues, la Langue des scavans et la Langue de toutes les personnes du monde les plus spirituelles et les plus polies. » Qui veut trop prouver ne prouve rien, et l'on conçoit aisément qu'après quelques années passées à ce régime, Marc-Antoine de Gérard ait emporté du collège une horreur profonde pour le latin de l'Université.

Aussi trouve-t-il qu'il a beaucoup plus appris depuis sa sortie de l'Université que dans tout le cours de ses études. « Il est vrai, dit-il encore, dans l'Avertissement au Lecteur de 1629, que la conversation familière des honnêtes gens et la diversité des choses merveilleuses que j'ai vues dans mes voyages tant en l'Europe qu'en l'Afrique et en l'Amérique, jointes à la puissante inclination que j'ai eue dès ma jeunesse à la poésie m'ont bien valu une étude. » Mais en s'exprimant ainsi, il n'est peut-être pas bien convaincu lui-même qu'il n'aurait pas mieux fait de se montrer un peu plus studieux au collège et plus appliqué à la connaissance du latin et du grec. Il cherche à s'excuser, et sans feinte modestie, il invoque l'exemple d'Homère, qu'il connaissait au moins de nom, pour prouver que l'on peut se passer des langues mortes. « Tous ceux, dit-il, qui sauront qu'Homère, sans entendre d'autre langue que celle que sa nourrice lui avait enseignée, n'a pas laissé d'emporter le prix sur tous les poètes qui sont venus après lui, ne jugeront pas qu'un bon esprit ne puisse rien faire d'admirable sans l'aide des langues étrangères. » Malgré tout, il sent qu'il défend une cause sinon tout-à-fait perdue, du moins bien compromise, il plaide les circonstances atténuantes de la manière suivante : « Au fond, une langue n'est pas une science ; les parties dont l'âme est composée se trouvent ausssi bien aux Français qu'aux Romains. L'imagination, l'entendement et la mémoire n'ont point de nation affectée, et pourvu qu'on les veuille bien cultiver avec quelque soin, elles portent du fruit indifféremment en toutes sortes de climats. » Ces appréciations, qui anticipent sur les idées du XIXème siècle, doivent être de nature à satisfaire vivement les partisans de la suppression des langues mortes comme facteur principal de l'éducation de la jeunesse. Il les soutient par un raisonnement, qui semble l'œuvre d'un écrivain de nos jours : « J'avoue qu'il faut, qu'un avocat sache le latin pour alléguer les lois de Justinien, qu'un grammairien soit consommé dans les langues pour enseigner l'étymologie des mots et qu'un

docteur de Sorbonne ait appris le grec et l'hébreu, pour puiser dans leur propre source les textes formels de l'Ecriture Sainte. Mais pour ce qui est d'un poète, d'un philosophe moral ou d'un historien, je ne crois pas qu'il soit absolument nécessaire. » Au fond cette dissertation sur les avantages que l'on peut retirer de l'étude des langues mortes, n'est de la part de Saint-Amant qu'un plaidoyer « pro domo suà », et un moyen de défense contre ceux qui lui reprochaient le temps perdu dans son enfance. Il n'y a pas à en douter, puisqu'il l'avoue ainsi lui-même : « Je dis ceci pour certaines gens de la vieille mode, qui lorsque la vérité les contraint d'approuver ce que je fais, n'ont rien à dire sinon : « C'est dommage qu'il n'ait point étudié. »

Etudié, il l'avait fait, mais à sa manière, en poète, en artiste ; l aimait les beaux arts et déclare que, entre les peintres, le moindre original d'un Fréminet, auquel on doit les fresques de la chapelle de Fontainebleau, est beaucoup plus prisé que n'est la meilleure copie d'un Michel-Ange ; il était musicien et savait délicatement promener sur son luth ses doigts agiles, lorsqu'un accès de mélancolie assombrissait sa joyeuse humeur. En 1624, il écrit dans les « Visions » :

(1) Si pour me retirer de mes creuses pensées,
Je m'exerce parfois à trouver sur mon luth
Quelque chant qui m'apporte un espoir de salut,
Mes doigts, suivants l'humeur de mon triste génie,
Font languir les accents et plaindre l'harmonie ;
Mille tons délicats, lamentables et clairs,
S'en vont en longs soupirs se perdre dans les airs,
Et, tremblants au sortir de la corde animée,
Qui s'est dessous ma main au deuil accoutumée,
Il semble qu'à leur mort, d'une voix de douleur,
Ils chantent en pleurant ma vie et mon malheur.

Ne voilà-t-il pas une assez jolie musique ? Mais deux strophes l'une du « Contemplateur » dont la date a déjà été donnée, l'autre de « la Solitude », sa première pièce écrite en 1617, montrent avec

(1) Première partie.

quelle, passion il cultivait l'art musical. Dans « le Contemplateur, » il s'écrie :

Tantôt, d'un son qui me ravit
Et qui chasse toute manie,
La sainte harpe de David
Prête à mon luth son harmonie ;
Puis, jusqu'à temps que le sommeil,
Avec un plaisir sans pareil,
Me vienne siller la prunelle,
Je lis ces sacrés Testaments
Où Dieu, d'une encre solennelle,
Fait luire ces hauts mandements

Dans « la Solitude » :

(1) Au creux de cette grotte fraîche,
Où l'Amour se pourrait geler,
Echo ne cesse de brûler
Pour son amant froid et revêche.
Je m'y coule sans faire bruit,
Et par la céleste harmonie
D'un doux luth, aux charmes instruit,
Je flatte sa triste manie,
Faisant répéter mes accords
A la voix qui lui sert de corps.

Plus encore que la musique et la peinture, il aimait la poésie, il en sentait profondément le charme et savait l'exprimer, par exemple, dans ces vers de « la Pluie » écrits en 1624 et adressés à son ami Deslandes-Payen, Conseiller en la cour du Parlement de Paris :

(2) Payen, sauvons-nous dans ta salle,
Voilà le nuage crevé.
O comme à grands flots il dévale !
Déjà tout en est abreuvé.
Mon Dieu ! quel plaisir incroyable !
Que l'eau fait un bruit agréable,

(1) Première partie.
(2) Première partie.

Tombant sur ces feuillages verts !
Et que je charmerais l'oreille,
Si cette douceur non pareille
Se pouvait trouver en mes vers !

Ce n'est pas seulement la douceur qui séduit dans cette strophe, mais aussi une cadence parfaite d'autant plus agréable à l'oreille qu'elle a toutes les qualités de l'harmonie imitative ; il semble que l'on entend le crépitement de la pluie sur les feuilles. Marc-Antoine de Gérard tient surtout à établir, qu'à ses yeux la poésie doit être le fait de l'inspiration et non le résultat de laborieux efforts. Pour lui il chante comme l'oiseau, par nature, sans peine, sans fatigue ; la solitude éveille sa muse :

O que j'aime la solitude !
C'est l'élément des bons esprits,
C'est par elle que j'ai compris
L'art d'Apollon sans nulle étude.

Il a le droit de s'exprimer ainsi, ses vers sont le produit spontané d'une riche imagination, et la meilleure preuve en est que dans les éditions successives qu'il donna de ses œuvres de 1629 à 1658, il n'y a qu'un tercet du sonnet de « l'Hiver des Alpes, » écrit en 1629, qu'il ait modifié. C'est peut-être le seul des poètes, de son époque, dont on puisse en dire autant.

CHAPITRE II

Saint-Amant à Paris et à Belle-Isle 1616-1618.

Au sortir des études, Marc-Antoine de Gérard et ses deux frères s'embarquèrent « poussés de la belle curiosité de voir le monde et de l'honorable ambition d'acquérir de la gloire. » Mais tandis que les deux cadets se dirigeaient vers les Indes Orientales, l'aîné partit pour l'Amérique. Un passage du poème « la Vistule sollicitée » décrit les vicissitudes de ses courses maritimes, et le poète raconte qu'il a cependant couru moins de dangers sur le vaste Océan qu'à son retour dans sa patrie. Son vaisseau faillit être submergé en pénétrant dans l'estuaire de la Seine, il vit la mort de près, et il déclare :

(1) Et que moi, qui sans crainte ai bravé les dangers
Et des bords naturels et des bords étrangers ;
Qui du large Océan ai traversé le gouffre,
Qui sur l'un de ses bras ai vu luire le soufre
Que vomit la montagne où, d'un coup renvoyé,
Tonne contre le ciel l'énorme foudroyé,
Et de sanglots de feu, que par cette caverne
Il darde en pantelant, du noir fond de l'Averne
Montre à l'œil obscurci sa peine en son cercueil,
Mais lui montre bien plus sa rage et son orgueil ;

(1) Dernier Recueil.

Moi, dis-je, qui, pour voir et l'un et l'autre monde,
Ai vu sous mille horreurs la Parque vagabonde,
J'ai cru périr plus tôt, je me suis vu plus près
De voir le pin naval se changer en cyprès,
J'ai sur la Seine enfin couru plus de fortune
Que sur l'Onde soumise au trident de Neptune.

Revenu à Paris en 1616, Marc-Antoine de Gérard, prit le titre de sieur de Saint-Amant d'un petit fief qui appartenait à sa famille, comme son frère cadet porta celui de Montigny. Sous ce nom de Saint-Amant, qu'il devait rendre célèbre, il s'attacha, grâce à la protection de Philippe-Emmanuel de Gondi, Général des Galères, qui avait connu son père, à la puissante maison de Retz. Le chef de cette famille, Henri de Gondi, duc de Retz, marquis de Belle-Isle-en-Mer, seigneur de Prinçay, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, né en 1590, avait épousé le 15 mai 1610, Jeanne de Scepeaux, fille unique de Guy de Scepeaux, duc de Beaupréau, comte de Chemillé et de Marie de Rieux, et les grands biens de cette noble héritière avaient encore accru les richesses immenses qu'il possédait déjà. La maison du jeune duc de Retz, ami du plaisir, des belles-lettres, des beaux-arts, qualités qu'il devait non seulement à son éducation, mais aussi à son origine italienne, était l'une des mieux montées de France, et de nombreux gentilshommes en faisaient partie. Cette situation de la petite noblesse du XVIIème siècle, est bien mise en relief par M. Rambaud, dans *l'Histoire de la Civilisation Française*. Quelque chose subsistait des anciennes mœurs féodales, les simples nobles formaient la clientèle des grands seigneurs chez lesquels ils faisaient élever leurs enfants en qualité de pages. Ces pages absolument dévoués à leur patron, devenaient ses commensaux, ses *domestiques*, portant sa livrée, mangeant à sa table, se promenant dans ses carrosses, montant ses chevaux, chassant avec ses chiens, vivant dans son château ou l'accompagnant à la cour. C'est ce qu'on appelait être à quelqu'un. A plus forte raison, les frères cadets, les cousins, les parents pauvres, si éloignée que fut leur parenté, formaient autour du Chef de famille comme une petite armée. Le duc de la Rochefoucauld venait rejoindre le roi au siège de la Rochelle avec quinze cents gentilshommes : « Sire, disait-il à Louis XIII, il n'y en a pas

un qui ne soit mon parent. » Ces domestiques, ces parents, suivaient leur patron, non seulement quand il combattait pour le roi, mais quand il se révoltait contre le monarque. Ils s'enfermaient avec lui dans son château pour résister aux troupes royales, se jetaient avec lui dans la mêlée des guerres civiles. Quelques grands seigneurs, entourés de leur maison, ont suffi pour bouleverser le royaume soit pendant la régence de Marie de Médicis, soit pendant la Fronde.

La royauté, en effet, après l'assassinat de Henri IV, le 14 mai 1610, au sortir des guerres religieuses, s'était trouvée sans représentant. Un enfant taciturne et chétif, Louis XIII, une régente italienne, Marie de Médicis, bornée de cœur et d'esprit, un favori plein d'une avidité qu'aucun talent ne justifiait, le florentin Concini, devenu maréchal d'Ancre sans avoir tiré l'épée, ne pouvaient point contenir les grands seigneurs qui avaient inquiété parfois Henri IV lui-même, et les huguenots dont l'Edit de Nantes avait augmenté à la fois la sécurité et la puissance. Aussi les débris de la féodalité et le parti protestant s'agitèrent. La féodalité de Louis XIII, n'était il est vrai, qu'une pâle copie de celle de Louis XI, le beau temps des royautés provinciales avait disparu ; devant la majesté royale, et quand la couronne reposait sur un front viril les représentants de la plus haute noblesse devaient s'incliner, il en avait été ainsi pendant le règne de Henri-le-Grand : mais, après 1610, ne voyant plus en face d'eux qu'une femme et un enfant, ils crurent le moment venu de remettre en avant leurs prétentions. Les Condé, les d'Epernon, les Bouillon, les Longueville, les Rohan, les la Trémouille, les Mayenne, les Retz et tant d'autres à citer, avaient conservé leurs places fortes que Henri IV n'avait pas osé leur ôter, des compagnies de chevau-légers ou de gens d'armes et surtout les grands cortèges qui encombraient leurs châteaux de province ou leurs hôtels de Paris.

Les nobles, il est vrai, n'avaient de puissance que celle que leur donnaient leurs fonctions de gouverneurs de provinces, d'officiers ou lieutenants du roi, duquel tout émanait, auquel tout retournait à une époque de gouvernement absolu. Aussi se courbaient-ils de gré ou de force sous une main vigoureuse. Mais pendant une minorité, la noblesse retrouvait son audace, et oubliant vite que ses domaines n'étaient plus que des gouvernements, elle armait ses places fortes : Sedan, comme le duc de Bouillon, Metz, comme le duc d'Epernon.

Elle arracha au faible Concini le trésor que l'intègre Sully avait su amasser dans les caves de la Bastille, elle tourna en dérision les ministres et amis dévoués qui avaient permis à Henri IV de pacifier la France et de panser ses plaies. Les vieux serviteurs du Béarnais n'eurent plus qu'à abandonner la cour de Marie de Médicis et à se retirer dans leurs terres, ce que constate cette épigramme de Saint-Amant, sur « quelques prétendants du vieux règne » :

(1) Ce guerrier à jambe éclopée,
Dans les batailles, ce dit-on,
A tant donné de coups d'épée
Qu'il mérite un coup de bâton.
Pour ce fat, que la gloire enjôle
Soit d'orme, de chêne ou de saule,
Il en espère un, mais en vain,
Si ce n'est qu'entre nous l'épaule
Se prenne aujourd'hui pour la main.

Le duc d'Epernon, le jour même de la mort de Henri IV, escorté des gardes-françaises et des gardes-suisses, s'était transporté au parlement, et lui avait fait proclamer la régence de la Reine-Mère, Marie de Médicis, sans permettre aux magistrats de délibérer. La régente, qui avait accordé toute sa confiance à l'aventurier Concini, mari de sa sœur de lait Léonora Galigaï, gouverna si mal que, au bout de peu de temps, elle excita le mécontentement des trois ordres de l'état, clergé, noblesse, bourgeoisie. Les Etats-Généraux convoqués en 1614, ne remédièrent à rien, mais mirent en évidence un jeune prélat, qui devait jouer un rôle capital sous le règne de Louis XIII : Armand Du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon. Elu député par le clergé et chargé de porter la parole au nom de son ordre, un discours habile lui valut la faveur de Marie de Médicis, qui le nomma son aumônier, puis le fit entrer quelque temps après dans les conseils du gouvernement, avec le titre de Secrétaire d'Etat de la guerre et des affaires extérieures. Cette première faveur dura peu. Marie de Médicis et Concini croyaient pouvoir laisser complètement de côté le jeune roi, par nature triste et mélancolique, qui ne

(1) Dernier Recueil.

marquait d'amitié qu'à ses favoris. Mais si Louis XIII avait le caractère un peu sauvage, en même temps qu'une défiance excessive de ses lumières et de ses forces, son jugement était sain, son esprit sage et éclairé. Dans son for intérieur, il souffrait de l'état de dépendance où le tenait Concini, et son favori Charles d'Albert, plus tard duc de Luynes, sut exploiter ce sentiment pour édifier sa propre fortune. Le jeune de Cadenet, car c'était le nom qu'il portait alors, page et gentilhomme ordinaire de Louis XIII, gagna les bonnes grâces de ce prince en dressant des pies-grièches à prendre des moineaux, et quand il fut certain de son influence, il persuada à son maître de se défaire du maréchal d'Ancre. Le roi, agissant d'après les conseils de ce favori, ordonna secrètement le 23 avril 1617, à Nicolas Gallucio de l'Hospital, marquis de Vitry, d'une famille napolitaine établie en France au XVIème siècle, capitaine de ses gardes, d'arrêter le lendemain Concini à son arrivée à la cour. D'après certains mémoires du temps, la résistance de cet audacieux étranger, accoutumé à voir plier tout le monde devant lui, obligea d'employer la force et d'en venir aux dernières extrémités; il fut tué à coups de pistolet sur le pont-levis du Louvre le lundi, 24 avril, vers les dix heures du matin. En venant annoncer cette nouvelle au jeune roi, le favori lui dit qu'il serait à propos de se montrer au public rassemblé dans la cour du Louvre. Louis XIII parut sur le balcon, avec, contre sa coutume, un visage gai et riant, et il dit à Vitry et à sa troupe : « Grand merci, grand merci à vous, à cette heure je suis roi. »

La reine-mère Marie de Médicis, s'affecta d'une toute autre manière de cet événement. En l'apprenant, elle se serait écriée plus ou moins sincèrement : « J'ai régné sept ans, il ne faut plus maintenant penser à d'autre couronne que celle du ciel. » Quoiqu'il en soit, peu de jours après la mort de Concini, le 3 mai 1617, se voyant méprisée par l'entourage du jeune roi, elle abandonna la cour, et avec la permission de Louis XIII, se retira en province. L'évêque de Luçon, Armand Du Plessis de Richelieu, l'accompagna dans sa retraite au château de Blois, où le roi tint sa mère enfermée sous bonne garde. Les grands seigneurs, attachés à la cause de la reine-mère et jaloux de l'élévation subite du nouveau favori devenu duc de Luynes, suivirent l'exemple de Marie de Médicis: les ducs d'Epernon, de Longueville, de Rohan, de Retz, de la Trémoïlle et de

Mayenne quittèrent la cour. Le duc de Retz partit pour son marquisat de Belle-Isle-en-Mer où le rejoignit Saint-Amant.

Cette île française, à six lieues environ de la côte méridionale de Bretagne, presque en face du golfe de Morbihan, d'environ sept lieues de longueur sur deux de large, bien que n'ayant au XVIIème siècle que trois mille habitants, formait un des domaines les plus importants de la maison de Retz par suite de la douceur de son climat, de ses salines, de ses pâturages, de ses terres fertiles et agréables, de ses sources excellentes et du passage ordinaire des vaisseaux. Elle avait un bon port, une forte citadelle bâtie par Charles IX et quelques châteaux vis-à-vis de Vannes et d'Auray; Bangor, le Palais et Sauzon en étaient les lieux les plus considérables. Belle-Isle avait appartenu dans le Xème siècle à un comte de Cornouailles qui en fit présent, lors, dit-on, des terreurs de l'an mille, à l'abbaye de Quimperlé. Les moines la cédèrent au XVIème siècle à Charles IX, qui la donna à Albert de Gondi, duc de Retz.

Ce fut pendant le séjour de Saint-Amant à Belle-Isle, en 1617, à la suite du duc Henri de Retz, fils aîné de Charles et petit-fils d'Albert de Gondi, qu'il composa son premier poème, sa « chère Solitude, son noble coup d'essai, » ainsi qu'il l'appelle lui-même. Sur le bord de la mer s'élèvent des rochers escarpés et dans leurs anfractuosités se trouvent de nombreuses grottes : dans l'une d'elles, Saint-Amant se livra à son inspiration poétique et plus d'un siècle après, elle était encore dénommée « la grotte de Saint-Amant », qui la dépeint dans cette stance :

(1) Là-dessous s'étend une voûte
Si sombre en un certain endroit,
Que, quand Phébus y descendroit,
Je pense qu'il n'y verrait goutte ;
Le sommeil aux pesants sourcils,
Enchanté d'un morne silence,
Y dort, bien loin de tous soucis,
Dans les bras de la Nonchalance,
Lâchement couché sur le dos
Dessus des gerbes de pavots.

(1) Première partie.

Il continue par ces vers déjà cités :

Au creux de cette grotte fraîche,
Où l'Amour se pourrait geler,
Echo ne cesse de brûler
Pour son amant froid et revêche.
Je m'y coule sans faire bruit.....

« La Solitude » obtint un tel succès qu'elle rendit Saint-Amant presque célèbre. Dans la préface de l'édition de 1629, Faret, se faisant l'écho du sentiment général, donne à cette œuvre de début des éloges hyperboliques : « Et certes, qui peut voir, dit-il, cette belle Solitude, à qui toute la France a donné sa voix, sans être tenté d'aller rêver dans les déserts ? et si tous ceux qui l'ont admirée s'étaient laissé aller aux premiers mouvements qu'ils ont eus en la lisant, la Solitude elle-même n'aurait-elle pas été détruite par sa propre louange, et ne serait-elle pas aujourd'hui plus fréquentée que les villes. » Malgré leur ton enthousiaste, ces éloges ne paraîtront pas outrés pour l'époque, quand on saura que, dès son apparition, ce poème obtint les honneurs de nombreuses imitations, et que ceux mêmes qui étaient considérés comme les maîtres incontestés de la poésie, restèrent bien au-dessous de Saint-Amant. L'ode sur « la Solitude » de Théophile de Viau, soutient difficilement la comparaison, celle d'Arnaud d'Andilly, quoique belle, est inférieure, et il en est de même de « l'Horreur du désert » de Vion d'Alibray, composition bizarre dans laquelle ce poète s'attache à imiter non seulement l'ordre des vers de la stance, la quantité de syllabes du vers, mais encore le nombre des stances de la pièce de Saint-Amant. D'Alibray alla jusqu'à faire précéder la publication de son œuvre d'un avertissement ainsi conçu : « La meilleure preuve qu'on puisse donner de l'estime qu'on fait de quelqu'un, c'est de l'imiter ; et le plus grand témoignage de son esprit, c'est quand on n'en saurait approcher que de bien loin. Ainsi cet essai servira du moins à la louange de celui des vers duquel j'ai suivi le sujet et la forme, mais sans avoir pu exprimer la majesté de son langage, ni la force de ses pensées. » Les poètes, qui écrivaient en français ne restèrent pas les seuls à imiter « La Solitude », ceux qui cultivaient encore la langue de Virgile jugèrent à propos de la rendre en vers

latins, et M. Ch. Livet en mentionne une traduction qui se trouve dans les « Horæ subsesivæ » d'Etienne Bachot.

Saint-Amant commence par une invocation à la Solitude :

O que j'aime la Solitude !
Que ces lieux sacrés à la nuit,
Eloignés du monde et du bruit,
Plaisent à mon inquiétude !
Mon Dieu ! que mes yeux sont contents
De voir ces bois, qui se trouvèrent
A la nativité du temps,
Et que tous les siècles révèrent,
Etre encore aussi beaux et verts,
Qu'aux premiers jours de l'univers.

Vient ensuite un passage agreste, esquissé par une main véritablement artiste ; Saint-Amant est un lyrique et comme tous les poètes lyriques il aime la nature. Dans ses plus belles pièces, sa réelle originalité est d'avoir presque seul parmi ses contemporains, cherché ses meilleures inspirations en contemplant le grand tableau des champs, des sources et des bois :

Que sur cette épine fleurie,
Dont le printemps est amoureux,
Philomèle au chant langoureux,
Entretient bien ma rêverie !
Que je prends du plaisir à voir
Ces monts pendants en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices,
Quand la cruauté de leur sort
Les force à rechercher la mort !

Que je trouve doux le ravage
De ces fiers torrents vagabonds,
Qui se précipitent par bonds
Dans ce vallon vert et sauvage !
Puis, glissant sous les arbrisseaux,
Ainsi que des serpents sur l'herbe,

Se changent en plaisants ruisseaux,
Où quelque Naïade superbe
Règne comme en son lit natal,
Dessus un trône de cristal !

Que j'aime ce marais paisible !
Il est tout bordé d'aliziers,
D'aulnes, de saules et d'osiers,
A qui le fer n'est point nuisible.
Les nymphes, y cherchant le frais,
S'y viennent fournir de quenouilles,
De pipeaux, de joncs et de glais ;
Où l'on voit sauter les grenouilles,
Qui de frayeur s'y vont cacher
Sitôt qu'on veut s'en approcher.

Tout à coup le tableau change, de frais et riant, il devient morne et triste, Saint-Amant précurseur des théories littéraires du XIXème siècle, voit la nature telle qu'elle est, et cherche à la traduire dans ses vers, comme elle se présente aux regards de l'homme, le beau côtoyant le laid, le gracieux opposé à l'horrible, le bon au mauvais.

Quelle opposition entre le paysage qui précède et celui qui suit :

Que j'aime à voir la décadence
De ces vieux châteaux ruinés,
Contre qui les ans mutinés
Ont déployé leur insolence !
Les sorciers y font leur sabbat ;
Les démons follets s'y retirent,
Qui d'un malicieux ébat
Trompent nos sens et nous martyrent :
Là se nichent en mille trous
Les couleuvres et les hiboux.

L'orfraie, avec ses cris funèbres,
Mortels augures des destins,
Fait rire et danser les lutins
Dans ces lieux remplis de ténèbres.
Sous un chevron de bois maudit

Y branle le squelette horrible
D'un pauvre amant qui se pendit
Pour une bergère insensible,
Qui d'un seul regard de pitié
Ne daigna voir son amitié.

Là se trouvent sur quelques marbres
Des devises du temps passé ;
Ici l'âge a presque effacé
Des chiffres taillés sur les arbres ;
Le plancher du lieu le plus haut
Est tombé jusque dans la cave,
Que la limace et le crapaud
Souillent de venin et de bave ;
Le lierre y croît au foyer,
A l'ombrage d'un grand noyer.

C'est cette conception réaliste de l'art et l'application que le poète vient d'en faire, que Boileau ne pardonne pas à Saint-Amant dans ses « Réflexions sur Longin »..... « de trop s'arrêter aux petites choses cela gâte tout. Il n'y a rien de plus vrai, surtout dans les vers, et c'est un des grands défauts de Saint-Amant..... C'est ce qu'on peut voir dans son Ode intitulée « la Solitude » qui est son meilleur ouvrage, où parmi un fort grand nombre d'images très agréables, il vient présenter mal à propos aux yeux les choses du monde les plus affreuses, des crapauds et des limaçons qui bavent, le squelette d'un pendu, » etc. Les théories de Boileau étant acceptées par ses contemporains, ou pour parler plus exactement, Boileau exprimant sous une forme précise les théories esthétiques, chères au XVIIème siècle, c'était au temps du grand Roi et du plus bel éclat de la littérature classique la condamnation sans appel de Saint-Amant. Mais bien des années se sont écoulées depuis lors, le XIXème siècle est partisan d'un éclectisme éclairé ; il est permis d'en appeler d'une sentence trop sévère, sinon injuste, et de casser la décision des premiers juges, en étudiant surtout les pièces du procès, c'est-à-dire les œuvres mêmes de Saint-Amant.

Pendant leur séjour à Belle-Isle, il arrivait souvent aux gens de la suite du duc de Retz, de s'échapper de la demeure seigneuriale et de se réunir gaiement, sous le nom d'Enfants-sans-Souci, au

bourg de Sauzon, dans le cabaret d'un certain La Plante, qui avait laissé un œil à la guerre, et dont la postérité existait encore en 1750. Le bourg de Sauzon était alors le plus important et le plus ancien de l'île, on y voyait deux menhirs de l'époque celtique dans la lande de Kerledan, des retranchements gallo-romains et une jolie église du Moyen Age avec une tour carrée s'élevant gracieusement sur un porche à arcades cintrées. C'est dans une de ces joyeuses échappées d'écoliers où se trouvaient ses amis Sallard et surtout Bilot, dont il reparlera souvent, que le jeune poète composa cet agréable sonnet :

(1) Voici le rendez-vous des enfants sans-souci,
Que pour me divertir quelquefois je fréquente.
Le maître a bien raison de se nommer La Plante,
Car il gagne son bien par une plante aussi.

Vous y voyez Bilot pâle, morne et transi,
Vomir par les naseaux une vapeur errante ;
Vous y voyez Sallard courtiser la servante,
Qui rit du bout du nez en portrait raccourci.

Que ce borgne a bien plus Fortune pour amie
Qu'un de ces curieux qui, soufflant l'alchimie,
De sage devient fol et de riche indigent !

Celui-là sent enfin sa vigueur consumée,
Et voit tout son argent se résoudre en fumée ;
Mais lui, de la fumée, il tire de l'argent.

Ce n'était pas seulement l'habitude de fumer qu'avait contractée Saint-Amant dans ses voyages, mais encore celle, beaucoup trop commune du reste à son époque, même parmi les représentants de la plus haute noblesse, de boire outre mesure du vin, pas de liqueurs. Son séjour à Belle-Isle ne le corrigea pas de ce défaut, car il trouva dans la société du maréchal Philippe-Emmanuel de Gondi, général de Galères, l'ancien ami de son père, un maître dont il se mûrira le trop fervent disciple. D'après une tradition recueillie à Belle-Isle même et rapportée dans une lettre de M. Roger à Destouges-Maillard, souvent le maréchal et le jeune poète s'asseyaient à

(1) Première partie.

une petite table chargée de bouteilles de vin et ils y demeuraient face à face pendant vingt-quatre heures. Le jeune Henri duc de Retz venait les voir de temps en temps dans cette attitude, qui durait jusqu'au moment où la table, les bouteilles, les verres, les chaises, le maréchal, le poète, tout dégringolait de haut en bas. Et, chose incroyable, qu'on n'oserait pas avancer, si on n'avait les preuves en main, il y avait dans le cœur de ces gentilshommes du XVIIème siécle, un mélange de sentiments si opposés et si contradictoires en apparence, que Philippe-Emmanuel de Gondi, qui donnait des preuves d'une semblable intempérance et un si mauvais exemple, se retira plus tard chez les Pères de l'Oratoire à Joigny, se fit ordonner prêtre et mourut dans les sentiments de la plus grande piété, à quatre-vingt-un ans !

Cependant à la longue ce genre de plaisir, toujours le même, devenait fastidieux, en outre, le caractère aussi aventureux que mobile de Saint-Amant ne lui permettait pas de goûter indéfiniment le charme de la retraite à Belle-Isle. Il trouvait que l'exil du duc de Retz était bien long, et il jetait du côté de Paris et de la cour, des regards anxieux. En attendant de pouvoir y revenir, il traduisait ses mélancoliques pensées, dans ce sonnet qui date de l'hiver de 1617 :

(1) Assis sur un fagot, une pipe à la main,
Tristement accoudé contre une cheminée,
Les yeux fixés vers terre, et l'âme mutinée,
Je songe aux cruautés de mon sort inhumain.

L'espoir, qui me remet du jour au lendemain,
Essaie à gagner temps sur ma peine obstinée,
Et, me venant promettre une autre destinée,
Me fait monter plus haut qu'un empereur romain.

Mais à peine cette herbe est-elle mise en cendre,
Qu'en mon premier état il me convient descendre,
Et passer mes ennuis à redire souvent :

(1) Première partie.

Non, je ne trouve point beaucoup de différence
De prendre du tabac à vivre d'espérance,
Car l'un n'est que fumée, et l'autre n'est que vent.

Heureusement la mauvaise saison ne s'acheva pas sans que le duc de Retz ne reçut une bonne nouvelle. Son oncle le cardinal Henri, dernier évêque de Paris (après sa mort érigé en archevêché), qui était resté en faveur auprès de Louis XIII, malgré la disgrâce de Marie de Médicis, obtint du roi au mois de janvier 1618, la permission pour son neveu de revenir à la cour. Le jeune duc et sa suite se hâtèrent de mettre cette autorisation à profit, et tous avides de plaisir regagnèrent la capitale, désireux de prendre leur part des fêtes du carnaval. C'est ce qu'atteste la pièce de Saint-Amant « la Naissance de Pantagruel » pour une mascarade. Les mascarades se composaient alors d'une troupe de personnes masquées, revêtues d'habillements étranges et de costumes divers, qui exécutaient des danses en les accompagnant de chansons plus ou moins grotesques, appropriées aux sujets que les danses et les costumes étaient censés représenter. Brillantes sous Henri IV, assez fréquentes sous Louis XIII, les mascarades eurent encore un vif éclat sous le règne de Louis XIV. Dans ses mémoires, Mademoiselle de Montpensier, la fille de Gaston d'Orléans, la Grande Mademoiselle, dont le tardif mariage inspira à Madame de Sévigné sa lettre si connue au marquis de Coulanges, rapporte qu'on donnait surtout ce nom de mascarades aux troupes de masques, qui pendant le carnaval couraient les rues de la capitale, et souvent entraient dans les maisons où il y avait bal, sans être invitées. Pour s'expliquer cette coutume extraordinaire, on doit savoir que la mode du masque était interdite aux gens de la bourgeoisie et surtout du peuple. Des intrus se seraient exposés à recevoir la bastonnade, s'ils avaient pénétré à la faveur d'un déguisement dans l'hôtel des grands seigneurs. Pour la naissance de Pantagruel, Saint-Amant dépeint la soif générale de la nature, après la venue au monde de son héros bachique :

(1) Le jour que je naquis on vit pleuvoir du sel ;
Le soleil, en faisant son tour universel,

(1) Première partie.

De la soif qu'il souffrit but quasi toute l'onde,
Et pensa d'un seul trait avaler tout le monde.
De là sont provenus tant d'abîmes sans eaux,
De là sont dérivés tant de rouges museaux,
Qui d'un gosier ardent, que rien ne désaltère,
S'occupent sans relâche au bachique mystère.

Cette soif ardente et générale eut même dans l'Olympe, au dire du poète, les plus tristes conséquences. Le beau Ganymède et la jeune Hébé se lassèrent les bras à remplir la coupe des divinités altérées, au point que Jupiter finit par trop oublier ce qu'il devait à sa dignité de Père des dieux et des hommes. Si un tel incident se produisait au séjour des Immortels, quoi d'étonnant que sur la terre :

Le sucre de Madère en poivre fut changé,
Les gigots de mouton en jambons de Mayence,
La terre eut le hoquet, elle en cria vengeance,
Et la nature même en ardeur s'exaltant,
Se vit prête à mourir de la mort de Roland ;
Si bien qu'à mon exemple, ainsi que dit l'histoire,
Partout à gueule ouverte on demandait à boire.
A boire ! A boire !

C'est pour éviter le sort du fameux Roland qui, d'après une tradition populaire alors en faveur, avait tant souffert de la soif à Roncevaux, que le poète s'écrie plaisamment : à boire, à boire ! La date de cette petite pièce n'est pas douteuse, Saint-Amant y fait allusion à un feu céleste qui troublait profondément l'esprit des Parisiens, car ils avaient vu au ciel, comme merveille effrayante dans son genre :

Briller une comète en forme de bouteille.

Cette forme toutefois rassurait un peu le poète. Or, l'on sait, par les mémoires de Marolles, que l'année 1618 fut remarquable par trois feux « le premier de la nature, le second d'artifice et le troisième d'accident », ce qui excita la verve des versificateurs dans toutes les langues, à tel point que Isaac Habert, docteur de Sorbonne, plus tard évêque de Vabres, érudit célèbre de son temps, chanta ces trois

événements en magnifiques vers latins. L'un des trois feux « fut celui d'une grande comète, qui a donné tant de sujets de parler ; un autre, ajoute Marolles, que je vis comme tout Paris fut celui du Palais, quand ce grand temple de la justice fut embrasé par un accident imprévu ; le troisième fut le feu d'artifice qui se fit à la fête de Saint Louis, dans l'île de Louviers, auprès de l'Arsenal, depuis l'île de Notre-Dame, qui pour lors n'était point bâtie, où par le moyen de la poudre et de certaine composition de bitume et de vitriol, les fusées répandirent en l'air des étoiles et des serpentaux de feu dont tout le monde fut surpris comme d'une nouveauté qui n'avait point encore paru. » Ce feu d'artifice si extraordinaire pour les Parisiens, célébrait une bulle donnée le 5 juillet 1618, par le pape Paul V, pour satisfaire Louis XIII, qui désirait que la fête de Saint Louis, roi de France, « serait gardée » par tout le royaume, le 25 août de chaque année.

Saint-Amant ne jugea pas à propos de chanter ce remarquable feu d'artifice, mais il avait assisté au terrible incendie du Palais, suivant l'une de ses épigrammes. Dans le vieux Paris, les sinistres causés par les flammes prenaient d'effrayantes proportions, le bois jouant encore un grand rôle dans la plupart des constructions. D'après les mémoires du temps, l'incendie du Palais eut lieu dans la nuit du 5 au 6 mars. Il commença par la grande salle et consuma, en moins d'une demi-heure, la chambre des requêtes de l'hôtel, le greffe du trésor, la première chambre des enquêtes et le parquet des huissiers. Le vent du midi était si violent qu'il porta des charbons et même des ardoises jusqu'auprès de Saint-Eustache. La table de marbre, sous l'action du feu, éclata en mille pièces, et toutes les statues des rois placées contre les murs, se trouvèrent brisées ou perdues. Il y eut beaucoup de titres, de registres, de sacs de procès et d'autres papiers brûlés ou égarés. Saint-Amant, qui n'aima jamais beaucoup ni les procès, ni les hommes de robe, semble peu touché de cette perte et il se borne à décocher à Thénis cette épigramme d'un goût douteux :

(1) Certes, l'on vit un triste jeu,
Quand, à Paris, dame Justice,

(1) Première partie.

Pour avoir mangé trop d'épice,
Se mit tout le palais en feu.

Appartenant à la puissante maison de Retz, le jeune poète parut à la cour de Louis XIII, où il sut par ses qualités se faire bien venir des plus grands personnages. Fort bien de sa personne, il avait « plusieurs talents avantageux dans le commerce du monde, » entre autres celui de réussir admirablement en conversation familière, et il accompagnait d'une grâce qui n'était pas ordinaire tout ce qu'il disait. Sa parole était agréable, sa répartie heureuse, sa contenance bien composée. Poète et musicien, il savait montrer ses avantages avec une grande adresse. En voici un exemple par cette épigramme sur un portrait du roi :

(1) Ici l'art passe la nature,
Puisque par cette portraiture,
Dont tous les yeux sont éblouis,
Il a fait un autre Louis.
Pour moi, je pense qu'il aspire
A faire que, sans mécontents,
On puisse voir dans cet empire
Vivre deux rois en même temps.

Le monarque et le peintre ne pouvaient qu'être flattés de ces louanges. Saint-Amant récitait admirablement ses vers, comme s'il les improvisait et quand il émettait son opinion, on l'entendait avec d'autant plus de plaisir qu'il s'y prenait d'une façon galante et enjouée, ne sentant en rien la contention de l'Ecole, ce qui ne surprendra pas, étant donné ses sentiments sur les études de l'Université. Il comprenait à merveille la « belle raillerie », suivant l'expression de l'époque, et il tournait agréablement en badinage les entretiens les plus sérieux. Cette honnête adresse d'esprit, éloignée d'une basse flatterie, lui assurait le bon accueil des princes, de Gaston d'Orléans lui-même, auquel il dédia plus tard « l'Andromède » :

(1) Première partie.

(1) Digne frère d'un monarque
Dont les armes et les lois
Sauvent des mains de la Parque
L'honneur du sceptre gaulois ;
Noble sujet de l'histoire,
Grand héros, de qui la gloire
N'entrera point au cercueil,
Et par qui dans cet empire
La seule vertu respire
L'air d'un gracieux accueil ;

Prince, à qui les destinées
Ont tissu de filets d'or
Les plus illustres années
Dont le temps fasse trésor,
En attendant que ma plume
Dans un précieux volume
Vous montre à tout l'univers,
D'une faveur non pareille,
Grand Gaston, prêtez l'oreille
Aux doux accents de mes vers.

Saint-Amant avait une noble hardiesse à se produire tempérée d'une douceur et d'une civilité polie, avec lesquelles il savait judicieusement se tenir à sa place dans la compagnie du plus grand monde. Il rappelle cette première époque de sa vie, longtemps après, dans son Épître au duc de Mortemart : « Si vous n'aviez pas su user à propos, dit-il, des nobles exercices qui font une partie de vos divertissements, vous ne seriez pas encore aujourd'hui la fleur et les délices de la cour comme vous l'étiez il y a trente ans. Je vous y révérai, Monseigneur, dès l'heure que vous la vîntes honorer de votre présence. J'eus l'honneur de vous y faire les offres de mon très humble service peu de jours après. Mais je ne dirai point que je vous ai vu faire fortune, car votre fortune et votre grandeur sont nées en vous. »

Saint-Amant avait su également s'attirer les sympathies des auteurs alors en renom, Maynard, Colletet, Sigogne, Motin, Berthe-

(1) Première partie.

lot, l'ami de Régnier, Vauquelin, seigneur des Yveteaux, le singulier précepteur du duc de Vendôme, puis de Louis XIII, qui, sous la direction du plus brillant et du plus téméraire d'entre eux, Théophile de Viau, formaient le groupe des beaux esprits libertins, nom qu'ils ne tardèrent pas à échanger contre celui plus significatif de goinfres. Théophile reconnaissait que Saint-Amant « savait bien polir la rime, » éloge que lui décernèrent aussi tous ses contemporains, mais un fait assez singulier, pour ne pas dire surprenant, c'est de ne trouver aucune pièce du jeune poète dans les nombreux Recueils collectifs publiés alors : les Délices de la Poésie française, le Cabinet des Muses, le Cabinet satirique, le Parnasse satirique, etc., tandis que celles de presque tous ses contemporains, connus et même inconnus aujourd'hui, Malherbe, Racan, Théophile, Maynard, l'Estoile, de Lingendes, Colletet, Tristan, de Méziriac, Baudoin, Bois-Robert, Monfuron, Touvant et tant d'autres y figurent largement. Cependant le poète ne restait pas inactif, c'est de 1618 que datent les vers de « Junon à Paris » pour un ballet royal, dans lesquels se trouvent ces deux jolies strophes d'une coupe harmonieuse et originale :

(1) Je préside aux trésors, je fais monter les hommes
Par des degrés d'honneur jusqu'au siège où nous sommes
Avecques tous les dieux ;
C'est de mon seul pouvoir que dépend la fortune ;
A quiconque il me plait sa grâce est opportune
Et rend souventes fois la terre égale aux cieux.

Aussi le souverain que l'Olympe révère
Adoucissant pour moi son visage sévère,
Adore mon autel ;
Je suis l'unique objet des pensers de son âme,
Et crois que ma beauté, d'où procède sa flamme,
L'eut fait mourir d'amour, s'il eut été mortel !

Les ballets, spectacles d'origine italienne, étaient en France avant l'Opéra, la grande distraction de la cour. Dès les premiers temps,

(1) Première partie.

ces compositions chorégraphiques divisées en 5 actes (dont chacun présentait trois, six, neuf et même douze entrées), où le chant se joignait à la danse et dont les sujets étaient empruntés à la mythologie ou à l'histoire, ne servaient qu'au divertissement des rois et des princes. Les pièces galantes que l'on chantait, exigeaient un talent spécial, et c'était un honneur fort recherché par les jeunes poètes, que de collaborer à un ballet de la cour. La suprême habileté de l'auteur consistait à faire entrer dans le rôle des personnages de l'antiquité ou de la fable, des peintures vives et piquantes du caractère, des inclinations et des aventures de ceux qui les représentaient. Plus de quatre-vingts grands ballets avaient été la distraction principale de la cour de Henri IV, les plus hauts personnages y prenaient part et le grave Sully lui-même, ne se bornant pas à être l'ordonnateur de ces fêtes, y exécuta plusieurs fois des pas que la sœur du roi lui avait enseignés. En juillet 1617, eut lieu sous le règne de Louis XIII, le premier ballet où le jeune roi dansa, ainsi que le duc de Luynes et les plus grands seigneurs. Chose singulière les femmes ne figuraient pas dans ces réjouissances et elles étaient remplacées par de jeunes danseurs.

Au début de sa carrière poétique, en 1618, Saint-Amant composa deux charmantes petites pièces, où il plie son vers à toutes les exigences de sa fantaisie. « La plainte sur la mort de Sylvie » bien que dénotant encore un peu de jeunesse, est gracieuse :

(1) Ruisseau qui cours après toi-même,
Et qui te fuis toi-même aussi,
Arrête un peu ton onde ici
Pour écouter mon deuil extrême ;
Puis, quand tu l'auras su, va-t-en dire à la mer
Qu'elle n'a rien de plus amer.

Raconte lui comme Sylvie,
Qui seule gouvernait mon sort,
A reçu le coup de la mort
Au plus bel âge de la vie,
Et que cet accident triomphe en même jour
De toutes les forces d'Amour.

(1) Première partie.

Las ! je ne puis dire autre chose,
Mes soupirs troublent mon discours.
Adieu, ruisseau, reprends ton cours,
Qui non plus que moi ne repose ;
Que si par mes regrets j'ai bien pu t'arrêter,
Voilà des pleurs pour te hâter.

Habile, on le sait, « à tirer de son luth des sons harmonieux, » Saint-Amant ne devait pas se borner à réciter ses vers, il les accompagnait certainement du charme de la musique. C'est ce qui devait avoir lieu pour les deux jolis couplets de neuf vers chacun intitulés « Inconstance » :

(1) On devrait bien trouver étrange
Que ma muse n'ait mis au jour
Quelque œuvre digne de louange
Sur le sujet de mon amour :
Je m'en étonnerais moi-même;
Mais, dans mon inconstance extrême,
Qui va comme un flux et reflux,
Je n'ai pas sitôt dit que j'aime,
Que je sens que je n'aime plus.

Il est vrai que je sais bien feindre,
Et qu'il n'est esprit si rusé,
Lorsque ma bouche se veut plaindre,
Qui ne s'en trouvât abusé ;
Mon cœur plein d'infidèles charmes
N'épargne ni soupirs ni larmes
Pour essayer d'y parvenir,
Et mes paroles sont des armes
Contre qui rien ne peut tenir.

Fait de nature à surprendre, a-t-on déjà dit, ni sa Solitude, ni ces deux pièces, ni beaucoup d'autres que certainement Saint-Amant dut composer alors ne figurent dans aucun des nombreux Recueils du temps. A quelle cause attribuer cette absten-

(1) Première partie.

tention systématique? Est-ce insouciance, négligence, fierté du poète? Est-ce plutôt le résultat de ses absences fréquentes de la capitale, à la suite de son duc de Retz ou pour tout autre motif? Poser le problème est plus facile que le résoudre. On peut seulement affirmer que sans même prendre la peine d'en garder la copie, il laissait circuler ses vers, de main en main, parmi ses amis, pour la plupart non moins étourdis que lui-même. Le résultat facile à prévoir de cette négligence fut qu'il perdit non seulement une grande partie des pièces fugitives de sa première jeunesse, mais même des poèmes plus importants, ainsi qu'il l'avoue lui-même en ces termes, en 1658, dans la Préface de son dernier Recueil de poésies : « Je dirai en bon franc bourgmestre du pays des Idylles, comme m'a si galamment vespérisé, pour ne pas dire baptisé avec de l'encre, le très cher Monsieur de Furetière, en son excellente nouvelle allégorique, que pour répondre à ceux qui me demandent ce qu'est devenu certain ouvrage de ma jeunesse, mêlé de prose et de vers en raillerie, et qui portait pour titre le Roman des fleurs ou la Fleur des Romans, dans lequel, par une invention assez gentille et assez particulière, faisant trouver toutes les fleurs, toutes les plantes et tous les arbustes au mariage de Zéphire et de Flore, en l'une des Iles Fortunées, j'en disais l'histoire naturelle, les propriétés et les aventures, et dont, si je voulais m'étendre, je pourrais dire encore ici l'ordre et la disposition ; je répondrai, dis-je, qu'il est demeuré imparfait entre les mains d'une personne à qui je l'avais prêté, et qui l'est allé lire en l'autre monde sans en avoir laissé aucune copie. » Du reste, Saint-Amant n'a pas été, on le voit, affligé outre mesure de cette perte.

CHAPITRE III

Saint-Amant à Paris et à Prinçay en Bretagne 1619-1623

Bien qu'appartenant à une grande maison dont ils étaient les commensaux habituels, les gentilshommes de la petite noblesse avaient à Paris, pour la plupart, un logis particulier, où ils pouvaient se retirer lorsqu'ils sentaient quelques velléités d'indépendance ou bien lorsqu'ils ne suivaient point leur puissant seigneur dans ses châteaux de province. C'est ainsi que Saint-Amant avait en 1619, élu domicile auprès de l'église Sainte-Geneviève, dans la rue de Saint-Etienne des Greis, chez un bonhomme appelé Piat Maucors qui tenait force honnêtes gens en pension. Il parle de l'extrême obligeance de son hôte dans les vers suivants des « Visions » : (1)

J'entrevois cheminer la figure d'une ombre,
J'entends passer en l'air certains gémissements,
J'avise en me tournant un spectre d'ossements ;
Lors, jetant un grand cri qui jusqu'au ciel transperce,
Sans pouls et sans couleur je tombe à la renverse.
Mon hôte et ses valets accourent à ce bruit,
Mais de tout leur travail ils tirent peu de fruit ;
Ils ont beau m'appeler, et d'un fréquent usage
Me répandre à l'abord de l'eau sur le visage,

(1) Première partie.

M'arracher les sourcils, me pincer par le nez,
Et s'affliger autant comme ils sont étonnés,
Je ne puis revenir non plus que si la Parque
M'avait déjà conduit dans la fatale barque.

C'est dans ce logis de la rue Saint-Etienne que Saint-Amant lia connaissance avec l'abbé de Marolles, et ces deux personnages d'un caractère bien différent s'attachèrent l'un à l'autre par les liens d'une amitié si profonde, que pendant plus de quarante années aucun nuage ne la vint jamais obscurcir. Michel de Marolles était le fils d'un ligueur qui avait eu son heure de célébrité. Le lendemain de la mort du roi Henri III, 2 Août 1589, le comte de Marivault, royaliste, ayant défié Claude de Marolles, du parti de la Ligue, un combat singulier se livra avec grand apparât aux portes de Paris. Marivault rompit sa lance sur la cuirasse de son adversaire, mais Marolles porta si adroitement son coup dans l'œil de son ennemi, qu'il y laissa le fer de sa lance, pénétrant jusqu'au derrière de la tête. Le vainqueur n'exigea d'autre marque de sa victoire, que l'épée et le cheval du vaincu. Il fut ramené à Paris en triomphe, au son des trompettes, au milieu des acclamations publiques et les prédicateurs fanatiques de la Ligue prononcèrent son panégyrique en chaire. Après la pacification de la France par Henri IV, Claude de Marolles s'attacha à la maison de Nevers, et il obtint par le crédit du duc et par ses propres services, pour son fils Michel deux abbayes : celle de Baugerais et celle de Villeloin. Michel de Marolles était né avec une ardeur extrême pour l'étude, qu'il conserva toute sa vie. De 1619, où il acheva sa traduction de Lucain, jusqu'en 1681, année de sa mort, où il publia l'Histoire des comtes d'Anjou, il ne cessa de travailler avec une application infatigable, et pour être juste, la postérité devrait reconnaître que s'il n'a été ni le plus élégant, ni le plus fidèle des traducteurs, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à ceux qui vinrent après lui.

L'amitié de Saint-Amant et de l'abbé de Marolles dura autant que la vie du poète, et elle les honore tous deux. Marolles lui rendit en maintes circonstances de nombreux et importants services, et il lui donna constamment l'exemple du travail et de la conduite, exemple que Saint-Amant ne suivit pas toujours. Dans le logis de la rue Saint-Etienne des Grcis, ils nouèrent d'intimes relations avec

nombre de personnes « d'un grand mérite et d'un savoir exquis, pour l'amour des belles-lettres », dit de Marolles, qui cite comme personnages en renom : Nicolas Coëffeteau, Jean-Baptiste de Croisilhes, Jean de Lingendes, Isaac Habert, les professeurs Frey de Bâle, Guillaume Daval et le révérend père Deslandes. A côté d'eux se trouvaient des poètes ou prosateurs qui aspiraient à la renommée : Louis de Revol, du Dauphiné, l'un des plus beaux esprits que Marolles ait connus de sa vie, composait des chansons, des sonnets, des poésies galantes, etc., François Hugues de Molières d'Essertines, [1] jeune gentilhomme fort bien vu à la cour, préparait la « Semaine amoureuse », qui parut en 1620, et une tragédie « Polyxène ». Pierre de Marcassus, de Gimont en Gascogne, traduisait en vers français les Eglogues de Virgile, Guillaume Colletet s'essayait dans le sonnet et l'épigramme, et Pierre de Marbeuf, du Pont-de-l'Arche en Normandie, avocat au Grand Conseil, écrivait des Odes. Souvent Marolles, réunissait dans sa chambre, la plus belle du logis, pour des lectures et des travaux en commun, surtout des traductions, ces enthousiastes des belles-lettres, et il assure que ces réunions leur furent à tous très utiles. On serait porté à croire que c'est à elles, que Saint-Amant fait allusion, lorsqu'il parle de « cette conversation des honnêtes gens qui lui a valu plus qu'une étude. » Tous les assistants devaient payer de leur personne dans ces assemblées familières, et Saint-Amant, déjà connu en 1619, par son poème de la « Solitude, » qui, d'après l'affirmation indiscutable de Marolles avait été reçu avec les plus grands applaudissements, donnait à ses amis la primeur des poésies qu'il composait, pour ainsi dire, en se jouant. La jolie pièce de « la Nuit, » [2] est de cette époque :

Paisible et solitaire nuit,
Sans lune et sans étoiles,
Renferme le jour qui me nuit
Dans tes plus sombres voiles ;
Hâte tes pas, déesse, exauce-moi,
J'aime une brune comme toi.

(1) A publié également quelques poésies dans le second livre des Délices de la Poésie française. Paris, 1620.

(2) Première partie.

J'aime une brune dont les yeux
Font dire à tout le monde
Que, quand Phébus quitte les cieux
Pour se cacher sous l'onde,
C'est du regret de se voir surmonté
Du vif éclat de leur beauté.

Cette pièce est une de celles qui honorent la poésie lyrique du XVIIème siècle, le mètre y est varié de la manière la plus originale. Dans la stance composée de six vers, les quatre premiers à rimes croisées se correspondent par huit et six syllabes, les deux derniers à rimes suivies en comptent l'un dix et l'autre huit. Cet entrelacement produit à l'oreille un effet des plus harmonieux. L'émotion si bien exprimée par le poète dans les premiers vers s'explique naturellement, sa passion est payée de retour, il l'affirme sans fausse modestie :

Mon luth, mon humeur et mes vers
Ont enchanté son âme,
Tous ses sentiments sont ouverts
A l'amoureuse flamme ;
Elle m'adore, et dit que ses désirs
Ne vivent que pour mes plaisirs.

La nuit si désirée arrive enfin, aussi belle qu'on la puisse rêver :

Ha ! voilà le jour achevé,
Il faut que je m'apprête ;
L'astre de Vénus est levé,
Propice à ma requête,
Si bien qu'il semble en se montrant si beau,
Me vouloir servir de flambeau.

Mais, imitant le système qu'on lui a vu employer dans « la Solitude, » Saint-Amant, après le tableau gracieux qu'il vient d'esquisser, glisse tout-à-coup une description effrayante de la nuit à Paris :

Les chats, presque enragés d'amour,
Grondent dans les gouttières,
Les loups-garous, fuyant le jour,

Hurlent aux cimetières ;
Et les enfants, transis d'être tout seuls,
Couvrent leur tête de linceuls ;

Le clocheteur des trépassés,
Sonnant de rue en rue,
De frayeur rend leurs cœurs glacés,
Bien que leur corps en sue,
Et mille chiens, oyant sa triste voix,
Lui répondent à longs abois.

Heureusement le décor change, et l'esprit se repose sur de plus agréables images :

Tous ces vents qui soufflaient si fort,
Retiennent leurs haleines ;
Il ne pleut plus, la foudre dort,
On n'oit que les fontaines
Et les doux sons de quelques luths charmants
Qui parlent au lieu des amants.

Par ces stances, on se rend compte combien Saint-Amant possédait à un haut degré, l'esprit d'observation qui saisit et décrit finement les détails. Cette qualité est mise en évidence dans une autre pièce de la même époque, « La Métamorphose de Lyrian et de Sylvie, » (1) et principalement dans ce passage où il dépeint Lyrian transformé en lierre :

Et son corps s'attachant à l'arbre qu'il contemple
Se change en mille bras tournoyant à l'entour,
Dont il acquit le nom de symbole d'amour ;
Bref, ce fidèle amant n'est plus qu'un beau lierre,
Qui, sur la tige aimée, en s'élevant de terre,
Cherche en sa passion, qu'il tâche d'apaiser,
La place où fut la bouche, afin de la baiser.
Chaque feuille est un cœur qui montre en sa verdure
Comme il l'avait requis, que son amitié dure ;
La preuve s'en confirme en ses embrassements,
Et tout se perd en lui, hormis les sentiments.

(1) Première partie.

Le petit cénacle qui se réunissait chez Marolles, ne tarda pas à s'augmenter par la venue de Claude de Malleville, ancien condisciple de Saint-Amant, et de l'original abbé François Le Metel de Bois-Robert, ainsi que par celle de beaucoup d'autres jeunes gens qui devaient plus ou moins s'illustrer au XVIIème siècle. Les agréments de l'esprit de Bois-Robert, sa bonne humeur, sa conversation enjouée, le talent qu'il avait de railler agréablement lui valurent la faveur du cardinal de Richelieu, dont il devint « l'amuseur en titre, » et qui le combla de bienfaits. Il n'est que juste de reconnaître à la louange de Bois-Robert qu'il était d'un caractère bienfaisant et qu'il s'efforçait de rendre service aux gens de mérite, surtout à ceux qui « faisaient profession de Belles-Lettres ». Loret, dans sa Muse historique, assure :

> Qu'on l'aime de tous les côtés
> Pour ses aimables qualités.

Dans leurs assemblées familières, un ami en conduisait un autre, et c'est ainsi que Bois-Robert amena Faret, qui devait devenir « l'alter ego » de Saint-Amant et lui fournir en toutes occasions une rime si riche à cabaret. Nicolas Faret était arrivé tout jeune de la Bresse, attiré à Paris par son amour des lettres, et espérant réussir grâce à la recommandation d'un de ses compatriotes, M. de Méziriac, près de plusieurs personnes de mérite, entre autres Coëffeteau, Vaugelas et Bois-Robert. Par sa bonne mine, son esprit et la variété de ses connaissances, Faret, après des débuts un peu pénibles, se créa une belle situation, et, plus tard, il paya à M. de Méziriac, à la fois littérateur, archéologue et mathématicien, sa dette de reconnaissance en le faisant entrer à l'Académie française, lors de sa fondation. A son arrivée à Paris, Faret s'attacha à Coëffeteau et lui dédia son premier ouvrage : l'Histoire romaine d'Eutropius, traduite en français.

Toujours prêt à être agréable à ses amis, l'abbé de Marolles, reçu partout grâce à sa naissance, saisissait chaque occasion qui se présentait de leur procurer d'utiles appuis. Aussi, en 1620, il servit d'introducteur à Saint-Amant à l'hôtel de Nevers où venait alors, « ce qu'il y avait de mieux fait et de plus galant au monde, » à l'hôtel de Nemours, chez le comte de Cramail et dans les « cabinets »

de Madame la douairière de Longueville et de Madame la marquise de Rambouillet, où se trouvaient beaucoup de personnes de qualité. Madame de Longueville fut, dans sa longue existence, remarquable par ses vertus, sa piété et sa charité vraiment chrétienne ; Saint-Amant lui rend justice dans cette épigramme :

A son Altesse Madame la Duchesse de Longueville sur l'enterrement des prisonniers des Aides : (1)

Rare princesse tu nous touches
Par tant de saintes actions
Que tous nos cœurs émus en nos réflexions
En font parler toutes nos bouches.
Tes doigts, tes nobles doigts s'étant comme avilis
En l'honneur de ces corps qu'ils ont ensevelis,
T'élèvent au degré de l'âme la plus juste,
Et le pieux éclat de leur enterrement
Affranchira ton nom auguste
Des ténèbres du monument.

La duchesse avait, en effet, montré un dévouement et une charité assez rares chez les grandes dames de son époque, à la suite d'un de ces épouvantables sinistres dont Paris a été et est, trop souvent, le théâtre. L'incendie terrible de la prison des Aides est encore signalé dans les œuvres de Saint-Amant par les vers suivants qui se terminent par une pointe d'un goût discutable :

(2) Quel noir spectacle de brûlés !
Nos cœurs et transis et gelés
En souffrent des peines extrêmes.
Je vois bien qu'aujourd'hui tous les maux ont leur cours
Puisqu'au milieu des Aides mêmes,
Tant d'hommes innocents ont manqué de secours.

L'Hôtel de Rambouillet est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'histoire de cette célèbre maison qui mit en honneur le bon ton et les belles manières et où se révélèrent tant de talents naissants.

(1) Dernier recueil.
(2) Dernier recueil.

Mesdames de Rambouillet et de Montausier ne sont pas plus tôt nommées, dit un de leurs contemporains, « que notre âme se remplit de l'image de deux personnes accomplies en elles-mêmes et dans toutes les belles connaissances. Je n'entreprendrai pas leur éloge, mais je sais que des princes et des ambassadeurs et des secrétaires d'Etat gardent leurs lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables et de la pureté de notre langue. » C'était en 1600 que Catherine de Vivonne, marquise de Pisani, avait épousé Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, Grand-Maître de la Garde-Robe du roi, Capitaine de cent gentilshommes de sa Maison, Maréchal de Camp, Chevalier des Ordres Royaux, et depuis 1610, la marquise aussi distinguée par son esprit que par ses vertus, réunissait dans son hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre, à la fois les personnages de la plus haute noblesse et un grand nombre de gens de lettres n'appartenant qu'à la bourgeoisie. La chambre bleue d'Arthénice, anagramme de Catherine, était devenue une petite académie où on jugeait la prose et les vers, et malgré les services rendus à la littérature, à la politesse, à l'urbanité des mœurs et du langage, on doit avouer que le goût ne présidait pas toujours aux jugements portés sur les auteurs et sur leurs œuvres. Les personnages désireux de plaire et de rendre agréables ces divertissements littéraires aux dames illustres qui y assistaient, avaient besoin de beaucoup, peut-être même de trop de délicatesse d'esprit ; ils devaient prendre des mesures bien justes pour être toujours lus ou écoutés favorablement au « Cabinet, » et ne pas perdre de vue un instant cet oracle d'un des leurs : « que c'est bien souvent un tour d'adresse que d'éviter de plaire aux docteurs. » Loin d'insister sur ces légères critiques, reconnaissons les mérites indiscutables de l'hôtel de la Marquise, en disant avec M. Cousin : « Tous les gens d'esprit étaient reçus à l'Hôtel de Rambouillet, quelle que fût leur condition on ne leur demandait que d'avoir de bonnes manières. »

Parmi les pièces que Saint-Amant, auquel avait été attribué le nom de Sapurnius, devait lire dans la Chambre bleue ou qui étaient destinées aux aristocratiques salons d'Arthénice, on place en première ligne, « Le bel œil malade ». [1] Même sur un sujet aussi

(1) Première partie.

futile l'harmonie des trois derniers vers de la stance finale est à noter :

Il pleure, et nul objet ne l'en peut divertir,
Comme si par ses eaux il pensait amortir
Les flammes trop voisines :
On dirait à le voir répandre ainsi des pleurs,
Un vase de cristal rempli de perles fines
Que l'on renverserait sur quelque champ de fleurs.

Ce sujet quintessencié a, du reste, été souvent repris par les beaux-esprits du XVIIème siècle ; des stances de Malleville, de l'abbé Tastu et une épigramme du chevalier de Cailly sont adressées à « de beaux yeux malades. » Une autre pièce de Saint-Amant, l'Elégie à Damon, [1] sans nul doute de la même époque, contient de jolis vers qu'on ne peut cependant tous citer :

La rose devient pâle approchant de sa joue.

Un peu plus loin :

Le lys tremble et rougit dès que sa main le touche,

mais on ne saurait passer sous silence :

Je dépeindrais son front, si le jaloux Zéphire,
Redoutant que l'amour ne me le fit décrire,
Et qu'un autre que lui ne lui portât ses vœux,
Ne me le cachait point avec ses blonds cheveux.

Plusieurs sonnets doivent avoir été également composés pour le Cabinet des Précieuses ; un d'entre eux, sur une « jeune beauté » : [2]

Jamais rien n'approcha de mon heureux destin,
J'adore une beauté qui n'a point de pareille,
Soit pour enchanter l'œil, soit pour ravir l'oreille,
Ou pour faire d'un cœur un amoureux butin.

(1) Première partie.

(2) Première partie.

Le portrait de cette beauté tracé en deux vers est délicieux :

> Son visage est plus frais qu'une rose au matin,
> Quand au chant des oiseaux son odeur se réveille.

C'est un amour nouveau, le poète l'avoue :

> Accuse qui voudra mon humeur d'inconstance,
> Je ne veux ni ne puis lui faire résistance,
> Et crois ne point faillir changeant de bien en mieux.

Théorie d'une application commode ! mais, Saint-Amant a tort d'oublier que quelquefois le mieux est l'ennemi du bien ; du reste, cette inconstance élevée à la hauteur d'un système lui a valu plus tard l'épigramme suivante de son contemporain De Lorme : (1)

> Les vers de cet auteur sont plus doux que la manne
> Mais son propre nom le dément,
> Car au lieu d'être Saint-Amant,
> Ses œuvres nous font voir qu'il fut amant profane.

En 1621, une maladie contagieuse sévit sur Paris avec une violence qui fit se retirer aux champs pour éviter le péril, tous ceux qui le pouvaient. De dix ou douze, raconte l'abbé de Marolles, « que nous étions chez notre bon hôte Piat Maucors, j'y demeurai seul avec le plus jeune de ses enfants, bachelier en théologie ; et il ajoute : « Pendant le mois d'août et de septembre, il resta à Paris si peu de personnes de qualité, que m'étant trouvé une fois avec le marquis de Vardes pour aller à la promenade du côté de Vincennes, nous ne trouvâmes que deux carrosses par les rues depuis la porte de Nesle jusqu'à celle de Saint-Antoine. » Saint-Amant avait lui aussi abandonné Paris, ce que prouvent et l'affirmation précédente de Marolles et sa petite pièce « La Jouissance ; » (2) mais rien ne permet de préciser le lieu qu'il choisit pour sa retraite et où il composa cette pièce dans laquelle son talent s'est affermi et qui se distingue par

(1) *La Muse nouvelle* ou les agréables divertissements du Parnasse.

(2) Première partie.

une verve chaude et luxuriante. Le poète se joue à la surface des idées et des images avec une ingénieuse adresse, et le trait quoique plein de finesse, évite (grand éloge mérité) le goût douteux et la recherche trop maniérée qui déparent souvent les meilleures productions de ses contemporains :

Loin de ce pompeux édifice
Où nos princes font leur séjour,
Et lassé de voir à la cour
Tant de contrainte et d'artifice,
J'étais libre dans ma maison,
Bien que mon cœur fut en prison
Dans les beaux yeux de ma Sylvie ;
Et, sans craindre en amour l'inconstance du sort,
Je menais la plus douce vie
Qu'on puisse voir passer par les mains de la mort.

Trois stances sont surtout dignes d'être reproduites :

Sous un climat où la nature
Montre à nu toutes ses beautés
Et nourrit les yeux enchantés
Des plus doux traits de la peinture,
Nous voyons briller sur les fleurs
Plutôt des perles que des pleurs
Qui tombaient des yeux de l'Aurore,
Dont celle à qui Zéphire adresse tous ses vœux,
Et que le beau printemps adore,
Se parait au matin la gorge et les cheveux.

Cette stance est fort belle, mais celles qui suivent ne plaisent-elles pas autant :

Là, sous un myrthe que les fées
Respectent comme un arbre saint,
Où Vénus elle-même a peint
Ses mystères et ses trophées,
Nous faisions des vœux solennels
Que nos feux seraient éternels,
Sans jamais amoindrir leur force ;
Puis, prêtant le serment au dieu notre vainqueur,

Nous l'écrivions sur son écorce,
Mais il était gravé bien mieux dans notre cœur.

Un jour, près d'une vive source
D'argent liquide et transparent,
Qui prend la fuite en s'égarant
Vers la mer où finit sa course,
Mon luth, parlant à basse voix,
S'entretenait avec mes doigts
De mes secrètes fantaisies,
Et parfois s'éclatant en la vigueur des sons,
Les roches se sentaient saisies
Du mignard tremblement de mille doux frissons.

Le départ de la Cour, qui était venu se joindre à la désertion provoquée par l'épidémie, rendait en 1621, le séjour de Paris des plus tristes. Louis XIII l'avait quitté le 9 avril, suivi de son favori de Luynes créé connétable peu de jours avant, le 2 du même mois, et cela sans avoir jamais combattu. Le jeune roi avait marché contre les protestants révoltés, d'août à novembre les troupes royales assiégèrent Montauban sans succès, et par suite de la résistance énergique des habitants, Luynes dut renoncer à s'emparer de cette place forte du protestantisme. La cloche de bronze qui appelait aux remparts pour repousser les assaillants, existe encore aujourd'hui. Humilié et irrité de son échec, le connétable succomba le 15 décembre 1621, de déplaisir et à une fièvre pourpre suivant l'histoire, ou peut-être empoisonné, à ce que murmurèrent tout bas certains contemporains. Le cardinal Henri de Gondi et le comte de Schomberg furent mis par Louis XIII à la tête des affaires, malheureusement pour le jeune duc et pour les gentilshommes de sa suite, la haute situation qu'assurait à la maison de Retz le choix du cardinal ne dura pas longtemps. Henri de Gondi, qui suivait en Languedoc le roi auquel il avait conseillé de continuer la guerre contre les huguenots, mourut subitement devant Béziers le 3 août 1622. Ce prélat eut pour successeur son frère Jean-François, en faveur duquel l'évêché de Paris jusqu'alors suffragant de Sens, fut érigé en archevêché le 29 octobre. Le cardinal Henri avait donné l'exemple de toutes les vertus, et les vers suivants de Saint-Amant proclament ses réelles qualités :

(1) Dafnis est mort si saintement
Qu'on peut bien dire justement,
Célébrant ses louanges,
Que, si la douleur ou l'ennui
Faisait mourir les anges,
Ayant vécu comme eux, ils mourraient comme lui.

Affligé par la perte de son oncle, le jeune duc de Retz quitta la cour et se rendit en Bretagne où il venait de faire construire une maison de plaisance dans la forêt de Prinçay, à quelques lieues de Nantes. Saint-Amant, qui avait rejoint le duc à Paris, l'accompagna à Prinçay, et il a laissé une description merveilleuse de cette superbe résidence dans la pièce « Le Palais de la Volupté » : (1)

Ici la même symétrie
A mis toute son industrie
Pour faire en un bois écarté
Le palais de la Volupté.
Jamais le vague dieu de l'onde,
Ni celui des clartés du monde
N'entreprirent rien de plus beau.

Le poète rend ainsi hommage à l'esprit cultivé du noble duc, et il précise bien sa situation auprès de lui. Saint-Amant appartenait, il est vrai, à la maison de Retz, mais il était honoré de l'amitié de son chef, il l'affirme en propres termes :

Cet esprit que ma muse adore,
Qui de son amitié m'honore
Et que j'estime comme un dieu,
A fait ce palais en ce lieu,
Où fréquente la solitude,
Tant pour la chasse et pour l'étude
Que pour tous les autres plaisirs.

On chassait beaucoup à Prinçay et le poète trace un agréable

(1) Première partie. Epitaphe.

(1) Première partie.

tableau des plaisirs cynégétiques que les hôtes du duc étaient appelés à goûter :

Ceux de qui l'âme et les oreilles
Trouvent des douceurs non pareilles
Aux plaisants et confus accords
Que font ensemble et chiens et cors
Entremêlés de voix humaines,
Quand, par les bois ou par les plaines,
Ou par les monts ou par les vaux,
Et les hommes et les chevaux
Poursuivent cerf, chevreuil ou lièvre
A qui la peur donne la fièvre,
Ceux, dis-je, qui ne craignent point
Le plaisir à la peine joint,
Tel qu'il l'est en cet exercice
Qu'on nomme un aimable caprice,
Y sont bien venus en tous temps,
Et n'en partent point mal contents.

La maison de Prinçay offrait, du reste, tous les agréments, un pavillon pour les joueurs :

Ceux qui pensent que Paradis
C'est ramener quinze sur dix.

Un pavillon pour les tableaux et les sculptures :

Le second c'est où l'on conserve
L'auguste portrait de Minerve.

Un pavillon était réservé aux paisibles études :

Là ceux qui pensent ne point vivre
S'ils n'ont le nez dans quelque livre,
Messieurs les doctes seulement,
Se trouvent en leur élément.

Ce pavillon devait être moins fréquenté qu'un autre sur lequel Saint-Amant s'étend avec complaisance et profonde satisfaction, celui du dieu auquel sa muse :

Aucun éloge ne refuse
Ni jamais n'en refusera
Tant que ma verve durera,

Là, tous les honnêtes ivrognes,
Aux cœurs sans fard, aux nobles trognes,
Sont reçus et traités aussi
Comme des enfants sans souci.

Après avoir lu la description si intéressante et si complète de cette demeure somptueuse, on se demande quelle devait être l'énorme fortune de ces grands seigneurs du XVIIème siècle, qui pouvaient pour satisfaire un caprice, faire ainsi sortir du milieu des bois un palais vraiment féérique et d'un entretien si coûteux.

Au séjour de Saint-Amant à Prinçay en 1622, se rapporte un événement important de sa vie. Le 17 mars de cette même année avait été transféré à l'évêché de Nantes Philippe de Cospéan ou Cospeau, déjà évêque d'Aire. La jeunesse de ce prélat vraiment remarquable avait été des plus misérables. Né en 1658, dans le Hainaut, d'une famille pauvre, il suivit d'abord les leçons de Juste Lipse à l'Université de Louvain, puis il vint à Paris, où pour terminer ses études, il dut se faire valet d'un régent du Collège de Navarre. L'abbé Charles de Monchal, précepteur de l'abbé d'Epernon, depuis cardinal de la Valette, touché de la misère et de l'ardeur au travail de Cospéan, le mit auprès de son élève en qualité de valet de classe, seulement pour lui porter ses livres et son écritoire et l'accompagner à tous les cours. Le duc d'Epernon, qui devait en grande partie sa haute fortune à son esprit, en trouvait beaucoup à ce jeune homme et lui parlait avec bonté, toutes les fois qu'il venait voir son fils l'abbé au collège de Navarre. Un jour que le duc lui avait montré plus d'amitié qu'à l'ordinaire : « Monseigneur, lui dit Monchal en particulier, ne gâtez pas notre élève, j'en veux faire un homme digne de votre protection et capable de figurer dans le monde. » Monchal tint parole, en 1604, Philippe de Cospéan reçu docteur en Sorbonne, ne tarda pas à s'illustrer comme prédicateur. Un des premiers il substitua dans les sermons les textes de l'Ecriture Sainte et des Pères de l'Eglise aux citations déplacées des poètes profanes. En 1607 il fut appelé à l'évêché d'Aire et en 1610, il prononça, dans la cathédrale de Paris aux obsèques de Henri-le-Grand, une oraison funèbre remarquable.

Devenu évêque de Nantes, Philippe de Cospéan se trouva en relation avec le duc de Retz et les gentilshommes de sa suite

pendant leur séjour à Prinçay. Séduit par le caractère aimable de Saint-Amant, auquel il s'attacha sincèrement, le zélé prélat entreprit de l'arracher à l'hérésie. Cette conversion était d'autant plus facile à exécuter, que, malgré beaucoup de légèreté dans sa conduite, le jeune poète n'avait jamais partagé les sentiments d'impiété que l'on reprochait aux beaux-esprits libertins ; et au point de vue du respect humain, ce qu'il pouvait y avoir de délicat dans un changement de religion paraissait en 1622, bien excusable par les nombreuses abjurations des principaux chefs du parti protestant. Le marquis de la Force, qui commandait à Sainte-Foi, petite ville de l'Agénois sur la Dordogne au-dessous de Bergerac, venait de se détacher du parti huguenot, avait ouvert les portes de sa place et était fait le même jour maréchal de France. Le duc de Lesdiguières, né en 1543 et par suite alors âgé de près de quatre-vingts ans, après avoir abjuré à Grenoble le 25 juillet, anniversaire de l'abjuration de Henri IV, reçut à la fin de la cérémonie l'épée de connétable, celle d'Albert de Luynes, pour avoir, disaient les lettres-royales, « toujours été vainqueur et n'avoir jamais été vaincu. » François de Bonne duc de Lesdiguières, bien que calviniste, s'était toujours montré fidèle à la cause royale ; ainsi deux ans auparavant, en 1620, les calvinistes lui avaient offert le commandement de leurs troupes avec cent mille écus par mois, il refusa noblement leurs propositions et conserva à Louis XIII l'attachement inébranlable qu'il avait eu pour Henri IV.

La guerre contre le parti protestant se continuait toujours dans le Languedoc. Le 2 septembre, Louis XIII ouvrit la tranchée devant Montpellier, le siège dura jusqu'au 19 octobre et se termina par un traité de paix qui mit provisoirement fin à cette cruelle guerre civile. Le roi remonta alors la vallée du Rhône pour rentrer à Paris, mais il s'arrêta à Lyon où le 8 décembre, il remit la barrette à l'évêque de Luçon Armand du Plessis de Richelieu, qui le 5 septembre avait été élevé au cardinalat, grâce à la recommandation de la reine-mère Marie de Médicis. Le 10 janvier 1623, Louis XIII arriva dans la capitale avec les deux reines, qui l'avaient accompagné dans le Midi. Par suite de ses nombreux déplacements et à cause du caractère du jeune monarque, la cour était assez triste. Quand on suit de près l'histoire du règne de ce prince morose, d'une santé si faible qu'elle inspirait toujours de l'inquiétude à son entourage, on est étonné des constantes pérégrinations qu'il accomplissait d'une

extrémité de la France à l'autre, voire même en Italie. Pendant le carnaval de 1623, pour égayer la cour où les plus grands seigneurs de France, les Longueville, les d'Elbeuf, les Retz, s'étaient empressés de revenir à la suite de la réconciliation de Louis XIII et de Marie de Médicis, le duc de Nemours inventa des ballets comiques, d'un goût douteux. Pour le ballet des Bacchanales, dansé au mois de février, les poètes s'étaient mis en frais, les vers étaient de Théophile, de Saint-Amant, de Bois-Robert, de Sorel, sieur de Sauvigny, plus connu comme historiographe de France que comme poète, et de du Vivyer versificateur aujourd'hui complètement inconnu. Saint-Amant avait été chargé de faire parler Bacchus qui parait en conquérant sur la scène et célèbre ainsi ses mérites :

(1) A la fin mon bras victorieux
A couronné ma tête ;
Ceux qui m'étaient injurieux
Solennisent ma fête ;
Tout m'obéit, même les immortels
Révèrent mes sacrés autels.

Mon thyrse orné de pampres verts
Qu'un lierre entrelace,
A fait trembler tout l'univers
De sa seule menace,
Il a flétri par ses exploits guerriers
L'honneur des plus fameux lauriers.

Après s'être loué lui-même, Bacchus conquérant s'incline devant la majesté de Louis XIII, et adresse les compliments les plus flatteurs au jeune roi :

Cependant ce roi redouté
Sous qui les lys fleurissent,
Cette adorable majesté
Que les astres chérissent,
Fait, quoique dieu, que j'avoue aujourd'hui
De n'être qu'homme au prix de lui.

Le ballet des Bacchanales de l'Imprimerie du roi, 1623, est d'une

(1) Première partie. Bacchus conquérant, pour un ballet.

extrême rareté. Un exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, on y voit paraître deux sacrificateurs, des esclaves conduisant le triomphe de Bacchus, un coupeur de bourse, un coureur de nuit, M. le Grand-Prieur, des donneurs de sérénades, les ducs de Longueville et d'Elbeuf, un débauché pour les mascarades, le duc de Montmorency, un débauché pour l'amour, le maréchal de Créqui, enfin un débauché pour les masques, le comte de Châlais.

Saint-Amant dont l'humeur était très gaie ne se contentait pas des seules fêtes de la cour, il savait organiser des parties de plaisir d'un caractère moins officiel, et dans une petite pièce qu'il intitule « Raillerie à part », [1] il engage Faret, Guy de Laval-Bois-Dauphin, second fils de la marquise de Sablé, Boissat, Bilot, Bois-Robert, Gillot et autres, à négliger Apollon pour sacrifier à Bacchus :

Nous perdons le temps à rimer,
Amis, il ne faut pas chômer ;
Voici Bacchus qui nous convie
A mener bien une autre vie,
Laissons là ce fat d'Apollon.

Ceux-ci paraissent tous disposés à mettre à exécution ce projet, le bon Gillot surtout, qui se distingue par son ardeur à boire, aussi Saint-Amant s'empresse-t-il de se placer sous le patronage de cet important personnage pour s'assurer les faveurs de Bacchus :

Bref, par Gillot, ton favori,
Reçois-nous dans l'heureuse troupe,
Des francs chevaliers de la coupe,
Et, pour te montrer tout divin,
Ne la laisse jamais sans vin.

Soudain, quelle étonnante nouvelle s'est répandue dans le cercle des bons vivants, c'est à ne pas y croire ! Un des meilleurs, Faret a pris subrepticement la fuite, et où s'est-il réfugié ? A Fontainebleau. Une légitime indignation s'empare de Saint-Amant par suite de l'étymologie du nom de ce lieu de refuge : Fontaine-belle-eau. Il réclame d'immédiates explications :

(1) Première partie. La Débauche.

(1) Faret, mon compagnon d'office,
Quand il faut faire un sacrifice,
Dedans quelque joyeux hôtel
Où la table fournit l'autel ;
Hélas ! quel démon plein d'envie
Traversant notre heureuse vie,
Quel démon, dis-je, ami de l'eau,
Te conduit à Fontainebleau.

Cette fugue aussi inattendue qu'intempestive aura pour Faret, son ami se hâte de le lui annoncer, les conséquences les plus fâcheuses :

Et Bacchus, notre puissant roi,
Suivant les règles de sa loi,
Le casse, et lui défend de boire
Que dans la Seine ou dans la Loire,
Puisqu'il délaisse, ami de l'eau,
Paris pour un Fontainebleau :
Paris, où ce grand dieu préside,
Paris, où la Coiffier réside,
Paris, où fleurit un Cormier,
Qui des arbres est le premier.
Paris, qui prend pour son Hélène
Une petite Madeleine ;
Paris, qui présente à nos yeux
La Pomme de pin, qui vaut mieux
Que celle d'or, dont fut troublée
Toute la divine assemblée.

Dans cette savante énumération Saint-Amant parle des cabarets de la capitale, comme un homme qui n'en ignorait pas les chemins. On trouve dans l'ouvrage de M. Edouard Fournier : « Histoire des hôtelleries et des cabarets de Paris, » d'intéressants détails qui complètent ceux du poète. Quant à Faret, il est impossible qu'il ait été entraîné par le charme de la campagne, par le désir :

De visiter à ce printemps
Les bois, les rochers, les étangs.

(1) Première partie. — Les Cabarets.

Il ne peut rester longtemps :

Puis admirant sur les sillons
Les ailes des gais papillons,
De mille couleurs parsemées,
Les croire des fleurs animées,
Qui volent au gré des zéphirs
Vers les cieux plus beaux que saphirs.

Une seule cause rend explicable la disparition de ce bon Faret, il a suivi le noble comte d'Harcourt, dont il vient, grâce à Bois-Robert, d'avoir l'honneur d'être nommé Secrétaire, honneur très grand sans doute, mais il n'y a pas à se laisser éblouir par :

Ce vain éclat de la fortune
Qui bien souvent est importune
A ceux même qu'elle assouvit.

Saint-Amant connaît trop le caractère de son ami pour s'arrêter sur cette pensée ; une telle supposition, du reste, ne conviendrait pas davantage au comte d'Harcourt, avec lequel Faret vivait familièrement et plutôt en compagnon qu'en domestique, comme le poète auprès de son duc de Retz ; il ajoute :

Je sais bien que la récompense
Des bons services que tu rends
A ton maître l'honneur des grands,
T'oblige bien moins à le suivre
Que ne fait la gloire de vivre
Sous un tel prince, qu'aujourd'hui
Ce nom là n'est propre qu'à lui.

Dès que sa mission sera terminée, Faret se hâtera de regagner Paris, Saint-Amant lui donne d'utiles conseils :

Ne cherche point la solitude,
Si ce n'est parfois dans ces vers
Que j'ai donnés à l'univers.

Au fond, il est sûr qu'il prêche un converti, et il termine son épître sur l'assurance d'un prompt retour :

Aussi bien, à voir ton visage,
Cela n'est pas à ton usage,
La campagne n'a point d'appas
Qui puissent attirer tes pas ;
Et de l'air dont tu te gouvernes,
Les moindres écots des tavernes
Te plaisent plus cent mille fois
Que ne font les échos des bois.
Et à moi aussi !

Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, auquel venait de s'attacher Faret, était connu familièrement sous le nom de Cadet-à-la-Perle, parce qu'il était le cadet de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et qu'il portait depuis son enfance une grosse perle attachée à l'oreille. Il avait à peine vingt-trois ans, aimait la bonne chère et la société joyeuse des bons vivants, libertins, goinfres et biberons. D'un caractère aventureux et guerrier, après s'être signalé à la bataille de Prague en 1620, il était rentré en France pour combattre les Huguenots, et il s'était distingué aux sièges de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban et de Montpellier. A son retour à Paris, son premier soin, pour donner carrière à son humeur belliqueuse, fut de défier le fameux duelliste François de Montmorency, comte de Bouteville, dont la réputation de bravoure lui portait ombrage. Il l'aborda en ces termes : « On m'a dit, Monsieur, que vous étiez brave, il faut que nous nous battions ensemble. » Bouteville lui assura que rien ne pouvait lui être plus agréable, et chose assez extraordinaire pour l'époque, aucun des deux adversaires, dans cette rencontre, ne resta sur le carreau. Tels étaient la plupart du temps les motifs plus que futiles de ces duels, qui, sous le règne de Henri IV et les premières années de celui de Louis XIII, coûtèrent la vie à plus de huit mille gentilshommes. Lorsqu'en 1623, Faret fut attaché par ses amis au comte d'Harcourt, cette situation paraissait peu avantageuse, car ce prince n'avait point encore d'établissement qui répondit à sa naissance et toute la maison de Lorraine était en disgrâce. Mais, plus tard Faret eut l'habileté de ménager, grâce à Bois-Robert, entre le cardinal de Richelieu, devenu tout puissant, et le comte d'Harcourt, un rapprochement à la suite duquel ce dernier sut s'élever aux plus hauts emplois par sa valeur et ses grandes qualités.

En 1623, Faret eut bientôt quitté Fontainebleau, où il avait suivi le comte d'Harcourt, et de retour à Paris, il put goûter d'un fromage exquis, que célèbre Saint-Amant avec la conviction d'un gourmet :

(1) Béni soit l'excellent Bilot !
Il nous a donné d'un fromage
A qui l'on doit bien rendre hommage.
O doux cottignac de Bacchus,
Fromage, que tu vaux d'écus !
Je veux que ta seule mémoire
Me provoque à jamais à boire.
Verse laquais !

Ce fromage est digne d'une mention toute particulière, ainsi que le terroir d'où il provient :

Encore un coup mes compagnons
Du beau Denys les vrais mignons,
Sus ! qu'à plein gosier on s'écrie :
Béni soit le terroir de Brie !

Or, tandis que le poète chante, les amis ne perdent pas un coup de dent ; soudain il s'en aperçoit :

Mais pendant que je discours,
Ces goinfres-ci briffent toujours,
Et voudraient qu'il me prit envie
De babiller toute ma vie.
Holà ! gourmands, attendez-moi !
Pensez-vous qu'un manger de roi
Se doive traiter de la sorte ?

Quelle gaîté dans cette pièce, comme on sent l'improvisation ; certainement ces vers ne sont pas sans mérite, la verve y pétille, la touche en est franche et vigoureuse, il y a une vivacité et un entrain ainsi qu'une propriété d'expression qui en font des modèles du genre.

(2) Première partie. — Le Fromage.

Ils coulent de source et sont si naturels qu'au dernier cri : Holà ! poussé par le poète, il semble que l'on assiste à la scène.

Saint-Amant ne se bornait pas à célébrer le fromage, il exerçait sa verve sur des sujets plus élevés, et il s'écriait en l'honneur du comte d'Harcourt, le Cadet-à-la-Perle :

(1) Payen, Maigrin, Butte, Gilot,
Desgranges, Châteaupers et Dufour le bon falot,
Qu'un chacun élise son parrain
Pour trinquer à ce prince lorrain.

Le comte assistait à la fête, c'est ce qu'apprennent les vers suivants :

Il nous permet qu'en liberté
Sans aucun compliment on lui porte une santé,
Buvons donc il nous fera raison,
Car il est l'honneur de sa maison.

Le prince lorrain s'était couvert de gloire à la bataille de la Montagne-Blanche près de Prague en 1620, et avait été en Allemagne, au dire de Saint-Amant à une bonne école :

Etant parmi les Allemans
Où son bras a plus fait que n'ont dit tous les romans,
Il apprit à suivre les hasards
De Bacchus aussi bien que de Mars.

Un si bon maître mérite des serviteurs fidèles, dévoués corps et âme, à la vie et à la mort ; c'est ce à quoi Saint-Amant se hâte de s'engager :

Aussi je veux faire un serment
De vivre désormais pour le servir seulement,
Et verser pour ce prince divin
Plus de sang que je n'ai bu de vin.

Quant au lieu de la scène, il n'est pas difficile à préciser :

(1) Première partie. — Chanson à boire.

Ainsi chantaient au cabaret
Le bon gros Saint-Amant et le vieux père Faret,
Célébrant l'un et l'autre à son tour
La santé du comte de Harcour.
Vivat !

Et le Gros et le Vieux terminaient en chœur la chanson improvisée par ce joyeux Vivat ! en l'honneur du Rond, comme ils appelaient déjà le comte d'Harcourt pour former une confrérie des Monosyllabes. Mais ne suivre ces jeunes littérateurs que dans leurs folles parties de plaisir serait n'examiner qu'un coin du tableau et négliger l'étude de l'ensemble. S'ils aimaient à dépenser largement leur vie dans des parties où Bacchus était plus fêté que Minerve, ils savaient aussi trouver le temps pour des occupations plus sérieuses. Marolles raconte, par exemple, que le 17 avril 1623, il y eut une grande réunion chez Coëffeteau pour le féliciter de son élévation au siège épiscopal de Marseille. Là se trouvaient les abbés de Croisilhes et de Marolles, les sieurs Sirmond, Peletier, Ferrier, Théophile et beaucoup d'autres tels que Saint-Amant et Faret. Théophile était sorti depuis peu de temps de prison, après s'être justifié de l'accusation portée contre lui du crime d'impiété. Le bon Coëffeteau l'engagea à ne plus se commettre avec les moines, usant de ce mot par galanterie à ce que prétend Marolles, et pour être agréable à ses visiteurs, il chargea Théophile de lire son dernier ouvrage. Cette lecture n'ayant pu s'achever dans l'après-dînée, ils revinrent le lendemain dans la maison du faubourg auprès de la porte Saint-Michel, qu'occupait Coëffeteau. Quand Théophile eut terminé, tous témoignèrent le plaisir qu'ils avaient éprouvé et quittèrent le nouveau prélat en parfait état de santé, lui souhaitant toutes sortes de prospérité dans le voyage qu'il était sur le point d'entreprendre pour entrer en possession de son siège épiscopal. Mais trois jours plus tard, ils apprirent avec stupéfaction et douleur que Coëffeteau était mort subitement, et ils se rendirent à son enterrement qui eut lieu dans l'église du grand couvent des Jacobins, la veille du jour où il devait partir pour Marseille.

Faret avait été chargé par Coëffeteau mourant, d'après une lettre de Malherbe, de continuer son Histoire romaine. Faret en fit une partie et la communiqua au vieux poète qui l'en félicita en

l'exhortant à continuer. Il lui représenta néanmoins, qu'il serait encore mieux pour lui d'écrire l'histoire de France, « histoire qui jusqu'ici avait été si malheureusement traitée. » Faret, ayant été sur ces entrefaites, choisi comme secrétaire par le comte d'Harcourt, n'acheva point l'histoire romaine et ne commença point celle de France.

Un autre grand centre de réunions littéraires en 1623, était la maison de Marie de Jars, demoiselle de Gournay, la fille d'alliance de Montaigne, que ne dédaignaient pas de fréquenter les plus grands personnages, les cardinaux du Perron et de Richelieu, l'évêque de Nantes Philippe de Cospéan, celui de Poitiers Jean de la Rocheposai, le futur chancelier Séguier et beaucoup de magistrats. La bonne demoiselle comptait parmi ses meilleures connaissances La Mothe Le Vayer, le prieur François Ogier, prédicateur célèbre, Charles Ogier, son frère, voyageur intrépide et ardent latiniste, qui écrivit en latin le récit de ses excursions aux Pays du Nord de l'Europe, les frères Habert, Cérisay, Malleville, l'Estoile, Bois-Robert, Colletet, Revol et les autres habitués de la grande chambre de Marolles. Le bon abbé était un des préférés de la vieille demoiselle qui le voyait souvent à l'hôtel de Nevers, chez Madame la duchesse de Longueville ou chez Madame la comtesse de Soissons. « Si je ne me trompe, dit-il dans ses mémoires, elle me faisait l'honneur de me mettre au nombre de ses meilleurs amis. »

Ainsi, dans les fêtes de la cour, les réunions joyeuses et les assemblées littéraires, s'écoula d'une manière agréable pour Saint-Amant l'année 1623.

CHAPITRE IV

Saint-Amant à Paris et en mer, 1624-1627.

L'année 1624 fut pénible pour Saint-Amant car dans les premiers mois, en mars, il perdit un de ses amis les plus chers, Molières d'Essertines, assassiné, à ce que rapporte Sorel, par les gens auxquels il avait accordé sa confiance, et, dans les derniers mois, le 18 novembre, son vieux père âgé de 73 ans qui était demeuré fidèle au calvinisme, puisque son acte d'inhumation figure sur le registre des protestants. (1) Saint-Amant, obsédé par la fin tragique de Molières d'Essertines, exprima l'état de tristesse de son âme dans le poème « Les Visions, » qu'on accueillit avec autant de faveur que « La Solitude. » Faret dans la Préface de 1629 écrit : « Quel courage assez hardi pourrait ouïr réciter ces Visions mélancoliques, dont le titre seul a je ne sais quoi d'effroyable, sans frémir d'horreur ! » Il faut remarquer l'expression « réciter, » qui prouve bien qu'avant 1629, Saint-Amant n'avait fait imprimer aucun recueil complet de ses poésies, et qu'il se contentait de les communiquer verbalement aux réunions littéraires si fréquentes alors. C'était, du reste, bien suffisant pour asseoir sa réputation, d'après les vers suivants de l'auteur des « Exercices de ce temps » attribués à Courval-Sonnet :

Ménard, Gombaut, Hardy, Malherbe, Saint-Amants
Tenus pour demi-dieux chez tous les courtisans,
Avec combien d'efforts d'une luisante flamme,
Elancez-vous en haut les mouvements de l'âme ?

(1) D'après l'acte cité par M. O. Le Vaillant de la Fielle. Les Verreries, etc.).

Au début des Visions[1] le poète se plaint de ses souffrances cruelles, et lorsqu'il appelle le sommeil pour faire trêve un instant à ses amères pensées :

Un grand chien maigre et noir, se traînant lentement,
Accompagné d'horreur et d'épouvantement,
S'en vient toutes les nuits hurler devant ma porte,
Redoublant ses abois d'une effroyable sorte.

Réveillé en sursaut, transi de frayeur, un horrible cauchemar continue de le poursuivre :

La lune, dont la face alors resplendissait,
De ses rayons aigus une vitre perçait,
Qui jetait dans ma chambre, en l'épaisseur de l'ombre,
L'éclat frais et serein d'une lumière sombre,
Que je trouvais affreuse, et qui me faisait voir
Je ne sais quels objets qui semblaient se mouvoir.

La clarté du matin, elle-même, ne parvient pas à dissiper son malaise et ses inquiétudes :

Cet astre qu'on réclame avec tant de désirs
Et de qui la venue annonce les plaisirs,
Ce grand flambeau du ciel, ne sort pas tant de l'onde
Pour redonner la grâce et les couleurs au monde,
Avec ses rayons d'or si beaux et si luisants,
Que pour me faire voir des objets déplaisants.
Sa lumière, inutile à mon âme affligée,
La laisse dans l'horreur où la nuit l'a plongée ;
La crainte, le souci, la tristesse et la mort,
En quelque lieu que j'aille, accompagnent mon sort.

Lui, qui aime tant les fleurs, la verdure, la lumière, la chaleur, il reste insensible à toute espèce de séduction des sens, son cœur est glacé :

Ces grands jardins royaux, ces belles Tuileries,
Au lieu de divertir mes sombres rêveries,

(1) Première partie.

Ne font que les accroître et fournir aliment
A l'extrême fureur de mon cruel tourment.
Au plus fort de l'été je n'y sens que froidure,
Je n'y vois que cyprès, encore sans verdure,
Qu'arbres infortunés tout dégouttant de pleurs,
Que vieux houx tout flétris et qu'épines sans fleurs.

La situation lui paraît si malheureuse que rien ne peut soulager sa douleur, pas même :

Les plaisants promenoirs de ces longues allées,
Où tant d'afflictions ont été consolées.

Et c'est en vain qu'il voudrait chercher l'oubli dans l'étude :

Si je prends quelque livre en mon inquiétude,
Et tâche à dissiper cette morne habitude,
Marot, en ses rondeaux, épîtres, virelais,
Le moqueur Lucian et le fou Rabelais,
Se métamorphosant par certains tours magiques,
Ne sont remplis pour moi que d'histoires tragiques.
Ovide en l'Art d'aimer m'épouvante d'abord.

Le charme de la musique est impuissant à le calmer, son luth reste muet sous ses doigts, il a toujours présent à l'esprit l'horrible assassinat de son ami Molières d'Essertines :

Puis, quand il me souvient de l'horrible aventure
Qui mit tout mon bonheur dedans la sépulture,
En y mettant Lysis, et qu'il m'est défendu
De chercher seulement le bien que j'ai perdu,
Je m'abandonne aux pleurs, je trouble tout de plaintes,
Un mortel désespoir me donne mille atteintes,
Et, parmi les tourments qui m'ôtent le repos,
Songeant à ses écrits, je dis à tout propos :
O belle Polyxène ! amante infortunée !
Tu dois bien regretter ta courte destinée,
Puisqu'une telle fin t'interdit d'espérer
Celle des longs travaux qui te font soupirer !

La Polyxène de Molières d'Essertines, un des nombreux romans

parus à la suite de l'Astrée d'Honoré d'Urfé, était une imitation de l'histoire de Daphnide. Le privilège de cet ouvrage dédié à la princesse de Conti, porte la date de 1622, et semble le donner comme complet en ses quatre livres, mais c'est évidemment une erreur, car Saint-Amant ajoute :

O précieux enfant d'une si rare plume !
Beau livre ! grand trésor, mais trop petit volume !
Ouvrage que la mort empêcha de finir.

Le sentiment général croyait si bien que l'ouvrage était resté inachevé, que plus tard, en 1632, il parut en deux volumes : « La Polyxène du sieur de Molières, avec la suite et la conclusion, » par un sieur de Pomerays. La douleur que lui cause la mort de son ami et le regret de la perte de tant de belles œuvres qu'il aurait certainement composées, font que Saint-Amant voudrait tirer vengeance de cet horrible forfait :

Et, m'inspirant au cœur ce que pour allégeance
Lui pourra suggérer une horrible vengeance
Contre cet assassin rempli de trahison
Qui termina ses jours en leur verte saison,
Me mettra dans les mains les plus pesantes chaînes,
Les feux les plus ardents et les plus longues gênes,
Pour en punir ce monstre, et faire un châtiment
Que l'on puisse égaler à mon ressentiment.

Malheureusement cet assassin devait être bien puissant et Saint-Amant sent augmenter sa douleur en voyant « qu'il lui est défendu » de chercher à le châtier. Les amis du poète essayaient de le distraire de ses noires pensées, et parmi eux surtout Pierre Deslandes-Payen, Conseiller à la Cour du Parlement de Paris, magistrat d'un caractère intègre et indépendant qui joua sous la Fronde parlementaire un rôle assez en vue. Deslandes possédait non loin de Paris, à Ruel, une belle maison de campagne, où il recevait souvent ses amis et dont Bois-Robert a laissé une description plus exacte sans doute que poétique, ainsi qu'on va en juger :

Je crois si je voulais décrire
Toutes ces choses que j'admire
Dedans un séjour si parfait,
Que ce ne serait jamais fait.
Cette recherche curieuse
Veut une plume glorieuse,
O qu'elle appartient justement
A ton cher ami Saint-Amant,....
Mais sa triste muse arrêtée
Au souvenir de ses malheurs,
Aujourd'hui n'aime que les pleurs.

Bois-Robert continue longuement sur ce ton et insiste tout particulièrement dans sa description, sur les sources nombreuses et abondantes qui rafraîchissaient ce magnifique domaine. Saint-Amant composa, dans cette belle maison de campagne de Deslandes, une de ses pièces les plus parfaites, « la Pluie » : (1)

Enfin, la haute Providence
Qui gouverne à son gré le temps,
Travaillant à notre abondance,
Rendra les laboureurs contents.
Sus, que tout le monde s'enfuie !
Je vois de loin venir la pluie,
Le ciel est noir de bout en bout,
Et ses influences bénignes
Vont tant verser d'eau sur les vignes,
Que nous n'en boirons plus du tout.

L'ardeur grillait toutes les herbes,
Et tel les voyait consumer
Qui n'eût pas cru tirer des gerbes
Assez de grain pour en semer ;
Bref, la terre en cette contrée,
D'une béante soif outrée,
N'avait souffert rien de pareil
Depuis qu'une audace trop vaine
Porta le beau fils de Climène
Sur le brillant char du Soleil.

(1) Première partie.

Il faut ne jamais avoir vu la campagne, ne pas aimer la nature pour rester insensible à la fraîcheur, à la grâce et au naturel de ces vers. Le poète parle des belles sources du domaine, mais sur un ton différent de celui de Bois-Robert :

Ces pauvres sources épuisées
Qui ne coulaient plus qu'en langueur,
En tressaillent comme fusées
D'une incomparable vigueur ;
Je pense, à les voir si hautaines,
Que les eaux de mille fontaines
Ont ramassé dedans ces lieux
Ce qui leur restait de puissance,
Pour aller, par reconnaissance,
Au devant de celles des cieux.

La dernière stance qui dépeint la joie de la nature entière, ranimée par la pluie bienfaisante, est d'un remarquable effet :

Vois là-bas dans cette campagne
Ces vignerons, tout transportés,
Sauter comme genêts d'Espagne,
Se démenant de tous côtés ;
Entends d'ici tes domestiques
Entrecouper leurs chants rustiques
D'un fréquent battement de mains ;
Tous les cœurs s'en épanouissent,
Et les bêtes s'en réjouissent
Aussi bien comme les humains.

Ce qui caractérise le vrai lyrique, c'est le don d'une observation à la fois particulière et générale, qui lui permet de rendre sous une forme accomplie les aspirations indécises, les sentiments vagues de toutes les âmes, les sensations confuses qui agitent tous les cœurs. Après avoir lu « la Pluie, » qui ne se sent porté à dire : moi aussi, au fort de l'été, quand la campagne en feu réclamait une ondée bienfaisante, j'ai senti, aux premières gouttes qui tombaient des nuages, tout ce qu'exprime le poète.

Tandis que Saint-Amant était en proie à la tristesse et à la mélan-

colie qui lui inspiraient les « Visions », des événements de la plus haute importance se passaient en 1624 à la cour de Louis XIII. Le chancelier de Sillery et son fils de Puysieulx, secrétaire d'Etat, ayant été renversés du ministère, la reine Marie de Médicis profita de cette circonstance pour faire entrer le cardinal de Richelieu au conseil. Elle comptait gouverner par lui et elle ne cessait de presser son fils de se rendre à ses désirs. Presque tous les mémoires du temps insistent sur la répugnance qu'éprouvait le jeune roi pour le cardinal auquel il accorda, dans la suite, toute sa confiance. Fontenay-Marcuil rapporte que Louis XIII, voyant passer Richelieu dans la cour du château, dit tout bas au maréchal de Praslin : « Voilà un homme qui voudrait bien être de mon conseil, mais je ne puis m'y résoudre après tout ce qu'il a fait contre moi. » Comme Marie de Médicis insistait toujours, Louis XIII, d'après le P. Griffet dans l'histoire de ce prince, lui aurait répondu : « Vous ne le connaissez pas Madame ; je le connais mieux que vous, c'est un homme d'une ambition démesurée. » Pour triompher de cette résistance la Reine-mère s'adressa au surintendant La Vieuville qui était alors en grand crédit, et menaça de quitter la cour, si elle n'obtenait pas la satisfaction désirée. « Madame, lui fit observer La Vieuville, vous voulez une chose qui causera infailliblement ma ruine, et je ne sais si Votre Majesté ne se repentira pas un jour d'avoir tant avancé un homme qu'elle ne connaît pas bien encore. Puisque vous exigez de moi cette marque de ma soumission à vos volontés, j'aime mieux hasarder ma fortune que de perdre l'honneur de vos bonnes grâces. » Après cet entretien, le surintendant exposa au roi que résister aux pressantes sollicitations de Marie de Médicis, serait provoquer une nouvelle rupture qui ramènerait le désordre dans le royaume, et il ajouta : « Tout ce que Votre Majesté peut faire, c'est de poser quelques restrictions qui préviendront les inconvénients que cet esprit remuant et ambitieux est capable de causer. » Louis XIII amena en conséquence Marie de Médicis à accepter que le cardinal, n'assistant au Conseil que pour y dire simplement son avis sur les affaires proposées, ne traiterait aucune question dans sa maison avec les ambassadeurs étrangers, qu'il n'y donnerait point d'audience publique et le 29 avril 1624 Richelieu était nommé ministre. Jamais personne ne se montra aussi modeste que lui au début de sa faveur, il affecta comme Sixte-Quint, d'être incapable de soutenir le poids

des affaires publiques. A l'entendre parler, il ne soupirait qu'après la retraite ; sa mauvaise santé s'opposait à ce qu'il put supporter les travaux et les fatigues des premières places, il promettait seulement de se trouver au Conseil quand ses forces le lui permettraient et cela dans l'unique but de témoigner sa parfaite soumission aux volontés du roi. Telles étaient les paroles mielleuses et la modestie affectée de ce ministre dont la vaste ambition éclatait déjà à tous les yeux. « Laissez-le faire, disaient les courtisans, il écartera tous ses rivaux; vous le verrez bientôt seul maître et premier ministre. » Au fond, ils ne se trompaient pas, tels étaient bien les projets de domination de Richelieu, ainsi que le prouve la lettre qu'il adressa le surlendemain de son entrée au Conseil, au Père Joseph du Tremblaye, Provincial des Capucins, alors à Orléans où il tenait le chapitre de son Ordre : « Comme vous êtes le principal agent dont Dieu s'est servi pour me conduire dans les honneurs où je me vois élevé, je me sens obligé de vous en mander les premières nouvelles et de vous apprendre qu'il a plu au roi de me donner la charge de son premier ministre, à la prière de la reine ; mais en même temps je vous prie d'avancer votre voyage et de venir au plus tôt partager avec moi le maniement des affaires ; il y en a de pressantes que je ne veux confier à personne, ni résoudre sans votre avis. Venez donc promptement recevoir les témoignages de toute l'estime qu'a pour vous, le cardinal de Richelieu. » Une des plus pressantes affaires pour Richelieu, était d'assurer sa prééminence sur les autres membres du Conseil ; dès la première séance, il fit régler qu'il aurait sa place vis-à-vis du cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, et au dessus du connétable. Le surintendant La Vieuville, qui cependant lui avait prêté la main pour s'élever au pouvoir, fut le premier écrasé et six mois plus tard, le 12 août 1624, il n'était pas seulement disgracié, mais arrêté au sortir du Conseil et envoyé prisonnier au Château d'Amboise.

L'entrée de Richelieu au ministère ne rendit ni plus triste, ni plus gaie, la cour de Louis XIII. Le 11 février 1625, on dansa en la salle du Louvre un grand ballet fort agréable : « les Fées de Saint-Germain » de l'invention de M. le duc de Nemours, « qui avait en cela des pensées rares, comme il les avait en toutes autres choses, » déclare le bon Marolles. Il est probable que l'abbé exprime ainsi non seulement son opinion personnelle, mais aussi celle de ses contem-

porains, ce qui prouve qu'ils n'étaient certes pas difficiles sur la question de goût et pour s'en assurer il suffit d'en lire le récit. Saint-Amant y contribua par des vers sur « le Sorcier amoureux » : [1]

Plus sorcier que n'est ce bel œil
Qui pourrait tirer du cercueil
Ma vie aux flammes destinée,
Dès que je vois finir le jour
En qualité de feu d'amour,
Je m'en vais par la cheminée.

Le démon qui règne au sabbat,
Où mon cœur prend son seul ébat,
Est l'aimable enfant de Cythère ;
Et pour prouver ce que je di
Ce n'est jamais qu'au vendredi
Que je me trouve à ce mystère.

Là ce petit dieu fait des lois
Qui font trembler même les rois
Dans l'orgueil qui les environne ;
Et par un pouvoir indompté
Forcent jusqu'à ma liberté
De rendre hommage à sa couronne.

Les Fées de la forêt de Saint-Germain, qui avaient inspiré le duc de Nemours, étaient au nombre de cinq et présidaient l'une à la musique, l'autre au jeu, la troisième à la folie, la quatrième aux combats et la dernière à la danse. Chacune d'elles, au dire de Marolles, accomplissait des entrées selon son humeur, et voici le rôle de la première : « Sous la puissance de Guillemine la Quinteuse, dansée par Châlais, il y eut une machine représentant la musique en gros, sous la figure d'une grande femme ayant plusieurs luths pendus autour d'un vertugadin, d'où ils furent décrochés par certains musiciens fantasques qui sortirent de dessous ses jupes ; et comme ils en faisaient un concert, la grande femme dont la tête s'élevait jusqu'aux chandeliers qui descendaient du plafond de la salle, battait la mesure ; puis la musique et les musiciens disparurent insensible-

(1) Première partie.

ment pour faire place à d'autres choses aussi ingénieuses et aussi divertissantes. » Après cette description, il n'est que juste de reconnaître qu'en matière d'inventions théâtrales, la cour de Louis XIII se contentait de peu.

Les fêtes ne détournaient pas le cardinal de Richelieu de ses grands projets politiques. Un de ceux qu'il tenait à réaliser, était le mariage de la jeune sœur de Louis XIII, Henriette de France avec Charles d'Angleterre. En avril 1624, Jacques I, le fils de l'infortunée Marie Stuart, sur le front duquel s'était appesanti le poids trop lourd des trois couronnes d'Ecosse, d'Angleterre et d'Irlande, avait demandé avec l'agrément du Parlement de la Grande-Bretagne, la main d'Henriette pour son fils le prince de Galles. Le surintendant La Vieuville entama les négociations et le cardinal conclut le traité de mariage malgré les cours de Rome et de Madrid, au commencement de 1625, avant la mort de Jacques I arrivée le 27 mars. C'était surtout pour empêcher le surintendant de divulguer le secret des négociations engagées avec l'Angleterre, qu'il avait été emprisonné au château d'Amboise. Dès que Richelieu n'eut plus rien à craindre de son indiscrétion, il le laissa s'échapper et ne s'occupa plus de lui. La mort de Jacques I ne retarda pas la célébration du mariage résolu qui eut lieu à Paris, le 11 mai 1625. Comme Charles I était protestant, on suivit le cérémonial des noces du roi de Navarre et de Marguerite de Valois en 1572. Le duc de Chevreuse, accompagné des ambassadeurs extraordinaires, les comtes de Carlisle et de Hotland, représenta le monarque anglais, en vertu de sa procuration, le cardinal de La Rochefoucauld, Grand Aumônier de France, fit les épousailles et l'évêque de Chartres célébra la messe, assisté des évêques de Bayonne et de Dardanie, comme diacre et sous-diacre. Le 24 mai, le duc de Buckingham vint à Paris chercher la jeune reine et après de belles fêtes, elle partit pour Londres avec le duc et la duchesse de Chevreuse et une nombreuse suite de gentilshommes, d'évêques et d'abbés, au nombre desquels se trouvait Bois-Robert.

Pendant le séjour de Bois-Robert en Angleterre, Saint-Amant lui adressa de Rouen « la Gazette du Pont-Neuf » (1), qui débute par ces vers :

(1) Première partie.

Mon cher Bois-Robert, que je prise
Plus que ma houppelande grise,
Quand l'hiver avec ses glaçons
Sans fièvre donne des frissons,
Je viens d'arriver tout à l'heure
De la ville où Philis demeure,
Et j'apporte en mon souvenir
Bien de quoi nous entretenir.

Le poète narre à son ami sur un ton des plus familiers, les principaux événements de la capitale accomplis depuis son départ. Mais Saint-Amant ne s'était pas rendu seul à Rouen, il y avait été avec un compagnon de route, qui, paraît-il, ne se félicitait pas d'un arrêt à Evreux pendant le cours du voyage, si l'on ajoute foi aux « Imprécations » (1) suivantes :

Si jamais j'entre dans Evreux,
Puissai-je devenir fiévreux !
Puissai-je devenir grenouille !
Puissai-je devenir quenouille !
Que le vin me soit interdit,
Que nul ne me fasse crédit.
Qu'à jamais la guerre civile
Trouble cette maudite ville ;
Que Phébus, qui fait tant le beau,
N'y porte jamais son flambeau !

Certes ces imprécations doivent sortir de la bouche d'un homme bien facilement irritable et accoutumé à donner libre essor à l'emportement de son caractère, eh bien ! le croire serait se tromper, car Saint-Amant ajoute :

Voilà ce qu'une ire équitable
Fit prononcer, étant à table,
De haine ardemment excité
Contre cette infâme cité,
Au plus bénin de tous les hommes
Qui boivent au temps où nous sommes.

Quel était le sujet de cette « ire équitable, » qui transformait ainsi

(1) Première partie.

le caractère du plus bénin des hommes ? quatre vers vont donner le mot de l'énigme :

O bon ivrogne ! ô cher Faret !
Qu'avec raison tu la méprises !
On y voit plus de trente églises,
Et pas un pauvre cabaret.

Cette pointe bien anodine contre les nombreuses églises d'Evreux, est la seule de ce genre, que l'on trouve dans toute l'œuvre de Saint-Amant, et elle ne dépasse pas la mesure de la plaisanterie permise sans encourir le reproche d'impiété. Pourquoi le poète s'était-il rendu à Rouen ? C'était pour participer à une expédition maritime et coloniale, ainsi qu'il nous l'apprend dans une Epître adressée au duc de Retz, au moment de la première impression, en plaquette, antérieure à 1626 de son poème « la Solitude. » L'humeur aventureuse qui l'avait poussé « au sortir des études » comme on l'a déjà vu, vers le Nouveau Monde, et qui paraissait s'être un peu calmée depuis qu'il s'était attaché à la maison de Gondi, venait de reprendre le dessus, et il se sépara de son noble protecteur en ces termes : « Je m'en vais en un voyage où j'aurai le loisir de méditer des choses qui me rendront plus digne que je ne suis à présent de l'amitié dont il vous plaît m'obliger ; et, bien que ce soit vers ces pays où l'on va chercher les trésors, j'ose me promettre que nos vaisseaux n'en rapporteront rien de plus précieux que ce que mes imaginations y auront produit, pourvu que vous m'en donniez le courage. Mais parmi toutes les rêveries qui entretiendront mon esprit dans l'oisiveté de la mer, je vous proteste que je n'aurai rien de si cher ni de si doux que le continuel souvenir de vos rares qualités, et du nombre infini de faveurs dont vous m'avez comblé. »

Depuis le XIVème siècle les marins et les négociants de Rouen et de Dieppe, bien qu'arrêtés un certain temps par la funeste guerre de Cent ans, n'avaient pas cessé de commercer aux côtes occidentales d'Afrique jusqu'en Guinée, or, dès son entrée au ministère une des plus nobles et des plus constantes préoccupations de Richelieu fut de doter la France d'une puissante marine et de florissantes colonies. Pour réveiller l'esprit remuant des marins normands, il les autorisa à la fin de l'année 1625, à former les Compagnies du Sénégal et du

Cap Vert et il leur accorda d'importantes faveurs, une juridiction privilégiée, le droit d'enrôler des volontaires, de faire la presse des mendiants et des vagabonds, la propriété des territoires occupés en Afrique et une souveraineté déterminée sous l'hommage à la couronne. Afin d'encourager la petite noblesse à s'associer à ces entreprises, il était spécifié que les gentilshommes ne dérogeaient ni en servant les Compagnies, ni en prenant une part d'intérêt dans les affaires coloniales.

La Compagnie du Sénégal équipa une flotille qui cingla des côtes de France en Janvier 1626, protégée par une escadre sous les ordres du commandeur de Razilly, un des principaux collaborateurs du cardinal de Richelieu dans l'œuvre du relèvement de la marine française. Cette flotille, sur laquelle était embarqué Saint-Amant, fit voile vers le Sénégal, elle toucha en passant à Lisbonne, ce qui permit plus tard en 1640, au poète d'établir dans le sonnet sur « Arras pris, » un rapprochement de « pourpre, » qui paraît bien étrange entre les eaux du Tage, qu'on appelle Mer de la Paille à cause de leur belle couleur jaune, et les eaux de la Seine :

> Déja des lys sacrés Arras bénit l'odeur ;
> Et d'un éclat divin, la pourpre de la Seine
> De la pourpre du Tage efface la splendeur.

La flotille s'arrêta aux îles Canaries que le poète connaissait déjà, et il en célébra de nouveau à son retour en France le bel aspect dans « La Vigne. » Arrivés sur les côtes d'Afrique, les marins de l'expédition de 1626, fondèrent la ville de Saint-Louis du Sénégal, et les antiques établissements rouennais et dieppois commencèrent à renaître par la création de cet important comptoir.

Pendant les quelques mois que Saint-Amant passa à la mer, il se montra plus occupé de rêveries poétiques que d'idées commerciales et bercé sans doute par les flots de l'océan, il composa le poème « l'Arion, »[1] dédié à Monseigneur le duc de Montmorency, auquel il adresse ces exhortations :

> Grand duc, grand amiral, ornement de la France,
> De qui les hauts exploits surpassent l'espérance

(1) Première partie.

Qu'en tes plus tendres ans tout le monde eut de toi,
Brave Montmorency, de grâce, écoute-moi ;
Ecoute ces accords qu'Arion te dédie ;
Contemple un peu son luth, goûte sa mélodie,
Et, régissant l'état de l'océan gaulois
Sous le joug glorieux de nos augustes lois,
Empêche désormais qu'un dessein si barbare
Qu'est celui que j'exprime en ce style assez rare
Ne naisse dans l'esprit d'aucun des matelots
Que ta charge institue au commerce des flots.

Henri, duc de Montmorency et de Damville, avait été fait Grand Amiral de France à l'âge de dix-huit ans en 1613, et il conserva cette dignité jusqu'en 1627. Richelieu, qui, après la mort de Lesdiguières n'avait voulu confier à aucun grand seigneur l'épée de connétable pour mieux tenir l'armée dans ses mains, désirait également assurer son autorité sur la marine. D'après ses conseils, Louis XIII racheta le 18 mars 1627, à Montmorency la charge de grand amiral, puis il supprima cette dignité comme celle de connétable, et le cardinal reçut le titre de Surintendant Général du commerce et de la navigation. Le généreux duc de Montmorency avait su conquérir le cœur de tous ceux qui « faisaient profession de belles-lettres, » sa bourse leur était toujours ouverte, sa protection toujours assurée ; en 1619, il avait longtemps tenu caché dans son hôtel de Paris Théophile de Viau poursuivi par ses ennemis, et c'est même dans cet asile que ce poète mourut à trente six ans en 1626, des suites des privations endurées dans le cachot même de Ravaillac où il avait été enfermé. Le duc de Montmorency aimait tellement à répandre ses bienfaits que, en un voyage dans la province de Languedoc, dont il était gouverneur, il donna un jour deux cents pistoles à un laboureur, avec lequel il s'était entretenu sans se faire connaître, pour avoir le plaisir de voir un homme heureux.

L'Arion « est bien inspiré à Saint-Amant par son séjour à la mer, » et la description du départ du rapsode grec est d'une vérité saisissante :

Il s'apprête à partir du rivage latin,
Pour s'en aller en Grèce achever son destin,
Use de diligence à chercher un navire
Qui tende à la contrée où son dessein aspire ;

En trouve un de Corinthe à cela préparé,
Serre son luth d'ivoire en son étui doré,
Prend congé, non sans pleurs, bien qu'entremêlés d'aise,
De ses plus chers amis, les embrasse, les baise,
S'embarque en leur présence, et, par un long adieu,
Témoigne du regret d'abandonner ce lieu.
On lève aussitôt l'ancre, on laisse choir les voiles,
Un vent frais et bruyant donne à plein dans ces toiles ;
On invoque Thétis, Neptune et Palémon,
Les nochers font jouer les ressorts du timon,
La nef sillonne l'eau, qui, fuyant sa carrière,
Court devant et tournoie à gros bouillons derrière.

Avec le talent d'un peintre, Saint-Amant retrace ce qui a frappé ses yeux. L'art de la peinture est un des éléments de son inspiration : « Je dirais encore qu'il est presque impossible de faire d'excellents vers, à cause de l'harmonie et de la représentation, sans avoir quelque particulière connaissance de la musique et de la peinture, tant il y a de rapports entre la poésie et ces deux autres sciences, qui sont comme ses cousines germaines. » S'il fait de cette manière et en peintre de la poésie pour les yeux, en musicien il charme l'oreille, surtout par la richesse des rimes et la coupe harmonieuse du vers, ce sont là les qualités de l'invocation à Phébus de « L'Arion » :

O ! le plus beau des dieux, et le plus adorable,
Toi qui, par ta valeur, aux mortels favorable,
Fis que l'affreux serpent expira sous tes coups,
Hélas ! prends soin de nous.

Phébus, que les neuf Sœurs reconnaissent pour maître,
Prince de la lumière, à qui tout doit son être,
Grand et non pareil astre aux flamboyants cheveux,
Sois propice à nos vœux.

Suprême déité dont les sacrés oracles
Dans le temple de Delphe annoncent des miracles,
Seul arbitre du temps, qui sans toi ne peut rien,
Travaille à notre bien.

Dissipe la fureur de ces noires tempêtes,
Que le malheur prépare à foudroyer nos têtes ;

Et, pour nous retirer de la nuit du tombeau,
Prête-nous ton flambeau.

Nous sommes bien certains qu'Eole te révère ;
Si ta faveur l'ordonne, au lieu d'être sévère,
Il montrera pour nous autant d'affections
Que pour ses Alcyons.

Il calmera les flots que son sceptre gouverne,
Enchaînera Borée au fond de sa caverne,
Et laissera courir Zéphire seulement
Sur ce vaste élément.

En terminant l'Arion, Saint-Amant célèbre les succès de Montmorency :

Invincible héros, dont la valeur m'étonne,
Reçois ces nouveaux fruits que ma muse te donne ;
Estime-les un peu, prends-y quelque plaisir :
C'est le plus beau loyer où butte mon désir ;
Et cependant la Gloire, ordonnant à ma plume
De peindre tes vertus en un parfait volume,
Portera ton renom célébré dans mes vers,
Plus haut que le flambeau qui dore l'univers.
Enfin toute la France à ton bras obligée,
Au sortir des travaux qui l'ont tant affligée,
Fera mille souhaits pour ta postérité,
Et, désirant bien moins que tu n'as mérité,
Chose qu'on voit déjà par une prescience,
Attendra comme moi, non sans impatience,
Que tu sois quelque jour, par la faveur des cieux,
Ce que furent jadis tes illustres aïeux.

De retour en France à la fin de 1626, Saint-Amant après un court séjour à Paris, alla rejoindre à Belle-Isle, où il se trouvait, son cher duc de Retz. Il se mit en route au mois de janvier 1627, mais comme il avait de nombreux amis en Bretagne, il parcourut la province sans se presser, s'arrêtant tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, ainsi que l'apprend le poème « La Vigne » (1) adressé à M. de Pontménard :

(1) Première partie.

Pontménard, que mon âme estime
D'une passion légitime,
Et qui mérite d'être mis
Au rang des plus parfaits amis,
Depuis le jour qu'en la Bretagne,
J'erre de vallon en montagne,
Je n'ai rien trouvé de si beau
Comme ta maison de Coybeau.

Avant d'atteindre Belle-Isle, Saint-Amant se promettait bien de séjourner chez le marquis de Marigny-Mallenoë, gouverneur de Port-Louis, et le plaisir qu'il comptait goûter en sa société n'avait pas peu contribué à le décider à ce voyage, il le déclare lui-même :

Marigny, rond en toutes sortes,
Qui parmi les brocs te transportes,
Et dont l'humeur que je chéris
M'a pu faire quitter Paris.

Toutefois en Bretagne, ce fut à la maison de Coybeau de son ami Pontménard que le poète se trouva le mieux et qu'en janvier 1627, il demeura le plus longtemps. Avec la plus franche gaîté, il explique sa conduite dans « La Vigne » : il se sent retenu à Coybeau :

Non pas pour cette belle vue
Dont le ciel l'a si bien pourvue,
Qu'on dirait qu'il a fait ces lieux
Pour le souverain bien des yeux ;
Non pas pour ces grandes prairies
Que la saison qu'aux Canaries
Mes yeux ont vu régner jadis
Comme en un second paradis
En janvier même rend si vertes
Et de tant de troupeaux couvertes,
Qu'on n'y saurait lequel choisir,
Ou du profit ou du plaisir.

Ce qui captive le voyageur, c'est un coteau si bien exposé au soleil que le raisin y mûrit à souhait et produit un vin délicieux. Tout

autre motif ne saurait si bien l'enchaîner, qu'on sache qu'il reste non pour la beauté de Coybeau,

Mais bien pour ce coteau de vigne
Qui seul est de ma muse digne,
Et que je veux si bien louer,
Que Bacchus le puisse avouer.

Alors, il appelle tous les amis qu'il voudrait voir groupés autour de lui pour célébrer les heureux produits de ce vignoble admirablement situé :

Ha ! brave baron de Saint-Brice,
Pour honorer un tel caprice
Qui m'éveille la verve ainsi,
Que n'es-tu maintenant ici ?

Ce n'est pas le seul qui manque, mais aussi Gilot favori de Bacchus, le grand et hardi Chassaingrimont de la maison de Pot, gouverneur de Briône, le joyeux Belot, le brave Maricourt, franc Picard à la rouge trogne, Brun de Dôle, Bardin, futur académicien, Grand-Champ, habile videur de verres, le courageux Butte, La Motte toujours porté à crier : Masse ! Châteaupers au nez à crocheter les bouteilles, le :

Cher compatriote de Lâtre, (1)
Humeur que mon âme idolâtre,
Homme à tout faire, esprit charmant,
Pour qui j'avoue être Normand,

enfin le plus chéri de tous :

Jeune portrait du vieux Silène,
Grand buveur à perte d'haleine,
Chère rime de cabaret,
Mon cœur, mon aimable Faret.

Mais la mort a déjà porté ses ravages dans les rangs de cette ardente troupe de jeunes gens avides de plaisir et de folie, trois des

(1) On trouve quelques poésies de De Lastre (Chants royaux) et une Ode dans « le Cabinet des Muses. » Paris, 1619.

meilleurs manquent à l'appel, et sur un ton dont le poète s'efforce de voiler la mélancolie sous une apparente gaîté, il s'adresse à ses amis disparus :

Théophile, Bilot, Molière,
Qui dedans une triste bière
Faites encore vos efforts
De trinquer avecques les morts.

Pourquoi Saint-Amant voudrait-il sentir autour de lui dans cette belle maison de Coybeau tous ceux qu'il vient de passer en revue et dont il regrette l'absence ?

Fameux buveurs, troupe fidèle,
Tous ensemble je vous appelle
Dans ces lieux de pampre couverts,
Pour m'aider à chanter ces vers :

Que sous les climats froidureux
Les peuples sont bien malheureux
De n'avoir aucun cep de vigne !
Tout plaisir leur est interdit ;
Le ciel en tout temps leur rechigne,
Et la nature les maudit.

Ils profanent le cabaret ;
De l'eau bouillie au vin clairet
Le fade goût on y préfère ;
Quand on y boit on est transi,
Et l'on n'y saurait jamais faire
Rubis sur l'ongle, comme ici.

Aussi Saint-Amant termine son poème en assurant Bacchus qu'il lui restera toujours fidèle, on sent que cette promesse part du cœur et il n'y a pas lieu de craindre qu'il l'oublie :

Père, aussi tant que je vivrai,
De tout mon cœur je te suivrai,
Je t'en fais ici la promesse,
Et jure par ces cervelas
Que, pour mon bâton de vieillesse,
Je ne veux rien qu'un échalas.

Après de nombreuses stations chez tous ses amis de Bretagne, et principalement à Port-Louis auprès du marquis de Marigny-Mallenoë, Saint-Amant, au printemps de 1627, arriva à Belle-Isle au moment où le duc de Buckingham prenait l'initiative d'une lutte entre la France et l'Angleterre en saisissant, sous prétexte de piraterie, des bâtiments de commerce français.

CHAPITRE V

Saint-Amant à Belle-Ile et au Siège de La Rochelle 1627-1628

Le duc de Retz, en se rendant à Belle-Isle, était passé à Prinçay, et l'évêque de Nantes, Messire Philippe de Cospean, avait manifesté ses regrets de ne pas voir Saint-Amant parmi les gentilshommes de sa suite. Lorsque le poète, après avoir suffisamment « en la Bretagne erré de vallon en montagne » comme il le dit dans « la Vigne, » eut rejoint, au printemps de 1627, son protecteur dans son magnifique château de Belle-Isle-en-mer le duc lui fit connaître le bon souvenir du prélat. Profondément touché de l'intérêt que lui portait ce digne évêque, Saint-Amant s'empressa de lui dédier « Le Contemplateur » : [1]

Vous qui gardez d'un soin si doux
Le cher troupeau de votre maître,
Lui donnant, en dépit des loups,
Le pain sacré de grâce à paître ;
Vrai ministre d'état du ciel,
Cœur débonnaire, homme sans fiel,
Qui vivez comme font les anges,
Et méritez qu'en chaque lieu
On vous fasse part aux louanges
Que vous-même rendez à Dieu ;

(1) Première partie.

Vous, dis-je, qui, daignant chérir
Les nobles travaux de ma muse,
Avez voulu vous enquérir
A quoi maintenant je m'amuse ;
Je vous le veux dire en ces vers,
Où d'un art pompeux et divers
Je ferai briller mes pensées ;
Et crois que les plus grands censeurs
Les verront si bien agencées,
Qu'ils en goûteront les douceurs.

Le Contemplateur peut être considéré comme une des bonnes pièces de Saint-Amant, soit comme inspiration, soit comme forme ; il n'y a pas une pensée à retrancher, et peu d'expressions à reprendre. Cette perfection relative si rare au commencement du XVIIème siècle, explique les éloges du bon Faret, qui, cependant se laisse emporter un peu loin dans la voie de l'admiration : « Ce divin Contemplateur, dit-il, qui ne peut être assez dignement loué que par celui même qu'il loue, je veux dire par ce grand et saint prélat à qui il est dédié, n'est-ce pas une sublime leçon de la plus parfaite sagesse et de la plus haute philosophie chrétienne et morale ? Lorsqu'il veut être sérieux, il semble qu'il n'ait jamais hanté que des philosophes, et, quand il veut relâcher son style dans la liberté d'une honnête raillerie, il n'est point d'humeur si stupide qu'il ne réveille, ni si sévère dont il ne dissipe le chagrin et à qui il n'inspire de subtils sentiments de joie. Son esprit paraît sous toutes les formes, et c'est une chose admirable, et qui ne s'est peut-être jamais vue, qu'une même personne ait pu en un éminent degré réussir également en deux façons d'écrire qui sont d'une nature si différente et qui semblent si opposées. » Cette dernière observation de Faret est parfaitement juste, on ne serait guère porté à attribuer à la même plume les vers du Contemplateur et ceux de la Vigne, du Fromage, des Cabarets ou du Palais de la Volupté. Cette diversité dans son œuvre prouve que le poète était aussi capable de s'adonner aux sujets sérieux que d'exceller dans les compositions les plus frivoles.

Saint-Amant se hâte d'informer Messire Cospean de son retour auprès de son cher duc de Retz :

Loin, dans une île qu'à bon droit
On honora du nom de Belle,
Où s'élève un fort qui tiendroit
Contre l'Anglais et le rebelle,
Je contente à plein mon désir
De voir mon Duc à mon plaisir,
Sans nul objet qui m'importune,
Et tâche à le garder d'ennui,
Sans songer à d'autre fortune
Qu'à l'honneur d'être auprès de lui.

Dans cette île, le poète assis au sommet d'une roche nue, se laisse entraîner par la rêverie ; ses regards se perdent sur l'immensité des flots qui lui rappellent le déluge au moment où, pour punir la méchanceté des hommes, Dieu brisa les barrières qui retenaient la mer ; puis, voyant passer une colombe à tire d'aile, sa pensée se reporte sur celle qui revint à l'arche comme messagère du pardon divin. Il songe ensuite à la boussole, à cette attraction de l'aimant, de cette pierre dure au possible qui, suivant son expression, fait aux humains honte en l'art d'aimer, mais il s'arrête au souvenir de son protecteur :

Mais ô pourquoi me plains-je ainsi
Du peu d'amitié qui se trouve,
Si ce grand Duc qui règne ici
Pour moi tout le contraire prouve !
Ne reçois-je pas tous les jours
Autant en effets qu'en discours
Des marques de sa bienveillance,
Et n'acquerrais-je pas le nom
Du cœur le plus ingrat de France
Si ma bouche disait que non ?

Alors Saint-Amant décrit la vie heureuse qu'il mène à Belle-Isle dans des stances assez réussies :

Quelquefois bien loin écarté,
Je puise, pour apprendre à vivre,
L'histoire ou la moralité
Dans quelque vénérable livre ;

Quelquefois, surpris de la nuit
En une plage ou pour tout fruit
J'ai ramassé mainte coquille,
Je reviens au château, rêvant,
Sous la faveur d'un ver qui brille
Ou plutôt d'un astre vivant.

O bon Dieu ! m'écriai-je alors,
Que ta puissance est nonpareille
D'avoir en un si petit corps
Fait une si grande merveille !
O feu qui, toujours allumé,
Brûles sans être consumé !
Belle escarboucle qui chemines,
Ton éclat me plaît beaucoup mieux
Que celui qu'on tire des mines,
Afin d'ensorceler les yeux !

Voilà les vers de Saint-Amant qui motivaient cette appréciation de Faret : « Cette chaleur que les anciens ont appelé génie, ne se communique qu'à fort peu d'esprits, et ne se fait principalement remarquer qu'aux descriptions, qui sont comme de riches tableaux où la nature est représentée : d'où vient que l'on a nommé la poésie une peinture parlante. Et de fait, comme elle est le plus noble effort de l'imagination, on peut dire aussi que son plus noble chef-d'œuvre est celui de bien décrire. Il ne faut voir que les vers de M. de Saint-Amant pour connaître qu'il a pris dans le ciel plus subtilement que Prométhée ce feu divin qui brille dans tous ses ouvrages. Néanmoins, cette ardeur d'esprit et cette impétuosité de génie qui surprennent nos entendements et qui entraînent tout le monde après elles ne sont jamais si déréglées qu'il n'en soit toujours le maître. Son jugement et son imagination font un si juste tempérament et sont d'une si parfaite intelligence, que l'un n'entreprend rien sans le secours de l'autre. » Peut-être ne trouvera-t-on pas ces expressions d'un ami trop élogieuses, après les deux stances suivantes :

Tantôt, saisi de quelque horreur
D'être seul parmi les ténèbres,

Abusé d'une vaine erreur,
Je me feins mille objets funèbres ;
Mon esprit en est suspendu,
Mon cœur en demeure éperdu,
Le sein me bat, le poil me dresse,
Mon corps est privé de soutien,
Et, dans la frayeur qui m'oppresse,
Je croi[illegible]oir tout, pour ne voir rien.

Tantôt, délivré du tourment
De ces illusions nocturnes,
Je considère au firmament
L'aspect des flambeaux taciturnes ;
Et, voyant qu'en ces doux déserts
Les orgueilleux tyrans des airs
Ont apaisé leur insolence,
J'écoute, à demi transporté,
Le bruit des ailes du Silence,
Qui vole dans l'obscurité.

Ces derniers vers justifient les précédents éloges de Faret et même les phrases suivantes : « Notre ami peut se vanter d'avoir toutes les grandes qualités requises à un vrai poète. Ses inventions sont hardies et agréables ; ses pensées sont hautes et claires ; son élocution est nette et vigoureuse, et, jusques au son et à la cadence de ses vers, il se trouve une harmonie qui peut passer pour sœur légitime de celle de son luth. Lorsqu'il décrit, il imprime dans l'âme des images plus parfaites que ne font les objets mêmes, il fait toujours remarquer quelque nouveauté dans les choses qu'on a vues mille fois. » Souvent Saint-Amant assiste au lever du soleil, et voyant ressusciter, pour ainsi dire, l'astre qui distribue la chaleur et la vie à l'univers, sa pensée envisage la rédemption de « l'humaine race, » et après une allusion au Tableau du Jugement dernier de Michel-Ange, ce « fameux peintre romain, » il consacre des stances vigoureuses à la description de la catastrophe qui rejettera notre globe dans le néant. Il se laisse aller à ses rêveries, car il sait que rien à Belle-Isle ne lui manquera :

Trouvai-je au retour couvert mis,
J'entretiens mon Duc à la table,

En tant comme il me l'est permis,
De quelque propos délectable ;
Je le fais rire de ma peur,
Je lui dis quel spectre trompeur
J'ai cru s'être offert à ma vue,
Et, pour noyer tout mon souci,
Sur un grand verre je me rue,
Où le vin semble en rire aussi.

Si le duc et son poète riaient à leur aise de ces terreurs imaginaires, ils avaient aussi de plus sérieux sujets d'entretien qui devaient entraîner le brusque retour de Saint-Amant à Paris. (1) Une rupture menaçait d'éclater entre les couronnes de France et d'Angleterre, l'orgueilleux duc de Buckingham était mécontent de s'être vu congédié par Richelieu ; pour se venger du cardinal, il fomentait des troubles parmi les protestants français et il se préparait à une guerre maritime :

Tantôt, sur le bruit que l'Anglois
Une visite nous prépare,
Nous projetons tous les exploits
De quoi la Victoire se pare.

(1) C'est entre le mois d'avril et le mois de septembre de cette année 1627, que se place un des incidents les moins connus de la vie de Saint-Amant et qu'il a, on le comprendra facilement, passé sous silence. Malheureusement les documents qui restent ne laissent aucune incertitude sur le rôle peu honorable qu'il a joué un instant vis-à-vis de sa propre famille.

Pour expliquer cet incident, on est obligé de revenir un peu en arrière. Son père, Anthoine Girard mort, nous l'avons vu, le 18 novembre 1624, avait été l'associé, dans l'exploitation de la verrerie de Rouen, de Jean et Pierre d'Azémar, fils de Thibault d'Azémar, Ecuyer, sieur de Colombier et de damoiselle Jeanne Raynne de Saint-Maurice, au diocèse d'Uzès, qui descendaient d'une noble et ancienne famille du Languedoc dont les ancêtres exerçaient l'art de la verrerie depuis deux cent cinquante ans et avaient « les premiers en France trouvé l'invention de travailler en cristal. » Jean et Pierre d'Azémar avaient acheté le 17 janvier 1619 avec le concours d'Anthoine Girard, le privilège du sieur de Garsonnet pour la verrerie de Rouen. Anthoine Girard, associé avec eux pour moitié, avait fourni les fonds : 7,500 livres tournois et une somme de 22,307 livres 17 sols 8 deniers représentant le prix du matériel etc., mais il se réservait, en outre, la vente des produits.

Au mois d'avril 1619, Pierre d'Azémar épousait Anne Girard, fille d'Anthoine et sœur de Saint-Amant. Par ce mariage le poète devenait le beau-frère d'un gentilhomme verrier. Est-ce cette parenté qui lui donna l'idée d'aspirer à son tour à ce titre, en profitant en 1626 de l'expiration du privilège, acquis par le mari de sa sœur, du sieur de Garsonnet pour essayer de le supplanter ? C'est probable ; car une opposition fut formée, au moment de la vérification des lettres du roi Louis XIII des 6 février 1623 et 15 mai 1627,

Tenez-vous donc pour assuré
Que cet ennemi conjuré
Qui tant de faux desseins embrasse
En ce lieu propre à l'en punir
Sera reçu de bonne grâce,
S'il nous oblige d'y venir.

Cette visite des Anglais allait s'accomplir. Le 28 avril 1627, le duc de Buckingham prit l'initiative de la rupture entre les deux couronnes, le gouvernement britannique interdit tout commerce avec la France et saisit les bâtiments et les biens des négociants français. Louis XIII, le 8 mai, répondit par des mesures semblables, et résolu de diriger en personne l'armée qui s'assemblait autour de La Rochelle, le boulevard du protestantisme, il partit, quoique souffrant, de Paris le 28 juin. Malheureusement la maladie l'obligea de s'arrêter le lendemain et de s'aliter à Villeroy. Il donna le commandement de l'armée à son frère Gaston d'Orléans et au duc d'Angoulême, mais, en réalité le véritable chef des préparatifs pour le siège de La Rochelle et l'âme de la résistance contre les Anglais, c'était le cardinal de Richelieu. Payant partout de sa personne, il multipliait ses efforts, donnait des ordres pour garnir les ports, occuper les

qui prolongeaient de douze années ledit privilège, par « Anthoine Girard, sieur de Saint-Amant », et cela, « en conséquence du don qu'il disait lui avoir été fait par Sa Majesté du privilège de ladite verrerie par lettres patentes de Sadite Majesté et du brevet qui lui en avait été expédié le 10 juin 1627, contenant la révocation des lettres obtenues par lesdits d'Azémar ».

Le poète avait compté sans la justice du parlement de Normandie, et la Cour, par deux arrêts des 6 et 18 septembre 1627, rejeta son opposition, le condamna aux dépens et maintint les frères d'Azémar dans leur privilège. On verra que plus tard Saint-Amant essaya sans plus de réussite d'obtenir ce titre de gentilhomme verrier qu'il convoitait au moins autant que la verrerie elle-même, malheureusement alors comme en 1627, il n'obtint aucun succès ; cette dernière resta dans la famille d'Azémar jusqu'en 1664, et probablement jusqu'à la fin du XVII ème siècle..

Nous avons puisé ces intéressants détails dans le livre si curieux et si documenté de M. O Le Vaillant de la Fieffe, déja cité : « Les Verreries de Normandie, les gentilshommes et artistes verriers normands. » On y trouve en effet, un historique complet de la verrerie de Rouen, malheureusement quelques erreurs s'y sont glissées au sujet de Saint-Amant. Le placet adressé au chancelier Séguier ne peut être de 1627, puisque Séguier n'a pris les sceaux qu'en 1633 et n'est devenu chancelier qu'en 1635. Il en est de même pour la pièce, « Le Cidre », qui est de la même époque. Enfin l'épigramme de Maynard ne saurait s'appliquer à Saint-Amant puisqu'elle aurait paru pour la première fois, en 1618, dans « le Cabinet Satyrique » alors que le poète n'avait guère que 23 ans. — (Note communiquée par M. F. Lachèvre.)

points importants de la côte, réunir tous les vaisseaux qu'on avait en France, en emprunter vingt au roi d'Espagne. Sachant que la flotte de la Grande-Bretagne allait mettre à la voile, le cardinal expédia des vivres aux forts de l'île de Ré et ordonna de fortifier Oléron, beaucoup plus riche, où il craignait de voir s'établir Buckingham. Le 20 juillet, la flotte ennemie qui comptait quatre-vingt-dix vaisseaux, moitié de guerre et moitié de transport, arriva en vue de l'île de Ré. Elle portait dix mille hommes de débarquement, sept mille anglais et trois mille réfugiés français revenus d'Angleterre avec le duc de Soubise. Buckingham aborda Ré le 22 juillet 1627, mais le débarquement ne s'opéra pas aussi facilement qu'il se l'était imaginé. Le gouverneur Saint-Bonnet de Toiras avait sous ses ordres près de trois mille soldats d'élite et parmi eux beaucoup de volontaires. Ils chargèrent les Anglais avec furie à la pointe de Semblanceau et les refoulèrent jusque dans la mer. Il fallut le canon des vaisseaux de la flotte pour contraindre les Français à la retraite après avoir perdu quatre cents des leurs et mis hors de combat plus d'un millier d'ennemis. Alors Toiras se replia en bon ordre sur les deux forts de Saint-Martin et de La Prée, qui venaient d'être réparés et bien approvisionnés.

Jean du Caylar de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, est une figure héroïque du XVIIème siècle, qui n'a pas été suffisamment mise en relief. Ce quatrième garçon d'une famille où seules la guerre et la chasse étaient en honneur, fut placé tout jeune en qualité de page auprès du prince de Condé, puis à la Cour de Henri IV. Comme il excellait dans tout ce qui regardait l'art cynégétique, Louis XIII le prit en affection. Il n'y avait personne de son temps qui tirât plus juste que Toiras, et ce talent lui valut la charge de lieutenant de la Vénérie et puis celle de capitaine de la Volière. Mais l'amour de la guerre dominant en lui tout autre passion, il supplia le roi de lui permettre d'acheter une compagnie au Régiment des Gardes. Dès qu'il eût pris possession de cette charge, il montra ses hautes capacités militaires en instruisant et en disciplinant sa compagnie d'abord, puis les régiments placés sous ses ordres d'une manière telle que le marquis de Spinola, qui se connaissait en bravoure, s'écriait un jour avec admiration : « Qu'on me donne cinquante mille hommes aussi bien disciplinés que les troupes que Toiras a formées, et je me rendrai maître de l'Europe entière. »

En 1625, Saint-Bonnet de Toiras s'était distingué dans la première lutte que Richelieu avait soutenue contre les protestants. Le 14 septembre 1625, le duc de Montmorency, grand amiral de France, avait avec l'aide de la flotte hollandaise canonné l'escadre calviniste de Soubise et l'avait forcée de s'échouer à la Fosse de l'Oye dans l'île de Ré. Soubise s'était enfui à Oléron sur une simple chaloupe, mais ayant renfloué ses navires à marée haute, il fut de nouveau battu le 15 et le 16 septembre, et il se réfugia en Angleterre, tandis que Toiras, Saint-Luc et la Rochefoucauld, à la tête de troupes de débarquement contraignaient le fort de Saint-Martin de Ré à capituler. Après la prise de ce fort, Toiras reçut de Louis XIII, qui appréciait sa bravoure et ses qualités d'organisateur, l'important gouvernement de l'île de Ré, et jamais choix ne se trouva plus heureux, car sa prudence, sa valeur et sa conduite rompirent en 1627, toutes les mesures des Anglais, ainsi que le duc de Buckingham l'avoua lui-même.

Le 2 octobre 1627, Louis XIII dont la santé s'était améliorée, arriva au camp devant La Rochelle où les plus grands seigneurs du royaume le rejoignirent. Toiras qui voulait chasser les Anglais de Ré, réclamait à grands cris une descente dans l'île ; c'était une entreprise hardie, on avait à braver non seulement les vaisseaux et les canons anglais, mais encore la mer et les vents. Profitant de l'enthousiasme excité dans le camp par l'arrivée de Louis XIII, Richelieu choisit six mille volontaires, qui s'embarquèrent aux cris de : « Vive le Roy, » et fidèles à leur mot d'ordre : « Passer ou mourir, » pénétrèrent dans Ré malgré les difficultés de la mer et les efforts des ennemis. Parlant dans ses mémoires de cet héroïque fait d'armes, le cardinal s'exprime ainsi : « On voyait dans les visages une telle gaieté, qu'il faut avouer n'être permis qu'à la nation française d'aller si librement à la mort pour le service de leur roi ou pour leur honneur. » Les Anglais, découragés par l'arrivée de cet important secours, abandonnèrent leurs lignes et se disposèrent à se rembarquer, mais Schomberg, qui avait le commandement des volontaires français, les suivit jusqu'à une chaussée étroite où il tomba sur eux si à propos, qu'il leur enleva leur canon, quarante drapeaux et changea leur retraite en une véritable déroute. Cette action coûta la vie à beaucoup de volontaires parmi lesquels on cite le baron de Chantal, père de l'illustre madame de Sévigné. Saint-

Amant parti de Paris pour La Rochelle vers la fin de juillet ou au commencement de septembre, assistait au combat ainsi que l'apprennent ces vers de « l'Albion », poème écrit en 1644, dans lesquels il se montre beaucoup trop sévère pour le soldat anglais dont la défaite était surtout le résultat de l'orgueilleuse incapacité de Buckingham :

Mais le pauvre misérable
M'excusera si je di
Qu'il n'est rien de moins hardi
Dans le péril honorable ;
Je l'ai vu moi-même en Ré
Pâle, tremblant et bourré,
Regagner la plaine bleue
Et laisser avec sa queue
Son vain orgueil déferré.

Après la belle défense de Ré et la retraite précipitée des Anglais, Toiras dont la modestie personnelle était supérieure à la valeur mais qui n'oubliait pas de faire valoir les droits de ceux qui s'étaient distingués sous ses ordres, vint auprès du chancelier de Marillac solliciter des grâces pour ses volontaires. Le chancelier qui connaissait les mauvaises dispositions de Richelieu à l'égard du gouverneur de Saint-Martin parce que ses frères étaient au duc Gaston d'Orléans, crut pouvoir repousser avec dédain les demandes de ce vaillant homme de guerre. « Monsieur de Toiras, dit-il, vous parlez bien haut en faveur de ceux qui vous ont secondé. Vous avez bien servi, mais cinq cents gentilshommes en auraient fait autant que vous s'ils avaient été à votre place. » Ces paroles imprudentes attirèrent à Marillac cette verte apostrophe : « La France serait bien malheureuse, Monsieur, repartit Toiras, si elle n'avait pas plus de cinq cents gentilshommes capables de servir aussi bien que moi ; mais il y a dans le royaume plus de quatre mille hommes en état de tenir les sceaux aussi bien que vous, s'ensuit-il de cela que vous ne deviez pas récompenser ceux dont vous reconnaissez le mérite ? »

Le départ de la flotte anglaise réduisait La Rochelle à ses propres forces, le cardinal de Richelieu jugea que le moment était venu de ramener définitivement à l'obéissance cette dernière citadelle du parti huguenot. Mais pour triompher de la résistance des habitants

il était indispensable de séparer la ville de la mer qui lui rendait des forces après chaque chute. Le 2 décembre 1626, le cardinal commença l'exécution d'un projet conçu depuis quelque temps, celui d'une digue imaginée par deux ingénieurs de Paris, Louis Metzau et Jean Tiriot, qui devait avoir sept cent quarante sept toises de longueur et fermer complètement les avenues du port. La présence des Anglais avait empêché de commencer cette digue, sur laquelle Richelieu comptait pour s'emparer de La Rochelle, ce que Saint-Amant nous apprend par les vers suivants, qu'il écrivait étant encore à Belle-Isle avec le duc de Retz :

(1) Là, suivant les sujets du temps,
Tantôt nous parlons de la digue
Où, vrai prophète, je m'attends
De voir crever la jeune Ligue ;
Tantôt, les cœurs tout réjouis,
Nous célébrons du Grand Louis
L'heur, la prudence et le courage,
Et disons que le Cardinal
Est à la France dans l'orage
Ce qu'au navire est le fanal.

Bien qu'ils puissent paraître flatteurs, ces derniers vers sont très justes ; sans l'activité, l'énergie et la force de volonté de Richelieu, La Rochelle n'aurait jamais été prise. Le cardinal avait à lutter contre les intrigues des grands, contre le mauvais vouloir des chefs, et contre les murmures d'une armée que les longueurs du siège et les souffrances de l'hiver mécontentaient. Le 4 février 1628, Louis XIII, désirant revenir à Paris, délégua son autorité à Richelieu qu'il nomma Lieutenant-Général de ses armées. Le cardinal ne tarda pas à justifier ce titre, dont, tout d'abord, on avait ri au camp; il dressait des plans avec le Père Joseph du Tremblaye, il dirigeait les travaux et conduisait les attaques. Il mettait sa principale confiance dans les hommes d'église, ce qui inspira les vers suivants, dont l'auteur ne jugea pas à propos de se faire connaître, mais où il semble qu'on pourrait retrouver la plume de Saint-Amant :

(1) Première partie. — Le Contemplateur.

Un archevêque est amiral,
Un gros évêque est caporal,
Un prélat préside aux frontières,
Un autre à des troupes guerrières,
Un capucin pense aux combats,
Un cardinal a des soldats,
Un autre est généralissime :
Mais, France je crois qu'ici-bas,
Ton église si magnanime
Milite et ne triomphe pas.

Dans cette épigramme, le poète visait l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Chartres, de Rieux et de Mende, le père Joseph du Tremblaye et le cardinal de La Valette, qui étaient les principaux commandants de terre et de mer, enfin Richelieu lui-même, dont la haute noblesse commençait à redouter l'action, il suffit pour le prouver, de rappeler le mot si connu de Bassompierre : « Nous serons assez fous pour prendre La Rochelle. »

Saint-Amant se trouvait parmi la suite de gentilshommes qui avaient accompagné Louis XIII à Paris, et il avait mis à profit son séjour dans cette ville pour adresser ses hommages à une noble dame qui ne les recevait pas avec trop de froideur. Lorsque le roi au commencement du mois d'avril 1628, manifesta le désir de revenir au camp de La Rochelle, la perspective de ce départ soudain déchira le cœur trop facilement inflammable du poète, et lui inspira une élégie [1] qu'il terminait ainsi :

O malheureux propos ! ô perfide pensée,
Qui ne saurait partir que d'une âme insensée !
Moi, que je vous quittasse, ô mon divin soleil !
Que jamais ma raison approuvât ce conseil !
Non, non ; plutôt Neptune abandonnera l'onde,
Le Destin laissera la conduite du monde
L'ombre fuira le corps, et l'amour le plaisir,
Avant que j'accomplisse un si lâche désir.
Et, combien que la gloire à toute heure m'appelle
Pour aller de mon bras effrayer La Rochelle,

(1) Première partie. — Élégie à une dame.

Ou repousser l'effort des orgueilleux Anglois,
Que l'un de mes aïeux a vaincus autrefois,
Je fais la sourde oreille, et, renonçant aux armes,
Mes yeux trouvent en vous tant d'attraits et de charmes,
Que, quelque mauvais bruit que j'en puisse encourir,
Auprès de vos beautés je veux vivre et mourir.

Bientôt l'épée devait remplacer la plume. Le départ de Louis XIII pour le camp devant La Rochelle était fixé au 10 avril, il ne restait à Saint-Amant que la consolation de manifester les regrets qu'il éprouvait en quittant Paris :

(1) Me dois-je préparer à ce funeste jour
Où, malgré mon ardeur fidèle,
Le destin me contraigne, à la honte d'amour,
A trahir ma déesse et me séparer d'elle ?
Hélas ! je n'y puis consentir,
Et toutefois il faut partir !

Oui, vous le permettrez, ô beaux yeux, je le croi,
Puisque la gloire vous sert d'âme,
Et que vous voyez bien, au milieu de ma foi,
Qu'à suivre le dieu Mars c'est elle qui m'enflamme.
Ainsi vous devez consentir
A me laisser vivre et partir.

Ce départ cruel aura du moins l'avantage de permettre à Saint-Amant de se montrer aussi brave guerrier que poète élégant. Bientôt il reviendra déposer les lauriers, dont il se couronne en imagination, aux pieds de cette belle dame qui, pour un motif si noble, ne saurait lui refuser la permission de partir :

Là, dedans les périls, j'espère en ma valeur,
Que par quelque victoire insigne
Me faisant couronner, en dépit du malheur,
De servir vos beautés je me rendrai plus digne ;
Si bien qu'il vous faut consentir
A me laisser vivre et partir.

(1) Première partie. Sur un départ.

Après l'arrivée de Louis XIII au camp, le seul espoir qui restait aux habitants de La Rochelle était le secours promis par Charles Ier. Le 15 mai, une flotte anglaise sous les ordres de lord Denbigh essaya de ravitailler la ville, mais elle trouva le port fermé par la digue, et la côte si bien gardée de tous côtés que, le troisième jour, elle se retira sans avoir pu porter secours aux assiégés. Malgré cet échec, les habitants persistèrent dans leur résistance désespérée et il fallut continuer le blocus de la place. Pendant que Saint-Amant se trouvait au camp, son haut protecteur le duc de Retz l'avertit qu'un audacieux libraire avait fait imprimer furtivement le poème de « La Solitude ». Le duc avait dû même lui envoyer de Paris un exemplaire de cette publication :

(1) Hélas ! quand je vous vois, mes vers, mes chers enfants,
Vous que l'on a trouvés si beaux, si triomphants,
Errer parmi le monde en plus triste équipage
Qu'un prince malaisé qui marcherait sans page;
Quand je vois vos pieds nus, vos membres mutilés,
Et vos attraits sans pair flétris et désolés
Par l'avare désir d'un infâme libraire,
Qui, sous l'espoir du gain, pour chanter me fait braire,
J'avoue, en la douleur de ma tendre amitié,
Que j'ai de votre état une extrême pitié,
Ou plutôt qu'en tel point j'ai peine à reconnaître,
Vous voyant si changés, que je vous ai fait naître.

Heureusement et c'est ce qui console le poète, « la Solitude » a trouvé aussitôt un généreux défenseur :

O grand, ô rare Duc, qui, prenant leur parti,
M'avez de leur désastre aussitôt averti,
Vîtes-vous sans regret l'honneur de mon étude,
Mon noble coup d'essai, ma chère Solitude,
Ainsi défigurée en ses traits les plus beaux ?

L'indignation du duc doit être telle que Saint-Amant conseille à l'audacieux imprimeur de se tenir à bonne distance :

(1) Première partie. Elégie à Monseigneur le duc de Retz.

Et que, si vous teniez le marau d'imprimeur,
Qui réveilie en mes sens la bilieuse humeur,
Vous lui feriez danser, à l'ombre d'une échelle,
Le branle qu'on prépare aux gens de La Rochelle.

Le poète se rend compte de l'imminence de la chute de l'intrépide cité, et il prend une grave résolution qu'il exécutera dès son retour à Paris :

Ha ! je m'aperçois bien que malgré ma raison,
Qui voulait que mes vers gardassent la maison,
Sans être ravalés aux yeux du populaire,
Il faudra qu'à la fin je me force à lui plaire ;
Que de mon cabinet je les fasse partir,
Que j'endure la presse aussi bien qu'un martyr.

Ce qui le tourmente le plus, c'est la composition de l'encre d'imprimerie, elle ne lui paraît avoir ni la couleur, ni la saveur des doux présents de Bacchus ; il songe avec terreur qu'il faudra :

Qu'on barbouille mon nom, qu'on m'imprime sans boire,
Si ce n'était du jus de l'encre la plus noire ;

Les horreurs de ce supplice ne lui paraissent pas compensées par les avantages à attendre de la publication de ses poésies :

Que je devienne livre, et que mon casaquin
Soit de peau de mouton, ou bien de maroquin ;
Qu'on me crie au Palais comme un auteur insigne,
Que d'un bruit immortel tout le monde croit digne;

Saint-Amant n'a qu'une ambition celle d'être agréable à son Duc, il ne recherche pas d'autre gloire :

Il est bien vrai, mon Duc, mon souverain appui,
Que je ne pense pas qu'il se trouve aujourd'hui
Rien qui puisse ternir ma gloire légitime,
Puisque j'ai le bonheur d'être dans votre estime.

Conservez-y moi donc, soyez mon protecteur,
Et je vous ferai voir, que sans être flatteur,
Publiant vos vertus, je sais rendre le change,
Avec double intérêt, d'une juste louange.

La seule crainte qu'il éprouve, est d'être accusé d'élever trop haut ses prétentions :

Peut-être dira-t-on que je suis bien hardi
D'entreprendre le chant du haut nom de Gondi.

Mais il ne s'arrête pas à cette pensée, la reconnaissance et l'amitié l'emportent sur toute autre considération et il termine son élégie au duc de Retz, en affirmant :

Mais j'aime mieux qu'on voie aux fruits de mon étude
De la témérité, que de l'ingratitude.

Tandis que le poète s'affligeait du malheureux sort de sa chère Solitude et se proposait de veiller lui-même à l'impression de ses œuvres poétiques dès son retour à Paris, le siège de La Rochelle touchait à sa fin. Malgré l'assassinat de Buckingham le 2 septembre 1628, au moment où il allait prendre le commandement d'une expédition sur laquelle les protestants français plaçaient leur dernier espoir, la flotte de la Grande-Bretagne mit à la voile et, le 28 septembre, elle parut devant La Rochelle. Elle se composait de cent quarante vaisseaux portant outre leurs équipages six mille hommes de troupes de débarquement, mais les Anglais trouvèrent les lignes françaises inattaquables, et la côte était gardée à une grande distance. En vain offrirent-ils le combat, lancèrent-ils des brûlots, essayèrent-ils de pénétrer dans le port, la digue résista à leurs attaques et tous leurs efforts vinrent se briser contre les sages mesures prises par le cardinal. Lorsque les assiégés, manquant de vivres, incapables de tenir plus longtemps, virent la flotte anglaise regagner le large, ils demandèrent à traiter. Richelieu exigea d'eux le 29 octobre une capitulation sans conditions, la ville fut démantelée et ses privilèges abolis, toutefois Louis XIII laissa aux bourgeois le libre exercice de leur religion et la jouissance de leurs biens. Le 30 octobre 1628, les

troupes royales entrèrent dans la place, le roi en tête, suivi des maréchaux et du cardinal, dont l'énergique volonté avait triomphé de tant d'obstacles. « La chute de La Rochelle, dit Montglat dans ses mémoires, éclata comme un coup de foudre sur la tête des huguenots et dont ils demeurèrent tout interdits. »

Tout en menant à bonne fin la lutte contre les Anglais et les protestants, Richelieu ne perdait pas de vue l'Italie où de graves événements venaient de s'accomplir. Le 26 décembre 1627, le duc de Mantoue et de Montferrat, Vincent de Gonzague, mourut désignant pour son héritier un prince français Charles de Gonzague, duc de Nevers. Afin d'éviter toute contestation, il avait marié avant sa mort Marie de Gonzague sa nièce et plus proche héritière, encore enfant, au duc de Rethel, alors âgé de dix-huit ans, fils aîné de Charles de Nevers. Le duc de Nevers apprit à Rome, où il se trouvait pour les intérêts de la France, la mort de son cousin ; il partit aussitôt pour se mettre en possession des états de ce prince. Mais l'empereur d'Allemagne, Ferdinand II, et le roi d'Espagne, Philippe IV, voyant avec peine l'établissement d'un prince ami de la France au cœur de l'Italie, lui suscitèrent deux compétiteurs ; César de Gonzague, duc de Guastalla, fort de l'appui des Allemands, revendiqua le duché de Mantoue, et Charles-Emmanuel, duc de Savoie, s'autorisant de prétentions surannées sur le Montferrat, s'unit aux Espagnols pour mettre le siège devant Casal, qui en était la capitale. Richelieu comprenait bien que l'intérêt de la politique française était de soutenir en Italie le duc de Nevers, mais retenu devant La Rochelle, il dut se contenter, tout d'abord, de fournir quelques subsides à ce prince et d'autoriser le marquis d'Uxelles à lever en France un corps de volontaires pour secourir Casal que défendait avec énergie le marquis de Beuvron. D'Uxelles aidé dans sa tâche par Claude de Marolles, organisa une compagnie de gendarmes, merveilleuse à voir d'après ce que rapporte le fils de ce dernier.

L'heureuse fortune de la maison de Nevers comblait de joie le bon abbé de Villeloin, attaché surtout à la fille aînée du duc, Marie-Louise de Gonzague, née en 1612. « Cette jeune princesse se pouvait appeler la gloire des princesses de son âge par la beauté de sa personne et par les excellentes qualités de son esprit, qui croissaient de jour en jour. » Sans avoir le titre officiel de précepteur des enfants de Nevers, l'abbé de Marolles s'était beaucoup occupé de l'éducation

de Charles, duc de Rethel, de Ferdinand, duc de Mayenne, et de leur sœur Marie-Louise, qui, en 1618, avaient eu le malheur de perdre, jeunes encore, leur mère Catherine de Lorraine. Il dit à ce propos : « Je donnais une bonne partie de mon temps à l'entretien de cette jeunesse illustre, et surtout les soirées, où j'essayais de mêler l'utile avec les choses agréables pour exercer leur mémoire et former leur jugement sur divers sujets tirés de l'histoire et de la fable. De là vinrent les petites comédies en prose et en vers que je composai en leur faveur, et j'en mis quelques-unes de Plaute en français, aussi bien que des tragédies de Sénéque et entre autres la Médée et l'Hercule furieux, où il me semble qu'ils trouvèrent de quoi satisfaire leur inclination et leur curiosité. »

Un autre événement d'une très grande importance par ses suites, eut lieu en 1627. Le 4 juin, Mademoiselle de Montpensier, qu'avait épousée à Nantes le 5 août 1626, le duc d'Orléans frère de Louis XIII, mourut en donnant le jour à une princesse qui devait être Mademoiselle de Montpensier, la Grande Mademoiselle. Le mariage de Gaston avait provoqué de nombreuses cabales, son veuvage en produisit d'autres et fut la première cause des malheurs de la Reine-Mère, Marie de Médicis. Après neuf mois passés dans les douceurs d'un hymen tranquille, neuf mois peut-être les plus heureux de sa vie, le jeune prince se trouva de nouveau le centre de mille intrigues ourdies pour le décider à contracter une nouvelle union. Marie de Médicis aurait voulu lui voir épouser une princesse florentine à laquelle elle était attachée par les liens du sang, et dont l'alliance lui laissait l'espérance de garder toujours son pouvoir sur l'esprit de Gaston. Anne d'Autriche désirait ou que son beau-frère ne se remariât pas ou qu'il épousât une archiduchesse sa proche parente. Mais alors les partisans de la maison de Nevers s'efforcèrent de rapprocher le duc d'Orléans de Marie-Louise de Gonzague. La cour, tandis que Louis XIII et le cardinal étaient au camp de La Rochelle, devint un foyer d'intrigues matrimoniales et l'évêque d'Avranches, Vialart, ami et confident de Richelieu, dépeint en ces termes l'agitation des plus hauts personnages : « Je ne saurais mieux les comparer qu'au soleil du printemps, capable d'attirer les vapeurs dans les airs, mais non de les résoudre. L'ardeur et le mouvement de leurs passions ressemble aux efforts d'un torrent impétueux qui déracine les arbres. »

Au lieu de la douceur qui gagne et qui persuade, Marie de Médicis employa le ton absolu et la violence pour rompre tout commerce entre Gaston d'Orléans et Marie-Louise de Gonzague. Elle obtint par ce moyen un résultat opposé à celui qu'elle désirait, les dames de la cour et les jeunes seigneurs s'empressèrent de fournir aux deux amants les occasions de se voir et de se parler. « On les abouchait, dit Madame de Motteville, dans des fêtes publiques, des parties de chasse, des rendez-vous auxquels on donnait un air fortuit, des visites, jusqu'à des rencontres dans les églises sous prétexte de dévotion. » Marie de Médicis en appela à Louis XIII et à Richelieu, mais le cardinal ayant paru manifester une certaine froideur pour la conclusion du mariage de Gaston avec la princesse florentine, la reine-mère se crut jouée par son protégé, son caractère emporté s'enflamma et il la portait à toutes sortes de petits complots, lorsque le roi victorieux et son puissant ministre revinrent à Paris au mois de novembre 1628.

CHAPITRE VI

Saint-Amant en Italie. Le Pas-de-Suze. Son retour à Paris. 1628-1629

La prise de La Rochelle assurait au cardinal de Richelieu la soumission des protestants. Ce succès affermissait d'autant plus la puissance de la royauté que la défaite du protestantisme en France portait un grave échec à la politique de l'Angleterre. Mais ce n'était qu'avec peine, avec mauvaise grâce que la haute noblesse avait prêté son concours, Richelieu voulut lui donner une compensation. Cette compensation fut de soutenir en Italie la cause du duc de Nevers, le père de la charmante Marie-Louise de Gonzague, l'élève chérie du bon abbé de Marolles. Ce prince éprouvait, comme on l'a vu déjà, les plus grandes difficultés pour se mettre en possession de son héritage du Mantouan et du Montferrat. La perspective d'une intervention armée en Italie séduisait la noblesse, et Louis XIII lui-même, avait manifesté le désir de secourir un prince français, auquel il avait témoigné à plusieurs reprises autant d'amitié que pouvait le lui permettre son caractère froid et peu démonstratif. Richelieu, qui savait combien depuis l'intrigue de Marie-Louise de Gonzague et de Gaston d'Orléans, la cause du duc de Mantoue était peu sympathique à Marie de Médicis, voulut pour ménager les susceptibilités de la reine-mère, épuiser tous les moyens de solution pacifique avant de recourir aux armes. Il désigna deux plénipotentiaires, l'un auprès de l'Empereur, l'autre à la cour de Madrid. Ce fut Guillaume Bautru, comte de Serran,

conseiller d'état ordinaire, introducteur des ambassadeurs chez le roi, qui fut envoyé en Espagne. Bautru plaisait à Richelieu par ses bons mots et ses fines reparties, il avait déjà été chargé d'une mission secrète près de l'Archiduchesse en Flandres, et il s'en était acquitté à la satisfaction de son puissant protecteur. Ce choix paraissait, en outre, une sorte de concession faite à Marie de Médicis, la comtesse de Serran, qui appartenait à la famille de Nogent, étant une des dames d'honneur préférées de la reine-mère.

Bautru, investi de ses hautes fonctions d'envoyé du roi en Espagne, songea immédiatement à s'assurer le concours de son fidèle ami Saint-Amant. Le poète s'était empressé de regagner l'hôtel de Reiz à Paris, pour se remettre des dures fatigues éprouvées au siège de La Rochelle. Ce fut donc sans enthousiasme que Saint-Amant quitta les campements qu'il croyait avoir pris pour l'hiver et le dévouement dont il fit preuve en partant, était d'autant plus méritoire qu'il préparait une édition complète de ses Œuvres, sur le succès de laquelle il comptait beaucoup pour augmenter sa réputation. Il laissa à son ami l'abbé de Marolles le soin de surveiller l'impression de ses poésies et d'obtenir le privilège du Roi alors indispensable, puis au mois de décembre 1628, il suivit Bautru en Espagne. Ne sachant rien refuser à ses amis, ceux-ci abusaient quelquefois de sa complaisance. En cette circonstance, il faut excuser le comte de Serran, en se rendant compte combien à cette époque, dans une ambassade le concours d'un bel esprit qui pouvait s'exprimer d'une façon choisie en diverses langues, était précieux. De plus le renom de Saint-Amant comme poète, solidement établi à la Cour de France, était passé à l'étranger. Très recherché, on se le rappelle dans le monde des précieuses sous le nom de Sapurnius, comme Scarron l'a attesté en souhaitant que ses œuvres aient dans les ruelles, l'estime dont jouissaient :

Les œuvres de Saint-Amant
Au style si rare et charmant,

le séjour de Madrid fut loin d'être agréable au poète ; le formalisme étroit et l'étiquette rigoureuse de la cour d'Espagne lui faisaient vivement désirer son départ, aussi vit-il avec joie Bautru échouer dans sa mission. Le cardinal offrait le dépôt provisoire en main-tierce

des états du duc de Mantoue, jusqu'à ce que la cause des divers prétendants ayant été plaidée devant l'Empereur, le Conseil de l'empire eût rendu un arrêt définitif. Mais en attendant, le marquis de Spinola, lieutenant-général de Philippe IV dans le Milanais, devait lever le siège de Casal et les Espagnols évacuer le Montferrat et le Mantouan. Le comte-duc d'Olivarez refusa dédaigneusement de prêter l'oreille à ces propositions, il prétendit que la France n'avait pas à se mêler des affaires de la péninsule, et il tourna en dérision la menace d'une intervention armée qu'il ne croyait pas possible. Pour occuper Richelieu malgré la prise de La Rochelle, il se fiait beaucoup sur le mouvement, dans les Cévennes et le Languedoc, des protestants dirigés par le duc de Rohan, auquel il fournissait secrètement des secours et des subsides. Sa mission ainsi terminée, Bautru quitta, dans les premiers jours de janvier 1629, l'Espagne à la grande satisfaction de Saint-Amant auquel les fiers hidalgos de la cour de Madrid n'avaient pas plus inspiré de sympathies que la noble personne du premier ministre Olivarez. Seules les lunettes du comte-duc l'avaient vivement frappé. Il manifesta plus tard son impression dans les vers suivants, exacts peut-être, sûrement amusants, mais certainement fort peu respectueux :

(1) En vain Guzman, ce comte-duc,
Qui perd contre nous son escrime,
Gémirait aux coups de ma rime
Comme l'animal de Saint-Luc,
Et s'il venait un jour à lire
Ce que ma verve en pourrait dire
A ses mornes yeux étonnés,
Ses bézicles qui m'ont fait rire
D'effroi lui tomberaient du nez.

Richelieu fut d'autant plus irrité de la réponse d'Olivarez, qu'il connaissait par ses émissaires secrets la conduite de l'Espagne dans les Cévennes. Aussi avec la promptitude qu'il savait toujours mettre dans ses résolutions, prit-il vite son parti. Il calcula qu'en agissant sur le champ, Casal assiégé par les Espagnols serait secouru avant

(1) Deuxième partie. Le Passage de Gibraltar.

le 15 mars, et que l'armée de secours pouvait avoir repassé les Alpes avant la fin du mois d'avril. Ayant ainsi mâté les Espagnols et enchaîné l'ambition du vieux duc de Savoie Charles-Emmanuel, il se trouverait bien plus libre pour écraser le duc de Rohan dans les Cévennes et terminer la lutte politique contre le protestantisme.

Pour réaliser ce plan la rapidité était le principal facteur. Le cardinal savait que pour une guerre en Italie, il pouvait compter sur la bonne volonté de la noblesse. Il poussa à l'extrême l'entrain des gentilshommes, en faisant dire par Louis XIII que passer les Alpes au cœur de l'hiver serait une action chevaleresque, qui, par la difficulté vaincue, dépasserait le mérite des plus belles expéditions des Romains. Ce serait, du reste, une erreur profonde de considérer le cardinal même au plus fort de sa lutte contre les Grands, comme un ennemi de la noblesse, au contraire M. Rambaud, dans « l'Histoire de la Civilisation française », fait ressortir que Richelieu malgré tout resta gentilhomme, favorable aux gentilhommes, et qu'il garda tous les préjugés de sa caste. S'il voulait par dessus tout faire prédominer l'autorité royale, dont il était plus que le roi le réel dépositaire, il n'eut jamais l'idée de combattre, pas même d'amoindrir les privilèges seigneuriaux et féodaux qui ne lui portaient point ombrage. Malgré les remontrances acrimonieuses de Marie de Médicis, qui affectait toujours de craindre pour la frêle santé de Louis XIII, les préparatifs de départ furent poussés avec la plus grande célérité et la cour se trouva en état de partir le 15 janvier 1629. Par un froid des plus rigoureux, le roi s'éloigna de Paris à la tête des gentilshommes qui formaient une sorte de garde particulière, sous le nom d'enfants perdus ou volontaires.

Saint-Amant arrivait à peine de Madrid lorsqu'eut lieu ce départ du roi. Il courut auprès de son Duc de Retz pour l'assurer comme toujours de son complet dévoûment. Puis il lui annonça son intention de prendre part à la campagne d'Italie, et il sollicita de sa bonté des lettres pour le maréchal de Créqui, qui, avec Schomberg et Bassompierre, était à la tête de l'armée. Charles de Blanchefort de Créqui, sur lequel on aura l'occasion de revenir, avait reçu le bâton de maréchal de France en 1622, il était le gendre du duc de Lesdiguières et se trouvait allié à la famille de Gondi. Saint-Amant, familier de l'hôtel de Retz, pouvait compter sur la protection de ce vaillant homme de guerre, qui, du reste, l'avait vu, ainsi que

Bassompierre, à l'œuvre dans l'île de Ré et à La Rochelle. Le poète rejoignit à la hâte et avec joie le cortège royal. Malgré la rigueur de l'hiver, Louis XIII marchait à grandes journées, il passa par Troyes, Dijon, Châlon-sur-Saône, Mâcon, Lyon, et le 14 février, il arriva suivi du cardinal à Grenoble, où les accueillit une réception enthousiaste. Malgré sa santé délicate, Louis XIII avait hérité du courage de son père le glorieux Béarnais, et il ne se trouvait bien qu'au milieu de ses soldats. L'armée qui avait fait le siège de La Rochelle s'était réunie aux environs de Grenoble ; grâce aux soins du cardinal elle avait reçu de nouveaux renforts, qui la portaient au chiffre alors très considérable de trente-cinq mille hommes de pied et trois mille cavaliers pour la plupart gentilshommes. Dès le commencement de mars, le roi se porta en avant et s'avança jusqu'à l'extrême frontière du Piémont. L'hiver durait encore, mais en cette année 1629, le soleil semblait avoir pris le parti de la France et annoncer de bonne heure le printemps. C'est ce qu'apprend ce gracieux sonnet de Saint-Amant sur l'hiver des Alpes :

(1) Ces atomes de feu qui sur la neige brillent;
Ces étincelles d'or, d'azur et de cristal
Dont l'hiver au soleil, d'un luxe oriental
Pare ses cheveux blancs que les vents éparpillent ;

Ce beau coton du ciel duquel les monts s'habillent,
Ce pavé transparent fait du second métal,
Et cet air net et sain, propre à l'esprit vital,
Sont si doux à mes yeux que d'aise ils en pétillent.

Cette saison me plaît, j'en aime la froideur ;
Sa robe d'innocence et de pure candeur
Couvre en quelque façon les crimes de la terre.

Aussi l'Olympien la voit d'un front humain;
Sa colère l'épargne et jamais le tonnerre
Pour désoler ses jours ne partit de sa main.

(1) Ce sonnet a paru pour la première fois dans l'édition originale de la seconde partie, 1643, mais avec la variante suivante :

Au prix du dernier chaud ce temps m'est gracieux ;
Et si la mort m'attrape en ce chemin de verre
Je ne saurais avoir qu'un tombeau précieux.

Le 4 mars, l'avant-garde française avait atteint Chaumont, dernier village de France. La vallée excessivement étroite au milieu de laquelle se trouvait la limite des deux états, était naturellement défendue par une barrière de rochers, qui la fermait et couvrait la ville de Suze. Louis XIII avait fait demander au duc Charles-Emmanuel le libre passage à travers le Piémont pour aller secourir Casal. Il prenait l'engagement de maintenir ses troupes dans la plus stricte discipline, en même temps qu'il offrait d'acheter à deniers comptants les vivres nécessaires pour nourrir ses soldats dans les états du duc et ravitailler Casal. En échange du service rendu, le roi promettait au duc la remise de Trino, ville forte du Montferrat près du Pô, peuplée de cinq mille quatre cents habitants, et une rente de quinze mille écus payable à perpétuité par les ducs de Mantoue. Charles-Emmanuel ne savait prendre aucune décision. Son ambition inquiète et imaginaire lui faisait faire par jour trois fois le tour du monde, disait Richelieu. Il objectait que ses états seraient ruinés par le passage successif des Espagnols et des Français, que l'armée de Louis XIII ne pouvait y vivre ; cependant il se déciderait à consentir aux désirs du roi, si la France voulait conquérir pour lui le duché de Milan. Il offrait même en plus quelques places des Alpes. En attendant, il avait fait élever à l'endroit où s'ouvrait la gorge étroite et sinueuse appelée le Pas-de-Suze, trois rangs de barricades épaisses, bien garnies de soldats, et ces travaux de défense étaient soutenus de chaque côté par un fort.

Les compagnies d'enfants perdus ou volontaires se composaient, on le sait, presque exclusivement de gentilshommes. Les maréchaux croyaient trop facilement que la France n'était pas capable de fournir une bonne infanterie, et l'on continuait à recruter à l'étranger, en Allemagne, en Suisse surtout, les soldats pour les régiments de cette arme. Il en résultait que les gentilshommes qui, par goût ou par besoin, suivaient la carrière militaire, avaient une existence précaire et ne trouvaient point une condition satisfaisante pour eux. Tous ceux qui étaient sans fortune, tous les cadets de famille devaient attendre dans l'oisiveté, le dénuement même s'ils ne savaient pas s'attacher à une grande maison, que le roi les appelât aux armées. Quand la guerre était résolue, ils s'enrôlaient pour une seule campagne dans la compagnie de quelque puissant personnage, et on les congédiait dès que la saison des combats était finie. Ces explications

serviront à comprendre la vie de Saint-Amant. Pour cette expédition d'Italie, il était entré dans la compagnie que commandait le comte d'Harcourt, de la puissante mais si turbulente maison de Lorraine, le Cadet-à-la-Perle, que l'on connaît déjà. Saint-Amant avait été attiré par la présence de son grand ami Nicolas Faret, qui, depuis quelque temps grâce à Bois-Robert, occupait auprès de d'Harcourt les hautes mais encore bien peu lucratives fonctions de Secrétaire des commandements de ce prince. Au cours de cette guerre d'Italie, l'amitié respectueuse du côté de Faret et de Saint-Amant, pleine de bonhomie du côté du prince, qui devait unir si intimement ces trois personnages, jeta de profondes racines par l'estime réciproque qu'ils conçurent de leur valeur.

Dans la vallée de Suze, les troupes françaises et les soldats de Charles-Emmanuel de Savoie ne pouvaient rester longtemps en présence, séparés uniquement par les barricades élevées comme obstacle au passage de l'armée du roi. Le temps pressait, Louis XIII forma un conseil, et le cardinal réunit tous les avis en faisant ressortir qu'il fallait entraîner Charles-Emmanuel malgré lui. Le grand ministre ajoutait, avec raison, que le duc ne risquerait pas de perdre ses états, dont la France s'était rendue deux fois maîtresse, pour garder aux Espagnols sa parole dont il n'avait jamais fait cas. L'attaque décidée, l'armée se mit en mouvement le 11 mars, et arrivée à une portée de mousquet des barricades, un officier des gardes-françaises alla sommer les troupes du duc de Savoie de faire place au roi de France. Un défi fut la seule réponse reçue. Alors les compagnies d'enfants perdus et de volontaires, ayant à leur tête les maréchaux eux-mêmes Créqui, Schomberg et Bassompierre, s'élancèrent au pas de course, et enlevèrent les barricades en un instant avec cette furie française, à laquelle aucune troupe ne savait résister. Deux régiments ayant gravi les hauteurs délogèrent, soit par le feu de la mousqueterie, soit la pique à la main, les Italiens qui occupaient les forts, et le fameux Pas-de-Suze, considéré comme imprenable, tomba entre les mains des Français. Tous les combattants avaient fait consciencieusement leur devoir, mais parmi les plus intrépides s'étaient signalés le maréchal de Créqui et le comte d'Harcourt. Le Cadet-à-la-Perle avait accompli des prodiges d'audace à la tête de ses braves, et l'avis unanime de l'armée lui attribuait ainsi qu'à ses volontaires la meilleure part du succès. On comprendra

que Saint-Amant n'était pas des derniers à porter aux nues la valeur de d'Harcourt, et l'épigramme suivante qu'il se hâta de composer, rendit les exploits du prince encore plus populaires dans l'armée :

(1) La case d'Austrasie est comme une épigramme ;
De dire en quoi d'abord je le baille au plus fin :
Tout en est bel et bon jusqu'à la vieille lame,
Mais la pointe en est à la fin.

L'action d'éclat des troupes françaises amena la conclusion d'un traité entre Louis XIII et Charles-Emmanuel, signé à Suze trois jours après. Le duc accordait un libre passage à l'armée royale dans ses états, il consentait à la remise provisoire de la citadelle de Suze et s'engageait à ravitailler Casal, moyennant la cession de la ville de Trino et la rente de quinze mille écus sur le Montferrat, qui lui avaient été proposées. Dès que les Espagnols apprirent que les Français avaient pénétré en Italie, ils s'empressèrent de lever le siège de Casal et rentrèrent dans le Milanais. Louis XIII resta encore six semaines à Suze, et le 28 avril 1629, il repassa les monts à la tête d'une partie de son armée afin d'aller achever la soumission des protestants, qui sous la conduite du duc de Rohan toujours soutenu secrètement par l'Espagne, continuaient leur rébellion dans les Cévennes et en Languedoc. Après son départ pour le camp de Privas, où le reste de l'armée devait aller le rejoindre, le cardinal fut investi du commandement supérieur avec sous ses ordres Créqui et Bassompierre. Richelieu chercha à intéresser Charles-Emmanuel à la politique française, mais il ne put rien obtenir de ce prince. Dans son irritation, il commanda de la part du roi une satire à Saint-Amant, contre cet adversaire si difficile à réduire. Ce ministre, dit M. Rambaud, qui se montra plus despote que Philippe-le-Bel et Louis XI, se préoccupa pourtant d'agir sur l'opinion publique. Il aimait à saisir directement le peuple de certains événements et l'on serait sûrement étonné d'apprendre à combien de pamphlets politiques ou autres, il a collaboré plus ou moins directement. L'ordre reçu, Saint-Amant s'empressa d'obéir et écrivit :

(1) Dernier Recueil. Epigramme sur la maison de Lorraine.

(1) Enfin le petit Rodomont
Se voit de nos armes la proie ;
Nous avons détruit le Piémont
Et raflé toute la Savoie.
Ses ongles sont rognés si courts
Qu'à la honte du beau secours
Et de l'Empire et de l'Espagne,
Ce roi des Alpes aujourd'hui
Ne possède aucune montagne
Que celle qu'il porte sur lui.

Il s'est retiré dans un val
Avec une mesquine troupe,
Qui, soit à pied, soit à cheval,
A toujours le malheur en croupe.
Cependant son reste d'orgueil
N'est pas mis encore au cercueil ;
Quelques discours qu'on en fagotte,
Soldats, il faut s'en défier :
Je pense qu'il porte la hotte
Afin de se fortifier.

Pour défendre son peu de bien
Contre le grand sire des Gaules,
Ainsi qu'un chat devant un chien,
Il bouffe et hausse les épaules.
Depuis plus de septante hivers
Il aspirait à l'univers,
Autrement la ronde machine ;
Mais il montre à tous les humains
Que, pour l'avoir dessus l'échine,
On ne l'a pas entre les mains.

Il est certain que ces vers sont pleins d'entrain et de malice, le duc de Savoie étant légèrement contrefait, aussi cette satire plut beaucoup au puissant ministre et à son entourage. Saint-Amant, dont ce n'était pas le genre préféré, en fut peut-être le moins satisfait, car lorsque plus tard, il inséra cette pièce dans le Recueil

(1) Dernier Recueil. Le Gobbin, la pièce comprend sept strophes.

complétant ses œuvres, il sentit le besoin d'expliquer sa conduite et de tenter sa justification. Il n'a écrit, dit-il, que sur l'ordre du roi, et il ne veut pas croire qu'il y ait des personnes assez délicates pour s'offenser d'une pièce de vers, ou assez ignorantes pour ne pas savoir que tout est permis quand on est en guerre. Bien souvent les deux partis disent pis que pendre l'un de l'autre, et lorsque la paix est faite tout se tourne en risée, particulièrement quand on n'a rien dit qui touche le véritable honneur. Pour justifier sa conduite à ses propres yeux, le poète invoque le souvenir de la Grèce antique, « si tout le monde, ajoute-t-il, entendait la raillerie comme il faut, et si à l'exemple d'un Socrate on pouvait se voir jouer par un Aristophane sans en prendre la chèvre, on verrait tous les jours mettre en lumière bien d'autres choses qu'on ne voit pas. » D'après lui, pourvu que tout fut dit et manié avec adresse et discrétion, peut-être que les Aristophanes eux-mêmes serviraient à faire des Socrates.

A la fin du mois de mai 1629, Richelieu prit la route des Cévennes pour rejoindre Louis XIII. Saint-Amant peu soucieux, on sait pourquoi, de combattre les huguenots se hâta de regagner Paris, où il savait trouver bon accueil à l'hôtel de Retz. Dans la force de l'âge, il avait alors trente-six ans, plein de santé et de verve, bon musicien, poète en renom, sachant conter à merveille les exploits chevaleresques de l'armée du Piémont, il était partout bien reçu.

(1) **Le voyant plus frisé qu'un gros comte allemand,**
Le teint frais, les yeux doux et la bouche vermeille,

comme il se dépeint lui-même, les portes des hôtels et des ruelles s'ouvraient toutes grandes devant lui, et l'existence lui paraissait d'autant plus agréable que la table du duc de Retz était des mieux servies.

La faveur qui avait accueilli son premier recueil de poésies était bien de nature à justifier la bonne opinion qu'il avait de lui-même. L'abbé de Marolles, fidèle à sa promesse, avait obtenu pour Saint-Amant à la date du 5 février 1629 le privilège du roi,(2) « l'achever

(1) Première partie.

(2) Ce privilège est donné à Marc-Anthoine « *de Girard* » escuyer, sieur de Saint-Amant et non « *de Gérard* », ainsi qu'on le trouve dans les privilèges postérieurs. (Note communiquée par M. Lachèvre d'après ses éditions originales).

d'imprimer » est du 27 février, et aussitôt l'ouvrage parut sous le titre : « Les Œuvres du sieur de Saint-Amant. A Paris de l'imprimerie de Robert Estienne, pour François Pomeray et Toussaint Quinet. Au Palais, en la grande et petite galerie, 1629. Avec privilège du Roi, in-4° ».

Le premier tirage s'épuisa si rapidement qu'un second devint presque aussitôt nécessaire. Ce fait est indiscutable, des en-tête et des culs-de-lampe différents les distinguent du premier coup d'œil bien qu'ils portent le même millésime. Par exemple, dans l'une et dans l'autre édition se trouve une préface du bon Faret ; quel charmant naturel et quelle délicieuse naïveté dans cet écrit que terminent des éloges sincères décernés par un ami véritable : « L'étroite amitié, dit-il, qui s'est inviolablement conservée entre nous depuis plusieurs années ne saurait, devant de bons juges, rendre ce discours suspect d'aucune flatterie. Je voudrais bien que ce fût ici un lieu à propos de parler aussi bien de la bonté de ses mœurs comme de la bonté de ses œuvres, mon inclination s'étendrait volontiers sur ce sujet. Et combien qu'il m'ait fait passer pour vieux et grand buveur dans ses vers, avec la même injustice qu'on a écrit dans tous les cabarets le nom de Chaudière, qu'on dit qui ne but jamais que de l'eau, si est-ce que, pour me venger agréablement de ces injures, je prendrais plaisir à publier qu'il a toutes les vertus qui accompagnent la générosité. Mais il m'arrache lui-même la plume de la main, et sa modestie me défend d'en dire davantage. » C'est cette modestie plus ou moins réelle qui, après la préface de son ami Faret, détermine Saint-Amant à parler. Dans un Avertissement au Lecteur, comme pour s'excuser d'avoir fait gémir les presses, il redit en prose ce qu'il avait déjà exprimé dans son Elégie au duc de Retz lors de la première impression en plaquette de « la Solitude », vers 1626 : « Le juste dépit que j'ai, dit-il, de voir quantité de petits poètes se parer impudemment des larcins qu'ils ont faits dans les ouvrages qu'on a déjà vus de moi, et la crainte que j'ai eue que quelque mauvais libraire de province n'eût l'effronterie de les faire imprimer sans mon consentement, comme j'en étais menacé, m'ont fait à la fin résoudre à les prévenir, plutôt qu'aucun désir d'acquérir par là de la gloire : encore que, si j'en puis prétendre par mes vers, je ne suis pas si sévère à ma réputation que je ne la veuille faire vivre qu'après ma mort. C'est une philosophie un peu trop

scrupuleuse, et que pas un de tous ceux qui nous la prêchent ne voudrait observer, s'il avait fait quelque chose qui méritât de voir le jour. La louange qu'on nous donne quand nous ne sommes plus au monde nous est fort inutile, puisque nous ne nous en soucions plus ; au contraire, quand nous y sommes, le blâme nous peut servir à l'amendement : de sorte que, si l'on fait bien, il est très raisonnable qu'on en reçoive le salaire durant la vie, et si l'on fait mal, on est encore en état de s'en corriger. » Ce salaire, Saint-Amant le trouvait à juste titre, dans le bon accueil que lui réservaient toujours les meilleures sociétés de Paris comme aussi les réunions les plus légères, car on a vu déjà qu'il était l'hôte assidu de mondes bien différents, ainsi qu'on dirait aujourd'hui.

Un des hôtels que fréquentait le plus assidûment le poète, lorsqu'il ne s'oubliait pas trop au cabaret, était celui de Roger du Plessis duc de Liancourt, marié à Jeanne de Schomberg, fille du maréchal. L'hôtel de Liancourt était situé dans la rue des Marais, au faubourg Saint-Germain, vers la rue des Petits-Augustins. Il possédait un jardin d'une grande étendue et une cour spacieuse. Les vastes bâtiments qui s'élevaient de l'un et de l'autre côté de la cour, en équerre sur un corps de logis placé au fond, étaient décorés d'une architecture dorique en pilastres, avec des roses sur l'entablement. L'hôtel confinait à la maison d'un autre grand ami de Saint-Amant, que l'on connaît déjà, mais d'un caractère bien différent, Vauquelin des Yveteaux. Madame de Liancourt avait offert deux cent mille livres de cette maison et de ses deux jardins, le vieil épicurien, malgré l'importance de cette somme si considérable pour l'époque, ne s'était pas laissé séduire par ces belles propositions.

Saint-Amant se trouvait très honoré de l'amitié des Liancourt et des Schomberg, aussi lorsqu'il dédie au duc une partie de ses œuvres, est-il fier de déclarer que rien à ses yeux ne saurait égaler la gloire qu'il a d'avoir quelque part en l'estime de ces deux nobles familles. Et il avait raison, car voici sans commentaire, un passage assez curieux extrait de mémoires écrits vers la fin du XVIIème siècle : « Le duc de Liancourt était fort considéré dans son temps, non seulement à cause de sa probité exacte et sincère, mais aussi à cause d'une connaissance très judicieuse qu'il avait des belles choses et de l'amour qu'il témoignait pour les beaux-arts, qui sont des qualités toujours très rares dans les grands seigneurs de ces derniers temps,

qui font gloire la plupart de l'ignorance la plus crasse et traitent avec mépris ceux qu'ils croient en savoir plus qu'eux. Ce seigneur bien éloigné de cette impertinente maxime avait assemblé quantités d'excellents tableaux que l'on conserve encore avec soin dans cet hôtel, entre lesquels on estime infiniment un Ecce Homo d'André Salario del Garbo, peintre de Milan, élève de Léonard de Vinci, qui est un tableau sans prix, duquel il y a un grand nombre de copies dans le monde. » Il faut remarquer que ce goût pour les tableaux explique l'affection du duc pour Saint-Amant aussi bon amateur en peinture qu'en musique.

Au physique, le duc de Liancourt passait de son temps pour un des hommes les mieux faits de la cour. Grand, beau de visage, adroit dans tous les exercices du corps, possédant les qualités de l'esprit et du cœur qu'on estime le plus dans le monde, il était, en outre, brave jusqu'à la témérité, ainsi qu'il l'avait montré au siège de La Rochelle, à la tête du régiment de Picardie qu'il commandait. En 1620, à peine âgé de vingt-deux ans, il avait épousé Jeanne de Schomberg âgée elle-même de vingt ans. C'est une des plus nobles et des plus attachantes parmi les nombreuses figures de femmes remarquables que le XVIIème siècle offre à étudier. Dès sa plus tendre jeunesse, la duchesse avait montré, en même temps qu'une solide piété, une ardeur incroyable pour les belles-lettres, les beaux-arts et les sciences les plus abstraites qu'elle apprenait comme en se jouant. Elle joignait à ces connaissances une adresse vraiment merveilleuse pour les ouvrages les plus difficiles de la main, beaucoup de talent pour la peinture et pour les langues étrangères, ainsi qu'une belle facilité pour la poésie française. L'union des deux époux aurait été parfaite, si la duchesse, d'une dévotion excessive, n'avait pas cru trouver un peu trop de dissipation mondaine dans la conduite de son mari. Pour retenir le duc dans son intérieur, elle s'avisa de lui tendre un piège innocent, celui de le lui rendre aimable. Elle avait remarqué que le duc aimait la campagne, les exercices du corps, la liberté, qu'il avait un grand goût pour le mérite de quelque espèce qu'il fût et quelque part qu'il se trouvât. Jeanne de Schomberg résolut de se servir de ces inclinations et de faire du château de Liancourt, aux environs de Paris, une véritable merveille, un séjour enchanté et enchanteur. Elle créa des jardins d'une beauté extraordinaire, ornés de fontaines artificielles, de cascades, de pelouses et de vastes canaux,

en élevant les eaux nécessaires avec un artifice admirable. A force de volonté, elle se rendit capable de dessiner de sa propre main les jardins et les machines, et elle eut l'esprit si inventif qu'on ne voyait rien alors dans le royaume qui put approcher de ce qu'elle avait imaginé. L'aspect, au dire de Marolles, en était féérique, et La Fontaine a écrit dans « Les Amours de Psyché » :

Assemblez sans aller si loin
Vaux, Liancourt et leurs naïades.

Dans les jardins se trouvait tout ce qui était nécessaire pour les exercices du corps et les divers jeux d'adresse, et elle attira dans cet aimable séjour, des gens d'esprit, de bonne humeur, de conversation agréable. Saint-Amant était un des familiers du château, et il ne faut pas s'étonner de voir, malgré sa piété, madame de Liancourt l'accueillir avec faveur. Le poète était bien différent dans sa tenue au salon ou à la taverne, et on n'a pas oublié l'affection toute paternelle que lui portait le vénérable évêque de Nantes Philippe de Cospéan. C'est à Liancourt que Saint-Amant a composé deux belles pièces, l'ode au Soleil levant, et le sonnet, qui suit, sur la Moisson :

(1) Plaisirs d'un noble ami qui sait chérir ma veine
Mélanges gracieux de prés et de guérets,
Rustique amphithéâtre, où de sombres forêts
S'élèvent chef sur chef pour voir couler la Seine.

Délices de la vue, aimable et riche plaine,
On s'en va mettre à bas les trésors de Cérès,
Que l'on voit ondoyer comme un vaste marais
Quand il est agité d'une légère haleine.

L'or tombe sous le fer ; déjà les moissonneurs,
Dépouillant les sillons de leurs jaunes honneurs,
La désolation rendent et gaie et belle.

L'utile cruauté travaille au bien de tous,
Et notre œil satisfait semble dire à Cybèle :
Plus le ravage est grand, plus je le trouve doux !

(1) Troisième partie.

Il est inutile d'insister sur le ton champêtre et naturel de ce sonnet : pourquoi revenir sur une question déjà traitée, et combattre à nouveau l'opinion trop accréditée que le XVIIème siècle ne comprenait pas le charme de la campagne. S'il faut une autre preuve du sentiment de la nature dans la poésie de Saint-Amant, voici quelques strophes de l'Ode au Soleil levant :

(1) Jeune Déesse au teint vermeil,
Que l'Orient révère,
Aurore, fille du Soleil,
Qui nais devant ton père,
Viens soudain me rendre le jour,
Pour voir l'objet de mon amour.

Certes, la nuit a trop duré,
Déjà les coqs t'appellent :
Remonte sur ton char doré,
Que les Heures attellent,
Et viens montrer à tous les yeux
De quel émail tu peins les cieux.

Que penseront de ce début ceux qui persistent à croire que la poésie lyrique manque au XVIIème siècle ? Les dernières strophes sont peut-être, plus gracieuses encore ; l'ode serait, du reste, à citer en entier :

L'abeille, pour boire des pleurs,
Sort de sa ruche aimée,
Et va sucer l'âme des fleurs
Dont la plaine est semée ;
Puis de cet aliment du ciel
Elle fait la cire et le miel.

Le gentil papillon la suit
D'une aile trémoussante,
Et, voyant le Soleil qui luit,
Vole de plante en plante,
Pour les avertir que le jour
En ce climat est de retour.

(1) Suite de la première partie. Le Soleil levant.

Là, dans nos jardins embellis
De mainte rare chose,
Il porte de la part du lys
Un baiser à la rose,
Et semble, en messager discret,
Lui dire un amoureux secret.

C'est ainsi que le poète se laissait aller à vivre, bien accueilli partout, ne se préoccupant pas de l'avenir, et, précurseur de La Fontaine, trouvant que tout marchait à souhait, disait-il :

Pourvu qu'exempt de servitude
Je pipe et hume tout mon bien.

Cependant ce fut au courant de cet été de 1629, qu'il lui arriva une aventure, difficile à concilier avec ce que l'on sait de son caractère, mais qui doit être vraie puisqu'il la raconte lui-même dans une pièce amusante.

Il faillit changer complètement son genre d'existence,

(1) Car cet archer ailé, de qui la vigilance
Est toujours en embûche afin de rattraper
Ceux qui de ses liens se pensent échapper,
Me tendant un filet, s'en vint à l'impourvue
Jeter sur moi la main.

Le péril fut sans doute très grand, si l'on en juge par la description enthousiaste que le poète fait de l'incroyable et jeune beauté,

Qui comme une autre Flore apparaissait couverte
Des trésors du printemps et d'une robe verte.

On a peine à croire au changement profond qui s'opère alors dans la conduite de Saint-Amant. Il abandonne son cher ami M. Faret, il reste insensible aux bons mots de Bautru, il fuit Boissat, Bois-Robert et Marigny-Mallenoë. La joyeuse société de Payen, de Maigrin, de Butte, de Gilot, de Châteaupers, de Chassingrimont, de Dufour même, le bon Falot, lui devient insupportable, ses amis ne

(1) Deuxième partie. Elégie.

le reconnaissent plus, il maigrit ! il n'est plus le bon gros Saint-Amant :

En ce rêveur état je cours toute la ville
Heurtant l'un, choquant l'autre, et d'une âme incivile,
Sans saluer ami, dame, ni cordon bleu.

Un état semblable ne peut se prolonger plus longtemps sans danger, Saint-Amant prend une résolution héroïque,

Devers l'hôtel de Retz à pas forcés je tire,
Et trouvant mon cher Duc, mon maître sans pareil,
Qui fait à son plaisir mon sort pâle ou vermeil,
Je lui dis à l'écart le tourment qui m'oppresse,
Et comme il semble à voir que par une maîtresse
Le doux tyran des cœurs lui veuille disputer
Le sceptre de mon âme, et sur lui l'emporter.
Mais le courtois qu'il est, tant s'en faut qu'il se fâche :
Il dit qu'il en est aise, et que sa main le lâche
Avec condition que, régnant à moitié,
Elle aura mon amour et lui mon amitié.

Après cela, il semblerait qu'il ne restait plus au duc qu'à faire accorder les violons pour célébrer les noces de son bon poète, cependant il n'en fut rien, et l'intrigue si bien commencée n'eut pas de suite. En constatant ce dénouement, on est obligé d'avouer que la seule explication, qui puisse peut-être se donner, se trouve dans ces jolis vers :

(1) Mais, dans mon inconstance extrême,
Je n'ai pas sitôt dit que j'aime,
Que je sens que je n'aime plus.

Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de temps après, Saint-Amant avait retrouvé ses joyeux amis, et repris aux pluies de l'automne son existence de trop bon vivant. Il est loin de s'en plaindre et il s'écrie :

(1) Première partie. Inconstance.

(1) Morbleu ! comme il pleut là dehors !
Faisons pleuvoir dans notre corps
Du vin, tu l'entends sans le dire,
Et c'est là le vrai mot pour rire ;
Chantons, rions, menons du bruit,
Buvons ici toute la nuit,
Tant que demain la belle Aurore
Nous trouve tous à table encore.
Loin de nous sommeil et repos ;
Boissat, lorsque nos pauvres os
Seront enfermés dans la tombe
Par la mort, sous qui tout succombe,
Et qui nous poursuit au galop,
Las ! nous ne dormirons que trop !....
Prenons de ce doux jus de vigne,
Je vois Faret qui se rend digne
De porter Bacchus dans son sein,
Et j'approuve fort son dessein.

Mais les événements qui marchent vont arracher Saint-Amant à ce doux far-niente pour l'entraîner dans une nouvelle campagne en Italie. Il y jouera de l'épée en vaillant guerrier, tout en sacrifiant aux Muses, obligeant ainsi les plus sévères critiques à confesser, dira-t-il, que pour un homme de sa profession et de la vie qu'il mène, ce n'est pas si mal s'escrimer de la plume.

---

1) Première partie. Raillerie à part.

CHAPITRE VII

Saint-Amant en Italie. Occupation de la Savoie et du Piémont. 1629-1630

Après avoir donné à Alais le 28 juin 1629, l'édit de grâce et avoir fait à Uzès et à Nîmes une magnifique entrée royale, Louis XIII avait repris le 25 juillet la route de Paris. Richelieu séjourna plusieurs semaines à Montpellier, de là il se rendit en personne à Montauban le 20 août, pour s'assurer de la démolition des fortifications de cette seconde capitale du protestantisme. A l'abri de ses solides murailles on se rappelle que Montauban avait pu braver les efforts du duc de Luynes, mais les temps étaient bien changés, et le cardinal obtint, moitié de gré, moitié de force, la satisfaction qu'il désirait. Il revint ensuite, non moins triomphalement que le roi, à la cour, où il arriva le 14 septembre. Là il apprit qu'en Italie le succès n'avait été qu'apparent. Les Espagnols, revenus de leur première surprise, brûlaient de prendre leur revanche, le marquis de Spinola, gouverneur du Milanais pour le roi d'Espagne, savait habilement exploiter le mécontentement du vieux duc Charles-Emmanuel, irrité de voir que les Français avaient gardé Suze et augmenté même les fortifications de la citadelle, véritable clef du Piémont. Sur les exhortations de la cour d'Espagne, l'empereur Ferdinand II lança un manifeste dans lequel il déclarait qu'il mettait une garnison dans Mantoue, fief direct de l'empire, et qu'il entendait régler seul la succession du Mantouan et du Montferrat, dans laquelle la France n'avait rien à voir.

Louis XIII, froissé dans son amour-propre, releva vertement ce

défi, et manifesta l'intention de retourner sur le champ en Italie. Mais l'hiver était revenu, les inquiétudes que donnaient la santé délicate de ce prince ajournèrent son départ jusqu'au printemps suivant, bien qu'une action énergique et immédiate ait été décidée dans un grand conseil tenu à Paris. Le cardinal reçut au mois de novembre le titre nouveau de principal ministre, et il prit possession de cette dignité en inaugurant lui-même avec une splendeur quasi-royale, l'église de Notre-Dame-des-Victoires, élevée à la mémoire des succès de Louis XIII et comme gage des triomphes à venir. Le 21 novembre 1629, il partit de Paris avec la commission de Lieutenant-Général des armées du roi en Piémont, ayant sous ses ordres directs les maréchaux de Créqui, de Schomberg et de la Force. Grâce à son activité merveilleuse, malgré les difficultés que, dans les Alpes au cœur de l'hiver, les routes présentaient pour les diverses concentrations de troupes et de munitions, dès le milieu du mois de février 1630, une armée de quarante mille hommes était réunie à Grenoble ou dans les environs. Bientôt tous les préparatifs furent terminés pour le passage des Alpes. Le maréchal de Créqui avait, dès le début de la campagne, appelé à lui Saint-Amant, mais le poète ne se pressait pas de quitter l'hôtel de Retz. Autant il était actif et alerte en campagne, autant dans ses séjours à Paris il fêtait la douce paresse, par exemple dans ce sonnet adressé à son ami Baudoin :

(1) Accablé de paresse et de mélancolie,
Je rêve dans un lit où je suis fagoté
Comme un lièvre sans os qui dort dans un pâté,
Où comme un Don Quichotte en sa morne folie.

Là, sans me soucier des guerres d'Italie,
Du comte Palatin, ni de sa royauté,
Je consacre un bel hymne à cette oisiveté
Où mon âme en langueur est comme ensevelie.

Je trouve ce plaisir si doux et si charmant,
Que je crois que les biens me viendront en dormant,
Et que je vois déjà s'en enfler ma bedaine,

(1) Suite de la Première partie.

Je hais tant le travail, que, les yeux entrouverts,
Une main hors des draps, mon cher Baudoin, à peine
Ai-je pu me résoudre à t'écrire ces vers.

Pour bien saisir la malice et l'a-propos de ce sonnet, il faut savoir que Baudoin, ancien lecteur de la reine Marguerite, était très laborieux malgré la goutte et d'autres incommodités nombreuses dont il souffrait cruellement. Après avoir fait dans sa jeunesse beaucoup de voyages, écrit d'assez nombreuses poésies qu'il recueillit lui-même dans le second livre des Délices de la Poésie française, 1620, ses infirmités l'obligèrent de se fixer à Paris, où, travailleur infatigable, il publia presque autant de traductions que l'abbé de Marolles. Malheureusement, comme il lui fallait produire pour vivre, ses ouvrages manquaient trop souvent de fini.

Cependant au mois de mars, Saint-Amant apprit que l'armée se mettait en marche, et il ne lui fut pas possible de se désintéresser plus longtemps des guerres d'Italie. Le poète soldat [1] reprit son épée et rattrapant à force de vitesse le temps perdu, il arriva assez tôt pour prendre sa place dans les rangs au moment où l'armée s'ébranlait. Les débuts de la campagne furent pénibles, le temps était encore mauvais, les abris manquaient, trop souvent on devait coucher Dieu sait où ! Saint-Amant se venge de tous ses ennuis par le dixain suivant, charmante boutade humoristique :

(2) Qu'un lâche et maudit flagorneur,
Déployant sa langue traîtresse,
Pour ruiner tout mon bonheur,
Me brouille avecque ma maîtresse,
Je ne veux point en un gibet
Le voir après maint quolibet,
Attacher comme une poulie :
Pour un plus rude châtiment
Une couchée en Italie
Je lui souhaite seulement.

(1) Dans un acte du 8 janvier 1625, passé devant les Tabellions de Rouen, Anthoine Girard (Saint-Amant) est qualifié de Commissaire ordinaire de l'artillerie de France. (Note communiquée par M. F. Lachèvre).

(2) Deuxième partie. Dizain.

Ces saillies d'un esprit vraiment français passaient de bouche en bouche et suffisaient pour ramener la gaîté sur le visage de tous les hardis gentilshommes de l'armée, dont la seule passion était la gloire de leur roi.

Le 18 mars 1630, Richelieu, à la tête des troupes, passa la Doire à cheval et entra de force dans le Piémont. Pontis dans ses mémoires a laissé le récit de ce fait militaire ; ce n'est plus le cardinal, le prélat de l'Eglise romaine, qui se présente aux regards de la postérité, c'est le cadet de la grande famille des Du Plessis de Richelieu, celui qui dans sa jeunesse n'a rêvé que la gloire des armes, et qui a fait à sa mère un bien dur sacrifice lorsque l'obéissance filiale lui a imposé de recevoir les ordres sacrés. Le cardinal était, dit Pontis, revêtu d'une cuirasse de couleur d'eau et d'un habit de couleur de feuille morte sur lequel il y avait une broderie d'or. Il avait une belle plume autour de son chapeau. Deux pages marchaient à ses côtés et tenaient chacun par la bride un coureur de grand prix, derrière lui était le capitaine de ses gardes. Il traversa en cet équipage la rivière de la Doire, à cheval, ayant l'épée au côté et deux pistolets à l'arçon de sa selle, et passé à l'autre bout, il fit cent fois voltiger son cheval devant l'armée, comme s'il eût pris plaisir à montrer qu'il savait quelque chose dans cet exercice.

L'armée accueillit par des acclamations frénétiques cet acte du Lieutenant-général du roi, et les maréchaux eux-mêmes donnèrent l'exemple de s'incliner volontairement devant l'homme de génie qui affirmait ainsi sa supériorité en toute chose. Alors une dernière tentative fut faite pour ramener Charles-Emmanuel dans l'alliance française, le duc répondit par un refus formel de laisser traverser à l'armée de Louis XIII ses états, pour se porter au secours soit de Casal assiégé par quinze mille Espagnols ou Italiens sous le commandement de Spinola, soit de Mantoue qu'investissaient trente mille Impériaux sous les ordres de Colalto. Il était nécessaire de frapper vite et fort. L'armée marcha sur Pignerol, enlevé le 25 mars par un hardi coup de main, où se distingua le maréchal de Créqui à la tête des volontaires. Les défenseurs de la citadelle, effrayés de cette furie française dont ils avaient été les témoins, offrirent le 31 mars de se rendre, à la condition de se retirer à Turin avec armes et bagages et tous les honneurs de la guerre. Cette demande fut accueillie sans difficulté. Richelieu savait que Louis XIII venait de

quitter Paris, et avant de pousser plus loin les hostilités, il voulait aller à Lyon attendre le monarque et prendre avec lui les dernières dispositions. Les Français, maîtres de Pignerol, s'établirent solidement dans le marquisat de Saluces, toujours prêts pour de nouveaux combats. La situation matérielle des troupes était bonne, rien ne manquait aux soldats, et on attendait patiemment l'ordre de marcher sur Turin. Saint-Amant se fait l'interprète des sentiments de tous :

(1) Qu'on m'apporte une bouteille,
Qui d'une liqueur vermeille
Soit teinte jusqu'à l'orlet,
Afin que sous cette treille
Ma soif la prenne au collet.

Ainsi pour comble de joie,
Du faux renard de Savoie
Puissions-nous venir à bout,
Et mieux qu'on ne fit à Troie
Dans Turin saccager tout.

Ainsi puisse en Italie,
Avant que l'Avril rallie
L'épine et le rossignol,
De tout point être avilie
La fierté de l'Espagnol.

Ces vers improvisés faisaient le tour du camp et plaisaient à Richelieu. Ils favorisaient sa politique en signalant la mauvaise foi de Charles-Emmanuel, dont le cardinal croyait avoir tant à se plaindre, et en excitant la colère des gentilshommes français contre la fierté insolente et la morgue hautaine des hidalgos espagnols. Saint-Amant qui n'entrait qu'incidemment dans ces calculs politiques, n'oubliait jamais le mot pour rire, il terminait son impromptu par cette dernière strophe, pour ainsi dire sa signature :

Celui qui forgea ces rimes
Dont Bacchus fait tous les crimes,
C'est le bon et digne Gros,
Qui voudrait que les abîmes
Se trouvassent dans les brocs.

(1) Suite de la Première partie. La Crevaille.

Cette chanson, qu'on pourrait qualifier de militaire, était redonnée par des milliers de voix ; aussi qui ne connaissait dans l'armée, Le Rond, comte d'Harcourt, Le Vieux, petit père Faret, Le Gros, Saint-Amant le poète.

Le 2 mai 1630, Louis XIII était arrivé à Lyon où Richelieu s'empressa d'aller le rejoindre. Dans un conseil tenu aussitôt, on décida qu'une déclaration d'hostilité serait lancée contre Charles-Emmanuel et son fils Victor-Amédée pour nombreuses infidélités et l'invasion de la Savoie fut résolue. Le 17 mai Louis XIII entra dans Chambéry et poussa la campagne avec vigueur. Le 6 juillet, de nouvelles troupes françaises franchirent les Alpes et le 10 en vinrent aux mains avec les ennemis retranchés près de Veillane dont ils défendaient le passage. Quoique plus forte en nombre, l'armée de Charles-Emmanuel fut culbutée, perdit dix-sept drapeaux et se hâta de chercher son salut dans une fuite précipitée. Une faible partie se réfugia derrière les fortes murailles de Veillane. En apprenant la nouvelle de ce désastre, le vieux duc, désespéré de voir presque tous ses états à la merci de Louis XIII, craignant même pour Turin sa capitale, éprouva un tel saisissement qu'il en mourut de chagrin peu de jours après, le 25 juillet. Charles-Emmanuel avait porté un demi-siècle, de 1580 à 1630, la couronne ducale ; ses tergiversations, ses hésitations, qui s'alliaient d'une façon bizarre à un entêtement étrange, sa politique tortueuse lui avaient aliéné toutes les sympathies, et personne ne le regretta, pas même ses alliés du moment, qui étaient ses ennemis de la veille. L'avénement de Victor-Amédée, âgé de quarante-trois ans que l'on considérait comme plus accommodant que son père, fit espérer au nonce Ponsirola et à son secrétaire Giulio Mazarini, d'amener un rapprochement entre ce prince et Louis XIII. La situation des Français n'était pas très brillante, bien qu'ils eussent enlevé le 20 juillet Saluces, reçu le 27 la soumission de Veillane et occupé Carignan le 6 août, ils n'avaient pu ravitailler Casal toujours assiégé par les Espagnols, et le 18 juin, la ville de Mantoue, capitale du duc de Nevers, était tombée entre les mains des Impériaux. La malheureuse Savoie supportait tout le poids de la guerre, et les gentilshommes français commencaient à plaindre le duc, d'autant plus qu'il avait épousé en 1619, Christine de France, fille de Henri IV. Cette princesse possédait les qualités de Louis XIII, son frère, sans en avoir les défauts, elle consacrait tous ses jours à la

pratique des vertus de famille, et ne donnant rien au luxe de la cour, elle surveillait elle-même l'éducation de ses six enfants. A la sympathie pour le duc et la duchesse de Savoie qui faisait désirer la fin de la guerre, venaient s'ajouter bien d'autres causes. Les généraux s'entendaient mal entre eux, l'armée était découragée par les souffrances et les maladies, le pays épuisé ne fournissait plus de ressources, les vivres étaient rares, les campements défectueux. C'est ce qu'indique Saint-Amant dans la pièce suivante où il gémit sur son mauvais logement :

(1) Gîté dans un chien de grabat,
Sur un infâme lit de plume,
Entre deux draps teints d'apostume,
Où la vermine me combat,
Je passe les plus tristes heures
Qui, dans les mortelles demeures,
Puissent affliger les esprits ;
Et la nuit si longue m'y semble,
Que je crois qu'elle ait entrepris
D'en coudre une douzaine ensemble.

Parmi tant d'incommodités,
Je compte tous les sons de cloche,
Et, comme un oison à la broche,
Je me tourne de tous côtés.
Une vilaine couverture,
Relique de la pourriture,
Malgré moi s'offre à mon baiser
Mais, si je lui défends ma bouche,
Je ne saurais lui refuser
Qu'à mes jambes elle ne touche.

Quel tableau misérable, vrai, c'est à fendre l'âme ! Il semble voir le malheureux poète, si amateur de ses aises, se tordant sur sa couche, infortuné martyr de la guerre. Comme il devait regretter d'avoir quitté Paris, quelle différence entre le somptueux hôtel de Retz, l'agréable maison de plaisance du duc dans la forêt de Prinçay,

(1) Deuxième partie. Le mauvais logement, dix strophes.

le magnifique château de Liancourt et cette grange d'Italie, où aucune souffrance ne lui sera épargnée :

Au clair de la lune, qui luit
D'une lueur morne et blafarde,
Mon œil tout effrayé regarde
Voltiger mille oiseaux de nuit :
Les chauve-souris, les fresaies,
Dont les cris sont autant de plaies
A l'oreille qui les entend,
Découpant l'air humide et sombre,
Percent jusqu'où mon corps s'étend,
Et le muguettent comme une ombre.

Un essaim de maudits cousins,
Bruyant d'une fureur extrême,
Me fait renasquer en moi-même
Contre la saison des raisins.
L'un sur ma main donne en sangsue,
L'autre sur ma bouche se rue,
Me rendant presque tout meseau,
Je les poursuis, je les attrape,
Et sans m'épargner le museau
Pour les écraser je me frappe.

La souffrance endurée devait être bien terrible pour que Saint-Amant puisse en arriver jusqu'à maudire la saison des raisins, lui fervent disciple de Bacchus ! Et cependant il n'est pas au bout de ses misères. Quelque maigre que soit la chère, à laquelle il est obligé de se résigner, elle tente toutefois des habitants de Ratopolis, comme dira plus tard le bon La Fontaine :

Cent rats, d'insolence animés,
Se querellent sous une table
Où jamais repas délectable
N'apparut aux yeux affamés.
Là tantôt aux barres ils jouent ;
Là tantôt ils s'entresecouent,
Pipant d'un ton aigre et mutin,
Et tantôt cette fauce race

S'en vient ronger, pour tout festin,
Les entrailles de ma paillasse.

A la longue, la fatigue est la plus forte, le sommeil vient, mais hélas !

Que, si je pense m'endormir
Dans le moment de quelque trève,
Un incube aussitôt me crève,
Et rêvant je m'entends gémir ;
Enfin mes propres cris m'éveillent,
Enfin ces démons s'émerveillent
D'être quasi surpris du jour :
Ils font gille à son arrivée,
Et la diane du tambour
M'avertit que l'aube est levée.

Si ce n'étaient quelques mots vieillis ou malheureusement perdus pour l'appauvrissement de notre langue, ne croirait-on pas ces vers écrits de nos jours ? Pour employer une expression à la mode, ce caprice du mauvais logement est véritablement vécu, l'imagination du poète n'a besoin de rien ajouter à la réalité. Dans les conditions, maintenant bien connues, où se trouvait l'armée d'Italie, le séjour de Piémont ne devait certes rien offrir d'agréable, et le désir qui animait tous les gentilshommes de regagner Paris le plus tôt possible, paraît très naturel. Grâce à la souplesse italienne de son génie de l'intrigue, Mazarin, qui dès cette époque caressait le projet d'entrer au service de la France, parvint à faire signer le 27 septembre, une trève entre Louis XIII et Victor-Amédée, pour attendre sur la succession de Mantoue la décision de la diète de Ratisbonne ouverte depuis le 6 juin 1630. Profitant de cette trève qui amenait la cessation des hostilités, Saint-Amant demanda au maréchal de Créqui un congé qu'il obtint d'autant plus facilement qu'on considérait la campagne comme terminée et la signature de la paix comme très prochaine. Il se hâta de prendre la route de Paris, où le réclamait à grands cris son ami de Marolles, toujours dévoué corps et âme à la belle Marie-Louise de Gonzague. Le bon abbé croyait avoir besoin, pour une délicate intervention, du concours de son fidèle Saint-Amant.

CHAPITRE VIII

Saint-Amant à Paris et à Londres 1630-1631

Après la trève signée en Italie le 27 septembre 1630, le maréchal de Créqui avait accordé à Saint-Amant la permission de retourner à Paris. Le poète quitta l'armée dans les premiers jours d'octobre et arriva à la cour au moment où venaient de s'accomplir les graves événements des 10 et 11 de ce mois, connus sous le nom de la « Journée des Dupes ». Toutes ces intrigues de la politique l'inquiétaient peu, il se réjouissait à l'idée de pouvoir se refaire en la société de ses bons amis, des fatigues de la campagne d'Italie, et il comptait trouver à l'hôtel du duc de Retz l'oubli de son « Mauvais gîte ». Malheureusement il ne s'agissait pas seulement de se reposer, l'abbé de Marolles comptait sur son activité pour essayer d'amener Gaston, et surtout ses deux favoris Puy-Laurens et Le Coigneux, à conclure l'union vivement désirée par les familiers de l'hôtel de Nevers entre ce prince et Marie-Louise de Gonzague. Louis XIII et Richelieu approuvaient ce mariage et le roi avait même tenté de vaincre l'opposition de la reine-mère Marie de Médicis.

Le duc d'Orléans, comme prince, ne méritait pas que l'on s'attachât à sa fortune, Son caractère a été parfaitement apprécié en ces quelques mots par le cardinal de Retz : « Il entra dans toutes les affaires parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'entraînaient et il en sortit toujours avec honte parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. » Après la journée des Dupes, il désapprouva sa mère qu'il avait d'abord soutenue, et protesta de ne

se départir jamais des intérêts et des volontés de Sa Majesté, qui seraient toujours les siennes. Il alla même jusqu'à promettre au Cardinal de l'aimer et de le défendre contre tous ceux qui, au préjudice de l'autorité royale, voudraient l'offenser. Il agissait ainsi sous l'influence intéressée de Puy-Laurens et de Le Coigneux, le cardinal ayant donné à l'un une forte somme pour acheter le duché de Damville, dont voulait se défaire Montmorency, et à l'autre la charge de président à mortier avec promesse de le faire promouvoir au cardinalat à la première occasion.

Si Gaston ne possédait aucune des vertus qui devraient distinguer les princes, il avait dans la vie privée des qualités aimables, de l'esprit, de l'enjouement, l'humeur facile et même trop pour son rang. Des amusements peu croyables le récréaient fort, un de ses passe-temps favoris était de battre les bourgeois, de rosser le guet et même de voler des manteaux sur le Pont-Neuf, près de cette fontaine de la Samaritaine mentionnée dans « le Poète crotté ». Mais il se livrait aussi à des distractions plus nobles, il était extrêmement curieux de médailles, de bijoux et de miniatures de toutes sortes ; sa riche collection faisait l'admiration et l'envie de l'érudit abbé de Marolles. Le prince, ce qui était un défaut si commun de son temps, aimait également à bien boire, et il passait de longues heures avec des compagnons de table peu portés à lui donner des leçons de tempérance. Saint-Amant était reçu dans son intimité, et le frère du roi avait pour le poète autant d'attachement que sa nature profondément égoïste était capable d'en ressentir. Ce dernier fera allusion plus tard, en 1644 dans l'épître sur le siège de Gravelines[1], aux bons moments passés à cette époque, et il rappellera au prince :

L'affaire au bon Goulas commise,
Lorsqu'un matin en prenant ta chemise,
Tu lui crias : « Expédiez le Gros !
Je l'aime bien, car il aime les bros. »

Bien accueilli par Gaston, commensal de l'hôtel de Retz, Saint-Amant n'était pas moins en faveur auprès du brave maréchal de Bassompierre, dont il a tracé le portrait suivant qui n'est certainement pas trop flatté :

(1) Troisième partie.

(1) Modèle de courtoisie,
De valeur, de probité,
Que la générosité
Ne peut voir sans jalousie ;
Cœur aux justes mouvements,
Source des beaux sentiments
Qui les beaux actes produisent,
Solide esprit où reluisent
Les divers raisonnements.

La présence à l'hôtel du maréchal de son secrétaire Claude de Malleville ne contribuait pas peu à y attirer Saint-Amant.

Malleville (2) avait un esprit délicat et un génie heureux pour la poésie, mais il négligeait toujours de mettre la dernière main à ses vers, ne prenait même pas la peine de les faire imprimer, et les laissait courir en manuscrit suivant l'ancienne habitude de Saint-Amant. Les deux amis étaient fort appréciés à l'hôtel de Rambouillet, Malleville surtout, depuis le sonnet de la « Belle Matineuse » qui l'avait mis hors de pair aux yeux des élégantes Précieuses. Il fut considéré comme ayant remporté le prix sur tous les beaux esprits du temps, sur Voiture lui-même, bien que ce dernier soit resté jusqu'à sa mort en 1648, « l'âme du Rond » suivant l'expression de Tallemant des Réaux. En 1641, Malleville obtint la récompense de ses succès en prenant la plus large part à la fameuse « Guirlande de Julie », il se vit chargé tout seul de faire parler neuf fleurs ! Saint-Amant, de son côté, ne restait pas oisif et il écrivait pour une des belles dames du cénacle le « Tombeau de Marmousette », (3) petite chienne adorée par sa maîtresse :

Il faut que ma triste musette,
O noble et divine Catin !
Soupire le cruel destin
De votre pauvre Marmousette ;
Il faut que sous ce vieux cyprès,
Qui fournit la Parque de traits,

(1) L'Albion.

(2) La première édition des poésies de Malleville est de 1649.

(3) Suite de la première partie.

Je déplore sa fin étrange,
Et que le deuil en soit si beau,
Que de la Seine jusqu'au Gange
L'on puisse envier son tombeau.

De la Seine au Gange ! la route est un peu longue. Qu'importe, le poète n'hésite pas à en appeler aux meilleurs sentiments de commisération des plus beaux représentants de la gent à quatre pattes :

Sus, venez donc en cette place,
Non les chiens vilains et hargneux,
Mais bien les gentils épagneux,
Plaindre l'honneur de votre race ;
Venez pousser autour de moi
L'éclat d'un si funeste aboi,
Que l'impiteuse canicule,
Avec un long ressentiment,
Pour hurler comme vous, s'accule
Contre l'azur du firmament.

Qu'elle ne soit pas toute seule
A vous répondre en cet ennui,
Mais qu'à même effet aujourd'hui
Cerbère ouvre sa triple gueule.
Las ! ce noir portier des enfers,
Au col chargé d'horribles fers,
A déjà vu là-bas son ombre,
Elle a déjà foulé le bord
Où vont dans cet empire sombre,
Les chiens heureux après leur mort.

Pauvre Marmousette, elle était bien digne d'aller parcourir en jappant, les Champs Elysées de la race canine ! Qui en douterait et qui resterait insensible à sa perte, après le portrait suivant de cette bête incomparable, morte à la fleur de l'âge :

O trop lamentable aventure !
A peine six fois le croissant
L'avait éclairée en naissant,
Qu'elle a trouvé sa sépulture :

Ses yeux si gais et si jolis,
Son corps qui faisait honte aux lys,
Ses longues oreilles tannées,
Et la beauté de son maintien,
Contre les fières destinées,
A ses jours n'ont servi de rien.

Quelle catastrophe ! à vous mortels, semble dire le poète, de prendre une leçon sur la fragilité des choses humaines. Elle avait tout ce qu'il faut pour briller en ce bas monde la belle Marmousette, mais la main de la Parque cruelle s'est abattue sur elle et l'a précipitée dans le sombre empire de Pluton. A quoi servent donc la beauté et la jeunesse ? Il reste encore à connaitre les causes de cette mort prématurée, elles atténueront peut-être un peu la douleur des âmes trop sensibles :

Il est bien vrai que, quand on pense
A la main qui fit son trépas,
On y rencontre tant d'appas,
Que son malheur s'en récompense ;
Un coup de mail inopiné
Fatalement lui fut donné
Par sa chère maîtresse même :
Hé ! pouvait-elle périr mieux
Que par ce miracle suprême,
De qui l'œil fait mourir les dieux !

Voilà Saint-Amant lancé dans l'afféterie de la chambre bleue d'Arthénice, il ne s'arrêtera plus, il ira jusqu'à l'extrême limite de la galanterie, jusqu'à envier pour lui le sort de Marmousette :

Non, non, ô la reine des charmes !
Sa gloire est sans comparaison,
Et c'est avec juste raison,
Que je veux terminer mes larmes ;
Aussi bien après la pitié
Qu'en témoigne votre amitié,
La mienne aurait mauvaise grâce.
Tais-toi donc, ma musette, ici,
Et dis seulement à voix basse
Que je voudrais finir ainsi.

Cette charmante petite pièce était faite pour plaire à la société polie, élégante et raffinée qui en 1631, se pressait en foule à l'hôtel de Rambouillet. Le salon de la Marquise était dans son éclat le plus brillant qui devait durer jusqu'au mariage de sa fille, la célèbre Julie d'Angennes, avec le duc de Montausier en 1645. Cet éclat alla en s'assombrissant de 1645 à 1652, et finit par disparaître après les troubles de la Fronde qui désorganisèrent les réunions.

Lorsque Saint-Amant venait lire chez la Marquise le Tombeau de Marmousette, ces vers emportaient les suffrages des belles précieuses et des littérateurs alors en renom : Jean Ogier de Gombauld, le marquis Honorat de Bueil de Racan, Jean-Louis de Guez, seigneur de Balzac, le peu fertile Jean Chapelain, le sucré Vincent Voiture, ce dernier l'oracle de l'hôtel par son esprit, sa verve et la politesse de sa galanterie. Saint-Amant avait encore comme illustres auditeurs : Antoine Godeau, le Nain de Julie, le silencieux Valentin Conrart, parent du Nain, le célèbre grammairien Claude Favre de Vaugelas, Pierre Costar, Jacques de Serizay, l'intègre avocat Patru, Jean de Mairet, alors dans tout l'éclat de sa gloire car il venait de donner au théâtre en 1629, la tragédie de Sophonisbe, son chef-d'œuvre, première pièce régulière qui ait paru sur la scène française, etc.

Malheureusement pour lui, et pour son génie aussi peut-être, le poète ne passait pas tout son temps dans le salon de Rambouillet et les ruelles des précieuses. Il n'avait garde d'oublier ses gais compagnons de plaisir, il savait où les retrouver après ses diverses absences et ce n'était pas toujours dans l'un des endroits les plus relevés de Paris.

Cette société de bons vivants avait de fervents et nombreux adeptes. Ils se décoraient eux-mêmes du nom de Goinfres, et dans leur existence hétéroclite se présentaient tour à tour des hauts et des bas. Après le vin, le jeu, et bien d'autres choses encore, de sorte qu'il arrivait plus d'une fois aux créanciers, l'escarcelle étant vide, de montrer les dents, ce qui rendait la situation de ces imprévoyants gentilshommes aussi peu brillante que Saint-Amant la dépeint dans le sonnet suivant « les Goinfres, » [1] écrit au mois de janvier 1631 :

Coucher trois dans un drap, sans feu ni sans chandelle,
Au profond de l'hiver, dans la salle aux fagots,

(1) Suite de la Première partie.

Où les chats ruminant le langage des Goths,
Nous éclairent sans cesse en roulant la prunelle ;

Hausser notre chevet avec une escabelle,
Etre deux mois à jeun comme les escargots,
Rêver en grimaçant ainsi que les magots
Qui baillant au soleil, se grattent sous l'aisselle ;

Mettre au lieu de bonnet la coiffe d'un chapeau,
Prendre pour se couvrir la frise d'un manteau
Dont le dessus servit à nous doubler la panse ;

Puis souffrir cent brocards d'un vieil hôte irrité,
Qui veut fournir à peine à la moindre dépense,
C'est ce qu'engendre enfin la prodigalité.

Ainsi philosophaient le poète et les « Goinfres » ses amis qui s'appelaient encore les « bons biberons », lorsque le diable à la suite du vin, du jeu et cætera, se logeait dans leur bourse ; mais qu'un bon vent vint amener une pluie d'or, si légère fut-elle, alors ils oubliaient vite le passé et toutes leurs résolutions pour recommencer leurs enivrantes orgies :

(1) Sus, sus, enfants ! qu'on empoigne la coupe !
Je suis crevé de manger de la soupe.
Du vin ! du vin ! cependant qu'il est frais,
Verse, garçon, verse jusqu'aux bords,
Car je veux chiffler à longs traits
A la santé des vivants et des morts !

On ne peut s'empêcher de lire avec plaisir cette strophe vécue. Quel entrain merveilleux, quelle riche verve, le poète lui-même apparaît la coupe à la main, improvisant cette pièce dans laquelle l'expression est aussi lumineuse que la peinture :

Pour du vin blanc, je n'en tâterai guère :
Je crains toujours le sirop de l'aiguière,
Dont la couleur me pourrait attraper.
Baille-moi donc de ce vin vermeil :
C'est lui seul qui me fait tauper
Bref, c'est mon feu, mon sang et mon soleil !

(1) Suite de la Première partie.

Est-il possible de se montrer plus reconnaissant pour le plaisir qu'éprouve un palais altéré à noyer sa soif dans un flot de liquide ? Mais Saint-Amant n'est pas seul à goûter cette satisfaction délicate, il y a auprès de lui son inséparable Faret, le petit Vieux qui avait à peine trente ans :

O qu'il est doux ! j'en ai l'âme ravie,
Et ne crois pas qu'il se trouve en la vie
Un tel plaisir que de boire d'autant ;
Fais-moi raison, mon cher ami Faret,
Ou tu seras tout à l'instant
Privé du nom qui rime à cabaret.

Tandis que Saint-Amant flottait entre deux sociétés si différentes, celle de l'hôtel de la Marquise et celle des cabarets de Paris, les intrigues de cour recommençaient de plus belle et de nouvelles cabales se tramaient contre l'autorité, tous les jours plus despotique, du puissant ministre Richelieu. Le faible Gaston d'Orléans était le pivot central de ces machinations constantes. Malgré leurs efforts véritablements sincères, Louis XIII et le cardinal n'avaient pu vaincre le refus opiniâtre de Marie de Médicis qui s'opposait plus que jamais au mariage de Gaston avec Marie-Louise de Gonzague, fille du duc de Mantoue. La stérilité du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, la santé chancelante du roi faisaient, au contraire, vivement désirer à la Reine-Mère de marier le duc d'Orléans avec une princesse florentine de la maison des Médicis, espérant trouver chez cette dernière un appui pour gouverner plus aisément l'esprit mobile de son fils, s'il montait sur le trône. Quant à Gaston, incapable d'un attachement sérieux, il avait déjà oublié la belle princesse Marie-Louise, et il songeait d'autant moins à cette union que son frère et le cardinal paraissaient la désirer. Il était encouragé dans l'attitude hostile qu'il reprenait à la cour, par le mécontentement de ses favoris Puy-Laurens et Le Coigneux qui se croyaient joués par le ministre de Louis XIII. Le Coigneux ne tenait pas encore le chapeau de cardinal et Puy-Laurens avait appris que Richelieu conseillait secrètement au duc de Montmorency de ne pas se dessaisir du duché de Damville. Ces deux ambitieux de bas étage voulurent prendre leur revanche et poussé par eux, le 30 janvier 1631, Gaston d'Orléans se sépara avec éclat de la cour. Puis, escorté d'une foule de gentils-

hommes qui paraissaient disposés à tout pour servir sa vengeance, il se rendit chez le cardinal et retira avec fracas la parole d'ami qu'il lui avait donnée après la journée des Dupes du 11 novembre. Le jeune duc courut aussitôt après s'enfermer dans sa ville d'Orléans. Inquiet de cette attitude de l'héritier présomptif de la couronne, le cardinal conseilla au roi de temporiser et d'essayer de la douceur. Louis XIII entama des négociations avec son frère et sa mère, il parvint même à vaincre la répugnance de Marie de Médicis pour le mariage de Gaston avec Marie-Louise de Gonzague, mais ce dernier qui n'y tenait plus, répondit avec entêtement qu'il ne voulait pas revenir à la cour. La situation était grave, un nouveau foyer d'intrigues allait se créer à Orléans, et le cardinal décida Louis XIII à agir avec vigueur pour effrayer, par des mesures sévères, les amis et les partisans de Gaston et de Marie de Médicis. Une des principales victimes choisies fut l'illustre maréchal de Bassompierre qui s'était mis si fort à la mode sous Henri IV et sous Louis XIII, par sa bravoure, son esprit, son luxe et ses galanteries.

François, baron de Bassompierre, de la maison de Clèves, né en 1579 au château d'Haroué en Lorraine, passait à juste titre pour un des buveurs les plus vigoureux de son temps ; on disait : « boire à la Bassompierre », et les d'Harcourt, les Saint-Amant, les Faret, les Vion d'Alibray, etc, considéraient ce disciple de Bacchus comme un héros sur les traces duquel on pouvait marcher et qu'il était à peine possible non pas de vaincre mais d'égaler. Parmi ses innombrables exploits bachiques, ses admirateurs rappelaient volontiers qu'étant ambassadeur en Suisse, au moment de son départ, il tira gravement sa botte, la fit remplir de vin et la vida sans reprendre haleine à la prospérité des treize cantons. Le maréchal était un fort bel homme, ayant toutes les qualités propres à la représentation, un esprit présent, léger, vif et agréable, une politesse noble et une générosité rare. Ses largesses mirent son secrétaire Claude de Malleville en état d'acheter une charge de Conseiller du roi et plus d'une fois comblèrent la bourse plate de Saint-Amant. Bassompierre avait toujours réussi dans ses diverses ambassades, en Espagne et en Suisse à l'occasion de l'affaire de la Valteline, en Angleterre surtout où, en 1626, il parvint avec autant de tact que de fermeté, à rétablir la bonne harmonie entre Charles I Stuart et Henriette de France, fille de Henri IV. Envoyer Bassompierre à la Bastille, c'était

un châtiment bien sévère pour un homme de plaisir plus léger que malintentionné et qui ne semble pas avoir été fort dangereux. On l'y traita aussi doucement que possible, mais enfin il y resta tant que vécut Richelieu qui se défiait de lui depuis le siège de La Rochelle. Le cardinal craignait que Bassompierre, ayant une charge aussi principale dans la Maison du roi, que celle de Colonel Général des Suisses, n'en abusât à l'occasion contre lui. Louis XIII ne prit pas la défense de cet infortuné buveur et l'abandonna aux rigueurs de son ministre, n'ayant jamais oublié une répartie trop caustique que Bassompierre n'avait pas su retenir. Le maréchal racontait aux courtisans que lors de son ambassade en Espagne, il était entré dans Madrid sur une assez méchante mule, ce dont il se déclarait fort honteux. Louis XIII dit alors en se moquant qu'il devait faire beau voir un gros âne comme lui monté sur une mauvaise mule. — « De grâce, sire, épargnez-moi, s'écria Bassompierre, j'avais l'honneur de vous représenter. »

Les bons avis n'avaient cependant pas manqué au maréchal. Peu de jours après la retraite de Gaston à Orléans, le vieux duc d'Epernon l'avertit amicalement, le 19 février, qu'on avait parlé au conseil de le faire arrêter, lui, au dire de Saint-Amant :

(1) Rare homme entre les illustres,
Honneur de la belle cour.

« Que me conseillez-vous, interrogea Bassompierre, et que feriez vous si vous étiez à ma place ? » — « Si je n'avais que cinquante ans comme vous, répondit le duc, je ne serais pas une heure à Paris, je me retirerais au plus vite dans un lieu de sûreté d'où je tâcherais de faire ma paix avec la cour ; mais quand on approche de quatre-vingts ans on n'est plus en état de courir la poste. Je me sens encore assez de force pour soutenir la fatigue de la première journée, mais le lendemain j'aurais besoin de repos et je serais obligé de rester en chemin. Pour vous qui êtes encore jeune, en état de servir et d'attendre une meilleure fortune, je vous conseille de vous éloigner et de conserver votre liberté. Je vous offre cinquante mille écus pour passer deux mauvaises années, vous me les rendrez quand il en

(1) L'Albion.

viendra une bonne. » Le maréchal eut le tort de ne pas suivre ces conseils désintéressés, il hésita, retarda son départ et quand il voulut partir, il était trop tard. En effet, le 22 février au soir, Bois-Robert, l'amuseur du Cardinal, avertit secrètement Saint-Amant de l'ordre donné d'arrêter le lendemain Bassompierre. Le poète courut le prévenir, l'hôtel était gardé, la fuite impossible ; il ne restait plus au maréchal que le souci de prendre ses dernières dispositions pendant les quelques heures de liberté dont il disposait encore. Le vin, le jeu, les femmes avaient été les trois passions dominantes de ce joyeux vivant ; aidé de Saint-Amant et de Malleville, il passa une partie de la nuit à brûler plus de six mille lettres qu'il avait reçues des dames de la cour et le lendemain 23 février 1631, étant allé trouver le roi qui chassait à Senlis, il y fut arrêté par un lieutenant des gardes du corps et conduit à la Bastille, où il coucha le soir même.

Une fois prisonnier, Bassompierre se livra à d'amères réflexions et songea tout d'abord au moyen de recouvrer sa liberté. Il savait qu'il pouvait compter sur la bienveillante reconnaissance de Charles I, roi d'Angleterre, et de la reine Henriette de France. Il se mit donc en mesure d'informer leurs Sérénissimes Majestés de la Grande-Bretagne de son emprisonnement, en les priant d'intervenir en sa faveur. Pour cette mission délicate, il jeta les yeux sur Saint-Amant qui s'exprimant en anglais aussi facilement que dans sa langue maternelle, était capable mieux que tout autre de mener à bonne fin une entreprise aussi difficile. Quitter Paris à ce moment ne souriait guère au poète qui préparait une édition de la « Suite de ses œuvres. » Il craignait avec raison que ses dernières pièces ne devinssent la proie de quelque imprimeur intéressé capable de les publier en fraude, ce qui s'était déjà produit pour « la Solitude » et beaucoup d'autres. Mais Saint-Amant ne reculait jamais quand il s'agissait d'obliger ses amis ou de témoigner sa reconnaissance à ses protecteurs. Le désir de Bassompierre fut un ordre pour lui et au printemps de l'année 1631, il partit pour l'Angleterre. Il pensa avec juste raison que son talent de poète serait sa meilleure recommandation à la Cour de Londres, et il signala son arrivée par une Ode, d'un lyrisme assez achevé, à leurs Sérénissimes Majestés de la Grande-Bretagne.[1]

(1) Deuxième partie, 1643.

Son voyage s'était heureusement effectué et le printemps avait cette année-là de bonne heure embelli la nature :

Dieux ! en quel aimable séjour,
En quel lieu de gloire et d'amour
M'ont conduit Zéphire et Neptune !
Suis-je en ce doux climat des astres adoré,
Où, loin de toute infortune,
Les cieux font refleurir le beau siècle doré !

Ce plaisant fleuve, que je voi
Se couler si bien après soi,
Fend-il les champs de l'Angleterre ?
Pressai-je ce terroir aux herbages épais
Qui voit toute l'Europe en guerre
Cependant qu'il jouit d'une éternelle paix ?

Le poète opposait à juste titre le calme de l'heureuse Angleterre aux scènes de carnage dont le continent était le théâtre par suite de l'horrible guerre de Trente ans. Au fond, c'était plutôt la sagesse de la nation qu'il fallait louer que la modération de ses monarques. En effet, la Grande-Bretagne resta complètement en dehors de cette longue lutte grâce à l'attitude de son Parlement qui refusa successivement à Jacques I et à son successeur, Charles I, les subsides qu'ils avaient demandés pour venir au secours, le premier de son gendre, le second de son beau-frère l'Electeur Palatin Frédéric V, qui avait épousé Elisabeth Stuart, fille de Jacques I. La paix dont jouissait l'île fortunée en 1631, régnait aussi dans le ménage royal :

Pour moi, faisant réflexion
Sur la fidèle passion
Où leur chaste cœur s'abandonne,
En voyant tant de gloire en leurs feux éclater,
Je crois que leur triple couronne
Vaut moins que celle-là qu'Amour leur fait porter.

O roi qui marches sans égal,
O reine qu'un nœud conjugal
Sous un si beau sort apparie,

Prodiges d'amitié, de vertus et d'appas !
Grand Charles, divine Marie,
Qu'on serait criminel de ne vous louer pas !

En s'exprimant ainsi en 1631, Saint-Amant disait la vérité, mais cette union des Royales Majestés de la Grande-Bretagne avait au début traversé une crise grave, dont il n'a garde de parler : Henriette-Marie de France, née au Louvre le 25 novembre 1609, était le dernier et sixième enfant de Henri-le-Grand, assassiné peu de mois après le 14 mai 1610, par l'infâme Ravaillac. Elle venait à peine d'entrer dans sa seizième année, lorsqu'elle fut mariée au mois de mai 1625 par Louis XIII, sur le conseil de Richelieu, à Charles I couronné roi d'Angleterre le 27 mars. Ce ne fut pas sans difficultés à cause de la différence de religion des deux époux et des formalités de l'étiquette, que cette union put s'accomplir et le prudent abbé de Bérulle, cardinal en 1628, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, déploya à Rome beaucoup d'adresse et d'habileté dans la négociation des dispenses nécessaires auprès du pape Urbain VIII, Barberini, dont le long pontificat dura de 1623 à 1643. Lorsque le cardinal traita de ce mariage avec les ambassadeurs de Charles I, les formalités de l'étiquette dont il est très difficile d'exagérer l'importance au XVIIème siècle faillirent tout compromettre, et cela pour deux ou trois pas de plus que les Anglais exigeaient auprès d'une porte. Richelieu, pour trancher toute difficulté, se mit au lit et reçut ainsi couché les plénipotentiaires.

La jeune reine en arrivant en Angleterre éprouva une cruelle déception, la faveur de Buckingham auprès du roi la relèguait au second rang, et Richelieu avoue dans ses Mémoires que : « Elle ne put souffrir sans larmes de se voir jeune princesse quasi comme étrangère, toute seule parmi des personnes de langue et de religion différentes, séparée de ceux en qui elle avait créance. » Jusqu'à la mort du favori, assassiné le 23 août 1628 à Portsmouth par le fanatique Felton, Henriette vécut délaissée et dans l'inquiétude. Il y eut même pour elle deux années difficiles à passer, car le 24 août 1626, Charles I sur les conseils de Buckingham, qui craignait l'ascendant de la jeune princesse sur l'esprit incertain et mobile du roi, ordonna par canal du lord Secrétaire d'Etat à toutes les personnes françaises composant la maison de la reine, de quitter sur le champ Whitehall.

Cette expulsion ne s'accomplit pas sans les récriminations les plus violentes de Henriette, elle amena entre les deux époux un très grand refroidissement et fut cause d'une rupture des relations de la France et de l'Angleterre. Buckingham disparu, Henriette sut faire valoir « ce charme innocent que Dieu, dit Bossuet, avait préparé au roi d'Angleterre dans les agréments infinis de son épouse. » Le grand prélat ajoute : « Elle possédait son affection, car les nuages qui avaient paru au commencement furent bientôt dissipés et son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuelle. »

Le rapprochement de Charles I et de Henriette avait été en grande partie l'œuvre du maréchal de Bassompierre, ambassadeur extraordinaire envoyé à Londres en 1626, par le cardinal de Richelieu qui désirait rétablir la bonne harmonie dans la famille royale d'Angleterre. Bassompierre parvint à réconcilier les deux époux, et ce qui était plus difficile à obtenir pour la jeune princesse avec l'agrément du parlement anglais, une chapelle catholique dont le service fut confié à un clergé orthodoxe français, composé d'un évêque, d'un confesseur, de son assistant et de six prêtres. Le roi et la reine se montrèrent très satisfaits de l'habileté diplomatique et de la prudence consommée de l'ambassadeur de France dans cette délicate occasion ; ils lui en manifestèrent d'autant plus vivement leur gratitude qu'à partir de son heureuse intervention, commença pour eux une période de seize années d'un parfait bonheur domestique dont les familles royales au XVIème ainsi qu'au XVIIème siècle offrent peu d'exemples. Aussi Bossuet proclame-t-il en ces termes, du haut de la chaire chrétienne, l'attachement de Charles pour Henriette : « Le roi son mari lui a donné jusqu'à sa mort ce bel éloge qu'il n'y avait que le seul point de religion où leurs cœurs furent désunis. » C'est cet exemple d'amour dans le mariage dont parle Saint-Amant :

Cet arbre qui par un bonheur
A Hotland parfois a l'honneur
De vous fournir de siège et d'ombre,
Mû d'un certain esprit qui, le faisant branler,
Egayait son feuillage sombre,
Tout ravi, l'autre jour me semblait en parler.

J'étais sorti seul pour rêver,
Tâchant à part moi d'élever
Quelque ouvrage à votre louange,
Quand sous cet arbre heureux, où mes pas s'adressaient,
Touché d'une douceur étrange,
Je vis paraître en rond des nymphes qui dansaient.

Lors, m'approchant de ces beautés,
Ou plutôt de ces déités,
Je fus tout yeux et tout oreilles ;
J'admirai leur maintien, leur taille et leur façon ;
Mais dessus toutes ces merveilles,
Je demeurai charmé d'entendre leur chanson.

Ces nymphes louaient la beauté, la grâce de la reine et les heureuses qualités du roi. La nature entière semblait, au dire du poète, être suspendue à leurs lèvres :

Ce démon tranquille et secret,
Qui cheminant d'un pas discret
Assoupit toute violence,
De leurs divins accords était si bien séduit
Qu'il faisait voir que le silence
Peut en quelque façon être amoureux du bruit.

Les cigales et les grillons,
Traversant en paix les sillons,
Près d'elles tâchaient de se rendre,
Et les plus rudes vents, de merveille comblés,
Dans le plaisir de les entendre,
Soufflaient moins qu'il ne faut pour agiter les blés.

D'où viennent ces transports de tout ce qui voit, sent, respire et même des objets inanimés ?

C'était pour complaire au désir
D'ouïr réciter à loisir
Vos perfections admirables,
Apprenant qu'en l'état qui vous fait révérer
On vous dirait incomparables,
N'était que l'un à l'autre on vous peut comparer.

Cette dernière et aimable pointe venait en droite ligne de l'hôtel de Rambouillet, elle ne pouvait qu'enthousiasmer les nombreux admirateurs insulaires de la Grande-Bretagne, qui ne faisaient pas défaut à la célèbre Arthénice et aux précieuses de son entourage. Le poète termine ainsi son dithyrambe :

O clair ornement de nos jours !
Couple sacré, le vrai recours
De toutes les vertus ensemble,
Veuille l'esprit fatal qui régit les humains
D'un sceptre sous qui l'enfer tremble,
Laisser cent ans le vôtre en vos royales mains !

Veuille continuer le ciel
A vous faire goûter le miel
Des heureux présents de Lucine !
Et puissent ces doux fruits de vos affections
Montrer comme de leur racine
Il ne peut provenir que d'illustres scions.

Et maintenant, après avoir apprécié cette ode, on peut se demander si Saint-Amant ne s'est pas montré trop flatteur dans ses éloges. Comme réponse, il suffit d'écouter Bossuet et cependant l'hyperbole doit être bien plus permise en poésie qu'en prose : « Issue de cette race, du sang de Saint-Louis et de Charlemagne, fille de Henri-le-Grand et de tant de rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. Elle eut une magnificence royale ; et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savait persuader et convaincre aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. » Ce n'est pas la parole seule de Bossuet qui couvre Saint-Amant, le poète avait bien le droit d'adresser à la reine les hommages les plus élogieux, sans paraître un plat courtisan, puisque tous les écrivains de l'Angleterre lui en donnaient l'exemple.

Charles I et Henriette touchés du sort infortuné de Bassompierre, que Saint-Amant avait su leur représenter sous le plus sombre

aspect, promirent d'intervenir en faveur du malheureux prisonnier. La reine surtout, se rappelant la crainte que lui inspirait dans son enfance les hautes tours de la Bastille, assura que coûte que coûte, elle ferait ouvrir les portes de cette horrible prison à ce brave maréchal auquel elle devait en partie son bonheur conjugal. Se fiant à ces promesses royales, Saint-Amant se hâta de prendre congé de la cour de Londres. Il avait de sérieux motifs pour presser son départ, n'ayant pas été beaucoup plus sage en Angleterre qu'en France, il rapportait de son voyage « une jambe en mauvais état » et :

(1) Un pauvre bras démis
Au grand regret de ses amis.

De retour à Paris au mois de juin 1631, le récit de son ambassade officieuse ranima un instant l'espoir du maréchal, de son secrétaire Malleville et de tous leurs amis. Malheureusement l'intervention des Sérénissimes Majestés de la Grande-Bretagne n'eut aucun succès. Le cardinal de Richelieu se rendait compte qu'il avait agi bien légèrement en emprisonnant Bassompierre, mais il craignait le ressentiment du captif une fois rendu à la liberté, et surtout que celui-ci ne parvint à trouver et à saisir l'occasion de lui nuire. De sorte que « sur ce fondement plutôt que pour une faute commise, dit le marquis de Fontenay-Mareuil, le cardinal retint le maréchal en prison et n'osa depuis ni s'en dédire ni l'en tirer, quelques puissantes sollicitations qui lui en fussent faites. »

---

(1) Suite de la première partie. Le Poète crotté.

CHAPITRE IX

Saint-Amant à Paris 1631-1633

Tandis que Saint-Amant se trouvait en Angleterre de graves événements se produisaient à la cour de France. En se retirant dans son apanage après l'éclat du 30 janvier 1631, Gaston d'Orléans avait déclaré que si le roi et le cardinal osaient le poursuivre, il saurait se défendre. Son attitude ne tarda pas à devenir complètement factieuse ; il levait des soldats, amassait des munitions, nouait des intelligences avec le duc de Guise, gouverneur de Provence, le duc d'Elbeuf, gouverneur de la Picardie et le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne. Ce qui irrita le plus Louis XIII, que le cardinal instruit par ses émissaires secrets, tenait au courant jour par jour pour ainsi dire, des menées de son frère, ce fut que Gaston se compromit jusqu'à négocier une alliance avec l'Espagne et l'infante Claire-Eugénie à Bruxelles. Afin de couper court à toutes ces menées, le roi envoya le cardinal de La Valette à Orléans offrir au jeune prince l'oubli du passé, l'assurance d'un accueil fraternel et la permission de se remarier comme bon lui semblerait, sous la seule condition de reparaître à la Cour.

Le faible Gaston n'était qu'un jouet entre les mains de ses favoris Puy-Laurens et Le Coigneux. Ces conseillers qui craignaient beaucoup plus pour eux que pour le prince la colère du monarque et celle du cardinal, feignirent de redouter un piège dans les avances de Louis XIII, et parvinrent à lui persuader que son frère voulait l'attirer à Paris pour l'enfermer à la Bastille ou à Vincennes. Sur le

refus de Gaston, le roi et le cardinal marchèrent sur Orléans; se voyant sur le point d'être cerné dans sa ville, le jeune duc s'enfuit à la tête de quelques cavaliers et pénétra en Bourgogne. Malgré les assurances données par le duc de Bellegarde, pas une ville ne voulut recevoir le prince fugitif et toutes ouvrirent leurs portes au roi et au ministre qui s'avançaient lentement. Bref, tandis que Louis XIII et Richelieu entraient triomphalement à Dijon, Gaston se vit contraint de fuir en Franche-Comté, où il reçut un accueil si froid qu'il ne tarda pas à passer en Lorraine. Le 31 mars, le roi en personne fit enregistrer au parlement de Dijon une déclaration de crime de Lèse-Majesté contre tous les partisans de Gaston, le comte de Moret, son frère naturel, les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde, de Roannez et particulièrement Le Coigneux et Puy-Laurens. Le duc de Guise à cette nouvelle, passa en Italie où il devait mourir en 1640 sans avoir revu la France.

Instruit, par son fidèle ami Bois-Robert, dès son retour à Paris de tout ce qui venait de se produire, Saint-Amant comprit que c'était là jeux de princes et que lui n'avait rien à y gagner pas même la Bastille ou Vincennes comme les grands seigneurs, Bassompierre et autres, tout au plus quelque cul-de-basse-fosse. Il resta prudemment sur ses gardes, et agit avec autant plus de raison que le 18 juillet 1631, Marie de Médicis ayant quitté le château de Compiègne pour passer le 19 la frontière, Louis XIII porta le 13 août au Parlement de Paris contre les conseillers de la Reine-Mère et ceux qui l'avaient suivie dans sa fuite, une déclaration semblable à celle qu'avait enregistrée le parlement de Dijon. Toutes correspondances avec Marie de Médicis ou Gaston d'Orléans étaient défendues sous peine de crime de Lèse-Majesté.

Saint-Amant se tint pour averti, du reste, il avait mieux à faire que de tremper dans toutes ces intrigues. S'il s'était rendu en Angleterre, c'était pour obéir à un devoir de gratitude envers Bassompierre, il y avait gagné de s'estropier à moitié et n'avait pu s'y livrer à la bonne chère. Aussi dès son arrivée en France, il songea avant tout à se dédommager du séjour à Londres, où les fruits succulents étaient rares et il chanta le « Melon » (1) en véritable gourmet :

(1) Suite de la Première partie.

Quelle odeur sens-je en cette chambre ?
Quel doux parfum de musc et d'ambre
Me vient le cerveau réjouir
Et tout le cœur épanouir ?
Ha ! bon Dieu ! j'en tombe en extase :
Ces belles fleurs qui dans ce vase
Parent le haut de ce buffet
Feraient-elles bien cet effet ?
A-t-on brûlé de la pastille ?
N'est-ce point ce vin qui pétille
Dans le cristal, que l'art humain
A fait pour couronner la main ?

La curiosité est poussée au plus haut point par cette plaisante énumération. Eh bien ! non rien de tout cela ne peut exhaler un parfum tel que celui qui flatte si agréablement l'odorat :

Qu'est-ce donc ? je l'ai découvert
Dans ce panier rempli de vert :
C'est un melon, où la nature,
Par une admirable structure,
A voulu graver à l'entour
Mille plaisants chiffres d'amour,
Pour claire marque à tout le monde
Que d'une amitié sans seconde
Elle chérit ce doux manger.

Il ne suffit pas d'admirer cet odoriférant chef-d'œuvre de la nature, il est utile de s'assurer s'il est aussi bon que beau et parfumé :

O ! quelle odeur ! qu'il est pesant !
Et qu'il me charme en le baisant !
Page, un couteau, que je l'entame ;
Mais qu'auparavant on réclame,
Par des soins aux devoirs instruits,
Pomone, qui préside aux fruits,
Afin qu'au goût il se rencontre
Aussi bon qu'il a belle montre,
Et qu'on ne trouve point en lui
Les défauts des gens d'aujourd'hui.

Délicieux melon ! il n'a pas trompé l'espérance de Saint-Amant,

il est digne de figurer sur la table d'un roi ! il excite les transports d'une gourmandise qui se déploie sans fard :

Ha ! soutenez-moi, je me pâme
Ce morceau me chatouille l'âme ;
Il rend une douce liqueur
Qui va me confire le cœur ;
Mon appétit se rassasie
De pure et nouvelle ambroisie,
Et mes sens, par le goût séduits,
Au nombre d'un sont tous réduits.

Il est difficile de badiner plus gentiment, Saint-Amant continue et, rendant justice à leur mérite, il passe successivement en revue le fruit du cocotier, la canne à sucre dont il connaît la saveur par ses voyages dans l'autre hémisphère, le cher abricot, la fraise avec la crème, la manne céleste, le miel si doux, la célèbre poire de Tours, la figue blanche, la prune au jus délicat, non aucune de ces gourmandises ne soutient la comparaison :

Au prix de ce melon divin,
Honneur du climat angevin:

Rien ne l'égale :

Ni même le raisin muscat
Parole pour moi bien étrange.

Ce succulent melon doit être la nourriture sacrée des poètes, puisque c'est à la douce chaleur du soleil qu'il est redevable de ses précieuses qualités :

O vive source de lumière !
Toi dont la route coutumière
Illumine tout l'univers ;
Phébus, dieu des fruits et des vers,
Qui tout vois et qui tout embrasses,
Ici je te rends d'humbles grâces
D'un cœur d'ingratitude exempt,
De nous avoir fait ce présent.

Pour honorer le dieu et en récompense de ses bienfaits, Saint-Amant va célébrer les exploits d'Apollon. Que tous les convives s'apprêtent à applaudir et que :

ô chère troupe,
Chacun laisse en repos la coupe,
Car ce que je vais vous chanter
Vaut bien qu'on daigne l'écouter.

Alors avec un entrain incroyable, il retrace d'une façon piquante, une scène de l'Olympe et expose la genèse du premier melon dont se délectèrent les dieux. Qui maintenant oserait médire de ce fruit divin ?

Les amoureux transis ne seront plus jaloux,
Les paisibles bourgeois hanteront les filous,
Les meilleurs cabarets deviendront solitaires,
Les chantres du Pont-Neuf diront de hauts mystères,
Les pauvres Quinze-Vingts vaudront trois cents argus,
Les esprits doux du temps paraîtront fort aigus,
Maillet fera des vers aussi bien que Malherbe,
Je haïrai Faret, qui se rendra superbe,
Pour amasser des biens avare je serai,
Pour devenir plus grand mon cœur j'abaisserai,
Bref, ô melon succrin, pour t'accabler de gloire,
Des faveurs de Margot je perdrai la mémoire
Avant que je t'oublie et que ton goût charmant
Soit biffé des cahiers du bon gros Saint-Amant.

Oui « le bon Gros » il a bien le droit de se décerner ce titre, quelle bonhomie, quelle franche gaîté dans cette longue tirade où le plaisant se mèle si bien au sérieux. Quel hommage rendu à Malherbe dont l'influence est incontestablement sensible sur la poésie de Saint-Amant, quel bon coup de patte aux mauvais poètes personnifiés en Marc de Maillet, l'amuseur de la reine Marguerite. En même temps quelle philosophie et quelle dignité dans ces deux vers :

Pour amasser du bien avare je serai,
Pour devenir plus grand mon cœur j'abaisserai.

Celui qui s'exprime ainsi ne sera jamais ni l'esclave, ni le flatteur de la fortune ou de la puissance. Il saura se montrer reconnaissant des bontés de ses protecteurs sans rien sacrifier de sa dignité personnelle. On en aura la preuve dans la plaisante satire du « Poète crotté ».

Revenu, on le sait, de Londres plus ou moins écloppé par suite d'une chute restée inexplicable, faute de détails précis, le « bon Gros » fut affligé encore plus que de son propre accident, de trouver lors de son arrivée à Paris son cher duc de Retz dans un piteux état de santé. Aussi le supplie-t-il en ces termes :

(1) Mon duc, de qui, sans flatterie,
Piqué d'une noble furie,
J'élèverai le nom aux cieux,

de laisser de côté l'art d'Esculape et de se fier, pour se guérir aux seuls plaisirs de l'art d'Apollon :

Dans votre mal veuillez ouïr
Ces vers faits pour vous réjouir.
Peut-être que vos médecines,
Vos bains, vos huiles, vos racines
N'apporteront pas tant du leur
A soulager votre douleur,
Puisqu'on tient pour chose certaine
Que, pour apaiser toute peine,
Le plaisir est un appareil
Qui n'a nul remède pareil.

Saint-Amant signe ici la fameuse ordonnance de Richelieu : Bois-Robert, homme d'esprit, divertissait le cardinal par sa bonne humeur et ses saillies facétieuses et cette distraction était devenue si nécessaire au grand ministre que M. Citois, son premier médecin, avait coutume de lui dire : « Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé, mais toutes nos drogues seront inutiles si vous n'y mêlez une dragme de Bois-Robert. »

Le meilleur remède pour le duc de Retz sera une amusante satire

(1) Suite de la Première partie. Le Poète crotté.

que lui offre Saint-Amant, mais si elle a autant de verve que d'entrain il ne faut pas y chercher le venin de la méchanceté :

Dans cette satire joyeuse,
Plusieurs se sentiront pincer
D'une façon ingénieuse,
Qui ne pourront s'en offenser.

Le propre des esprits fins et délicats est de ne pas dépasser la mesure permise à la critique, de savoir rire et faire rire sans que la haine et les inimitiés en soient le résultat. Celui que vise Saint-Amant et qui va lui servir de modèle dans le « Poète crotté », est Marc de Maillet qu'il a déjà interpellé dans le « Melon » : « Maillet fera des vers aussi bien que Malherbe ». Ce Marc de Maillet, aujourd'hui complètement oublié, était au début du XVIIème siècle la personnification du poète pauvre et orgueilleux. Le petit poème qu'il inspire à Saint-Amant, a surtout le mérite de résumer sous une forme burlesque, comme on disait alors, nue description de Paris et du costume au mois de juin 1631. Ce fut à ce moment que le poète s'empressa d'achever cette composition déjà commencée, afin de l'insérer dans la « Suite de la première partie de ses œuvres », qui était en cours d'impression.

Pour dérider le duc de Retz, il lui raconte le départ du Poète crotté, en archidiacre suivant une expression à la mode, lorsqu'il se décide à quitter Paris où sa position n'est plus tenable :

Après avoir été vingt ans
Un des plus parfaits sots du temps,
Et s'être vu par son mérite,
Fol de la reine Marguerite,
Qui l'estimait, Dieu sait combien !
C'est-à-dire autant comme rien.
A la fin, soûl de chiquenaudes,
De taloches, de gringuenaudes,
Que dans le Louvre on lui faisait
Quand son diable l'y conduisait,
Il lui prit, quoique tard, envie
D'aller passer ailleurs la vie,
Et, laissant Paris en ce lieu,
Lui dire pour jamais adieu.

Après avoir ainsi présenté le personnage, voici son costume, il portait comme coiffure :

Un feutre noir, blanc de vieillesse,
Garni d'un beau cordon de graisse,
Troussé par devant en Saint Roc,
Avec une plume de coq.

Son pourpoint, précurseur de celui que chantera Scarron dans son célèbre sonnet :

Montrait les dents à tout le monde,
Non de fierté, mais de douleur
De perdre matière et couleur.
Il fut jadis d'un drap minime ;
Mais qu'est-ce que le temps ne lime ?

Il n'avait pour couvrir ses jambes, que :

Des grègues d'un faux satin jaune,
D'un côté trop longue d'une aune,
Et de l'autre à bouillon troussé.

Ses pieds :

S'armaient à cru de vieilles bottes,
L'une à pié-plat, à bout pointu,
Et l'autre à pont-levis tortu.
Un petit éperon d'Engliche,
A la garniture assez chiche,
Ergottait son gauche talon.

On constate que Saint-Amant, malgré son Ode aux Sérénissimes Majestés de la Grande-Bretagne, n'était pas très satisfait de son séjour en Angleterre. Il décoche en passant un petit trait aux insulaires, qu'il baptise du nom d'Engliches. Dans ce ridicule équipage, le Poète crotté adresse à Paris un adieu qui n'a rien de sentimental :

Ville où j'ai tant traîné mes guêtres,
Que j'en dois mieux savoir les êtres

Qu'un rat ne fait de son grenier,
Je te chante l'adieu dernier.
Adieu doncques, Paris sur Seine !

Bref, dans Paris, cette cité superbe, rien n'est à regretter :

Adieu Pont-Neuf, sous qui l'eau passe,
Si ce n'est quand hiver la glace.

Il ne témoigne pas plus de chagrin en abandonnant la belle place Dauphine :

Où l'éloquence se raffine
Par ces bateliers, ces marmots,
De qui j'ai pris tant de beaux mots
Pour fabriquer mes épigrammes ;
Chantres, l'honneur des carrefours
Et des ponts, où d'une voix d'ours
Et d'une bouffonne grimace
Vous charmez le sot populace,
Tandis qu'un matois, non en vain,
Essaie à faire un coup de main.

C'était surtout aux alentours de « la blonde Samaritaine », fontaine chère aux Parisiens du XVIIème siècle, que se groupaient les coupe-jarrets.

Adieu, blonde Samaritaine,
Que, sans peur des tireurs de laine,
Pour n'avoir n'argent ni manteau,
En venant du royal château
J'ai vu cent fois aux lueurs sombres,
Lorsque l'opacité des ombres
Absconce tout ce qui reluit
Dessous la cape de la nuit.

Le séjour de la capitale n'était pas des plus sûrs en 1631, passé le coucher du soleil au dire de Saint-Amant et on peut aisément le croire, puisque en 1654 et même en 1656, elle était loin d'être purgée des malfaiteurs qui y abondaient. L'intéressante Gazette de

Loret apprend que les plus grands seigneurs étaient souvent si bien dépouillés, qu'ils en étaient réduits à regagner leur hôtel en chemise, ce qui arriva au marquis de Resnel. Ils pouvaient s'estimer encore heureux, lorsque après avoir été malmenés, les truands ne les assassinaient pas, comme le malheureux comte de Livet.

Ce que le poète crotté regrettait le plus, c'était les belles rôtisseries où il voyait fumer de si appétissants aloyaux, mais il avoue humblement qu'elles se trouvaient :

De moi si vainement chéries.

Quant aux hommes de robe, il s'en sépare volontiers :

Adieu, palais où la justice
Ne mange que du pain d'épice.

Note peu flatteuse, malheureusement trop souvent exacte pour les magistrats de l'ancien régime, même à la veille de la Révolution, si l'on en croit Beaumarchais. Mais :

Quant à toi, gros Louvre effroyable,
Pour adieu, je te donne au diable,
Le roi dehors, cela s'entend,
Et les reines, qui valent tant.

Quel que fut le ton donné à la plaisanterie, il était dangereux de s'attaquer à l'autorité royale depuis que Richelieu l'avait prise sous sa sauvegarde. Saint-Amant le comprend bien et c'est ce qui explique même dans un sujet aussi frivole, la restriction de ces deux derniers vers. Par exemple, le poète crotté ose s'attaquer sans rien craindre aux beaux esprits qui poussent trop loin la préciosité et l'affèterie, à ceux qui s'assemblent en cénacle, alors même qu'une de ces réunions est sur le point de devenir l'Académie française. A ceux-là il lance cette sévère apostrophe :

Adieu vous qui me faites rire,
Vous gladiateurs du bien-dire,
Qui sur un pré de papier blanc,
Versez de l'encre au lieu de sang.

Adieu vrais théâtres comiquès,
Belles maisons académiques,
Les ordinaires rendez-vous
Des esprits forts, des esprits doux.

Que voit-on dans ces honnètes réunions littéraires, souvent présidées par une belle dame ? Quelle est l'occupation importante de tous ces nobles esprits assemblés autour d'elle ? C'est le plaisir :

d'être en une chaise
Chez vous bien assis à son aise,
Dans une ruelle de lit
Où madame s'ensevelit.
Là l'un lit, l'autre censure,
Donnant à tout double tonsure ;
L'un se refrogne et ne dit mot ;
L'autre nigaude et fait le sot.
Si vous oyez une équivoque,
Vous jetez d'aise votre toque
Et prenez son sens malotru
Pour un des beaux mots de Bautru.

Il passe en revue les théâtres, il n'a garde d'oublier le bel hôtel de Bourgogne, où :

Gaultier, Guillaume et Turlupin
Font la figue au plaisant Scapin,
Où, dis-je, mes petits confrères
Etalent leurs bourrus mystères.

Ce qui vaut mieux, il adresse son salut aux défenseurs du vieux langage, il rappelle, ce dont il se glorifie, qu'il a publiquement défendu contre tous les porteurs d'écritoires :

Ains, pièça, los, jaçait, ardu,
Soulas, opter, blandice, encombre ;
Et, m'escrimant ainsi qu'une ombre,
Dans mes discours superlatifs,
Pour les mignards diminutifs.

En tenant compte de l'exagération et du ton burlesque de cette pièce, on reconnaîtra qu'il y a du vrai dans ces doléances. La Bruyère et Fénelon regretteront eux aussi l'ostracisme outré qui rejeta nombre de mots expressifs du vieux langage, que ne purent sauver ni Mademoiselle de Gournay, la fille d'alliance de Montaigne et la vieille amie du bon abbé de Marolles, ni même Ménage dans sa « Requête des Dictionnaires », dont le plus clair résultat fut de lui fermer les portes de l'Académie.

Le poète crotté finit ses adieux à Paris par un un vrai dithyrambe en l'honneur de sa Dulcinée. Il improvise des strophes d'une coupe et d'un rythme à faire tressaillir d'aise les plus audacieux romantiques. Il se présente lui-même ainsi :

C'est un pauvre adolescent
Innocent,
Féru droit à la poitrine,
Lequel, sous ton bon plaisir,
N'a désir
Que d'embrasser ta doctrine.

Les garrots de tes regards,
Doux, hagards,
Dans son cœur leurs pointes fichent
Plus avant, las ! que dans ton
Peloton
Les épingles ne se nichent.

Le feu qui brûle le poète est tel qu'il éclaire mieux que la clarté de la lune et des étoiles :

Combien, dis-je, que la nuit,
Sans nul bruit,
Des noires ombres le cerne,
Ce feu fait que pour ses pas,
Il n'a pas
Ores besoin de lanterne.

Vraiment les romantiques n'ont pas rendu justice à Saint-Amant, ils auraient dû non seulement le réhabiliter, mais le porter aux nues comme un de leurs plus remarquables ancêtres. Le bon Gros

termine sa joyeuse satire en racontant que le poète crotté, au milieu de ses beaux adieux, fut interrompu par un puissant ribaud, à la panse pleine », qui :

Le rencontrant dans son chemin,
Termina ses sottes merveilles
D'un coup de fouet par les oreilles,
Et lui fit changer de discours
Pour crier : à l'aide ! au secours !

Saint-Amant avoue qu'il n'a pas été témoin de cette aventure, elle n'en est pas moins très véridique et pour le prouver il affirme que :

Comme dans la chanson nouvelle
Qui maintenant est en crédit,
Mon petit doigt me l'a dit.

Tout en cherchant à récréer par sa présence et par ses vers son cher duc de Retz, Saint-Amant n'avait pas négligé ses propres affaires et celles de son libraire, il avait obtenu le 16 août 1631 le privilège du roi pour la publication de ses poésies et le 26 août avait lieu « l'achever d'imprimer ». Peu de temps après paraissait à Paris chez François Pomeray au Palais, en la galerie des Prisonniers, à la Pomme d'or, in-4°, la Suite de la Première partie des Œuvres du sieur de Saint-Amant, avec une dédicace au duc de Liancourt. Le poète s'honore d'être un des familiers de l'hôtel de ce noble duc où il a souvent lu ses poésies avant de se résoudre à les publier. Cette dédicace ne sera donc pas mal accueillie, Saint-Amant en est assuré par tant de témoignages avantageux qu'il a reçus de M. de Liancourt. Son approbation fermera la bouche à l'envie, qui ne peut que s'incliner devant son jugement, du reste qu'importe la critique, rien ne saurait égaler pour le poète la gloire d'avoir une part aussi considérable que la sienne dans l'estime d'un si grand et si éclairé personnage. Aux jaloux il s'était déjà borné à dire :

(1) Maîtres des fous les plus insignes
Qu'on trouve aux Petites-Maisons,
Sots auteurs, qui parmi nos cygnes
N'êtes pour tout que des oisons,

(1) Première partie. Epigramme.

Que cette juste apologie
Vous fasse, par son énergie,
Respecter Nicandre aujourd'hui ;
Brûlez vos infâmes volumes,
Et n'employez plus contre lui
La commodité de vos plumes ;
Ou bien, oisons, je vous promets
Qu'il faudra, de peur de son ire,
Que ce qui vous sert pour écrire
Vous serve à fuir désormais.

L'hiver de 1631-1632 s'écoula vite pour Saint-Amant dans un doux far-niente. Il exerçait sa plume élégante et facile dans tous les genres de poésie, c'était tantôt un triolet pour la fête des Rois :

(1) Le roi boit de très bon cœur ;
Faisons ainsi, je vous prie.
De cette aimable liqueur
Le roi boit de très bon cœur ;
Buvons tous à ce vainqueur,
Et qu'en disant : Toppe ! on crie :
Faisons ainsi, je vous prie.

Si le triolet ne suffisait pas pour satisfaire les amis qui l'entouraient et applaudissaient à son talent, aussitôt il improvisait un rondeau sur le même sujet :

(2) Le roi boit du vin qu'on trie
Non sur ceux de ma patrie ;
Mais il en boit par compas,
Etant sobre en ses repas
Comme la nonain flétrie.

Bien que Jeanne en soit marrie,
Il faut qu'on boive et qu'on rie.
Pourquoi ne boirait-on pas ?
Le roi boit.

(1) Deuxième partie.

(2) Deuxième partie.

Buvons à lui, je vous prie,
Sur ce fromage de Brie
Dont vous sentez les appas.
Je ferai le premier pas,
Aussi bien partout on crie :
Le roi boit !

L'amour de la bonne chère et du bon vin que professait Saint-Amant n'avait rien d'exclusif ; si, aux beaux jours, il s'extasiait sur le melon, en hiver, faute de fruits, il ne dédaignait pas de chanter un fromage même d'Auvergne « Le Cantal ». (1) Assis à la table du marquis de Marigny-Mallenoë, franc et noble gentilhomme,

Qui t'es dans la grandeur à toi-même arraché
Pour te livrer sans faste aux plaisirs de la vie,
Où parmi les vertus la table nous convie.

Il l'interpelle :

Où diantre as-tu pêché ce bouquin de Cantal ?

Le marquis de Marigny-Mallenoë ne doit pas être confondu avec Jacques le Carpentier de Marigny, le chansonnier de la Fronde. Le marquis était, on se le rappelle, gouverneur de Port-Louis en Bretagne, non loin de Belle-Ile, où se rendait fréquemment Saint-Amant en compagnie du duc de Retz. D'après Tallemant des Réaux, dans les historiettes duquel il y a tant à prendre, mais aussi tant à laisser, Marigny-Mallenoë faisait profession d'une philosophie par trop accommodante. Après l'interpellation, vient la description de ce fromage idéal :

Gousset, escafignon, faguenas, cambouis,
Qui formez ce présent que mes yeux réjouis,
Sans l'aveu de mon nez, lorgnent comme un fromage
A qui la puanteur doit même rendre hommage,
Que vous avez d'appas ! que votre odeur me plaît !
Et que de votre goût, tout horrible qu'il est,
Je fais bien plus d'état que d'une confiture
Où le fruit déguisé brave la pourriture !

(1) Deuxième partie.

Cette si grande admiration serait de nature à surprendre, mais Saint-Amant se hâte d'expliquer, à la gloire du Cantal, que :

Par lui le vert guinguet fait la figue au muscat ;
Par lui le plus gros vin semble si délicat,
Quand on lui donne entrée au milieu d'une bouche
Qui sous un tel morceau retourne à l'escarmouche,
J'entends au doux conflit qu'à l'honneur de Bacchus
Les fameux biberons, à tauper invaincus,
Font le verre à la main, sans projet d'autre gloire
Que de celle qu'on gagne à force de bien boire !

Aussi le Cantal peut-il maintenant prétendre au titre de roi des fromages comme le melon au titre de souverain des fruits, toutes les autres qualités n'ont qu'à s'incliner, même le Brie :

O Brie ! ô pauvre Brie ! ô chétif angelot
Qu'autrefois j'exaltai pour l'amour de Bilot,
Tu peux bien aujourd'hui filer devant ce diable :
Ton beau teint est vaincu par son teint effroyable ;
Tu m'es plus insipide auprès de son haut goût
Que l'eau ne le serait auprès du friand moût,
Et ta plate vigueur, sous la sienne étouffée,
Est de ma fantaisie entièrement biffée.

Le Cantal tient à se montrer digne de la réputation que lui crée ce fin gourmet, il déploie de telles qualités que tout-à-coup son admirateur, à la grande joie de tous les convives, s'écrie :

Au secours, sommelier, j'ai la luette en feu,
Je brûle dans le corps ! Parbleu ! ce n'est pas jeu :
Des brocs, des seaux de vin pour tâcher de l'éteindre,
Vers= éternellement, il ne faut point se feindre.

Et tous les fameux biberons « à tauper invaincus » applaudissent en chœur à cet appel désespéré. Les biberons étaient une variété de goinfres, mais avec la valeur sur les champs de bataille en moins, si l'on s'en rapporte aux vers suivants d'un de leurs principaux dignitaires, Charles Vion d'Alibray :

Je ne vais point aux coups exposer ma bedaine,
Moi, qui ne suis connu ni d'Armand ni du roi,
Je veux savoir combien un poltron comme moi,
Peut vivre, n'étant pas soldat ni capitaine.

Je veux mourir entier et sans gloire et sans nom,
Et crois, cher Saint-Amant, si je meurs par la bouche
Que ce ne sera pas par celle du canon.

Ce qui rapprochait Saint-Amant de d'Alibray, malgré ce défaut de courage trop naïvement avoué pour être complètement vrai, c'est que leur muse enjouée et badine n'encensa jamais l'autel des Grands.

Ils ne cherchèrent pas à obtenir leurs faveurs au prix de leur indépendance. Moins chevaleresque, moins remuant que le « bon Gros », d'Alibray, content d'un bien honnête, savait jouir de ce qu'il possédait et à défaut d'autre mérite :

Je me rendrai du moins fameux au cabaret ;
On parlera de moi comme on fait de Faret,
Qu'importe-t-il, ami, d'où me vienne la gloire ?

Je la puis acquérir sans beaucoup de tourment,
Car, grâces à Bacchus, déjà je sais bien boire,
Et je bois tous les jours avecque Saint-Amant.

Le « bon Gros » était donc unanimement reconnu comme Grand Chef des poètes légers et des bons vivants de son époque. Ainsi s'écoulait gaîment l'année 1632, mais le Ciel ne se montrait pas clément pour les récoltes, quelle affliction, quelle désolation se sont emparées tout à coup de l'esprit du poète :

(1) Tous nos melons sont fricassés :
Adieu les plaisirs de la bouche !
Les cieux, contre nous courroucés,
Les font pourrir dessus la couche.
Il a tant plu tout aujourd'hui

(1) Deuxième partie. Caprice.

Que mon cœur en sèche d'ennui,
Pensant à ce désastre insigne ;
Et si cette abondance d'eau
N'était d'ailleurs propre à la vigne
Je ferais jouer le cordeau.

Comme vengeance, Saint-Amant va constater que le bonheur des uns n'est fait trop souvent que du malheur des autres :

Qu'extravagant est le destin,
Dans sa fatalité secrète,
De ne pouvoir plaire à Catin
Sans faire dépit à Perrette !
Nos ris sont des autres les pleurs,
Nos épines leur sont des fleurs.
Si Jacques perd, Thomas y gagne.
Le bien dont la France jouit
Est le désespoir de l'Espagne,
Qui de deuil s'en évanouit.

Bien que le poète ait pour le moment remis son épée au fourreau et qu'il ne veuille s'occuper que des plaisirs de la bouche, il n'a pas oublié l'antipathie que lui inspirent les fiers « hidalgues », ainsi qu'il appellera les Espagnols dans « le Passage de Gibraltar ». Il se réjouit, en passant, de la triste situation que venait de créer à la maison d'Autriche la foudroyante invasion en Allemagne du héros suédois, Gustave-Adolphe, l'allié de la France. Toutefois, ce n'est pas le moment de s'occuper longuement de si hautes questions, le poète revient vite à son sujet :

Mais où m'emporte ce discours ?
Je fais ici le philosophe ;
Muse colère, à mon secours !
Fournis-moi de plus rude étoffe.
Sus, retourne à ces pauvres fruits
Qu'un second déluge a détruits
Par une horrible violence,
Et crie à gosier déployé
Qu'après une telle insolence
Tu voudrais qu'il eût tout noyé.

Il faudra se contenter du souvenir « des bons melons succrins », aussi quel anathème le poète lance-t-il à cette misérable année :

Quoi ! cet an bornera ses pas
Sans que j'en soûle mon envie,
Et je ne l'effacerai pas
Du nombre de ceux de ma vie !
Si ferai dà, je le promets.
Il ne s'en parlera jamais,
Si l'âge futur veut m'en croire.
Ote-toi, six cent trente-deux,
Et ne te montre dans l'histoire
Que comme un fantôme hideux.

Pour se consoler Saint-Amant se réfugie dans les ruelles des précieuses et il compose des stances, « sur les yeux de Mademoiselle de Vitré » : (1)

Beaux yeux innocents et coupables
De tant de meurtres amoureux,
Clairs objets doux et rigoureux,
De quel triomphe altier n'êtes-vous point capables !
En vain mon cœur s'était promis,
O chers et brillants ennemis,
De résister contre vos charmes,
Il s'allume, il vous rend les armes,
Et fait gloire d'être soumis.

Ces vers sont amusants, ils répondent à l'idée qu'on se fait de la société galante et raffinée qui était dans tout son éclat en 1632. Ils seraient dignes d'être dissous dans l'eau sucrée et avalés comme un sirop. Et cependant malgré ses défauts, le genre « précieux » n'a certainement pas été inutile au perfectionnement de notre langue et à la politesse des mœurs du grand siècle. C'est l'exagération du beau langage qui en a constitué le ridicule, car il est difficile de s'arrêter en chemin et de ne pas continuer les pointes agréables :

Mais, ô vifs trésors de lumière,
Source d'appas étincelants,
Vous poussez des traits si brûlants

(1) Deuxième partie.

Qu'à peine soutient-on leur atteinte première :
A peine, comblé de plaisir,
Ai-je l'agréable loisir
De voir l'éclair de vos prunelles,
Que dans les miennes criminelles
Je sens foudroyer mon désir.

Telles étaient les grandes passions, les mots alambiqués et les sentiments quintessenciés qui faisaient se pâmer d'aise les précieuses et les lançaient sur la pente du grotesque, où elles devaient inévitablement glisser. La pièce se termine galamment :

Oui, criminelles je les nomme,
Et bien dignes d'aveuglement,
D'oser se tourner seulement
Vers des objets trop hauts pour les regards d'un homme ;
Les dieux seuls peuvent aspirer
A la gloire de se mirer
En de si précieuses glaces,
Et moi, sur de plus humbles traces,
A l'honneur de vous adorer.

Ces stances prouvent que Saint-Amant se joue de toutes les difficultés de la rime et du mètre et qu'il sait prendre, quand il le veut, tous les tons. Avec elles, le goinfre, le bon biberon a disparu, il ne reste plus que le galant coureur de ruelles. Si l'on n'avait pas la certitude que Saint-Amant est l'auteur de « la Solitude, le Contemplateur, la Pluie, la Nuit, l'Ode au Soleil levant », on serait surpris que la plume recherchée qui a pu les écrire, soit la même que la plume débraillée qui a improvisé le Vivat du comte d'Harcourt, les Cabarets, le Melon et le Cantal. Souvent même, une note émue témoigne de ses bonnes résolutions amenées par de sérieuses réflexions sur la trop grande légèreté de sa conduite. Il fuyait pour un temps les cabarets, paraissait à la Cour et se montrait l'hôte assidu des plus nobles salons. Alors son cœur s'enflammait pour quelque gente damoiselle, et il était tout à sa nouvelle passion. Ecoutons-le, en 1633 dans « l'Amarante » : (1)

(1) Deuxième partie

A quel point de folie et de témérité,
Contre mon vouloir propre, Amour, m'as-tu porté !
Je m'étais résolu, malgré ta violence,
De retenir mes pleurs, d'observer le silence,
De déguiser si bien mes maux et mes plaisirs,
Qu'à peine mes pensers auraient su mes désirs ;
Et cependant ma bouche, infidèle à mon âme,
Oubliant tout devoir, vient d'en trahir la flamme,
Je l'ai fait éclater, j'ai parlé, j'ai gémi.

Pourquoi Saint-Amant s'était-il condamné à ce silence ? c'est qu'après avoir jeté un regard sur le passé, il n'a pu s'empêcher de laisser échapper cet aveu sincère et pénitent :

Que je me sens coupable, et combien j'ai d'envie
D'expier par ma mort les erreurs de ma vie.

Il y a sept longs mois qu'il essaie non pas de guérir, mais « de cacher sa plaie » ; et cependant il se trouvait heureux de son malheur même :

Un sort délicieux m'a souvent fait jouir
Du plaisir de la voir, du bonheur de l'ouïr,
D'admirer de sa main l'agile et mol albâtre,
Quand avec des accents que l'oreille idolâtre,
Sur les nerfs d'un bois creux qui chante et qui se plaint,
Qui m'éveille et m'endort, me flatte et me contraint,
Ses doigts harmonieux font aux miens telle honte
Que de leur mélodie on ne fait plus de compte.
Je l'ai vue en maint lieu par le bal ordonné
De cristaux suspendus richement couronné,
Où plutôt de glaçons d'où s'exhalaient des flammes,
Gagner d'un seul regard les plus superbes âmes.

Ah ! comme Saint-Amant regrette d'avoir laissé pressentir à cette fière beauté l'état de son cœur :

Et par mon imprudence à découvrir mon feu,
Par mon audace extrême à déclarer le vœu
Que sur l'autel d'amour j'ai fait sans artifice

D'offrir à ses appas mon cœur en sacrifice,
Je me verrai privé, peut-être pour jamais,
De voir ces beaux attraits à qui je me soumets.

Tout en déplorant son infortune, il avoue franchement et humblement qu'il a bien mérité son sort :

Vraiment, c'est bien à moi de m'en piquer aussi !
Elle qui des dieux seuls doit être le souci,
Elle dont tout Paris admire les merveilles,
Elle à qui nous devons tous les fruits de nos veilles,
Elle que cent galants de suite accompagnés,
Cent amoureux discrets, jeunes et bien peignés,
Trouvent sourde à leurs vœux, oserai-je prétendre
Qu'en mon poil déjà gris elle voulut m'entendre ?

C'est que les années passent vite, et le « bon Gros » en 1633, était sur le point d'atteindre la quarantaine. Pour comble de malheur, cette belle personne tombe malade, la douleur du poète est navrante :

Amarante est malade, et je ne suis pas mort !
Ha ! c'est trop balancer ! terminons notre sort,
Et ne permettons pas qu'une crainte honteuse
Rende aux siècles futurs ma passion douteuse !
On dira si mon œil sans en être réduit
Dans la profonde horreur de l'éternelle nuit
A bien pu voir souffrir tant d'attraits et de charmes,
Qu'il ne mérite point que l'on croie à ses larmes.

Qui sait à quelles extrémités aurait pu se porter l'infortuné Saint-Amant si Amarante était morte ? Heureusement un ordre du maréchal de Créqui vint brusquement l'arracher à sa douleur et lui ordonner de le rejoindre sur le champ en Provence, pour une mission en Italie.

CHAPITRE X

Saint-Amant à Rome et à Venise 1633-1634

Après avoir quitté précipitamment Orléans au mois de mars 1631, Gaston d'Orléans, voyant que la Bourgogne ne se soulevait pas en sa faveur, s'était réfugié en Franche-Comté et de là il était passé à la cour du duc Charles IV de Lorraine. Quelque léger et inconstant que fut Gaston, il s'éprit pourtant d'une passion vraiment sérieuse pour la sœur du duc la princesse Marguerite et il songea à l'épouser. Richelieu, averti par ses émissaires secrets des moindres démarches du frère du roi, héritier présomptif de la couronne, vit dans ce projet d'union un péril pour son autorité. Nancy allait devenir le foyer d'innombrables intrigues, il fallait à tout prix empêcher le mariage projeté. Le roi et le cardinal, à la tête d'une petite armée, s'avancèrent vers la Lorraine, et le 26 décembre 1631, Charles IV effrayé de cette démonstration vint trouver Louis XIII à Metz. Par le traité de Vic du 6 janvier 1632, le duc se soumit à la volonté du roi, qui lui avait signifié de ne pas permettre le mariage entre Marguerite et Gaston. Or, au moment même où Charles faisait ces belles protestations de soumission, ce mariage était secrètement consacré à Nancy le 3 janvier 1632, avec la permission et les dispenses du cardinal François de Lorraine, évêque de Toul, frère de la princesse.

Gaston, ayant ainsi bravé l'autorité royale, se retira à Bruxelles, puis vint en France à la tête d'une troupe d'aventuriers et attira dans sa folie équipée l'imprudent duc de Montmorency, gouverneur

du Languedoc. Après la bataille de Castelnaudary, Gaston, suivant son habitude, abandonna ses partisans à la sévérité de Richelieu. Une fois de plus, il reconnut sa faute par écrit, promit de ne plus y retomber et de cesser toutes intelligences contraires au gré du roi, soit au dedans soit au dehors du royaume, même avec la reine-mère Marie de Médicis. Il jura de ne prendre aucun intérêt au sort de ceux qui avaient commis la folie de se joindre à lui dans sa révolte, et reconnut n'avoir aucun sujet de se plaindre personnellement si le roi les châtiait comme ils le méritaient. Enfin il s'engagea à demeurer en tel lieu qu'il plairait à son frère de lui prescrire et sur un ordre du cardinal, il se retira avec ses gens en Touraine. Triste prince, jouet d'indignes favoris, certainement, sauf Montmorency, on ne saurait plaindre les ambitieux, sévèrement traités par Richelieu, qui avaient placé leurs espérances d'avenir sur un aussi faible caractère.

Le 30 octobre 1632 eut lieu à Toulouse, où le roi et son ministre s'étaient rendus, l'exécution du duc de Montmorency, dans la cour du Capitole, hors des regards de la foule, seule faveur que le cardinal ait permis à Louis XIII d'accorder au filleul de Henri IV. A peine cette noble tête avait-elle roulé au pied de l'échafaud, qu'un courrier vint apprendre à Gaston qu'avant de mourir le maréchal avait cru devoir révéler à Louis XIII son mariage secret avec Marguerite de Lorraine. Le favori Puy-Laurens, qui avait audacieusement nié cette union à Richelieu, se crut perdu, il emmena son maître au plus vite, et, partis de Tours le 10, ils arrivèrent à Bruxelles le 20 novembre 1632.

En revenant de Toulouse, Richelieu fut obligé de s'aliter à Bordeaux et le 20 novembre il paraissait à toute extrémité. Le garde des sceaux Châteauneuf, qui devait son élévation au Cardinal mais qui était fasciné par les beaux yeux de Madame de Chevreuse, parut se consoler bien facilement de la perte de son protecteur auquel il espérait même succéder. Or, quelques semaines après que le cardinal rétabli eût rejoint Louis XIII à Paris, Châteauneuf se vit dépouillé de la garde des sceaux, arrêté et emprisonné à Vincennes au mois de février 1633. Des lettres interceptées, des dépêches de Fontenay-Mareuil, ambassadeur à Londres, avaient averti le cardinal d'une intrigue ourdie par Anne d'Autriche, Madame de Chevreuse et Henriette de France, reine d'Angleterre, pour obtenir du roi le rappel de Marie de Médicis et la disgrâce du puissant ministre,

intrigue à laquelle Châteauneuf avait pris part. Richelieu choisit pour la garde des sceaux Pierre Séguier, qui avait successivement rempli avec distinction les charges de conseiller au parlement, de maître des requêtes et de président à mortier. Louis XIII trouvait ce magistrat né le 29 mai 1588 et par conséquent âgé de moins de quarante-cinq ans, bien jeune pour exercer de si hautes fonctions mais Séguier sut gagner la faveur du monarque en lui disant avec beaucoup d'à-propos qu'il n'en serait que plus longtemps à son service. Ce grand homme, si docte et si ami des gens de lettres, sut toujours soutenir l'éclat de sa charge, sa nomination fut accueillie avec joie par le monde des poètes, c'est ce que constate Saint-Amant dans cette épigramme :

(1) **Entre tant de vives merveilles**
Dont nos jardins sont embellis,
Pour toi, grand Séguier, les abeilles
Ne volent plus que sur les lys :
Le miel s'en goûte en ton bien dire,
Et leurs rois seuls en font la cire
Au profit de tous les humains,
Depuis qu'au mérite octroyée,
Elle a l'honneur d'être employée
Sous Louis par tes nobles mains.

Séguier avait bien ses faiblesses, mais le secret qu'il eut d'intéresser à sa gloire les hommes les plus remarquables de son temps, a effacé tous les propos de la médisance et de l'envie.

Après la mort de Gustave-Adolphe, enseveli dans son triomphe à la bataille de Lutzen, le duc Charles de Lorraine se crut tout permis d'autant que sa sœur venait d'épouser l'héritier présomptif de la couronne de France. Nancy et Bruxelles redevinrent le foyer de conspirations. On ne saurait trop admirer la puissance de génie déployée par Richelieu, obligé de lutter contre ces projets séditieux, alors qu'il lui fallait ne pas perdre un seul instant de vue les mouvements de la maison d'Autriche en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie. Et cependant le cardinal savait suffire à une

(1) Deuxième partie.

tâche si multiple. Afin de punir l'outrecuidance du duc Charles IV, le 16 août 1633, Louis XIII et son ministre partirent de Monceaux-en-Brie pour la Lorraine, en même temps que l'armée qui occupait l'électorat de Trèves, recevait l'ordre de marcher sur Nancy. Le roi voyageait à petites journées à cause de son nombreux cortège et de la faiblesse de sa santé, ses projets comme ses allures demeuraient enveloppés d'un certain mystère. Effrayé de ces mouvements, Charles envoya à la hâte son frère, le cardinal François, pour essayer d'arrêter la marche royale et offrir en son nom le consentement exigé par le roi à la rupture du mariage de Marguerite et de Gaston, mais en même temps par une duplicité peu digne de son caractère, le cardinal de Lorraine profitait du passe-port que lui avait octroyé Louis XIII pour faire évader sous des habits d'homme, à travers les lignes françaises, la princesse qui se réfugia dans le Luxembourg. Prévenus de ce qui se passait, le roi et Richelieu envahirent la Lorraine et le 25 septembre, Louis XIII entra triomphalement dans Nancy, occupé par ses troupes, mais il promit par un traité signé avec le duc d'évacuer cette place si Marguerite de Lorraine était remise sous trois mois entre ses mains. Alors même qu'il eût été de bonne foi en signant ce traité, Charles IV s'engageait à une condition impossible à réaliser, la princesse Marguerite, loin de songer à se remettre à la discrétion du roi de France, s'était empressée d'aller rejoindre Gaston à Bruxelles. Elle y fut accueillie en duchesse d'Orléans par l'infante Claire-Eugénie ainsi que par la reine-mère Marie de Médicis, et Gaston confirma publiquement son mariage devant l'archevêque de Malines.

Si d'un côté Richelieu avait ainsi recours aux armes afin de rompre une union qu'il considérait comme nuisible aux intérêts de la monarchie, d'un autre côté il s'était adressé à l'autorité de la curie romaine, espérant l'amener à en prononcer la nullité canonique. Au mois de juin 1633, avant de marcher sur la Lorraine, il avait envoyé à Rome une ambassade extraordinaire chargée de prier le pape Urbain VIII de désigner des commissaires parmi les prélats français pour juger cette affaire. Richelieu mit à la tête de la députation le maréchal de Créqui ayant avec lui comme orateur du roi Denis de Salvaing, sieur de Boissieu, depuis premier président à la chambre des comptes du Dauphiné, un des meilleurs latinistes de son époque.

Charles I de Créqui, sieur de Blanchefort et de Canaples, prince de

Poix, duc de Lesdiguières, comte de Sault, gouverneur du Dauphiné pair et maréchal de France, avait eu une existence digne d'un héros de roman. A peine âgé d'une vingtaine d'années, un duel contre don Philippin, bâtard de Savoie, provoqué par des circonstances singulières, l'avait rendu célèbre. Obligé d'abandonner précipitamment le fort de Chamousset, Don Philippin avait laissé tomber entre les mains des ennemis une fort belle écharpe. Créqui la lui renvoya obligeamment, en l'engageant à être plus soigneux à l'avenir des faveurs des dames. Le résultat de cette pointe fut un duel dans lequel le Français coucha par terre son adversaire d'un magnifique coup d'épée et lui envoya un chirurgien pour le panser. Irrité de ce que son vainqueur s'était vanté d'avoir eu du sang de Savoie, Don Philippin voulut recommencer le combat, mais il y laissa la vie près du Rhône en 1599. Créqui ne tarda pas à mériter la réputation d'un des meilleurs capitaines de son temps, et maréchal de France en 1622, il sut acquérir autant de gloire dans les négociations dont il fut chargé que dans ses entreprises militaires. L'expérience soutenait sa grande valeur à laquelle il ajoutait encore par son intégrité et par sa sagesse. Son éloquence était très persuasive et il la rendait plus efficace par son honnêteté et sa magnificence. Après qu'il eût perdu la vie, tué d'un coup de canon au siège de Crème le 17 mars 1638, le distique latin suivant rendit justice à ses qualités :

Qui fuit eloquii flumen, qui fulmen in armis,
Ad flumen, Martis fulmine, clarus obit.

« Lui qui fut jadis un fleuve d'éloquence, un foudre de guerre, il descend vers le sombre fleuve, tout glorieux, frappé par la foudre de Mars. »

Tel était l'ambassadeur extraordinaire choisi par Richelieu, dont l'un des grands mérites était de savoir se connaître en hommes. Créqui appela à lui Saint-Amant, dont il avait apprécié les qualités en Piémont et au mois de juillet 1633, l'ambassade extraordinaire s'embarqua en Provence sur les galères du roi pour se rendre au port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre. A peine arrivé en Italie, Saint-Amant loin de se trouver satisfait du séjour de la Ville

se plaignit, dans un sonnet, de l'Été torride de Rome [1] :

Quelle étrange chaleur nous vient ici brûler ?
Sommes-nous transportés dans la zone torride ;
Ou quelque autre imprudent a-t-il lâché la bride
Aux lumineux chevaux qu'on voit étinceler ?

La terre, en ce climat, contrainte à panteler,
Sous l'ardeur des rayons s'entrefend et se ride ;
Et tout le champ romain n'est plus qu'un sable aride
D'où nulle fraîche humeur ne se peut exhaler.

Les furieux regards de l'âpre canicule
Forcent même le Tibre à périr comme Hercule,
Dessous l'ombrage sec des joncs et des roseaux.

Sa qualité de dieu ne l'en saurait défendre,
Et le vase natal d'où s'écoulent ses eaux,
Sera l'urne funeste où l'on mettra sa cendre.

Ces sentiments de mécontentement et de désillusion s'accentuèrent sans doute, car peu de temps après son arrivée, Saint-Amant échappant à la trivialité des admirations convenues et se gardant bien de tomber dans ce lieu commun d'enthousiasme dont l'Italie a été le texte éternel, partit en guerre contre Rome et osa la persifler sous le nom de « Ridicule ». Il prit d'abord le Tibre à partie :

(2) Il vous sied bien, Monsieur le Tibre,
De faire ainsi tant de façon,
Vous dans qui le moindre poisson
A peine a le mouvement libre ;
Il vous sied bien de vous vanter
D'avoir de quoi le disputer
A tous les fleuves de la terre,
Vous qui, comblé de trois moulins,
N'oseriez défier en guerre
La rivière des Gobelins.

(1) Ce sonnet a paru d'abord dans l'édition originale de la Deuxième partie, 1643. Plus tard Saint-Amant l'a inséré dans la Troisième partie, 1649. (Note communiquée par M. F. Lachèvre, d'après ses éditions originales).

(2) La Rome ridicule.

La rivière des Gobelins ! quelle bonne plaisanterie; certes, voilà un adversaire fameux pour le Tibre, quarante kilomètres de cours à partir de sa source à l'étang de Saint-Quentin, près de Saint-Cyr, jusqu'à son confluent dans la Seine. Il est juste de dire qu'elle fournissait le piètre volume de ses eaux à de nombreux établissements industriels, où se fabriquaient du temps de Saint-Amant les plus belles tapisseries de l'Europe, et dans l'un desquels, Gobelin trouva sous François I, le secret de teindre les laines en belle écarlate, appelée depuis écarlate des Gobelins. C'est ce qui doit rendre le Tibre honteux de sa réputation usurpée :

Vraiment, ce monstre qu'on habille
D'oreilles, de langues et d'yeux,
Cet oiseau qui vole en tous lieux
Et de tout à son gré babille,
Le Renom, qui se paît de vent,
M'en avait donné bien souvent,
Chantant l'état de votre empire.
Je vous tenais plus grand cent fois,
Et croyais qu'en vous un navire
Ne fut qu'une coque de noix.

Il n'y a pas à se fier aux récits des voyageurs. A beau mentir qui vient de loin, a le droit de s'écrier Saint-Amant :

Je m'étais figuré le Gange
Plus gueux qu'un rat auprès de vous.

Et tout était disposé dans son imagination sous l'aspect du plus riant tableau :

Rien que Nymphes jeunes et belles
N'en fendait l'agréable cours,
Sinon parfois quand les Amours
S'y venaient baigner avec elles.

Mais à son débarquement à Ostie, quelle désillusion :

Cependant rien de plus sauvage
Ne se montra jamais à moi,

Jamais mortel n'eut plus d'effroi
Que m'en donna votre rivage.
En venant à vous aborder,
Je fus tout prêt de demander
Où vous étiez, voire à vous-même ;
Je crus qu'au lit, couché sans draps,
Vous languissiez malade et blême,
Et pris votre corps pour un bras.

On ne berne pas ainsi les gens, aussi le poète dans son courroux contre ce fleuve qui a usurpé sa gloire, va lui rabattre son outrecuidante vanité :

Mais maintenant, à votre honte,
Trop instruit de la vérité,
Je veux que la postérité
Sache les grâces que j'en conte.

Et il résume par cette dernière et vibrante apostrophe toutes ses sévères, mais justes critiques :

C'est bien à vous d'avoir un pont,
A vous ! qu'avecque ma bedaine
A cloche-pied je sauterais ;
A vous ! qu'en un trait je boirais
Si je prenais la vie en haine.

Il faudrait donc que Saint-Amant songeât au suicide pour se décider à boire de l'eau ! On le voit, le poète excelle dans l'épître familière et badine ainsi que dans la satire bouffonne dont il sait ne jamais forcer la note, évitant toujours le ridicule ou l'incohérent. Et avec cela quelle richesse de rimes, dont pas une ne vient comme cheville Il a présenté de main de maître, en peintre habile, la caricature plaisante du Tibre esquissée en un jour de gaîté folle. Ce fleuve romain qui se flatte d'arroser la ville aux sept collines, l'ancienne maîtresse du monde, n'est au fond qu'un gueux, un pied-plat, on ne peut le considérer comme un corps entier mais comme un bras de malade seulement. Rome ne trouve pas plus que

le Tibre grâce aux yeux de Saint-Amant, ses antiquités ne le touchent guère :

Colonnes en vain magnifiques,
Sots prodiges des anciens,
Pointus fastes Egyptiens,
Tout griffonnés d'hiéroglyfiques ;
Amusoirs de fous curieux ;
Travaux qu'on tient victorieux
D'un si puissant nombre de lustres,
Faut-il que nous voyions partout
Trébucher tant d'hommes illustres,
Et que vous demeuriez debout ?

Cette puissance d'amertume, soutenue ici par la raison et mêlée à la plaisanterie, voire même à la caricature, est d'un effet saisissant. Après le vigoureux anathème lancé contre Rome, l'apostrophe qui suit est plus remarquable encore :

Piètre et barbare Colysée,
Exécrable reste des Goths,
Nid de lézards et d'escargots,
Digne d'une amère risée,
Pourquoi ne vous rase-t-on pas ?
Peut-on trouver quelques appas
En vos ruines criminelles ?
Et veut-on à l'éternité
Laisser des marques solennelles
D'horreur et d'inhumanité ?

Ces trois derniers vers sont dignes d'être conservés, l'impression qu'éprouve Saint-Amant à la vue de cette arène dont le sol s'était abreuvé de tant de sang humain, fait songer à celle qui devait agiter le cœur de Lamartine écrivant « le Lézard du Colysée ». Mais il s'aperçoit qu'il élève trop le ton et il se rappelle lui-même à la plaisanterie, en reconnaissant qu'il aurait le plus grand tort :

De dégaîner l'âpre satire
A la barbe du grand Pasquin.

D'après Conrart qui avait longtemps séjourné en Italie et qui écrivit pour un de ses amis un commentaire sur la « Rome Ridicule », publié pour la première fois par M. Ch. Livet, ce Pasquin était une vieille statue dont il ne restait plus que le tronc, mais on jugeait à sa posture qu'elle devait être l'image d'un gladiateur. Elle se trouvait en 1633, au coin du palais des Ursins, proche de la place Navone et l'on avait coutume d'y attacher les pièces satiriques qui s'écrivaient à Rome. Vers cette époque le pape Urbain VIII, ayant publié une bulle dont l'étrange constitution défendait de prendre du tabac dans l'église sous peine d'excommunication, on vit Pasquin se plaindre de la sévérité du Saint-Père, par ce passage de Job : « Contra folium quod vento rapitur, ostendis potentiam tuam et stipulam siccam persequeris. — Vous faites éclater votre puissance contre une feuille que le vent emporte, et vous persécutez une feuille sèche ». Urbain qui était un homme d'esprit, sourit de cette attaque et adoucit les rigueurs de sa proscription.

Après avoir malmené le Colysée, Saint-Amant s'attaque au fier Capitole lui-même :

Motte qui tranchez de l'Olympe,
Et n'avez pas six pieds de haut ;
Butte où je crois voir à l'assaut
Encore le Gaulois qui grimpe ;
Capitole, où le faux Jupin
Se faisait baiser l'escarpin
Et dédier la fleur des proies,
Vous ne devez, pour cent raisons,
Si vous fûtes chéri des oies
Être loué que des oisons.

Ces allusions au Capitole sauvé par les peu intelligents bipèdes consacrés à Junon et à la fleur des proies ou dépouilles opimes « opima spolia » portées au temple de Jupiter Férétrien, sont d'un effet très comique. Maintenant il va rechercher l'origine de ce peuple que les Gaulois, ses ancêtres, ont fait trembler et il raconte à sa manière l'enlèvement des Sabines, attirées par la curiosité dans la ville de Romulus, un jour de fête comme :

Il ne s'en vit jamais de telles :
A la foire de Saint-Germain.

Là s'aperçoit une nourrice
Donner pour mets et pour jouet
A son magot tendre et fluet
Un joli dieu de pain d'épice.

Quand la fête est bien en train, les jeunes Romains qui sont avertis des projets de Romulus, à un signal de leur prince s'élancent, et :

Chacun empoigne sa chacune,
Ils font un terrible sabbat.

Les Sabins veulent lutter pour empêcher ce rapt audacieux, malheureusement pour eux ils ne trouvent comme projectiles que :

Nombre de vaisselle de terre
Qui dans la foire se trouva
Parmi ce désordre éprouva
Quels sont les malheurs de la guerre :
Au lieu d'armes on s'en servit,
Réduite à l'extrême disgrâce,
Et de ses morceaux entassés
Est provenu le mont Testace,
« Id est » le mont des Pots-Cassés.

Il y a du vrai dans cette origine burlesque du Mont Testace. Le « mons Testaceum ou Doliolum » entre le mont Aventin et le Tibre, proche la porte Saint-Paul, était le fait de la main de l'homme. Les potiers de terre qui se tenaient autrefois en ce quartier, disait la tradition, le formèrent peu à peu des débris de leur marchandise qu'il leur était défendu de jeter dans le fleuve, et en 1633, rapporte Conrart, il était encore fort élevé.

En réalité, d'après Saint-Amant, les monuments de l'ancienne Rome ne présentent que :

Vestiges d'orgueilleux trophées,
Sous qui les sanglantes fureurs
De tant de cruels empereurs
Ne sont pas encore étouffées ;

Murs démolis, arcs triomphaux,
Théâtres, cirques, échafauds,
Monuments de pompes funestes,
Ma muse à la fin du souper
Fait un ragoût de tous vos restes,
Qu'elle baille au Temps à friper.

On sent une réelle indignation sous les accents du poète qui affecte de plaisanter. Voilà pour le passé de la Cité romaine, malheureusement, le présent de la Ville Eternelle ne vaut guère mieux ; Saint-Amant déplore le relâchement des mœurs de certains membres du clergé, qui ne craignent pas d'affronter des endroits peu convenables à leur caractère :

Que vois-je là dans ce carrosse ?
Quoi ! moines, vous venez ici ?

Leur place serait mieux ailleurs :

Retirez-vous, Pères-en-Dieu ;
Ni les vêpres, ni les matines
Ne se chantent point en ce lieu.

Le luxe princier des cardinaux du Sacré Collège, auxquels Urbain VIII venait d'accorder le titre d'Eminentissimes ainsi qu'aux trois électeurs ecclésiastiques du Saint-Empire Romain Germanique et au Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers de Malte, faisait l'étonnement des étrangers. Aussi Saint-Amant interpelle-t-il le cortège pompeux d'un de ces grands seigneurs de l'Eglise, plus mondain que sa pourpre ne devrait le lui permettre :

Ferme, cocher, de peur du crime
Qui provient d'incivilité !
Nous devons toute humilité
A la pourpre éminentissime.
O quel régiment d'estafiers !
Que ces chevaux sont gais et fiers
D'avoir des houppes cramoisies !
Rome étincelle sous leurs pas.

« Ferme, cocher » est la traduction littérale de l'italien « Ferma, cochiere », c'est-à-dire « Arrête, cocher ». En effet, lorsqu'on rencontrait un cardinal « con gli fiocchi », avec « des houppes à ses chevaux », ce qui était les insignes de sa dignité, on lui devait l'honneur en s'arrêtant de laisser passer son carrosse.

Encore si Saint-Amant était bien logé, il prendrait peut-être son mal en patience et il attendrait sans se plaindre la fin de la mission du maréchal de Créqui, mais, d'après lui, l'Italie a le privilège des mauvais gîtes :

Retournons à l'hôtellerie,
Ou dans l'enfer, pour dire mieux,
Enfer dont un ours grand et vieux
Est le Cerbère en sa furie ;
Il est temps de se retirer,
Il est plutôt temps de pleurer,
Puisque la nuit est revenue,
Je crains et la table et le lit,
Et dans une horreur continue
Ma volupté s'ensevelit.

La suite du duc de Créqui était descendue dans une hôtellerie assez renommée, dont l'enseigne « All'orso » avait donné son nom à la rue qui allait au Pont Saint-Ange. Toutefois pour être une des meilleures de Rome en 1633, elle était encore bien mauvaise puisque quant au lit :

Les matelas en sont pourris,
Maints grisons secs et mal nourris
M'y font la guerre à toute outrance.

Pour la table, elle est le désespoir d'un gourmet :

Faut-il me voir ici réduit
A n'avoir rien, ni cru, ni cuit,
Que la menestre et la salade,
Et, qui pis est, que du vin noir
Ou du vin jaune, doux et fade,
Qui fait rechigner l'entonnoir !

La menestre était un ragoût composé avec du brouet et une espèce de pâte de vermicelli ou de macaroni, que Conrart qui en a goûté pendant son séjour à Rome, appréciait également fort peu. En revenant à son hôtel, le poète cherche l'emplacement :

Où fut jadis le Champ de Mars ?

Qu'est-il devenu entre les mains des Italiens du XVIIème siècle ? Un lieu de plaisir et de mascarade. Le dieu de la guerre a détourné ses yeux de ce peuple dégénéré et Saint-Amant reproche aux Romains qu'en conservant ce nom :

Vous diffamez ce lieu de guerre ;
Aussi le prince des combats,
Trouvant chez vous son sceptre à bas,
L'emporta-t-il en nos armées,
Où dans les tragiques emplois
Nos lames de gloire animées,
Ont fait mille fameux exploits.

Ces exploits fameux : les Anglais chassés de l'île de Ré, la Savoie terrifiée, le lion d'Espagne et l'aigle de l'Empire vaincus en maintes rencontres, la France redoutée à l'extérieur et pacifiée à l'intérieur sont rappelés par ces vers énergiques :

Les goîtres et les écrouelles,
Après que des Anglais quoués,
Nos corbeaux furent engoués,
Ont été mises par rouelles.
Ces bufles d'ivrognes du Nord
Ont connu que sous notre sort
Il faut que l'Europe se règle ;
La France est sans rébellion,
Et ses coqs, ayant bourré l'Aigle,
Donnent la fièvre au Lion.

Le poète n'a garde d'oublier les événements qui motivent sa présence à Rome ; signalant l'occupation de la Lorraine, qu'il appelle suivant sa coutume Austrasie, par Louis XIII et Richelieu, ainsi que le désarroi dans lequel se trouvent le duc Charles IV, le

cardinal François et la princesse Marguerite, qui s'est enfuie à Bruxelles, il s'écrie :

Les triquebilles d'Austrasie,
Dont les trois faisaient le boisseau,
Se mettraient toutes dans un seau,
En l'effroi dont elle est saisie,
Bref, notre tonnerre enflammé
D'un seul éclair a consumé
Le tiers de l'orgueil de Byzance ;
Et l'ardeur qu'en tant de beaux faits
A témoigné notre vaillance
Glace de crainte Alger et Fez.

Un humoriste a dit que l'histoire de France pourrait être écrite avec les chansons de chaque époque, c'est sans doute exagéré, mais il est certain que dans les œuvres de Saint-Amant on retrouve à peu près tous les événements importants de l'histoire de 1620 à 1660. Les six derniers vers de cette strophe rappellent deux traités avantageux obtenus par le cardinal, du dey d'Alger et de l'Empereur du Maroc. En septembre 1628, ainsi que le rapporte le tome XVII du Mercure français, une démonstration avait eu lieu sur les côtes des Etats Barbaresques, à la suite de laquelle une nouvelle convention favorable aux intérêts de la France était signée à Alger et le 10 décembre 1631, avant leur départ pour Metz, le roi et le cardinal qui séjournaient, on le sait déjà, depuis quelques semaines à Château-Thierry, reçurent dans cette ville l'expédition d'un traité conclu avec l'empereur du Maroc, Muley el Gualid. La petite escadre qui avait conduit au port de Safi l'ambassade de Louis XIII, obtint la liberté de tous les esclaves chrétiens sous la clause de réciprocité pour tous les forçats marocains retenus à Marseille. L'empereur promit en outre, que ses sujets ne pilleraient plus les vaisseaux français, il accorda la liberté du commerce moyennant des droits fixes et il consentit à ce que la bannière de France couvrit tous les navires chrétiens qui l'arboreraient dans les ports de son empire. Ainsi, ce que constate avec juste raison Saint-Amant, grâce à l'habile politique de Richelieu, les Français reprenaient les antiques traditions et se montraient les dignes héritiers de ces Francs, sous le nom desquels tous les Chrétiens étaient compris en Palestine à

l'époque des premières croisades. Ayant ainsi retracé ce présent glorieux, Saint-Amant sent qu'il élève trop son sujet et il s'excuse modestement en avouant que :

D'entonner toutes nos victoires
Ce serait un trop haut projet ;
Elles fourniront de sujet
A de plus nobles écritoires.

Lui, n'a voulu que rire, que plaisanter et il donne la note exacte de son « projet » par la dernière strophe :

Pour achever en galant homme,
Je dis que je fais plus d'état
Des vignes de la Cioutat
Que de toutes celles de Rome ;
Et d'ailleurs je ne pense point
Qu'elle s'échauffe en son pourpoint
Sur ce titre de « Ridicule »,
Puisqu'on voit encore en ce lieu
Qu'au pair d'un Mars ou d'un Hercule
Elle en fit autrefois un dieu.

Cette allusion à un petit temple dédié « Deo Ridiculo », au « Dieu Ridicule », qui s'élevait dans l'ancienne Rome, montre bien que dans cet ingénieux caprice, Saint-Amant n'a pas voulu et n'a pas cru dépasser la mesure de la plaisanterie permise. Du reste, les esprits les plus sérieux d'alors n'attachaient à cette boutade aucune importance politique ou religieuse, et après l'avoir composée, Saint-Amant la montra même au cardinal Bentivoglio, avec qui il vivait assez familièrement l'ayant connu à la Cour de Louis XIII. Ce prélat lettré était habitué à voir bien d'autres écrits d'un caractère plus satirique, attachés à la statue de Pasquin.

Pour obtenir de la Curie romaine l'annulation du mariage de Gaston duc d'Orléans et de la princesse Marguerite de Lorraine, Richelieu comptait beaucoup sur l'influence du cardinal Bentivoglio. Né à Ferrare en 1579, d'une illustre famille italienne longtemps souveraine de Bologne mais dépossédée en 1506 par le pape Jules II de la Rovère, Gui de Bentivoglio fut d'abord aumônier secret de

Clément VIII, puis envoyé comme nonce en Flandre et ensuite en France en 1618, où il sut gagner la confiance de Louis XIII. Il était à Paris lors de son élévation au cardinalat par Paul V dans la dernière promotion de ce pape, avant sa mort arrivée le 28 janvier 1621. Toute la cour de France, qui l'estimait infiniment lui témoigna la joie la plus sincère en voyant que le Saint-Père rendait justice à ses mérites, et Louis XIII, lui-même, le félicita d'une manière fort obligeante. Doué d'un très bel esprit, le nouveau cardinal écrivait dans un style aussi aisé que naturel et pur. Rappelé à Rome, il reçut un accueil plein de distinction et Louis XIII le chargea du protectorat de son royaume. La probité, la douceur, la vertu, les lumières et les services du cardinal Bentivoglio lui auraient valu la tiare à la triple couronne en 1644, après le décès le 29 juillet de Urbain VIII, son ami, s'il n'était mort lui-même durant le conclave, le 7 septembre, à l'âge de soixante-cinq ans. Comme ce conclave se tenait pendant les grandes chaleurs, Bentivoglio passa onze nuits sans dormir et cette cruelle insomnie avança sa dernière heure.

Richelieu savait que Urbain VIII n'était jamais plus satisfait que lorsqu'il pouvait être agréable au cardinal Bentivoglio, car il n'avait pas trouvé un ami plus fidèle et moins intéressé que lui. Il avait donc vivement recommandé au maréchal de Créqui d'associer ce prélat au succès de son importante négociation. Mais, chose bizarre, tous les efforts restèrent stériles, Urbain VIII refusa opiniâtrement de nommer une commission de prélats français pour instruire canoniquement l'affaire de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine et il voulut l'évoquer par devant lui à Rome. Richelieu ne pouvait accepter cette solution sans s'exposer tout au moins à des délais interminables. Le roi et son ministre furent d'autant plus surpris de cette attitude du Saint-Siège, que d'abord en lutte avec la France quand Richelieu reprit et rendit aux Grisons les villes de la Valteline occupées provisoiremeut par les troupes pontificales, 1624-1626, Urbain VIII se rapprocha bientôt de la politique française et ne montra plus que de l'éloignement pour la maison d'Autriche. En 1628, il avait engagé lui-même le cardinal de Richelieu à protéger les droits du duc Charles de Nevers à la succession de Mantoue contre le prétendant que soutenaient les Espagnols. Ce pape vertueux et éclairé avait infiniment d'esprit, un jugement merveilleux et une profonde érudition ; toutefois il resta

inébranlable malgré les efforts du maréchal de Créqui, dans sa résolution de retenir le procès à Rome, tout en réservant à la mission française le plus flatteur accueil. Urbain VIII aimait les belles-lettres et se montrait le protecteur de tous les savants. La poésie le charmait et il était lui-même excellent versificateur, aussi, disaient ses contemporains, depuis longtemps les Muses n'avaient été si magnifiquement logées que sous son pontificat où elles avaient la tiare pour couronne de laurier et le Vatican pour Parnasse.

Louis XIII et Richelieu renonçant à obtenir du Saint-Siège la décision qu'ils désiraient, intentèrent devant le Parlement de Paris le 4 janvier, afin d'en terminer plus rapidement, une action au civil et au criminel sous forme d'accusation de rapt, contre le duc Charles IV de Lorraine, vassal de la couronne, comme ayant enlevé Monsieur pour lui faire épouser clandestinement la princesse Marguerite, sa sœur, contre la volonté du roi son souverain. Le 18 janvier, le roi alla porter au Parlement une déclaration par laquelle il accordait trois mois à Gaston et à ses gens pour faire leur soumission avec abolition du passé en ce cas, mais il déclara solennellement qu'il ne reconnaîtrait jamais le mariage contracté par son frère au mépris des lois fondamentales du royaume.

A la fin de janvier 1634, le maréchal de Créqui reçut l'ordre de quitter Rome et de revenir en France en passant par Venise. Le cardinal de Richelieu le chargeait d'une autre mission extraordinaire auprès de la Sérénissime République, pour la remercier de l'honneur insigne qu'il venait d'en recevoir en faisant inscrire son nom sur le Livre d'Or de la noblesse Vénitienne. Ce glorieux registre sur lequel avaient seuls le droit de figurer à l'âge de vingt-cinq ans, les jeunes patriciens dont les familles avaient déjà appartenu au Grand Conseil, existait depuis 1315. Par cette simple mention et sans élection aucune, ils devenaient membres de ce corps puissant qui concentrait en lui tous les pouvoirs de l'état. Le Livre d'Or avait complété le gouvernement aristocratique de la Sérénissime République et les princes étrangers eux-mêmes, considéraient comme un honneur très enviable d'y être nommés.

Bien que Venise fut en 1634, une des plus belles, des plus riches et des plus célèbres villes du monde, d'un aspect magnifique et singulier avec ses rues formées de canaux où l'on n'allait qu'en gondole, malgré sa population d'au moins cent cinquante mille

habitants, le séjour de cette superbe cité ne laissa aucune impression poétique dans l'esprit de Saint-Amant. C'est à peine si, plus tard, il lui accorde un souvenir en chantant le cristal, dans sa pièce « Le Cidre » qui est de 1639 :

(1) Que de plaisir quand on le roue,
Quand un bras dénoué s'en joue
Soit dans Venise ou dans l'Altar.

Ni la belle place Saint-Marc où s'élevaient le superbe palais du doge et une basilique grandiose dans le style byzantin, ni le Rialto, ni le grand Canal avec son pont élancé, ni les nombreuses églises richement ornées des tableaux des plus merveilleux artistes, ne lui inspirèrent un sonnet, pas même une épigramme. Probablement était-il réclamé à Paris par ses amis Bois-Robert, Desmarets de Saint-Sorlin, Faret et autres, au moment où le cardinal de Richelieu allait créer l'Académie Française.

---

(1) Deuxième partie.

CHAPITRE XI

Saint-Amant à Paris. Fondation de l'Académie Française. 1634-1636

Au commencement du mois de mars 1634, Saint-Amant rentrait à Paris et rapportait de son voyage en Italie à la suite du maréchal de Créqui, son poème sur Rome, mais il jugea prudent de ne pas le livrer à la publicité. Se contentant de le laisser circuler sous le manteau, il le conserva près de dix ans en manuscrit et ne le fit imprimer, encore même sans nom d'auteur, que lorsqu'il accompagna le comte d'Harcourt en Angleterre en 1643, ainsi qu'on le verra plus tard. La grosse affaire du moment lors de son retour dans la capitale, était la fondation de l'Académie Française. Des associations de littérateurs, de poètes et d'artistes s'étaient souvent formées en France comme en Italie, depuis que le monde était sorti des ténèbres du Moyen-Age. Au XVIème siècle, Ronsard réunissait souvent ses amis, d'abord sous le nom de Brigade, puis sous celui définitif de Pléiade ; ils se lisaient mutuellement leurs écrits et discutaient ensemble les questions littéraires. Après Ronsard, la chambre de Malherbe fut le cénacle où s'assemblèrent ceux qui avaient entrepris de dégasconner la langue et d'en épurer les diverses tournures. Certaines séances avaient un caractère quasi-officiel, puisque Balzac disait quand elles avaient pris fin : « Parlons maintenant à notre aise et sans crainte de solécismes ».

Le titre d'Académie était même revendiqué par des réunions de littérateurs. On a vu déjà que l'abbé de Marolles raconte dans ses mémoires, qu'à son arrivée à Paris en 1619, il se logea rue Saint-

Etienne des Greis, chez un bonhomme Piat Maucors. On se rappelle que dans ce logis, il vit pour la première fois Saint-Amant déjà avantageusement connu, bien qu'il n'eut que vingt-quatre ans, par son poème de « La Solitude ». Le caractère aimable et la variété des connaissances de Marolles le mirent en rapports suivis avec beaucoup de personnages remarquables pour leur époque, tels que en dehors de Jean de Lingendes, prédicateur et poète, devenu évêque de Mâcon, Jean-Baptiste de Croisilhes, depuis abbé de la Couture, Isaac Habert, docteur en Théologie, Théologal de Paris et évêque de Vabres, le père Deslandes, plus tard évêque de Tréguier, Guillaume du Val, Nicolas Coëffeteau et autres qui ont été déjà cités, les pères jésuites Peteau, Fronton du Luc, Jacques Sirmond, etc. Comme ils étaient souvent, raconte Marolles, visités par des gens d'esprit qui se plaisaient à la pureté de la langue, ils composèrent une espèce de petite Académie. Outre les mots et les façons de parler, ils examinaient encore l'économie des diverses pièces qui étaient livrées au public et ils essayaient d'en composer sur des sujets proposés. Marolles cite comme résultat de ces efforts : la Semaine amoureuse de Molières d'Essertines, le roman d'Eromène de Henri d'Audiguier, une Ode de Pierre de Marbeuf adressée au comte de Moret, des vers de Saint-Amant, quelques sonnets et épigrammes de Guillaume Colletet et la traduction de Lucain par lui-même.

Malherbe mourut en 1628, et peu après Balzac se retira dans son château sur les bords de la Charente, de sorte que la petite Société de gens de lettres qui se groupaient autour de ces deux grands personnages se trouva dans le plus complet désarroi. Rien n'étant plus incommode pour eux que d'aller fort souvent se chercher les uns chez les autres sans se rencontrer, ils résolurent alors, raconte Pellisson dans son Histoire de l'Académie Française, de se réunir un jour par semaine dans un endroit déterminé. Ils jetèrent les yeux sur le logis de M. Conrart comme le plus commode pour les recevoir tous, se trouvant au cœur de la ville dans la rue Saint-Martin. Ce fut là qu'eurent lieu dès le commencement de l'année 1629, les premières assemblées où se réunissaient régulièrement Gombauld, Giry, Chapelain, les frères Habert, Sérizay et Malleville. Godeau, cousin de Conrart, qui reçut en 1636 de Richelieu l'évêché de Grasse, habitait Dreux, mais il venait très fréquemment à Paris et logeait chez son parent. Bien que le nom de Saint-Amant ne figure

pas dans l'énumération donnée par Pellisson, il est fort probable que plus d'une fois, il assista aux conférences et les anima de sa joyeuse humeur. On sait qu'il était très lié avec Malleville et que Conrar dans son commentaire sur le poème de « Rome Ridicule, » en parle comme d'un de ses bons amis. Les fréquentes absences de Saint-Amant et peut-être aussi la trop grande indépendance de son caractère et de sa conduite expliquent qu'il ne soit pas question de lui.

Valentin Conrart contribuait beaucoup à l'agrément de ces assemblées par son goût, sa douceur et sa politesse. Très sensible à l'amitié, lorsqu'une fois on avait acquis la sienne c'était pour toujours et le seul reproche à lui adresser à cet égard serait de trop excuser ses amis. Bien qu'il n'eût jamais fait imprimer que son nom, suivant une mauvaise épigramme de Linière, qu'il n'entendit pas le grec et ne sut que peu de latin, il possédait à fond l'italien et l'espagnol, parlait le français avec la plus grande pureté et aucun particulier ne s'était acquis avant lui une aussi grande réputation que la sienne par le seul mérite de son caractère. Il était huguenot et resta attaché à sa religion, ce qui ne l'empêchait pas d'être également estimé par tout ce qu'il y avait de personnes de lettres et d'esprit tant dans le parti catholique que dans le parti protestant. L'âge d'or de ces causeries familières organisées chez M. Conrart dura de 1629 à 1634, et dit Pellisson : « les amis goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant, avec toute l'innocence et la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe et sans autres lois que celles de l'affection. » Mais en janvier 1634, Bois-Robert, Desmarets de Saint-Sorlin et Faret ayant eu connaissance de ces réunions demandèrent à y être admis et on ne put les éconduire. Faret était chéri de tout le monde pour la bonté de son caractère, Desmarets avait un esprit fin et délicat dans sa jeunesse et fréquentait la meilleure société de Paris ; il était bien accueilli à l'hôtel de Rambouillet et on lui doit ce spirituel quatrain sur la Violette de la « Guirlande de Julie » :

> Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
> Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe,
> Mais, si sur votre front je puis me voir un jour,
> La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Malheureusement pour Desmarets ses derniers jours ne ressemblèrent pas à ceux de sa jeunesse.

Quant à Bois-Robert, il n'y avait point de raison de lui refuser l'entrée de la maison de Conrart, car outre qu'il était déjà l'ami de ses commensaux, sa faveur auprès du cardinal de Richelieu lui donnait une certaine autorité et un assez grand prestige. Il fut donc reçu, mais à peine avait-il assisté à quelques discussions, qu'il s'empressa d'en présenter au puissant ministre un tableau des plus avantageux. Le cardinal, dont l'esprit était naturellement porté aux grandes choses, entrevit par le moyen de ces assemblées la possibilité de créer un corps officiel pour discipliner et régir la langue française qu'il aimait et dans laquelle il écrivait lui-même correctement. Par la transformation de ces réunions privées en une grande institution nationale, Richelieu satisfaisait sans doute son penchant naturel de gouvernement et de domination, mais il servait en même temps les lettres françaises. Il leur créait un centre de discipline et d'union qui leur avait fait défaut jusqu'alors, tout en assurant l'indépendance et la dignité des écrivains. La protection de l'Etat et les grâces qui devaient en être la suite, leur préparaient le moyen de se soustraire à la tutelle des grands seigneurs dont presque tous portaient plus ou moins le joug.

Desmarets et Bois-Robert annoncèrent à leurs amis au nom du cardinal que s'ils voulaient former un corps, le ministre l'établirait par lettres patentes et le prendrait sous sa protection. Ces offres jetèrent le trouble dans la petite académie, la consternation fut grande surtout pour Serizay et Malleville, dont le premier était attaché au duc de la Rochefoucauld, retiré dans ses terres, et le second au maréchal de Bassompierre, prisonnier, on se le rappelle, à la Bastille. Ils proposèrent aussitôt de refuser en s'excusant le mieux possible auprès du Cardinal, mais Chapelain exposa combien ce parti était dangereux, et pour leurs intérêts personnels et pour l'avenir de leurs réunions. Le puissant ministre n'était pas accoutumé à éprouver de la résistance ou à la souffrir impunément, et la plus faible marque de son mécontentement serait d'interdire leurs assemblées, rompant par ce moyen une association que chacun d'eux désirait être éternelle. Les raisons si concluantes invoquées par Chapelain décidèrent les amis à accepter les propositions de Richelieu ; Bois-Robert reçut la mission de remercier très humblement son Eminence et de lui affirmer qu'ils étaient résolus de suivre en tout sa volonté. Malleville se contenta comme vengeance, de composer

contre Bois-Robert, qui en fit le premier, le rondeau suivant :

Coiffé d'un froc bien raffiné
Et revêtu d'un Doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient Messire,
Et vit comme un déterminé.

Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire ;
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé.

« Je veux être de cette assemblée le protecteur et le père », dit Richelieu après la réponse favorable apportée par Bois-Robert, et il témoigna immédiatement combien la réalisation de ce projet lui tenait à cœur, ce qui provoqua les nombreuses sollicitations de ceux qui entendaient plaire au ministre. Aussitôt la Société créa des Officiers, un Directeur, un Chancelier, un Secrétaire ; elle établit des registres le 13 mars 1634, prit le nom d'Académie Française qui avait été approuvé par le cardinal, et augmenta le nombre de ses membres. Parmi les nouveaux élus figuraient au premier rang les intimes de Faret, Bois-Robert et Desmarets, c'est-à-dire Saint-Amant, Bautru, Baudoin et Colletet. Une chose surprendra c'est que Marolles ait été laissé de côté, mais le bon abbé était un travailleur si modeste que ses amis l'oubliaient quand ils n'avaient plus besoin de lui. De plus ses mémoires apprennent que de 1630 à 1636, il résida presque continuellement dans ses abbayes de Villeloin et de Baugerais en Touraine, qui n'étaient qu'à deux lieues de chemin l'une de l'autre. « Là, ajoute-t-il, nonobstant la misère de la guerre et des subsides qui chargeaient le peuple, je menais une vie assez paisible. »

Faret fut chargé de préparer les Statuts et Règlements de la

Société qui, soumis au Cardinal de Richelieu et revêtus de son approbation, devinrent la charte constitutive de l'Académie Française. L'article premier et l'article treize contenaient les prescriptions suivantes : « Personne ne sera reçu à l'Académie, qui ne soit agréable à Monseigneur le Protecteur, et qui ne soit de bonnes mœurs, de bonne réputation, de bon esprit, et propre aux fonctions académiques. — Si un des Académiciens fait quelque action indigne d'un homme d'honneur, il sera interdit ou destitué, selon l'importance de sa faute. » D'après ces deux articles, il semble indiscutable que le titre d'Académicien reçu par Saint-Amant et conservé par lui jusqu'à sa mort, équivaut à un certificat de bonne vie et mœurs signé par ses contemporains. Pourquoi la postérité aurait-elle le droit de se montrer plus sévère ou plus exigeante ? Il est hors de doute, par exemple, que Saint-Amant s'affranchit maintefois, soit par suite de ses excursions continuelles ou de sa négligence, des obligations portées dans les articles dix-neuf et vingt-sept : « Aucun de ceux qui seront à Paris, ne pourra se dispenser de se trouver aux assemblées, principalement à celles où l'on devra traiter de la réception ou de la destitution d'un Académicien, ou de l'approbation d'un ouvrage, sans excuse légitime, laquelle sera faite dans la Compagnie par l'un des présents, à la prière de celui qui n'aura pu s'y trouver. — Chaque jour d'assemblée ordinaire, un des Académiciens, selon l'ordre du tableau, fera un discours en prose, dont le récit par cœur ou la lecture, à son choix, durera un quart d'heure ou demi-heure au plus, sur tel sujet qu'il voudra prendre, et ne commencera qu'à trois heures. » Or, même pendant ses séjours à Paris, l'assiduité aux séances de l'Académie ne convenait guère à Saint-Amant, la perspective d'un discours à prononcer ne lui souriait pas davantage ; ses amis eurent pitié de ses transes et ils le déchargèrent, rapporte Pellisson, de ces deux obligations, à la condition, ce qui convenait mieux à ses goûts, de recueillir les mots burlesques et grotesques de la langue et de rédiger la partie comique du Dictionnaire, premier grand travail que se proposaient d'accomplir les Académiciens. Cette solution conciliait le respect de la nouvelle Compagnie pour elle-même et le talent réel de Saint-Amant. Quant aux discours, son exemple rencontra de nombreux imitateurs ; en réalité, vingt seulement ont été prononcés, dont les trois plus goûtés furent ceux de Du Châtelet sur l'Eloquence française, de Godeau

contre l'Eloquence et de Gombauld sur « le je ne sais quoi. »

L'Académie étant effectivement constituée, il restait à consacrer son existence légale ; les lettres patentes suivantes de Louis XIII pourvurent à cette nécessité :

LETTRES PATENTES

DU ROI LOUIS XIII

POUR LA FONDATION

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

Du mois de janvier 1635 ;

Registrées au Parlement le 10 juillet 1637.

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre ; à tous présens et à venir, SALUT. Aussitôt que Dieu nous eût appelé à la conduite de cet Etat, nous eûmes pour but, non-seulement de remédier aux désordres que les guerres civiles, dont il a si longtemps été affligé, y avoient introduits, mais aussi de l'enrichir de tous les ornemens convenables à la plus illustre et la plus ancienne de toutes les monarchies qui soient aujourd'hui dans le monde. Et quoique nous ayons travaillé sans cesse à l'exécution de ce dessein, il nous a été impossible jusqu'ici d'en voir l'entier accomplissement. Les mouvemens excités si souvent dans la plupart de nos provinces, et l'assistance que nous avons été obligé de donner à plusieurs de nos alliés, nous ont diverti de toute autre pensée que de celle de la guerre, et nous ont empêché de jouir du repos que nous procurions aux autres. Mais comme toutes nos intentions ont été justes, elles ont eu aussi des succès heureux. Ceux de nos voisins qui étoient oppressés par leurs ennemis, vivent maintenant en assurance sous notre protection ; la tranquillité publique fait oublier à nos sujets toutes les misères passées ; et la confusion a cédé enfin au bon ordre que nous avons fait revivre parmi eux, en rétablissant le commerce, en faisant observer exactement la discipline militaire dans nos armées, en règlant nos finances et en réformant le luxe. Chacun sait la part que notre très-cher et très-amé Cousin, le cardinal duc de Richelieu, a eue en toutes ces choses, et nous croirions faire tort à la suffisance et à la fidélité qu'il nous a fait paroître en toutes nos affaires, depuis que nous l'avons choisi pour notre principal ministre, si, en ce qui nous reste à faire pour la gloire et pour l'embellissement de la France, nous ne suivions ses avis, et ne commettions à ses soins la disposition et la direction des choses qui s'y trouveront nécessaires. C'est pourquoi lui ayant fait connoître notre intention, il nous a représenté qu'une des plus glorieuses marques de la félicité d'un Etat, étoit que les arts et les sciences y fleurissent, et que les lettres

y fussent en honneur aussi bien que les armes, puisqu'elles sont un des principaux instrumens de la vertu. Qu'après avoir fait tant d'exploits mémorables, nous n'avions plus qu'à ajouter les choses agréables aux nécessaires, et l'ornement à l'utilité ; et qu'il jugeoit que nous ne pouvions mieux commencer que par le plus noble de tous les arts, qui est l'éloquence. Que la langue françoise, qui jusqu'à présent n'a que trop ressenti la négligence de ceux qui l'eussent pu rendre la plus parfaite des modernes, est plus capable que jamais de le devenir, vu le nombre des personnes qui ont une connoissance particulière des avantages qu'elle possède, et de ceux qui s'y peuvent encore ajouter. Que, pour en établir des règles certaines, il avoit ordonné une assemblée dont les propositions l'avoient satisfait : si bien que, pour les exécuter et pour rendre le langage françois non-seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences, il ne seroit besoin que de continuer ces conférences ; ce qui se pourroit faire avec beaucoup de fruit, s'il nous plaisoit de les autoriser, de permettre qu'il fût fait des règlemens et des statuts pour la police qui doit y être gardée, et de gratifier ceux dont elles seront composées de quelques témoignages honorables de notre bienveillance. A CES CAUSES, ayant égard à l'utilité que nos sujets peuvent recevoir desdites conférences, et inclinant à la prière de notredit Cousin, nous avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, permis, approuvé et autorisé, permettons et autorisons par ces présentes, signées de notre main, lesdites assemblées et conférences. Voulons qu'elles se continuent désormais en notre bonne ville de Paris, sous le nom de l'ACADÉMIE FRANÇOISE ; que notredit Cousin s'en puisse dire et nommer le chef et protecteur ; que le nombre en soit limité à quarante personnes ; qu'il en autorise les officiers, les statuts et les règlemens, sans qu'il soit besoin d'autres lettres de nous que les présentes, par lesquelles nous confirmons, dès maintenant comme pour lors, tout ce qu'il fera pour ce regard. Voulons aussi que ladite Académie ait un sceau avec telle marque et inscription qu'il plaira à notredit Cousin, pour sceller tous les actes qui émaneront d'elle. Et d'autant que le travail de ceux dont elle sera composée, doit être grandement utile au public, et qu'il faudra qu'ils y emploient une partie de leur loisir ; notredit Cousin nous ayant représenté que plusieurs d'entre eux ne se pourroient trouver que fort peu souvent aux assemblées de ladite Académie, si nous ne les exemptions de quelques unes des charges onéreuses dont ils pourroient être chargés comme nos autres sujets, et si nous ne leur donnions moyen d'éviter la peine d'aller solliciter sur les lieux les procès qu'ils pourroient avoir dans les provinces éloignées de notre bonne ville de Paris, où lesdites assemblées se doivent faire : Nous avons, à la prière de notredit Cousin, exempté, et exemptons par ces mêmes présentes, de toutes tutelles et curatelles, et de tous guets et gardes, lesdits de l'ACADÉMIE FRANÇOISE, jusqu'audit nombre de quarante, à présent et à l'avenir ; et leur avons accordé et accordons le droit de *committimus* de toutes leurs causes personnelles, possessoires et hypo-

thécaires, tant en demandant qu'en défendant, pardevant nos amés et féaux conseillers les maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel, ou les gens tenans les requêtes de notre Palais à Paris, à leur choix et option, tout ainsi qu'en jouissent les officiers domestiques et commensaux de notre maison. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre Cour de Parlement à Paris, maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel, et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, qu'ils fassent lire et registrer ces présentes, et jouir de toutes les choses qui y sont contenues, et de ce qui sera fait et ordonné par notredit Cousin le cardinal duc de Richelieu, en conséquence et en vertu d'icelles, tous ceux qui ont déjà été nommés par lui, ou qui le seront ci-après, jusqu'au nombre de quarante, et ceux aussi qui leur succéderont à l'avenir, pour tenir ladite ACADÉMIE FRANÇOISE ; faisant cesser tous troubles et empêchemens qui leur pourroient être donnés. Et pour ce que l'on pourra avoir affaire des présentes en divers lieux, nous voulons qu'à la copie collationnée par un de nos amés et féaux conseillers et secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original: Mandons au premier notre huissier ou sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous exploits nécessaires, sans demander autre permission. CAR TEL EST NOTRE PLAISIR ; nonobstant oppositions ou appellations quelconques, pour lesquelles nous ne voulons qu'il soit différé, dérogeant pour cet effet à tous édits, déclarations, arrrêts, règlemens et autres lettres contraires aux présentes : Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel, sauf en autres choses notre droit, et d'autrui en toutes.

Donné à Paris au mois de janvier, l'an de grâce 1635, et de notre règne le 25e.

Signé : LOUIS.

Et sur le repli : Par le Roi, DE LOMENIE.

Et scellées du grand sceau de cire verte, sur lacs de soie rouge et verte.

Le droit de « Committimus » accordé aux Académiciens était un privilège fort recherché, aussi Saint-Amant s'empressa-t-il de célébrer cet acte de faveur royale dans une épigramme moitié sérieuse, moitié badine.

(1) Oui, nous en avons à revendre,
De bons et beaux committimus ;
Les miens de joie en sont émus,
Et leur amour vient me l'apprendre.
J'en ai comme Ecuyer du roi ;
J'en ai, sans m'en tenir sur le haut quant à moi,

(1) Dernier Recueil.

Comme étant de l'Académie.
Mais voyez de mes maux le trop heureux excès !
M'en plaindrai-je à face blémie ?
Pour n'avoir point de bien, je n'ai point de procès.

Cette dernière pointe du poète n'est pas à prendre à la lettre, car sa situation était loin d'être précaire.

Le tableau des trente-six premiers Académiciens ayant été présenté le 8 janvier 1635 à M. Séguier en même temps que les Lettres patentes, le Garde des sceaux témoigna le désir d'y être compris. L'Académie arrêta aussitôt que son nom serait placé à la tête de la liste et qu'on lui rendrait des grâces très humbles. Quant au nombre de quarante membres dont la Compagnie devait être composée, ce chiffre ne fut atteint qu'en 1639, à la réception du conseiller de Priézac. Le Parlement éleva beaucoup de difficultés pour la vérification des Lettres patentes, l'établissement de l'Académie Française étant considéré par ces magistrats comme une innovation dangereuse. L'enregistrement n'eut lieu que le 10 juillet 1637, après de pressantes sollicitations de Richelieu et sur trois lettres de cachet de Louis XIII. Saint-Amant prenait assez facilement son parti de ces résistances à la condition :

(1) Que le barreau reçoive ou non
Les règles de l'Académie ;
Que sur un verbe ou sur un nom,
Elle jase une heure et demie ;
Qu'on berne « adonc, car et m'amie, »
Nul ne s'en doit estomaquer,
Pourvu qu'on sauve d'infamie
« Crevaille, piot et chinquer ».

Pellisson attribue les causes de cette résistance du Parlement à l'ombrage qu'excitait la grande puissance du ministre. Ce motif paraît moins vraisemblable que celui donné par Voltaire : « Les magistrats craignaient, dit-il, que la nouvelle Compagnie voulût s'attribuer quelque juridiction sur la librairie. » Il appuie cette opinion sur ce fait que le Parlement ajouta aux Lettres patentes du

(1) Deuxième partie, les Pourvus bachiques.

roi une clause expresse aux termes de laquelle l'Académie ne pouvait connaître que de la langue française et des livres qu'elle aurait composés ou qu'on exposerait volontairement à son jugement.

Les Académiciens avaient d'abord l'intention de travailler en commun à différents ouvrages, (1) mais, sauf le dictionnaire dont ils s'occupèrent dès le principe, les autres travaux : grammaire, rhétorique, poétique restèrent à l'état de projet. C'est ce que constate dans une épître adressée à Balzac, Bois-Robert lui-même, qui avait eu tant de part à la fondation de l'Académie :

Pour dire tout enfin dans cette épître,
L'Académie est comme un vrai chapitre,
Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien.

On ne connait aujourd'hui des premières occupations littéraires de l'illustre Compagnie que ses Sentiments sur le Cid, un Examen des stances de Malherbe sur le voyage du roi en Limosin et les travaux du Dictionnaire, qui marchait très lentement à cause des discussions interminables signalées plus haut par Saint-Amant sur les mots anciens : « adonc, pource que, d'autant, etc. » frappés par les foudres de l'Académie. Aussi Bois-Robert ajoutait-il :

Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Toutefois, si les Académiciens ne produisirent pas d'œuvres collectives, la création de ce corps littéraire excita l'émulation de ses membres et surtout de ceux qui ambitionnaient l'honneur d'y entrer. Pour montrer qu'il était digne d'avoir été choisi et qu'il possédait les qualités d'un critique, Saint-Amant écrivit une ébauche d'Art poétique, à l'occasion d'un caprice sur les Rondeaux, alors en grande vogue :

(1) L'article XXVI des Statuts et Règlemens donnés à l'Académie Françoise par le cardinal de Richelieu est ainsi conçu : « Il sera composé un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique, sur les observations de l'Académie. »

(1) Double homonyme, et vous, fine équivoque,
A jointes mains ma Clion vous invoque
Pour fagoter quelque gentil rondeau.

Un auteur qui veut être apprécié doit céder à la mode et laisser de côté tous les autres genres poétiques qui n'osent plus se montrer depuis que le rondeau est revenu si fort en crédit à la cour, cette vogue n'est pas sans surprendre Saint-Amant :

Voyez un peu comme ici-bas tout change !
Comme du blâme on passe à la louange !
Je vous croyais infâmes autrefois,
Et maintenant je vous donne ma voix ;
J'eusse juré qu'au front des seuls théâtres
Les francs badauds, des farces idolâtres,
Les sots laquais et les vils crocheteurs,
Se montreraient vos seuls admirateurs ;
Et cependant, forcé de m'en dédire,
Tout le premier j'en étouffe de rire ;
Je vous chéris, je vous approuve en vers,
Et hors d'Anvers j'en veux faire à l'envers.

Après tous ces compliments, pour le moins assez singuliers, il ne peut s'empêcher de témoigner ses regrets pour les formes que le rondeau a toutes éclipsées :

Hymnes sacrés, piteuses élégies,
Stances d'amour, joviales orgies,
Odes sans pair, doux et graves sonnets,
Vous n'êtes plus que chants à sansonnets :
Un seul rondeau vaut un poème épique ;
Un seul rondeau vous fait à tous la nique,
Et l'épigramme, à sa comparaison,
N'est qu'un labeur sans rime et sans raison.

Cet éloge : « Un seul rondeau vaut un poème épique », n'est-il pas l'original ironique du vers trop pompeux de Boileau : « Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème » ? Cette remarque de M. Ch. Livet est juste, ce n'est pas du reste en cette seule circons-

(1) Deuxième partie.

tance que Saint-Amant a ouvert la voie à ceux qui ont écrit après lui. Ensuite, il constate le renouveau extraordinaire de la ballade, du chant royal et du triolet lui-même, qui cependant ne battit son plein que sous la Fronde :

Ha ! je vois bien qu'en ce siècle malade
Pour plaire au goût il faut que la ballade,
Le chant royal et le gai triolet,
Rentrent en vogue et prônent leur rolet.

Ces formes poétiques, bien que vieillies, ont encore un certain mérite, mais que dire lorsque les courtisans s'ébaudissent sur l'anagramme, l'acrostiche, les bouts-rimés, le rébus, le coq-à-l'âne !

Je connais bien qu'il faut que l'anagramme,
Et l'acrostiche, et l'écho qu'on réclame,
Et qui répond si bien au bout du vers,
Soient ramenés aux yeux de l'univers ;
Qu'en suite d'eux il convient que l'épître,
Le lay pleurard, le virelay bélître,
L'énigme goffe et l'emblème pédant,
Sur notre esprit reprennent ascendant ;
Qu'il faut enfin que le diantre on revoie,
Que le rébus ses deux L L déploie,
Et qu'à son flanc le coq-à-l'âne aussi
Ergotant tout vole et rechante ici.

Pour le rébus, l'exemple suit de près le précepte. Quant aux autres, leur popularité paraît si déplorable au bon Gros qu'il n'hésite pas à émettre l'étrange proposition qui suit :

Ça, faisons mieux, barbotons les paroles
Que la magie enseigne en ses écoles ;
Traçons un cerne et prononçons tout bas :
Morric, morruc, tarrabin, tarrabas ;
Qu'à ces grands mots, horreur des cimetières,
Sortent en chats grondant par les gouttières
Sous la faveur du bon maître Astarot,
Chartier, Crétin, Saint-Gelais et Marot.

A une époque où l'histoire des origines de la littérature française était si dédaignée, Saint-Amant nous montre qu'il avait étudié les œuvres de ses prédécesseurs. Il ne se borne pas à ceux qu'il vient de citer et qui sont si connus, il rappelle encore les noms de Etienne Tabourot Des Accords, Victor Brodeau, Claude Fauchet, Etienne Pasquier et autres, aujourd'hui tombés dans l'oubli, et grâce à eux :

Mille secrets nous en pourrons apprendre,
Ils nous diront comment il faut s'y prendre
Pour fagoter quelque gentil rondeau.

Saint-Amant n'a pas été cependant satisfait de cette pièce, car dans un autre caprice « l'Avant-Satire », de la même époque, il se plaint au dieu des vers que l'inspiration et la verve l'abandonnent :

Apollon, qu'est ceci ? Qu'a-t-on fait à Pégase ?
Au diantre l'animal ! Lui qui, plus doux qu'un ase,
Se laissait autrefois librement affourcher,
Qui d'aise hennissait me sentant approcher,
Comme un de ses parents alors qu'il sent l'avoine,
Ou comme auprès d'Alis hennit un maître Antoine,
Ronfle, bat le pavé, ne me peut plus souffrir,
Et sitôt qu'à l'étrier mon pied je veux offrir,
Il trémousse, il regimbe, il se cabre, il tempête,
Il me tourne la croupe, il fait enfin la bête,
Et je vois, non sans peur, de mes yeux étonnés,
Que de mainte ruade il me frise le nez.

A quoi attribuer cette attitude si peu respectueuse de Pégase ? A quelque mauvais cavalier qui a voulu user de cette monture pendant l'absence de Saint-Amant :

Il faut bien, ô Phébus ! que durant mon absence,
Depuis cinq ou six mois, d'une injuste licence,
Quelque rimeur de balle, impertinent et vain,
Quelque énigmatiseur, quelque sot écrivain,
Ait osé le monter, ou qu'en le menant boire
Dans le sacré ruisseau des Filles de mémoire,
Quelque anagramatiste en guise de valet,
L'ait rendu par ses mains plus quinteux qu'un mulet.

Pour désigner un mauvais poète, Molière s'est également servi de l'expression « rimeur de balle » dans « les Femmes savantes » : « Allez rimeur de balle, opprobre du métier. » La conduite de Pégase est donc, au fond, la faute de Saint-Amant ; elle est le résultat de son séjour en Italie, et surtout à Venise, où il avait on ne sait trop pour quelle cause, négligé la poésie :

D'où lui peut donc venir cet étrange caprice ?
Ha ! je le reconnais, c'est manque d'exercice :
Il ne fend plus de l'air le vague précieux,
Et le trop de séjour l'a rendu vicieux.

Pégase a encore un autre motif pour se montrer peu maniable. Saint-Amant avoue modestement en effet, qu'il a osé entreprendre un grand poème sur lequel il fonde ses espérances de véritable gloire ! Ce projet nouveau ne semble guère cadrer avec les habitudes de sa poétique monture qui se rebiffe et se refuse même à le suivre dans cette voie :

Ou bien fâché de voir que ma verve sacrée
Ne se sert plus de lui quand elle se récrée,
Que je quitte Hélicon pour Horeb et Sina,
Où la loi formidable aux Hébreux se donna,
Que pour la vérité je laisse le mensonge,
Il me veut témoigner le dépit qui le ronge,
Et me faire connaître en son frémissement
Les bizarres transports d'un vif ressentiment.

Cette mauvaise volonté de Pégase entraînait déjà de longues et fréquentes intermittences dans la composition du « Moïse sauvé », puisqu'il s'agit de ce poème. Il suffisait à Saint-Amant de l'appel de quelqu'un pour que les Hébreux restassent un peu plus longtemps sous le joug en Egypte. Les abandonnant à leur sort infortuné, il s'écriait :

Or sus donc, à cheval ! j'entends le bruit d'un verre
Qui, heurtant contre un pot, me ranime à la guerre,
Non de la martiale, où le sang est versé,
Ou pour l'amour d'autrui, de mille coups percé,

Le malheureux soudard mesure et mord la poudre ;
Je lui baise les mains, je n'en veux plus découdre ;
Mais de la satirique, où l'on mord plaisamment,
Où l'on verse à flots noirs de l'encre seulement,
Où la plume est l'épée avec quoi l'on s'escrime,
Où de joyeux brocards la sottise on réprime,
Bref, où ceux que l'on blesse, au lieu de s'en fâcher,
Sont pour leur propre honneur contraints d'en riocher.

Il était dans la destinée du poète de ne jamais réaliser aucun de ses projets, au moment où il annonçait que décidément « il n'en voulait plus découdre », un ordre du comte d'Harcourt l'appelait à l'île de Ré pour prendre part à une glorieuse entreprise navale : le passage de Gibraltar et la reprise des îles de Lérins.

CHAPITRE XII

Le passage de Gibraltar et la reprise des îles de Lérins. 1636-1638.

L'habile politique de Richelieu avait atteint son but. Si Paris avait tremblé un instant après la prise de Corbie, le 15 Août 1636, si, un moment, le peuple s'était tenu inquiet dans les rues, attendant les nouvelles, accusant même le cardinal d'avoir amené l'ennemi au cœur du royaume, l'attitude du roi et de son ministre avait vite calmé les appréhensions, Richelieu s'était rendu, accompagné de deux gardes seulement, à l'hôtel de ville pour discuter les moyens d'assurer la défense de la capitale. Séduite par cette confiante énergie, la population l'avait acclamé au passage. Alors se produisit un élan patriotique des plus vifs, et le sentiment national applaudit aux préparatifs vigoureusement poussés à la fois sur terre et sur mer. Non seulement le cardinal décida de reprendre Corbie et de chasser les Espagnols de la Picardie, mais encore de les expulser de tous les points du territoire particulièrement des îles de Lérins, qu'ils occupaient sur la côte de Provence. Depuis la prise de La Rochelle, le grand ministre ne cessait de travailler à la réalisation d'un de ses vœux les plus ardents, celui de doter la France d'une marine digne d'elle. Au mois d'octobre 1636, il crut le moment d'agir arrivé, et il entreprit la plus importante expédition que la France ait encore tentée. Il réunit dans l'île de Ré tous les vaisseaux de l'escadre de Bretagne, de l'escadre de Guyenne et de celle de Normandie, et en forma une flotte de 39 voiles, 59 même d'après certains mémoires, portant sept mille hommes de troupe et

forte de quatre cents canons. Cette flotte devait, par le détroit de Gibraltar, rallier celle de la Méditerranée, et cette puissante force navale, la plus imposante que la France ait pu opposer à ses ennemis, était chargée de chasser les Espagnols des îles de Lérins. Le comte d'Harcourt et l'archevêque de Bordeaux d'Escoubleau de Sourdis en reçurent le commandement. Richelieu en agissant ainsi avait un triple but, d'abord il restait fidèle à son usage de diviser l'autorité, en second lieu il aimait, en dépit des représentations de la cour de Rome, à employer pour ses opérations militaires les dignitaires de l'Eglise, ce qui justifiait à ses yeux sa conduite personnelle, et enfin il donnait au comte d'Harcourt l'occasion de se signaler.

Nicolas Faret devait accompagner le prince dans cette expédition maritime, mais comment aurait-il pu partir seul et se séparer de son bon gros Saint-Amant ? C'est pour le coup qu'il aurait été dépouillé de son nom heureux, et que le poète aurait eu raison d'écrire :

(1) On fait à savoir que Faret
Ne rime plus à cabaret ;
Ce seul départ l'en rend indigne,
Il est dégradé de la vigne,
Et Bacchus, notre puissant roi,
Suivant les règles de sa loi,
Le casse, et lui défend de boire
Que dans la Seine ou dans la Loire.

Il n'en fut pas ainsi, et à peine l'expédition décidée, Saint-Amant eut l'honneur d'être appelé à en faire partie, par lettres expresses et obligeantes du généreux prince, qui pouvait tout sur lui et auquel il avait voué ses soins et ses services. Bientôt se trouveront réunis sur le même vaisseau, les principaux représentants de la Confrérie des monosyllabes, comme l'appelait le comte d'Harcourt, où chacun avait son épithète : le Rond, le Gros, le Vieux. C'est le bon Gros qui va être l'Homère, dit-il lui-même sans fausse modestie, de cette nouvelle Odyssée, et c'est dans son caprice héroï-comique le Passage de Gibraltar, (2) que l'on peut chercher les détails de cette glorieuse

(1) Première partie, les Cabarets.

(2) Le Passage de Gibraltar a paru seulement en 1640 en une plaquette in-4°. Ensuite dans la Deuxième partie, 1643.

expédition navale. Elle fait époque dans la vie de Saint-Amant, elle est sans contredit un des plus beaux moments de son existence, tout marche suivant ses désirs, il aime la mer, les batailles, les entreprises audacieuses, il est bien dans son élément. Pour comble de joie, il retrouve dans l'escadre de Bretagne, comme commandant la Licorne, vaisseau de cinq cents tonneaux, son frère cadet de Montigny, officier de la cavalerie du comte de Mansfeld dans la période Palatine de la guerre de Trente ans, qui avait eu ensuite l'honneur d'être cornette-colonelle d'un régiment français sous les ordres de Gustave-Adolphe. D'un caractère aussi aventureux que son aîné, de Montigny après la mort du héros suédois, avait pris du service sur la flotte française, et il y avait plusieurs années que les deux frères ne s'étaient vus.

Depuis son ambasade en Espagne avec Bautru à la cour de Madrid, Saint-Amant ne pouvait plus supporter la fierté des hidalgues, et voici en quels termes il s'exprime sur leur compte : « Les Espagnols, dont l'ambition est plus grande que la terre, et à qui les nouveaux mondes ne suffisent pas, s'étant saisis des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, situées sur la côte de Provence, notre invincible monarque, dignement secondé en toutes ses glorieuses entreprises des graves et sublimes conseils du cardinal duc de Richelieu, fit assembler en la rade de l'île de Ré, une armée navale la plus puissante et la mieux équipée que la France eût jamais mise sur l'Océan, afin que faisant voile d'une île si fameuse par la honte de l'Angleterre, elle en alla rendre deux autres encore plus illustres par la honte de l'Espagne. »

La flotte mit à la voile vers le milieu d'octobre 1636, et d'après la correspondance de d'Escoubleau de Sourdis, publiée par M. Eugène Süe dans les Documents inédits sur l'histoire de France, elle était forte de trente-huit vaisseaux, seize de l'escadre de Bretagne, quatorze de l'escadre de Guyenne et huit de l'escadre de Normandie, sans compter le Saint-Louis, vaisseau de l'amiral. Le comte d'Harcourt avait le titre de généralissime de l'armée navale et l'archevêque de Bordeaux de Sourdis, celui de chef des Conseils du roi en l'armée navale. Tous les deux devaient s'entendre pour diriger une action commune, mais afin d'éviter les contestations s'il s'en présentait, le cardinal avait envoyé secrètement à l'archevêque un pouvoir signé du roi pour lui donner le pas sur le comte. Il lui recommandait

expressément de ne se servir de ce pouvoir qu'à la dernière extrémité. Dès que le signal du départ eut été donné, la flotte se mit majestueusement en mouvement ; secondée par un vent favorable, après avoir côtoyé toute la Galice et tout le Portugal, sans avoir rencontré une seule barque de pêcheurs tant l'effroi avait frappé le cœur des ennemis, elle arriva au cap Spartel, en Afrique, ou le comte d'Harcourt donna l'ordre de jeter l'ancre. L'aspect de cette armée navale était magnifique, et c'est sous ces brillantes couleurs que le poète la dépeint :

(1) Au gré de maint doux tourbillon
Je vois cent flammes secouées ;
Cent banderolles enjouées
Y font la cour au pavillon ;
Ici, l'or brillant sur la soie
En une grande enseigne ondoie
Superbe de couleur et d'art,
Et là richement se déploie
Le grave et royal étendard.

Le portrait du fameux chapeau
Devant qui le turban suprême
Tremble, et n'est en sa peur extrême
Qu'un béguin crêté d'oripeau,
Ornant d'une auguste manière
Cette martiale bannière,
Nous arme mieux qu'un morion
Pour briser la tête dernière
Du rogue et nouveau Géryon.

Quelques corsaires turcs avaient été capturés par la flotte française, à la grande joie de Saint-Amant et de son frère Montigny. On connaît déjà leur haine de famille contre « ces chiens d'infidèles » ; et toutes les fois qu'ils pouvaient en saisir l'occasion, ils étaient heureux de venger leur frère tué à l'embouchure de la mer Rouge, leur père prisonnier trois années entières dans la Tour Noire de Constantinople, leur oncle mort en captivité, et les deux cousins-germains qui avaient perdu la vie contre les Turcs les armes à la

(1) Le Passage de Gibraltar.

main. C'est ce qui explique les premiers vers de la strophe précédente. Mais la reprise des îles de Lérins n'était point une croisade, Saint-Amant ne songeait point encore à prêcher l'union de toutes les forces de la Chrétienté contre les Ottomans, ainsi qu'à la fin de sa vie on le lui verra tenter :

(1) N'opposez plus, soldats, camp à camp, ville à ville ;
Entre les vrais Chrétiens toute guerre est civile :
Car comme ils n'ont qu'un Dieu pour objet de leur foi,
Sous tant de rois divers ils n'ont qu'un même roi.
Que si, par des raisons hautes et généreuses,
Ils veulent employer leurs armes valeureuses,
La ville Adriatique, aux nobles citoyens,
Avec quelque reproche en offre les moyens.
C'est là qu'au gré du Ciel unissant leurs cohortes,
Du temple de la Gloire ils s'ouvriront les portes,
C'est là que, secondant ces invincibles cœurs,
Ils auront les lauriers dûs aux justes vainqueurs,
En chercher autre part, c'est une chose vaine.

Pour le moment, c'est l'Espagnol qui est attaqué, c'est lui l'ennemi national, il n'y a pas à en douter :

C'est au Castillan qu'on en veut :
Nous cherchons partout à le mordre ;
Mais le poltron y met bon ordre,
Il fuit notre choc tant qu'il peut ;
A Neptune il fait banqueroute,
Nul défi naval il n'écoute,
La terreur l'échoue en ses ports,
Et dans Madrid même il redoute
Le bruit mortel de nos sabords !

N'est-ce pas là de la vraie poésie ? N'y sent-on pas le souffle vibrant d'une puissante inspiration ? Ces vers, comme la pièce entière, ne sont pas le laborieux produit d'une lente élucubration, ils coulent de source et naturellement ils s'enchaînent. Mais quelque poltron que l'on supposât le Castillan, on s'attendait à lui voir

(1) Poème fait l'année 1659 sur la Suspension d'armes.

disputer le passage du détroit, et c'était pour veiller aux derniers préparatifs d'un combat naval que le comte d'Harcourt avait donné l'ordre de jeter l'ancre près du cap Spartel. Après deux jours, la flotte quitta cette plage déserte, épouvantable et solitaire, où l'on ne voyait, paraît-il, que des lions, des aigles et des serpents. Les vaisseaux mirent à la voile, au meilleur ordre du monde, deux ou trois heures avant le lever du soleil. Tout semblait favoriser le passage, un vent doux et propice soufflait en poupe, l'air était serein, la mer calme, le ciel net, pur et lumineux ; aussi avec l'exagération que l'on passe si volontiers au marin et au poète, l'on eût dit, assure Saint-Amant, « que la terre de l'Europe et celle de l'Afrique s'abaissaient en certains endroits autour de la flotte par respect, et se haussaient en d'autres par curiosité. » L'enthousiasme était à son comble lorsque le comte d'Harcourt fit apporter sur le pont des paniers de champagne, pour se fortifier le cœur avant de jouer des couteaux. Alors le poète se sent saisi d'une verve irrésistible, et l'ardeur du bon Phébus échauffant son âme avant que ses rayons eussent éclairé ses yeux, à l'aspect des étoiles, il se laisse aller brusquement à son inspiration, et le verre, non la plume à la main, il s'écrie :

Matelots, taillons de l'avant ;
Notre navire est bon de voile ;
Ça du vin, pour boire à l'étoile
Qui nous va conduire au levant.
A toi, la belle et petite Ourse !
A toi, lampe de notre course
Quand le grand falot est gîté !
Il n'est point d'humeur si rebourse
Qui ne se crève à ta santé !

Ah ! je vois ce cœur sans pareil,
Ce vaillant Harcourt, qui s'apprête
A faire un nouveau jour de fête,
Peint de sang et de jus vermeil ;
Déjà sur le haut de la poupe,
Pour me pléger il prend sa coupe
Où pétille et rit le nectar,
Et s'écriant : Masse ! à la troupe,
Sa voix étonne Gibraltar.

Certes, le poète n'a pas besoin de donner au champagne son nom, cette coupe où pétille et rit le nectar, le désigne suffisamment par cette image gracieuse. Quelle belle vie d'aventure, que celle menée par ces gentilshommes insouciants, heureux de vivre au hasard si parfois quelques jours mauvais venaient à se présenter, n'avaient-ils pas pour les aider à supporter avec patience la peine du moment, le souvenir du passé et l'espérance de l'avenir. Le comte d'Harcourt pouvait crier : Masse ! à la troupe, il était sûr que ses acclamations trouveraient de l'écho sur le pont de chaque navire. Jamais il ne fut une telle joie que celle des officiers et des matelots de la flotte, dans le ferme espoir qu'ils avaient tous de combattre et de vaincre l'ennemi. « Jamais on ne vit rien de si beau, déclare Saint-Amant, que ce qu'ils virent quand la clarté de l'aurore, dissipant les ténèbres, vint à découvrir tout d'un coup le superbe et furieux appareil de la flotte, et il faut avouer que qui n'a vu la pompe d'une armée navale le jour qu'elle s'attend de donner bataille, ne se la saurait imaginer parfaitement. Les vaisseaux avaient plus de taffetas au vent que de toile et les marins eux-mêmes étaient tout étonnés de les voir si lestes. La splendeur des broderies d'or et d'argent éblouissait la vue en l'agréable diversité des enseignes. » Le passage se trouva libre, et il n'y eut pas de combat à livrer, soit par la lâcheté, soit plutôt par l'impuissance des Espagnols. La flotte pénétra majestueusement dans la Méditerranée, laissant d'un côté et de l'autre :

Ici le château de Tanger
Et là le fort du Mont-aux-Singes
Voudraient pouvoir plier leurs linges
En la frayeur de ce danger,
La Tour et l'île de Tariffe,
Que l'Océan ronge et débiffe,
Se souhaitent au fond des eaux,
Et rien n'ose attendre la griffe
Du moins hardi de nos vaisseaux.

Ces deux bicoques, au dire de Saint-Amant, ne valent pas la peine de s'arrêter pour les châtier. Rien ne paraît sur leur port, tout semble désert, pas de cheminées aux édifices mauresques, il n'y a nulle estime à faire de ces villes qui ne fument point. A quoi bon

s'arrêter et « faire voir avec furie des vaisseaux domptant des rochers » :

Qu'y ferions-nous, mon cher Faret ?
Nous n'y trouverions rien à frire ;
Et c'est bien là qu'on pourrait dire :
Et pas un pauvre cabaret !
Jamais broche n'y connut âtre ;
Le monstre étique au front de plâtre
En exclut tous les banqueteurs ;
Bref, ce lieu n'est pas un théâtre
Convenable à nos fiers acteurs.

Cette allusion aux imprécations prêtées par Saint-Amant à Faret, dans la pièce que l'on connaît contre la ville d'Evreux, devait porter à son comble la gaîté du comte d'Harcourt le Rond, et du bon petit père Faret le Vieux. Alors le poète se trouvant justement vis-à-vis de la ville de Gibraltar, qui est à la fin du détroit du côté de l'Espagne, songe à terminer son poème en l'achevant noblement par la santé du roi :

Ici ma verve cessera :
Fendons la Méditerranée ;
Je vois bien que cette journée
En fête seule passera.
Nous n'y combattrons que du verre
O l'agréable et douce guerre !
Qu'elle rend les cœurs réjouis !
Adieu le fort, adieu la terre,
Et vive le grand roi Louis !

La flotte de l'Océan arrivée sur la côte de Provence, fut rejointe par la flotte de la Méditerranée, qui lui était bien inférieure. Les équipages réunis, dont l'ardeur fut encore excitée en apprenant la nouvelle de la reprise de Corbie, le 10 novembre 1636, se dirigèrent vers les îles de Lérins, espérant les enlever par un hardi coup de main. Ce petit archipel est situé entre le cap Roux et le cap Carouge à peu près à une égale distance d'Antibes et de Cannes. Il se compose de deux îles habitées, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et de plusieurs îlots ou écueils rocheux et déserts connus sous les noms

de Grenille, de Saint-Ferréol et de la Fornille. L'île de Saint-Honorat était désignée par les anciens sous le nom de Lerina, elle présente une forme ovale allongée d'environ trois kilomètres de circonférence. On croit que ce fut le premier asile de la vie monacale en Occident, Honorius, citoyen romain de race consulaire, y fonda un monastère en 410. De là est venu le nom de Saint-Honorat donné à l'île, qu'une ligne d'écueils appelés Frères ou Moines, protège au midi contre les vagues de la haute mer, tandis que de charmantes criques échancrent presque partout ses rivages. Le monastère était une espèce de forteresse dominée par une tour énorme, qui, bien que bâtie vers 1200 en pierres de taille excessivement grosses, taillées en pointe de diamant, semblait encore après quatre siècles sortir de la main de l'ouvrier. Les Espagnols avaient chassé les religieux, et la tour servait de logement à une partie de la forte garnison qu'ils avaient laissée dans l'île. Un canal de sept cents mètres de largeur au plus, sépare Saint-Honorat de Sainte-Marguerite, la plus grande et la plus voisine de la côte de Provence. Sa forme est également celle d'un ovale très allongé, de sept kilomètres de tour, et elle n'est éloignée de la terre que de quinze cents mètres environ. Dès que Saint-Amant aperçut ces îles qu'il connaissait pour y avoir séjourné en 1633, comme on l'a vu déjà, lorsqu'il se rendait auprès du pape Urbain VIII Barberini, sur les galères avec le maréchal de Créqui, chargé par le cardinal de Richelieu d'obtenir de la curie romaine le divorce de Gaston d'Orléans et de la sœur du duc de Lorraine Charles III, il leur adressa son salut :

O saint honneur des flots marins !
O belles îles solitaires,
Où vécut sous des lois austères
L'anachorète de Lérins !
Encore un peu de patience ;
Certes, nous nous faisons conscience
De vous laisser pâtir ainsi,
Et déjà par la prescience
Je vous vois franche de souci.

Lorsque la flotte se fut approchée des îles, les illusions, dont on s'était bercé, se dissipèrent, et l'espoir d'un hardi coup de main s'évanouit. Les Espagnols avaient accompli, depuis deux ans, des

travaux gigantesques ; outre les fortifications dont ils s'étaient emparés et dont les remparts couronnaient une falaise assez élevée sur la côte septentrionale, ils avaient construit deux nouveaux ouvrages le Fortin à la pointe de la Croisette et Monterey dans l'intérieur. Pour élever ce dernier fort, les ennemis avaient coupé sans pitié le magnifique bois de chênes verts, qui formait, d'après Saint-Amant, la couronne verte de l'île et que le noir autan lui-même révérait. A la vue de cet acte de vandalisme, la colère s'empare de l'âme du poète, et il traite d'affreux mécréants ces Castillans qu'il abhorre :

(1) Saint-Honorat et Sainte-Marguerite,
N'est-il pas temps que ces affreux voisins,
A demi Juifs, à demi Sarrazins,
Quittent vos bords et gagnent la guérite ?

Nous savons trop ce que leur foi mérite
Pour vous placer entre leurs grands cousins ;
Rasez leurs forts, brûlez leurs magasins ;
De leur orgueil tout le monde s'irrite.

Votre beau bois qui montait jusqu'aux cieux,
Jadis si frais, si délectable aux yeux,
La cime en bas semble crier vengeance ;

Et vos autels, à la guerre employés,
Vous blâmeront de quelque intelligence,
Si de là-haut vous ne les foudroyez.

Le comte d'Harcourt, après avoir tout préparé pour une attaque, donna le signal du combat. Les marins obtinrent d'abord quelques avantages, mais on était en plein mois de décembre, la mer démontée inspirait de sérieuses inquiétudes sur le sort de la flotte, et la rage au cœur les Français durent renoncer à enlever pour le moment ces îles que les Espagnols avaient couvertes de si importantes défenses. Le comte d'Harcourt prit la résolution d'aller hiverner en Sardaigne, possession espagnole, et la flotte cingla vers Oristagni ou Oristano, port de la côte occidentale, sur un golfe du même nom, à

(1) Deuxième partie. Sonnet.

l'embouchure du petit fleuve Tirso. L'île de Sardaigne, qui n'avait point encore été désolée par la guerre, promettait un hivernage des plus sûrs et des mieux choisis, les matelots se réjouirent de cette décision, et Saint-Amant traduit ainsi leur impression :

Ses blés, ses vins et ses troupeaux
Nous passeront entre les lippes ;
On raflera toutes ses nippes,
Ses bombardes et ses drapeaux
Et, sans une horreur pestilente
Qui de cette place opulente
Nous défendra le long séjour,
Jamais la Castille insolente
N'y ferait battre le tambour.

La flotte s'empara, en effet, d'Oristano qui fut saccagé ; la Sardaigne, beaucoup trop traitée en pays conquis, se vengea de ses agresseurs par une peste violente, qui les obligea de remettre à la voile dès le retour du printemps. La cour d'Espagne, attachant une grande importance, plus encore par amour-propre que par utilité, à la conservation des îles de Lérins, avait équipé une flotte considérable à laquelle s'étaient joints des vaisseaux Gènois et Florentins. Ces navires s'avancèrent à la rencontre de la flotte française et un combat naval s'engagea dans les eaux de Menton. Les deux commandants, le duc de Ferrandine, général des galères d'Espagne, et le comte d'Harcourt, généralissime de l'armée navale de France, comprenaient combien leur réputation était en jeu, aussi firent-ils de part et d'autre des prodiges de valeur, bien que Saint-Amant dans sa colère contre les Espagnols se montre injuste à l'égard du duc :

Ce Marrane au teint de pruneau,
Ce fanfaron de Ferrandine,
Qui pare son affreuse mine
D'un grand et vilain chinfreneau,
Aura beau tordre ses bigottes,
Beau renasquer à hautes notes
Et faire le diable insensé,
Je veux bien y laisser les bottes
Si le hidalgue n'est rossé.

Les Espagnols et leurs alliés Gênois et Florentins, après une journée entière de lutte, prirent la fuite à la tombée de la nuit, et la flotte française s'avança vers les îles qu'il s'agissait d'enlever. Le premier assaut paraissait sur le point d'aboutir, lorsqu'un orage furieux sauva les Castillans. A peine les flots s'étaient-ils calmés, que le comte d'Harcourt, sachant bien que Richelieu n'aimait pas les insuccès, et que, par suite, son avenir dépendait de la conquête de ces îles, prit les dernières mesures pour en finir sans délai. Il décida de se rendre maître, coûte que coûte, de Sainte-Marguerite vers laquelle il tourna tous ses efforts, car sa prise devait entraîner forcément la reddition de Saint-Honorat. Saint-Amant, si attaché à la gloire de son cher protecteur Le Rond, fait des vœux pour un succès qu'il attend avec impatience :

Ha ! le coup de vent est passé ;
Je vois déjà les ondes calmes,
Et nous allons cueillir les palmes
Du hardi projet commencé :
Déjà Henri, ce brave prince,
Contre Miguel, qui les dents grince,
Fait voguer la mort et l'effroi ;
Et jamais la Sainte Province
Ne vit mieux faire à Godefroy.

Il vaincrait un autre Ilion :
C'est un Roland, c'est un Hercule ;
L'Espagnol devant lui recule
Comme un chien devant un lion.
Au seul aspect de sa chaloupe
Qui le sel liquide entrecoupe,
Je vois trébucher le Fortin,
Et sur une petite croupe
Transir Monterey-le-Mutin.

Don Miguel Pérez, gouverneur des îles de Lérins pour le roi d'Espagne, s'était vaillamment défendu, mais certain qu'après la défaite navale du duc de Ferrandine à Menton, il n'avait pas de secours à attendre, il comprit qu'une plus longue résistance était impossible et ne servirait qu'à irriter les vainqueurs. Il offrit de se retirer pourvu qu'on lui accordât une capitulation honorable. Le

comte d'Harcourt accueillit cette proposition, jugeant plus utile au royaume de conserver les ouvrages élevés par les Espagnols, que de les mettre en ruines. Le 11 mai 1637, le drapeau de la France flotta de nouveau, pour ne plus en être enlevé, sur les îles de Lérins.

Dès que Richelieu apprit ce succès, il s'en montra d'autant plus fier qu'il était l'œuvre de « sa » marine, disait-il. Le comte d'Harcourt s'étant plaint que Nicolas de l'Hospital, maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, avait mal secondé ses efforts, le cardinal donna l'ordre d'envoyer aussitôt ce dernier à la Bastille. Le maréchal fit agir auprès de Louis XIII, qu'il avait délivré, disait-il, de la honteuse tutelle dans laquelle le tenait Concini ; mais, malgré l'intervention du monarque, le ministre tint bon et Vitry ne sortit de la Bastille, où il était allé rejoindre Bassompierre, qu'en 1643, après la mort de son puissant ennemi. Au fond, Richelieu avait raison d'agir avec cette sévérité impitoyable. L'avenir du royaume dépendait de l'obéissance des grands, et la preuve c'est que la reprise des îles de Lérins fut le début d'une heureuse série de succès maritimes. La justification du cardinal se trouve dans les lignes suivantes des mémoires d'un témoin oculaire des progrès accomplis par la marine, grâce à l'impulsion donnée par le ministre. « On a vu, dit-il, sous le règne du feu roi, fortifier les côtes, augmenter le nombre des galères, construire les plus beaux vaisseaux et les plus puissants équipages que la France ait jamais eus et au lieu qu'une poignée de rebelles contraignit naguère de composer nos armées navales de forces étrangères et d'implorer le secours de l'Espagne, de l'Angleterre, de Malte et de la Hollande, nous sommes à présent en état de leur rendre la pareille s'ils persévèrent dans notre alliance ou de les vaincre lorsqu'ils en seront détachés. »

Le comte d'Harcourt fut appelé à la cour pour recevoir les félicitations du roi et du premier ministre. Faret et Saint-Amant l'accompagnèrent bien que ce dernier se séparât avec peine de son frère de Montigny qu'il ne devait plus revoir. Il tardait au poète de montrer à ses amis le manuscrit de son « Passage de Gibraltar, » caprice héroï-comique, nom sous lequel il désignait son œuvre. Ayant été l'un des Argonautes d'un voyage aussi remarquable, il en était aussi fier et s'en estimait autant que le fameux poète qui, disait-il, accompagna Jason dans le sien. Contre son habitude son poème était précédé d'une assez longue préface en prose, qu'il terminait joyeu-

sement par le cri de Vivat ! Saint-Amant caressait aussi avec amour un autre projet qui réclamait son retour à Paris. Quel était ce projet ? Il consistait vraisemblablement dans l'obtention du privilège d'une verrerie à Rouen, si on en juge par le placet suivant qu'il adressait à Monseigneur le Chancelier dans le courant de l'année 1637 :

(1) Esprit grave, noble et charmant,
Il n'est plus de justice en terre
Si pour une affaire de verre
Tu refuses un Saint-Amant.
Je ne crois pas que tu le puisses,
Considérant, lorsque je boi,
Que ton gendre parle pour moi,
Et qu'il est général des Suisses,
Dépêche donc, je suis hâté,
Et mon impatience gronde ;
Ce n'est que pour fournir au monde
Dans quoi trinquer à ta santé.
Est-il besoin de te le dire ?
Il ne me faut qu'un cercle empreint de notre sire,
Et je te jure par le ciel
Qu'à l'honneur de ton nom cent vers je ferai lire,
Plus coulants que ta propre cire
Et plus doux même que le miel.

Depuis le 8 janvier 1635, le chancelier Pierre Séguier était membre de l'Académie Française ; saisit-il l'occasion d'être agréable au poète, académicien comme lui, qu'il connaissait et estimait, et que lui recommandait chaudement son gendre le marquis de Coaslin ? Le marquis avait fait avec Saint-Amant les campagnes de Piémont et le poète l'avait baptisé pour sa valeur « l'Illustre des Illustres. » Ce titre devait être bien mérité car la critique médisante de Tallemant lui-même s'incline devant Coaslin, et ne trouve à reprocher que sa légère difformité, à ce petit bossu qui avait du cœur et était de bonne maison.

On serait tenté de croire à une réponse favorable du chancelier Séguier, d'après la pièce « le Cidre » qui sera citée à son heure,

(1) Dernier Recueil.

toutefois les déplacements incessants de Saint-Amant en Italie, en Angleterre, en Espagne, dans le Midi de la France, en Pologne, en Suède, etc. ne cadrent guère avec les exigences de l'exploitation d'un établissement industriel, alors surtout que seuls les gentilshommes verriers pouvaient se livrer à la fabrication du verre. Il est donc probable que le souhait du « Bon Gros » ne fut jamais réalisé et que « sa fortune de cristal » n'a existé que dans son imagination. (1)

---

(1) Il est facile, en effet, de suivre l'histoire de la verrerie de Rouen depuis son origine jusqu'en 1664, dans l'ouvrage de M. O. Le Vaillant de la Fieffe déjà cité. En 1637 comme en 1627, elle appartenait aux frères d'Azémar, dont Pierre, l'un d'eux, avait épousé, nous l'avons déjà vu, Anne Girard, sœur de Saint-Amant. En 1635, le privilège des frères d'Azémar avait été renouvelé par lettres du roi Louis XIII données à Paris, au mois de mars, non plus seulement pour un temps limité mais à perpétuité « pour eux et leurs descendants. » Mais en 1636 ou 1637, par suite d'embarras d'argent, ils avaient engagé leur verrerie à Nicolas de Paul, épicier à Rouen, tous leurs autres biens étant saisis par leurs créanciers.

Dans les derniers mois de 1641 ou au commencement de 1642, les frères d'Azémar moururent l'un et l'autre, Jean, sans enfants, et Pierre laissant sa veuve, Anne de Girard, avec dix enfants dont cinq garçons. Aussi au mois de juin 1642, Louis XIII confirma par lettres patentes, en faveur des enfants mâles de Pierre, le privilège perpétuel qui avait été accordé aux d'Azémar, et de plus il mit la verrerie à l'abri des poursuites des créanciers en la déclarant incessible et insaisissable. Le roi faisait, en outre, expresses défenses à toutes personnes d'établir à Rouen et dans le ressort du Parlement de Normandie, aucune verrerie de cristal. Ces lettres, malgré le privilège exorbitant qu'elles renfermaient furent enregistrées sans opposition au Parlement le 19 juillet 1642. — (Note communiquée par M. F. Lachèvre).

CHAPITRE XIII

Saint-Amant à Rouen et à Paris. La naissance de Louis XIV. 1638-1639.

Il y avait de longues années que Saint-Amant n'avait pas revu sa ville natale, lorsque au printemps de 1638, il rentra à Rouen dans la maison paternelle. (1) Il n'était plus de la première jeunesse, il allait entamer son dixième lustre ; ses voyages, ses campagnes avaient altéré malgré tout sa robuste constitution, il s'en apercevait et sur un ton moitié badin, moitié sérieux, il constatait la fuite de sa jeunesse :

(2) Je suis déjà presque aussi vieux
Que l'onde, la terre et les cieux,
Nobles témoins de mon martyre !

Ces accès de mélancolique retour sur lui-même disparaissaient vite devant l'insouciance et la gaîté qui constituaient véritablement le fond de son caractère. Il s'installa confortablement dans la vieille demeure de sa famille, qui était contigüe à la verrerie créée par de

(1) Cette propriété était située faubourg Saint-Sever, rue du Pré, et contigüe à la maison de Jean Bocad'œuvre, louée par de Garsonnet le 20 août 1605, dans laquelle était installée la verrerie de Rouen. C'est bien, du reste, à l'angle des rues du Pré et de la Pie aux Anglais que Gomboust place la verrerie au plan de Rouen de 1655. La rue du Pré a même par la suite, pris le nom de rue de la Verrerie. Anthoine Girard, père de Saint-Amant, s'était obligé, en 1619, dans son acte de société avec les frères d'Azémar à approprier sa propriété à usage de verrerie, mais les travaux à cet effet ne furent achevés qu'en 1631. — Note communiquée par M. F. Lachèvre.

(2) Dernier Recueil. Galanterie champêtre.

Garsonnet en 1605. Tout d'abord il s'occupa du soin pour lui peu familier de monter sa maison, et il attacha à sa personne un valet appelé Bidon, nom heureux qui probablement avait dû influer sur le choix du poète, car le dictionnaire de Pierre Richelet apprend qu'au XVIIème siècle, on appelait bidon des vaisseaux de bois où sur mer on versait à boire après chaque plat. A ce valet était adjointe une brave servante, dont les charmes ne risquaient rien de nuire à la bonne réputation de son maître, si l'on s'en rapporte au portrait suivant :

(1) Pour me servir boire et manger,
Je n'ai qu'une souillon plus laide que le diable ;
J'ai toujours à mes yeux cet objet effroyable,
Et, ce qui me fait enrager,
C'est qu'elle est bonne et serviable,
Et qu'elle pense m'obliger.

Le baron de Melay, un des officiers du comte d'Harcourt, qui avait pris part avec Saint-Amant à l'expédition maritime du prince, avait chaudement recommandé le poète à son cousin le comte de Briosne, un des gentilshommes les plus en renom de la Normandie. Melay n'avait pu accompagner son ami, il avait reçu comme récompense de ses bons services, le poste important de gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux et il s'était empressé d'aller en prendre possession. Grâce aux soins du comte de Briosne, Saint-Amant fut accueilli cordialement par la noblesse du pays. Il aurait même pu s'établir, une belle dame normande, dont il cache le nom sous celui de Philis, aurait volontiers agréé ses hommages, mais il comprit que l'âge ne lui permettait plus de songer au mariage, et il s'excusa par le madrigal suivant :

(2) Si je fuis tes beaux yeux, ce n'est pas sans raison ;
Mes jours entrent déjà dans l'infirme saison
Où l'homme pour l'hymen n'a plus rien d'estimable.
En vain donc, ô Philis ! tu me veux enflammer :
Car puisqu'il faut aimer tant que l'on est aimable,
Lorsqu'on n'est plus aimable il ne faut plus aimer.

(1) Troisième partie. Epigramme sur une servante.

(2) Troisième partie. Epigramme à Philis.

Une secrète préoccupation l'avait bien agité, il le confesse ingénument, lorsqu'il avait quitté Paris pour Rouen ; la Normandie n'était pas le pays de la vigne, et serait-il facile à lui fervent disciple de Bacchus, de se procurer en quantité et en qualité suffisantes le doux jus du raisin ? Cette question si grave à ses yeux, ne tarda pas à être tranchée d'une manière satisfaisante. L'excellence du cidre lui parut surpasser les merveilles des meilleurs crus et il chanta cette boisson du nord avec la même verve et le même entrain qu'il avait déployés dans l'apologie de la vigne. Réunissant familièrement le comte de Briosne et ses autres bons voisins, près de la verrerie de Saint-Sever, dans un bosquet dont l'épaisse verdure entretenait une agréable fraîcheur, il charmait ses convives par des vers pleins d'à-propos et de grâce :

(1) Comte, puisqu'en la Normandie
Pomone fait honte à Bacchus,
Et qu'en cette glace arrondie
Brille une lumière ébaudie
De la couleur de nos écus :
Chantons à la table où nous sommes,
A la table où les meilleurs hommes,
Savent s'unir en francs voisins,
Que le jus délicat des pommes
Surpasse le jus des raisins.

Je ne puis me lasser d'en boire
Ma soif renaît en s'y noyant :
Du muscat je perds la mémoire,
Et mon œil est comblé de gloire
De le voir ainsi flamboyant.
Qu'il est frais ! qu'il est délectable !
De moi, je tiens pour véritable,
Lorsque j'en trinque une santé,
Que le seul cidre est l'or potable
Que l'alchimie a tant vanté.

Pomone supplantait Bacchus, c'était un grand souci de moins pour le bon gros Saint-Amant, et maintenant qu'il n'avait plus à craindre

(1) Deuxième partie. Le Cidre, à Monsieur le comte de Briosne.

une soif inassouvie, il se félicitait de sa résolution de se fixer en Normandie. Il assistait d'ailleurs avec satisfaction aux travaux des ouvriers verriers ses voisins, qui accomplissaient des prodiges sous ses yeux émerveillés :

Que d'industrie et de vitesse,
Quand animé d'un souffle humain,
Un prodige en délicatesse
S'enfle et se forme avec justesse
Sous l'excellence d'une main !
Que de plaisirs quand on le roue,
Quand un bras dénoué s'en joue,
Soit dans Venise ou dans l'Altar !
Et que d'ardeur mon âme avoue
Pour ce vase où rit le nectar !

C'était un plaisir d'obliger Saint-Amant, pour lui l'ingratitude n'était pas l'indépendance du cœur, et lorsque soit un ami, même seulement par un bon souhait, soit un haut et puissant personnage, par une marque effective d'intérêt, avaient cherché à lui être agréable, le poète reconnaissant leur témoignait sa gratitude. Dans la situation où il se trouvait, il pensait au chancelier qu'il sollicitait quelques mois auparavant, mais il dépassait certainement la mesure quand il parlait de « sa fortune de cristal » :

Page, remplis-moi ce grand verre,
Fourbi de feuilles de figuier,
Afin que d'un ton de tonnerre
Je m'écrie à toute la terre :
Masse ! à l'honneur du grand Séguier !
Je le révère, je l'admire ;
Il m'a fait avec de la cire
Une fortune de cristal,
Que je ferai briller et lire
Sur le marbre et sur le métal.

A des vers si gracieux et si gais, succédaient d'autres d'une composition plus négligée, mais non moins originale, lorsque l'occasion se présentait d'improviser une mordante ou spirituelle épigramme. Son valet Bidon, devenu le laquais, quelquefois même

lorsqu'il s'agissait de verser à boire, le page d'un poète en renom, crut que la fréquentation d'un maître si distingué pouvait déteindre sur le serviteur et qu'il lui suffirait de le vouloir pour versifier. Saint-Amant, témoin de ses efforts, se moqua de la tentative vaine du pauvre Bidon, mais il comptait sans la malice naturelle du normand, et il s'attira une verte réplique. Il conte tout cela avec bonhomie dans l'épigramme suivante :

(1) Un mien valet, nommé Bidon,
Par une étrange fantaisie,
S'imagina avoir le don
Qui vient de dame Poésie.
Enfin, ayant rêvé son soûl
En ce métier où je m'escrime :
Au diantre soit, dit-il, la rime !
Je crois que j'en deviendrai fou.
— Et moi, le suis-je, double traître ?
Criai-je en ton de le punir.
— Là, là, dit-il, notre bon maître,
Vous ne savez pas l'avenir.

La société de Saint-Amant était d'autant plus recherchée par la noblesse de Normandie, que ses fidèles le tenaient au courant de tout ce qui se passait à la cour. A cette époque, où Théophraste Renaudot venait à peine de fonder la première publication périodique, c'était seulement par la correspondance entre personnes de connaissance que l'on apprenait les principaux événements. Or la noblesse de province était friande de toutes les nouvelles de la cour, ou mieux, comme le dit Renaudot dans la Préface servant à l'intelligence des choses qui sont contenues dans le Recueil des Gazettes de l'année 1631, « de tous les mystères de la cour, qu'elle aurait voulu y trouver imprimés en grosses lettres. » Les récits des particuliers étaient souvent fantaisistes et inexacts, c'était là un des motifs qui avaient décidé Renaudot à publier les Gazettes par l'utilité, disait-il, qu'en reçoivent le public et les particuliers : « le public, pour ce qu'elles empêchent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et séditions intestines, sans parler du

(1) Dernier recueil. Epigramme sur un valet.

soulagement qu'elles apportent à ceux qui écrivent à leurs amis, auxquels ils étaient auparavant obligés pour contenter leur curiosité de décrire laborieusement les nouvelles le plus souvent inventées à plaisir et fondées sur l'incertitude d'un simple ouï-dire. » Tel n'était pas le cas de Saint-Amant que ses correspondants pouvaient exactement renseigner sur tout ce qui paraissait avoir une réelle importance. Parmi eux se distinguait, en première ligne, l'abbé de Marolles. Ce fut ainsi que, dans le courant de l'été 1638, il avisa le poète d'une nouvelle d'un intérêt capital pour tout le royaume. Après vingt-deux ans de mariage, Anne d'Autriche se trouvait en état de grossesse, Marolles garantissait l'authenticité de son information, car voici dans quelle circonstance il l'avait apprise à Tours. Gaston d'Orléans était retenu dans cette ville par une violente passion pour une belle demoiselle Louise Roger de la Marbelière, en l'honneur de laquelle il donnait fête sur fête. De cette jeune personne appartenant à une honorable famille, Gaston de France eut un fils en décembre 1638 ; cet enfant ne fut pas naturalisé, mais il a été plus tard connu en Espagne sous le nom de comte de Charny. Il s'y était retiré en 1660 ou 1661, après la mort de son père, et il rendit de grands services à Philippe IV et à Charles II, en Espagne même et en Italie.

Au mois de juin 1638, Gaston d'Orléans organisait à Tours en l'honneur de Louise de la Marbelière, un ballet divisé en deux bouffonneries, dit du Mariage de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne. Pour rehausser l'éclat de ce spectacle, le prince avait réuni les meilleurs danseurs de France avec des gens de qualité tels que le comte de Biron, le marquis de Maulévrier, Chabot, depuis duc de Rohan, Langeron, Souville et le mylord Craft, qui était de toutes les fêtes de Gaston. Le matin du grand jour où le ballet devait être dansé, Guillon un des officiers de la maison royale, qui apportait de Paris les brillants costumes, s'étant présenté au lever, le duc d'Orléans lui demanda s'il y avait des nouvelles à la cour. — « Oui, Monseigneur, répondit Guillon, de fort bonnes et de fort assurées. » Tous les courtisans réunis dans la vaste salle de l'hôtel de la Bourdassière, qu'habitait alors Gaston, prêtèrent l'oreille la plus attentive pour écouter et surtout l'abbé de Villeloin qui se trouvait parmi eux. « C'est, ajouta le courrier officieux, que la reine est grosse et que les médecins ont assuré qu'il n'y avait plus lieu

d'en douter. » Son Altesse répondit que cela ne le surprenait pas du tout, ce qui ne l'empêcha pas de se retirer sur le champ dans son cabinet, d'où il ressortit peu après avec cette même égalité d'esprit qui ne l'a jamais abandonné. Malgré ce témoignage de Marolles, il est permis de croire que cette nouvelle avait dû surprendre peu agréablement l'héritier présomptif de la couronne et qu'il avait eu besoin de quelques instants d'isolement pour composer son visage.

Il est certain que quelles que fussent les pensées secrètes de Gaston, jamais en France l'espérance d'une naissance royale n'excita un pareil enthousiasme. Le royaume était las des intrigues dont la petite cour de Gaston était sans cesse le foyer et la venue d'un dauphin donnait un gage de sécurité universelle : pour le roi qui dès lors cessait de craindre les menées de son frère, pour la reine qui pouvait espérer plus de crédit, pour les conseillers de la couronne, le cardinal de Richelieu en première ligne, qui se sentaient plus assurés contre les caprices de la faveur, pour la France enfin, car la santé de Louis XIII, tout en trompant les pronostics funestes, inspirait toujours les mêmes appréhensions. Cette grossesse était surtout un événement heureux pour Anne d'Autriche ; sa confidente, Madame de Motteville, relate, dans ses mémoires, que lorsque la reine reçut cette grâce du Ciel, elle en avait le plus pressant besoin afin d'échapper aux maux dont elle était menacée, ayant écrit au roi d'Espagne, son frère, et à la duchesse de Chevreuse, son ancienne amie, exilée à la cour d'Angleterre, pour se plaindre de la manière dont la traitait Louis XIII sous l'influence du cardinal. A la suite de cette correspondance tombée aux mains de Richelieu, elle avait été réduite à signer une déclaration portant qu'elle était coupable de toutes les fautes dont on l'accusait ; puis le cardinal l'avait contrainte de demander, de vive voix et en sa présence, pardon au roi, ce qu'elle fit en versant beaucoup de pleurs et en termes fort humbles et fort soumis, se confessant elle-même indigne d'obtenir cette grâce. Une telle rudesse avait scandalisé la cour, car Anne d'Autriche était d'autant plus aimée que Richelieu était plus redouté.

Au mois de septembre 1638, Saint-Amant se rendit à Paris où l'attendait Marolles qui occupait alors un appartement chez le sieur Thomas Deymier, parisien, chirurgien du duc d'Orléans. Le brave abbé avait créé là un refuge pour ses collections qu'il augmentait sans cesse, ce qui ne l'empêchait pas de se rendre toutes les semaines,

deux ou trois fois, au château d'Aubervilliers, dans la plaine de Vertus, non loin de Saint-Denis et à une lieue et demie environ de Paris, où la princesse Marie-Louise de Gonzague avait établi sa résidence d'été. Toute la France attendait avec impatience la délivrance de la reine, et chose bien digne de remarque, d'après les mémoires du temps, nul ne mettait en doute que ce serait le dauphin impatiemment désiré. Heureusement, ne trompant point l'attente générale, Anne d'Autriche donna le jour le 5 septembre 1638 au prince qui devait être Louis XIV. Le peuple se livra à de grandes réjouissances et comme il ne demandait pas mieux que d'avoir sujet de vider les poinçons et de faire des feux de joie avec beaucoup de bruit « les Parisiens ne manquèrent pas, dès le soir de cet heureux événement d'en célébrer la fête qu'ils continuèrent tout le reste de la semaine. » Aussitôt la naissance du dauphin, Marolles partit pour Aubervilliers, afin de porter le premier à Marie-Louise de Gonzague l'heureuse nouvelle ; mais quelle que fût la hâte, contraire à ses habitudes, qu'il déploya en cette circonstance, il n'arriva pas le premier, un des officiers de la princesse l'avait précédé, ce qui le rendit bien marri et le contraria vivement. A Paris, l'enthousiasme national prit un tel essor que les étrangers qui résidaient en ce moment-là dans la capitale, par exemple, le célèbre hollandais Hugo de Groot, dit Grotius, attaché par le chancelier Oxenstiern au service de la reine Christine, fille de Gustave-Adolphe, et alors ambassadeur de Suède à la cour de France depuis 1635, constatent avec admiration cette joie populaire. Les courtisans ne manquèrent pas de signaler comme un présage heureux la coïncidence de deux victoires navales remportées par les escadres françaises, l'une le 22 août sur les côtes de Biscaye à la hauteur de Gatterio, où l'on brûla aux Espagnols treize galions, l'autre le 2 septembre dans la Méditerranée en vue de Savone. Richelieu, qui se réjouissait par la naissance du dauphin de voir annihiler, pour ne pas dire disparaître, l'importance de Gaston d'Orléans dont la qualité d'héritier présomptif de la couronne lui avait donné tant de soucis, s'empressa de faire ressortir que les deux mers méditerranéenne et océane semblaient avoir rendu hommage à ce dauphin royal dès sa naissance.

Non seulement Saint-Amant participa à la joie populaire, mais voici la chanson qu'il composa à cet effet et qui contient de curieux détails sur l'allégresse des Parisiens :

(1) Nous avons un Dauphin,
Le bonheur de la France ;
Rions, buvons sans fin
A l'heureuse naissance :
Lorsque ce Dieu-Donné
Aura pris sa croissance,
Il sera couronné
Le plus grand roi de France.

Le duc de Montbazon, gouverneur de Paris, et le président Le Féron, prévôt des marchands, n'eurent pas plus tôt distribué aux quarteniers l'ordre qu'ils avaient reçu de la cour d'allumer des feux de joie et de fermer les boutiques le lendemain, que chacun se disposa à surpasser son voisin en magnificence, mais on pensa surtout à faire bonne chère et à boire à la santé de ce dauphin si longtemps souhaité :

La ville de Paris
Se montra sans pareille,
En festins et en ris,
Le monde y fit merveille.

Au milieu du ruisseau
Etait la nappe mise,
Et qui buvait de l'eau
Etait mis en chemise.

D'après la Gazette de septembre 1638, plusieurs grands personnages défoncèrent des muids de vin et tinrent table ouverte dans les rues, où ils conviaient les passants. Un monsieur La Rallière se signala tout particulièrement :

Ce qui fut bien plaisant
Fut Monsieur la Rallière,
Ce brave partisan
Fit faire une barrière
De douze à quinze muids.

Ce La Rallière-Fenestraux bien connu pendant les troubles de la

1) Chanson publiée dans l'édition donnée par M. Ch. Livet.

Fronde et dont on aura plus tard l'occasion de reparler, installa chez lui une fontaine à quatre canaux, chacun d'un pouce de diamètre et y fit couler depuis midi jusqu'à deux heures après minuit, vingt-six muids de vin exquis, ayant aussi placé deux longues tables dans la rue, au-dessous des canaux, chargées de jambons, cervelas, pâtés, gorges de porc et autres semblables aiguillons à boire où les passants ne s'épargnaient pas. Et toutefois non content de cela, il se promena une grande partie de la nuit avec deux carrosses pleins de violons, hauts-bois et chanteurs, suivis d'un chariot chargé de trois muids de vin en bouteille et de viandes et pâtisseries qu'il offrait à tous les passants et il en laissa chez plusieurs de ses amis. Bref, disent encore les mémoires du temps, il faût avoir vu cette liesse pour y croire. Les bourgeois de la place Dauphine, ayant à leur tête des hauts-bois et des musettes, conduits par un sieur Des Touches, leur syndic, se livrèrent à des réjouissances dignes du nom de leur place, et au milieu du Pont-Neuf, près du cheval de bronze, on alluma un si grand feu qu'on faillit incendier la Samaritaine, machine hydraulique qui faisait le bonheur des Parisiens et dont Saint-Amant a parlé dans « le Poète crotté. » C'était une sorte de construction carrée en bois, élevée sur pilotis, près de la deuxième arche du Pont-Neuf du côté de la rive droite. Les réjouissances allèrent jusqu'à transformer l'aspect sinistre de la place de Grève, au milieu de laquelle se dressait le gibet que l'on ne laissait guère chômer. On y éleva une Minerve gigantesque, vêtue d'une cotte de mailles, qui présidait à l'érection d'un bûcher monstrueux :

Le feu fut merveilleux
Dans la place de Grève,
Et quasi jusqu'aux cieux
La machine s'élève.

Les jeunes nobles qui s'instruisaient à Paris à l'Académie royale s'associèrent à la joie publique. Les élèves du sieur de Benjamin assistèrent à un Te Deum chanté dans leur chapelle, qui fut suivi d'une grande décharge de mousqueterie et du son des tambours. Puis après cette cérémonie religieuse et pour montrer au peuple leur bonne grâce :

Monsieur de Benjamin,
Des écuyers la source,

Fit planter un dauphin
Au milieu d'une course.

Et les six vingts cavaliers du sieur de Benjamin vinrent tous, la lance au poing, faire la révérence, ils regagnèrent ensuite leur place en caracolant aux acclamations de la foule, qui satisfaite de ce spectacle admirait leur bonne tenue. Cette Académie royale pour l'éducation de la jeune noblesse était une des créations récentes de Richelieu ; établie en 1636, elle ne survécut pas à son fondateur et on peut toutefois la considérer comme la première école militaire qui ait été ouverte en France. Dans l'acte de fondation le cardinal fixait à deux ans la durée des études et après les deux ans expirés, seront tenus « lesdits gentilshommes servir le roi autres deux années ensuivant, dans les régiments de la garde ou sur ses vaisseaux, ou autrement et selon son bon plaisir et suivant ses commandements. »

Tout a une fin, après huit jours la capitale reprit son aspect accoutumé. Louis XIII, qui tout d'abord avait témoigné beaucoup de satisfaction de la naissance du dauphin et même montré une certaine tendresse pour la mère, ne tarda pas à retomber dans sa froideur habituelle, de sorte que la situation d'Anne d'Autriche resta la même. Ses familiers espéraient qu'ayant donné un héritier au roi, elle retrouverait quelque crédit et entrerait au Conseil, mais le tout puissant ministre Richelieu n'était pas de son côté ; la reine était trop fière pour faire des avances qu'elle jugeait indignes de sa naissance, et elle conserva le rôle effacé qu'elle jouait auparavant.

Au moment où Saint-Amant assistait aux réjouissances parisiennes, son ami de Marolles le mit en relation avec une personnalité assez originale du XVIIème siècle, celle d'Adam Billaut. L'abbé de Villeloin avait accompagné à Nevers, l'année précédente, Marie-Louise de Gonzague qui avait reçu le gouvernement du Nivernais après la mort, dans sa ville capitale de Mantoue, le 21 septembre 1637, de Charles de Nevers, son père. Pendant le séjour de Marolles à Nevers, on lui présenta un menuisier de cette ville qui le surprit agréablement par « la beauté de son naturel à faire des vers. » Le bon abbé toujours serviable et dont le cœur ne s'ouvrit jamais à l'envie, voulut faire connaître à Paris ce menuisier-poète et il l'engagea à venir l'y trouver. Au mois de septembre 1638, Adam Billaut se rendit à cette invitation. Quelques pièces peu correctes, il est vrai, mais

pleines de verve, d'entrain et de naïveté, lui attirèrent les faveurs des plus grands seigneurs de la cour. Le duc de Saint-Aignan ne dédaigna pas de lui écrire :

Ornement du siècle où nous sommes,
Vous n'aurez rien de moi, sinon
Que pour les vers et pour le nom,
Vous êtes le premier des hommes.

Le poète, tonnelier autant que menuisier, ne récitait pas, mais chantait ses vers d'une voix agréable. Heureux d'être présenté à Saint-Amant, qu'il estimait de tout cœur, comme poète, comme musicien et comme disciple de Bacchus, il lui offrit ses meilleures stances qui sont encore très populaires après plus de deux siècles, dans le Nivernais :

Aussitôt que la lumière
Vient redorer nos coteaux,
Je commence ma carrière
Par visiter mes tonneaux ;
Ravi de revoir l'aurore,
Le verre en main, je lui dis :
Voit-on sur la rive more
Plus qu'à mon nez de rubis ?

De tous les dieux que la Fable
A mis dans son Panthéon,
Il n'en est qu'un véritable
Qui soit digne de ce nom,
C'est Bacchus que je veux dire.
Pour les autres immortels,
Je crois qu'un buveur peut rire
Même aux pieds de leurs autels.

Le plus grand roi de la terre,
Quand je suis dans un repas,
S'il me déclarait la guerre,
Ne m'épouvanterait pas.
A table, rien ne m'étonne ;
Et je pense, quand je bois,
Si le grand Jupiter tonne,
Que c'est qu'il a peur de moi !

Cette chanson, et pour le fond et pour la forme, ne pouvait que ravir Saint-Amant, aussi se hâta-t-il par un quatrain improvisé de témoigner au poète de Nevers le plaisir qu'il éprouvait :

(1) On peut dire en tout l'univers,
Voyant les beaux écrits que Maître Adam nous offre,
Qu'il s'entend à faire des vers
Comme il s'entend à faire un coffre.

Mais le bon Gros qui souvent sous son apparence de bonhomie, cachait une fine malice, ajouta en se proposant lui-même comme exemple, un conseil utile au menuisier-poète afin de le mettre en garde contre les dangers de la carrière d'auteur :

(2) J'ai chanté sur la cornemuse
Maint dizain, voire maint onzain ;
Mais jamais l'effort de ma muse
Ne m'a pu produire un douzain !

Ce quatrain n'est pas autre chose qu'une boutade et un plaisant avertissement aux versificateurs que les Muses ne sont pas destinées à enrichir. Il est certain que Saint-Amant avait déjà publié un recueil de ses œuvres poétiques et que ce livre se vendait bien, plus de onze livres, prix élevé pour l'époque :

(3) L'autre jour achetant des livres,
Je marchandai jusques au mien ;
Mais, quoique l'on me connût bien,
On me le fit plus d'onze livres.
A ce mot, me trouvant trop cher,
Je fus tout près de me fâcher
Contre le siècle et le poème ;
Au diable, dis-je, soit la gent !
Qui ne deviendrait indigent ?
Je ne me puis avoir moi-même
Qu'il ne m'en coûte de l'argent.

(1) Deuxième partie. Epigramme.

(2) Troisième partie. Epigramme.

(3) Dernier Recueil. Epigramme.

Les poètes en renom, si on en juge par l'approbation du Parnasse qui précède le Recueil de ses poésies publié en 1644, réservèrent à Adam Billaut un accueil aussi flatteur que celui de Saint-Amant, ils furent ses amis et non ses envieux. Ils lui décernèrent, à l'unanimité, le titre de Virgile au rabot. Le grand Corneille, lui-même, l'encouragea de ses éloges et Maynard assura que les Muses ne devaient être assises que sur des tabourets sortis de la main de ce poète menuisier. Les plus illustres personnages de la cour ne dédaignèrent pas à leur tour de recevoir Adam Billaut, Gaston duc d'Orléans et le cardinal de Richelieu lui assignèrent une pension. Mais, soit l'effet des avertissements de Saint-Amant, soit intelligence naturelle de sa situation, le menuisier de Nevers ne se laissa pas griser par cette flatteuse réception. Après avoir préparé sous le nom de Chevilles de Maître Adam une édition de ses œuvres, il revint tranquillement dans son pays et sut garder sa médiocrité pour conserver son bonheur. Il expliqua sa conduite par une épître certainement digne d'être conservée, adressée à l'abbé de Marigny, un des poètes chansonniers de la Fronde.

Ce Jacques Carpentier de Marigny était fils de Jean Carpentier, seigneur de Marigny près de Nevers ; il était né au château de son père au commencement du XVIIème siècle vers 1602 ou 1603 et il mourut à Paris en 1670.

Le poète-menuisier intitule son épître « La Retraite », ses vers d'une facture pleine et correcte sont animés d'un souffle vraiment poétique :

(1) Au loin l'ambition et ses folles chimères !
Qu'un autre aille, orgueilleux, dans le palais des rois,
Avec pompe, étaler ses hautaines misères ;
Moi, j'aime mieux Nevers et l'ombre de ses bois !

....

Qu'importe au chansonnier le brillant avantage
De ceux qui tous les jours sont dans des différends,
A disputer l'honneur d'un noble parentage
Comme si les humains n'étaient pas tous parents !
Ami, je suis issu d'une tige champêtre,

(1) Cette pièce a été publiée pour la première fois par « l'Echo de la Nièvre » en 1836.

Dans les champs je menais, enfant, les brebis paître,
Et la rusticité vit naître mes aïeux ;
Mais aussi, si je suis, dans ce siècle où nous sommes,
Un être vil et bas, au langage des hommes,
Je parle, quand je veux, le langage des dieux.

....

Je courbe à chaque instant ma tête appesantie ;
Mon âme de ce corps sera bientôt sortie,
Et je dormirai froid à la merci des vers ;
Alors, dans ces beaux lieux où l'âme se doit rendre,
Il m'importera peu quel est l'autre Alexandre,
Qui doit poser son pied au front de l'univers.

.. ..

Ce prince dont l'empire eut le ciel pour limite,
Qui trouvait, à ses yeux, la terre trop petite
Pour s'élever un trône et répandre sa loi,
Ne put pour ses enfants conquérir un asile ;
Et, pour vivre, un des siens fut vu, faible et débile,
De ses royales mains raboter comme moi.

....

Va, ne me parle plus des pompes de la terre ;
Le brillant des grandeurs n'est qu'un morceau de verre,
Un éclat qui pâlit aussitôt qu'on y court.
Ce n'est pas qu'en passant je ne te remercie ;
Mais pourtant tu sauras que le bruit de ma scie
Me plaît mieux mille fois que le bruit de la cour.

Quant à Saint-Amant, il n'attendit pas la fin de l'automne 1638, pour prendre congé de ses amis de Paris et retourner à sa maison de Rouen.

CHAPITRE XIV

Saint-Amant en Italie. Les victoires du comte d'Harcourt. Le ballet de la Prospérité des Armes de la France. 1639-1641.

Confortablement installé dans sa maison de Saint-Sever, Saint-Amant, après la vie agitée qui vient d'être retracée, semblait avoir droit à un repos légitimement acquis par tant de traverses et de pérégrinations. Quelquefois il prenait le coche pour aller voir ses amis de Paris, les Faret, Bardin, Bautru, Baudoin, de l'Estoile, Bois-Robert, le baron de Melay, le marquis de Marigny-Mallenoë, le baron de Villarnoul, le bon Marolles surtout, qu'il était toujours sûr de trouver dans son cabinet d'études, occupé à quelque traduction nouvelle ou soucieux d'enrichir sa collection d'estampes de quelque rare et curieux spécimen. Saint-Amant n'avait garde d'oublier ses puissants protecteurs les ducs de Retz, de Liancourt, de Mortemart, les comtes d'Harcourt et d'Arpajon, enfin le duc Gaston d'Orléans lui-même. Parfois il se rendait à l'Académie qui tenait alors ses séances, ainsi que le constatent les registres cités par Pellisson, chez M. de Cérisy à l'hôtel Séguier, ou chez M. de Bois-Robert à l'hôtel de Mélusine. Bien qu'il ne se privât pas du plaisir de plaisanter souvent l'illustre Compagnie, au fond il tenait autant à son titre d'Académicien qu'à sa qualité de gentilhomme. Il arrivait ayant toujours en poche quelque joyeuse épigramme, il avait beau mettre pour titre comme dans la suivante : « A Messieurs les Académiciens

d'au-delà les monts, » on comprenait facilement qu'elles étaient dirigées contre l'Académie Française :

(1) Vous feriez mieux de vous taire,
Messieurs les doctes impudents,
Que de clabauder en pédants
Sur des vétilles de grammaire.
O les fiers, ô les beaux esprits !
Qu'il sort de merveilleux écrits
De votre fameuse boutique !

Mais le poète était connu et ses amis n'attachaient pas plus d'importance que lui-même à ces plaisantes boutades. Saint-Amant ne négligeait pas son ancien condisciple au collège de la Marche, Claude de Malleville. Les deux amis parlaient de leur protecteur malheureux, de ce pauvre maréchal Bassompierre auquel Malleville, son ancien secrétaire, rendait dans sa longue captivité à la Bastille, tous les services possibles sans encourir pour lui-même la disgrâce du terrible cardinal. Quand Saint-Amant s'ennuyait à Paris, il s'embarquait sur les heux, comme on disait alors, sorte de bâtiments caboteurs qui portaient les cidres de Normandie, si heureusement chantés par lui. Il aimait mieux, cela se comprend, user de ce moyen de locomotion pour descendre, lentement et tout à son aise, le cours sinueux de la Seine. Admirant à loisir les sites agréables qui se présentaient à ses yeux, il regagnait gaîment sa maison de Rouen.

Saint-Amant avait su joindre l'utile à l'agréable, suivant le conseil d'Horace, qu'il cite souvent, soit qu'il fut capable de le lire dans le texte, soit qu'il ne put le connaître que par les traductions de son ami Marolles. Son domaine apparaissait aux regards sous un aspect riant, entouré de verdure, et le poète parle avec amour d'un bois où il faisait son étude, accordant, disait-il, l'ombre et la splendeur. Du reste, pour éviter aux autres tout frais d'imagination, il a lui-même laissé la description de son séjour :

(2) Jamais retraite solitaire
Ne fut plus propre à mon loisir ;
Je n'en pourrais jamais choisir
Qui, pour mon luth, sut mieux se taire.

(1) Dernier Recueil.

(2) La Généreuse.

Tout aide à mon dessein, tout en cette saison,
Si muable en sa liaison,
Sert à m'en ébaucher l'idée :
Elle est rude, elle est belle, et même secondée
Par l'assiette de la maison.

Ce vieux et morne paysage,
Ces tertres nus, ces tertres verts,
D'un destin étrange et divers
Me représentent le visage.
Ces frênes hauts et droits qui bordent ces ruisseaux,
Aussi bien que les arbrisseaux,
Me semblent renversés dans l'onde ;
Et, pour peindre à mes yeux les disgrâces du monde,
De leurs bras ils font des pinceaux.

Il philosophait ainsi au commencement de l'automne 1639, et croyait passer l'hiver à voir pratiquer par les ouvriers de la verrerie située près de sa demeure :

(1) Cet illustre et bel art de prince
Dont la matière frêle et mince
Est le plus noble effort du feu ;
C'est par lui que de sable et d'herbe,
Dessus les champs brûlés en gerbe,
Des miracles se font chez moi, (2)
Et que maint ouvrage superbe
Y prétend aux lèvres d'un roi.

Quel coup de foudre dans ce ciel serein dut être pour lui la nouvelle qu'il reçut tout-à-coup ! Le comte d'Harcourt, ce généreux prince auquel il avait voué, on s'en souvient, tous ses soins et tous

(1) Deuxième partie. Le Cidre.

(2) Il y a une exagération certaine de la part de Saint-Amant d'employer l'expression « chez moi, » puisqu'il ne fut jamais gentilhomme verrier, mais cette expression rapprochée de ce vers des « Committimus » : « Les miens de joie en sont émus, » tendrait à prouver qu'une réconciliation était intervenue entre le poète, sa sœur et son beau-frère. Cette réconciliation pourrait peut-être servir à expliquer le placet adressé au chancelier Séguier : Saint-Amant, non marié et attaché aux membres de sa famille, aurait sollicité l'appui de ce grand personnage non pour lui directement, mais pour son beau-frère et sa sœur. Ce n'est qu'une hypothèse, mais peut-être se rapproche-t-elle beaucoup de la vérité. (Note communiquée par M. F. Lachèvre).

ses services, venait de recevoir le commandement de l'armée d'Italie et l'appelait pour le rejoindre sur le champ. Il n'y avait pas à hésiter ; le poète serra plus ou moins bien, car l'ordre n'était pas sa qualité principale les manuscrits commencés, et le soldat seul reparaissant ceignit son épée et courut à Paris. Il rejoignit le comte et son fidèle Faret, au moment où ils partaient pour le Piémont. Quels étaient les événements qui rendaient leur présence nécessaire ?

Victor-Amédée I, qui en 1630 avait succédé à son père Charles-Emmanuel I, comme duc de Savoie et prince de Piémont, était mort en 1637. La duchesse Christine, sœur de Louis XIII, avait, d'après les dispositions prises par son mari, été investie de la régence pendant la minorité de son fils aîné François-Hyacinthe. Malheureusement à la fin de 1648, ce jeune prince mourut et sa mort fut le signal de graves complications. Le prince Thomas et le cardinal de Savoie, beaux-frères de Christine, l'accusaient de faire trop de sacrifices à son ancienne patrie, et de rendre les Français si puissants en Piémont qu'on ne pourrait plus les en chasser. Profitant de la mort de leur neveu, ils prétendirent que la réunion des Etats-Généraux était nécessaire pour constituer une nouvelle régence, et sur le refus de Christine de les convoquer, ils s'adressèrent à l'Empereur alléguant que la Savoie était fief de l'empire. Ferdinand II s'empressa de profiter d'une aussi belle occasion pour faire échec en Italie à la politique française, et en qualité de suzerain, il conféra aux deux princes la tutelle de leur neveu Charles-Emmanuel II. Forts de l'appui de l'empereur, les deux princes demandèrent le secours de l'Espagne, qui l'accorda aussitôt ; alors ils lancèrent un manifeste, dans lequel ils déclaraient ne prendre les armes que pour protéger le peuple contre les Français et délivrer leur jeune neveu qu'ils affectaient de considérer comme prisonnier. Assisté du duc de Modène et du marquis de Léganez, gouverneur du Milanais, le prince Thomas entra en Piémont dès le printemps de 1639, avec une armée espagnole, et il s'avança sans coup férir jusqu'en vue de Turin. Christine implora l'appui de la France et le cardinal de Richelieu donna l'ordre au cardinal de La Valette de se porter à son secours. Six mille Français défendirent Turin contre toutes les forces ennemies, mais le 1er août, les habitants, épuisés par un long siège, livrèrent la ville au prince Thomas et La Valette fut obligé de se réfugier avec ses troupes dans la citadelle. Pour éviter l'effusion du

sang, le pape Urbain VIII croyant encore un arrangement possible, fit signer le 15 août, un armistice de deux mois. Le cardinal de La Valette étant mort sur ces entrefaites, le prince Thomas chassa de Turin la malheureuse Christine, qui, obligée de se réfugier avec son fils en France, vint trouver à Grenoble ses deux frères Louis XIII et Gaston d'Orléans. Elle les supplia de la sauver. Il était impossible d'abandonner la sœur du roi, cette misérable femme, disait Richelieu irrité par ses faiblesses et ses incertitudes, plus mécontent encore de l'inconséquence de son caractère et de sa conduite dans le gouvernement. Elle manquait d'autorité personnelle et le choix des ministres dont elle s'entourait, n'était jamais heureux. Ce n'étaient que des gens médiocres ou intrigants, qui lui nuisaient au lieu de la servir. Cependant l'honneur et l'intérêt de la France ne permettaient pas de délaisser cette princesse. L'envoi de nouvelles troupes en Piémont ayant été décidé, le comte d'Harcourt devenu célèbre par ses succès maritimes fut nommé général en chef de toutes les forces françaises. Ce choix fut accueilli avec enthousiasme par l'armée d'Italie.

Suivi de ses fidèles Faret et Saint-Amant, le comte d'Harcourt se hâta de passer en Piémont, et si l'armée qu'il trouva n'était pas très nombreuse, en revanche elle ne se composait que de troupes aguerries, et il avait en sous ordres des lieutenants déjà célèbres, les maréchaux de camp Turenne, Du Plessis-Praslin et La Mothe-Houdancourt. Arrivé en Italie sur l'arrière-saison, le prince lorrain, comme l'appelait toujours Saint-Amant, agit avec la promptitude et la décision qui assurent le succès et qui avaient fait défaut à son prédécesseur. Les troupes françaises, quoique bien inférieures en nombre à celles des ennemis, allèrent résolument leur offrir la bataille à Asti, où les Espagnols étaient campés. En voyant cette poignée d'hommes hardis s'avancer contre eux, les soldats du marquis de Léganez, qui savaient à quoi s'en tenir sur la furie française, furent saisis d'une telle crainte, qu'ils se fortifièrent dans leurs quartiers au lieu d'accepter le combat. Pour les en faire sortir le comte d'Harcourt marcha sur Quiers qu'il enleva d'assaut, les ennemis ne bougèrent pas davantage, et bientôt les Français manquant de munitions et de vivres furent obligés d'abandonner cette place et de se replier sur Carignan. C'était ce mouvement de retraite qu'attendaient les alliés, aussitôt deux armées partirent l'une d'Asti sous le commandement du marquis de Léganez, la seconde de Turin sous les ordres

du prince Thomas de Savoie, pour occuper les hauteurs de Poirin et le pont de la petite rivière de Santena, les deux seuls passages qui puissent permettre aux Français de regagner Carignan. Ainsi cerné de tous côtés par des forces supérieures, il ne devait plus rester, croyaient les alliés, au comte d'Harcourt d'autre parti à prendre que celui de se rendre. Ce ne fut pas l'avis de cet intrépide général, il confia à Turenne une partie de ses troupes et lui ordonna d'aller coûte que coûte s'emparer du pont de Santena ; lui-même se mettant à la tête des braves qui lui restaient, courut à la rencontre du marquis de Léganez. Ce fut, bien qu'en hiver, une chaude journée que celle où se livra le 20 novembre 1639, dans cette retraite de Quiers, le combat appelé de la Route. Le gouverneur du Milanais comptait dans son armée vingt mille Espagnols, Italiens ou Allemands, le comte d'Harcourt n'avait pas huit mille hommes à lui opposer, mais généraux, officiers et soldats, tous payèrent bravement de leur personne pour assurer la victoire ; si Saint-Amant échappa sans blessures, il n'en fut pas de même de son ami Faret dont le sang coula :

(1) Témoin de Quiers la fameuse retraite
Qu'avec du sang le Vieux nous a portraite,
Le rare Vieux, notre cher et féal,
Qui point n'en conte en hâbleur idéal,
Mais en vrai sire, en homme qu'on peut croire,
Lorsque d'un cas il débite l'histoire,
Et qu'il fait voir que l'esprit de Faret
A d'autres soins que ceux du cabaret.

Malgré le sérieux de l'aventure, Faret n'échappait pas à la rime que son ami croyait devoir par principe associer à son nom. Le brave Vieux avait bien souvent essayé de protester contre cet abus, mais une fois pour toutes, Saint-Amant l'avait prévenu par une épigramme sur les « Rimes fatales, » que toutes ses remontrances seraient inutiles :

(2) Ne te plains point, mon cher Faret,
Si je te rime à cabaret,
Et ne m'en fais pas un opprobre :

(1) Deuxième partie. Epître à M. le baron de Melay.
(2) Dernier recueil. Epigramme, les Rimes fatales.

Ne vois-tu pas, esprit charmant,
Qu'encor qu'on me tienne assez sobre,
On me rime bien à gourmand.

On peut bien dire le sérieux de l'aventure, en parlant de la retraite de Quiers, car Faret courut un si grand danger qu'il crut lui-même n'avoir échappé à la mort que par miracle et grâce à un vœu fait sur le champ de bataille. Pellisson rapporte que Faret écrivit dans sa vie peu de vers (1), et cependant on pouvait lire encore au siècle suivant dans l'église Notre-Dame de Paris un sonnet de remercîment qu'il composa en Piémont et qu'il joignit dans la cathédrale à un tableau pour ce vœu fait au combat de la Route. C'est ici le cas de faire ressortir que, aussi écervelés qu'on puisse se les représenter, ces gentilshommes du XVIIème siècle, non seulement n'étaient point incrédules, mais qu'ils étaient, au contraire, dominés par un sentiment de foi profonde. Dans les œuvres de Saint-Amant, il y a, il est vrai, des pièces plus que légères, mais on ne trouve pas un seul vers impie, une seule pensée irréligieuse. Tandis que le prince lorrain rejetait en désordre sur Asti les troupes du marquis de Léganez, Turenne pour déconcerter les mesures prises par les alliés, avait couru s'emparer du pont sur lequel il fallait traverser la rivière. Il s'agissait d'arriver avant le prince Thomas, et bien que n'ayant encore que vingt-huit ans, le jeune maréchal de camp était déjà l'idole des soldats, personne mieux que lui ne pouvait avec succès leur demander l'impossible. Il leur fit comprendre sans peine que le salut de l'armée dépendait de leur rapidité, et les soldats, ayant marché une journée entière sans prendre un instant de repos, eurent la joie de trouver le pont encore libre. Turenne l'occupa aussitôt, et il achevait à peine de prendre ses dispositions, lorsque le prince Thomas à la tête de plus de dix mille hommes fondit sur les deux à trois mille Français. Non seulement Turenne supporta le choc d'un ennemi trois fois plus fort, mais bientôt passant de la défensive à l'offensive, il tailla en pièces l'armée du prince, qui faillit même être fait prisonnier et qui n'échappa qu'à la faveur de la nuit.

Le comte d'Harcourt avait entendu le bruit de la mousqueterie,

(1) On n'a de lui qu'une Ode au cardinal de Richelieu dans le Sacrifice des Muses, 1635, et quelques petites pièces, stances et sonnets, dans les Muses en deuil en faveur du sieur Brun, 1620, etc.

il se porta en avant dès l'aube et grâce au succès de son lieutenant, l'armée entière défila sans être inquiétée. D'Harcourt, Turenne et Saint-Amant restèrent les derniers, ils aidèrent les soldats à couper le pont et protégèrent l'arrière-garde et les blessés jusqu'à Carignan. Alors le marquis de Léganez envoya un héraut d'armes pour demander l'échange de quelques prisonniers, et en même temps il fit dire au comte d'Harcourt que, s'il était le roi de France, il lui ferait trancher la tête, pour avoir hasardé une bataille contre une armée près de trois fois plus forte que la sienne. — « Dites à votre chef, répondit en riant le comte, que le roi, notre maître, ne nous a jamais donné l'ordre de compter les ennemis avant la bataille. Quant à moi, si j'étais le roi d'Espagne, le marquis de Léganez perdrait la tête pour avoir cédé la victoire à une armée beaucoup plus faible que la sienne. » — Le prince lorrain s'empressa d'accepter l'échange des prisonniers, la faiblesse de ses effectifs lui imposait d'éviter autant que possible de les amoindrir. Ensuite l'armée prit à Carignan et à Pignerol des quartiers d'hiver qui ne devaient pas être de longue durée.

Dès le mois d'avril 1640, le marquis de Léganez ayant à cœur de prendre sa revanche de sa défaite de Quiers, entra en campagne, et à la tête d'une armée de vingt mille hommes alla mettre le siège devant Casal, capitale du Montferrat, où se trouvait une garnison française. Aussitôt le comte d'Harcourt concentra à Pignerol toutes les forces dont il disposait pour marcher au secours de la place assiégée. Ce fut avec beaucoup de peine qu'il parvint à réunir huit mille hommes. Dans ces conditions, l'entreprise paraissait tellement audacieuse qu'il y avait lieu d'hésiter ; et cependant si Casal tombait entre les mains des Espagnols déjà maîtres de Verceil, le marquis de Léganez avait en son pouvoir les clefs du Piémont. Connaissant l'intrépidité de ses lieutenants, le comte d'Harcourt les réunit en conseil ; tous peu habitués à se préoccuper du nombre des ennemis, émirent l'avis de marcher au plus tôt au secours de Casal. La vaillante armée française, arrivée le 28 avril en vue de cette ville, prit à peine le temps de se reposer avant de voler au combat, mais le marquis de Léganez avait solidement fortifié sa position, trois fois les Français attaquèrent les lignes ennemies, trois fois les Espagnols les repoussèrent avec perte. Il fallait en finir, le comte d'Harcourt se mettant à la tête du régiment de Roqueservière qu'il tenait en

réserve, rallia ses troupes, et se précipitant vers le retranchement, il le franchit à cheval le premier. Ses lieutenants suivirent ce glorieux exemple, et rien ne put résister au choc impétueux de leurs soldats électrisés par tant de bravoure. L'armée espagnole complètement battue, eut cinq mille hommes tués, presque autant périrent en fuyant noyés dans le Pô, un grand nombre fut fait prisonnier, douze pièces de canon, six mortiers, vingt-quatre drapeaux, les munitions, les bagages, le portefeuille même du marquis de Léganez tombèrent entre les mains des vainqueurs, qui entrèrent dans Casal aux acclamations de ceux qu'ils venaient de délivrer. Le lendemain de cet heureux jour, Saint-Amant offrait au comte d'Harcourt le sonnet suivant, un des mieux inspirés de tous ceux qu'il a écrits :

(1) Jusqu'aux Cieux, ô Casal ! pousse des cris de joie !
Te voilà garanti d'un éternel affront :
Le brave et grand Harcourt, aux combats fier et prompt,
Contre tes oppresseurs sa vaillance déploie.

Tel qu'un aigle irrité qui fond dessus la proie,
Il fond sur l'Espagnol, il le heurte, il le rompt,
Et d'un bras glorieux se couronnant le front,
Du superbe ennemi les lauriers il foudroie.

Les îles du Levant avaient connu son cœur,
Quand il s'en vint chercher, sous un astre vainqueur,
En un plus ample champ une plus noble guerre ;

Mais, à voir les exploits qu'il a faits aujourd'hui,
Je pense avec raison qu'enfin toute la terre
Sera, comme la mer, trop étroite pour lui !

L'amitié ne fit pas exagérer au poète ses louanges, car cette bataille de Casal eut dans la France entière le retentissement le plus glorieux, et l'enthousiasme populaire exagéra même le courage du prince lorrain, qui prit des proportions surhumaines. Le sieur François de Meaulx, dans un récit des « Victoires en Italie de Monseigneur le Comte d'Harcourt, » publié à Paris en 1643, ne craint

(1) Deuxième partie, Sonnet : Casal secouru.

pas d'écrire qu'il fit sauter son cheval par delà la ligne des ennemis huit ou dix pas plus haut. Et il ajoute : « Généreux cheval, qui es digne de porter le nom de ce Bucéphale dont la mémoire dure encore par une ville qui fût bâtie pour le rendre immortel, cheval non seulement de bataille mais de victoire et de triomphe, qui es superbe de porter un si grand capitaine, mais ce n'est pas assez, si après tant de belles marques de générosité, tu ne nous ramènes sauf et victorieux ton Alexandre. » La cour, la noblesse et le peuple applaudissaient à ce panégyrique enthousiaste, Richelieu se félicitait de son choix et était fier d'avoir deviné les talents de ce général.

Le comte d'Harcourt voulut profiter de l'enthousiasme de son armée pour marcher sans délai sur Turin, dont les Français occupaient toujours la citadelle. Rien n'enflamme autant le courage des troupes qu'une victoire, et cette entreprise, cependant bien téméraire, puisque avec huit mille hommes à peine, il s'agissait d'attaquer une place défendue par douze mille soldats sans compter les habitants, parut toute naturelle aux généraux et à l'armée. Le comte espérait chasser de Turin le prince Thomas de Savoie avant que le marquis de Léganez ait eu le temps de refaire son armée. Cette espérance fut déçue. A peine les Français avaient-ils pris le 16 mai 1640, leurs positions devant Turin, que l'armée espagnole, forte encore de dix-huit mille hommes, malgré ses revers, arriva et entreprit de couper les vivres à ses ennemis. La situation était assez originale, les Français, qui occupaient la citadelle de Turin, étaient assiégés par le prince Thomas de Savoie maître de la ville. Le prince était assiégé par le comte d'Harcourt, et le comte d'Harcourt lui-même était assiégé par le marquis de Léganez. La citadelle, heureusement pour les Français, était abondamment pourvue de vivres et de munitions, si elle avait été emportée par le prince Thomas, la position du comte d'Harcourt serait devenue des plus critiques, il lui eût été impossible de résister. Les assiégeants ayant affamé la ville de Turin, furent à leur tour affamés dans leurs retranchements par les Espagnols, mais quelque grande que parut la disette, le comte d'Harcourt ne se rebuta jamais. Il répondit au marquis de Léganez qui lui proposait une trêve : — « Quand mes chevaux auront mangé toute l'herbe qui est autour de Turin, et quand mes soldats auront mangé tous les chevaux de l'armée, alors je lèverai le siège. » Cette perspective ne plaisait guère à Saint-Amant, il se plaignait amère-

ment de devenir diaphane. Mais le coup le plus cruel lui fut porté par le Rond lui-même. Les domestiques du prince étaient parvenus à se procurer quelques barils de bon vin pour la table du général, et le poète guerrier se réjouissait à l'idée de boire à défaut de manger. Quelle fut sa déception lorsqu'il entendit le comte défendre de consommer ce vin et donner l'ordre d'envoyer sur le champ les barils aux malades et aux blessés. Ce fut sans succès qu'il improvisa la chanson suivante :

(1) Les médecins sont des rêveurs
Injurieux à la nature,
Qui disent que les bons buveurs
S'en vont droit à la sépulture.
Le vin rend le minois
De couleur écarlate.
Je tiens pour Hippocrate,
Qui dit qu'il faut à chaque mois
S'enivrer du moins une fois !

Quiconque se drogue le corps
De rhubarbe et de scamonée
Suit le vilain chemin des morts
Et mène une vie embrenée.
J'ai fait un meilleur choix
O boisson délicate !
Je tiens pour Hippocrate,
Qui dit qu'il faut à chaque mois
S'enivrer du moins une fois !

Malgré la douleur de son ami, le comte d'Harcourt se montra inflexible, il ne laissa au poète que la ressource de se porter malade. Qui sait ? peut-être Saint-Amant en usa-t-il.

Dès que le cardinal de Richelieu connut la position difficile de l'armée de siège, il s'empressa d'envoyer pour la soutenir toutes les troupes qu'il put réunir en Dauphiné et en Provence. Le marquis de Léganez, espérant accabler les Français avant l'arrivée des renforts, risqua le 11 juillet 1640, une attaque vigoureuse des retranchements, combinée avec une sortie du prince Thomas. Mais d'Harcourt toujours sur ses gardes ne se laissa pas surprendre ;

(1) Dernier recueil. Débauche hippocratique.

profitant, au contraire, avec la plus grande habileté d'un défaut d'entente de ses deux adversaires, il les battit l'un après l'autre. Ces glorieux succès facilitèrent l'entrée dans les retranchements des troupes et des convois de toute nature que le marquis de Villeroy amenait de France. Il fut alors possible au prince lorrain de repousser plus sûrement une seconde attaque du marquis de Léganez et du prince Thomas de Savoie. Après ce nouvel échec, les ennemis ne purent conserver aucun espoir de réussite, le marquis de Léganez se retira dans le Milanais avec ses Espagnols, et la garnison de Turin offrit de capituler à la seule condition qu'elle sortirait de la ville avec armes et bagages, et se dirigerait sans être inquiétée vers les possessions du roi d'Espagne en Italie. Les honneurs de la guerre étaient bien dus aux courageux défenseurs de Turin, aussi le comte d'Harcourt, bon juge en héroïsme militaire, se garda-t-il de refuser cette satisfaction à ses braves adversaires. Le 21 septembre 1640, la garnison sortit de la ville enseignes déployées, défila au son des trompettes et au bruit des tambours devant l'armée française sous les armes, puis prit la route du Milanais. Le lendemain 22 septembre, les Français entrèrent triomphalement dans Turin, le prince Thomas de Savoie se retira précipitamment et la régence de Christine, sœur de Louis XIII, fut rétablie. Le peuple de la capitale, fatigué d'un long siège de plus de quatre mois, accueillit par des acclamations bruyantes le retour de Charles-Emmanuel II. Les triomphes du comte d'Harcourt lui firent le plus grand honneur à la cour de France, car jusqu'à ce jour aucune campagne en Italie n'avait été aussi heureuse. L'Europe entière admirait l'héroïque conduite du prince lorrain et les talents militaires de ses maréchaux de camp. Le cardinal de Richelieu, qui se réjouissait d'être arrivé aux fins de sa politique en Italie, permit au général victorieux de revenir à Paris. Dès que les Espagnols eurent évacué le Piémont et le Montferrat, c'est-à-dire vers la fin du mois d'octobre 1640, le comte d'Harcourt remit le commandement en chef de l'armée d'occupation au maréchal de camp Turenne, et il rentra en France avec Saint-Amant et Faret ; ce dernier avait perdu le souvenir de sa blessure, mais non celui de son vœu.

L'année 1640 avait été glorieuse pour la monarchie, jamais la France n'avait eu de plus brillants succès à la fois sur toutes ses frontières, en Italie Casal secouru, Turin pris, en Artois Arras

enlevé, partout des triomphes, pas un échec. Et cependant, non seulement Arras possédait de puissants moyens de défense, mais encore ses habitants, qui par tradition avaient gardé un mauvais souvenir de Louis XI, étaient très attachés à l'Espagne. Les mesures avaient été si bien prises qu'une circonvallation de cinq lieues fut achevée en douze jours, et que le siège marcha avec une parfaite régularité du 19 juin au 9 août 1640, obligeant la place de capituler au bout de quarante jours de siège. Louis XIII aimait fort peu les fêtes, mais, sur les conseils du cardinal, il voulut célébrer pompeusement les triomphes de ses armées par un magnifique ballet de la Prospérité des Armes de la France. Saint-Amant était déjà de l'avis de Furetière qui dans son Roman bourgeois, tableau de mœurs fort original paru en 1666, donne aux poètes les curieux conseils suivants : « La plus nécessaire qualité à un poète pour se mettre en réputation, c'est de hanter la cour ou d'y avoir été nourri. Je voudrais qu'il eût accès dans toutes les ruelles, réduits et Académies illustres. Le meilleur serait qu'il eût assez de crédit pour faire les vers d'un ballet du roi, car c'est une fortune que les poètes doivent autant briguer, que les peintres font le tableau de Mai qu'on présente à Notre-Dame. » Grâce au prestige du comte d'Harcourt, le crédit ne manquait pas au poète soldat, aussi lui fut-il facile de présenter pour le ballet non seulement le sonnet que l'on connait déjà sur Casal secouru, mais encore le suivant sur la prise d'Arras :

(1) Ces fiers et beaux remparts ceints de vastes abîmes,
Ces tours, de l'art humain les rochers sourcilleux,
Cédant aux durs efforts d'un siège merveilleux,
Ont enfin reconnu nos armes légitimes.

Ceux qui les défendaient ont été les victimes
Offertes au démon fatal aux orgueilleux,
Et tant plus leur abord s'est montré périlleux,
Tant plus nos conquérants ont paru magnanimes.

Leur secours formidable, avec tout son pouvoir,
N'a, quoiqu'il ait tenté, servi qu'à faire voir
Le triste événement d'une entreprise vaine.

(1) Deuxième partie.

Déjà des lys sacrés Arras bénit l'odeur ;
Et d'un éclat divin, la pourpre de la Seine
De la pourpre du Tage efface la splendeur.

Dans ces deux derniers vers, le rapprochement aussi peu naturel que peu exact de la pourpre du Tage aux eaux jaunâtres, à la pourpre de la Seine, qui n'existait que dans la riche imagination de Saint-Amant, avait surtout pour but de rappeler à tous ceux qui le connaissaient, ses aventureuses expéditions maritimes aux îles Canaries et en Amérique, dans lesquelles on l'a déjà suivi, expéditions que le poète se gardait bien d'oublier, et dont il avait, au contraire, la prétention de tirer vanité en toute circonstance.

Le ballet de la Prospérité des Armes de la France fut représenté avec la plus grande solennité en présence de Leurs Majestés et de Richelieu, le 7 février 1641 au palais-cardinal, et le 14 du même mois, on en donna une seconde représentation au même endroit pour le duc Charles de Lorraine. Il va sans dire que Saint-Amant y assistait, il avait mené avec lui son ami de Marolles, abbé de Villeloin, trop heureux de pouvoir placer dans ses Mémoires le récit de cette fête brillante de la Cour. Ce ballet à trente-six entrées, était divisé en cinq actes, on ne pénétrait dans la salle de la représentation que par billets, et ces billets n'étaient donnés qu'à ceux qui se trouvaient marqués sur la liste dressée par le cardinal de Richelieu lui-même, chacun selon sa condition. Il y en avait pour les dames, pour les seigneurs de la cour, pour les ambassadeurs, pour les prélats, pour les officiers de la justice et pour les gens de guerre. On utilisa les machines qui avaient servi pour la représentation de Mirame, grande tragi-comédie de Desmarets, à laquelle on assurait que le cardinal avait eu part. Ces machines faisaient lever le soleil et la lune et paraître dans l'éloignement la mer chargée de vaisseaux. On y ajouta de nouvelles inventions, pour représenter tantôt les campagnes d'Arras et la plaine de Casal, tantôt les Alpes couvertes de neiges, puis la mer agitée, le gouffre des enfers et enfin le ciel ouvert, d'où Jupiter ayant paru sur un trône d'or descendit majestueusement sur la terre. Richelieu avait chargé les évêques de Chartres et d'Auxerre de faire les honneurs de la salle, et ils placèrent commodément le bon abbé de Villeloin pour voir toutes ces merveilles. Il ne se trouvait qu'à deux loges de celle qu'occupaient Jean baron de Werth et son

lieutenant Eckenfort, que galamment le cardinal avait mandés exprès du château de Vincennes, où ils étaient prisonniers. L'excellent mais un peu naïf Marolles s'extasie dans ses Mémoires sur les sonnets de Saint-Amant, sur les récits de l'Harmonie, de l'Italie, d'Apollon et des Muses, qui lui parurent fort agréables, mais pour lui ce qu'il y eut de plus exquis, furent les sauts périlleux d'un certain italien, appelé Gardelin, qui représentait la Victoire, en dansant sur une corde raide cachée par un nuage, et qui tout à coup parut s'envoler au ciel.

Après quelques semaines passées à Paris, ayant revu tous ses amis, sauf son cher et rare Duc de Retz qui se trouvait à la maison de plaisance bâtie dans la forêt de Princay, Saint-Amant alla solliciter le congé du comte d'Harcourt pour se rendre en Bretagne. Le prince le lui refusa net, lui enjoignant de se tenir prêt à rallier au premier moment l'armée d'Italie, et ce ne fut qu'avec peine qu'il lui accorda quelques jours pour aller à sa maison de Rouen.

CHAPITRE XV

Saint-Amant en Normandie, en Italie et à Paris. 1641-1643.

Saint-Amant tenait à rentrer à Rouen au mois de février 1641, il était sûr qu'après les exploits des Français en Italie auxquels il avait pris part, l'accueil le plus chaleureux l'attendait en Normandie. Il savait que le comte de Briesne à la table duquel il avait déjà chanté le cidre, serait heureux d'entendre le glorieux récit des victoires du comte d'Harcourt, aussi ménagea-t-il à cet ami une surprise, et sous une forme badine bien qu'essentiellement poétique, il passa en revue dans « les Pourvus bachiques » tous les événements accomplis en l'année 1640. Cette pièce est aussi curieuse par l'intérêt historique qu'elle présente, que par la verve de bon aloi qui ne cesse d'y régner :

(1) Qu'au seul nom du brave d'Harcourt
L'Espagnol de peur se récrie ;
Qu'il pousse ou retienne tout court
Les vains pas de sa monarchie ;
Qu'il gémisse à tête fléchie,
Ma coupe en rira de bon cœur,
Pourvu qu'elle soit enrichie
De la précieuse liqueur.

A tout seigneur, tout honneur, disait-on alors, aussi Saint-Amant

(1) Deuxième partie. Les Pourvus bachiques, caprice.

devait-il commencer par la glorification de l'héroïque Cadet-à-la-Perle et passer ensuite à ses récentes victoires d'Italie :

Que nos coqs, sur l'aigle acharnés,
Excitent les chants de nos cygnes ;
Que nos princes déterminés
Aient fait rage au combat des Lignes ;
Que de mes vers leurs noms soient dignes,
Je trouverai cela fort beau,
Pourvu que Dieu garde nos vignes
De la grêle du renouveau.

Le combat des Lignes n'était autre que les engagements célèbres et racontés déjà, qui avaient mis Turin au pouvoir du comte d'Harcourt. La prise d'Arras était le digne pendant de celle de Turin, aussi le poète se hâte d'en parler :

Que du faux oracle d'Arras
Madrid à la Flandre se plaigne ;
Que devant nos diables de rats
Ses matous quittent son enseigne ;
Que même nos souris on craigne,
J'en écrirai le bel effet,
Pourvu que ma plume se teigne
Dans l'encre rouge d'un buffet.

Sur les portes d'Arras les Espagnols avaient gravé ces deux vers que le succès ne justifia pas :

Quand les Français prendront Arras
Les souris mangeront les chats.

Après la prise de la place, il était question d'effacer cette inscription, lorsqu'un loustic fit remarquer qu'il suffirait d'enlever une lettre, la lettre « p » pour pouvoir la conserver et lire :

Quand les Français rendront Arras
Les souris mangeront les chats.

C'est ce que rappelle Saint-Amant. Il arrive ensuite au soulèvement

des Catalans, qui, leurs privilèges étant violés, égorgèrent leur vice-roi :

Que de l'empire du lion
Se démembre la Catalogne ;
Que sa chaude rébellion
Taille à Guzman de la besogne ;
Que tout le monde s'entrecogne,
Je croirai que tout vive en paix,
Pourvu que je vive en ivrogne,
Et que Mars dorme où je repais.

La Catalogne avait été réunie à la France à la demande de ses habitants, transmise à Louis XIII par l'intermédiaire du comte d'Epenan gouverneur de Leucate. En même temps qu'elle se révoltait, le Portugal s'affranchissait de la domination espagnole :

Qu'en Portugal un nouveau Jean
Tronque le sceptre de Philippe ;
Que la Seine dompte en un an
Le Rhin, le Neckar et la Lippe ;
Que le lys morgue la tulipe,
J'en sifflerai la gloire aux cieux,
Pourvu que je trempe ma lippe
Dans ce jus qui rit à mes yeux.

Les Portugais après l'échec des Espagnols en France et l'annexion de la Catalogne, chassèrent leur vice-reine et sa suite, sans aucune effusion de sang, et proclamèrent roi, le 8 décembre 1640, Jean IV, duc de Bragance.

Saint-Amant se garde d'oublier les exploits des braves Suédois, utiles et fidèles alliés de la France :

Que Bannier, bien ou mal muni,
Expose tout à l'aventure ;
Qu'à ce coup Piccolomini
Soit défait à plate couture ;
Qu'il demeure en bonne posture,
Il ne m'importe nullement,
Pourvu qu'il plaise à la nature
Que je boive éternellement.

Jean Bannier fut le plus illustre des élèves de Gustave-Adolphe et celui qui soutint le mieux après lui la gloire des armées suédoises. Il vainquit deux fois les Saxons, battit les Impériaux et mourut prématurément le 10 mai 1641, à peine âgé de quarante ans. « Son activité, dit un de ses contemporains, le rendait présent partout où était l'ennemi ; il ne sépara jamais la prudence de la valeur, il semblait lire dans l'avenir et prévoir les événements, tant il sut bien combiner ses projets et disposer ses campagnes. » Bannier avait secoué toute dépendance des cours de Suède ou de France pour ses opérations militaires, et il aurait préféré abandonner le commandement plutôt que de s'obliger à exécuter les ordres qu'on lui donnait. « Pourquoi croyez-vous, disait-il un jour à un général français, que Gallas et Piccolomini n'ont jamais pu rien faire contre moi ? C'est qu'ils n'osaient rien entreprendre sans le consentement des ministres de l'Empereur. »

Après avoir célébré les succès de la France, Saint-Amant s'occupe de l'étranger et signale le commencement de la lutte de Charles I et de ses sujets. Mais le poète, dont l'attachement était réel pour le roi et la reine d'Angleterre, ne se serait pas exprimé d'une façon aussi légère, s'il avait pu prévoir que la tête de Charles Stuart était l'enjeu de la partie qui allait commencer :

Qu'avec le fouet des Covenants,
L'Ecosse étrille l'Angleterre ;
Qu'on fasse porter aux manants
L'espadon ou le cimeterre ;
Que l'on arme toute la terre,
Je serai toujours assez fort,
Pourvu qu'on m'équipe d'un verre
Plein de muscat jusques au bord.

Charles I, voyant toutes ses demandes rejetées par le parlement, avait conclu en 1630, la paix avec la France et l'Espagne, pour essayer de gouverner sans et contre le pays. N'admettant pas de résistance, ce prince se jeta dans une foule de mesures violentes et vexatoires. Il vendit le monopole de la plupart des denrées, appliqua des amendes inouïes comme châtiment des plus futiles délits, fit soutenir les impôts illégaux par des juges serviles et des tribunaux d'exception, enfin persécuta violemment les non-conformistes. En

1640, l'indignation publique éclata à l'occasion du procès de Hampden, gentilhomme qui aima mieux se laisser traîner en prison plutôt que de payer une taxe illégale de vingt shellings. Sur ces entrefaites, Charles I, ayant voulu établir en Ecosse la liturgie d'Angleterre, les Ecossais presbytériens se soulevèrent et jurèrent un Covenant pour défendre la religion, les lois et les libertés de leur pays. Richelieu, ne prévoyant certainement pas jusqu'où devait aller la révolution dans la Grande-Bretagne, appuya les Ecossais, qui reçurent de lui des armes et de l'argent. Les soldats anglais refusèrent de combattre contre leurs frères, et Charles I, acculé à une situation inextricable, convoqua un cinquième Parlement, dit le Long Parlement, à la discrétion duquel il ne tarda pas à être réduit.

Après le conflit entre l'Angleterre et son roi, le poète mentionne la lutte des Européens aux colonies, que les aventuriers ensanglantaient trop souvent :

Que le soudard de Fernambouc
Se rende maître de la Baie ;
Qu'il la ravage mieux qu'un bouc
Ne fait les branches d'une haie ;
Que partout l'on chante dandaie,
Je ne m'en étonnerai point,
Pourvu que dans une humeur gaie
Je me rembourre le pourpoint.

La capitainerie de Fernambouc ou Pernambouc, capitale Olinde ou Pernambouc, comprenait la côte du Brésil du cap San-Roque à l'embouchure du Rio San-Francisco, et au sud se trouvait la capitainerie de la Baye, capitale Bahia ou San-Salvador, arrosée par le Rio-Réale. Des rixes constantes s'élevaient entre les aventuriers des deux capitaineries, plus avides de pillage que désireux de coloniser les immenses territoires dont ils avaient nominalement pris possession.

Le tour des musulmans vient après celui des aventuriers :

Que les cohortes du Sofi
Aillent reprendre Babylone ;
Qu'il envoie au Turc un défi
Comme la Gazette nous prône ;

Que tout soit réduit à l'aumône,
Mon cher Comte, il ne m'en chaut pas,
Pourvu que Bacchus, dans son trône,
Préside à ce noble repas.

Le sultan Amurat IV, l'Intrépide, dirigea plusieurs expéditions contre la Perse, pour occuper l'esprit turbulent des janissaires. Saint-Amant parle ici d'une guerre relatée par la Gazette en 1640, et il est étonnant de ne pas entendre de sa bouche l'éloge d'Amurat, prince très affable, qui donnait accès à tout le monde, mais qui, négligeant complètement les prescriptions du Coran sur le vin et les liqueurs, s'adonna à l'ivresse et mourut de ses excès de boisson. Le poète sûrement ignorait ce détail !

Ayant terminé, pour ainsi dire, son tour du monde, Saint-Amant jette un coup d'œil sur la situation intérieure du royaume de France :

Qu'on épouvante les aisés
Du rude mot de subsistance ;
Que nos trésors soient épuisés
Pour des affaires d'importance ;
Q'on rogne aux moines la pitance,
J'en nommerai l'arrêt divin,
Pourvu qu'à ma noble assistance
L'on ne retranche point le vin.

Cette strophe est une allusion aux deux ordonnances par lesquelles Louis XIII, sur l'avis de Richelieu, voulait arriver à l'anéantissement des privilèges pour faire contribuer « tous les sujets de notre Etat selon leurs forces aux charges d'icelui, et éviter que sur les impositions de nos tailles, crues et subsistances, il arrive tant de non-valeurs. » Une déclaration royale d'octobre 1640 portait « que tous les bénéficiers de France payant décimes, paieront un sixième de la valeur de leur revenu par chacune des deux années, présente et prochaine ; et, ce faisant, seront déchargés de fournir déclaration de leurs biens pour raison du droit d'amortissement par eux dû. » En novembre de la même année, un nouvel édit révoqua « les anoblissements accordés depuis trente ans, ensemble les privilèges et exemptions de taille des officiers commensaux de la maison de Sa Majesté, et autres généralement quelconques. » Le but de

Richelieu était d'atteindre également la trop grande richesse du clergé, ce que Saint-Amant approuve fort, et d'après le passage suivant d'Aubéry, le puissant ministre réussit dans son dessein : « Le cardinal de Richelieu eut avant de mourir, la satisfaction de voir la plupart de ses abbayes dans la réforme, ayant mandé ses intentions là-dessus à chaque couvent dans les termes les plus exprès. »

Qu'un tarif, maintes fois changé,
Mette au rouet l'arithmétique ;
Qu'un artisan presque enragé
En renasque dans sa boutique ;
Que cent nouveautés on pratique,
J'en gausserai les malcontents,
Pourvu qu'à la façon antique
Chacun de nous passe le temps.

La variation dans la valeur des monnaies était une des plaies de l'ancien régime qui nuisait le plus aux relations commerciales. L'ordonnance fameuse de 1640, augmenta de vingt sols les pistoles ou louis d'or, ce qui équivalait à dix pour cent de leur valeur, et fixa un nouveau tarif plus élevé pour l'or et l'argent.

Qu'un superbe et gros maltôtier
Erige en palais ses rapines ;
Que son jeune fou d'héritier
S'abandonne aux grâces poupines ;
Qu'il en ressente les épines,
J'aurai des roses à souhait,
Pourvu qu'à l'ombre des chopines
Je me trouve sain et de-hait.

Afin de mettre à l'abri leurs fortunes mal acquises, et ne pas être exposés à rendre gorge, les maltôtiers, c'est-à-dire ceux qui s'étaient enrichis dans la perception des impôts par toutes sortes d'exactions, employaient, sous des noms supposés, une partie de leur fortune à édifier de vastes et importantes constructions. C'est ce que nous apprennent « les Caquets de l'Accouchée. » Mais à cette époque, comme dans tous les temps, les fils de ces vampires connaissaient le moyen

de niveler les fortunes. Saint-Amant ne se gêne pas pour dire d'eux ce qu'il en pense :

Que nos petits oisons de cour
Usent de fausses railleries ;
Qu'ils soient ineptes en amour
Et sots en leurs galanteries ;
Qu'ils aiment les friponneries,
Je les tiendrai pour gens bien nés,
Pourvu que dans nos buveries
Ils ne fourrent jamais le nez.

Le poète termine son intéressante revue par une profession de foi d'une modestie sincère, et précise quelle est la couronne à laquelle il aspire désormais :

Je n'aspire plus aux laurier ;
Qu'on cueille au bout d'une conquête ;
Bren de ces preux aventuriers
Qui dans le choc se font la fête ;
Que cent palmes on leur apprête,
Je m'en moque à gosier ouvert,
Pourvu qu'on m'honore la tête
Comme laurier d'un pampre vert.

Voilà un projet charmant, mais il était plus facile de le former à table que de l'exécuter ensuite. Le comte d'Harcourt n'entendait pas se priver des services et surtout de la compagnie de son fidèle lieutenant, et dès que le printemps de 1641 permit de recommencer la campagne, le bon Gros reçut l'ordre de rejoindre son prince à Paris, pour de là revenir, sur le champ, en Italie.

Le prince Thomas et son frère le cardinal Maurice de Savoie, refusant de reconnaître la régence de leur belle-sœur Christine, avaient organisé un contre-gouvernement et appelé à leur secours les Espagnols. Le comte d'Harcourt, à peine arrivé en Savoie, mena, suivant son habitude, la guerre avec vigueur ; il ne renouvela pas, il est vrai, les prodiges accomplis en 1640, mais il obligea le prince Thomas à s'enfermer dans Ivrée, et il enleva Coni, la plus forte place des Alpes Piémontaises au cardinal Maurice, le 15 septembre

1641, après une brillante victoire. Enhardi par le succès des armées françaises, le prince de Monaco, Honoré II, qui désirait secouer le joug des Espagnols, jugea le moment favorable. La maison génoise des Grimaldi possédait la principauté de Monaco depuis son origine. Othon I lui avait conféré ce fief en 962, aprés avoir été couronné empereur à Rome, mais pendant la minorité d'Honoré II, une garnison espagnole s'était introduite par ruse dans la ville et s'arrogeait une autorité excessive. Poussé par le comte d'Harcourt, le prince Honoré II vint en France solliciter la protection de Louis XIII, conclut à Péronne le 17 septembre 1641, un traité avec le roi et chassa les Espagnols de Monaco. Comme dédommagement de la confiscation des fiefs qu'il possédait dans le Milanais et le royaume de Naples, le prince reçut en France le duché de Valentinois, auquel était attachée la pairie, ainsi que plusieurs seigneuries en Auvergne, en Dauphiné, en Provence, en Lyonnais, et Richelieu ne manqua pas d'invoquer sa conduite comme un exemple éclatant des sentiments hostiles à la domination impériale, qui animaient les petits souverains italiens.

De 1641 à 1642, le comte d'Harcourt et ses fidèles amis Faret et Saint-Amant n'eurent pas de repos ; la campagne se prolongea très tard en Italie, et le Rond, le Vieux et le Gros ne quittèrent la Savoie que pour se rendre immédiatement en Flandre. Le cardinal de Richelieu avait décidé de porter en 1642 tous ses efforts du côté des Pyrénées vers la frontière espagnole, et au mois de janvier, il se préparait à accompagner en Roussillon Louis XIII désireux de se montrer à ses nouveaux sujets. Mais avant de partir il s'agissait d'assurer la sécurité de la capitale du côté des Pays-Bas espagnols pour éviter une surprise comme celle de Corbie. Le cardinal investit du commandement supérieur en Flandre le comte d'Harcourt, il avait la plus entière confiance dans la valeur, la prudence et l'attachement à sa personne et à sa politique de ce général. Il lui adjoignit le maréchal de Guiches et il donna au comte de Guébriant le commandement des troupes réunies de France et de Hesse. Le 17 janvier, malgré un froid rigoureux, Guébriant força dans leurs retranchements de Kempen Guillaume de Lamboy et le baron François de Mercy, généraux de l'Empereur, il mit leurs troupes en déroute et tous deux tombèrent entre ses mains. Le maréchal de Guiches fut moins heureux, il se laissa surprendre le 26 mai, à

Honnecourt par Don Francisco de Mellos, mais l'espagnol vainqueur par surprise, n'osa même pas avancer de l'Escaut sur la Somme dont le cours était défendu par l'armée intacte du redoutable comte d'Harcourt.

Le 13 octobre 1642, Richelieu rejoignit à Fontainebleau Louis XIII qui était rentré à Paris le 23 juillet, après avoir pris possession du Roussillon espagnol, conquis par ses armées. Le roi pour récompenser le comte d'Harcourt de ses services, lui donna sur le conseil de Richelieu la charge très enviée de grand écuyer de France, vacante depuis le supplice de Cinq-Mars le 13 septembre, et le gouvernement de la Guyenne. Il dut immédiatement partir pour cette province où l'on craignait un soulèvement du peuple, par suite du surcroit prodigieux des levées de deniers que nécessitaient les frais de la guerre sur toutes les frontières. Saint-Amant ne suivit pas le comte à Bordeaux, il resta à Paris pour surveiller l'impression de la seconde partie de ses œuvres poétiques, dont tous ses amis désiraient lui voir hâter la publication.

Tout à coup, au moment où Richelieu assistait au-dedans comme au-dehors, au triomphe complet de sa politique, au moment où il se croyait sur le point de rendre Louis XIII, ou plutôt de se rendre lui-même, le maître et l'arbitre de toute l'Europe, ce grand ministre disparut de la scène du monde, à peine âgé de cinquante-sept ans, et alors qu'il formait de nouveaux plans de guerre et de conquêtes, sur les bonnes nouvelles qui arrivaient de Catalogne, d'Italie et d'Allemagne. Le cardinal portait en revenant du Roussillon le germe de la mort, le 28 novembre une fièvre ardente se déclara, le 3 décembre, il demanda à ses médecins ce qu'ils pensaient de son état ; n'obtenant d'eux que des réponses vagues, il s'adressa à un de ceux du roi : « Monsieur Chicot, dit-il, je vous conjure, non comme médecin, mais comme ami, de me parler à cœur ouvert » — « Monseigneur, répondit M. Chicot, je crois que dans vingt-quatre heures vous serez mort ou guéri. » — « C'est parler comme il faut, reprit le cardinal, je vous entends. » Il appela aussitôt son confesseur, fit avertir le curé de Saint-Eustache, sa paroisse, de lui apporter le Viatique, reçut sans émotion apparente l'Extrême-onction et expira le 4 décembre, entouré de ses parents, de ses secrétaires, de ses domestiques en pleurs, dont il était aussi aimé qu'admiré. Jusqu'au dernier moment il garda sa foi en lui-même, le bon évêque de

Lisieux, l'ancien évêque de Nantes, Messire Philippe de Cospéan, alors presque octogénaire, qui assistait à sa fin, ne pouvait s'empêcher de murmurer tout bas : « Tant d'assurance m'épouvante.»

Richelieu avait récompensé le comte d'Harcourt, mais il avait négligé Saint-Amant ; l'abbé de Marolles, qui aurait voulu voir le poète dans une situation avantageuse s'affligeait de cet oubli et reprochait à son ami de ne pas se mettre assez en évidence. Le bon Gros ne songeant pas encore aux années de la vieillesse et ayant foi en ses nobles protecteurs, le duc de Retz et le comte d'Harcourt, se refusait à permettre au brave abbé de critiquer la conduite du cardinal :

(1) Tu dis, Cléonte, en m'exaltant,
Que ce prélat qu'on prise tant
A mal reconnu mon mérite :
Pourquoi l'en accuser ou s'en plaindre aujourd'hui ?
Ne sommes-nous pas quitte à quitte ?
S'il n'a rien fait pour moi, je n'ai rien fait pour lui.

En janvier 1643, n'avait-il pas à souhait tout ce qu'il désirait ainsi que le prouve une épître écrite en vieux langage à son ami le baron de Melay, gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. Cette forteresse, où il y avait un état-major de place, était une ancienne citadelle bâtie sous Charles VII, en 1454, à la fin de la guerre de Cent ans et à la suite de l'expulsion définitive des Anglais, après la victoire de Castillon en Périgord, le 17 juillet 1453, où le vieux Talbot, le héros de l'Angleterre, avait trouvé la mort. Le Château-Trompette se dressait à l'entrée du quai de Bordeaux et commandait le port de la Gironde, Melay avait obtenu ce poste important comme récompense de ses bons services, grâce au comte d'Harcourt :

(2) Dont les bons dieux, ô mon brave baron,
Pour notre bien te firent le Chiron,
Comme, peut-être, ils m'en feront l'Homère,
Si la vertu, ma fidèle commère,
Ne me trahit, ou si dame Atropos
Ne rafle en bref ma vie entre les pots.

(1) Dernier recueil.

(2) Deuxième partie.

Saint-Amant chasse loin de son esprit toutes les idées noires, et il écrit à son ami Melay pour lui offrir :

En ton antique et fort Château-Trompette,
Où pend au croc mainte vieille escopette,
Cent grands mercis de la part de mon goût
Pour un présent cher et de peu de coût,
Pour un morceau l'effroi des synagogues,
Pour un jambon que d'une âme en ses gogues,
D'une main franche et d'un cœur déployé,
Jusqu'à Paris tu nous as envoyé.

Nous, dit-il, car le présent a été adressé à la noble comtesse d'Harcourt, mais l'auguste princesse n'a pas oublié Saint-Amant, elle

Daigna soudain par un Suisse léger
D'un Normand rond la chambre en obliger.

Alors le poète, pour raconter l'arrivée du messager, esquisse une vraie scène de comédie. Il donne la parole à son Suisse, et comme le fera plus tard si habilement Molière, il tire une source de comique du langage défiguré, en décrivant :

L'aise que j'eus, lorsqu'en me venant dire :
« Pon chour, Mansieur, » ce franc Colintampon
Me dit encore : « Fous mon tame un champon
T'enfoye ici, dasticot pour ton foire ;
Ché suis grand chaut, paille à moi rien pour boire ? »

Et tout en s'exprimant ainsi le brave Suisse jette à terre sa monstrueuse charge :

Qui de son poids étonnant le plancher
Fit plus de bruit qu'un flot contre un rocher,
Ou qu'une horrible et foudroyante bombe
Quand sur un toit il advient qu'elle tombe.

Un tel messager et surtout un tel message ne pouvaient qu'être

bien accueillis, aussi Saint-Amant reçoit-il du Suisse un bel « Atieu » :

Sitôt qu'il eut s'essuyant d'une main,
Harpé de l'autre, avec un ris humain,
La pièce blanche, en nouvelle monnoye,
Dont mon gousset voulut faire sa joye.

Un malheur n'arrive jamais seul, d'après le dicton populaire, en cette occurrence, pour le bon Gros, ce sont les cadeaux qui se suivent et tombent du ciel :

Or, cher Melay, vois comme la fortune,
Que de mes vœux guère je n'importune,
Toute farouche et bizarre qu'elle est,
A m'obliger parfois songe et se plaît :
Mon drôle était à peine hors de ma chambre,
A peine avais-je admiré ce grand membre,
Ce mont de chair, ce prodige de lard,
A qui la suie avait servi de fard,
Qu'un crocheteur courbé sous vingt bouteilles,
Grosses du jus des plus exquises treilles
Dont la Ciontat porte sa gloire aux cieux,
Avec ahan vint s'offrir à mes yeux,
Et qu'un laquais d'une belle entre-suite,
Vint sur ses pas me présenter au nez
Un roquefort, mais des plus raffinés.

Il y avait là tous les éléments d'un festin superbe qui semblaient s'être donnés le mot pour justifier la décision prise par le poète :

Je résolus de m'en traiter le corps.
Sur ce dessein je commandai qu'en hâte
On fit bâtir un grand palais de pâte,
Pour avec l'ail, l'anchoye au teint vermeil,
Le poivre blanc et le clou non pareil,
Loger en roi ce jambon que je prône,
Ce digne mets qui des mets tient le trône.

Voilà une description culinaire qui prouve combien le bon Gros était friand et savait, en vrai gourmet, apprécier les morceaux

succulents ; une seule chose est surprenante, c'est qu'il n'ait pas surveillé l'opération si délicate de la cuisson à point. Il n'avait pas poussé aussi loin la précaution, puisque :

Dès que le four eut accompli l'ouvrage,
Dès que chez moi, tout chaud et sans naufrage,
Ce beau jambon, cet illustre pâté,
Couronne en chef, fut en pompe apporté
J'en fus ravi, j'en admirai la gloire.

Si Saint-Amant avait bien des défauts, il ne péchait pas par égoïsme, aussi se propose-t-il d'associer ses amis à sa bonne fortune, mais comme sa chambre ne convenait pas à ce projet, il choisit alors la maison :

Du magnifique et grand Des Yveteaux,
De ce démon, qui dans la solitude,
Goûte en repos tous les fruits de l'étude,
Et dont le cœur abandonne les sens
Aux doux excès des plaisirs innocents.

Le bon Gros se laisse emporter trop loin par l'affection, « grand, » en parlant de Nicolas Vauquelin, seigneur Des Yveteaux, serait une expression à changer pour être plus véridique, en celle « d'original », et encore faudrait-il faire des réserves sur l'originalité de ce vieillard plus qu'octogénaire en 1643, puisqu'il était né en 1559. Grâce au maréchal d'Estrées, Des Yveteaux avait été choisi, on l'a déjà vu, comme précepteur du duc de Vendôme, fils de Henri IV et de la belle Gabrielle, et ensuite, on le chargea de l'éducation de Louis XIII. Sa vie trop licencieuse et, plus encore, des paroles acerbes prononcées contre Concini, maréchal d'Ancre, l'obligèrent à quitter la cour. Il s'exécuta sans peine et se retira dans sa belle maison du faubourg Saint-Germain, près de l'hôtel de Liancourt, où il vécut en sage épicurien. Enflammé par la lecture de l'Astrée et convaincu que la vie pastorale était la plus heureuse de toutes, il s'habillait en berger et se promenant la houlette à la main, la pannetière au côté, le chapeau de paille sur la tête, il conduisait paisiblement le long des allées de ses magnifiques jardins qu'il avait refusés de vendre à Madame de Liancourt, son troupeau de quatre ou cinq agneaux

blancs, enguirlandés de rubans, leur disait des chansons et les gardait de loups imaginaires. Sa compagne que Saint-Amant appelle :

La belle Iris, la reine de la harpe,

jouait de temps en temps des airs langoureux, alors des rossignols dressés à ce manège, sortaient de leur volière, venaient se poser sur l'instrument et mêlaient leurs chants aux accords de la musique. Des Yveteaux se distrayait également en écrivant des stances, des sonnets, des idylles et des chansons champêtres, dont plusieurs furent insérées dans « les Recueils collectifs publiés de 1603 à 1625. » Chose assez singulière, cet épicurien avait composé en vers, « L'Institution d'un prince, » ouvrage qu'un contemporain représente comme écrit avec jugement, avec énergie et plein des belles leçons de la morale chrétienne et stoïcienne. Il rendit à la littérature française un inappréciable service en poussant à la cour Malherbe encore inconnu.

Saint-Amant aimait beaucoup Des Yveteaux, qui de son côté l'accueillait toujours avec plaisir ; c'est pour ce motif :

Qu'au beau séjour de ce rare et digne homme,
Je fis marcher en pas de pain bénit
Ce don royal que de fleurs on garnit,
Faisant, de plus, cheminer à ses ailes
En bel arroy les mistes demoiselles,
Que le fromage accompagnait de près.

Le bon Gros avait eu le temps de prévenir d'autres convives, de sorte qu'à table :

L'un proférait d'une voix aiguisée :
« Il est, parbleu ! tendre comme rosée ; »
L'autre coulant un long trait de muscat
Sur le morceau friand et délicat,
Faisait ouïr : « Ha ! qu'ils sont doux ensemble !
Que leur vertu s'accorde et se ressemble ! »
Et l'écho même, au grand mot de jambon,
De tous côtés redisait ; Bon, bon, bon !

Parmi les convives se rencontraient le grand cousin de Melay, le généreux Briosne, l'aimable Saint-Laurent, le marquis de Marigny-Mallenoë, « ce bon Pitre, » dont l'embonpoint menaçait de ravir à Saint-Amant son titre de vrai Gros, toutefois, celui qui avait fait le plus d'honneur au présent du baron, c'était Des Yveteaux :

Lui dont le corps, en sa vieillesse auguste,
Témoigne avoir l'estomac si robuste,
Que, Dieu merci, quoi que j'œuvre assez bien,
Son appétit a triomphé du mien.

Après avoir affirmé au baron que le vin a été aussi bien fêté que le jambon, et que « sa santé s'y but plus d'une fois, » Saint-Amant lui annonce qu'il espère bien sous peu « vider le verre en son noble séjour, » car il se propose d'aller voir :

Ta belle ville où mon corps ne fut onc,
Tes capdebious qui dardent un : Et donc !
Roulent les yeux, s'embaument les moustaches
D'oignons et d'aux en guise de pistaches,
S'arment le flanc de quinze pieds de fer
A chaque pas font tressaillir l'enfer,
Morguent le ciel et, haussant les épaules,
Semblent tout seuls être l'appui des Gaules,
Et d'un regard, d'un penser seulement,
Devoir remplir la mort d'étonnement.

Ayant ainsi tourné en ridicule les matamores qu'il était alors de bon ton de railler, depuis que Corneille et Cyrano de Bergerac les avaient mis sur la scène, le bon Gros recommande tout spécialement à son ami, s'il lui réserve une réception enthousiaste d'en bannir les armes à feu, car, dit-il, excepté sur le champ de bataille :

..... Je crains la salve en diable ;
Quelque étourdi cuidant m'être agréable,
Pourrait d'un coup me noircir le museau,
Ou de ma vie achever le fuseau,
Et puis après croirait en être quitte
Pour s'écrier d'une voix interdite :
« Perdon, quauqu'autre a cargat lou mousquet, »
Et cependant j'aurais eu mon paquet.

Donc, pas de mousquetade et si le baron veut être agréable à son visiteur, voici le genre de réception qu'il demande :

Fais mieux, Baron, fais que de ta cuisine
La batterie effrayant la lésine,
Sorte en parade au-devant du bon Gros,
Fais que chacun se saisisse de bros,
De poislons clairs, de léchefrites noires,
De pots, de grils, de broches, de lardoires,
Et d'instruments qui sur un air connu
Chantent tout doux : « Tu sois le bienvenu ! »

En attendant de fournir à Melay l'occasion de préparer cette réception piquante, le poète termine ainsi :

Présente au duc, au noble saint de Blaye,
Pour ton varlet, cent fois plus d'humbles vœux
Que sur ma tête on ne voit de cheveux ;
Puis à la fin, m'applaudissant en prose,
Dis qu'il fait bon me donner quelque chose ;
Prends en gré l'œuvre, et j'espère qu'en vers
Ton nom, par moi, vivra jusqu'aux pois verts.

Saint-Amant avait le droit de dire « qu'il faisait bon lui donner quelque chose, » on s'en aperçoit par l'étude de ses poésies. Le gouverneur de Blaye, auquel il fait présenter ses vœux, était Claude de Rouvroy, duc de Saint-Simon, qui, né en 1607, d'une ancienne famille du Vermandois, était venu tout jeune à la cour comme page de Louis XIII. Investi de la charge de premier écuyer, il avait joué un rôle important le 4 octobre 1630, lors de la journée des Dupes. Saint-Simon avait accompagné Louis XIII à Versailles, où Marie de Médicis, comptant fermement sur la promesse que la veille elle avait arrachée à son fils de disgrâcier Richelieu, n'avait pas jugé à propos de le suivre. D'un esprit droit et énergique, bien que très jeune encore, le premier écuyer fit entrevoir au roi toutes les difficultés de gouvernement, toutes les intrigues de cour, dont le départ de son ministre allait être la suite ; voyant l'esprit de Louis XIII ébranlé, il prévint aussitôt le cardinal et l'engagea à venir trouver le roi à Versailles, Richelieu, qui déjà se préparait à se retirer afin d'éviter l'éclat d'une disgrâce, accourut sur le champ, reprit tout

son ascendant sur l'esprit du monarque et récompensa le premier écuyer par le gouvernement de Blaye. En 1635, on le nomma duc et pair, mais en 1637, Saint-Simon, voyant que le puissant ministre paraissait s'inquiéter de la faveur que lui témoignait Louis XIII, quitta de lui-même la cour et se retira dans son gouvernement.

Un fait de nature à surprendre est l'absence de Faret au repas chez Des Yveteaux, dont on a lu la plaisante narration, et cependant il se trouvait sûrement à Paris, au commencement de l'année 1643. Le Petit Vieux et son ami le bon Gros sont même les héros d'une comédie en trois actes et en vers écrite alors, mais qui ne fut imprimée et vendue qu'en 1650. Sous le titre « La Comédie des Académistes », Saint-Evremont y raille fort agréablement les discussions souvent futiles, auxquelles les Godeau, les Chapelain, les Gombauld, les Bois-Robert même, consacraient une trop large part du temps de leurs académiques séances, ce qui joint à l'omnipotence qu'ils accordaient à leurs décisions, rendait leur société peu agréable à ceux qui, comme Colletet, Faret et Saint-Amant cherchaient surtout à se distraire. Aussi le bon Gros entraîne hors de la salle le Petit Vieux en s'écriant :

Nous reviendrons tantôt, allons, mon cher Faret,
Trouver proche d'ici quelque bon cabaret.

Les autres Académiciens constatent cette fuite avec soulagement, ils continuent leurs discussions, que n'interrompront plus ni Saint-Amant ni Faret, car lorsqu'ils se décident à revenir, l'un et l'autre sont à peine en état d'opiner du bonnet. Saint-Evremont était jeune encore, il n'avait que trente ans lorsqu'il composa cette comédie ou plutôt cette amusante farce. Il y a sûrement une certaine exagération dans ses critiques, mais il y a aussi une part de vérité. La preuve, c'est que vers cette époque, Maynard rentré à Paris après un assez long séjour dans sa province, vint assister à une séance de l'Académie. Dès qu'il voulait parler, ses amis l'interrompaient en lui disant : « Ce mot là n'est plus d'usage. » Le cas se présenta tant de fois, qu'à la fin impatienté, Maynard improvisa ce quatrain :

En cheveux blancs il me faut donc aller,
Comme un enfant, tous les jours à l'école ?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole.

Si Saint-Amant ne remplissait pas avec assiduité ses hautes fonctions d'Académicien, rendons-lui cette justice qu'il s'était activement occupé de l'impression de la Deuxième partie de ses poésies. Le 27 mars 1643, il avait obtenu le privilège du roi, le 24 avril eut lieu « l'achever d'imprimer, » et l'ouvrage fut aussitôt mis en vente à Paris, chez Toussaint Quinet, au Palais, sous la montée de la cour des Aydes. A la première page s'étalait une superbe dédicace, où il donnait libre carrière à l'enthousiaste admiration que lui inspirait le noble « Comte d'Harcourt, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le roi en Guyenne. » — « Monseigneur, dit-il, si mon pouvoir avait répondu à mon désir je vous présenterais aujourd'hui, au lieu de ce petit recueil de diversités capricieuses, un volume illustre où tout ce que les Muses sauraient produire de grave, d'éclatant et de superbe serait étalé à la louange de vos incomparables actions..... Toutefois, ô mon prince magnanime après tout ce que j'ai dit sur la peine qu'aura la postérité à croire les grandes choses que vous avez exécutées, puisque ceux-mêmes lesquels ont eu le bonheur d'en être les témoins démentent presque leurs propres yeux, je trouve qu'il y a trop de l'intérêt du ciel pour n'espérer pas qu'il en autorise la mémoire par quelque façon admirable..... C'est la pensée de celui que l'honneur de votre longue et généreuse bienveillance reconnue de mon côté par un zèle sans égal oblige à être jusqu'au dernier soupir, Monseigneur, votre très-humble, très-obéissant, très-fidèle et très-passionné serviteur. » On voit que le bon Gros n'appelait plus le Cadet-à-la-Perle en cette dédicace « Le Rond », comme dans l'intimité, mais ce ton pompeux ne lui convient guère, aussi il se rattrape vite par un « Avertissement au Lecteur » avec lequel il se met plus à l'aise : « Je te donne ici, dit-il, des pièces dont quelques-unes pour avoir été trop gardées, sont aussi flétries que ces vieilles pommes de reinette qui se servent à la fin de la saison, car de t'entretenir de mes amours et de l'état heureux et pacifique de l'Angleterre, c'est te parler des neiges d'Antan ou te faire voir des Gazettes du siège de La Rochelle..... et combien que ce soit en carême, tu pourras en manger sans dispense..... Je ne te ferai point d'excuses en aucune sorte, et te dirai seulement que je n'ai pas daigné prendre la peine de les ajuster à la mode, ni d'en corriger le moindre défaut. Au reste ne me condamne pas à faire amende honorable, le verre d'eau au poing devant Bacchus, pour avoir exalté le cidre comme je

l'exalte, en quelques-uns de ces vers. Cela ne tire pas à conséquence pour l'avenir. Je le déclare hautement et m'assure pour ma justification que si devant les insupportables chaleurs d'une canicule, tu en avais avalé un grand trait de pareil à celui que je célèbre, tu n'en aurais pas dit moins que moi..... Sache encore que plusieurs compagnes de ces pièces-ci, qui courent partout misérablement délabrées, auraient pu grossir ce recueil de la moitié. » Saint-Amant n'avait pas besoin de se faire ainsi presque gloire de sa négligence, on la connaissait déjà. C'était encore beaucoup qu'il n'eût pas égaré les pièces qu'il présentait si cavalièrement au Lecteur.

Le recueil du poète venait à peine de paraître, lorsque un événement auquel on s'attendait depuis quelque temps, modifia profondément l'état de la cour. En 1643, le 14 mai, l'anniversaire du jour où Henri IV avait été assassiné, Louis XIII mourut à Saint-Germain-en-Laye, dans la quarante-deuxième année de son âge, après avoir occupé le trône pendant trente-trois ans accomplis. Il n'avait survécu que cinq mois et dix jours au cardinal de Richelieu. Les funérailles du monarque eurent lieu à Saint-Denis le 19 mai, Saint-Amant y assistait et cette cérémonie lui permit de se rappeler au souvenir du chancelier Séguier, devenu le Protecteur de l'Académie Française, depuis la mort du grand ministre son fondateur ; il lui adressa ces quatre vers :

(1) **Pourquoi les chanceliers, grands en cette contrée,**
Même en la mort des rois ne vont-ils point en deuil ?
C'est parce que leur reine Astrée
N'y reconnaît point le cercueil.

Après la mort de Louis XIII si rapprochée de celle de Richelieu, comme après la mort de Henri IV, le royaume retomba aux mains d'un monarque enfant et d'une régente étrangère. Qu'ils eussent été opprimés ou épargnés, les nobles respirèrent sous le nouveau régime, car la main de fer du cardinal commençait à devenir lourde. Les parlements se remirent un peu de leurs terreurs et de leurs humiliations passées. Les grands seigneurs étaient « ravis d'avoir retrouvé leurs lits, » comme disait Bassompierre sorti de la Bastille le 19 janvier, et effarouchés par les brutalités du dernier règne, ils

(1) Dernier Recueil.

s'abattaient en grande volée à la Cour. Les sollicitations, les manœuvres, les violences de la dernière régence recommençaient à nouveau. Il n'y avait plus, rapporte un contemporain, que cinq petits mots dans la langue française : « La reine est si bonne ! »

Lorsque Saint-Amant était fatigué de la capitale, il prenait le chemin de la belle maison de campagne de son vieil ami Des Yveteaux, à Germigny, près du château des évêques de Meaux. Dans un de ces séjours, le printemps des environs de Paris lui inspira ce gracieux sonnet :

(1) Zéphire a bien raison d'être amoureux de Flore,
C'est le plus bel objet dont il puisse jouir ;
On voit à son éclat les soins s'évanouir,
Comme les libertés devant l'œil que j'adore.

Qui ne serait ravi d'entendre dès l'aurore
Les miracles volants qu'au bois je viens d'ouïr !
J'en sens avec les fleurs mon cœur s'épanouir,
Et mon luth négligé leur veut répondre encore.

L'herbe sourit à l'air d'un air voluptueux ;
J'aperçois de ce bord fertile et tortueux
Le doux feu du soleil flatter le sein de l'onde.

Le soir et le matin la Nuit baise le Jour ;
Tout aime, tout s'embrase, et je crois que le monde
Ne renaît au printemps que pour mourir d'amour.

Il menait donc une vie exempte de soucis, malheureusement une fois de plus, au moment où il s'y attendait le moins, il dut encore quitter Paris pour respirer l'air brumeux et froid de la triste Angleterre.

---

(1) Troisième partie.

CHAPITRE XVI

Saint-Amant à Londres. — La Révolution d'Angleterre. 1643-1644

Les troubles de l'Angleterre, dont Saint-Amant signalait les débuts en 1641, dans sa revue des « Pourvus bachiques », n'avaient fait que s'accroître, et ce pays,

(1) Qui voit toute l'Europe en guerre
Cependant qu'il jouit d'une éternelle paix,

disait le poète, lorsqu'il sollicitait à Londres en 1631, l'appui de Charles I et de la reine Henriette pour le maréchal de Bassompierre, était en 1643, en proie aux plus violentes discordes civiles.

Au mois de septembre 1643, la régente Anne d'Autriche, sur les pressantes sollicitations de sa belle-sœur Henriette, essaya d'intervenir pour les arrêter et amener un accord entre le roi et le parlement. Le gouvernement français jeta les yeux sur le comte d'Harcourt qui lui parut plus que tout autre apte à remplir une mission aussi délicate que celle de médiateur entre Charles Stuart et son peuple. Dès que le prince lorrain eut reçu l'ordre de se rendre en Angleterre comme Ambassadeur extraordinaire, il appela Saint-Amant pour l'accompagner à Londres. La perspective d'un séjour, peut-être de longue durée, dans un pays déchiré par une guerre intestine, ne souriait guère à ce dernier, mais après la belle dédicace au Comte

(1) Seconde partie. Ode à Leurs Sérénissimes Majestés de la Grande-Bretagne.

d'Harcourt, qu'il venait de placer en tête de la Deuxième partie de ses Œuvres, il n'avait aucun moyen de se dérober aux désirs de celui auquel il promettait « d'être jusque au dernier soupir, le très humble, très obéissant, très fidèle et très passionné serviteur. » Mais, avant de partir pour la Grande-Bretagne, Saint-Amant jugea le moment favorable à l'impression de son « caprice » sur Rome, qu'il conservait depuis dix ans en manuscrit. Son second recueil de poésies bien accueilli, présageait la même faveur pour une autre publication, et dans le cas où les censeurs trouvant quelque chose à redire à ce petit poème satirique, lanceraient leurs foudres sur l'auteur, le poète aurait sagement mis le détroit du Pas-de-Calais entre lui et les juges.

Les Parlementaires accueillirent fort honorablement à Londres le Comte d'Harcourt, et, après l'avoir entendu, ils lui permirent d'aller conférer avec le roi, qui tenait sa cour à Oxford, pour tenter une réconciliation des Stuarts et du peuple anglais. Charles I reçut moins bien l'ambassadeur extraordinaire d'Anne d'Autriche, ce n'était pas une médiation, mais de l'argent et une armée qu'il demandait à sa belle-sœur. Le comte d'Harcourt n'avait rien de tel à offrir ; après quelques jours passés à Oxford, il revint à Londres et essaya de négocier un accord à peu près irréalisable. Tandis que le prince lorrain s'efforçait d'accomplir sa mission, le séjour de la capitale anglaise ne fut guère agréable à son compagnon, ce qu'apprennent deux sonnets :

(1) **Je n'aimais guère l'Angleterre,**
Mais je l'aime aujourd'hui bien moins,
Et voudrais voir en tous ses coins
Luire le flambeau de la guerre.

Cette colère furieuse n'est pas dans les habitudes de Saint-Amant; d'où peut provenir une si grande irritation ? c'est qu'il a été victime d'un épouvantable vol nocturne :

(2) **Cette action cauteleuse et vilaine**
De mon trésor le fond jaune a tari,

(1) Troisième partie. Le vol nocturne.
(2) Troisième partie. Le vol nocturne.

Et le beau lustre en est si défleuri
Que mon pauvre œil le reconnait à peine.

Décidément la Grande-Bretagne ne lui portait pas bonheur ! En 1631, il en était revenu, on se le rappelle :

(1) Avec un pauvre bras démis
Au grand regret de ses amis,

En 1643, on lui vole sa bourse ! Dans le premier cas, on ne sait si l'accident dont il se plaignait si tristement, était ou n'était pas le résultat de sa faute ; quant à la mésaventure de 1643, il s'en reconnait en partie coupable et l'avoue franchement :

Il est bien vrai que j'en tenais un peu ;
Et que, pour m'être échauffé sur le jeu,
Je suis au bout de ma philosophie.

Toutefois son plus grand crève-cœur est d'avoir été abandonné par celui qu'il considérait comme son divin protecteur et il s'en plaint amèrement :

Dieux, qui voyez qu'on m'escroque en dormant,
Auquel de vous faudra-t-il qu'on se fie,
Puisque Bacchus a trahi Saint-Amant !

Le gousset vide, tout lui apparait à Londres sous les plus fâcheux auspices, l'Angleterre est un pays inhabitable, il n'est même pas possible d'y procéder aux soins de la plus modeste toilette, d'après les vers du « Barberot »:

(2) J'ai mis aujourd'hui ma vie
Entre les mains d'un Anglois,
Et j'ai cru plus de cent fois
Qu'elle m'allait être ravie,
Un barberot maladroit,

(1) Suite de la Première patie des œuvres. Le poète crotté.
(2) Troisième partie. Le Barberot, caprice.

Me charcutant par l'endroit
Où s'entonne le breuvage,
Vers l'onde au morne rivage
M'a presque envoyé tout droit.

Bien que dangereuse la situation devait être des plus comiques, car :

Quiconque a vu la peinture
D'un singe qui rase un chat
Peut avecques du crachat
Nous peindre en cette posture.

Et ce maladroit barberot n'a-t-il pas eu la prétention de lui passer au fer les moustaches ! mais :

Las ! elles s'en vont en poudre
Dès que j'y porte les doigts.

Voilà donc Saint-Amant réduit à la cruelle nécessité de porter une barbe inculte :

Courage ! il faut que j'imite
Neuf-Germain par le menton,
Laissant croître ce coton
Comme ferait un ermite ;
Il faut que dorénavant
Il m'ombrage le devant
Et me vienne jusqu'aux cuisses,
Afin que parmi les Suisses
On me révère en buvant.

Ce Louis de Neuf-Germain, qui se qualifiait lui-même de « Poète hétéroclite de Monsieur, frère unique de Sa Majesté Louis XIII », portait, dit Tallemant des Réaux, une « grande barbasse ». Il s'avisa de faire des vers dont les rimes étaient formées de syllabes composant le nom de ceux qu'il prétendait louer. Voiture ayant tourné en ridicule cette manie pédantesque, Neuf-Germain voulut lui répondre et ne se rendit que plus un objet de risée. Les œuvres de ce « pauvre hère de poète » avaient été imprimées en deux volumes en 1630 et

1637, mais peu de temps après un contemporain écrivait : « On ne les trouve plus, si ce n'est peut-être quelques lambeaux pourris chez les épiciers ».

Le bon souvenir des Suisses « toujours prêts à boire », et plus particulièrement, sans doute, de ceux qui à Paris étaient au service de la France, inspire à Saint-Amant la stance suivante :

Ha ! qu'il vaudrait bien mieux être
Avec eux le verre au poing
Que de prendre ici le soin
Et du ministre et du prêtre !
Qu'il vaudrait bien mieux, sans dés,
Crier masse en possédés,
Au moins avecques des hommes,
Que d'être comme nous sommes
Parmi des oisons bridés !

En définitive, l'infortuné ne fait plus que geindre, « la tristesse l'a vaincu » et il prend un ton lamentablement comique pour résumer tous ses malheurs :

Je perds tout en Angleterre,
Poil, nippes et liberté ;
J'y perds et temps et santé,
Qui vaut tout l'or de la terre !
J'y perdis mon cœur, que prit
Un bel œil dont il s'éprit,
Sans espoir d'aucun remède ;
Et je crois, si Dieu ne m'aide,
Qu'enfin j'y perdrai l'esprit.

Le bel œil est de trop ; on ne saurait plaindre Saint-Amant en cette partie de ses mésaventures, il avait déjà vu passer quarante-huit printemps, ce qu'il avait grand tort d'oublier. Heureusement il touchait au terme de ses déboires en Angleterre, au mois de février 1644, le prince lorrain vint le réconforter par la bonne nouvelle d'un prochain départ. En effet, le comte d'Harcourt n'avait pu mener à bonne fin une négociation impossible. Charles I s'était refusé à entendre parler de concessions, le parlement s'était tenu sur une

froide réserve, et à la fin de janvier les parlementaires informèrent l'ambassadeur extraordinaire qu'ils savaient par des dépêches interceptées que ni la Cour de France, ni lui-même ne se trouvaient dans la position d'impartialité qui convient aux médiateurs. Il ne restait au comte d'Harcourt d'autre parti à prendre que celui de demander ses passeports, ce qu'il fit à la grande satisfaction de Saint-Amant. Il tardait d'autant plus au poète de rentrer en France, que les lettres de ses amis de Paris l'informaient du triste sort de sa « Rome Ridicule ». Elle avait paru sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, sans privilège du roi, sans « achever d'imprimer », et se vendait bien lorsque la censure s'abattit sur elle. L'abbé d'Olivet dans ses notes de l'Histoire de l'Académie française de Pellisson, rapporte d'après les lettres manuscrites de Chapelain, que le poème fut saisi et le libraire emprisonné. Le châtiment aurait pu être beaucoup plus sévère, le libraire éditeur du « Custode de la Reine », satire imprimée furtivement, de Blot, de Marlet ou de Morlet, fut pendu, et l'imprimeur, s'il eût été pris, était passible du même supplice.

Tout en se préparant au retour, Saint-Amant laissa déborder sa colère contre les Anglais, et dans un caprice héroï-comique, « l'Albion », il traça à larges traits l'histoire de la Révolution de la Grande-Bretagne. Ce poème offre le précieux avantage de faire connaître par un témoin oculaire, la situation de l'Angleterre au mois de Février 1644. Saint-Amant dédie l'Albion au maréchal de Bassompierre,

(1) Vive gloire de la France,
Unique amour des Neuf Sœurs,
Qui, malgré tes oppresseurs,
Consolèrent ta souffrance ;
Grand héros que sans raison
Une insolente saison
A battu d'un long orage,
Et dont pourtant le courage
Triomphait de sa prison ;

Le maréchal de Bassompierre enfermé à la Bastille le 23 février 1631, n'avait recouvré la liberté que le 19 janvier 1643. Son emprisonnement que Saint-Amant appelle « sa nuit », avait duré plus de

(1) L'Albion, caprice héroï-comique.

« deux lustres », qu'il avait utilement employés à composer de curieux mémoires. Le maréchal avait été d'ailleurs aussi bien traité que possible pendant sa captivité; ses amis, son ancien secrétaire Malleville en particulier, le visitaient autant qu'ils le désiraient.

Au début de l'Albion, Saint-Amant annonce son projet d'étriller les insulaires :

Bassompierre, pour tout dire,
Toi qui dans les hauts emplois
As vu ce que de l'Anglois
Peut dégoiser la satire :
Toi, dis-je, qui mieux que tous
Au drôle as tâté le pouls,
Sous Bellone et sous Minerve,
Permets que de lui ma verve
T'écrive en feuilles de houx.

Le poète, qui connaissait à merveille tous les sujets de la Fable, aimait beaucoup les allusions mythologiques. Ici, Bellone rappelait le siège de La Rochelle en 1628, où le maréchal s'était distingué par sa valeur, et Minerve signifiait son ambassade à Londres en 16.6, pour rétablir l'union entre les deux royaux époux Charles Stuart et Henriette de France.

Saint-Amant se propose de tirer une éclatante vengeance de tout le mal qu'il a éprouvé en Angleterre :

Certes, ce peuple insulaire
Est un étrange animal ;
Mais, s'il m'a fait quelque mal,
Il en aura le salaire :
Je le dépeindrai si bien
Qu'il ne lui manquera rien
Des pieds jusques à la tête.

Il serait d'abord porté à comparer l'Anglais à un dogue rogue et hargneux, en y réfléchissant cette comparaison lui semble encore trop flatteuse :

Le dogue est pourvu d'appas,
Il est jusques au trépas

Doux et fidèle à son maître ;
Et le barbare, le traître,
Montre assez qu'il ne l'est pas.

La Révolution, en effet, attaquait avec violence le trône des Stuarts et le roi avait dû quitter Londres pour se réfugier à Oxford. On se rappelle qu'après 1620, Charles I avait voulu gouverner seul, sans le contrôle des Chambres, mais ayant épuisé toutes ses ressources, il se vit contraint de convoquer un cinquième parlement en novembre 1640. Ce long et fameux parlement devait renverser le trône, immoler le roi, détruire la constitution du Royaume, enfin périr lui-même victime de son despotisme et de son mépris pour les lois. Saint-Amant adresse à ses membres cette virulente apostrophe :

Messieurs les parlementaires,
N'êtes-vous point hors de sens
De mépriser les accents
Des voix les plus salutaires ?
Oui, je répondrai pour tous,
J'ai vu maints terribles fous
Hurler comme dans les gênes,
Qui sous leurs pesantes chaînes
Ne l'étaient pas tant que vous.

Il est possible qu'un grand nombre d'hommes droits et sincères de cette assemblée aient eu le seul désir de poser des bornes à l'autorité royale, mais le but secret des chefs était de l'anéantir en parlant de la limiter. Le poète le leur reproche :

De quels bourrus privilèges
Nous venez-vous étourdir ?
Vous voulez encore ourdir
Quelques autres sacrilèges ?
Vous avez médit des rois ;
Vous avez brisé les croix
Avec d'énormes blasphèmes
Cependant, malgré vous-mêmes,
Vos vaisseaux en ont de bois.

Saint-Amant connaissait à fond la situation politique de l'Angle-

terre. Il savait que les communes anglaises avaient acquis une importance considérable, que l'abaissement de l'aristocratie sous les Tudors, après la sanglante guerre des Deux-Roses, la division des propriétés, la vente des biens ecclésiastiques, suite de la réforme religieuse de Henri VIII et de la reine Elisabeth, les avaient enrichies et enhardies par le sentiment de leur force. Les communes exigeaient des garanties contre l'arbitraire royal, et les institutions qui pouvaient les leur donner existaient déjà en principe, elles remontaient à la Grande Charte arrachée à Jean-Sans-Terre en 1215, ce qui fait écrire au poète :

Quelques-uns me pourront dire
Que chaque terre a ses lois,
Et qu'en tous lieux tous les rois
N'ont pas un égal empire.

La royauté anglaise si puissamment organisée par Guillaume-le-Bâtard après la conquête normande, avait vu sous les Plantagenets, son pouvoir de plus en plus restreint par l'alliance de la noblesse et du peuple ; en France, au contraire, la modeste royauté capétienne si faible au XIème siècle, s'était unie avec le peuple contre la féodalité toute puissante. Or, après le triomphe de Louis XI sur les grands vassaux et l'abaissement plus récent de la noblesse par Richelieu, la royauté restait en France sans contre-poids ; le roi pouvait élever à la hauteur d'un principe la monarchie de droit divin et le règne du bon plaisir. Saint-Amant se rend compte de ce que ce système a de dangereux, cependant il estime qu'entre le bon plaisir du souverain et sa mise en tutelle, il y a une mesure à garder :

Je confesse qu'à cet ordre
De « Tel est notre plaisir »
Tous, au gré de leur désir,
N'ont pas le pouvoir de mordre ;
Mais je n'approuverai point
Que pour débattre ce point
Par la seule violence
On en vienne à l'insolence
De mettre un prince en pourpeint.

Le poète comprend que ceux des parlementaires, qui de bonne foi

n'entendaient qu'imposer des limites à l'autorité royale, faisaient le jeu des ambitieux. Au lieu de conduire le mouvement, ils ne servaient que d'instruments inconscients au parti le plus avancé, et Saint-Amant le leur dit :

En ce lieu la république
Prend la monarchie au corps.

Le long parlement poursuivit avec acharnement tous ceux qu'on appelait « délinquants » pour s'être attachés à la politique du roi, parmi eux le comte de Strafford surtout, qui avait irrité la nation moins par des crimes réels que par la violence d'un caractère impérieux. Strafford, que les parlementaires les plus avancés ne désignaient que sous ce nom injurieux : « Le grand apostat de la cause du peuple », leur paraissait le plus sérieux obstacle à l'accomplissement de leurs projets, et ils résolurent de s'en défaire. Le 12 mai 1641, l'infortuné comte frappé d'un « bill d'attainder », subit la peine capitale avec le calme intrépide de l'innocence, et après son supplice le trône de Charles I, qui n'avait pas eu assez de fermeté pour s'opposer à l'exécution de cette sentence inique, resta sans défense exposé aux coups des factieux. Le roi ayant présenté une apologie de son gouvernement pleine de dignité et de modération, le parlement lui répondit par une véhémente remontrance sur l'état du royaume ou plutôt par une injurieuse et amère critique de tous ses actes :

La sottise et l'arrogance
Composant toutes ses mœurs,
Ses moins ineptes humeurs
Sont pleines d'extravagance ;
Sa fantaisie est sa loi,
Son cœur abhorre la foi
Dont il a chéri le culte ;
Il se plaît dans le tumulte,
Et fait la nique à son roi.

Poussé à bout, Charles I se décida à recourir à des mesures rigoureuses quand il n'avait plus les moyens de les exécuter. Il accusa de trahison devant la chambre haute un lord et cinq membres des

communes, il alla lui-même à la chambre basse pour demander et saisir cinq députés. Mais pendant que Charles était au parlement, la reine Henriette, qui avait moins de discrétion que d'énergie, ne put contenir son impatience et dit tout haut à une de ses favorites : « Réjouissez-vous, car à l'heure qu'il est, le Roi est, à ce que j'espère le maître de son Etat et les factieux sont arrêtés sans doute ». La reine avait parlé trop tôt, quelqu'un avertit sur le champ ceux qui étaient menacés, et le dessein fut éventé. Ces fausses démarches eurent pour résultat d'exaspérer la multitude et de mettre le comble à l'audace du parlement :

La rage qui l'éperonne
Contre l'ordre aux sacrés vœux
Non plus en or qu'en cheveux
Ne peut souffrir de couronne.
Il voit d'un œil d'attentat
Un auguste potentat
Dans la dignité suprême,
Et, rompant son diadème,
Veut déchirer son Etat.

Charles I, laissant aux esprits le temps de se calmer, se rendit avec sa cour à York, au mois de janvier 1642. En février, le roi et la reine allèrent à Cantorbery et de là à Douvres. Leur fille aînée, la princesse Marie avait été mariée moins d'un an auparavant à Guillaume de Nassau, fils du prince d'Orange, et sous le prétexte de conduire sa femme, qui n'était alors âgée que de dix ans, au jeune prince, Henriette s'embarqua pour la Hollande. Le parlement ne s'opposa point d'abord à ce voyage, mais bientôt certains parlementaires, ayant appris que la reine avait emporté avec elle les joyaux de la couronne, du moins en partie, poussèrent des cris d'indignation:

On crie en piteux langage
Aux cœurs tristes et loyaux,
Hélas ! et fille et joyaux
Sont dans la Hollande en gage.
Les perfides, les méchants
Qui forcent à battre aux chants

Et marquises et duchesses,
Sont cause que ces richesses
E latent chez des marchands.

L'énergique Henriette s'efforçait de se procurer de l'argent en Hollande, et elle était obligée de subir les familiarités des Membres des Etats, « gros bourgeois, dit Madame de Motteville dans ses mémoires, peu respectueux des têtes couronnées, qui entraient où la reine était le chapeau sur la tête, venaient s'asseoir auprès d'elle dans des chaises et se mettaient en conversation de la même manière qu'avec leurs égaux de la Haye ». Cependant les pierreries servirent à gager un emprunt en Hollande :

Dieu ! Quelle vicissitude !
Où sont tous ces beaux habits
Où brillait de cent rubis
La superbe multitude ?
Où sont ces trois diamants,
Ces clairs prodiges charmants,
Où luisent ces émeraudes,
Ces perles et ces saphirs,
Qu'apportèrent les zéphirs
Des régions les plus chaudes ?

Saint-Amant était d'autant plus disposé à s'affliger de voir tomber ces joyaux entre les mains de cupides marchands, qu'il avait été le témoin, en 1631, de la splendeur et de l'éclat de la cour des Stuarts. A la suite des récriminations provoquées par le départ de la reine, Charles I n'avait plus d'autre parti à prendre que celui de la guerre, toutefois il essaya encore d'échapper à cette funeste nécessité. Il négocia avec le parlement, il ratifia deux nouveaux bills, dont l'un défendait désormais les enrôlements forcés et l'autre excluait les évêques anglicans de la chambre haute. Ces évêques, Saint-Amant ne les plaint pas :

Au fond, pour de tels évêques
Mon cœur n'est guère affligé,
Et je serai bien changé
Si je pleure à leurs obsèques.

La Réforme avait été, on le sait, introduite en Angleterre par le roi Henri VIII en 1534. Le refus du pape Clément VII d'autoriser le divorce de ce prince et de Catherine d'Aragon et l'excommunication lancée contre lui le 24 mars 1534, furent les causes de la rupture avec le Saint-Siège. Cette réforme, empreinte du caractère tyrannique de Henri VIII Tudor, substituait en réalité, le despotisme royal en matière de religion à l'autorité spirituelle exercée par le Souverain Pontife. Le roi, reconnu chef suprême de l'église, déclara en 1635, tous les pouvoirs ecclésiastiques suspendus, et les évêques durent dans le délai d'un mois présenter pétition pour exercer à nouveau, leur autorité. Ils durent déclarer qu'ils tenaient leur autorité du roi, qu'ils étaient ses délégués temporaires et révocables. Mais cette réforme plus politique que religieuse, ne donnait pas satisfaction aux presbytériens, qui, rencontrant la royauté entre leur croyance et l'épiscopat, attaquèrent vivement le trône.

Si Saint-Amant n'a aucune pitié pour les évêques anglicans, il exprime ses regrets sur la suppression par les puritains, des chants et des accords religieux, qui accompagnent les manifestations extérieures du culte :

Je n'ai regret qu'à ces orgues,
Qui depuis leur marrisson
N'ont en aucune façon
Montré leurs joyeuses morgues ;
Elles n'osent éclairer,
Elles n'osent proférer
Un mot sous les doigts habiles,
Et leurs soufflets immobiles
N'osent même respirer.

La situation religieuse de l'Angleterre apparait comme déplorable au poète, il constate avec douleur :

Que son cerveau se repait
De tant d'erreurs insensées
Qu'elle-même en ses pensées
Ne connaît plus ce qu'elle est.

Vingt-six ans après les événements que retrace Saint-Amant,

Bossuet prononçant le 11 novembre 1669, l'oraison funèbre de Henriette de France, reine d'Angleterre, s'écrie : « Ainsi les calvinistes plus hardis que les luthériens, ont servi à établir les sociniens, qui ont été plus loin qu'eux et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des anabaptistes sont sorties de cette même source ; et leurs opinions, mêlées au calvinisme, ont fait naître les indépendants, qui n'ont point eu de bornes ». Toutes ces sectes diverses nées de la Réforme religieuse, sont indiquées dans ces vers :

C'est pourtant un monstre énorme,
Un monstre louche et pervers,
Qui de cent vieux corps divers
Un corps tout nouveau se forme :
Il blesse tout droit divin,
Il l'enchérit sur Calvin
Et sur son antagoniste ;
Bref, c'est un zélé Brauniste
Qui ne veut ni pain, ni vin.

Oui, ce monstre d'hérésie
Est bien pire qu'un Luther ;
Il retranche le Pater
Et n'est rien que frénésie ;
Les cagots des puritains,
Ceux du baptême incertains,
Sous sa bannière s'amassent,
Et là d'autres s'entr'embrassent,
Quand les flambeaux sont éteints.

Malgré les concessions faites par Charles I en ratifiant les deux bills sur les enrôlements et sur l'exclusion des évêques, les Communes ne se déclarèrent point satisfaites, la milice du royaume devait être soumise à leurs ordres et les places fortes remises entre les mains de ceux qu'elles désigneraient au roi. C'était tout simplement inviter Charles I à descendre du trône. Saint-Amant proteste avec indignation contre ces prétentions incroyables :

Quelque chose qu'on m'en die,
J'estime la royauté ;
J'y remarque une beauté
Qui rend toute autre enlaidie.

Oui, sans aucun intérêt
A la servir je suis prêt
Ou de la plume ou du glaive,
Et jusqu'aux rois de la fève
Le caractère m'en plaît.

C'est sans intérêt, il le dit hautement, qu'il se pose en champion de la royauté; si dans son caprice héroï-comique quelques expressions sont à reprendre, on l'excusera parce que poète et soldat, il ne s'attache guère aux finesses des hommes d'Etat :

Que si, prenant sa défense,
Je l'ai peinte en ses malheurs
Avec d'étranges couleurs,
Honni soit qui mal y pense.

Après avoir cité la devise de l'ordre de chevalerie de la Jarretière, fondé à Windsor en 1349 par le roi Edouard III Plantagenet, le poète ajoute :

Et puis ma flèche ne vise
Qu'à des cœurs sans foi ni loi
Qui voudraient d'un triple roi
Faire un doge de Venise.
Je n'en veux qu'à ces mutins,
Qu'à ces bourreaux, ces lutins,
Qui tourmentent leur bon maître.

En qualité de Normand, Saint-Amant se rappelle les exploits du fils de Robert-le-Diable, Guillaume-le-Bâtard, devenu le Conquérant après la victoire de Hastings en 1066, ainsi que les hauts faits des rois ses successeurs, et il voudrait les voir tous accourir au secours de la triple couronne d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, qui chancelle sur le front de Charles I :

Quand je passe dans leur Bourse,
Où le ciseau sous les doigts
A mis en pierre leurs rois,
Dont Guillaume fut la source,

Je me sens soudain saisir
D'un juste et mortel désir
De les voir, gros de vengeance,
Trébucher sur cette engeance
Et les plus traîtres choisir.

Au mois de juillet 1642, le parlement, au mépris de toutes les lois, nomma des gouverneurs pour les provinces, leur donna le commandement de la milice, des garnisons, des forteresses, et leur enjoignit de n'obéir aux ordres du roi que s'ils leur étaient signifiés par les deux Chambres. En réponse Charles I arbora l'étendard royal à Nottingham le 24 août 1642, et il appela aux armes ses sujets fidèles. Au signal de la guerre, la plupart des pairs du royaume embrassèrent le parti du roi et se rendirent auprès de lui. Les principaux gentilshommes, l'Université d'Oxford, les partisans de l'épiscopat et les catholiques se déclarèrent également en sa faveur :

Il est vrai que la noblesse,
Au moins aucuns de ce rang,
D'un cœur assez prompt et franc
S'oppose au fer qui le blesse ;
Il est vrai que par milliers
On a vu les écoliers
Pleins de gloire et de courage
Pour soutenir cet orage,
Démeubler leurs rateliers.

Avec les contributions volontaires de sa généreuse noblesse et les présents de l'Université d'Oxford, Charles I parvint à rassembler quatorze mille hommes; malheureusement l'armée parlementaire, commandée par le comte d'Essex était plus nombreuse :

Mais bien que par leur conduite
Charles règne dans Oxford,
Cela n'est pas assez fort
Pour mettre leur audace en fuite ;
Il faut bien d'autres soudards,
Il faut bien de meilleurs dards
Que ceux de leur écritoire,

Pour frustrer de la victoire
Les rebelles étendards.

En effet, le parlement avait à sa disposition les forces et la fortune d'un tiers-état riche et puissant, des fermiers, des laboureurs, des négociants, des artisans, en un mot de la plus grande partie de la nation. Toutes les ressources du royaume étaient entre les mains des communes, tandis que le roi manquait d'argent. Il avait, à la vérité, dans les Hollandais des alliés zélés et actifs, mais le parlement ayant eu l'art de s'emparer de la flotte, les secours des pays étrangers n'arrivaient que difficilement ; aussi Saint-Amant s'écrie avec regret :

Ces malignes Têtes-Rondes,
A qui le trône est suspect,
Des écluses du respect,
Ont levé toutes les bondes ;
De cruels débordements
Avecques des grondements,
Forçant digues et chaussées,
Des tours les plus exhaussées
Sapent les beaux fondements.

On nommait les parlementaires Têtes-Rondes, parce qu'ils portaient les cheveux coupés aussi ras que possible, les royalistes, au contraire, appelés Cavaliers, laissaient croître leur chevelure très longue, à l'exemple de Charles I, tel qu'il est représenté dans le portrait célèbre peint par Van-Dyck.

Cependant, à la fin de l'année 1642, le prince palatin Robert, qui était venu offrir ses services à son oncle Charles I, défit les parlementaires aux combats de Worcester et d'Edge-Hill, le 24 octobre, et ses succès inspirèrent un certain espoir aux royalistes, surtout si les Ecossais consentaient à rester spectateurs de la lutte :

Toutefois la monarchie
Subtile en tours de Breton
Sera bientôt, ce dit-on,
Des bras de l'autre affranchie ;
Et pourvu qu'en ce débat

Le Picte au pouilleux grabat
Chez soi vive, mains en poche,
La vieille athète qui cloche
Aura l'honneur du combat.

En 1643, en effet, la fortune sembla d'abord s'attacher au parti du roi. Les actions les plus remarquables se passèrent dans les provinces de l'ouest. Des seigneurs royalistes y levèrent une armée à leurs frais, et en l'espace de quelques mois remportèrent quatre victoires signalées sur les troupes du parlement. Saint-Amant se réjouit de ces succès et ne s'attriste guère sur les victimes, qui paieront de la vie, leur rébellion :

Qu'on en verra d'immolées
Au ressentiment royal,
Si du monstre déloyal
Les cornes sont ravalées !
Pour dire ce que j'en sai,
Sans doute Manchester et Say,
Criaillant miséricorde,
D'une hache ou d'une corde
Feront le tragique essai.

Charles I Stuart avait de grandes qualités. C'était un prince de mœurs graves et pures, appliqué, instruit, qui maintenait dans sa maison la règle et la décence. Ses vertus lui auraient valu l'estime et l'amour de ses sujets, si la bonne foi y avait été jointe. Malheureusement, ce qui causa sa perte et ce qu'il reconnut lui-même plus tard, il n'agissait pas toujours avec une entière franchise, et alors qu'il promettait aux rebelles l'oubli et le pardon, Saint-Amant déclare que « pour dire ce qu'il en sait », la corde attendait les principaux parlementaires. Cependant lord Say fut membre du premier ministère de conciliation formé par Charles II, lors de la Restauration des Stuarts, le 8 mai 1660. Du reste, sur les trente membres du Conseil privé organisé par ce prince, douze avaient porté les armes contre le roi son père, et Charles II, en cette circonstance tenait peut-être trop de compte des recommandations suivantes que lui adressait Charles I, peu de jours avant sa fin tragique : « Mon fils, si Dieu vous donne du succès, usez-en avec modestie et ayez toujours de

l'éloignement pour la vengeance ; s'il vous rétablit à des conditions dures, tenez tout ce que vous aurez promis ». Ainsi, ce prince infortuné comprenait lui-même que ce qui avait surtout causé sa perte, était le manque de loyauté.

En 1643, le marquis de Newcastle rétablit l'autorité royale dans les provinces du nord par divers avantages qu'il remporta sur lord Fairfax. Saint-Amant éprouvait un sentiment de haine violente contre ce général des parlementaires, sentiment qu'il a manifesté par une Epigramme endiablée sur Fairfax : (1)

Au mois de juin 1643, Charles I reçut un renfort de trois mille hommes d'infanterie et de quinze cents chevaux, que la reine Henriette lui amena de Hollande, au prix des plus grands dangers :

En quelle indicible peine
Ces barbares ennemis
Sur les eaux n'ont-ils point mis
Une généreuse reine ?
Elle a couru des dangers
Où tous ces démons légers
Qu'Eole anime de glace
Auraient vu blémir l'audace
Des plus hardis passagers.

(1) Je crois qu'il doit bien être en peine,
L'exécrable tyran qui préside aux enfers,
Quand, dans les feux et dans les fers,
Il songe au noir objet des foudres de ma haine.
Le vieux sceptre enfumé tremble en sa fière main ;
Il redoute Fairfax, ce prodige inhumain ;
Il craint que ce monstre n'aspire
Au degré le plus haut de son horrible empire.
Le degré le plus haut est celui le plus bas.
C'est où ce prince des sabbats,
Des endroits les plus clairs aux endroits les plus sombres,
Tomba pour régner sur les ombres,
C'est là, dis-je, qu'il craint que par quelque attentat,
Que par quelque moyen oblique,
Fairfax n'aille d'un moins renverser son Etat
Pour en faire une république.
Et voilà les raisons qui l'ont fait hésiter
Jusqu'à cette heure à l'emporter.

La conduite inhumaine de Fairfax envers le fils de lord Arthur Capel était pour les Cavaliers l'objet d'une profonde horreur. Lord Capel, membre du Long Parlement en 1640,

Dans son oraison funèbre, Bossuet n'a pas oublié de rappeler ces dangers courus sur mer par Henriette de France : « Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont la flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide autant que les vagues étaient émues, rassurait tout le monde par sa fermeté. Elle excitait ceux qui l'accompagnaient à espérer en Dieu, qui faisait toute sa confiance ; et, pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentaient de tous côtés, elle disait avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas ». Sous le rapport du courage guerrier, Henriette de France se montra la digne fille de l'intrépide Béarnais qui avait su régner :

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Madame de Motteville rapporte dans ses mémoires, que « ayant fait une belle armée, elle marcha droit vers son mari, toujours à cheval, sans nulle délicatesse de femme, vivant avec ses soldats à peu près comme on pourrait s'imaginer qu'Alexandre vivait avec les siens. Elle mangeait avec eux à découvert, au soleil, sans nulles cérémonies ; elle

avait voté la mort du comte de Strafford et suivi la cause de la Révolution, mais bientôt revenant au parti de la royauté, il leva des troupes dans le pays de Galles et tint la campagne pour Charles I. Son fils était étudiant à Oxford et se trouvait à Londres, lorsque Fairfax voulut se servir de lui pour obliger son père à faire un accommodement avec les parlementaires. Bien que ce jeune homme n'eût que dix-sept ans, il répondit avec fermeté, soit aux menaces, soit aux promesses : « Mon père est trop sage pour avoir besoin des avis d'un enfant. » Fairfax furieux conduisit cet héroïque adolescent devant la place que défendait Lord Capel, et l'ayant fait dépouiller de ses vêtements, il le plaça nu jusqu'à la ceinture au milieu de soldats qui avaient les épées tirées contre lui. Le père prévenu accourut aussitôt, et pendant qu'il considérait ce triste spectacle, un des officiers parlementaires lui dit : « Abandonnez la cause royale ou préparez-vous à voir répandre le sang de votre fils. » Pour toute réponse lord Capel, triomphant de son émotion, cria d'une voix ferme à son noble enfant, dont l'attitude faisait l'admiration des soldats eux-mêmes qui l'entouraient : « Mon fils, souvenez-vous de ce que vous devez à Dieu et au roi. » Et il répéta trois fois ces paroles. Revenant ensuite vers ses troupes, il exhorta ses officiers à voler au combat non pour venger son fils, mais pour l'honneur du roi. Lord Fairfax, à la vue du peu d'effet produit par ses menaces, ne les mit pas à exécution et se contenta de tenir prisonnier cette innocente victime des guerres civiles. Plus tard Fairfax, lui-même, ce fameux parlementaire, regretta les excès de la Révolution ; en 1649, il ne voulut pas siéger parmi les juges de Charles I, en 1650 il refusa de combattre les Ecossais, et en 1660 il joignit ses efforts à ceux du général Monk pour la Restauration des Stuarts.

les traitait comme ses frères ; ils l'aimaient tous uniquement. On l'accueillait aux cris de : « Vive la Reine Généralissime ». Ce que raconte la confidente d'Anne d'Autriche sur la manière dont Henriette à l'exemple de Henri IV, causait familièrement à son entourage, est confirmé par Saint-Amant :

Sa bouche royale et franche
M'a conté très volontiers
Comme en neuf soleils entiers,
Son dos ne vit toile blanche ;
J'ai vu par description
La belle réception
Qui lui fut faite en un havre ;
Et, ce qui le plus me navre,
J'ai vu sa consomption.

« A peine débarquée en Angleterre, raconte encore Madame de Motteville, après une traversée des plus dangereuses où elle avait perdu deux navires, cinq vaisseaux ennemis avertis de sa descente viennent canonner la maisonnette où elle se reposait. La reine quoique épuisée de fatigue, quitte son lit et va s'abriter dans un fossé où elle se trouve couverte de la terre que les boulets soulevaient. Mais tandis qu'elle y courait, elle se souvint tout à coup d'une laide petite chienne nommée Mitte, qu'elle aimait fort et qu'elle avait laissée endormie dans son lit ; elle retourne sur ses pas et, malgré ceux qui la suivaient, alla reprendre la bête ».

Saint-Amant est indigné de la conduite des Parlementaires envers leur reine :

Race à tout vice portée,
Peuple rogue et mal nourri,
La fille du grand Henri
Doit-elle être ainsi traitée ?
Ne craignez-vous point qu'un jour
L'astre qui de notre cour
Est l'espérance et la joie,
Pour la venger ne dépleie
Et sa haine et son amour.

En attendant leur châtiment, si ces rebelles regardaient autour d'eux, ils verraient que :

Les hauts clochers leur reprochent
Leur haute infidélité,
Les tombeaux leur dureté
A l'instant qu'ils en approchent.
Enfin, pour les mettre à bout,
Il faudrait fracasser tout,
Jusqu'aux os des vieux monarques ;
Encore par d'autres marques
Se verrait-elle debout.

Au mois de janvier 1644, s'il faut en croire Saint-Amant, le désordre était tel à Londres que le vol s'y pratiquait avec impudence:

Les voleurs nous persécutent,

dit-il. Ils n'avaient aucun respect pour la qualité d'ambassadeur extraordinaire du comte d'Harcourt et de son fidèle Saint-Amant, ils faisaient, au contraire, main basse sur tout ce qui leur appartenait :

Ils ont pris notre vaisselle
Faite de beaux patagons,
Et, forçant portes et gonds,
L'ont mise sous leur aisselle.

Le larcin était manifeste et des plus audacieux; cependant le poète s'étonne que justice ait été rendue au représentant de la France :

Encore est-ce un grand miracle
Qu'ayant pris les malfaiteurs,
Au gré des solliciteurs
Thémis ait rendu l'oracle.

La punition toutefois a été exemplaire, les plus coupables ont été pendus haut et court :

Six d'entr'eux, le chanvre au cou,
Pour aller on ne sait où,

Ont dansé sur le modèle
D'une livre de chandelle
Pendue à quelque vieux clou.

Cette mort ignominieuse n'a pas effrayé de tels malfaiteurs :

Une insensible constance
Les a guidés au trépas ;
Ils ont trouvé des appas
En l'horreur de la potence.

Dans sa colère, Saint-Amant loin d'être touché par cette résignation, saisit cette occasion pour reprocher aux insulaires leur mépris de la mort, qui les conduit bien souvent au suicide :

Bref, l'Anglais est un oison
Si fait à la pendaison,
Qu'au moindre mal qu'il se forge
Il se pèse par la gorge
Aux poutres de sa maison.

Son irritation contre ce peuple est d'autant plus vive, que :

Cependant, encore il ose,
Sous ses destins avilis,
Brailler qu'autrefois nos lys
Ont fait hommage à sa rose.

Si les Anglais se font gloire des quelques succès remportés pendant la guerre de Cent ans, grâce à l'indiscipline de la noblesse et à l'imprudente vaillance de la royauté, ils ne devraient pas oublier que :

Une Jeanne, au gré du trône,
D'un Jean la prise vengea
Sitôt qu'elle s'érigea
De bergère en Amazone.

Le poème de « la Pucelle » dont on ne soupçonnait pas encore la

lourdeur et auquel toute la France savait que Chapelain travaillait, avait ranimé le souvenir de l'héroïne de Vaucouleurs. Ce n'étaient pas seulement les défaites déjà anciennes que le poète opposait à l'orgueilleux Anglais, il lui rappelle le souvenir plus récent de sa fuite honteuse et précipitée en 1627 :

Je l'ai vu moi-même en Ré
Pâle, tremblant et bourré,
Regagner la plaine bleue.

Malgré tous ces souvenirs, rien ne peut affaiblir son outrecuidance:

Non, je n'ai rien vu de rude
Comme l'abord d'un Anglois ;
Il triomphe sous les lois
De la noire ingratitude,
Ayez fait pour lui cent pas,
Ayez gorgé de repas
Sa bedaine à toute épreuve,
Si dans la rue il vous treuve,
Il ne vous connaîtra pas.

Toutefois les Anglais n'ont aucune raison de se montrer aussi fiers de leur patrie :

On n'y marche dans les villes
Que sur des cailloux pointus ;
On n'y voit que pas tortus
Et que morgues inciviles.
Là, pour le haut du pavé,
L'un est atteint et grevé
Par le choc d'un coude rogue,
Et l'autre avec un « french-dogue »
Est entrepris et bravé.

Saint-Amant attribue en grande partie leurs défauts à leur mauvaise cuisine ; que peut-on attendre de gens qu'on voit :

Marier dans les pâtés
La confiture à la graisse.

Ces hérésies culinaires lui font tellement dresser d'horreur les cheveux sur la tête, que, d'après lui, aucun parasite ne serait assez hardi, qui :

Accepterait le défi
D'avaler leurs tripotages !
Et devant tous leurs potages
Quel Montmaur ne dirait : Fi !

En désignant Montmaur, Saint-Amant s'écarte ici de sa réserve ordinaire, car il ne nomme pas habituellement ceux qu'il vise dans ses épigrammes. Il avait déjà décoché un dizain, traduction libre du latin, à ce fameux parasite bel esprit, dont Albert de Sallengre, littérateur érudit, conseiller du Prince d'Orange, d'une famille de réfugiés français en Hollande, a publié en 1715 à La Haye, la vie avec les pièces composées contre lui. Pierre de Montmaur, d'abord jésuite, enseigna les humanités à Rome ; son caractère inconstant lui fit quitter l'habit religieux et il mena dès lors une vie errante et malheureuse. Successivement charlatan et vendeur de drogues à Avignon, avocat et poète à Paris, il parvint cependant grâce à sa science qui était réelle, à être reçu professeur de grec au collège royal. Son esprit caustique, son avarice sordide et sa profession de parasite éhonté ne tardèrent pas à le rendre le sujet des plaisanteries de tous les écrivains. Ménage donna en 1636 le signal. On métamorphosa le malheureux bel esprit en perroquet qui cause toujours sans rien dire ; on le prétendit logé mesquinement au plus haut étage du collège de Boncour, afin de pouvoir mieux observer la fumée des meilleures cuisines ; on inventa un prétendu cheval avec lequel il allait dans une même journée dîner rapidement aux extrémités de la capitale, et enfin on le représenta prêchant dans une marmite. Montmaur trop paresseux pour prendre la plume contre ses adversaires, se contentait de dire : « Que m'importe cette métamorphose en perroquet ! Manqué-je de vin pour me réjouir et de bec pour me défendre ? Il n'est pas étonnant qu'un grand parleur comme Ménage ait fait un bon perroquet ». Et le parasite impudent, indifférent à toutes les attaques, continua de courir après les bon repas et d'amuser les convives. (1)

(1) Voici le dizain de Saint-Amant, dans lequel, du reste, Montmaur n'est pas nommé :

Sur une mazette à quintaine

Saint-Amant ne peut terminer le poème de l'Albion sans s'occuper de la littérature anglaise. Ce peuple qu'il vient de si bien vilipender ne manque pas d'aplomb :

Il a néanmoins l'audace
De vanter ses rimailleurs,
A son goût ils sont meilleurs
Que Virgile ni qu'Horace.
Sénèque au prix d'un Janson
Pour la force et pour le son
N'est qu'un poète insipide,
Et le fameux Euripide
N'a ni grâce ni façon.

Le poète anglais que Saint-Amant désigne sous le nom de Janson, est le célèbre Benjamin Johson ou Johnson, né en 1574, mort en 1637. Fils d'un maçon de Westminster, il cultiva d'abord les Muses en maniant la truelle, et composa une pièce que la troupe orgueilleuse des comédiens de Londres refusa de jouer. Heureusement pour Johnson, Shakespeare ayant entendu parler de cet ouvrage demanda à le lire. Il en fut satisfait et le vanta à tant de personnes qu'on le représenta avec force applaudissements. Ben Johnson est l'auteur dramatique anglais qui mit le premier un peu de régularité et de bienséance au théâtre. On reproche à ses tragédies d'être froides et calquées sur le modèle des anciens ; ses comédies trop souvent manquent de goût et d'élégance. Le talent facile de Johnson s'est montré surtout dans les divertissements lyriques que lui commandait Jacques I, et qui étaient représentés à la cour sous le nom de « Masques ». La carrière théâtrale ne l'enrichit pas et il mourut dans un état voisin de la misère. Charles I, auquel il avait demandé quelques secours, lui envoya une gratification fort modique. « Je suis

Que je fouette comme un sabot,
Au détriment de mon jabot,
Je cours ici la prétantaine ;
Ceux qui me trouvent en chemin
Pensent que quelque parchemin
M'appelle à cette diligence.
Mais ils ne s'y connaissent pas,
Car toute mon intelligence
Ne tend qu'après un grand repas.

logé bien à l'étroit, dit Johnson à l'officier qui lui remit le présent, mais je vois par l'étendue de cette faveur, que l'âme de Sa Majesté n'est pas logée plus au large ». Ses amis ne firent graver sur son tombeau que la date de sa mort, avec ces mots : « O ! rare Ben Johnson ! »

Il est curieux de remarquer dans les vers précédents, que pour un écolier qui se vantait de ses mauvaises études et de son ignorance du latin et du grec de l'Université, Saint-Amant montre une réelle connaissance du génie des Anciens. Quant aux Modernes, il menace de leurs foudres les dramaturges anglais :

Notre admirable Corneille
Et mon rare Colletet
Mettront au jour un motet,
Qui t'étrillera l'oreille ;
Les chers L'Etoile et Baro
Feront ensemble un haro
Sur tes plates comédies,
Et cent autres voix hardies
T'accoutreront en zéro.

Les spectateurs de ce théâtre à l'état d'enfance, sont aussi naïfs que les pièces représentées :

Mère, fille, tante et nièce,
Bourgeois, nobles, artisans,
Voudraient que de deux cents ans
Ne s'achevât une pièce :
Ces nigauds de citadins
Applaudissent aux badins
De cris, de mains et de têtes,
Et se montrent aussi bêtes
Que leurs brusques guilledins.

Pour se garder d'être accusé d'injustice à l'égard de la littérature anglaise, Saint-Amant fait une restriction :

Si parfois quelque homme rare,
Tel qu'un illustre Bacon,

Si quelque ami d'Hélicon
Naît en ce pays barbare,
C'est un seul astre en la nuit,
Un guy sacré dont le fruit
De la perle est la peinture ;
Il est d'une autre nature
Que l'arbre qui l'a produit.

François Bacon, le rénovateur de la philosophie expérimentale, était devenu chancelier d'Angleterre sous Jacques I. Sa conduite ne répondit pas à son génie, accusé de concussion et de vénalité, le parlement le condamna à une grosse amende et à une prison perpétuelle, mais le roi le gracia peu de temps après sa condamnation. Dans la stance qui précède, on ne saurait préciser le poète auquel pense Saint-Amant, l'allusion n'est ni assez claire, ni assez nette pour donner une indication suffisante. Par exemple, la comparaison de la perle, qui ne se trouve que dans l'huître, peut être juste à son point de vue, mais est par trop irrespectueuse.

Ayant ainsi « dégoisé la satire » et s'étant « déchargé le cœur », Saint-Amant tient à signer son œuvre vengeresse, et il écrit :

Quant au reste, pour te dire,
Ou cher ou haï lecteur,
Qui de ces vers est l'auteur,
Et qui t'a fait geindre ou rire,
Si ce n'est ce Saint-Amant,
Ce bon pifre à l'air charmant
Qui fut autrefois à Rome,
Il lui ressemble, et se nomme
Le Démocrite Normand.
C'est fait !
De Londres, le 12e de février 1644.

Le poème de l'Albion se finit, dit M. Ch. Livet, par un « C'est fait » énergique, qui témoigne du plaisir avec lequel l'auteur a terminé son ouvrage, ou au moins les soixante et une pages qui composent son manuscrit. La vie de Saint-Amant est maintenant assez connue pour que le rapprochement qu'il établit entre lui et Démocrite ne surprenne pas. Le philosophe d'Abdère riait toujours et ce

n'était pas sans raison : il ne pouvait s'empêcher de se moquer des hommes en les voyant si faibles et si vains, passant tour à tour de la crainte à l'espérance et d'une joie excessive à des chagrins immodérés. Saint-Amant lui aussi, n'aime pas la tristesse, il trouve que rien n'est plus comique ni plus risible que la vie, avec le tableau piquant des bizarreries et des disparates de l'espèce humaine qu'elle présente. De retour à Paris au mois de mars 1644, il ne fit pas imprimer « l'Albion ». Peut-être le sort de « Rome ridicule », avait-il rendu les imprimeurs et les libraires plus circonspects, probablement aussi le poète, désirant se reposer de ses fatigues, ne se souciait guère d'avoir des démêlés sérieux avec la censure. Il se contenta de laisser circuler ce caprice « sous le manteau », ce qui du reste, était de pratique constante au XVIIème siècle. Heureusement une copie écrite de sa main même, a été découverte au département des manuscrits de la bibliothèque nationale par M. Ch. Livet, qui fit imprimer pour la première fois en 1855, ce petit poème plein d'entrain et de verve caustique. Même en laissant de côté sa valeur littéraire, on ne saurait méconnaître combien il est avantageux qu'il se soit conservé pour bien préciser l'état des esprits en Angleterre dans les premières années de la Révolution qui devait coûter la vie à Charles I Stuart.

CHAPITRE XVII

Saint-Amant à Paris.
1644-1645

Quelques jours passés à Paris suffirent à Saint-Amant pour chasser de son esprit le souvenir de ses mésaventures à Londres. Mais il ne lui fut pas possible de présenter « les offres de son très humble service » à un de ses plus hauts protecteurs, Monsieur, frère unique du Roi. L'absence du Prince contrariait fort le poète qui avait formé en Angleterre, le projet de lui communiquer ses cahiers du « Moïse Sauvé », dans l'espérance de l'intéresser à ce poème ou plutôt à son auteur, si Gaston en acceptait l'hommage.

La guerre de Trente ans se poursuivait sur toutes les frontières, même après la mort de Richelieu et celle de Louis XIII. Le cardinal Mazarin ne paraissait être que l'exécuteur testamentaire des dernières volontés du puissant ministre défunt. Pendant l'année 1644, on se battit encore en Flandre, en Espagne, en Italie ; la Franche-Comté seule, complètement ravagée et ruinée, sollicita et obtint de la Cour de France l'avantage de la neutralité.

Mazarin, qui cherchait à plaire à Gaston d'Orléans, et qui, au fond, n'était pas fâché de l'éloigner de Paris, avait donné au duc le commandement de l'armée de Flandre. Il lui adjoignit en sous ordre les maréchaux de la Meilleraye et de Gassion, ainsi que Josias, comte de Rantzau, originaire du Holstein, fameux par son intrépide bravoure ; il avait perdu un bras et une jambe au siège d'Arras en 1640,

et portait les cicatrices de soixante blessures reçues sur le champ de bataille, lorsqu'il mourut en 1650 d'un épuisement facile à comprendre. L'armée de Flandre entreprit au mois de mai le siège de Gravelines.

Ne voulant pas en allant rejoindre le duc prendre part à cette campagne, Saint-Amant se décida à lui adresser une belle épître héroï-comique (1), se réservant d'y glisser adroitement sa supplique. Le caractère faible et léger de Gaston d'Orléans n'excluait pas en lui la valeur et la générosité, brillantes qualités de sa race. Lorsqu'il se trouvait aux camps, il savait se montrer le digne fils du héros béarnais, aussi est-ce sans flatterie exagérée que le poète commence ainsi :

Tandis, Gaston, qu'un beau désir de gloire
Te porte aux coups, t'anime et te fait boire,
Chaud comme braise et parmi cent périls
D'un noir breuvage enclos dans des barils
Non de merrain, mais d'un métal qui tonne,
Qui fume, éclaire, siffle, crache et donne
Au plus hardi quelque atteinte d'effroi,
S'il n'a le cœur aussi ferme que toi ;
Bref, cependant que de ta large bourse
Tu fais couler ainsi que d'une source
Un long ruisseau de qui les flots dorés
Charment la soif des drilles altérés,
Ton gros Virgile, ayant au poing le verre,
Fait mille vœux au démon de la guerre
Pour ton salut et ta prospérité.

Le titre de Virgile que se décerne Saint-Amant, habituellement plus modeste, a tout lieu de surprendre et l'on se sent porté à lui reprocher sa fatuité. Sur quoi appuie-t-il cette comparaison avec le cygne de Mantoue, a-t-il écrit des Géorgiques, composé une Enéide? Peut-il, tout au moins rapprocher quelques unes de ses pièces des Eglogues ? Evidemment non. A quelle cause attribuer son audace ?

(1) L'épître héroï-comique à Monseigneur le duc d'Orléans, lorsque Son Altesse était au Siège de Gravelines a paru séparément en plaquette in-4° en 1644. Elle est réunie à la Deuxième partie dans l'édition in-4° de 1651. (Note communiquée par M. F. Lachèvre, d'après ses éditions originales).

La suite de l'épître l'apprendra tout à l'heure, en attendant, il raconte sous une forme badine l'histoire de l'art militaire, et gaîment il passe en revue tous les grands capitaines de l'antiquité, Achille, Alexandre, Pompée, César. Il leur reconnait un certain mérite, il est vrai, mais :

En ce temps-là, dame Mathématique
N'avait point mis dans le monde en pratique
Les derniers cours de sa dure leçon,
On se rossait mais sans trop de façon.

Que ferait maintenant Alcide, lui-même, frappé par une balle de mousquet ? Il serait terrassé malgré toute sa force, et c'est ce que déplore le poète :

Soit à jamais aux flammes condamnée
L'inique main du second Salmonée,
Que l'Allemagne en nos siècles porta,
Et dont l'orgueil le tonnerre imita.

Auprès de l'investissement de Gravelines entrepris par le duc d'Orléans, que deviennent les sièges les plus célèbres de l'antiquité, même celui de Troie :

En ce temps-là, ces braves que je choque
Mettaient un siècle à prendre une bicoque :
Car, en effet, quoi qu'Homère en ait dit,
Ce mur sacré que Priam défendit,
Cet Ilion, ce grand sujet d'histoire,
Qui par le feu vit éteindre sa gloire,
Onc ne fut digne en son haut appareil
De déchausser le château de Corbeil.

Après cet éloge indirect des talents militaires de Gaston, le poète se laisse aller à exprimer de généreuses pensées qui étaient, d'ailleurs, tout à fait de circonstance :

Si tous les grands, à la vertu dociles,
Savaient au vrai combien leur sont faciles

Tous les moyens de se faire admirer,
Que d'avantages ils en pourraient tirer !
Il ne leur faut qu'un acte magnanime
Pour s'en promettre une histoire sublime ;
Un brave mot dit avecques chaleur,
Un air, un signe, une ombre de valeur
Jusques au ciel fait resplendir leurs gestes,
Détourne d'eux cent orages funestes,
Et d'un renom vert, florissant et beau,
Pousse leur vie au-delà du tombeau ;
En tous endroits, pour peu d'efforts qu'ils fassent
Des autres feux les clartés ils effacent ;
Pour peu de soin qu'ils aient de leur devoir,
Pour peu d'honneur qu'ils témoignent avoir,
Leur dignité, leur éclat, leur puissance,
Les nobles dons d'une haute naissance,
Leur font en terre aisément acquérir
Les rares biens que l'homme doit chérir.

Du siège de Gravelines, Gaston reviendra couvert de gloire ; la cour et la ville applaudiront à ses succès, Saint-Amant en est sûr. Quant à lui, dans ses transports de joie, rien ne saurait le retenir :

Je ferai tout, je brûlerai mes livres.

S'ils ne suffisent pas pour entretenir assez longtemps le feu de joie qu'il se propose d'allumer, il est décidé à un bien plus grand sacrifice :

Et les cahiers de mon Moïse même,
Qui d'Apollon briguent le diadème,
Courront fortune et se verront de loin
Si le denier me manque en ce besoin.

Voilà où Saint-Amant voulait en venir dans son épître, à entretenir Gaston du poème du « Moïse Sauvé » ; voilà le motif qui lui faisait se qualifier de Virgile. On se rappelle qu'il avait déjà dit dans « l'Avant-Satire » en 1636, quelques mots du Moïse sur lequel il fondait ses espérances de gloire durable. Du reste, dès sa jeunesse

Saint-Amant avait pris la résolution de composer un poème de longue haleine, et publiant en 1629, le premier Recueil de ses œuvres, il écrivait dans son « Avertissement au Lecteur » : « J'ai commencé un poème héroïque en l'honneur de notre Grand Roi, que Dieu semble avoir suscité pour abîmer en la gloire de ses hautes entreprises celle de tous les monarques de ce monde. Ce sera là que je tâcherai de comparer les exploits de ce prince incomparable aux travaux de Samson, et où j'emploierai autant de force d'esprit qu'il eut de vigueur en ses bras ». De 1629 à 1644, la vie que Saint-Amant avait menée et la manière dont il s'était escrimé autant et plus de l'épée que de la plume auprès du comte d'Harcourt, ne lui avaient guère permis d'avancer les travaux de cet ouvrage. Il avait même renoncé à le mener à bonne fin, par suite d'une mésaventure dont sa négligence était seule coupable, ce qu'il avoue plus tard lui-même, dans la Préface de son Dernier Recueil, en 1658 : « Je dirai donc que le poème de Samson, lequel je m'étais avancé de promettre dans mes premières œuvres, et dont il y avait déjà quatre ou cinq cents vers de faits qui ont été perdus, ne se doit point attendre, et que le siècle présent non plus que la postérité n'en diront ni bien ni mal ; car le déplaisir que j'eus de cette perte m'en fit laisser l'entreprise, et je n'y ai point songé depuis, ne m'en ressouvenant pas même d'un mot. Peut-être a-ce été autant pour mon bonheur que pour mon désavantage. » Ayant renoncé au poème de Samson, Saint-Amant eut la malencontreuse idée d'aller choisir un autre sujet, capable de plaire à ses contemporains, mais qui malheureusement ne convenait ni à son caractère, ni à son talent, ni à son genre de vie. Il entreprit de chanter la délivrance des Hébreux captifs en Egypte, et il se proposa de les conduire, sous la direction de « Moïse Sauvé », de la terre des Pharaons à la Terre promise. Prenant un sujet si peu en rapport avec la tournure de son esprit, il en aggrava, de gaîté de cœur, les difficultés en le traitant sous forme d'Idylle, il a beau ajouter héroïque, ces deux mots jurent de se voir ainsi réunis. Les efforts du poète devaient donc être vains, et malgré quelques passages dignes d'être lus avec intérêt, son œuvre la plus longue et la plus travaillée était destinée à enterrer son nom pour la postérité.

Comment Saint-Amant mena-t-il à bonne fin une si lourde entreprise ? C'est d'autant plus extraordinaire que par moments il se rendait compte lui-même qu'il se trompait. Pour en être bien convaincu,

il suffit de se rappeler les vers de « l'Avant-Satire », où il se plaint de trouver Pégase rétif, et dans l'Épître au duc d'Orléans, il dit aussi, sans enthousiasme, en parlant des cahiers du Moïse qu'il brûlera, s'il le faut :

De peu de chose aussi bien ils me servent,
Et si mes soins en coffre les conservent,
C'est seulement pour plaire à ton désir,
Quand de les voir tu prendras le loisir.

Sa persévérance dans la composition du Moïse, persévérance si peu conforme à ses habitudes, s'explique par les encouragements de ses amis, de l'abbé de Marolles surtout. Il leur avait récité ou lu des fragments de ce poème :

Les entendus n'en font pas peu de compte,
Ils disent tous qu'enfin c'est une honte
Qu'un tel ouvrage, après un si grand bruit,
Au gros auteur ne rapporte aucun fruit,
Et dès qu'un autre un bénéfice attrape
Pour moi soudain leur dépit gronde et jappe,
Leur front s'allume, et qui les en croirait,
Bientôt la crosse à mon poing offrirait.

Il est maintenant connu le rêve que caressait Saint-Amant pendant son séjour en Angleterre ! Séduit par la vie heureuse et paisible de son ami Marolles auquel ses deux bénéfices de Baugerais et de Villeloin en Touraine, rapportaient douze bonnes mille livres de rente, il aurait pris volontiers ses quartiers d'hiver dans une riche abbaye de Thélème, ou même dans un opulent évêché. Aussi le médisant Tallemant des Réaux s'empresse de raconter, appuyant son dire sur les vers précédents, que « Saint-Amant prétendit pour son Moïse une abbaye ou un évêché, lui qui n'entendrait pas son bréviaire ». Au lieu d'attaquer si méchamment, Tallemant aurait dû continuer la lecture de l'épître à Gaston, et il aurait vu que le poète, sans illusion sur sa valeur personnelle, se borne à ce raisonnement très humain et très juste, autrefois comme maintenant, qu'il y en a de plus favorisés par la fortune valant certes moins que lui :

Je ne dis pas que ma main le mérite,
Quoique par elle ait été l'œuvre écrite,
Et qu'un vers saint semblerait inférer
Qu'au bien d'église on eût droit d'aspirer ;
Mais, ô bon Dieu ! combien en voit-on d'autres
Pourvus de mîtres et d'amples patenôtres,
Vivre entre nous avec autorité
Qui l'ont peut-être aussi peu mérité.

Sans fausse modestie, Saint-Amant affirme au prince que s'il suffit d'avoir une belle prestance pour représenter un prélat majestueux, il réunit les conditions voulues :

A tout le moins chacun dit à ma mine
Qu'un long habit de serge ou d'étamine
Ne sierrait point tant mal dessus mon corps.

A tous les hauts personnages que l'on connaît déjà pour s'intéresser à lui, et dont il invoque le témoignage en sa faveur, le poète ajoute une autorité nouvelle, celle de Georges d'Aubusson de la Feuillade :

Je m'en rapporte au grand prélat de Metz.

Cet évêque, qui descendait de la même souche que le célèbre Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, Pierre d'Aubusson, mort cardinal en 1503, se fit remarquer par les services qu'il rendit dans la diplomatie, à Madrid en 1661, où il détermina le roi Philippe IV à envoyer en France comme ambassadeur extraordinaire le marquis de Fuentès pour réparer l'offense commise à Londres par le baron de Batteville contre le comte d'Estrade, ce qui évita une rupture entre les cours de France et d'Espagne.

Il n'était point dans les habitudes de Saint-Amant de se transformer en solliciteur importun, aussi après avoir rejeté sur les conseils de ses amis la responsabilité de la requête qu'il présente à Gaston d'Orléans, il s'empresse d'ajouter :

Au reste, Prince à qui l'honneur commande,
Ce que j'en dis n'est point que je quémande,
J'ai trop de cœur, je ne gueusai jamais.

Voilà de nobles paroles, et l'on sent qu'elles sont l'expression de la vérité.

Le 28 juillet 1644, la place de Gravelines capitula après deux mois de siège. Satisfait de ce succès, Gaston d'Orléans se retira, laissant le commandement de l'armée au maréchal de Gassion et au duc d'Elbeuf. Il revint à Paris pour jouir de ce triomphe que Saint-Amant avait chanté par anticipation, mais ce dernier n'obtint pas le bénéfice sollicité, peut-être lui-même n'y pensait-il déjà plus.

Bien qu'ayant toujours conservé cette gaîté de caractère, qui est un des principaux charmes de son originale physionomie, le poète avait avec l'âge sensiblement modifié sa conduite devenue plus raisonnable et plus régulière. Ses nobles protecteurs et ses fidèles amis lui avaient donné le bon exemple de savoir se ranger à propos. Henri de Gondi, ayant presque abandonné la cour, vivait beaucoup dans ses terres, principalement dans son duché de Retz, au magnifique château de Princay. Dix années passées à la Bastille avaient assombri le caractère du maréchal de Bassompierre, et Claude de Malleville avait acheté une charge de secrétaire du roi. La duchesse de Liancourt, Jeanne de Schomberg, retenait de plus en plus son noble époux à leur merveilleux château près de Paris.

Le chef de la confrérie des Monosyllabes, le vaillant comte d'Harcourt, devenu un grand capitaine et un diplomate habile, qui avait épousé en janvier 1639, Marguerite-Philippe du Cambout, petite-nièce de Richelieu, remplissait consciencieusement ses devoirs d'époux et se trouvait déjà à la tête d'une nombreuse famille.

Le Petit Vieux, Nicolas Faret, secrétaire du comte et plutôt son ami que son serviteur, avait eu sa part de la prospérité du prince. Il s'était marié très richement et vivait, dit Pellisson, « fort accommodé, quoique par une reconnaissance louable, il se fût diverses fois engagé pour secourir M. de Vaugelas en ses affaires, ce qui faillit à gâter les siennes propres ». Malheureusement Faret ne jouit pas longtemps de cette situation heureuse, qu'il méritait par toutes ses qualités, une fièvre maligne l'emporta en 1646, au grand regret de Saint-Amant et de ses nombreux amis. Guillaume Colletet, Balthasar Baro, l'ancien secrétaire d'Honoré d'Urfé, et Claude de l'Estoile s'étaient également mariés. Ce dernier peu favorisé des biens de la fortune, « mais plein d'honneur », rapporte un contemporain, aima mieux après la mort du cardinal de Richelieu quitter la capitale avec

une femme sans biens qu'il avait choisie par amour, que d'y mendier à la table d'un financier ou d'être importun à ses amis. Guillaume Bautru, qu'on n'appelait plus que le comte de Séran, était devenu un diplomate si sérieux qu'il avait à peu près renoncé aux bons mots, le pauvre Jean Baudouin, l'ancien lecteur de la reine Marguerite, gémissait, cloué par la goutte dans un lit de douleur, et l'abbé de Bois-Robert, lui-même, instruit par une disgrâce, paraissait presque sérieux.

Après son retour de Londres, Saint-Amant fréquenta beaucoup moins les cabarets et beaucoup plus les salons, l'hôtel de Rambouillet particulièrement. Il y était, on le sait déjà, très apprécié sous son nom « précieux » de Sapurnius, et les beaux esprits de l'hôtel lui savaient gré des tours nouveaux introduits par lui dans la langue. Une des principales occupations de ces réunions littéraires consistait à discuter sur les termes ; tels ou tels mots n'étaient pas acceptés ou condamnés sans provoquer de brillantes escarmouches ou de sérieuses batailles dans la chambre bleue d'Arthénice. « Je n'attends plus que l'heure, écrit Voiture, l'âme du Rond, d'entendre en l'air des voix lamentables qui diront : le grand *car* est mort ». Et il ajoute : « Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est le plus à craindre, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra d'autres. On ne fera point de difficultés d'attaquer *mais*, et je ne sais si *si* demeurera en sûreté ». C'était pour une de ces joutes oratoires que Saint-Amant écrivait en 1644, sous le nom de « Galanterie », le sixain suivant, où il défiait ses adversaires, ayant comme second l'illustre Corneille, alors dans la force de l'âge, il avait trente-huit ans et le jeune Brébeuf, déjà connu avantageusement, quoique n'ayant que vingt-six ans :

(1) Galanterie :

Corneille, Brébeuf, Saint-Amant,
Font triompher l'éclat normand ;
Brébeuf, Saint-Amant et Corneille
Ont une verve sans pareille ;
Saint-Amant, Corneille et Brébeuf
Aux plus forts présentent l'éteuf.

(1) Dernier Recueil.

Le gant était relevé par Chapelain, dont on attendait depuis dix ans le poème glorifiant Jeanne d'Arc et qui ne devait paraître que dix ans plus tard, par Antoine Godeau, le Nain de Julie, évêque de Vence depuis 1642, et par le vieil Académicien Jean Ogier de Gombaud, le Doyen des membres de l'académie, toujours vert malgré ses soixante-huit ans, qui ne devait mourir, du reste, que nonagénaire en 1666 :

Réponse :
Vence, Chapelain et Gombaud
Sont prêts d'en soutenir l'assaut ;
Chapelain et Gombaud et Vence
Marchent au jeu pour la défense ;
Gombaud et Vence et Chapelain
Les frotteront battoir en main.

Les joutes oratoires donnaient droit de cité aux locutions admises, et Antoine Baudeau de Somaise dans le « Grand Dictionnaire des Précieuses, historique, poétique, géographique, cosmographique, chronologique et armoirique », en cite quelques-unes qui reviennent d'après lui en propre à Saint-Amant, telles que l'eau appelée « miroir céleste », les phrases « avoir l'âme roide aux soucis », « les troupes faisant un grand débordement dans la plaine », la locution « le mot me manque », et bien d'autres encore.

De tous les grands personnages qui fréquentaient assidûment l'hôtel de Rambouillet, le plus remarquable, peut-être, malgré sa jeunesse, était Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, né à Paris en 1621, fils du prince de Condé, premier prince du sang royal. De bonne heure il montra un génie précoce, et le cardinal de Richelieu, qui se connaissait en hommes, dit un jour à Chavigny : « Je viens d'avoir avec Monsieur Le Duc une conversation de deux heures sur la guerre, la religion et les intérêts des princes ; ce sera le plus grand capitaine de l'Europe et le premier homme de son siècle, et peut-être des siècles à venir ». Charlotte de Montmorency, mère du jeune prince, n'avait rien négligé pour former le cœur et les sentiments de son fils, et pour lui donner cette politesse exquise, qui au XVIIème siècle rendit la Cour de France si célèbre en Europe. L'hôtel de Rambouillet étant le rendez-vous de tout ce que Paris avait de plus éclairé, la princesse y conduisit son fils. Entraîné par ce mouvement

intellectuel, le jeune duc d'Enghien prit une part des plus actives aux conversations, aux discussions littéraires, philosophiques, artistiques, scientifiques même, qui s'agitaient dans le cénacle des Précieuses. Dans ce milieu si élevé, les connaissances que le prince avait reçues d'excellents maîtres se polirent et se perfectionnèrent rapidement, et il devint un des membres les plus brillants de cette Société d'élite. Il s'honorait lui-même de son goût pour les beaux-arts et de l'estime dans laquelle il tenait ceux qui faisaient « profession de belles-lettres », et il raillait souvent avec beaucoup de finesse, les grands seigneurs français, qui, malgré leur esprit naturel, se complaisaient dans l'ignorance.

Au mois de juin 1645, le duc d'Enghien quitta Paris pour aller reprendre le commandement de l'armée d'Allemagne, qui venait, bien que commandée par Turenne, d'éprouver un échec sérieux. Saint-Amant avait connu le prince à l'Hôtel de Rambouillet, mieux que tout autre, il appréciait, en qualité de soldat, les mérites du jeune héros, aussi lui adressa-t-il au moment de son départ une ode héroï-comique, dans le goût de l'époque, ode qui se distingue tout particulièrement par la facilité des vers et par un entrain vraiment militaire, mais qui cependant n'offre pas d'intérêt biographique puisque le poète célèbre des victoires auxquelles il n'a pas assisté. Elle n'est intéressante à citer que pour montrer combien Saint-Amant savait avec justesse apprécier les événements d'une guerre et s'en rendre compte. Il est curieux aussi de rapprocher de cette pièce, certains passages des Lettres de Voiture, de l'Oraison funèbre du prince de Condé et du Siècle de Louis XIV de Voltaire. L'ode de Saint-Amant débute ainsi :

(1) Puisque le brave duc d'Anguien
Retourne encore en Allemagne,
Nous l'allons voir en moins de rien
Monter plus haut que Charlemagne,

Il a déjà fait des exploits
Qui volent par toute la terre,
Et dans l'honneur des beaux emplois
Il brille en fier astre de guerre.

(1) Troisième partie.

Le départ du duc pour l'Allemagne était motivé par les événements suivants : Au début de la campagne de 1645, Turenne, profitant des succès du général suédois Lennart Torstenson, comte d'Ortala, l'héroïque paralytique, qui avait détruit une armée impériale le 6 mars à Jankowitz, près de Tabor, remonta le Mein et essaya d'entrer en Bavière. Le général bavarois François baron de Mercy, qui observait l'armée française, profita d'un moment où Turenne avait un peu trop espacé ses régiments de cavalerie, pour l'attaquer et le battre à Marienthal, le 5 mai. Le maréchal se replia en bon ordre, repassa le Mein, puis il attendit des secours, que le duc d'Enghien lui amena de France au mois de juin. Avec une modestie que seule sait donner le vrai mérite, Turenne, qui venait de commander en chef, reprit sa place de lieutenant sous les ordres du duc, et lui prêta le concours le plus dévoué pendant la nouvelle campagne. Comme gage des succès futurs de ces deux grands capitaines, Saint-Amant rappelle les prodiges que le duc d'Enghien a déjà accomplis, et il célèbre la victoire de Rocroy, du 19 mai 1643, glorieux début d'un prince de vingt-deux ans :

Rocroy l'a vu le glaive en main,
Grand de cœur, d'adresse et de taille,
Faire enivrer de sang humain
Le champ caché sous la bataille.

Tel qu'on voit un torrent forcer
Ce qui s'offre à ses eaux rapides,
Tel on l'a vu rompre et percer
Cent gros de reîtres intrépides.

On l'a vu, comblant tout d'effroi
Par sa fureur jeune et guerrière,
Ouvrir aux triomphes d'un roi
L'honorable et longue carrière.

Il convient, pour corroborer ces vers de reproduire les lignes suivantes d'un témoin oculaire de l'ardeur du prince dans les combats : « Non jamais, rapporte le comte de Bussy-Rabutin, l'imagination d'un peintre ne saurait représenter Mars dans la chaleur du combat avec autant de force et d'énergie. Le duc était couvert de sueur, de poussière

et de fumée ; le bras dont il tenait son épée était ensanglanté jusqu'au coude, le feu lui sortait des yeux, la mort volait au-devant de lui. Emu du sang dont il était inondé, je lui demandai s'il était blessé. — Non, dit-il, c'est le sang de ces coquins ».

En parlant de la bataille de Rocroy, Saint-Amant fait la part du courage de chacun, amis ou ennemis :

Fontaines, le vaillant goutteux,
Afin de périr à son aise,
Loin de Melo, lâche et honteux,
Y rendit l'âme dans sa chaise.

Albuquerque au front des chevaux,
S'ensauva plus vite qu'un lièvre,
Et, fatigué de ses travaux,
Six mois après en eut la fièvre.

Voiture dans sa lettre à Monseigneur le duc d'Anguien sur les succès de la bataille de Rocroy, écrit : « A dire la vérité, Monseigneur, je ne sais à quoi vous avez pensé, ça été sans mentir, trop de hardiesse et une extrême violence à vous d'avoir à votre âge, choqué deux ou trois vieux capitaines que vous deviez respecter, quand ce n'eût été que pour leur ancienneté, fait tuer le pauvre comte de Fontaines qui était un des meilleurs hommes de Flandre, et à qui le prince d'Orange n'avait jamais osé toucher ». Bossuet, dans l'Oraison funèbre du prince, rend également hommage à la valeur de ce noble et vieil adversaire du jeune duc : « Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants ; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime..... Qu'il eût volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines ! mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte ». Et Voltaire dit, dans le Siècle de Louis XIV : « Le vieux comte de Fuentès, qui commandait cette infanterie espagnole mourut percé de coups. Condé en l'apprenant, dit qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu ». Ainsi que l'indique Saint-Amant le général portugais Albuquerque et l'espagnol Don Francisco de Melos n'avaient pas imité l'héroïsme du comte de Fuentès. Melos fut

même tellement discrédité par sa conduite, que le roi d'Espagne Philippe IV le rappela à Madrid.

La prise de Thionville le 10 août 1643, résultat de la victoire de Rocroy est rappelée en ces termes :

Thionville, après le combat,
Fut investi, fut pris au piège,
Et jamais horrible sabbat
N'effraya l'air comme en ce siège.

Le fer que le bronze vomit
En globes bâtards de la foudre,
Tonna si fort qu'en bref il mit
Les roches de l'enceinte en poudre.

La Moselle en eut des frissons
Dessous sa liquide simarre,
Et les oiseaux et les poissons
Firent gille à ce tintamarre.

Bien que le siège de Thionville ne dura que peu de temps, la passion du jeu, que possédait trop la noblesse, fit perdre au marquis de Pisani, neveu de la marquise de Rambouillet, tout son argent et son équipage, ce qu'apprend une lettre de Voiture. (1)

Le duc d'Enghien, lui, ne jouait pas, mais s'il avait à l'exemple d'Alexandre à la bataille d'Arbelles, dormi la veille de Rocroy, ainsi que le dit Bossuet, le brave Gautier de Costes, seigneur de la Calpre-

(1) « Monsieur, à ce que j'ai appris, on aurait grand tort si on vous reprochait que vous avez gardé le mulet au siège de Thionville ; au diable le mulet que vous y avez gardé. On m'a dit aussi que considérant que plusieurs armées se sont autrefois perdues par leur bagage, vous vous êtes défait de tout le vôtre, et qu'ayant lu souvent dans les Histoires romaines, voilà ce que c'est que de tant lire, que les plus grands exploits que leur cavalerie ait faits autrefois, elle les avait faits ayant mis pied à terre, vous vous êtes résolu de renvoyer tous vos chevaux, et vous avez si bien fait, qu'il ne vous en est pas resté un seul. Or, comme ainsi soit qu'Euripide, qui était comme vous savez, ou vous ne savez pas, un des plus grands auteurs de la Grèce, écrive en l'une de ses tragédies, que l'argent fut un des maux qui sortit de la boîte de Pandore et peut-être l'un des plus pernicieux : j'admire comme une qualité divine en vous l'incompatibilité que vous avez avec lui ; et il me semble que c'est une excellente marque d'une âme grande et extraordinaire de ne pouvoir durer avec le corrupteur de la raison l'empoisonneur des âmes et l'auteur de tant de désordres, d'injustices et de violences ». Après toutes ces aimables plaisanteries, dans le goût du temps, la lettre se termine par le généreux envoi d'une somme de cent pistoles.

nède, prétend que les dix volumes in-octavo du prolixe roman de Cassandre délectaient les nuits du prince devant Thionville. L'épître dédicatoire en tête de Cléopâtre, publiée en 1653, porte : « On vous a vu plusieurs fois passer des heures dans la tranchée avec un volume de Cassandre, et vous avez donné à sa lecture une partie des nuits qui ont succédé à ces grandes journées que vous avez rendues fameuses par votre victoire ».

Saint-Amant décrit ensuite l'entrée triomphale dans Thionville :

Notre vainqueur entra dedans,
D'un air triomphant et superbe,
Sur un grand barbe aux yeux ardents,
Qui trépignait sans gâter l'herbe.

L'or remâché de son beau frein
S'argentait d'une fraîche écume ;
Il prêtait l'oreille à l'airain
Et hennissait sous mainte plume.

La plupart des mémoires des contemporains s'accordent à reconnaître que personne mieux que le duc d'Enghien ne maniait un cheval avec grâce et souplesse, ne faisait des armes, ne dansait, ne jouait à la paume avec plus d'adresse et d'agilité. C'était un des hommes les mieux faits de la cour, sa taille au-dessus de la moyenne, était aisée, fine, pleine d'élégance ; il avait le front large, le nez aquilin, les yeux grands, bleus, extraordinairement vifs et perçants; on disait de lui qu'il avait la figure d'un aigle et le cœur d'un lion. Mademoiselle de Scudéry, qui a laissé dans Artamène ou le Grand Cyrus et Clélie, histoire romaine, le tableau des mœurs de son temps et le portrait de ses plus illustres contemporains, a mis en scène le duc d'Enghien sous le nom de Cyrus, et il est intéressant de lire au tome IX, livre III, de cet interminable roman, le récit de la bataille livrée près de Rocroy, appelé par elle le fort des Sauromates. Bien que la bonne demoiselle n'ait certainement pas songé à écrire une œuvre historique, tous les détails qu'elle donne, sont d'une parfaite exactitude, et malgré les noms antiques dont elle affuble ses personnages, on perçoit facilement les traits des acteurs réels.

La victoire de Rocroy, la prise de Thionville amenèrent les journées de Fribourg :

Il semblait déjà présager
De Fribourg la haute aventure,
Et faisait luire et voltiger
Sa gloire et présente et future.

Tout ce dont jamais on parla
D'affreux, de sanglant et d'horrible,
Le doit céder à ce jour-là,
Où mon héros fut si terrible.

Pied contre pied, front contre front,
Les brusques troupes se heurtèrent,
Et d'un acier cruel et prompt
Leur vive rage exécutèrent.

Un bruit formé de cent rumeurs,
Que renforçait notre tonnerre,
Etouffait les aigres clameurs
Des mourants qui mordaient la terre.

Ce fameux prince était partout,
A droite, à gauche, en queue, en tête,
Et sa valeur, toujours debout,
Portait la foudre et la tempête.

Un seul trait de ses yeux brillants
Mettait l'adversaire en désordre,
Faisait trembler les plus vaillants
Et ranimait les siens à mordre.

Un homme à propos hasardé
Souvent en sauve une centaine,
Et qui n'entend ce coup de dé
Ignore l'art de capitaine.

Pour bien entendre ces vers, il faut se rappeler les faits suivants. Tandis que le duc d'Enghien s'emparait de Thionville, Turenne, mis à la tête de l'armée des Weymariens pour remplacer le brave maréchal de Guébriant, tué devant Rothweil d'un coup de fauconneau, avait essayé de sauver Fribourg attaqué par Mercy, mais l'infériorité

de ses forces l'avait obligé de renoncer à ce projet et la place capitula le 28 juillet 1644. L'arrivée du duc d'Enghien avec de nouvelles troupes permit aux deux généraux de marcher contre les Bavarois qu'on trouva retranchés derrière de bonnes palissades, sur une colline d'un accès difficile et entourée de bois. « Jamais, dit Bossuet, Mercy n'avait perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir les desseins de ses ennemis, comme s'il eût assisté à leurs conseils. » L'impétueux duc d'Enghien qu'aucun obstacle n'arrêtait, attaqua les Bavarois de front le 3 août pendant que Turenne entreprenait de les tourner. Le 4 et le 5, on recommença le combat et ces journées furent horriblement meurtrières. « On dit, rapporte Voltaire, que le duc d'Enghien jeta son bâton de commandement dans les retranchements des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. » Le système du prince était toujours de ne pas épargner sur le champ de bataille, la vie des soldats afin d'arriver plus vite au but et de sauver ainsi par un sacrifice immédiat, des centaines d'existences vouées fatalement à la mort par les épidémies qui étaient, à cette époque, la conséquence des difficultés d'approvisionnement des camps et de la durée en quelque sorte indéfinie des sièges. Saint-Amant, qui s'était trouvé à la rude école du comte d'Harcourt dont tel était également le système, après en avoir félicité le duc d'Enghien en constate les avantages :

Ensuite rien ne coûtera,
Ni remparts, ni murs ceints de fleuves ;
Philipsbourg, Spire et cœtera,
En sont les incroyables preuves.

Mercy le Preux et Jean de Vert,
Privés de force et de courage,
S'étant réduits loin à couvert,
N'osèrent retenter l'orage.

Le rusé duc dont le bonheur
Depuis tant d'ans règne en Bavière,
Dolent de voir leur déshonneur,
Fit de ses yeux une rivière.

Ces quatre derniers vers caractérisent admirablement Maximilien I, duc de Bavière. Ce prince, à peine âgé de dix-neuf ans, succéda en 1597, à son père Guillaume V, le Pieux, il était doué d'éminentes qualités annihilées malheureusement par un fanatisme religieux poussé à l'excès. Il résolut de rendre non seulement le catholicisme le culte dominant en Allemagne, mais encore d'extirper toutes les hérésies, et pendant vingt ans, il prépara l'exécution de ses vastes plans. L'alliance qu'il conclut avec l'empereur Ferdinand II, fut une des causes principales de la terrible guerre de Trente ans. Les troupes bavaroises et leurs généraux Tilly et Mercy se trouvèrent en effet, à toutes les actions et à tous les sièges mémorables. Maximilien I, qui ne devait mourir qu'en 1641, après avoir occupé pendant cinquante-quatre ans le trône ducal, gagna aux traités de Westphalie la dignité d'électeur. Les défauts de son siècle, développés en lui par son éducation, ne purent cependant complètement étouffer ses grandes qualités naturelles, et après la paix de 1638, il essaya par tous les moyens possibles de réparer les maux supportés par la malheureuse Bavière, qu'avaient si souvent ruinée et ravagée les armées suédoises ou françaises.

Saint-Amant continue en assurant que :

Le Danube, à qui l'on conta
Du Rhin soumis l'étrange histoire,
Blémit de crainte et se hâta
De l'aller dire à la mer Noire.

L'Océan l'apprit aussitôt
Par la bouche du vaincu même,
Et, dans l'abîme qui l'enclôt,
Trembla pour son grand diadème.

Quand le duc d'Enghien passa le Rhin, Voiture lui adressa une lettre singulière de la Commère la Carpe à son Compère le Brochet, en tête de laquelle se trouve cet avertissement : « Pour l'intelligence de cette lettre il faut savoir qu'avant que Monsieur le Duc partit de Paris, étant avec une compagnie de Dames avec lesquelles il vivait très familièrement, il se mit à jouer avec elles à de petits jeux et particulièrement à celui des poissons où il était le Brochet. Ce qui donna le sujet à l'auteur qui était aussi du jeu sous le nom de la

Carpe, de lui écrire cette raillerie ingénieuse : « Les gens de l'Empereur qui vous pensaient frire et vous manger avec un grain de sel, en sont venus à bout comme j'ai le dos, et il y a du plaisir à voir que ceux qui se vantaient de défendre les bords du Rhin, ne sont pas à cette heure assurés de ceux du Danube..... Aussi vous ne sauriez jusques où s'étend votre réputation, il n'y a point d'étangs, de fontaines, de ruisseaux, de rivières, ni de mers, où vos victoires ne soient célébrées, point d'eau dormante où l'on ne songe à vous, point d'eau bruyante où il ne soit bruit de vous ; votre nom pénètre jusques au centre des mers, et vole sur la surface des eaux, et l'océan qui borne le monde, ne borne pas votre gloire ». Il est assez curieux d'entendre Voiture mettre en prose une partie des idées de Saint-Amant.

Le duc d'Enghien s'affirme comme si grand capitaine que :

Tous les guerriers du temps passé
Pourraient venir à ses écoles ;
Et ses exploits ont effacé
L'antique honneur de Cérisoles.

Le 14 avril 1544, François de Bourbon-Vendôme, comte d'Enghien, frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, alors âgé seulement de vingt-deux ans, avait complètement défait à Cérisola, bourg de la Carmagnole, à cinquante kilomètres de Coni en Italie, les troupes de Charles-Quint. Or, un historien du prince de Condé rapporte qu'au moment de livrer la bataille de Rocroy, le jeune duc adressa, avec feu, à ses principaux officiers ces quelques paroles : « Les voici, ces vieux ennemis, ces superbes Espagnols contre lesquels nous disputons depuis si longtemps de la gloire et de l'empire ; ils ne prétendent pas moins que de s'ouvrir les chemins de la capitale, c'est à nous de leur opposer toute notre fierté et toute notre valeur. J'ai promis à la cour de ne revenir que victorieux, il faut remplir aujourd'hui mon engagement. Rappelez-vous la bataille de Cérisoles, gagnée par un prince de mon sang, de mon nom, et de mon âge. Imitez le courage de vos aïeux, je ne dégénérerai point de celui de mon prédécesseur ; que le même ennemi qui servit en Italie de trophée à sa gloire, honore aujourd'hui notre triomphe dans les plaines de Rocroy ».

La gloire du duc d'Enghien est déjà telle que :

Les Gustaves et les Weymars
En sont jaloux en l'autre monde ;
Achille en boude, et le dieu Mars
L'envie, encor qu'il le seconde.

Elève de Gustave-Adolphe, Bernard de Saxe-Weymar, dont Saint-Amant rappelle avec juste raison le souvenir, était aussi capable de former de grands projets que de savoir les exécuter. Il descendait de l'ancienne branche électorale dépossédée par Charles-Quint, et sa haine pour la maison d'Autriche décuplait encore sa valeur. A la suite de nombreuses victoires sur le Rhin, il conquit l'Alsace, Fribourg, Brisach, et mourut du typhus le 18 juillet 1639, au milieu de ses succès. La France hérita de ses conquêtes et de ses soldats. Comme marque particulière de son estime, Bernard laissa au comte de Guébriant son épée, ses pistolets, ses armes et son cheval de bataille. Le cardinal de Richelieu, pour ratifier ce choix que le duc semblait faire de son successeur, donna à Guébriant le commandement de l'armée des Weymariens et le général français conduisit ces soldats aguerris, à de nouvelles victoires.

Ayant chanté les exploits du jeune héros et annoncé des succès encore plus merveilleux, Saint-Amant termine son ode par une recommandation bouffonne :

Va, noble prince, va-t-en donc,
Pousse ton illustre fortune,
Et souffre à mon chant assez long
Que d'un désir je t'importune.

Rafle-moi Heidelberg d'abord,
Le sein en cache une merveille
De qui le beau renom m'endort
Et dont la grandeur me réveille.

C'est ce prodige des vaisseaux
Qui porte une mer dans un antre,
Une mer dont les doux ruisseaux
Du bon Bacchus enflent le ventre.

Il faut avant que d'en partir
Gagner cette reine des tonnes,
Qui seule pourrait engloutir
Tout le nectar de dix automnes.

Quand tu l'auras gagnée à toi,
Ne doute plus de tes conquêtes ;
Chacun des tiens deviendra roi,
Et tous tes jours seront des fêtes.

Elle est de l'empire germain
La déesse et garde fatale,
Et qui la tiendra sous sa main
Tiendra sa force capitale.

On voit par ces dernières strophes que Saint-Amant ne négligeait pas encore le culte de Bacchus. Il devait en effet lui rester fidèle toute sa vie, et, en 1645, il considérait comme le plus magnifique autel de ce dieu le fameux tonneau d'Heidelberg, toujours entretenu plein du meilleur vin. Sur le Kœnigsthul, éminence qui dominait la ville, résidence des électeurs palatins depuis 1632, s'élevait le château comtal et dans ses caves immenses s'étalait cette tonne gigantesque dont la capacité était de deux cent cinquante mille litres. Ce foudre monumental, détérioré pendant les guerres du XVIIème siècle, fut réparé par l'électeur Charles-Louis et orné de riches sculptures. Il existe encore aujourd'hui, et au-dessus s'élève une plate-forme entourée d'une balustrade où l'on arrive par un escalier de quarante marches.

En composant son ode héroï-comique, Saint-Amant ne se trompa pas dans ses prédictions, le duc d'Enghien remporta le 3 août, la grande victoire de Nordlingen, où Mercy-le-Preux fut mortellement blessé. On éleva le tombeau de ce capitaine sur le champ même du combat, avec cette inscription, dont il était digne : « Sta, Viator, heroem calcas ! — Arrête, voyageur, tu foules les cendres d'un héros ! » La bataille de Nordlingen n'eut pas de résultats plus décisifs, parce qu'une maladie dangereuse arrêta le duc d'Enghien et ne lui permit pas de tirer tout le parti possible de ses succès. Il fallut le transporter, presque sans connaissance, à Philipsbourg, et suivant la mode du temps, les médecins lui tirèrent une quantité prodigieuse de sang. Un instant même, son état parut désespéré, mais sa robuste constitution triompha heureusement de la maladie et des remèdes. Un mieux sensible se déclara et bientôt le duc put supporter le mouvement de la voiture. Il partit aussitôt pour Paris, où il arriva à la fin du mois de septembre 1645.

Le jeune duc d'Enghien était à peine de retour dans la capitale, qu'il eut, en quelque sorte, la gloire de mettre la couronne de Pologne sur la tête de la princesse Marie-Louise de Gonzague, qui n'oublia jamais les bons offices du duc, et s'il n'avait dépendu que d'elle et de son second époux, le roi Jean-Casimir, plus tard le fils du prince de Condé aurait porté la couronne royale de Pologne. Le 28 juillet 1663, après le mariage de ce jeune prince et d'Anne de Bavière, fille aînée de la princesse palatine Anne de Gonzague, la reine Marie-Louise et le roi Jean-Casimir adoptèrent leur nièce, la reconnurent comme leur héritière et signèrent un engagement de soutenir la candidature du duc d'Enghien, fils du grand Condé, à la succession du trône électif de Varsovie. Mais ces projets ne se réalisèrent pas, il était écrit que la malheureuse Pologne devait périr victime de ses dissensions intestines sans avoir eu, depuis les Jagellons, une dynastie vraiment nationale.

CHAPITRE XVIII

Saint-Amant à Paris. — Mariage de Marie-Louise de Gonzague Sérénissime Reine de Pologne. 1645-1646

La princesse Marie-Louise de Gonzague, née en 1612, fille de Charles de Nevers devenu souverain du Mantouan et du Montferrat, l'élève chérie de l'abbé de Marolles, avançait en âge en 1645, et il semblait qu'après trois aventures malheureuses, cette belle personne était destinée à finir ses jours dans l'obscurité, lorsqu'un coup de fortune la porta au trône de Pologne. Elle avait espéré un moment, on se le rappelle, en 1628, épouser l'héritier présomptif de la couronne, Gaston duc d'Orléans, devenu veuf le 4 juin 1627 de Mademoiselle de Montpensier avec laquelle il s'était marié à Nantes le 19 août 1626, le jour même où le malheureux Châlais portait sa tête sur l'échafaud. La réalisation de ce rêve eût été d'autant plus brillante que l'union de Louis XIII et d'Anne d'Autriche restait stérile, et que la faible santé du monarque donnait lieu de croire que la couronne ne tarderait pas à passer sur la tête de son frère. Mais Marie de Médicis s'était opposée à ce mariage et la princesse avait été enfermée, on le sait, par ses ordres au château de Vincennes, tandis que Louis XIII forçait le Pas de Suze en 1629. Lorsqu'elle était sortie de prison, délivrée par l'ordre du roi, l'inconstant Gaston l'avait oubliée, et quand Marie de Médicis donna son consentement à leur mariage, le prince avait déjà épousé la sœur du duc de Lorraine. Ce fut une cruelle désillusion pour Marie-Louise, Madame

de Motteville écrit dans ses mémoires : « Cette passion, qui avait fait impression dans le cœur de la princesse, fut de peu de durée dans l'âme de Monsieur, mais le souvenir en fut amer à celle qui se vit oubliée, et j'ai ouï dire à quelques-uns des amis de cette princesse, qu'ensuite de sa prison, elle avait toujours haï le duc d'Orléans d'une haine irréconciliable. »

En 1633, le sort semblait devoir réserver à Marie-Louise une réparation de cet échec. Vladislas VII, roi de Pologne, eut l'idée de chercher une épouse en France, et jeta les yeux sur elle. Une ambassade polonaise vint à Paris à cet effet, et le mariage paraissait sur le point d'être conclu, lorsque brusquement, sans qu'on puisse en soupçonner les motifs, Vladislas rappela ses plénipotentiaires et il épousa une princesse allemande. Cette seconde déception fut moins sensible à Marie-Louise de Gonzague que la première, et elle se consola facilement en menant à Paris une vie douce et agréable avec ses amis, ne songeant, d'après l'affirmation de Marolles, qu'à se divertir et à jouir du plaisir que donne la société des honnêtes gens. Ce que le bon abbé se garde bien de rapporter, sans doute pour fuir la médisance, c'est que huit ans plus tard elle devint l'héroïne d'un dramatique roman. Quoique beaucoup plus jeune que la princesse, le Grand Ecuyer Henri Coiffier de Ruzé, marquis de Cinq-Mars, né en 1620, séduit par sa beauté et l'éclat de sa naissance, en devint éperdument amoureux. Sa passion plut à Marie-Louise, qui l'encouragea et Cinq-Mars poussé par l'ambition de s'élever jusqu'à elle, entra dans les desseins qui amenèrent sa perte. Il se flatta de l'espérance de renverser Richelieu, d'obtenir après la chute du ministre l'épée de connétable, et alors, avec cette qualité et la faveur de Louis XIII, il pensait pouvoir devenir le digne époux de la fille d'un duc souverain. Le Grand Ecuyer n'apporta dans ses entreprises qu'une folle étourderie, au point que la princesse avec laquelle il entretenait un commerce de lettres pendant le voyage de Louis XIII à Perpignan en Roussillon, lui écrivait de Paris : « Votre affaire est connue ici, comme on y sait que la Seine passe sous le Pont-Neuf ».

Jusqu'où alla l'aventure de Cinq-Mars et de la princesse Marie-Louise, il n'importe de le rechercher, ce qu'il y a de certain c'est que la catastrophe qui le 12 septembre 1642, à Lyon, termina les jours du présomptueux favori, fut un coup terrible pour elle, et elle s'estima très heureuse d'obtenir par l'entremise de la duchesse de

Bouillon, la restitution de ses lettres, paraît-il, assez compromettantes. Après cette aventure qui l'avait décréditée, dit Madame de Motteville, et qui semblait avoir beaucoup diminué de ce noble orgueil, qui n'abandonne guère les personnes de cette naissance, la princesse avait lieu de croire qu'il n'y avait plus de bonheur dans la vie pour elle, et que toutes choses devaient lui être contraires. Aussi elle s'écarta beaucoup de la cour ; Louis XIII l'avait investie du gouvernement du Nivernais, en 1637, après la mort du duc son père et l'abbé de Marolles apprend qu'elle résidait souvent à Nevers : « Vers la fin de l'été, dit l'abbé de Villeloin, ayant dessein de m'en retourner de Paris en Touraine, je pris la route du Nivernais, où je n'avais jamais été, pour y rendre mes respects à la princesse qui y faisait alors son séjour. J'allai descendre à une grande hôtellerie auprès du pont, et le soir même je fus au château, où je fus accueilli au-delà de mes espérances, et les témoignages de bienveillance que cette grande princesse eut la bonté de me donner chez elle, m'obligèrent à y faire plus de séjour que je ne me l'étais proposé ». La princesse Marie-Louise passait également une partie de l'automne au château d'Aubervilliers près de Paris, où elle se plaisait à cause de la bonté de l'air et où Marolles ainsi que ses amis, Saint-Amant du nombre, dans ses séjours à la capitale, allaient lui rendre visite toutes les semaines au moins deux ou trois fois.

Au mois d'octobre 1645, la reine régente Anne d'Autriche partit avec la cour pour le château de Fontainebleau, afin d'y passer les beaux jours de l'automne, lorsqu'un événement inattendu vint agiter tous les esprits. Le roi Vladislas, devenu veuf, et désirant se remarier demanda en sous main si la fille de Gaston duc d'Orléans, dont la naissance avait coûté la vie à sa mère, Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, appelée Mademoiselle ou la Grande Mademoiselle, voudrait être reine. Cette jeune princesse, qui n'avait alors que dix-huit ans, ne jugea pas qu'une couronne à Varsovie serait une compensation suffisante pour quitter Paris et épouser un roi goutteux, infirme et ayant trente-deux ans de plus qu'elle. Elle déclina ses propositions et essaya de porter le choix du monarque polonais sur Mademoiselle de Guise, qui touchait déjà à l'âge mûr. Mademoiselle de Guise avait du mérite, de la vertu et même les restes d'une grande beauté, mais son mariage éprouva de sérieuses difficultés parce que Anne d'Autriche, à l'instigation du cardinal

Mazarin, refusa de s'en occuper. Ce fut alors que Charlotte de Montmorency, princesse de Condé et son fils le jeune duc d'Enghien, le héros de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen, amis de Marie-Louise de Gonzague, voulant lui assurer la couronne de Pologne, prirent les intérêts de cette princesse avec chaleur, et parlèrent en sa faveur à la reine et au cardinal. Le rusé ministre pensa servir ses intérêts en favorisant ce mariage, il crut pouvoir compter sur la gratitude d'une princesse jusqu'alors accablée par la mauvaise fortune et sur la reconnaissance de ses amis. La cour de France envoya alors comme Ambassadeur extraordinaire en Pologne, le comte de Brégy, mari d'une dame d'honneur préférée de la reine, Charlotte Saumaise de Chazan, nièce du savant Saumaise et aussi distinguée par son esprit que par sa beauté.

Le comte de Brégy réussit si bien dans sa mission auprès de Vladislas, qu'il revint peu de jours après, accompagné d'ambassadeurs polonais, chargés de demander officiellement Marie-Louise de Gonzague, en mariage. On les reçut à Fontainebleau dans le grand cabinet de la reine. Quand ils entrèrent la princesse Marie-Louise, raconte Madame de Motteville, était au cercle, elle eut même l'air de se cacher derrière la confidente de la reine, mais pas assez pour ne pas se laisser voir de ses futurs sujets, qui la saluèrent profondément. Peu de jours après, le contrat fut signé dans la chambre du jeune Louis XIV en présence de toute la cour, mais la princesse ne changea pas de manière pour être accordée à un roi, affirme Marolles, et jusqu'au jour de ses noces elle traita ses fidèles avec la même familiarité. De même que l'abbé de Villeloin, Saint-Amant s'était réjoui de l'heureuse prospérité de la maison de Nevers, et à peine le contrat était-il paraphé, qu'il offrait à Marie-Louise de Gonzague ses vœux, sous la forme d'un « Sonnet pour la Sérénissime Reine de Pologne devant son mariage l'an 1645 : »

(1) Des beaux yeux de Louise, au trône destinée,
L'éclat doux et puissant a passé jusqu'au Nord,
Le plus grand roi du pôle en a senti l'effort,
Et l'amour se prépare à leur noble hyménée.

Quoique par ses vertus elle fût couronnée
D'un honneur immortel, qui ne tient rien du sort,

(1) Troisième partie.

Toutefois le ciel même eût cru lui faire tort
Si d'un or souverain sa tête il n'eût ornée.

Je vois déjà parer ses illustres cheveux,
Et déjà la fortune, au saint gré de nos vœux,
Apprête à son mérite un bonheur sans mesure,

O qu'en ce digne état ses esprits sont contents,
Et qu'en elle aujourd'hui, d'une agréable usure,
Le temps, par sa main propre, est bien payé du temps.

Le mercredi 1 novembre 1645, jour de la Toussaint, arriva à Paris une magnifique ambassade polonaise, à la tête de laquelle se trouvaient l'évêque de Warmie ou Ermeland, petit pays au palatinat de Marienbourg dont Heilsberg était la capitale, et le palatin de Posnanie, choisi par le roi Vladislas pour épouser en son nom la princesse Marie-Louise. Les Polonais désirèrent entrer solennellement dans la capitale, habillés à la mode de leur pays, afin de faire mieux éclater leur magnificence, les belles étoffes de leurs vêtements et leurs superbes carrosses d'argent massif partout où d'ordinaire l'on employait du fer. Dans une Epître adressée à l'Hiver sur le voyage de Sa Sérénissime Majesté Marie-Louise en Pologne, Saint-Amant rappelle cette solennité, qui remua tout Paris et à laquelle il avait pris part, comme Académicien :

(1) Ce brave train dont la superbe entrée
Vole en discours de contrée en contrée,
Ce somptueux, ce royal appareil
De qui l'éclat a vaincu le soleil,
De qui la pompe et la magnificence
Ont fait du luxe admirer la licence,
Et dont l'orgueil pacifique et guerrier
A sur tout autre emporté le laurier.

Les mémoires de Madame de Motteville sont bien plus explicites, elle décrit minutieusement et agréablement tout le cortège. La marche s'ouvrait d'abord par une Compagnie de gardes à pied, habillés de rouge et de jaune avec de grandes boutonnières d'orfèvrerie sur leurs habits, commandés par trois officiers richement vêtus, montés

(1) Troisième partie.

sur de beaux chevaux brillamment harnachés. Le vêtement des officiers se composait d'une veste à la turque, enrichie de boutons de rubis, de diamants et de perles, et par dessus un grand manteau à manches longues qu'ils laissaient pendre négligemment sur un côté du cheval. Cette compagnie était suivie d'une autre, aux couleurs verte et grise de lin, dont les officiers étaient encore plus richement vêtus. Deux compagnies à cheval venaient ensuite, les cavaliers parés des plus riches étoffes et les harnais des chevaux ornés d'argent et de pierreries. Puis s'avançaient les Membres de l'Académie Française que Madame de Motteville appelle « nos Académistes ». Pour faire honneur aux étrangers, ils étaient allés au-devant d'eux à cheval, mais en censeur féminin de la mode, la confidente d'Anne d'Autriche déclare qu'ils parurent pauvres et leurs chevaux aussi, quoiqu'ils fussent chargés de rubans et de plumes de toutes couleurs. En cette occasion, la mode des Français de ne porter pour toute parure que des rubans, fut trouvée, assure-t-elle, d'autant plus chétive et ridicule, que les seigneurs polonais étaient vêtus de gros brocards d'or et d'argent, ainsi que d'étoffes si riches, si belles et de couleurs si vives que rien au monde n'était plus agréable à regarder. Sur leurs vestes on voyait éclater les diamants et les pierreries, mais leur magnificence tenait beaucoup du sauvage, car sous leurs riches vêtements, ces seigneurs ne portaient pas de linge de corps, et au lieu de draps, ils couchaient dans des sacs de fourrure. En outre, sous leur bonnet fourré, ils avaient la tête rasée, sauf sur le sommet du crâne un petit toupet qu'ils laissaient pendre par derrière. Les plus hauts personnages de la cour de France s'étaient mêlés au cortège, et chaque seigneur polonais avait un français à ses côtés. Le palatin de Posnanie et l'évêque de Warmie fermaient la marche, ayant auprès d'eux le duc d'Elbeuf et le prince d'Harcourt son fils, chargés de représenter le roi et la reine régente. Ce long cortège traversa toute la ville, le peuple de Paris se pressait en foule dans les rues et sur les places pour jouir de ce spectacle et les personnes de qualité garnissaient toutes les fenêtres.

Le lundi 6 novembre, jour fixé pour la cérémonie du mariage, la princesse Marie-Louise quitta de bonne heure l'hôtel de Nevers qu'elle habitait, et se rendit à l'appartement qu'occupait au Palais-Royal, la comtesse de Brégy, femme de l'Ambassadeur extraordinaire de France en Pologne. « Je fus la voir, dit Madame de Motteville,

comme elle s'habillait pour cette célèbre journée. Je la trouvai belle et plus blanche ce me semble qu'à son ordinaire, quoiqu'elle le fût beaucoup de son naturel ; mais les dames dans les grandes occasions, ne se contentent jamais de ce que la nature leur donne. Elle était de belle taille, et alors elle était d'un embonpoint raisonnable. Elle avait les yeux noirs et beaux, les cheveux de même couleur, le teint beau, les dents belles et les autres traits de son visage n'étaient ni beaux ni laids ; mais ensemble elle avait de la beauté, avec un grand air dans toute sa personne qui convenait à une reine ». Ces éloges ne sont certainement pas outrés, ils rendent, au contraire, fidèlement le sentiment des contemporains, car Bossuet dans l'Oraison funèbre de la princesse palatine Anne de Gonzague, parle du « rare mérite et de l'éclatante beauté » de la reine Marie-Louise, sa sœur. Saint-Amant trace de la princesse le portrait suivant, et le brave Marolles se serait sûrement porté garant de son exactitude. Le poète recommande à l'Hiver de ne pas s'approcher de trop près de la nouvelle reine :

Contente-toi de savoir par ma plume
Qu'elle a des yeux où la gloire s'allume,
Que ses attraits ravissent tous les sens,
Que ses vertus sont dignes de l'encens,
Que son esprit n'ignore rien d'illustre,
Que son renom verra le dernier lustre,
Que son mérite égale son bonheur
Et que son âme est l'âme de l'honneur.

Dès que la princesse Marie-Louise fut habillée, la comtesse de Brégy la conduisit à l'appartement d'Anne d'Autriche auprès de laquelle se trouvait le cardinal Mazarin. Après avoir remercié la reine, elle s'adressa gracieusement au cardinal et lui dit qu'elle venait lui montrer si cette couronne, qui, grâce à lui allait être placée sur sa tête lui siérait bien. Anne d'Autriche mena par la main la royale épousée à la chapelle, où il n'y avait pour tout assistant que le jeune roi Louis XIV, le petit Monsieur, son frère, et le duc d'Orléans. Madame de Motteville rapporte qu'il avait d'abord été question de célébrer le mariage en grand apparat, mais il s'éleva de tous côtés tant de prétentions et de murmures sur les préséances, et

tant d'anciennes disputes parurent sur le point de se renouveler à ce propos, que la Reine jugea plus prudent d'en étouffer les suites, en faisant cette cérémonie en particulier. L'évêque de Warmie célébra la messe et le palatin épousa la princesse au nom de Vladislas VII. Marie-Louise était à genoux sur le drap de pied au milieu de la chapelle, le roi du côté droit, la reine de l'autre, Monsieur frère du roi et le duc d'Orléans plus bas à genoux, par conséquent Gaston se trouvait en ce jour son inférieur. L'instant où elle se vit élevée au-dessus de cet infidèle prince fut sans doute, dit Madame de Motteville, le jour le plus agréable et le plus glorieux de sa vie. Après la Messe dite, une dame d'honneur, la comtesse de Sénecey, attacha la couronne sur la tête de Marie-Louise ; le jeune roi et la reine régente la reconduisirent ensuite à l'hôtel de Nevers où toute la cour l'attendait pour la saluer. Elle reçut tous les honneurs possibles, les divers Corps de la Ville vinrent officiellement la complimenter, et Anne d'Autriche donna un bal magnifique où le jeune Louis XIV la mena danser. D'après Madame de Motteville, tout jeune et tout enfant qu'il était, il dansait déjà admirablement bien.

Les fêtes ne pouvaient pas toujours durer, aussi au commencement du mois de décembre 1645, la reine de Pologne prit la route de Varsovie, escortée par cette brillante noblesse polonaise, qui était venue la chercher. Elle partit heureuse et fière de ses grandeurs, quoiqu'un peu attristée par les adieux de ses fidèles et vaguement inquiète de la destinée qui lui était réservée dans ce lointain royaume auprès d'un mari âgé souvent malade, peut-être chagrin et bizarre. Ses amis, malgré la joie de son élévation au trône, éprouvèrent beaucoup de douleur en la perdant car, dit Marolles, « elle était aimable pour tous ceux qui la voyaient familièrement ». Les présents dont elle combla son ancien précepteur ne le consolèrent pas de ce départ, et Saint-Amant, après avoir manifesté son propre chagrin, parle de la triste demeure :

> Du rare abbé qui languit et qui pleure
> Pour même cause, et de qui la vertu
> Contre son deuil en vain a combattu.

La reine de Pologne n'avait pas oublié le sonnet que Saint-Amant s'était empressé de lui adresser pour chanter son élévation au trône.

En considération de son estime pour son talent, et de ce qu'elle avait ouï avec beaucoup de plaisir, dit Marolles, de ses poèmes sérieux, elle le retint au nombre des gentilshommes de sa maison, avec une pension de trois mille livres, qu'elle lui octroya par brevet.

Saint-Amant préféra de beaucoup ce titre et cette pension à une abbaye plus ou moins éloignée de Paris. Voici en quels termes il témoignait sa reconnaissance à Marie-Louise, elle-même, avant son départ dans l'épître « A l'Hiver : »

A toi, démon, qui fais que la nature,
Lasse d'agir, est comme en sépulture
Dans un lit froid, où sa fécondité
S'échauffe et dort sous la stérilité,
Qui l'enlaidit pour la rendre plus belle,
Qui sa vigueur irrite et renouvelle,
Et qui lui sert à reproduire au jour
Le gai printemps, les grâces et l'amour ;
A toi, vieillard, à toi, prudent génie
Sous qui l'année utilement finie,
Reprend son cours, et sur qui nos raisons
Fondent l'espoir des trois autres saisons,
Ma plume adresse une juste requête.

Le poète adresse cette requête au bonhomme Hiver, non seulement en son nom personnel, mais au nom de toutes les dames de la cour de France. La grandeur de la nouvelle reine ne l'avait point éblouie, elle n'avait point changé de manière d'être, puisqu'il paraît qu'au moment de son départ « elle embrassa toutes les femmes et filles de quelque qualité, » rapporte Madame de Motteville. L'Hiver, lui-même, malgré sa rudesse, doit se laisser toucher par tant d'affabilité et tenir compte de la supplique :

Qu'avec ardeur un humble vent s'apprête
A la porter jusque dans ces climats
Où tu régis l'empire des frimas,
Où, haut monté sur un trône de gloire
Fait de tes mains, au lieu d'or ou d'ivoire,
De pure neige et de riche cristal,
Tu ranges tout sous ton sceptre fatal.

Lorsque le dieu des frimas connaîtra le motif pour lequel le poète l'implore, sûrement il se gardera de repousser une si juste demande:

Le but de grâce où ma prière vise
Est qu'il te plaise, ô prince de la bise !
Suspendre un peu l'âpre et dure vertu
Dont aujourd'hui ton bras est revêtu.
Cette faveur non sans cause j'implore :
Un rare objet, que le ciel même adore,
Une déesse, un miracle charmant,
Dont sur la terre est le seul digne amant
Le plus auguste et le plus grand monarque
Qui sous l'arctique ait fait luire la marque
Qu'au front des rois grave le roi des dieux,
En ton séjour va montrer ses beaux yeux.

Une couronne excuse bien des illusions, cependant les vers de Saint-Amant sont trop flatteurs pour Vladislas VII. Ce prince était, il est vrai, brave et courageux, et d'un esprit hardi et entreprenant, il avait le premier établi les postes en Pologne et introduit dans son royaume de nombreuses et utiles réformes, mais né en janvier 1595, il dépassait en décembre 1645 la cinquantaine, il avait vu plus de dix lustres, comme on disait alors. En outre, la goutte et d'autres infirmités le rendaient impotent et obèse, de sorte qu'une oisiveté forcée et contraire à son humeur, aigrissait son caractère. La carrière de Vladislas VII avait été bien remplie, à peine âgé de quinze ans, il essaya en 1610, après la mort de Vasili V, de se faire couronner tsar de Russie. Il échoua dans ce projet, mais s'empara des duchés de Smolensk et de Tchernigow. Ayant succédé en 1632 à son père Sigismond III, comme roi électif de Pologne, il battit le tsar Michel Romanow et le força à signer en 1634, la paix de Polanow, avantageuse pour les Polonais.

Afin que Marie-Louise de Gonzague arrive aisément près de son royal époux, le poète renouvelle à l'Hiver ses ardentes supplications :

Sois donc plus doux, montre, s'il t'est possible,
Qu'aux justes vœux tu n'es point insensible,
Suspens ta force, et pour ton propre bien
En ce besoin ne me refuse rien.

Or en tout cas, si ta fureur ne cesse,
Contente-toi de voir cette princesse
De quelque mont si loin au bout du Nord,
Que nul vivant n'en éprouve l'effort.

Pour lui prouver qu'il lui est décemment impossible de ne pas accueillir sa requête, Saint-Amant dans un passage où abondent les vers heureux, donne à méditer au Prince de la Bise l'exemple de Borée, vent du Septentrion, amoureux d'Orythie :

Ecoute donc, écoute ma demande,
Rends-toi plus doux, fais qu'Eole commande
Aux vents mutins, fléaux de ta saison,
De vivre en paix dans leur noire prison ;
Que, si Borée en obtient la sortie,
Son front soit tel qu'il fut pour Orythie,
Lorsque l'amour vit cet audacieux,
Pour la gagner prendre un air gracieux,
Bannir de soi l'orage et la tempête;
Ployer l'orgueil qui couronne sa tête,
Et d'un maintien et soumis et vainqueur
Forcer la nymphe à lui donner son cœur.

On ne saurait sans parti pris méconnaître la grâce de ce passage, et ce qui, de nos jours, serait considéré comme un abus de la mythologie, en augmentait, au contraire, le charme pour les contemporains de Saint-Amant. Au XVIIème siècle, l'usage de la Fable, que tout le monde alors entendait, contribuait au succès de nombreux ouvrages ; à ne citer qu'un exemple, les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, qui enthousiasmaient le jeune duc de Bourgogne, laissent indifférents aujourd'hui les écoliers peu au courant des dieux de l'Olympe.

Au jour fixé pour le départ, la reine régente, Anne d'Autriche, chargea Renée de Bec-Crespin, fille du marquis de Vardes et veuve du maréchal de Guébriant, de conduire à Varsovie la princesse Marie-Louise. A cette occasion, la maréchale fut investie d'un caractère nouveau, celui d'Ambassadrice extraordinaire. Toute la cour de France, le peuple même de Paris, s'intéressaient à la nouvelle reine, et ce fut au milieu d'un cortège immense qu'elle quitta la capitale. La foule accourait pour la voir, dit Madame de Motteville, comme si la cou-

ronne lui eût pu changer le visage, et Saint-Amant montre par les vers suivants, l'empressement de la cour, qui :

L'a déjà mise au chemin désiré,
Et tout Paris en revient éploré.
Ses sentiments ne sont plus dans le doute,
Son intérêt nulle raison n'écoute,
Il la regrette, il commence à sentir
D'un si grand don l'indigne repentir.

Saint-Amant annonce à l'Hiver que la Sérénissime Reine de Pologne suivra pour se rendre à Varsovie la route de terre, et il en donne le motif :

Ne pense pas que l'on veuille commettre
Ce beau trésor, cher sujet de ma lettre,
A l'aventure, à la foi des dangers,
Que sur les flots courent les pins légers.
Les grands périls de l'illustre ambassade,
Sauvée à peine au doux sein d'une rade,
Montrent assez que l'infidélité
Est de la mer la belle qualité.

Ce que le poète n'ajoute pas et que les mémoires des contemporains rapportent, c'est le voyage en quelque sorte triomphal de Marie-Louise à travers l'Europe centrale. Quand elle passa sur les terres du roi d'Espagne Philippe IV, cette nation si galante pour son sexe la reçut avec toutes les marques de respect possible. Les Espagnols lui préparèrent des entrées solennelles dans toutes les grandes villes de Flandre, et les Gazettes de Paris parlèrent longtemps, dit Madame de Motteville « des magnificences qui lui furent faites depuis les frontières de France jusqu'aux siennes ». Mais toute médaille a son revers, l'accueil du vieux roi Vladislas VII à Varsovie ne répondit guère à l'attente de la reine. Elle alla jusqu'à dire à la maréchale « qu'il valait mieux s'en retourner en France ». Cependant l'habileté de l'Ambassadrice aplanit les difficultés, et lorsque Madame de Guébriant quitta la Pologne, Marie-Louise de Gonzague commençait à être plus contente de son sort, grâce surtout aux présents magnifiques dont la comblaient ses nouveaux sujets.

Pensionné par la reine de Pologne et catéchisé par l'abbé de Marolles, Saint-Amant, après le départ de Marie-Louise, se mit sérieusement à l'œuvre pour avancer les « cahiers de son Moïse », qu'il se proposait de dédier à sa généreuse protectrice. Une charmante épître, adressée au baron de Villarnoul, fait connaître la vie retirée qu'il menait à Paris pendant une grande partie de l'année 1646. Les progrès comme langue sont si accentués dans cette pièce, véritable modèle du genre, que, ignorant et la date et l'auteur, on croirait certainement que les meilleurs passages sont écrits, sinon par un contemporain, du moins par un des bons écrivains de la fin du XVIIIème siècle. Et cependant, il faut insister sur ce point, tout à la louange de Saint-Amant, bien qu'allant en diminuant en 1646, l'inconstance et la mutabilité de la langue française, tantôt italianisée ou espagnolisée, tantôt latinisée, tantôt gasconnée, duraient encore, puisque en 1653, Pellisson écrivait en propres termes : « Nos auteurs les plus élégants et les plus polis deviennent barbares en peu de temps ».

Le baron de Villarnoul était un des anciens compagnons de victoire et de plaisir de Saint-Amant sur la fameuse flotte qui, sous le commandement du comte d'Harcourt, avait en 1636, audacieusement franchi le détroit de Gibraltar et glorieusement reconquis les îles de Lérins. A bord du vaisseau amiral, si Villarnoul n'avait pas été admis à faire partie de l'illustre confrérie des Monosyllabes, du moins le Gros et lui s'étaient liés de l'amitié la plus étroite, ce que constate « un mot d'alliance », usage des plus fréquents au XVIIème siècle. Il n'est même pas toujours possible de trouver la clé, quand ils ne l'ont pas laissée eux-mêmes, des noms de guerre, que s'attribuaient ces joyeux vivants, goinfres ou biberons, comme ils se plaisaient à s'appeler, témoin le personnage dont Saint-Amant parle dans la Gazette du Pont-Neuf à Bois-Robert :

(1) Mais c'est trop parler d'une chose,
J'ai trouvé « Dieu-te-gard' la Rose »
Chez la Picarde au bavolet.

qui est resté parfaitement inconnu.

Le baron de Villarnoul, après avoir bravement payé de sa personne

(1) Première partie.

sur mer et sur terre, quoique petit de taille, avait suivi l'exemple de beaucoup d'autres amis de Saint-Amant, il s'était marié et vivait fort honorablement dans ses terres. Ses affaires l'ayant amené à Paris au mois de septembre 1646, vers la fin d'un été d'une extrême chaleur, pressé de regagner la province, il avait commis l'impardonnable négligence de quitter la capitale sans aller voir le poète. Cet acte indigne lui est reproché dans une épître badine, où Saint-Amant se plaint amèrement de ce crime de lèse-amitié :

(1) Chère Moitié (si le Gros qui t'adore
De ce doux nom t'ose appeler encore),
Grand Villarnoul, oui grand, quoique petit,
Est-il donc vrai que lorsque tout rôtit,
Que quand l'air même étouffe et se consume,
Que quand ici l'onde même s'allume,
Et que la terre expire sous l'ardeur,
Toi seul pour moi vives dans la froideur ?
Le dois-je croire ? Ai-je commis un crime
Qui rende au jour ta glace légitime ?

Le Gros, qui adore Villarnoul, a pris soin de spécifier que « Chère Moitié » était leur mot d'alliance. Ce terme, qui indique une amitié des plus étroites, justifie les plaintes du poète, désespéré de la froideur d'un vieil ami quand l'été est si chaud. Il ne lui reste plus qu'à interroger sa conscience, afin de se rendre compte de la faute sans doute involontaire, commise par lui et que Villarnoul entend châtier. Cet examen fait, il se déclare innocent :

Je n'en sais rien : j'ai tout vu, tout cherché,
Brin après brin je me suis épluché ;
J'ai pris le soin, j'ai pris la patience
D'examiner ma propre conscience,
Et quelquefois plus cruel et plus chaud
Qu'un Lestrygon, qu'un tigre, qu'un brachaud,
J'ai fait souffrir torture sur torture
A l'innocente et pauvre créature,
Sans que jamais mon cœur ait pu savoir
Rien qui blessât ta gloire et mon devoir.

(1) Troisième partie.

C'est à la Fable que le poète emprunte un de ses termes pour peindre la cruauté, les Lestrygons, comme les Cyclopes, étaient fils de Neptune, et comme eux si féroces, qu'ils dévoraient les malheureux étrangers tombés entre leurs mains. Ils habitaient une partie de la Sicile, la flotte d'Ulysse ayant été jetée par la tempête sur leurs côtes, le prudent roi d'Ithaque envoya à la découverte trois de ses gens, dont l'un fut pris et dévoré vivant à la vue de ses compagnons justement épouvantés, par Antiphatès, roi du pays. Les Lestrygons vinrent attaquer les vaisseaux grecs qu'ils coulèrent à l'exception de celui sur lequel se trouvait le sage Ulysse qui prit la fuite à temps. Le dernier des trois termes Lestrygon, tigre et brachaud est sans doute choisi pour montrer à Villarnoul que Saint-Amant n'a pas oublié l'art cynégétique ; on appelait, en effet, brachet ou brachaud une race de chiens courants assez féroces et très ardents à la chasse.

Puisque le poète croit n'avoir rien à se reprocher, que Villarnoul expose ce dont il l'accuse, il doit y avoir un malentendu, qui ne saurait être trop vite expliqué :

Dis-le moi donc, au moins fais que je sache
Si par malheur j'ai honni d'une tache
Le beau minois du service éternel
A toi promis sous maint vœu solennel ;
Ecris-le moi, ne laisse plus en peine
Un franc esprit qui t'accuse de haine ;
Je dis de haine ayant quelque soupçon
Qu'il y va plus que d'un simple glaçon :
Car autrement serait-il bien possible
Que ta vertu, si prompte et si sensible
Aux saints respects qu'on doit à l'amitié,
Eût consenti, trahissant ta pitié,
A me priver de l'honneur de ta vue,
Sans qui la mienne est presque dépourvue
De ce plaisir non pareil et divin
Qu'elle goûtait au pur éclat du vin.

Le brave baron de Villarnoul n'aurait certainement pas été digne d'être aussi vivement chéri par le Gros, si le culte de Bacchus n'avait pas créé leur grand trait d'union. Sur l'autel de ce dieu le poète jure qu'il ne mérite pas d'être si cruellement traité par un ami, sa cons-

cience est sans reproche, et il somme Villarnoul d'assembler un tribunal d'honneur devant lequel il se déclare prêt à comparaître :

Fais-moi citer pour ouïr des reproches ;
Assembles-y tes parents les plus proches,
Appelles-y, qui vaut bien des parents,
Notre effectif, notre cher Saint-Laurens
Et si tu veux pour augmenter ma honte,
Fais que ses sœurs, dont je tiens tant de compte,
Avec leur nièce au front si plein d'attraits,
Aux yeux si beaux, soient présentes aux traits,
Aux traits aigus, traits empennés de blâme
Qui de ta langue entreront dans mon âme.

Il est difficile d'esquisser, en moins de mots, un tableau plus gracieux d'un intérieur familial que Saint-Amant regrette d'avoir négligé :

Aussi bien suis-je un ingrat, je l'avoue,
Un paresseux digne qu'on me rabroue,
Qu'on me condamne, à peine du bouleau,
A ne trinquer de six mois que de l'eau,
D'avoir été presque une année entière
Dans mon logis comme en un cimetière,
Sans être allé chez elles un seul jour
Pour leur chanter ou bonsoir ou bonjour.

Le temps de sa réclusion volontaire a paru sans nul doute, extrêmement long au poète, car il en exagère de beaucoup la durée. Un an est loin de s'être écoulé depuis qu'ont été célébrées les fêtes magnifiques du mariage de Marie-Louise de Gonzague, fêtes auxquelles il a assisté. Au surplus, il ne paraît pas trop à plaindre, il devait trinquer pour se donner des forces et du courage dans la composition du « Moïse Sauvé » un autre liquide que l'eau claire, puisque être soumis à ce régime pendant six mois, serait, il l'avoue avec franchise, le plus cruel supplice que l'on puisse lui infliger. Saint-Laurens, ses sœurs et sa nièce lui pardonneront sa négligence, en considération de ses aveux et de son repentir. Le Gros prend donc condamnation en ce qui les concerne ; par exemple, il n'en est pas de même pour Villarnoul :

Mais, quant à toi, je ne saurais comprendre
Qui t'a fâché, quel sujet t'a pu rendre
Si mol, si dur, lequel il te plaira,
Envers celui qui t'aime et t'aimera.

A force de réflexion, Saint-Amant croit trouver la cause de la grande colère de Villarnoul, la voici : le poète n'est pas allé attendre le baron à son arrivée à Paris, mais :

Tiendrais-tu point ta raison offensée
De ce qu'un homme, aveugle en sa pensée,
N'a pu prévoir comme aurait fait un dieu,
A point nommé ta venue en ce lieu ?
Si c'est cela, ma faute je confesse,
De deviner je n'eus jamais l'adresse,
Je suis vaincu, j'ai tort d'être un mortel ;
Mais quel remède ? un père m'a fait tel.

Donc le Gros est aussi innocent du crime à lui reproché, que l'agneau qui tête encore sa mère. Quelle Majesté pourrait se mettre en colère et se montrer assez peu raisonnable pour en vouloir à un simple mortel de ne pas jouir du don de divination ? Si le poète avait eu la prescience de l'avenir, Villarnoul n'aurait pas à se plaindre de lui :

Il est bien vrai que, si quelque bon ange
M'eût averti par un moyen étrange
Que tu devais arriver chez Monglas,
Chez ce cher hôte, aussi froid que verglas,
J'aurais été des premiers à sa porte
Pour t'embrasser d'une étreinte si forte,
Qu'un mois après tes deux petits côtés
En eussent dit : Ouf ! nous sommes gâtés.
Et tant s'en faut que dans cette demeure
J'eusse manqué de te rendre à toute heure
Ce que l'amour exige d'un ami,
Qui comme moi n'aime point à demi.

Le bonhomme de la rue Saint-Etienne des Greis, appelé Piat Maucors, chez lequel Saint-Amant avait connu l'abbé de Villeloin, était mort depuis peu. Il avait pris son nouveau logis dans un petit

hôtel, rue de Seine, tenu par un sieur Monglas, mais il parle, on le voit, de ce nouvel hôte avec moins d'enthousiasme qu'il ne le faisait de Piat Maucors dans le poème des « Visions ».

A force de chercher, le Gros croit avoir trouvé le secret de la conduite énigmatique de Villarnoul. Le baron s'est marié et son hymen récent l'amène à négliger ses amis :

Enfin mon œil en découvre la cause,
Je suis au but, j'ai la clef du secret,
Et vais l'ouvrir avec un grand regret
Une moitié t'a fait oublier l'autre.

Saint-Amant proteste avec énergie contre cette manière d'agir ; si les sentiments de Villarnoul se sont modifiés, les siens restent toujours les mêmes :

L'amour du corps vainc l'amour de l'esprit,
Et l'on me rend ainsi que l'on me prit,
Non pas ainsi, non pas, de par le diable !
Dix ans de plus me font moins agréable,
Mais sais-tu bien si je me reprendrai,
Et si de moi moi-même je voudrai ?
Crois-tu, cruel, que de nos deux génies,
Dont on voyait les volontés unies,
Et dont chacun prisait l'affection,
J'aille signer la séparation ?
L'espères-tu ? penses-tu que par force
Ma loyauté consente à ce divorce ?
Tu perds ton temps : non je n'en ferai rien,
Et malgré toi je serai toujours tien.

Pour entendre parler de l'amitié avec cette force et ce charme, il faut revenir en arrière à la prose de Montaigne sur la Boëtie : « Au demeurant, ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accoinctances et familiaritez nouees par quelque occasion ou commodite, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitie de quoy ie parle, elles se meslent et confondent l'une en l'aultre d'un meslange si universel qu'elles effacent et ne retrouvent plus la cousture qui les a ioinctes. Si on me presse de dire pourquoy ie l'aymoys, ie sens que cela ne se peult exprimer qu'en respon-

dant : « Parce que c'estoit luy ; parce que c'estoit moy ». Il y a au-dela de tout mon discours et de ce que i'en puis dire particulierement ie ne sçais quelle force inexplicable et fatale mediatrice de cette union ».

Villarnoul est d'autant plus coupable d'avoir agi si mal avec Saint-Amant, que le poète se proposait d'aller sous peu le surprendre dans son castel de province :

Je m'en allais jusqu'en cette province
Où plein d'honneur tu vis en petit prince,
Où la fortune au gré de ta vertu,
Brille et te traite à bouche que veux-tu.
J'allais te voir en ton noble ménage,
Où l'on m'a dit qu'ardent au jardinage,
Tu ne fais plus que fouir, que planter
Arbre sur arbre, en la saison enter,
Qu'en bonne terre épandre la semence ;
Qu'un travail fait, soudain l'autre commence,
Et qu'en cela prenant ton seul déduit,
Il t'en revient maint agréable fruit.

Ces vers font connaître l'existence agréable d'un gentilhomme campagnard au XVIIème siècle. Ils montrent une fois de plus que Saint-Amant excelle dans l'art de la description. Le plus grand avantage de cette vie paisible loin de la cour et de la ville est de s'appartenir :

Je voulais voir en ton séjour champêtre
Comme des soins une âme se dépêtre ;
Je voulais voir cet antique palais
Où bien heureux, tu connais que tu l'es ;
Où ton repos se fonde et s'édifie
Sur le rocher de la philosophie,
Où l'on t'adore, où tu manges ton bien,
Non comme un fat qui ne parle que chien,
Mais comme un homme à qui dans maint beau livre,
Maint sage mort apprend l'art de bien vivre.

Quel bon « gentilhomme campagnard » devait être ce baron de Villarnoul adoré de ses vassaux. Un portrait pareil explique com-

ment la société féodale a pu traverser tant de siècles. Il y avait sûrement beaucoup de Villarnouls, en Bretagne surtout, puisque dans cette province aux débuts de la Révolution française, les paysans se montrèrent si attachés à leurs seigneurs.

Le baron vit en paix dans un séjour :

Où la raison fait la nique à la cour,
Où la trompette et le son du tambour,
Qui t'ont jadis enchanté les oreilles,
Sont opposés aux douceurs non pareilles
Des rossignols, du murmure des eaux
Et des zéphirs qui flattent les roseaux.

Ce coin de paysage champêtre est gentiment esquissé. Saint-Amant a toujours été inspiré lorsqu'il a parlé des eaux courantes, en maint endroit de ses poésies. En réalité, Villarnoul a délaissé son ami parce qu'il veut s'assurer par un mariage la continuité de sa race, parce qu'il veut une épouse féconde pour l'enrichir d'enfants doux et beaux. Le Gros n'admet pas ce prétexte trop facile pour justifier un impardonnable oubli; il le trouve puéril, il prétend que lui aussi sait mettre au monde des nouveaux-nés pourvus de grâces et d'appas:

Dès qu'ils sont nés, ils causent, ils se jouent,
Ils vont tout seuls, ils censurent, ils louent,
Il ne leur faut nourrice ni valet,
Il ne leur faut ni fraise ni collet,
Quoique tout nus, ils semblent être braves,
Leurs libres pieds baïssent les entraves,
Du sot vulgaire ils détestent l'erreur,
Ils ont surtout la bassesse en horreur.

Ce dernier vers semble bien être de la même famille, (pour ne pas dire l'ancêtre), que le célèbre : « Quoi que vous écriviez évitez la bassesse ». Du reste, maintenant qu'il est en verve, Saint-Amant va bien préciser comment il se figure l'indépendance du poète :

Pour leur fortune aucun grand ils ne prient,
Ils ne sont point de ces oiseaux qui crient :
« Fais moi du bien et j'en dirai de toi ».
Tout gueux qu'ils sont, ils ont un cœur de roi,

Ils marchent droit, ils chantent sans se feindre,
Le penser même ils se mêlent de peindre,
Ils font briller la rime et la raison ;
La flatterie est un lâche poison
Que leurs papiers ne souffrent ni ne baillent ;
Ils sont hardis, ils gourmandent, ils raillent,
Mais noblement et toujours à propos.

Par suite de ses séjours en Angleterre en 1631 et en 1643, Saint-Amant connaissait à fond toutes les historiettes de la cour de Londres, et quand il dit que ses vers « font briller la rime et la raison », cette pensée lui est sûrement inspirée par le souvenir de l'aventure arrivée à Edmond Spencer, mort en 1598. La reine Elisabeth appréciait ce poète, et elle lui promit un jour cent livres sterling pour un poème qu'il venait de lui dédier. Le trésorier de la reine lui fit respectueusement observer que la somme était trop forte, et qu'il donnerait à Spencer ce qu'il croirait être de raison, mais il ne lui donna rien du tout. Peu de temps après, Spencer présenta en quatre vers une requête à « la Reine Vierge d'Occident, » dans laquelle il disait : « On m'avait annoncé qu'on me donnerait ce que de raison pour mes rimes, et je n'ai reçu jusqu'à présent ni rime, ni raison ». Elisabeth rit beaucoup de cette saillie, gronda fort son trésorier et lui ordonna de compter la somme promise.

Le Gros continue en paraphrasant le vers : « Ce que Malherbe écrit dure éternellement », sous une forme badine :

La chair périt et l'immortalité
A l'esprit seul donne sa qualité,
Elle la donne à ses labeurs encore,
Elle permet qu'au beau nom qu'il honore,
Comme sans fard Saint-Amant fait du tien,
Il communique un si céleste bien ;
Et si, Baron, mon espoir ne me trompe,
Quoique le temps toute chose corrompe,
Mon Villarnoul en mes vers brillera
Tant que la terre ou le ciel tournera,
Ou que tous deux ils tourneront ensemble.

En terminant, le poète élève son sujet, il touche aux problèmes astronomiques qui préoccupaient le plus les savants de son époque.

Il le fait avec bonheur, car son vers se plie à toutes les exigences de sa pensée, il ne recule pas devant ce que les questions scientifiques paraissent avoir d'ardu pour la poésie. Est-ce le ciel, est-ce la terre, qui tourne, dit-il à Villarnoul :

Lequel crois-tu ? Dis-moi ce qu'il t'en semble,
Puisque la mort d'un tragique laurier,
A couronné notre cher Du Maurier,
Nous a ravi dans une âpre mêlée,
Ce grand second du fameux Galilée,
Qui seul pouvait nous régler là-dessus
Par ses discours si fortement conçus,
Que l'œil du jour et les autres planètes
Semblaient n'oser démentir ses lunettes,
Et qu'on eût dit, à ses vives raisons,
Qu'il eût déjà logé dans leurs maisons.

Dans leurs réunions intimes et leurs causeries familières, ces gentilshommes du XVIIème siècle, malgré leur apparente frivolité s'intéressaient à toutes les grandes découvertes et aux problèmes les plus complexes, dont s'occupaient les savants. Aubéry du Maurier, cet ami commun de Saint-Amant et de Villarnoul, venait de mourir en 1646, et il est bien plus connu comme diplomate que par ses travaux scientifiques. Ambassadeur en Hollande, à Berlin, en Pologne et à Rome, il avait amené partout avec lui son fils Louis Aubéry, sieur du Maurier. Après la mort de son père, Louis Aubéry acquit la faveur de la Reine-Mère, mais « voyant, dit-il dans une lettre, que cette faveur ne lui servait de rien pour s'avancer », il se lassa d'être courtisan et ne voulant plus être que philosophe, il abandonna la cour et alla jouir du repos dans ses terres. Il sut se distraire par des travaux historiques intéressants, une curieuse « Relation de l'exécution de Cabrières et de Mérindol », en 1545 sous le règne de François I, et des « Mémoires pour servir à l'histoire de la Hollande », dans lesquels tous les historiens ont puisé, bien que les vérités qu'ils renferment aient déplu aux Hollandais.

La mort de Du Maurier inspire à Saint-Amant de sages réflexions sur le problème de la fin de l'homme et sur cet « au-delà », lendemain de la mort, dont l'intelligence humaine ne peut que par la foi religieuse percer le mystère :

Il rit là-haut cependant qu'on le pleure,
Il voit sans yeux ce qu'il a débité,
Sait si la lune est un orbe habité
De farfadets ou de coquecigrues,
Connait au vrai si l'on nous prend pour grues
De nous chanter des taches au soleil,
Sait si ce globe, en vertu sans pareil,
Fixe et mobile est au centre du monde,
Où sur un point, faisant en soi la ronde,
L'on tient qu'il donne aux autres la splendeur,
Le mouvement, l'influence et l'ardeur.
Cette belle âme enfin est éclaircie
De cent erreurs dont la nôtre est farcie,
Elle sait tout, elle ne doute plus,
Et nos regrets sont vains et superflus,
Et puissions-nous avec elle un jour boire
Du doux nectar que lui verse la gloire.

Cette conclusion d'un passage sérieux était inévitable, le Gros ne voulant certainement pas même d'un paradis terrestre où l'on ne boirait pas !

Avec une légère nuance de fatuité, Saint-Amant annonce à son ami que sa muse ne vieillit pas, puisque cette longue et plaisante épître vient d'être écrite au courant d'une plume, qui marchait « la bride sur le cou », comme dira Madame de Sévigné. C'est le soir qu'il s'est ainsi laissé aller à son improvisation, il s'arrête tout-à-coup, en s'écriant :

C'est trop écrit, c'est trop, cher infidèle :
Il faut finir avecques la chandelle,
J'ai fait binet pour me rendre en ce lieu,
Il va s'éteindre, il tombe, il meurt. Adieu.

Ce dernier vers est expressif et d'une originalité piquante. L'Académie Française dit dans son Dictionnaire : « Binet, s. m. Petit ustensile qui est ordinairement en forme de bobèche avec une pointe ou godet au milieu, et qu'on met dans le chandelier pour brûler la chandelle jusqu'au bout. Faire binet, Mettre un bout de chandelle par épargne sur un binet ou sur le haut d'un chandelier, pour le brûler jusqu'à la fin ». Probablement Saint-Amant ne doit pas être

étranger à la rédaction de cet article du vocabulaire. Il aimait mieux faire cela que le discours.

Ainsi l'année 1646 se passait pour le poète dans la composition des cahiers du « Moïse Sauvé », et de pièces moins sérieuses, mais il était bien loin d'avoir terminé les pérégrinations de son aventureuse carrière.

CHAPITRE XIX

Saint-Amant à Collioure, à Prinçay et à Paris. 1646-1647-1648

Au mois de septembre 1646, on a quitté Saint-Amant à Paris achevant de composer une belle épître adressée au baron de Villarnoul. Un an plus tard, au mois de septembre 1647 on le retrouve bien loin de la capitale, à l'extrémité de la France, à Collioure, dite par les Espagnols Colibre, en la comté de Roussillon. De ce port de mer il adresse à son ami M. Des Noyers, Secrétaire des Commandements de la Reine de Pologne, une Epître diversifiée, qui répond assez à l'idée qu'on peut se faire du coq-à-l'âne, la satire du XVIème siècle. Les Secrétaires des Commandements étaient de très hauts officiers de la couronne, ils écrivaient les lettres particulières du roi, registraient comme notaires les contrats de mariage des princes et princesses du sang, et recevaient du monarque lui-même, les ordres en vertu desquels ils expédiaient les lettres-patentes et les brevets de pension. Ce titre avait été porté par les Secrétaires d'Etat, appelés d'abord Clercs du secret, et au XVIIème siècle, on le donnait encore aux Secrétaires des princes et princesses de famille souveraine. Segrais se qualifie avec orgueil de Secrétaire des Commandements de Mademoiselle de Montpensier.

Saint-Amant commence son Epître à Monsieur Des Noyers par une description de l'endroit où il se trouve :

(1) De l'un des bouts où les hauts Pyrénées,
Portant au ciel leurs têtes couronnées
De pins, de neige et de vieux chênes verts,
Font un mélange et d'étés et d'hivers,
Et dans leurs pieds, qui triomphent des ondes,
Offrent un sein aux planches vagabondes,
Un sacré port où Vénus autrefois
Eut des autels et fit chérir ses lois,
Je te salue, et de moi je m'élongne,
Par le souhait, pour te voir en Pologne,
Cher Des Noyers, aimable et franc ami,
Qui pour mon bien n'est jamais endormi.

L'antique petite ville de Collioure, l'ancienne Cocoliberis, bien fortifiée au XVIIème siècle, n'est, en effet, qu'à peu de distance de Port-Vendres, dont Saint-Amant, qui aimait tant les récits de la Fable mythologique, a le soin de rappeler l'étymologie latine Portus Veneris, port de Vénus. Le poète sait qu'il peut compter sur l'amitié du Secrétaire des Commandements de la reine de Pologne, et il l'en remercie chaleureusement :

Qui des faveurs de notre auguste reine
Me fais sentir la vertu souveraine,
Qui de mes vers lui parles tous les jours,
Qui le premier entames le discours
De cet ouvrage où ma plume hardie
Le grand Moïse à sa gloire dédie,
Et qui sans fin excites ses bontés
A m'accabler de générosités.

Il ne faut pas s'étonner que Saint-Amant se glorifie d'être ainsi accablé par les générosités de Marie-Louise de Gonzague, au XVIIème siècle, recevoir des dons, même en argent, d'une tête couronnée ou d'un grand personnage, paraissait si peu humiliant que certains poètes allaient jusqu'à solliciter des libéralités par leurs vers. (2)

(1) Troisième partie

(2) Voici comme exemple un sixain de Scarron :

O grande reine Anne d'Autriche,
Il court un méchant bruit de moi,
On dit que je ne suis pas riche,
On dit si vrai que je le croi.
Pour faire qu'un tel bruit finisse
Donnez-moi quelque bénéfice.

A Collioure, le poète continuait, on le voit, la composition des « cahiers de son Moïse, » et le succès futur de cette œuvre lui inspirait une confiance bien excusable, le jugement de ses contemporains étant fait pour lui laisser ses illusions. Le monde des beaux esprits saluait l'apparition d'un grand poème comme un événement important. Pour le prouver, il suffira de rappeler que pendant vingt années, la Jeanne d'Arc de Chapelain, dont le plan en prose avait paru si beau, fut attendue avec une impatience croissante. Malheureusement les vers de « La Pucelle » publiée en 1656, prouvèrent que l'on pouvait savoir parfaitement les règles de l'art poétique et n'être pas poète.

M. Des Noyers et Saint-Amant entretenaient malgré la distance qui les séparaient, une correspondance des plus actives :

Les traits charmants de tes nobles missives
M'en font bien voir les grâces excessives !
Ils servent bien d'infaillibles témoins
Que mon nom règne en tes fidèles soins,
Et que l'oubli, ce noir fils de l'absence,
N'a pu porter son ingrate licence
Jusques au point d'éteindre le flambeau
D'une amitié qui doit vivre au tombeau.

Le poète aurait pu dire « même au-delà du tombeau », puisque grâce à son Epître, cette amitié est connue de la postérité. Or, tandis que Des Noyers jouit à Varsovie du sort le plus agréable, Saint-Amant se plaint amèrement de n'avoir sous les yeux qu'un bien médiocre spectacle :

Je ne vois rien en ces bords maritimes
Oté les cieux, les monts et les abîmes,
Que le théâtre ondoyant, vaste et bleu,
Du fier Neptune, où maint terrible jeu
Se représente au dommage des voiles,
Qui des enfers sautent jusqu'aux étoiles,
Lorsque les vents, ces rapides démons,
Pour l'agiter grossissent leurs poumons,
Renversent tout, gagnent de plaine en plaine
Et ne font pas, sous leur bruyante haleine,
Transir d'effroi seulement les nochers,
Mais les vaisseaux, les flots et les rochers.

Après cette énergique description de la mer courroucée, il oppose, fidèle au système de l'antithèse que l'on sait déjà lui être cher, aux flots irrités l'aspect d'une mer calme et sereine :

Là quelquefois, quand le paisible calme
Sans les combattre a remporté la palme,
Et que la nuit n'étale aucun flambeau,
Je vois des feux se promener sur l'eau,
Des feux rusés, qui de mainte chaloupe
Font en des fers luire en dehors la poupe
Pour attirer les poissons au trépas,
Les aveuglant d'un lumineux appas.
A ce beau piège, à l'embûche brillante,
Des innocents la presse fourmillante
Donne soudain dans le filet tendu,
Et leur plaisir leur est bien cher vendu.

Le bon Gros ne se trouvait pas trop satisfait de son séjour en la comté de Roussillon, mais certains incidents intéressants venaient le distraire ; ainsi l'arrivée dans le port de Collioure d'une galère et des malheureux forçats qui y étaient entassés, allume sa verve et nous vaut un des meilleurs morceaux de son œuvre poétique :

Tantôt des airs prévoyant la colère,
En ce rivage aborde une galère,
Ou pour mieux dire un enfer de vivants,
Une prison qui flotte au gré des vents,
Qui marche et vole, et rame, et nage, et glisse,
Qui sous maint bois, des bras l'âpre supplice
Dehache, rompt, fend le dos de la mer,
La pousse au loin, blanchit l'azur amer,
Le fait frémir à l'entour de la proue ;
L'onde en murmure, et le timon qui joue
Voit cent bouillons tournoyer après soi,
Comme enragés qu'il donne aux flots la loi.

Quelle description pleine de sombre énergie ! Maintenant le poète est bien maître de son esprit et de sa plume, ce n'est plus seulement dans les fêtes de Bacchus qu'il va puiser son inspiration, le tableau qu'il place sous les yeux de cet « enfer de vivants » n'évoque-t-il

pas le souvenir du « Lasciate ogni speranza », de Dante Alighieri ?

La galère pénètre dans le port :

A l'arriver, les antennes ailées
Par mille mains sont aussitôt calées,
L'ancre s'abîme et le salut naval
Tonne et s'enfuit au creux d'un sombre val.
D'un même son notre bronze le paie ;
L'écho repart, et mugit et s'effraie,
Et tous ces bruits ensemble confondus
Rendent bien loin les Tritons éperdus.

On ne saurait être à la fois plus poétique et plus exact, ce passage a la valeur d'un tableau de marine. L'entrée de la galère dans ce havre reculé provoque une agitation bien naturelle, et :

Au même instant cet illustre que j'aime
Jusqu'au degré fraternel et suprême,
Ce cher Tilly, ce noble gouverneur,
Qui dans les camps s'est acquis tant d'honneur,
Et qui d'un fort tant soit peu raisonnable
Ferait tout seul une place imprenable,
Apprend qui c'est, et s'en va recevoir
Un bon ami qui s'en vient au devoir.
L'accueil se fait d'une âme ouverte et libre,
Et tôt après dans ce port de Colibre,
Nous allons tous en un certain bateau,
Voir à loisir le mobile château.

Le comte de Tilly, qui s'était distingué sous les ordres du comte d'Harcourt, en Italie et en Catalogne, était un très haut personnage. Il s'était élevé par sa valeur jusqu'au grade de Lieutenant-Général des armées du roi, et avait reçu comme récompense de ses services le gouvernement de l'importante place de Collioure, où il mourut le 2 février 1656. Tilly savait justement apprécier l'heureux caractère du poète et il avait pour lui cette amitié, que, du reste, le bon Gros inspirait à tous ceux dont il était connu. Le cœur de Saint-Amant compatissait à la souffrance des misérables forçats, et c'est d'une main agitée par l'émotion, on le sent, qu'il écrit ce qui se passe à bord, au moment de l'arrivée des visiteurs :

De tous côtés les membres s'y remuent,
L'argent y siffle, et les forçats qui suent
Des durs travaux, et présents et soufferts,
Font à ce bruit sonner leurs tristes fers.
Leur sourde voix, encore qu'effroyable,
Tâche à nous faire un bonjour agréable,
Et selon l'ordre, en accent de hibou,
Frappe l'oreille avec un triste hou !
L'airain creusé de la claire trompette
En même temps un autre son répète,
Le canon tire, et des mousquets amis
Les feux sans plomb dans les airs sont vomis.

La scène est-elle assez vivante ? Ce n'est pas ici l'imagination seule qui inspire le poète, on est sûr qu'il représente, qu'il peint d'après nature, un spectacle qu'il a eu souvent sous les yeux. Les invités ne se bornent pas à visiter la galère, un grand repas leur est offert :

Tout aussitôt un ouvrage superbe,
Un tissu blanc, qui jadis fut de l'herbe,
Orne en carré les ais où l'appétit
Dans les ragoûts s'enflamme et s'amortit.
De mets divers on l'honore, on le couvre,
Chacun s'y range, et cependant qu'on ouvre
La prompte bouche au manger froid ou chaud,
Près du pilote, assis en un lieu haut,
Mil yeux béants qui d'avidité luisent
Tous nos morceaux jusqu'à nos dents conduisent,
Voire plus outre, et d'un maigre plaisir
La maigre chourme irrite son désir.

Si l'on aime la poésie réaliste, voilà un passage qui, certes, ne laisse rien à désirer. Il semble que l'on assiste au supplice de ces malheureux forçats, supplice aussi effrayant et plus réel que celui de Tantale. Saint-Amant va compléter par quelques énergiques coups de pinceau, le sombre tableau qu'il vient de peindre :

Comme parfois, proche de quelque table,
Le morne dogue au front épouvantable,
Après maints gestes, après avoir en vain
Dans ses regards fait éclater sa faim,

Sans qu'un aboi l'ait pourtant osé dire,
Obtient enfin, sous la chaîne qu'il tire,
Soit de son maître, ou de quelque étranger,
Avec ardeur quelque chose à ronger ;
Ainsi quelqu'un d'entre l'esclave troupe
Qui nous observe, et jeûne quand on soupe,
Reçoit quelque os par l'un de nous jeté,
Et le savoure en grande volupté.

Ces vers soutiendraient la comparaison avec les plus virulents passages des « Tragiques » d'Agrippa d'Aubigné, et quand on songe que c'était trop souvent pour des motifs bien futiles, pour une divergence d'opinions religieuses, pour quelques poignées de sel soustraites à la gabelle royale, que des êtres infortunés étaient condamnés à un aussi épouvantable régime, le cœur se serre de pitié. D'autant qu'on n'épargnait pas plus, on le voit, les tortures morales que les tortures physiques à ces malheureux. On buvait, on mangeait en leur présence comme pour surexciter leur soif ou leur faim, et ils devaient même assister, muets et tremblants, à bien d'autres réjouissances :

Puis pour nous plaire, un des braves de Malte,
Dont la franchise est digne qu'on l'exalte,
Et qu'en mes vers on voie un Chastelus,
Veut qu'un accord, non de voix, ni de luths,
Mais d'instruments turquesques et sauvages,
Fasse à l'entour retentir les rivages,
Et cet étrange et barbare concert
Ne laisse pas d'égayer le dessert.

Un concert dans un « enfer de vivants ! » quelle dérision amère pour tous ces malheureux, aussi n'a-t-il pu être que barbare et étrange. On s'explique la présence à bord des instruments turquesques dont le poète parle, par ce fait que sur les galères de Malte, en sus des forçats condamnés de droit commun, étaient enchaînés les Infidèles dont les Chrétiens s'emparaient dans leurs courses constantes sur la Méditerranée. Les Musulmans, de leur côté, ne se montraient pas plus humains. Le chevalier de Chastelus était un vieil ami de Saint-Amant, avant d'appartenir à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il avait servi sur la flotte royale, et il commandait

dans la glorieuse expédition du Passage de Gibraltar un des vaisseaux sous les ordres du comte d'Harcourt.

L'horrible situation des forçats inspire à Saint-Amant les vers suivants, qui mériteraient d'être plus connus :

Tandis, de l'œil remarquant tout le monde,
Dedans ce gouffre où la misère abonde,
Où dans l'horreur d'un devoir inhumain
On voit agir et la corde et la main,
Où le plus faible abat le plus robuste,
Où la justice enfin devient injuste,
Et par l'excès d'un sévère tourment
Fait voir un crime au lieu d'un châtiment,
Je dis en moi, par manière d'étude :
O merveilleuse ! ô puissante habitude,
De la nature ou la fille ou la sœur,
Qui convertis l'amertume en douceur
Et dont la force acquiert un tel empire
Sur les humeurs de tout ce qui respire,
Qu'elle régit les sens et la raison,
Et fait qu'un corps peut vivre de poison !

Cette expression « par manière d'étude » est à signaler, elle prouve que plus le poète avance en âge, plus il observe soigneusement et sérieusement tout ce qui l'entoure et s'offre à ses regards. Il y a dans ce passage tant de vers si bien frappés, qu'il serait trop long de s'y arrêter ; cependant il est impossible de passer sous silence cette pensée si profonde de la justice devenant injuste par l'excès de la cruauté. C'est le même sentiment qui fera dire quelques années plus tard à La Bruyère : « Il faut des saisies de terre et des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue ; mais justice, lois et besoins à part, ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes ». La force de résistance aux tourments que donne l'habitude, étonne Saint-Amant, qui, dans ses lointains voyages, a dû cependant être témoin de bien des misères :

Que ton secours est grand, est admirable,
Que c'est une aide utile au misérable !
Et qu'à l'endroit même des animaux

Cette aide est propre à soulager les maux !
Par ce moyen un homme sous les chaînes
Semble en ce lieu triompher de ses gênes ;
Bref, par cette aide il souffre sans gémir,
Vit sans manger, travaille sans dormir,
Rit, chante, joue, et dans son banc endure
Le vent, le chaud, la pluie et la froidure,
Sans que la honte ou la rigueur du sort
Excite en lui le souhait de la mort.

On ne peut que partager les sentiments du poète et s'étonner avec lui que la mort, « le libérateur céleste » ne paraisse pas mille fois préférable à un sort aussi cruel. Mais, ce n'est pas tout de connaître son existence à Collioure, il faut maintenant rechercher par quel coup de vent de son originale carrière Saint-Amant avait été brusquement transporté de Paris à l'extrémité la plus méridionale de la France.

Dans sa revue des événements mémorables accomplis en l'an 1640, on se rappelle que le poète a mentionné le soulèvement de la Catalogne contre le roi d'Espagne (1). Cette rébellion était provoquée par la violation des franchises catalanes. Pour défendre le Roussillon contre les armées de Louis XIII, Gaspard de Guzman, comte d'Olivarès, ministre de Philippe IV, voulut contraindre les Catalans à servir hors de leur province dans les armées espagnoles. Sur leur refus, le pouvoir royal agit avec la dernière violence. Olivarès donna l'ordre au comte de Santa-Colonna, vice-roi de Catalogne de forcer les hommes d'aller à la guerre, dût-il les y traîner garrottés, de contraindre les femmes à porter sur leurs épaules le blé, le foin et la paille nécessaires aux approvisionnements de l'armée, enfin d'enlever, même aux personnes de qualité qui prendraient part au mouvement, jusqu'à leur lit pour y faire coucher les soldats. « On peut juger, dit M. Henri Martin, quel effet produisirent de tels procédés sur un peuple aussi violent que la mer qui bat ses rivages, aussi fier et aussi dur que le roc de ses montagnes ». La Catalogne entière se souleva, le vice-roi fut massacré le 7 juin 1640, et la province se

(1) Que de l'empire du lion
Se démembre la Catalogne,
Que sa chaude rébellion
Taille à Guzman de la besogne.

donna à la France. Don Francisco Manuel de Melo, dans son histoire « Guerra de Catalana », donne de curieux détails sur la violence des mœurs catalanes. Si un Catalan avait quelque démêlé avec la justice, il prenait tout naturellement le chemin de la montagne et se faisait bandolero, brigand. Il n'en était pas plus mal vu par ses compatriotes, qui n'attachaient à cette conduite aucune idée de déshonneur. Chaque année des bandes nombreuses descendaient des hautes montagnes dans la plaine, à l'époque des moissons ; ces fiers montagnards ne marchaient jamais sans le trabuco, en bandoulière, et la navaja à la ceinture. Aussi Saint-Amant appelle les Catalans de terribles poulets :

Ne pense pas que pour te faire rire,
En libres vers j'aille ici te décrire
Les Catalans, ces terribles poulets,
Leurs grands chapeaux, leurs étranges collets,
De leurs habits la matière et la forme,
De leurs moitiés le guard'infant énorme,
Leurs actions, leurs coutumes, leurs mœurs,
Ni de leur foi les bizarres humeurs ;
Ne pense pas que je veuille dépeindre
Leurs lits infects, au sommeil même à craindre,
Ni de leur table et de ses beaux ragoûts
L'appareil chiche, ou soit aigre ou soit doux.

On désignait sous le nom de guard'infant, une espèce de vertugadin monstrueux, or, le vertugadin, dit Furetière dans son dictionnaire, était une manière de cercle de baleine que les dames se mettaient sur les hanches et sur quoi se posait la jupe.

Sans s'arrêter aux diverses campagnes des Français pour défendre et conserver la Catalogne, on doit rappeler ici que le comte d'Harcourt fut nommé après la reprise de Lérida par les Espagnols le 31 juillet 1644, à la vice-royauté de cette nouvelle province en même temps qu'au commandement de l'armée. Il apprit au mois de septembre 1646, devant Lérida qu'il assiégeait, la mort de son ancien secrétaire et ami, le petit père Faret le Vieux. Très affecté de cette nouvelle, le prince Lorrain appela à lui Saint-Amant. Le bon Gros ne pouvait résister aux pressantes sollicitations du chef de la Confrérie des Monosyllabes, réduite maintenant à deux membres, et il

vint le rejoindre devant Lérida au mois d'Octobre. Mais l'Espagne, bien qu'affaiblie par de longues et terribles guerres, avait eu tout le temps nécessaire pour organiser des secours. Une forte armée de quinze mille hommes franchit la Sègre pour couper les communications des Français avec la Catalogne centrale et les affamer dans leur camp. C'était le marquis de Léganez, rentré en grâce auprès de Philippe IV par les défaites de ses successeurs, qui avait reçu la direction des troupes espagnoles, et dans la nuit du 21 au 22 novembre, il marcha droit aux lignes mal gardées du comte d'Harcourt et fit entrer dans Lérida huit cents chevaux chargés de farine. Le blocus n'avait plus sa raison d'être, et au mois de décembre, la rage dans le cœur, le général français ramena ses troupes à Balaguer. Ce fut une amère douleur pour ce vaillant capitaine que de reculer pour la première fois et surtout de reculer devant Léganez. Aussi dès que le vice-roi eut pris les mesures nécessaires pour la sécurité de la Catalogne, il se dirigea à la hâte vers Paris. Attribuant avec raison, son insuccès à la faiblesse numérique de ses troupes, il se proposait de se plaindre hautement d'avoir été ainsi abandonné. Comme il comptait revenir sous peu avec de puissants renforts, il laissa Saint-Amant à Collioure pour l'y attendre.

Dès son arrivée à la Cour, le comte d'Harcourt insista vivement sur l'abandon dans lequel il avait été laissé en Catalogne, Mazarin le calma par de bonnes paroles et surtout par des promesses, qu'il n'avait pas l'intention de tenir. « Ce ministre, dit le président Hénault, était aussi doux que le cardinal de Richelieu était violent : un de ses grands talents fut de bien connaître les hommes. Le caractère de sa politique était plutôt la finesse et la patience que la force. Il pensait que cette dernière ne doit jamais être employée qu'à défaut d'autres moyens, et son esprit lui fournissait le courage conforme aux circonstances. Hardi à Casal, tranquille et agissant dans sa retraite à Cologne, entreprenant lorsqu'il fallut arrêter les princes, mais insensible aux plaisanteries de la Fronde, méprisant les bravades du coadjuteur, il écoutait les murmures de la populace, comme on écoute du rivage le bruit des flots de la mer. Il y avait dans le cardinal de Richelieu quelque chose de plus grand, de plus vaste et de moins concerté, et dans le cardinal de Mazarin plus d'adresse, plus de mesure et moins d'écarts. On haïssait l'un et l'on se moquait de l'autre, mais tous les deux furent les maîtres de l'Etat ». Mazarin

représenta au comte d'Harcourt que l'expédition de Toscane avait été indispensable et qu'aussitôt après la prise de Porto-Longone, dans l'île d'Elbe, et le retour de la flotte française sur les côtes de Provence, il avait mandé au comte Du Plessis de conduire par mer en Catalogne le plus de soldats qu'il pourrait, qu'en même temps il avait donné l'ordre d'expédier d'autres troupes par terre. Ce n'était donc la faute de personne, mais le fait seul de la fatalité, si ces renforts n'avaient pu arriver que trop tard et lorsque le siège de Lérida était déjà levé. Ce léger échec éprouvé par le comte d'Harcourt, ajoutait le fin cardinal, ne diminuait en rien l'éclat de sa gloire militaire ; sa réputation de général brave, généreux, intrépide et toujours victorieux, restait entière, et le jeune duc d'Enghien avait répété plusieurs fois en plein conseil, après la levée du siège de Lérida, que quelque habile et quelque heureux que soit un général, on ne doit pas s'attendre à le voir invincible. Ayant satisfait le prince Lorrain par de bonnes paroles, Mazarin donna suite à son projet, qui était d'envoyer en Catalogne, à la place de d'Harcourt, précisément le prince de Condé lui-même.

Depuis la mort de Louis XIII, le 14 mai 1643, si le parlement avait causé au ministre quelques embarras, la cour et la maison royale l'avaient peu inquiété ; la prompte répression de la cabale des Importants, l'emprisonnement de François de Vendôme duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV, le blond et populaire Roi des Halles, qui « faisait du mystère avec quatre ou cinq mélancoliques », la bonne volonté, achetée par des concessions surtout pécuniaires, du duc Gaston d'Orléans et de Henri II, prince de Condé, père du victorieux duc d'Enghien, avaient maintenu la paix, mais au début de l'année 1647, la situation commençait à se montrer moins facile, le prince Henri de Condé était mort le 26 décembre 1646, et cinq années de succès inouïs devinrent, d'après M. Michelet, fatales au bon sens de son fils : « Il ne se douta pas du peuple qui avait gagné ses victoires, il les prit pour lui-même, et tout le monde, il est vrai, pensait comme lui ». Enivré de sa gloire, il manifestait une ambition toujours croissante, et escorté de ses petits-maîtres, nom sous lequel on désignait, pour les airs impérieux qu'elle affectait, la jeune noblesse belliqueuse et superbe qui entourait le vainqueur de Rocroy, le jeune prince semblait à Mazarin un adversaire autrement redoutable que n'avaient été Beaufort et ses Importants. Ce fut alors que le rusé ministre

représenta au nouveau prince de Condé combien l'échec de Lérida compromettait la possession de la Catalogne. Il lui laissa entendre avec une habile flatterie, que là où le vainqueur de Turin, l'intrépide comte d'Harcourt avait échoué, seul le vainqueur de Rocroy et de Fribourg, le conquérant de Dunkerque réussirait. Bref, il trouva le moyen de faire accepter à Condé la vice-royauté de Catalogne, en lui promettant tous les moyens d'exécution possibles. Mazarin ne pouvait se débarrasser plus honorablement ni plus utilement du prince qui le gênait. Cette politique habile ne plut guère au comte d'Harcourt à qui le départ de Condé pour Barcelone enlevait la possibilité de prendre sur le marquis de Léganez l'éclatante revanche qu'il avait rêvée, le cardinal parvint cependant à le calmer grâces aux magnifiques promesses dont il était d'autant plus prodigue, qu'elles ne lui coûtaient rien. Mais ce fut Saint-Amant encore le moins satisfait, lorsqu'il vit au printemps de 1646 arriver en Catalogne, non le prince Lorrain qu'il attendait, mais Condé et sa jeune noblesse.

Saint-Amant continue son Epître par un tableau de la tenue et du costume d'un « petit-maître », qui offre le contraste le plus absolu avec celui qu'il vient de tracer des Catalans et les vers suivants sont une véritable gravure de mode. Il passe une inspection générale de la tête aux pieds, et commence par tourner en dérision la mode des gigantesques perruques :

L'œil peut-il voir rien de plus ridicule
Qu'un de nos preux à la taille d'Hercule,
Avec sa tête, autrefois non à lui,
Tête qu'on ôte et serre en un étui,
Tête de poil qui, de poudre couverte,
Assez souvent couvre une tête verte,
Et couvre encore et laine, et soie, et lin,
De plus de fleur qu'il n'en sort d'un moulin,
Et que tant d'art, tant de soin accompagne,
Que si l'honneur d'être fait Grand d'Espagne
A l'ajusté se daignait même offrir
Je ne crois pas qu'il voulût le souffrir.

L'expression « tête qu'on ôte et serre en un étui » est d'un comique achevé. Ces « ajustés » de petits-maîtres devaient attacher un bien grand prix à la pose régulière d'une perruque, pour être

capables de refuser le titre si envié de Grand d'Espagne, plutôt que de risquer de compromettre, en se couvrant devant le roi, la symétrie de leur orgueilleuse coiffure.

Saint-Amant continue son humoristique portrait :

Est-il enfin quelque objet plus étrange
Que de le voir mendier la louange
De la beauté, des grâces, des appas ?
Que de le voir, même dans les repas,
Pour contempler et ses lys et ses roses,
Faire partout miroir de toutes choses,
Et sans respect ni des rois ni de Dieu,
Insolemment se peigner en tout lieu ?
Que de le voir, dis-je, mettre en usage
La mouche feinte en son fade visage ?

Il est intéressant de rapprocher des vers de Saint-Amant, un petit opuscule, « Les lois de la Galanterie », paru à Paris en 1644, dans le Nouveau recueil de Sercy des pièces les plus agréables de ce temps. On y voit combien les traits moqueurs décochés par le poète aux petits-maitres sont amplement justifiés ; l'exemple des mouches feintes sera suffisant pour l'établir : « Il sera encore permis à nos galands de la meilleure mine de porter des mouches rondes et longues, ou bien l'emplastre noire assez grande sur la tempe, ce que l'on appelle l'enseigne du mal de dents. Mais parce que les cheveux la peuvent cacher, plusieurs ayans commencé depuis peu de la porter au-dessous de l'os de la joue, nous y avons trouvé beaucoup de bienséance et d'agrémens ». Quant à l'usage de se peigner en tous lieux, il était si répandu qu'à la même époque, un ouvrage assez curieux le « Traité de la Civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens », dit en propres termes : « C'est une très grande indécence de se peigner dans l'église, il faut sortir pour cela ».

Au petit-maître ne suffisent ni le peigne, ni le miroir, ni les mouches, il lui faut bien d'autres falbalas, aussi que peut-il y avoir de plus comique :

Que de le voir traîner ses beaux canons,
Ses pointcoupés à cent sortes de noms,
Qui sous l'amas de six rangs d'aiguillettes
Dont les fers d'or brillent comme paillettes,

A cent replis bouffent en s'élevant
Sur le beau cuir apporté du Levant ;
Et pour marcher font qu'à jambe qui fauche
Il meut en cercle et la droite et la gauche,
Non sans hasard de maint casse-museau,
Peine bien due au mixte damoiseau !

On appelait canon, dit le Dictionnaire de l'Académie, une pièce de toile ronde fort large et souvent ornée de dentelles qu'on attachait au-dessous du genou. Furetière, comme Saint-Amant, se moque de cette mode dont il attribue l'invention aux cagneux. Les aiguillettes, ferrées souvent aux deux bouts avec des ferrets d'or ou d'argent, étaient d'abord destinées à attacher les diverses parties du costume, mais au XVIIème siècle, elles servaient surtout d'ornements. Point, d'après également le Dictionnaire de l'Académie, se disait d'une sorte de dentelle de fil, qui prenait diverses dénominations, selon les lieux où se faisaient les différentes espèces de cette dentelle, la manière dont elles étaient faites ou les personnes qui les avaient mises en vogue.

En dépeignant le petit-maître, Saint-Amant a montré jusqu'ici une parfaite exactitude du détail, il ne va pas s'en départir dans le reste de son portrait :

Bref, qui voudrait éplucher bien nos modes,
Nos vêtements, nos gestes, nos méthodes,
Qu'est-ce, ô l'ami ! que tous les étrangers
Ne diraient pas en nous disant légers ?
Et cependant, à nous autres qui sommes,
A notre avis, les plus parfaits des hommes,
Nos manteaux courts, nos bottes aux pieds longs,
Aux bouts lunés, aux grotesques talons,
Nos fins castors qui du divin Protée
Semblent avoir l'inconstance empruntée,
Tantôt pointus, tantôt hauts, tantôt bas,
Le simple tour de nos simples rabats,
Notre façon d'étaler sur les hanches
L'exquise toile, ainsi qu'au bout des manches,
D'ouvrir en fous par devant, en hiver,
L'habit qui vient du mouton ou du vair,
Pour faire voir, ô molle bagatelle !

Le vain éclat d'une large dentelle
« Riche à merveille et dressée à ravir »,
Termes proprets dont il faut se servir,
Nos sots pourpoints, nos brimbalantes chausses,
Nos beaux rubans que salissent nos sauces,
Et tout le reste, en ce genre compris,
Flattent nos yeux et dupent nos esprits.

Ne serait-il pas bien facile à un peintre, avec les vers de Saint-Amant comme guides, de reproduire tout le costume du petit-maître ?

Le pourpoint était la partie de l'ancien habillement français qui couvrait le corps depuis le cou jusques à la ceinture, les chausses partaient de la ceinture jusqu'aux genoux. Par ces brimbalantes chausses, le poète ridiculise la mode des chausses appelées à tuyaux d'orgue parce que leurs plis étaient si larges qu'ils formaient comme des tuyaux. Quant à brimbaler, c'est dit le Dictionnaire de l'Académie, agiter, secouer un objet par un branle réitéré. Ce terme est familier et s'emploie principalement en parlant des cloches, quand on les sonne longtemps et jusqu'à l'importunité. On remarquera qu'après avoir tourné en dérision le costume, le poète n'a pas laissé échapper l'occasion de se moquer agréablement de ces termes proprets, tels que « riche à merveille ou dressée à ravir » qui faisaient florès de son temps ; mais toutes les époques ont eu ce genre de ridicule. Ayant terminé son étude du petit-maître, Saint-Amant en tire une conclusion des plus accommodantes :

Quand j'ai tout vu, je trouve, à le bien prendre,
Que peu de chose au monde est à reprendre,
Et que l'usage en chaque nation
Porte avec soi son approbation.
Voilà pourquoi je renonce à la veine
Qui, moins d'aigreur que de caprice pleine,
M'a fait passer, sinon pour médisant,
Pour satirique agréable et cuisant ;
Non que je veuille abandonner la guerre
Que tout mortel, tant qu'il est sur la terre,
Doit faire au vice avecques fermeté
Sous l'étendard de la sévérité,
Mais pour draper désormais les coutumes,
Pour en grossir désormais des volumes,

Belles ou non, je m'en garderai bien,
Et fais serment de n'y censurer rien.

En définitive, la mode paraît à Saint-Amant une puissance devant laquelle il n'y a autre chose à faire qu'à s'incliner. Le poète se rencontre avec le moraliste qui dit : « On se récrie enfin contre une telle ou une telle mode, qui cependant, toute bizarre qu'elle est, pare et embellit pendant qu'elle dure, et dont on tire tout l'avantage qu'on en peut espérer, qui est de plaire. Il me paraît qu'on devrait seulement admirer l'inconstance et la légèreté des hommes, qui attachent successivement les agréments et la bienséance à des choses tout opposées ; qui emploient pour le comique et pour la mascarade ce qui leur a servi de parure grave et d'ornements les plus sérieux, et que si peu de temps en fasse la différence ».

De longs mois s'étaient écoulés depuis que Saint-Amant vivait à Collioure auprès de « son cher Tilly, ce noble gouverneur », la composition des « cahiers de son Moïse » avait bénéficié de ce repos forcé et les six premières parties de son idylle héroïque se trouvaient terminées. Le bon Gros n'avait plus à attendre le retour de son prince Lorrain en Catalogne, et cependant ce n'était pas sans beaucoup de peine qu'il avait vu échouer devant Lérida, le successeur du comte d'Harcourt, le Grand Condé lui-même. Après avoir commencé le siège de cette ville le 11 mai 1647, le conquérant de Dunkerque avait été contraint de se retirer le 18 juin devant une forte armée de secours commandée par Don Luis de Haro. Décidément Lérida était la pierre d'achoppement des généraux français, successivement trois vaillants capitaines La Motte-Houdancourt, d'Harcourt et Condé avaient dû renoncer à s'en emparer. Le cardinal Mazarin profita de l'insuccès du prince pour décrier le vainqueur de Rocroy, mais « tous ses artifices, dit Mademoiselle de Montpensier dans ses mémoires, ne peuvent prévaloir contre la vérité qui fut bientôt connue de tout le monde, qui trouvait que c'était une sagesse au-dessus de l'âge de M. le Prince d'avoir su si bien prévoir le péril où on l'avait engagé d'exposer l'armée du roi, de l'avoir conservée par une retraite qui, en lui faisant manquer la conquête de Lérida, lui faisait remporter une victoire sur son humeur et son inclination qui lui coûtait plus que toutes les fatigues passées ».

A la fin de septembre 1647, Saint-Amant quitta Collioure pour

revenir à Paris, il ne se sépara qu'avec peine de son ami le comte de Tilly qu'il aimait « jusqu'au degré fraternel et suprême » et qu'il ne devait plus revoir. A peine de retour dans la capitale, voulant reconnaître les faveurs de son auguste reine Marie-Louise, il lui envoya à Varsovie la première partie du « Moïse sauvé » avec un sonnet dans le goût du temps :

(1) Reine dont les vertus hautes et généreuses
Sur un trône sacré brillent plus vivement
Que ces feux immortels qui, dans le firmament,
Marquent en chiffres d'or les fortunes heureuses ;

Tandis que sous ton Mars cent troupes valeureuses
Repoussent de l'Euxin le fier débordement,
Vois les sœurs d'Apollon qu'un noble sentiment
Excite à se montrer de ta gloire amoureuses :

Elles ont peint pour toi Moïse dessus l'eau ;
Mais si tes yeux divins n'éclairent ce tableau,
Ses traits auront le sort du plus commun ouvrage.

Et si pour ce héros le Nil fut sans écueil,
L'onde du Borysthène en verra le naufrage,
Et son berceau flottant deviendra son cercueil.

La guerre que soutenait contre les Turcs le roi Vladislas VII, à laquelle le poète fait allusion, avait surtout pour but d'occuper les Musulmans et de permettre aux Chrétiens de secourir Candie, que les Infidèles voulaient conquérir coûte que coûte. De la possession de cette île dépendait la prospérité de Venise et l'enlever à la Sérénissime République, c'était ruiner son commerce. Les Turcs guettaient depuis longtemps l'occasion de s'emparer de Candie, et en 1644, ils saisirent le prétexte de la capture par les galères de Malte d'un navire ottoman amené dans le port vénitien de Céphalonie, pour déclarer la guerre au Sénat. Cette longue guerre de Candie, qui dura de 1645 à 1669, eut pour résultat la conquête de l'île par les Musulmans, et au mois de novembre 1647, elle causa à Saint-

(1) Troisième partie.

Amant une des plus violentes douleurs de sa vie en entraînant la mort de son frère cadet de Montigny.

Au mois de juin 1645, cinquante mille Turcs partis des Dardanelles, feignirent d'attaquer Malte et se jetèrent à l'improviste sur Candie. Ils assiégèrent d'abord La Canée, qui, bien que n'ayant qu'une faible garnison, se défendit héroïquement et ne se rendit qu'après cinquante-sept jours de tranchée ouverte, au mois d'août 1645 ; alors les Turcs renonçant à l'espoir d'emporter de vive force Candie, la capitale, convertirent le siège en un blocus, qui devait durer vingt-quatre ans. La Chrétienté tout entière s'émut de ce réveil de conquête des Ottomans, la France, l'Espagne et Florence envoyèrent des secours à la Sérénissime République. Le Pape fournit chaque mois trente mille écus pour les frais de la guerre et à sa sollicitation d'ardents gentilshommes français partirent en grand nombre pour la défense des Vénitiens et de la foi chrétienne. Parmi les plus illustres représentants de la noblesse dans cette nouvelle croisade, il faut citer Monseigneur le Comte d'Arpajon et de Rhodes, marquis de Sévérac, Conseiller du Roi en ses conseils, Chevalier de ses Ordres et Lieutenant-Général en ses armées, un des plus nobles et des meilleurs protecteurs de Saint-Amant, auquel le poète dédiera en 1649, la Troisième partie de ses Œuvres. Le Comte d'Arpajon partit volontairement avec une troupe équipée à ses frais en 1645, et comme récompense de sa généreuse intervention, le Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, Jean-Paul Lascaris, lui accorda le privilège de porter lui et ses descendants sur le tout de leurs armes celles de l'ordre, avec l'écu posé sur la croix octogone, les extrémités saillantes. En outre, un des fils de cette famille pouvait devenir en naissant au choix du père Chevalier de Malte et il prenait le titre de Grand'croix de l'Ordre à seize ans révolus. Pour combattre les Infidèles, le frère de Saint-Amant, le Chevalier de Montigny, reçut de la République de Venise le brevet de colonel et le mandat de lever, avec l'agrément du Cardinal Mazarin, un régiment d'infanterie française. Passé dans l'île de Candie, ce régiment se distingua par la bravoure et l'intrépidité dont son colonel lui donnait l'exemple ; malheureusement au mois d'octobre 1647, Montigny tomba percé de coups et termina glorieusement sa carrière les armes à la main. La République de Venise trouva la mort de ce brave colonel si digne de regrets « qu'elle me fit l'honneur, rapporte Saint-Amant, de m'en

faire écrire avec des termes et des louanges capables de me consoler de sa mort, et l'encre illustre qu'elle a daigné employer à cet effet, paie avec une usure très avantageuse pour moi et très reconnaissante pour lui le sang qu'il a répandu pour elle ».

Profondément affligé de la perte de ce cadet pour lequel il avait la plus grande affection et avec lequel il entretenait, comme il l'apprend lui-même, une active correspondance, Saint-Amant quitta la cour et alla retrouver en Bretagne un de ses anciens et fidèles protecteurs, le duc de Retz. Il passa l'hiver au château de Prinçay, d'où il adressa au mois d'avril 1648, la lettre suivante à M. Nicolas Bretel, sieur de Grémonville, né à Rouen comme lui, ambassadeur à Venise, qui était venu en France pour ses affaires et se trouvait alors à Paris : « Monsieur, Après vous avoir très humblement remercié de l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire deux lettres de Venise, qui, en m'apprenant la mort de mon pauvre frère, m'apprennent avec des circonstances si généreuses que vous me faites toujours la grâce de m'aimer, je vous dirai que ce qui me rend cette perte d'autant plus sensible, c'est que vous ne me l'avez pu faire savoir sans vous ressouvenir des vôtres. Il y aurait de l'imprudence et de la cruauté à vous en dire davantage, et Dieu veuille que votre digne frère ce brave Monsieur le Chevalier, dont le pauvre défunt m'avait écrit tant de merveilles, vous récompense longtemps des trois autres que vous avez perdus et me venge glorieusement des deux seuls que j'avais et que les bourreaux de Mahométans m'ont ôtés de ce monde, le premier aux Indes Orientales,et le dernier en Candie. Pour ce qui est de mes petits intérêts, dont je n'espère rien sans votre assistance, je remets à vous en parler quand je serai à Paris, et m'assure, Monsieur, que vous ne m'y dénierez pas votre faveur, ni votre crédit et vous me pardonnerez bien la liberté dont j'en use avec vous. Je suis ici dans la belle maison de Prinçay du grand et illustre Monsieur le duc de Retz, qui a toutes les envies du monde que vous fassiez amitié ensemble, et j'y achève ce Moïse dont il est fait tant de bruit. Je vous le porterai à la fin de ce mois, et espère bien vous faire raison de votre santé que ce fameux cousin le très cher Monsieur de Tilly et moi avons bue et solennisée mille fois à Collioure. Cependant je vous supplierai de croire qu'il n'y a point d'homme au monde qui ait tant de passion à vous servir et à vous honorer, ni qui admire davantage votre rare mérite et vos éminentes vertus, que, Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur, Saint-Amant. Prinçay, en la duché de Retz, ce 1er d'avril 1648 ».

Cette lettre a été publiée pour la première fois, d'après l'original faisant partie de la collection de M. Bezuel, dans la Revue de Rouen en 1847, par M. A. Chéruel. Il ajoute quelques détails sur la famille normande des Bretel, qui servent à éclairer le texte de Saint-Amant, et que l'on peut compléter ainsi : L'ambassadeur de France à Venise, Nicolas Bretel, sieur de Grémonville était l'aîné de la famille, il perdit son frère cadet François Bretel de Grémonville au siège de Lérida, où il fut tué dans la tranchée en 1644. La bataille de Nordlingen, le 3 août 1645, lui enleva encore un frère et un cousin-germain, dont Madame de Motteville parle dans ses mémoires. « J'y perdis, dit-elle, deux gentilshommes de mes parents, Lanquetôt et Grémonville, Louis, tous deux honnêtes gens. Leur perte me fut sensible, car, outre l'alliance, ils étaient de mes amis ». — Le plus jeune de la famille, celui dont s'entretient Saint-Amant, comme ayant été en relation avec son frère de Montigny, dans sa lettre à l'ambassadeur, le chevalier Jacques Bretel de Grémonville appartenait à l'Ordre de Malte. Ambassadeur à Vienne de 1668 à 1671, M. Mignet a mis en relief son habileté diplomatique dans son très remarquable ouvrage « Les Négociations relatives à la succession d'Espagne ». Beaucoup plus jeune que Saint-Amant, Jacques Bretel, né à Rouen en 1622, mourut à peine âgé de soixante-deux ans en 1684, dans son abbaye de Lyre, près d'Evreux, de l'Ordre de Saint-Benoît, dont la taxe en cour de Rome était de 300 florins et le revenu de 17,000 livres, Louis XIV lui avait donné cet important bénéfice comme récompense, et M. Cheruel regrette que les biographes aient trop négligé le nom de cet ambassadeur, qui rendit les plus grands services au monarque et à la France.

Comme il l'annonçait à Nicolas Bretel dans la lettre qu'on vient de lire, Saint-Amant prit congé de son cher duc de Retz à la fin d'avril 1648, et il arriva à Paris au mois de mai, au moment où éclataient les troubles de la Fronde parlementaire.

CHAPITRE XX

Saint-Amant à Paris, les troubles de la Fronde. 1648-1649

Lorsque Saint-Amant arriva à Paris au mois de mai 1648 la situation de la capitale était grave. Le Parlement, protestant sous prétexte du bien public, contre l'administration financière du cardinal Mazarin, que personnifiait sa créature le surintendant Michel Particelli, sieur d'Emery, donna le 13 mai 1648, son célèbre Arrêt d'Union, auquel se rallièrent tous les ennemis du ministre. La cour pensa calmer les esprits en ôtant sa charge à Emery, qui avait recours aux expédients les plus onéreux et les plus vexatoires, et avouait naïvement lui-même « que les surintendants n'étaient faits que pour être maudits ». Le peuple ne sut aucun gré au cardinal de cette concession tardive, et la faiblesse qu'elle semblait annoncer redoubla la hardiesse des factieux. L'agitation continua, les partis se formèrent et alors naquirent les noms de frondeurs, de mazarins et de mitigés. Guy Joly, dans ses mémoires, rapporte que le nom de « frondeurs » fut donné aux adversaires de la cour par allusion aux jeux des enfants de la populace, qui se livraient bataille avec des frondes dans les fossés de Paris, et qui souvent résistaient aux archers envoyés pour les séparer. Un membre du parlement ayant comparé la résistance des magistrats à celle de ces frondeurs, ce nom resta, et les ennemis du Gouvernement constituèrent le parti de la Fronde. Tous ces troubles ne convenaient guère à Saint-Amant, très respec-

tueux de l'autorité royale, mais peu enthousiaste de la politique de Mazarin, qu'il qualifie de perverse dans un sonnet adressé à son vieil ami Marolles, abbé de Villeloin :

(1) Rare et fameux abbé, qui sur tout l'univers,
Avec un soin moral exerces ton étude,
Et dont l'âme héroïque et la franche habitude
Réparent les défauts de ce règne pervers,

Verrons-nous ici-bas cent changements divers,
Soit au particulier, soit dans la multitude,
Sans qu'il arrive enfin quelque vicissitude
Favorable aux besoins des grands forgeurs de vers ?

L'or et les diamants brillent dans leurs ouvrages ;
Il morguent, en discours, les indignes outrages
Du temps, de la fortune et de l'adversité ;

Cependant, en effet, ces messieurs les sublimes,
Parmi leurs vains trésors sèchent de pauvreté,
Et les plus gras d'entre eux ne sont riches qu'en rimes.

Pour bien saisir le sel attique de ce sonnet, on doit rappeler que Marolles, outre ses travaux d'érudition, se signala dans tout le cours de sa vie, par son amour pour les arts. Il recherchait avec une ardeur infatigable les estampes et il en réunit plus de cent mille, qui, après sa mort, devinrent un des ornements du Cabinet du roi. Cette passion de collectionneur était très onéreuse pour sa bourse, qu'elle mettait souvent à sec, malgré les libéralités de la reine de Pologne et le revenu de ses deux bénéfices du diocèse de Tours. L'abbaye de Baugerais de l'ordre de Cîteaux, était taxée en cour de Rome à cent florins pour un revenu de deux mille huit cents livres, et l'abbaye de Villeloin de l'ordre de Saint-Benoît, à cent vingt florins pour un revenu de quatre mille cinq cents livres, elles représentaient donc un revenu total de sept mille trois cents livres, somme importante au XVIIème siècle. Cependant le bon abbé devait avoir épuisé ses ressources dans l'achat de quelques estampes rares, lorsque Saint-Amant lui adressait les vers précédents. Marolles les accueillait avec

(1) Troisième partie.

d'autant plus de plaisir qu'il avait la faiblesse de vouloir rimer et que son ami paraissait le compter au nombre des poètes. En dépit d'Apollon, l'abbé de Villeloin enfanta 133, 124 vers, bien comptés par lui-même, et il y en a peut-être deux ou trois de bons ; du reste, voici un échantillon de sa muse :

Desportes, du Régnier, Sygongne, Delingendes,
Touvant, Mottin, La Brosse, Hodéï, Monfuron,
Bertelot libertin, du Montier, Percheron,
Ont su faire des vers plutôt que des légendes.

Sous le titre de portraits en quatrains, il publia une centaine de pages écrites dans ce genre. Aussi disait-il un jour, avec une certaine désinvolture, au poète satirique Payot de Linière : « Mes vers me coûtent peu ». — « Ils vous coûtent ce qu'ils valent, » lui répondit Linière, avec trop de franchise. A défaut de mérite poétique, les portraits de Marolles présentent souvent un sérieux intérêt pour l'histoire littéraire.

Malgré l'arrêt d'union des Cours souveraines et les accusations portées par ses ennemis contre Mazarin, accusations dont La Rochefoucauld se fait avec complaisance l'écho dans ses mémoires, Anne d'Autriche était au mois d'août 1648, plus attachée au cardinal que jamais. Depuis cinq ans, l'habile ministre, au dire de ses amis, avait gouverné comme Richelieu, moins les supplices. La reine régente ne croyait pas aux griefs des frondeurs, grossis à ses yeux par l'ignorance ou l'esprit de parti, et dont les principaux étaient que le cardinal prolongeait volontairement les négociations en Allemagne pour faire fortune et envoyer de l'argent en Italie ; qu'il avait causé à dessein l'échec de Condé en Catalogne par jalousie et pour diminuer la renommée militaire du premier prince du sang ; enfin qu'il traitait la France comme un étranger, ignorant son gouvernement. Sur ces entrefaites Anne d'Autriche, apprenant la victoire de Lens remportée par Condé le 19 août, crut le moment propice pour frapper le parlement, effrayer les factieux et rétablir son autorité. Le 26 août un Te Deum fut chanté à la cathédrale Notre-Dame, magnifiquement ornée des drapeaux pris à l'ennemi, et les troupes qui se trouvaient à Paris se déployèrent dans la ville, selon l'usage. La cérémonie achevée, les soldats reçurent l'ordre de rester à leurs postes et le

comte de Comminges, capitaine des gardes de la reine, alla de ses propres mains, arrêter le conseiller Broussel dans sa maison de la cité. En même temps des exempts furent chargés de s'assurer du conseiller Potier de Blancmesnil et du président Charton, mais ce dernier, averti à propos, eut le temps de s'échapper. Le lendemain tout Paris était soulevé et, dans la journée, au rapport d'Omer Talon, le nombre des barricades dans la capitale, s'éleva à plus de douze cents. Alors les membres du parlement se rendirent en corps près de la reine, qui leur reprocha vivement le désordre, dont ils étaient, disait-elle, la cause. Le premier président Mathieu Molé et le président De Mesmes suivirent Anne d'Autriche dans son cabinet, et, d'après les mémoires de La Rochefoucauld, lui représentèrent avec énergie, la nécessité de ne pas méconnaître la loi, si elle ne voulait pas mettre la couronne en péril. En effet, l'agitation au dehors était au comble, cependant dit Madame de Motteville « la milice bourgeoise veillait à ce que le désordre fût bien ordonné ». Enfin, Mathieu Molé arracha à la régente l'ordre de remettre les prisonniers en liberté, grâce aux conseils d'Henriette d'Angleterre, qui savait ce qu'il en coûtait de jouer avec l'émeute, et surtout grâce au refus des Gardes-françaises de tirer sur le peuple. Le conseiller Broussel revint le 28 août, au matin, en triomphateur, il était dit le cardinal de Retz, porté sur la tête des gens. Le peuple satisfait défit les barricades et sonna les cloches en signe de réjouissance. Mais Anne d'Autriche n'avait cédé au parlement qu'avec irritation et regret, le 13 septembre, elle quitta Paris et amena le jeune Louis XIV à Ruel, où la Cour s'établit. L'entourage de la régente jugeait mal le mouvement de Paris, ainsi que le prouve ce sonnet de Saint-Amant :

(1) Qu'on ne compare point les troubles de la Seine
A ceux de la Tamise, où l'orgueil même agit ;
C'est un fleuve brutal qui sans cause mugit,
Mais l'autre avec raison murmure en voix humaine.

Paris aime le Roi, Paris aime la Reine,
Son auguste Sénat pour leur bien le régit,
Et mon œil est trompé si sa nef ne surgit
Dans le port où la gloire est promise à la peine.

(1) Troisième partie.

Ces rebelles complots de ligue, d'union,
N'y ressuscitent pas la perfide Enyon
Qui fit du dernier siècle un siècle d'insolence.

On n'y voit point frémir cette rage d'enfer,
Et Thémis aujourd'hui dans sa propre balance,
Pour défendre son droit pèse son propre fer.

Le parlement, inquiet et alarmé du départ du roi et de la reine, envoya une députation à Ruel, qui fut mal accueillie par Gaston d'Orléans et par le prince de Condé, revenu de sa campagne en Flandre. Cependant Mazarin, qu'on accusait à la cour d'avoir peur, émit l'avis de négocier, et pour lui être agréable, le duc d'Orléans et le prince de Condé proposèrent d'ouvrir une conférence à Saint-Germain, le 25 septembre. Le parlement accepta cette proposition, et après un mois de pourparlers, le 25 octobre, une déclaration fut présentée à Anne d'Autriche, qui consentit à l'agréer. Au même moment, le traité d'Osnabruck ou paix de Westphalie était signé le 24 octobre; la guerre civile paraissait évitée, la terrible lutte de Trente ans avec l'Empire se trouvait terminée, et le 30 octobre, la cour quitta Ruel pour revenir à Paris. La capitale changea peu d'aspect malgré ce retour ; la misère était extrême, l'incertitude subsistait et le cardinal devenait de plus en plus impopulaire. Les factieux imprimèrent et mirent en circulation contre Mazarin et contre la reine même, des pamphlets de la dernière violence. « Ces insolences, dit Madame de Motteville, faisaient horreur à la reine et les Parisiens trompés lui faisaient pitié ». Anne d'Autriche, désirant éviter la guerre civile, crut qu'il lui suffirait de sortir de Paris, de l'entourer de soldats et de prendre la ville par la famine, pour l'amener à une prompte soumission. Dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, le roi et son jeune frère, la reine régente, le cardinal, le duc et les princesses d'Orléans, Condé avec la princesse sa mère et toute la maison de Bourbon, excepté la duchesse de Longueville, se trouvèrent au Cours-la-Reine, d'où la cour partit à quatre heures du matin en vingt carrosses. Elle se rendit au château de Saint-Germain-en-Laye, où Louis XIV était né, mais où l'on n'avait fait aucun préparatif de peur d'exciter les soupçons. Le château était démeublé, tout y manquait même la paille, le jeune roi coucha sur un mauvais

matelas dans des draps troués. Aussi cette arrivée ou plutôt cette fuite donna-t-elle lieu à des scènes bizarres, dont le récit a égayé les mémoires du temps. La reine croyait que tous les Grands viendraient la rejoindre à Saint-Germain, et elle envoya au parlement, au prévôt des marchands, et aux échevins l'ordre de se transférer à Montargis. La plupart des princes et des hauts personnages coururent à Saint-Germain, cependant la surprise en retint un certain nombre à Paris. Le coadjuteur Paul de Gondi, plus tard cardinal de Retz, un des plus actifs instigateurs de l'opposition contre Mazarin qu'il espérait supplanter dans les bonnes grâces de la reine, eut soin, pour ne pas quitter la capitale, de faire arrêter son carrosse par le peuple. Les Parisiens plus étonnés qu'effrayés de ce départ d'Anne d'Autriche, se hâtèrent de fermer les portes de leur ville, moins pour éviter une surprise des troupes royales, que pour retenir les personnages de marque qui pouvaient être tentés de suivre la cour.

Ce blocus de Paris étonne Saint-Amant qui envoie à son ami M. de Brûlon-Déageant, un original sonnet. (1)

Qui diantre aurait pensé que la guerre en ce lieu
Eût allumé sa torche aux glaces de la bise ?
A Paris un blocus ? ô l'étrange surprise !
J'en suis aussi penaud qu'un coche sans essieu.

Encor, si j'étais sain, je prendrais quelqu'épieu ;
Mais je languis d'un mal qui l'os me cautérise,
Et pourrais triompher aux portes d'une église,
Montrant en pauvre diable une jambe de Dieu.

Illustre et cher Brûlon, cœur que ma peine touche,
Je ne puis plus pourtant faire la femme en couche
Dans le jeûne forcé dont j'ai subi les lois ;

Et malgré les douleurs que je souffre en ce membre,
La faim, qui, comme on dit, chasse le loup du bois,
M'obligera bientôt à sortir de ma chambre.

Ce Brûlon-Déageant commandait un régiment de la Fronde où l'on disait qu'il n'y avait que deux dragons et quatre tambours.

(1) Troisième partie.

Aussi était-il devenu un sujet de plaisanteries constantes et le cardinal de Retz raconte dans ses mémoires, un méchant mot de la princesse de Guéménée, qui fit une impression incroyable. « Comme elle haïssait la Fronde pour plus d'une raison, elle me dit un jour chez elle en me raillant, que nous n'étions plus que quatorze de notre parti, qu'elle compara ensuite au régiment de Brûlon ». Le père de cet étrange colonel, Guichard Déageant de Saint-Marcelin, d'abord clerc de Barbin, avait été nommé par le maréchal d'Ancre, contrôleur général des finances. Il acquit, d'une manière peu honorable, la faveur du duc de Luynes, en le servant utilement contre son bienfaiteur. Richelieu, devenu premier ministre, le chargea de plusieurs commissions et négociations importantes dont il s'acquitta avec succès. Ce contrôleur général ayant perdu sa femme, Louis XIII lui offrit l'évêché d'Evreux, mais il refusa et préféra un second mariage et les intrigues de la politique aux dignités ecclésiastiques. Il afficha néanmoins beaucoup de zèle contre les protestants, ce qui amena le cardinal de Richelieu à dire que s'il avait terrassé l'hérésie, Déageant pouvait se vanter de lui avoir donné le premier coup de pied. Toutefois ce personnage peu scrupuleux essuya les caprices de la fortune, après en avoir éprouvé les faveurs. Disgracié en 1630, après la journée des Dupes, il reçut l'ordre de se retirer en Dauphiné, où il mourut premier président de la Chambre des Comptes, en 1639, dans un âge assez avancé. Il a laissé des « Mémoires contenant plusieurs choses particulières et remarquables arrivées depuis les dernières années du règne de Henri IV, jusqu'au commencement du ministère de Monsieur le cardinal de Richelieu en 1624 », et qui ont été imprimés seulement en 1668 à Grenoble, par les soins de son petit-fils.

Malade au début de la Fronde et bloqué dans Paris, ainsi qu'il vient de l'apprendre lui-même, Saint-Amant pour se distraire se mit à composer les « Nobles Triolets » qu'il présente au lecteur, lors de leur impression, dans la Troisième partie de ses œuvres, en juillet 1649, par cet avertissement : « Comme il est de la puissance des rois d'ennoblir quiconque il leur plait de leurs sujets, ainsi a-t-il plu à Apollon, roi du Parnasse, d'ennoblir le pauvre petit Triolet, pour avoir chanté en sa présence sur le théâtre d'Hélicon, quelque chose au-dessus de sa portée ordinaire. Mais, comme les gentilshommes ont leurs laquais qui les devancent ou qui les suivent,

ainsi ces nouveaux nobles que je te donne ont-ils les leurs, et tu les verras accompagnés de quelques-uns de leurs parents mêmes, qui ne peuvent prétendre à leur qualité, parce que je ne l'ai pas voulu ou que la matière ne l'a pas requis. Ce nom de Triolet leur a été donné, à ce que je pense, tant à cause qu'ils se chantaient à trois, à la manière des vieux trios de notre scène comique, qu'à cause du vers qui s'y répète par trois fois et des trois rimes qui en composent le milieu. C'est un jeu de la Muse où il y a des tours de souplesse et de passe-passe qui ne sont pas tant faciles à faire qu'on s'imaginerait bien, pourvu que l'on y garde l'ordre que j'ai observé en ceux-ci, je veux dire qu'il y ait toujours un sens contenu et achevé dans chaque triolet sans les répétitions, qu'elles y rentrent de bonne grâce par quelque mot, et qu'elles n'y soient ni absolument nécessaires ni absolument inutiles; autrement il n'y a ni gentillesse ni esprit, et j'en dirais bien davantage si le sujet en valait la peine. Au reste, dans cette histoire triolétique de ce qui s'est passé à Paris durant ces mouvements, où l'indisposition m'avait réduit à une neutralité forcée, tantôt c'est moi qui parle, tantôt c'est le tiers et le quart, tantôt c'est le bourgeois qui dit de bons mots à sa mode, tantôt il y a quelque suite, et tantôt il n'y en a point du tout. Que si, contre mon dessein, il s'y était glissé quelque hérésie d'Etat, je la désavoue ; je suis tout prêt de m'en rétracter, et me soumets ingénument à la censure de ceux qui en sont les justes et véritables correcteurs. Adieu ».

Les « Nobles Triolets » (1) commencent par les règles du genre :

Pour construire un bon triolet,
Il faut observer ces trois choses,
Savoir : que l'air en soit follet,
Pour construire un bon triolet ;
Qu'il rentre bien dans le rôlet,
Et qu'il tombe au vrai lieu des pauses ;
Pour construire un bon triolet,
Il faut observer ces trois choses.

Ceux d'Albiran m'ont chatouillé,
J'en ai la rate épanouie ;
Jusqu'en mon timbre tout brouillé

(1) Troisième partie.

Ceux d'Albiran m'ont chatouillé,
D'ennui me voilà dépouillé
Par leur gentillesse inouïe ;
Ceux d'Albiran m'ont chatouillé
J'en ai la rate épanouïe.

Malgré cet air gai que le poète affecte, il n'est pas content, il a beau vouloir prendre les choses du bon côté, le fait d'être bloqué dans Paris, au mois de janvier, ne l'amuse guère, il avoue que :

Quelque chose qu'on m'en eût dit,
Je n'aurais jamais cru ce siège ;
Mon cœur en est tout interdit,
Quelque chose qu'on m'en eût dit,
Je n'y donnais point de crédit ;
Cependant je suis pris au piège.
Quelque chose qu'on m'en eût dit
Je n'aurais jamais cru ce siège.

Si j'avais été bon devin
J'eusse bientôt plié bagage ;
Je humerais l'air poitevin
Si j'avais été bon devin,
Et pour avoir et pain et vin,
Mes grègues n'iraient pas en gage.
Si j'avais été bon devin
J'eusse bientôt plié bagage.

Après un premier moment d'effervescence populaire, les Parisiens ne tardèrent pas à craindre la famine, les approvisionnements manquaient :

Il n'est ni figue ni raisin,
Il n'est amande ni noisette,
Chez l'épicier notre voisin
Il n'est ni figue ni raisin,
On a vidé le magasin.
Quoi qu'en rapporte la Gazette,
Il n'est ni figue ni raisin,
Il n'est amande ni noisette.

Du riz, hélas ! il n'en est plus,
Soit avec ou sans équivoque ;
Pois, fève et lentille ont fait flux,
Du riz, hélas ! il n'en est plus,
J'en vois pleurer jusqu'aux reclus,
Ne croyez pas que je me moque.
Du riz, hélas ! il n'en est plus
Soit avec ou sans équivoque.

Foin et paille sont achevés,
On n'en trouve pas pour un double,
D'avoine nous sommes privés.
Foin et paille sont achevés,
Mes chevaux s'en sont mal trouvés,
Cela me dépite et me trouble.
Foin et paille sont achevés
On n'en trouve pas pour un double.

Ne pouvant plus nourrir ses deux chevaux, Saint-Amant en vendit un pour subvenir aux besoins de l'autre, et il déplora la perte de celui dont il se défit, en composant un rondeau coupé :

Qu'un bon cheval, entre gens résolus,
Soit pour la chasse, où jadis je me plus,
Soit pour le choc, dont l'âge me dispense,
Vaut à mon gré bien plus qu'on ne le pense,
L'estima-t-on cent mille carolus !

N'en choisis point aux paturons velus ;
Prends-les de prix, encor qu'ils soient goulus,
Car un mauvais fait autant de dépense
Qu'un bon.

Les grands jumeaux, et Castor et Pollux,
Des écuyers les maîtres absolus,
Ont même écrit comme il faut qu'on les panse :
Ils les tenaient pour haute récompense !
J'en avais deux, mais, las ! je n'en ai plus
Qu'un.

Comme à l'époque de la Ligue, le clergé de Paris se mêlait au mouvement populaire, et poussé par le coadjuteur Paul de Gondi, prenait parti pour la Fronde :

On pourra manger de la chair,
Les curés l'ont permis au prône ;
Cela fait rire le boucher,
On pourra manger de la chair ;
Dieu sait comme il la vendra cher
Quand il se verra sur son trône !
On pourra manger de la chair,
Les curés l'ont permis au prône.

Puisqu'il n'y a point de Mardi gras
Il ne sera point de carême ;
Je n'en ferai jour en mes draps
Puisqu'il n'est point de Mardi gras ;
Je veux me refaire le bras,
Et dût crever le jeûne même ;
Puisqu'il n'est point de Mardi Gras
Il ne sera point de carême.

De l'âne du catholicon
Revivra peut-être l'histoire,
On en rira sur le bacon
De l'âne du catholicon,
Et l'on videra le flacon,
Se rafraîchissant la mémoire.
De l'âne du catholicon
Revivra peut-être l'histoire.

Ce souvenir de la satire Ménippée est bien à sa place pour rapprocher les deux époques. Saint-Amant a soin de prévenir que « bacon » est un vieux mot qu'il emploie et qui signifie du lard fumé.

Après quelques tergiversations, le Parlement rendit les arrêts qu'il crut nécessaires pour assurer les approvisionnements de la capitale, et il défendit aux gens de guerre, évitant ainsi de désigner nommément les troupes royales, de s'approcher de plus de vingt lieues de Paris, mais ces dispositins ne ramenèrent pas l'abondance, puisque Saint-Amant s'écrie :

Un pain qui coûte deux écus !
Ha ! ma foi, c'est un mauvais ordre.
La peste crève le blocus !
Un pain qui coûte deux écus !
Récompensons-nous sur Bacchus,
Puisqu'à Cérès on n'ose mordre.
Un pain qui coûte deux écus !
Ha ! ma foi, c'est un mauvais ordre.

Dès qu'il vient du grain au marché,
Il est aussitôt invisible ;
Pour les grands tout est ensaché
Dès qu'il vient du grain au marché ;
Et, comme à tout autre péché,
A l'usure tout est loisible.
Dés qu'il vient du grain au marché,
Il est aussitôt invisible.

Les commissaires des quartiers
Ont part à la regratterie ;
Ils font leur bourse des setiers,
Les commissaires des quartiers ;
Les orfèvres sont leurs pintiers ;
Ils ont de bonne argenterie.
Les commissaires des quartiers,
Ont part à la regratterie.

Voyant l'insuffisance des mesures prises, le Parlement essaya de se rapprocher de la cour et envoya une députation à la reine pour la prier d'éloigner d'elle l'auteur de tout le mal, son ministre abhorré, le cardinal Mazarin. Les membres de la députation ne furent même pas reçus au château de Saint-Germain, alors la Compagnie déclara par un arrêt solennel « Giulio Mazarini » né en 1602 à Piscina dans les Abruzzes, perturbateur du repos public, ennemi du roi et de l'état, lui enjoignit de sortir de France sans délais, et ordonna au besoin de lui courir sus. La déclaration fut affichée et criée dans les rues de Paris ; les biens et les bénéfices du cardinal devaient être confisqués et ses meubles vendus à l'encan. C'était la guerre. Le Parlement mit sur pied toutes les gardes-bourgeoises, leva des soldats, vota une contribution publique, en appela

aux dons volontaires, se taxa lui-même, en un mot organisa la guerre civile, et chose curieuse, elle était entreprise au nom du roi ! Saint-Amant se moque des soldats improvisés par le Parlement :

Le diable emporte les tambours
Qui m'étourdissent la cervelle !
Dans la ville et dans les faubourgs,
Le diable emporte les tambours !
Ces marauds font tout à rebours
Avec leur main sotte et nouvelle.
Le diable emporte les tambours
Qui m'étourdissent la cervelle !

Oui, je voudrais être au Japon
Quand j'entends tout ce tintamarre ;
Ce n'est pas parler en fripon,
Oui je voudrais être au Japon.
Mon hôte en renasque en jupon,
Et sa femme en hurle en simarre.
Oui, je voudrais être au Japon
Quand j'entends tout ce tintamarre.

Il se voit en ce règne-ci
Bien des sottises d'importance !
J'en suis tout confus et transi ;
Il se voit en ce règne-ci,
Maître Destin le veut ainsi
Pour exercer dame Constance,
Il se voit en ce règne-ci
Bien des sottises d'importance.

Que n'en disent les étrangers
De notre horrible tripotage ?
Se peut-il voir plus de dangers
Que n'en disent les étrangers !
Ha ! Français ! Ha ! monstres légers !
Mais n'en disons pas davantage
Que n'en disent les étrangers
De notre horrible tripotage ?

Les Parisiens, ayant saisi l'argent des caisses publiques, mirent sur pied 14,000 hommes et 1500 chevaux, ils s'emparèrent de la Bastille et de l'Arsenal, qui leur fournirent des armes, puis ils se retranchèrent dans les faubourgs. Pressés par la famine, ils tentèrent des sorties pour ramener des convois de vivres, et, en dépit de l'armée royale, qui maîtresse de Saint-Cloud et de Saint-Denis, occupait encore Lagny, Corbeil, Poissy et Pontoise, ils réussirent quelquefois, ainsi que le constate Saint-Amant :

Courage ! voici des convois
Et de la Beauce et de la Brie !
Cela tonne de voix en voix,
Courage ! voici des convois !
Voisin, compère, tu le vois,
Enfin le bon Dieu nous abrie.
Courage ! voici des convois
Et de la Beauce et de la Brie !

Il vient avecques force veaux,
Force ânes chargés de farine,
Des choux, des oignons, des naveaux,
Il vient avecques force veaux.
Ce nous seront des fruits nouveaux,
Dit une bonne pélerine.
Il vient avecques force veaux,
Force ânes chargés de farine.

On voit entrer de toutes parts
Quantité de bêtes à corne ;
Porcs et moutons, aux champs épars,
On voit entrer de toutes parts ;
On en danse sur les remparts.
Il ne faut donc pas être morne,
On voit entrer de toutes parts
Quantité de bêtes à corne.

Le capitaine, en les voyant,
Saute et rit sous son beau panache ;
Il en a l'œil tout flamboyant,
Le capitaine, en les voyant,

Et d'un appétit foudroyant,
Il dit : Bon, bon pour ma ganache.
Le capitaine, en les voyant,
Saute et rit sous son beau panache.

Le 20 janvier, la ville de Rouen, entraînée par le duc de Longueville, refusa de recevoir le comte d'Harcourt, envoyé de la Reine et surtout « du Mazarin », comme on disait alors. Les Parlements de Rouen et d'Aix dépêchèrent des députés à celui de Paris, qui se les associa par deux nouveaux arrêts d'union, l'un du 28 janvier, l'autre du 7 février. Saint-Amant se réjouit de la conduite de ses compatriotes qui l'empêcheront de mourir de faim, et ce qui serait encore plus grave, de soif :

Les braves Normands sont pour nous,
Ils ne s'en veulent point dédire ;
Ne craignons plus tigres ni loups,
Les braves Normands sont pour nous,
On en boira du cidre doux
A la grandeur de notre sire.
Les braves Normands sont pour nous
Ils ne s'en veulent point dédire.

Le poète regrette amèrement de ne pas avoir eu l'esprit de suivre le comte d'Harcourt, dont il envie le sort :

Ce gouverneur que j'aime tant
Au point du jour troussa ses quilles ;
Il ne me put voir en partant,
Ce gouverneur que j'aime tant ;
Or, près de l'onde, au sein flottant,
Je crois qu'il cherche des coquilles.
Ce gouverneur que j'aime tant
Au point du jour troussa ses quilles.

Une des choses qui contrarient le plus Saint-Amant dans tout ce grabuge, c'est de renoncer à l'espoir de la foire de Saint-Germain :

L'espoir nous en est donc ôté
De la foire et de ses négoces !
On perdra donc cette beauté,
L'espoir nous en est donc ôté !

Et l'on verra d'un seul côté
Charlatans et bêtes féroces !
L'espoir nous en est donc ôté
De la foire et de ses négoces !

Chacun se trouve pris sans vert
En cette étrange conjecture.
De Janus le temple est ouvert,
Chacun se trouve pris sans vert,
C'est jouer à qui gagne perd
Exposant tout à l'aventure.
Chacun se trouve pris sans vert
En cette étrange conjecture.

La foire Saint-Germain, si chère aux Parisiens du XVIIème siècle, ainsi qu'on le voit par les regrets douloureux de Saint-Amant, s'ouvrait le 3 février de chaque année et durait jusqu'au dimanche des Rameaux. D'après les mémoires de Mademoiselle de Montpensier, la Grande Mademoiselle, et le « Roman bourgeois » de Furetière, les dames et les gentilshommes s'y rendaient en foule, pour échanger des cadeaux. La foire se tenait sous des halles dont l'enceinte était partagée par deux rues tirées au cordeau, se coupant à angle droit et formant vingt-quatre parties distinctes. Les allées étaient garnies de boutiques où l'on vendait toutes sortes d'objets, hormis des armes et des livres. Comme la foire était franche, les marchands du dehors, même ceux qui ne jouissaient pas de la maîtrise, pouvaient y étaler leurs marchandises.

Sur ces entrefaites le prince de Condé, généralissime des forces royales, profitant de la supériorité de son armée sur des troupes formées à la hâte et au hasard, comme le régiment de Brûlon, prit brusquement l'offensive. Les Frondeurs avaient placé un fort détachement vis-à-vis de Charenton, dont il leur importait de rester maîtres, et ils l'avaient tant bien que mal entouré de retranchements. Condé attaqua la position en plein jour le 8 février. L'action fut sanglante, elle coûta la vie au marquis de Châtillon, Lieutenant-Général du roi et au marquis de Clanleu, qui commandait les Parisiens. Saint-Amant déplore le massacre de tant de pauvres diables de bourgeois, et surtout la fin malheureuse des deux gentilshommes :

Aux armes, ô pauvres bourgeois !
On trouve cent sujets de larmes ;
On meurt de froid au bout des doigts,
Aux armes, ô pauvres bourgeois !
Et Mars même, en son propre mois,
Met par force la main aux armes.
Aux armes, ô pauvres bourgeois !
On trouve cent sujets de larmes.

Par la mort de nos bons soudards
Notre parti souffre une injure ;
Nous replions nos étendards
Par la mort de nos bons soudards ;
Mais fussions-nous percés de dards,
Il ne faut pas pourtant qu'on jure.
Par la mort de nos bons soudards
Notre parti souffre une injure.

Lorsque l'on parle de Clanleu,
Chacun aux plaintes je convie :
Quelle pitié de dire feu
Lorsque l'on parle de Clanleu !
Il perdit la main et le jeu,
Et je voudrais perdre la vie.
Lorsque l'on parle de Clanleu,
Chacun aux plaintes je convie.

La fin du brave Châtillon,
A mon grand regret nous en paie ;
Elle est dure à maint bataillon
La fin du brave Châtillon,
Et sa belle, en noir cotillon,
Le pleure à Saint-Germain-en-Laye.
La fin du brave Châtillon
A mon grand regret nous en paie.

Lorsque M. Michelet a écrit en parlant de la Fronde : « Ce fut une gaie et vive échappée d'écoliers entre deux maîtres sévères, entre Richelieu et Louis XIV, entre la violence et la force », il oubliait certainement, au moins ce combat de Charenton, où le sang coula avec abondance. Il eut une grande influence sur l'esprit des Pari-

siens. Délogés de leur position, convaincus de l'inégalité de leurs forces, ils se sentirent hors d'état de continuer la guerre, livrés à leurs seules défenses et ils allèrent jusqu'à tourner leurs regards, comme aux mauvais jours de la Ligue, du côté de l'étranger. Saint-Amant, qui avait beaucoup de confiance dans le coadjuteur Paul de Gondi, archevêque de Corinthe « in partibus infidelium », croyait que seul il était capable de débrouiller ce chaos, et d'amener un accord entre la cour et la ville :

Qu'un chacun l'imite en ses pas,
Le digne prélât de Corinthe ;
Bien que chez lui plus de repas,
Qu'un chacun l'imite en ses pas ;
Son fil ne nous manquera pas
Pour sortir de ce labyrinthe.
Qu'un chacun l'imite en ses pas,
Le digne prélat de Corinthe.

Je n'offense ni Dieu, ni roi,
Car devant eux je m'humilie ;
Peu le diront, comme je croi.
Je n'offense ni Dieu, ni roi,
Je suis sage en dépit de moi
Au beau milieu de ma folie,
Je n'offense ni Dieu, ni roi,
Car devant eux je m'humilie.

Profondément et sincèrement attaché à la maison de Retz, le poète juge beaucoup trop favorablement ce turbulent Paul de Gondi, qu'une affaire d'amour avait jeté dans les ordres et que l'église rendait à l'émeute, tel à peu près qu'elle l'avait reçu. Le coadjuteur se crut un instant le rival de ce Fiesque, dont il avait narré avec complaisance l'histoire dans sa « Conjuration de Venise », et il écrivit lui-même dans ses Mémoires qui valent plus que sa conduite : « Je suis persuadé qu'il faut de plus grandes qualités pour former un bon chef de parti, que pour faire un bon empereur de l'Univers ». — La populace de Paris raffolait de son coadjuteur et du poignard qu'il avait à la ceinture, « son bréviaire d'archevêque », mais les esprits sérieux, loin de partager cet enthousiasme, comprenaient la légèreté de caractère de Paul de Gondi et ne le prisaient qu'à sa juste valeur.

Dans ses mémoires, Madame la duchesse de Nemours s'exprime ainsi sur son compte : « Il se faisait même plus d'honneur et de plaisir du nom de petit Catilina qu'on lui donnait quelquefois, qu'il ne s'en promettait du chapeau de cardinal que son ambition lui faisait désirer à quelque prix que ce fût, et que sa vanité lui faisait espérer avec confiance. »

La révolte de Paris était loin de plaire à tout le monde, beaucoup de membres du parlement déploraient le triste état du royaume ; ils n'avaient point de goût pour l'agitation populaire, moins encore pour les intrigues des grands, qui tendaient à substituer des questions d'intérêts privés à une question d'intérêt public et qui parlaient ouvertement de s'entendre avec l'Espagne et l'Empire, comme aux jours néfastes de la Ligue. Saint-Amant constate qu'un émissaire de l'étranger était arrivé à Paris :

Un courrier d'Espagne est venu,
Mais il ne tient rien, le faux drôle ;
On va voir notre cœur à nu,
Un courrier d'Espagne est venu,
Et tout sera bientôt connu
Du côté de la vieille Gaule.
Un courrier d'Espagne est venu,
Mais il ne tient rien, le faux drôle.

Si l'hiver nous était plus doux,
L'état courrait bien plus de risque ;
Léopolde fondrait sur nous
Si l'hiver nous était plus doux,
Ou du moins, nous tâtant le pouls,
Sur un fort il prendrait sa bisque.
Si l'hiver nous était plus doux,
L'état courrait bien plus de risque.

Les partisans étaient de plus en plus effrayés de voir l'effervescence populaire gagner tous les jours du terrain ; ils se sentaient menacés dans leurs personnes et dans leurs biens :

Les partisans sont étonnés,
Ainsi que des fondeurs de cloches ;
De se voir partout malmenés
Les partisans sont étonnés ;

A bon droit, ils sont condamnés
De rendre gorge par les poches.
Les partisans sont étonnés
Ainsi que des fondeurs de cloches.

De tous les partisans, ce La Rallière ou La Rablière Fenestraux qui, on se le rappelle, avait fait ouvrir chez lui une fontaine de vin à quatre canaux pour célébrer la naissance de Louis XIV, est un de ceux qui jouèrent un des principaux rôles pendant les troubles. Il avait, d'après les mémoires de Retz, beaucoup d'influence sur l'esprit du président de Mesmes, et il employa son crédit à retarder le plus possible la réception par le parlement de l'envoyé de l'archiduc Léopold.

La mort de Charles I, roi d'Angleterre, exécuté à Londres le 9 février, donnait à réfléchir aux esprits soucieux du bien public. Ils comprenaient qu'on allait être placé entre les excès d'une révolution populaire et le danger d'une réaction militaire, et que d'une manière ou d'une autre, le royaume courait à sa perte. Saint-Amant se fait l'écho de ces appréhensions :

Les maux croissent de jour en jour,
Les choses vont de pire en pire ;
En l'une comme en l'autre cour
Les maux croissent de jour en jour.
Gare à quelque diable de tour
Au détriment de cet empire !
Les maux croissent de jour en jour,
Les choses vont de pire en pire.

Autant qu'un autre en sa maison,
Louis en la sienne doit être ;
Il veut Paris, il a raison ;
Autant qu'un autre en sa maison,
Et ce grand mot est de saison,
Il faut que le roi soit le maître.
Autant qu'un autre en sa maison,
Louis dans la sienne doit être.

Aux bons Français des deux côtés
La propre palme est une ortie ;
Les secours sont des cruautés

Aux bons Français des deux côtés ;
Mais Mars, en termes effrontés,
Dit : Qui bien aime bien châtie.
Aux bons Français des deux côtés
La propre palme est une ortie.

Le 22 février, un héraut du roi se présenta aux portes de Paris. Le parlement, le prévôt des marchands, les échevins et les autres membres du conseil de la ville refusèrent de le recevoir parce qu'ils ne voulaient être traités ni en souverain ni en ennemi, seulement ils profitèrent de cette circonstance pour envoyer aussitôt à Saint-Germain des députés qui convinrent avec la reine régente Anne d'Autriche et son ministre le cardinal Mazarin, qu'une conférence se tiendrait à Ruel. Elle s'ouvrit le 4 mars 1649, et au moment du départ des députés, Saint-Amant les exhorte à la conciliation :

C'est assez, noble Parlement,
Faisons la paix, je vous en prie ;
Saint-Germain parle doucement,
C'est assez, noble Parlement ;
Buvons ensemble vitement,
Aussi bien tout le monde crie :
C'est assez, noble Parlement,
Faisons la paix, je vous en prie.

De peur d'être en plus mauvais point,
Rendons-nous au roi qu'on adore ;
Je tremble sous mon vieux pourpoint
De peur d'être en plus mauvais point.
Ne disons plus tant : Point, point, point ;
Clio vous en conjure encore.
De peur d'être en plus mauvais point,
Rendons-nous au roi qu'on adore.

La cour commença par poser des conditions fort dures, elle voulait entre autres, exiger que le parlement en corps vint à Saint-Germain faire amende honorable. Les députés refusèrent d'accepter ces conditions, mais de manière à ne pas rompre les négociations, car ils espéraient en obtenir de plus douces. On sentait de part et d'autre la nécessité d'un prompt rapprochement, et on commença par

convenir d'une trêve de quelques jours pendant laquelle on laisserait entrer du blé et des provisions dans Paris. Saint-Amant affamé par le blocus, se réjouit de ce résultat, il espère que le vin suivra la même route que le pain et il interpelle les députés à leur retour de Ruel :

En doit-on espérer du bien
De cette illustre conférence ?
Parlez, vous ne répondez rien ?
En doit-on espérer du bien ?
Chacun sera-t-il sur le sien ?
Y voyez-vous quelque apparence ?
En doit-on espérer du bien
De cette illustre conférence ?

Avec les grimaces d'esprit
Fardez-vous point ce qui se couve ?
Le siècle cet art nous apprit,
Avec les grimaces d'esprit ;
La morale vous en reprit,
Mais la politique l'approuve.
Avec les grimaces d'esprit
Fardez-vous point ce qui se couve ?

Non, non, fidèles députés,
Le vrai s'étale en votre mine ;
A tout de l'œil vous repartez,
Non, non, fidèles députés,
Les bons Frondeurs sont bien traités,
Et l'on ne craint plus la famine.
Non, non, fidèles députés,
Le vrai s'étale en votre mine.

La conférence se termina par la paix de Ruel, qui fut signée le 11 mars entre le roi et le parlement. Le premier président Mathieu Molé et les négociateurs étaient autorisés à traiter avec la cour, non avec le cardinal Mazarin. On prit un biais et le secrétaire d'Etat Michel Le Tellier, « resté plus connu, dit le cardinal de Bausset, par l'oraison funèbre de Bossuet que par son ministère », servit d'intermédiaire. On décida que les hostilités cesseraient immédiate-

ment, que la ville licencierait ses troupes et que le roi retirerait les siennes, que la milice bourgeoise serait désarmée, que les princes et les grands partisans de la Fronde auraient un délai pour se soumettre, que le roi rentrerait à Paris, enfin que le gouvernement pourrait contracter pendant deux ans tous les emprunts qu'il jugerait opportuns, pourvu que le taux ne dépassât pas le denier douze. Mazarin insista sur ce dernier point parce qu'il tenait à se réserver les moyens de soutenir la lutte contre l'Espagne. Pour mener l'accord à bonne fin et régler surtout la question de retrait du cardinal, dont la reine ne voulait pas entendre parler, de nouvelles conférences eurent lieu à partir du 16 mars et aboutirent à une entente définitive. Le 1er avril, le premier président Mathieu Molé lut au parlement une déclaration de la reine régente Anne d'Autriche, qui accordait une amnistie générale et consentait à rétablir chacun dans ses biens, honneurs, charges et gouvernements ; Saint-Amant s'en réjouit, la guerre civile lui paraît enfin terminée :

Notre olive est notre laurier,
La paix triomphe de la guerre ;
Adieu le fol aventurier,
Notre olive est notre laurier ;
Adieu le bruit de l'armurier,
Puisque l'on chante au son du verre.
Notre olive est notre laurier,
La paix triomphe de la guerre.

Tels furent les principaux événements de la première partie des troubles de la Fronde, appelée vieille Fronde ou Fronde parlementaire, dont on voit que Saint-Amant n'a omis dans ses « Nobles Triolets », aucune particularité intéressante. Bien qu'écrits en se jouant, il le dit lui-même, ses vers sont sonores et fermes, coulés d'un jet, ne s'affinant plus en pointe. Ils donnent l'impression d'une conversation sans fadeur, brusque, franche, fourmillant de saillies heureuses, pleine de rondeur, de bon sens et d'une malice bien gauloise.

Le parlement ayant obtenu une partie des concessions qu'il désirait et la reine Anne d'Autriche gardant son ministre, les deux partis estimèrent sortir honorablement de la lutte. Cependant la cour ne

s'empressa pas de rentrer dans la capitale, elle passa par Compiègne et par Amiens, sous prétexte de se trouver plus à portée du théâtre de la guerre avec l'Espagne qui avait refusé d'adhérer aux traités de Westphalie. La cour ne revint à Paris que le 18 août 1649, après avoir laissé aux esprits le temps de se calmer, et les Parisiens à l'esprit mobile, célébrèrent les fêtes ordinaires des entrées royales. On acclama le roi et la reine régente. Louis XIV, alors âgé de près de onze ans, il était né le 5 septembre 1638, se rendit à cheval du Palais-Royal à l'église des Jésuites dans le faubourg Saint-Antoine et traversa la ville au milieu des applaudissements dus à sa bonne grâce. Le cardinal Mazarin, lui-même, fut l'objet de démonstrations sympathiques et éclatantes, il est vrai que ses adversaires soutinrent qu'elles avaient été payées.

Il faut maintenant se reporter un peu en arrière à la date du 9 février 1649. Quand la nouvelle de l'exécution de Charles I se répandit à Paris, elle éclata comme un véritable coup de foudre pour Saint-Amant, qui était profondément attaché au roi et à la reine d'Angleterre. Il appréciait le caractère de ce prince comme le fera plus tard, dans son Histoire de la maison des Stuarts, l'historien anglais David Hume : « Le caractère de Charles I était un caractère mêlé ; mais ses vertus l'emportaient extrêmement sur ses vices, ou plus proprement dit sur ses imperfections. Sa dignité était sans orgueil, sa douceur sans faiblesse, sa bravoure sans témérité..... Si l'on veut considérer les extrêmes difficultés auxquelles il fut si souvent réduit, et comparer à ses embarras la sincérité de ses déclarations, on sera forcé de convenir que la probité et l'honneur doivent tenir rang entre ses plus brillantes vertus. Dans tous ses traités, on verra qu'aucun motif, ni les plus puissantes persuasions n'eurent jamais le pouvoir de lui faire accorder ce qu'il crut que sa conscience ne lui permettrait pas de maintenir ». En apprenant l'exécution du roi, le poète semble douter encore de la réalité de cet acte barbare, et il adresse à la Renommée un « Sonnet sur la mort du roi d'Angleterre » :

(1) Que me viens-tu de dire, étrange Renommée ?
As-tu bien avec soin remarqué les objets ?
Un roi si bon, si doux, si juste en ses projets,
Voir son dernier espoir s'exhaler en fumée !

(1) Troisième partie.

Un roi voir sous les fers sa grandeur opprimée !
Un roi se voir juger par ses propres sujets !
Par des hommes sans nom, vils, infâmes, abjets,
Qui sur leur tribunal, n'ont qu'une rage armée.

Un roi passer ainsi du trône à l'échafaud !
Faire un si dur chemin, un si tragique saut !
Ha ! c'est un coup du sort que je ne puis comprendre.

Mon esprit interdit se confond en ce lieu,
Et toute la raison que l'on m'en saurait rendre
C'est qu'on ne peut sonder les abîmes de Dieu.

On a dit que les Stuarts ne savaient se montrer véritablement grands que dans l'infortune. C'est bien vrai pour Charles I. Ce prince garda sur l'échafaud un admirable sang-froid, ne regrettant de tous ses actes que la faiblesse dont il avait fait preuve lors du procès de son malheureux ministre Thomas Wentworth, comte de Strafford. « Que Dieu me préserve, dit-il, de me plaindre ! L'injuste sentence dont j'ai permis l'exécution à l'égard de Strafford est punie maintenant par une autre sentence injuste ». — « J'ai peine, s'écrie Bossuet dans l'Oraison funèbre de Henriette-Marie de France reine d'Angleterre, à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître ; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Whitehall peuvent juger aisément combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour ». Lorsque Saint-Amant connut les détails de l'exécution de ce prince infortuné, détails que Madame de Motteville a rapportés dans ses mémoires, il composa pour Charles I un bien remarquable sonnet en forme d'épitaphe :

(1) Voici, princes, voici l'étonnante victime,
Voici l'énorme affront fait à la royauté,
Voici dans le tombeau Charles décapité
Par une main qui tient tout sceptre illégitime.

(1) Troisième partie.

Tous les crimes du monde, assemblés en un crime,
N'ont rien de comparable à cette impiété,
Et tous les mots sanglants d'horreur, d'atrocité,
Sont des termes flatteurs quand il faut qu'on l'exprime.

Irritez-vous, mortels ; liguez-vous, potentats,
Fondez sur cet état avec tous vos états,
Faites partout la paix pour lui faire la guerre.

Ne pardonnez à rien ; il n'est point d'innocent,
Il n'est point de cœur juste en toute l'Angleterre :
On commet le péché lorsque l'on y consent.

On constate dans ces deux sonnets, la richesse des rimes, la simplicité des tours, la propriété de l'expression. La langue de Saint-Amant s'est perfectionnée, plus de termes vieillis ou disparus, sa poésie est nette, précise, vigoureuse, sans traits de mauvais goût. Ces qualités sont d'autant plus dignes de remarque, qu'on ne les trouve guère dans les écrits, soit en prose, soit en vers, de la plupart des contemporains, même les plus renommés. A ne vouloir citer qu'un exemple, on peut rappeler que Saumaise écrivit une Apologie de Charles I, qui obtint le plus grand succès, et dont voici le début : « Anglais, qui vous renvoyez les têtes des rois comme des balles de paume, qui jouez à la boule avec des couronnes et qui vous servez des sceptres comme des marottes »..... Saumaise défendait une cause excellente, mais il la compromet par le ton ridiculement ampoulé qu'il donne à son style, quelle différence avec le ton si digne des deux sonnets de Saint-Amant.

CHAPITRE XXI

Saint-Amant en Flandre. — Son voyage en Pologne 1649-1650

Grâce aux troubles de la Fronde, l'archiduc Léopold d'Autriche s'était avancé jusqu'à l'Aisne, et il avait eu même un instant l'idée de marcher sur Paris. Les conférences de Ruel, entre la Cour et le Parlement, du dimanche 28 février 1649 au dimanche 14 mars, et de Saint-Germain-en-Laye du mardi 16 mars au Vendredi-Saint 2 avril, terminèrent la première période des troubles de Paris, et les Espagnols s'empressèrent de repasser la frontière. Mais l'archiduc mit le siège devant Ypres que les Français occupaient et un de ses lieutenants emporta d'assaut le 25 avril, Saint-Venant, la dernière place possédée par la France sur la Lys. Le 10 mai, la garnison de la ville d'Ypres, ne recevant pas de secours, se rendit. Mazarin, effrayé de ces progrès des Espagnols dans les Pays-Bas, résolut de reprendre activement l'offensive. Malheureusement le trésor était à sec et les passions qui poursuivaient le ministre italien, loin de se calmer devant l'impérieuse nécessité de combattre les Espagnols, lui imputaient à crime de continuer la guerre. On l'accusait de ne chercher à satisfaire que sa passion pour l'argent. Saint-Amant se fait l'écho de ce sentiment des Parisiens dans l'épigramme suivante sur « les divers prétextes » :

(1) Autrefois, au besoin urgent,
On levait des deniers afin d'armer sa terre ;
Mais, en ce règne, on fait la guerre
Afin de lever de l'argent.

(1) Dernier Recueil.

La cour parvint cependant avec des peines infinies à se procurer quelque argent, le cardinal s'empressa de rassembler trente-deux mille hommes et une centaine de canons qu'il dirigea vers les Flandres. Le commandement de l'armée réunie au-dessus de Saint-Quentin, entre les sources de la Somme et celle de l'Escaut, fut confié au comte d'Harcourt, celui de tous les généraux qui avait le moins l'habitude de « parler du Mazarin avec le même mépris que les Frondeurs », dit Madame de Motteville dans ses mémoires. Le comte d'Harcourt emmena avec lui Saint-Amant, parfaitement rétabli de la maladie grave, qui l'avait frappé aux débuts de la Fronde, ainsi que l'attestent les vers déjà cités du sonnet à M. de Brûlon-Déageant.

A peine d'Harcourt eut-il pris le commandement de l'armée, qu'il entra immédiatement en campagne et le 24 juin investit brusquement la place de Cambrai. Cette manœuvre audacieuse excita un grand étonnement ; aussi Anne d'Autriche, suivie du jeune roi, du cardinal et de la cour, s'avança-t-elle jusqu'à Amiens, espérant entrer triomphalement dans cette ville assiégée. Malheureusement, malgré la hâte déployée dans les travaux d'approche, il fallait le temps nécessaire pour exécuter les lignes de contrevallation ; or, avant la fin de cette opération, l'archiduc Léopold, profitant d'un épais brouillard, parvint à jeter dans Cambrai, le 3 juillet, un renfort de quinze cents hommes résolus. Le coup de main était manqué, d'Harcourt, qui avait compté sur la faiblesse de la garnison, ne disposait pas des ressources nécessaires pour un siège régulier. Il leva son camp et la cour revint à Paris.

Le prince Lorrain se dédommagea de cet insuccès en faisant vivre son armée pendant le reste de la saison sur le pays ennemi, il saccagea le Hainaut, défit quelques détachements espagnols, s'empara même un moment de Condé-sur-l'Escaut et finit par prendre ses quartiers d'hiver sous les murs d'Arras. Cette campagne qui n'offrait que peu d'intérêt à Saint-Amant, lui causait beaucoup de fatigue, et au mois de novembre, il quitta le comte d'Harcourt pour mettre à exécution, se trouvant déjà sur la route, un projet qu'il avait formé depuis deux ou trois ans, celui de se rendre en Pologne, où il était sûr d'être bien accueilli. Le poète avait reçu en 1645, on le sait, grâce à l'abbé de Marolles, le titre de Gentilhomme ordinaire de Marie-Louise de Gonzague, devenue reine de Pologne par son mariage

avec Vladislas VII. Les circonstances ne lui avaient pas encore permis de réaliser ce dessein, déjà arrêté dans son esprit en 1647, lorsqu'il se trouvait à Collioure auprès de son ami M. de Tilly, gouverneur de cette place et Lieutenant-Général des armées du roi.

Saint-Amant avait également mis dans ses confidences, en lui adressant l'épître diversifiée que l'on connait, une autre de ses connaissances, Monsieur Des Noyers, Secrétaire des Commandements de la Sérénissime reine de Pologne. Il n'y a qu'à laisser parler le poète qui se propose :

(1) Si vers le Nord ma fortune est poussée,
Si la Vistule à mes yeux se fait voir,
Comme le ciel m'en a donné l'espoir,
De me vêtir, en noble et fier Sarmate,
D'un beau velours dont la couleur éclate.

Il se dépouillera sans peine de l'encombrante perruque française et du chapeau à larges bords, c'est sans hésitation qu'il se chargera :

De transformer mon feutre en un bonnet
Qui tienne chaud mon crâne rasé net,
De suivre en tout la polonaise mode,
Jusqu'à la botte au marcher incommode,
Jusqu'aux festins où tu dis qu'on boit tant,
Et dont l'excès m'étonne en me flattant.

Pour ce dernier article le poète peut être cru sur parole. On est certain qu'il restera toujours digne de sa réputation de franc buveur, trop légitimement acquise, mais il va montrer des aspiration plus élevées. Il se propose de civiliser les peuples du Nord, de leur apprendre les belles manières, les phrases élégantes en honneur dans les ruelles, rien ne lui coûtera pour exécuter ce magnifique projet :

Jusqu'à ce point d'apprendre leur langage,
De le polir, de m'y traduire en vers.

Il ira même jusqu'à sacrifier sinon de son embonpoint, tout au

(1) Troisième partie.

moins de l'orthographe de son nom, il consentira volontiers à ce que dit-il :

Je sois nommé le gros Saint-Amantski.

C'étaient là d'excellentes résolutions, restait l'occasion de les exécuter, en allant rejoindre Des Noyers en Pologne. Mais pour notre poète comme pour bien d'autres, il y avait loin de la coupe aux lèvres, de Paris à Varsovie. M. Des Noyers, Secrétaire des Commandements de Marie-Louise de Gonzague, ne servait pas moins Saint-Amant que l'abbé de Marolles, auprès de leur protectrice commune. Dans cet échange de bons offices, le poète avait contracté une triple dette de gratitude qu'il sut largement payer en pièces de toutes sortes.

Saint-Amant n'ignorait pas, ce qui contribuait à le décider à son voyage en Pologne, que sa réputation de poète était solidement établie à la cour de Varsovie. Outre les divers recueils déjà publiés de ses œuvres, il avait donné à la Sérénissime reine de Pologne un avant-goût de son talent dans le genre élevé en lui adressant en 1647, une partie de son poème, le « Moïse Sauvé ». Cet envoi avait été gracieusement accueilli, et sur l'ordre de la Reine, le Secrétaire Des Noyers s'empressa de complimenter le poète. Deux ans plus tard en 1649, le Moïse Sauvé était terminé, lorsque Saint-Amant se mettait en route pour la Pologne, malgré l'hiver qui approchait. Son voyage débuta par une mésaventure : à peine avait-il mis le pied sur le territoire des Pays-Bas, qu'il fut arrêté par la garnison de Saint-Omer, et même, à l'en croire, assez malmené par les Espagnols. S'il n'avait pas crié bien haut « qu'il avait l'honneur d'être un des gentilshommes de la chambre de la Sérénissime Reine de Pologne », il n'aurait jamais pu « parer ce coup d'infortune », il courut très sérieusement le risque de perdre la vie, d'être passé par les armes tel qu'un vulgaire espion. Seulement comme le poète, même dans les moments les plus critiques, ne laisse jamais échapper le mot pour rire, le résultat de cette catastrophe eût été, ajoute-t-il, que le Moïse Sauvé serait devenu le Moïse perdu. Ces Espagnols, qu'il n'avait pas trop ménagés dans son poème de Gibraltar, « quelques farouches et quelques insolents qu'ils fussent », respectèrent heureusement dans la personne du Domestique, comme on disait au

XVIIème siècle, sans que cette expression eût rien de blessant, la grandeur de la Maîtresse. « L'éclat d'un nom si fameux et si considérable leur fit, dit Saint-Amant, suspendre la foudre qu'ils étaient tout près de lancer sur la tête de l'infortuné poète, et leurs yeux voyant luire en tête de la dédicace, comme un bel astre, le nom de la reine Marie-Louise de Gonzague, au premier des cahiers du Moïse, en furent tellement éblouis, qu'ils n'osèrent plus regarder ces cahiers merveilleux ou ne les regardèrent qu'avec vénération et révérence ».

La mésaventure de Saint-Omer se termina à la gloire de la Reine de Pologne, grâce à elle, Saint-Amant recouvra la liberté, et il se hâta d'en profiter pour gagner Anvers. De là, il se rendit aussi vite que possible à Amsterdam, alors l'une des villes les plus florissantes de l'Europe, et dont l'importance venait encore de s'accroître par la reconnaissance formelle de l'indépendance des Provinces-Unies, en janvier 1648. Bien que bâtie sur des carcasses de harengs, disaient par mépris les Espagnols, en faisant allusion au commerce de pêche qui avait enrichi les Hollandais, cette grande cité maritime comptait déjà une population de plus de deux cent mille âmes, et ce chiffre si considérable pour l'époque ne cessait de s'augmenter tous les jours. Son extension qui s'imposait, était d'autant plus difficile, que le sol de ses environs composé presque uniquement de boue et de sable, était peu résistant. Aussi les nouveaux quartiers ne s'élevaient-ils que sur pilotis, au grand étonnement des étrangers, ce qui inspira à Saint-Amant l'épigramme que voici :

(1) Il semble à voir ce long amas,
Qui se fiche en ce lieu sous de pesantes modes,
Qu'aussi bien que les autres mâts,
Il veuille aller aux antipodes,
Ou qu'au moins aux enfers il descende en bâton
Pour la marmite de Pluton.

A Amsterdam, le poète retrouva un de ses anciens condisciples du collège de la Marche, qu'il appelle avec enthousiasme « le Grand Monsieur Chanut », Ambassadeur de France dans les Cours du Nord, et avec lequel il renouvela une amitié telle que le séjour de la Hollande et le commerce de ses habitants lui parurent ce qu'il y avait

(1) Dernier Recueil.

de plus agréable au monde. Il s'empressa de chanter les sentiments qu'il éprouvait et écrivit en parlant d'Amsterdam :

(1) Le commerce m'en plaît ; hé ! sais-tu pour quel bien ?
C'est parce qu'ici même, ô trop aimable échange !
Le seul don de mon cœur me fit gagner le tien.

Avec son insouciance habituelle, le poète oubliait le but de son voyage, mais au mois de janvier 1650, Monsieur Chanut ayant été obligé de se rendre en Suède, Saint-Amant se rappela qu'il était en route pour la Pologne, et il s'embarqua le 1er février à Amsterdam pour Hambourg. Ce n'était pas sans peine qu'il s'était séparé de son ami, auquel il écrivait :

(2) Depuis que je te quittai
Le deuil au cœur je portai.

La saison était peu propice pour un voyage dans les régions septentrionales, et ni le golfe à demi glacé du Zuiderzée, ni les côtes brumeuses de la mer du Nord, ni les rives froides et désolées de l'Elbe, ne parvinrent, on se l'explique sans peine, à dissiper la sombre tristesse du poète :

L'Elbe sut par mes regrets
Mes ennuis les plus secrets :
Ma douleur pesante et sombre
Affligeait ses vastes bords,
Et je n'étais plus qu'une ombre
Qui gémit loin de son corps.

Arrivé le 4 février à Hambourg, Saint-Amant ne séjourna pas dans cette grande ville, et le lendemain il repartit pour Lübeck. Malgré la mauvaise humeur dont il se déclare envahi, il ne peut s'empêcher de plaisanter :

(1) Dernier Recueil. Sonnet sur Amsterdam.

(2) Dernier Recueil. La Polonaise.

Je vins sans ouvrir le bec
De Hambourg jusqu'à Lübec,
C'est une assez belle ville
Luther y berne Calvin.

Mais à Lübeck, le poète s'aperçut vite qu'il n'y avait pas matière à plaisanter. Le froid était des plus rudes dans ces contrées septentrionales en cette année 1650, aussi, ni la célèbre salle hanséatique, ni les belles peintures de la salle d'audience, ni les magnifiques sculptures de la chambre de la Trésorerie, en un mot aucune des merveilles de Lübeck n'attirèrent l'attention du voyageur, bien plus frappé par l'air cruel de cette ville, tout lumineux et beau qu'il se montrât sous un ciel étoilé.

Saint-Amant ne pouvait s'arrêter longtemps à Lübeck, il lui fallait mener son voyage à bonne fin puisqu'il avait eu la témérité de l'entreprendre. Or, deux routes s'offraient à lui, ou par mer, sur la Baltique, ou sur terre, par la poste. Au fond, aucune ne présentait de grands agréments, aussi :

J'y fus par quatre soleils
En suspens dans les conseils :
Le chemin de la Baltique
Etait un peu hasardeux,
L'autre était un peu rustique
Et je flottais entre deux.

Cette hésitation n'allait pas sans amertume, connaissant la langue allemande il se renseignait facilement, mais les avis étant partagés, il demandait surtout conseil à Bacchus. Une décision devait lui être bien pénible à prendre, puisqu'il s'écrie, qu'elle :

M'y rend aigre le bon vin.

Un long voyage dans ces contrées du Nord, si cruellement ravagées par la terrible guerre de Trente ans, à laquelle venait à peine de mettre fin la paix de Westphalie de 1648, était difficile à exécuter en 1650 et surtout en plein hiver. Dans certaines parties du Saint Empire Romain Germanique, les postes appartenaient au souverain du pays, dans d'autres elles étaient sous la direction du prince de la

Tour-et-Taxis. Ce prince en avait reçu l'investiture en 1615, parce qu'un de ses ancêtres établit les premières postes dans les Pays-Bas sous l'empereur Maximilien I, et il avait été chargé de les organiser sur le même plan dans toute l'Allemagne. Sur les grandes routes se trouvaient de distance en distance des colonnes milliaires, faisant connaître au voyageur le chemin déjà parcouru , et indiquant avec précision la distance d'un point à un autre, mais les chaussées avaient beaucoup souffert par suite du passage successif d'armées nombreuses. Sur plusieurs rivières, les ponts en pierres de taille en partie démolis, avaient été simplement reconstruits en bois, et les planches ou madriers étaient généralement assez mal joints pour laisser entrevoir le courant plus ou moins rapide de l'eau. Cependant depuis la paix, les princes avaient essayé de rétablir un peu d'ordre dans les voies de communication ; dans la plupart des grandes villes des charriots de poste ordinaire arrivaient et repartaient à date fixe.

Ces coches rarement couverts par dessus, ne marchaient que le jour avec des chevaux de relais et passaient la nuit dans les auberges disséminées sur la route ; chacun d'eux avait son conducteur ou économe, appelé « Schaffner ». Ils pouvaient contenir huit personnes, dont deux étaient placées en dehors, même quand par hasard le coche se trouvait couvert. Sur les bonnes routes, la vitesse ordinaire était de une heure un quart pour chaque mille allemand, mais dans les mauvais chemins, les fonds de sable et les terres grasses détrempées par la pluie, on employait une heure et demie, quelquefois même deux heures par mille. Il en résultait que le parcours de ces coches, qui faisaient communément des courses de plus de cent milles allemands, était en moyenne de sept à huit milles par jour. L'ennui de cette marche très lente était encore augmenté par le temps que perdait le Schaffner dans plusieurs bourgs ou villages, car il s'arrêtait constamment sous prétexte de laisser des marchandises, pour la plus grande partie de contrebande.

Les désagréments de la journée n'étaient rien en comparaison de de ceux que réservait la nuit. Les auberges dans lesquelles, le coche s'arrêtait, se distinguaient par leur saleté et leur aspect dégoûtant.

Il n'y avait d'autre endroit pour se réfugier qu'une vaste salle, appelée cahute, surchauffée au centre par un poêle énorme, et dont les côtés étaient à peu près inhabitables. Par les fentes, qui se trouvaient dans les parois, le vent, la pluie faisaient rage et le froid

perçait de toutes parts. Les voyageurs grouillaient pêle-mêle dans la salle commune et la fumée du tabac, l'odeur de l'eau-de-vie, des exhalaisons de toutes sortes en rendaient le séjour insupportable, de telle manière qu'après avoir surmonté les traverses de la journée il fallait s'attendre à une nuit turbulente et sans repos. Si, par hasard, il y avait d'autres pièces que la cahute, on mettait autant de lits dans une seule chambre qu'elle pouvait contenir de voyageurs. Un détail important encore à noter, comme presque tous les aubergistes cumulaient en même temps la profession de bouchers, l'odeur de la viande crue infectait leurs maisons, et les oreilles étaient continuellement déchirées par les cris plaintifs des bestiaux, tenus dans des étables voisines et qu'on préparait par la faim à leur mort prochaine. Dans la plupart de ces auberges infectes, les murs ainsi que les étables, et ce qui passait pour de prétendus lits se trouvaient couverts d'insectes qui pullulaient à leur aise dans le sang, la viande et la charogne, comme dans une véritable serre chaude. Enfin pour compléter ce peu engageant mais véridique tableau, à ces désagréments se joignait le bruit du tripot qui se tenait dans la chambre commune et qui, au milieu des cris des ivrognes et des sons déchirants d'un mauvais violon ou d'un monocorde quelconque, durait ordinairement jusqu'au matin, s'il n'était interrompu plus tôt par des disputes ou des querelles souvent meurtrières.

Tels étaient les renseignements peu encourageants que le malheureux poète recueillait de toutes les bouches ; ils durent l'amener dans son for intérieur à regretter son entreprise, d'autant qu'il n'avait plus pour supporter les tribulations et les fatigues d'une route pénible, la force et la gaîté que donnent la jeunesse. En courant d'une guerre à l'autre, de Paris à Rouen, de Prinçay à Collioure, et maintenant à Varsovie les années avaient fui, et il entrait dans sa cinquante-sixième, en 1650. Il venait de préciser son âge dans les « Nobles Triolets », écrits en 1649, qui se terminent par ces vers, déjà cités :

(1) **Quand l'an qui court se fermera**
J'ouvrirai mon douzième lustre.

Si pour se rendre à Varsovie la route de terre offrait peu d'agréments, le voyage par eau était presque impraticable avec les brouil-

(1) Troisième partie.

lards et les glaces de la Baltique, c'est ce qui explique la décision de Saint-Amant :

(1) Enfin le dé se jeta
Et la terre l'emporta ;
L'onde fut mise en arrière,
Et le charme du cocher,
Dans l'incertaine carrière
Vainquit celui du nocher.

Il partit de Lübeck le 10 février, mais le coche marchait lentement, les vingt-deux milles allemands qui séparaient Lübeck de Stralsund demandèrent près de quatre journées. Aussi ne s'amuse-t-il guère à parler ni de Wismar, ni de Rostock, et se hâte-t-il de repartir de Stralsund pour atteindre Stettin le 17 février. Il lui tardait d'arriver dans cette capitale des possessions suédoises de l'Allemagne du Nord. Ce n'était pas tant le désir de voir cette belle ville, bâtie sur l'Oder, ses fortifications, l'église du château avec les tombes et les portraits des ducs, et ses riches collections, qui pressait Saint-Amant, non, mais il savait que Stettin était le grand entrepôt commercial de la Poméranie, du Brandebourg, de la Silésie et d'une partie de la Pologne. Une des branches principales du commerce consistait dans le transport des vins, le poète pouvait compter sur des dépôts considérables de ce généreux liquide, aussi se félicita-t-il de son arrêt à Stettin :

Où, mieux que je n'eusse cru,
Autre liqueur que l'eau cuite
Refit l'Apollon recru.

Recru, épuisé de fatigue, transi de froid et presque mort de soif, tel devait être l'état de l'intrépide voyageur. Avec quel dédain parle-t-il de la bière allemande, lui qui a trouvé de si poétiques accents pour célébrer la Vigne et même le Cidre de Normandie. Il appelle cette boisson indigne de lui, « de l'eau cuite », peut-on afficher un plus souverain mépris ? Comme dédommagement des misères subies, il fut touché de l'empressement avec lequel les Suédois l'accueillirent à leur table, et il resta trois jours entiers à festoyer, d'après ce qu'il

(1) La Polonaise.

raconte lui-même. L'hospitalité lui était offerte avec d'autant plus de cordialité que son frère de Montigny avait servi sous les drapeaux de Gustave-Adolphe, et que ses hôtes, fidèles alliés de la France pendant la guerre de Trente ans, avaient obtenu grâce à elle de précieux avantages à la paix de Westphalie. Par le traité d'Osnabrück, signé le 24 octobre 1648, l'Empire avait cédé à titre d'indemnité à la Suède une moitié de la Poméranie, l'expectative de l'autre moitié, l'île de Rügen, la seigneurie de Wismar, les évêchés de Brême et de Verden, avec trois voix à la diète. Les Mars Suédois, satisfaits de ces succès, fêtèrent avec enthousiasme le Mars Français, mais ici pour les détails, la parole est à Saint-Amant :

Bacchus y chargea mes doigts
Entre des Mars Suédois ;
Et sur l'ais où l'on festine
Un grand trésor présenté
De Louise et de Christine
Contint l'auguste santé.

Les athlètes du Nord ne savaient pas à quel rude jouteur ils auraient affaire, en osant provoquer le bon Gros aux combats de Bacchus. Ils eurent beau mettre en perce leurs meilleurs tonneaux :

Ce beau gouffre de buffet
Ne parut pas sans effet,
Je l'asséchai sans haleine,
Chose formidable à voir,
Et pour l'une et l'autre reine
Fis triompher mon devoir.

Cette victoire fut difficile à remporter, Saint-Amant ne se montra pas sans efforts digne de sa réputation, il avoue lui-même qu'il était tout particulièrement échauffé, en quittant ses hôtes :

De là, dans un coche bleu
Je montai, le front en feu ;
La vaste Poméranie
Résonna sous nos chevaux,
Ma corbeille bien garnie
M'en fit vaincre les travaux.

Le 20 février, Saint-Amant partit de Stettin pour n'arriver à Dantzig que six jours après, le 26. Si sa corbeille bien garnie lui permit de soigner son estomac, il ne put échapper à ces horribles auberges dont la description l'avait par avance effrayé, et voyant de près « ces poisles d'Allemagne », où tout le monde est couché pêle-mêle, il s'écrie avec désespoir :

Que l'on voit d'étranges nuits
Dans ces gîtes pleins d'ennuis !

A coup sûr, tous les désagréments des campagnes d'Italie, qu'il avait si originalement dépeints dans le caprice du « Mauvais gîte », étaient laissés bien loin par ces cahutes allemandes. Il fallait, « couché sous un toit de chaume », supporter les ivrognes passagers, le bruit des pots, l'éclat des rires insolents, et surtout la vue et l'odeur de la « bière-en-brot », affreux mélange de bière, de beurre et de pain bouillis ensemble. A tous ces inconvénients se joignait une lourde et suffocante chaleur, certainement le poète n'exagère pas en disant :

On serait bien mieux couché
En halle un jour de marché ;
L'un y tousse, l'autre y ronfle,
L'autre y fait claquer un rot,
Et l'autre son ventre y gonfle
De vilaine bière-en-brot.

Mais ma plus âpre douleur
Fut l'excessive chaleur ;
Je ne puis souffrir la mode
Du poisle étouffant et vain,
Et trouverais plus commode
Le froid antre d'un Sylvain.

Cependant sans murmurer,
Il le fallut endurer,
J'essuyai bien d'autres peines
Avant que d'être à Dantzic,
Mais il faudrait six semaines
Pour narrer tout ric-à-ric.

En sortant de Stettin, on traversait tantôt d'immenses forêts de pins, où s'étaient commis, naguère encore, d'atroces meurtres et de grands brigandages, souvenirs peu rassurants pour les voyageurs ; tantôt on s'engageait à travers des marais, dans lesquels coche et chevaux risquaient fort de s'embourber complètement. Le parcours de la journée ne dissipait pas le souvenir des inconvénients de la nuit. Du 20 au 26 février, cinquante-quatre milles allemands étaient avec peine franchis, aussi quelle tristesse :

Je coulai des jours entiers
Dans ces lugubres sentiers ;
Je n'y vis ni bruns ni fauves
Et tant de maux je bravai
Qu'en la Prusse, bagues sauves,
A la fin je me trouvai.

A Dantzig, Saint-Amant atteignait enfin les états de la Sérénissime reine de Pologne, et il pouvait considérer comme heureusement accomplie la partie la plus pénible de son voyage. Il se réjouit de rencontrer dans cette ville un ami, le comte Magnus de la Gardie. En 1647, le comte remplissait à Paris les fonctions d'ambassadeur de Suède, et en 1650, il représentait cette puissance dans les cours du Nord. Pendant trois jours, il offrit au poète une hospitalité princière, qui, du reste, lui était nécessaire pour reprendre des forces. C'était sous le « Solstice hyvernal », que Saint-Amant saluait ces contrées septentrionales, et le froid était si rude, que malgré la chaleur du vin, le pied du verre, si l'on n'y prenait garde, se gelait entre les doigts du buveur :

J'y logeai jusqu'au Mardi
Qui de graisse est rebondi :
Je solennisai sa fête
Presqu'au nez du lendemain,
Et pour m'échauffer la tête
Un pied me glaça la main.

Cet accident, heureusement sans gravité, n'empêcha pas les convives de se rappeler le souvenir de « Monsieur Chanut » :

Ton nom que j'estime tant,
Y fit un bruit éclatant :
Nous le bûmes à la ronde
Selon les formalités,
Et j'enivrai tout le monde
De tes rares qualités.

Fêter le carnaval n'empêchait pas Saint-Amant d'accomplir ses devoirs de bon chrétien :

Le règne maigre venu
Je cendrai mon poil chenu.

A Dantzig, le voyage bien que très avancé n'était pas terminé, il s'agissait maintenant de gagner Varsovie. Deux moyens de transport se présentaient encore au voyageur, remonter en bateau le cours de la Vistule ou suivre la route de terre par Dirschau, Marienbourg, Marienwerder, Culm, Thorn, Plock et Varsovie. Or, l'hiver extraordinairement rigoureux de 1650, entravait par les glaçons la navigation de la Vistule, pour la prendre le poète aurait dû s'attarder tout le mois de mars à Dantzig, son impatience ne le lui permit pas. Il choisit donc la route de terre, et il ne voulut pas passer à Thorn, sans saluer le tombeau du célèbre astronome polonais Copernic, si supérieur à son siècle, et en réalité le véritable auteur du système planétaire adopté par la science moderne. Ce grand homme y était enterré et l'on voyait son portrait en 1650 dans l'église où se trouvait sa sépulture. Ce fait est indiscutable, bien que la petite ville de Frauenbourg, entre Braumsberg et Elbingen dans la Prusse ducale, ait revendiqué en 1803, l'honneur de posséder dans un tombeau placé devant le maître-autel les ossements de l'illustre savant. Le long séjour de l'astronome à Frauenbourg paraissait justifier cette prétention des habitants, qui montraient orgueilleusement la belle église du Chapitre avec le monument de Copernic, l'appartement qui lui servait d'observatoire, et l'inscription en l'honneur de la machine hydraulique, par laquelle il faisait monter l'eau du Pasarge dans un réservoir placé en haut d'une tour, mais sur cette question notre poète ne laisse planer aucun doute, il a vu de ses yeux la place du tombeau :

Puis, entre joyeux et morne,
Du temps entre laid et beau,

Je m'en allai voir à Thorne
Le copernique tombeau.

Ce docte maître tourneur
Y tourne avec grand honneur :
Dans le marbre qui l'enserre
Il est couché gravement,
Et son corps trouve en la terre
Le repos au mouvement.

Ces quatre derniers vers expriment une belle pensée, et dans leur concision énergique en disent certainement plus que de longues et froides déclamations. Le ton s'est élevé dans cette strophe consacrée au souvenir d'un grand homme et aux tribulations dont il a été la victime pendant sa vie. Après avoir rendu hommage à Copernic, le voyageur reprit sa route et le 15 mars :

Enfin après quelques jours
Mes pas bornèrent leur cours :
Je parvins à Varsovie,
Et l'on m'y reçut si bien
Que, de crainte de l'envie,
Mon bonheur n'en dira rien.

Alors même que Saint-Amant ne serait pas aussi affirmatif, il ne serait guère possible de douter un seul instant du bon accueil réservé par Marie-Louise de Gonzague à un poète qui lui rappelait la France et ses jeunes années. La reine de Pologne avait payé assez cher la satisfaction d'amour propre de s'élever en 1645, comme souveraine au-dessus de ce Gaston d'Orléans, par lequel elle s'était vue, on se le rappelle, si lâchement abandonnée. Les premières années de son séjour en Pologne auprès de Vladislas VII, prince âgé, infirme, presque grossier à son égard, avaient été pénibles. Mais par sa grâce, son amabilité, sa générosité, Marie-Louise avait su gagner le cœur des Polonais, de sorte qu'après la mort de Vladislas le 20 mai 1648, l'influence de cette reine avait beaucoup contribué à faire élire comme roi de Pologne, son beau-frère le cardinal Jean-Casimir, pour lequel elle éprouvait une sincère affection. Le pape Innocent X releva de ses vœux le nouveau souverain, et le 30 mai 1649, il accorda les

dispenses nécessaires pour le mariage de Marie-Louise et de Jean-Casimir. Cette union fut d'autant plus sympathique aux Polonais, qu'ils étaient profondément attachés à leur souveraine française.

Au mois de mars 1650, Varsovie était encore en fêtes, et se préparait à en célébrer de nouvelles, si l'attente générale que la maison de Wasa allait avoir un héritier, n'était pas déçue. L'état de grossesse de la reine ne tarda pas à devenir certain, et le poète attribue à ses vers le mérite de cette certitude. Les accords de sa lyre résonnèrent si bien auprès de la souveraine, que :

Les puissances de ce bruit
Emurent son noble fruit :
Il tressaillit d'allégresse
A l'oracle de mes vers,
Et confirma la grossesse
Qui suspendait l'univers.

En dépit de la promesse, qu'il s'était faite de se taire, pour ne pas exciter l'envie, le poète laisse aller sa verve :

Une reine me retient
Qui comme un roi m'entretient,
Je suis aussi frais qu'un moine,
Je nage dans les douceurs.

Quand l'occasion se présentait, Saint-Amant savait profiter de la bonne veine, le souvenir des misères passées ne lui servait guère de leçon, son insouciance sans borne ne lui permettait pas de se préoccuper de l'avenir. L'âge, qui s'avançait, ne le rendait pas plus sage et tout en admirant l'entrain du sizain suivant on serait tenté de lui reprocher sa folie. Il n'avait cure de ce que lui réservait le lendemain, comme la cigale de La Fontaine, il chantait et jouissait du bonheur présent :

Nargue du sort indigent !
Mon pied marche sur l'argent,
Et ma main, mon espatule,
De l'or fait si peu de cas
Que je fais sur la Vistule
Des ricochets de ducats.

Voilà donc Saint-Amant à Varsovie, saura-t-il s'y établir définitivement ou du moins y rester longtemps? C'est plus que douteux, avec son caractère aventureux et son humeur mobile, il est probable qu'il ne tardera pas à se remettre en route. Quoi qu'il en soit, on peut dire que son épître « La Polonaise, à Théandre », qui permet de le suivre dans ses pérégrinations au cœur de l'hiver, à travers la Belgique, la Hollande, l'Allemagne du Nord et une partie de la Pologne, il y a près de deux siècles et demi, mériterait d'être plus connue qu'elle ne l'est effectivement. Il est impossible de causer avec un lecteur, d'une manière plus aimable. C'est là le genre badin, éminemment français, pour ne pas dire gaulois, si cher à la Renaissance, et il faudra après Saint-Amant attendre Voltaire pour retrouver de vrais modèles de l'épître familière, dans notre poésie légère.

CHAPITRE XXII

Saint-Amant à Varsovie et à Stockholm; son retour en France. 1650-1651

A son arrivée à Varsovie, Saint-Amant pouvait offrir à son auguste protectrice, Marie-Louise de Gonzague, non seulement les « cahiers arrachés des mains des Espagnols » du « Moïse Sauvé », mais encore un beau petit poème, bien de circonstance, composé pendant son pénible voyage, malgré, dit-il lui-même, « l'âpre saison » qu'il avait dû supporter. Cette dernière pièce, terminée à Dantzig, d'où il en adressa une copie à son ami de Marolles, se composait de quatorze stances de neuf vers, dans lesquelles il célébrait avec l'accent d'un sincère et profond dévouement l'heureux augure de la grossesse de la Reine de Pologne et de Suède. Il lui donne ce dernier titre auquel les Wasa de Pologne ne se décidaient pas à renoncer, bien que depuis 1604, après la déposition de Sigismond III, la Suède ait eu ses souverains particuliers, Charles IV, mort en 1611, le grand Gustave-Adolphe de 1611 à 1632, et sa fille Christine qui régnait alors à Stockholm avec un éclat de nature à attirer les yeux des savants de toute l'Europe. Dans ses stances Saint-Amant rend un hommage bien légitime au nouveau roi Jean-Casimir, qui, à plusieurs reprises, notamment en 1645, s'était rendu en France, et avait conquis par ses qualités et son affabilité le cœur de la noblesse. Chose plus singulière, le poète exalte le principe de l'élection en matière de souve-

raineté, il l'oppose au principe d'hérédité, et parle du mérite personnel avec un esprit libre de préjugés, bien au-dessus des idées de son siècle. Les vers suivants remarquables et comme poésie et comme sentiments, font, (de loin, il est vrai, mais c'est encore un bien grand mérite que de les rappeler), songer à de beaux passages du Grand Corneille, son compatriote et son ami; le peuple de Pologne attend, et :

(1) Il demande un fils qui du père
Ait les héroïques vertus,
Un fils qui des sentiers battus
Tienne la noble route, et sous qui tout prospère ;
Un fils, qui de la gloire ardemment amoureux,
Ensemble et magnanime et grave et généreux,
Du grand Casimir soit l'image ;
Un fils illustre à qui tout fasse hommage,
Qui porte un jour le sceptre, et qui le rende heureux.

Ce n'est point ici qu'on hérite
Par le sang, qui forme une loi ;
Pour y prétendre d'être roi,
Il faut l'être déjà par son propre mérite.
Cet honneur souverain, d'où naît le potentat,
Ne dore aucune tête en cet habile état
Que l'état ne l'en juge digne.
Son prince l'eut par ce moyen insigne ;
L'espérer autrement n'est qu'un vain attentat.

O que j'aime cette coutume !
Que cette libre élection
Du joug de la sujettion
Ote de pesanteur et chasse d'amertume !

Pour ne rien omettre, on doit rapporter que plus tard Saint-Amant ayant souffert des troubles, qui désoleront les états de Marie-Louise et prépareront la ruine de la malheureuse Pologne, changera de manière de voir. En 1658, faisant paraître son « Dernier Recueil de

(1) Dernier Recueil. Stances sur la grossesse de la Sérénissime Reine de Pologne et de Suède.

diverses Poésies », il écrira ce qui suit, dans un « Avis au lecteur », qui précède les Stances ci-dessus : « J'y parle comme on doit parler dans les royaumes électifs, et comme on en parle presque dans tous les autres, où l'on n'en sent pas tous les inconvénients ; mais depuis que je les ai remarqués, et que j'ai su de quelle manière on y procède, j'ai reconnu qu'après tout il en fallait revenir aux états où le seul et juste droit de succession fait tomber les sceptres entre les mains de ceux que la nature y appelle : car, bien qu'elle se détraque assez souvent, on ne la voit guère s'égarer et se démentir à tel point qu'elle ne soit aussi raisonnable que la raison même ; je dis la raison intéressée comme elle est, qui, sous espoir de quelque chose d'avantageux à ses prétentions particulières, se laissant gagner aux belles et trompeuses apparences, se trompe la plupart du temps elle-même en son propre choix, et trouve à la fin qu'elle a fort mal pris ses mesures ».

Mais en 1650, au moment où il se rendait à Varsovie, le poète n'avait de présent à l'esprit, que cette libre élection qui avait permis à Jean-Casimir de monter sur le trône, et de conserver ainsi par un mariage approuvé de tous les Polonais, la couronne à sa belle-sœur Marie-Louise de Gonzague. Il semblait, du reste, que le Ciel lui-même, bénissait cette union en donnant un héritier aux Wasa, et l'heureuse délivrance de la reine était attendue avec une bien vive impatience. Saint-Amant ne sera pas le dernier à s'en réjouir, sa muse s'inspirera d'un noble feu, il l'assure par les vers suivants :

Je ferai retentir au grand son de mes vers
Les monts de ce climat, où le roi des hivers
Etale aujourd'hui sa puissance.
Et quand d'un prince on verra la naissance,
Je ferai résonner tous ceux de l'univers.

Malgré « l'âpre saison » pendant laquelle il écrit, malgré son âge relativemeut avancé, le poète est emporté par la chaleur de son imagination et de son ardeur poétique, rien ne lui paraît impossible. Tous les peuples du Nord seront soumis par Jean-Casimir, il voit déjà les Turcs chassés de l'Europe et la tête de son auguste protectrice parée de la couronne des Césars de Byzance. Il se promet de célébrer tous ces glorieux événements :

Les hordes nombreuses qui roulent
Avec leurs foyers et leurs toits,
Trembleront à ma forte voix
Jusqu'où du long Volga les derniers flots s'écoulent ;
Le fier usurpateur du sceptre maternel
Pâlira dans Byzance ainsi qu'un criminel
Qui prévoit l'heure des supplices :
Il le rendra malgré tous ses complices,
Et j'espère chanter cet acte solennel.

Ces vers ne pouvaient que satisfaire l'orgueil de la fière Marie-Louise. La reine de Pologne tirait vanité de l'illustre origine de la maison de Mantoue, qui descendait par les femmes des Paléologues, derniers empereurs de l'Orient grec. Cette famille illustre parvint à à l'empire en 1261, avec Michel VIII, et de 1260 à 1453, elle régna à Constantinople. L'empereur Andronic II monté sur le trône vers la fin du XIIIème siècle en 1282 et qui mourut en 1328, épousa en 1306, la petite fille et unique héritière de Guillaume VII, marquis de Montferrat, celui qui avait facilité à Charles d'Anjou, frère du bon roi Saint-Louis, la conquête du royaume de Naples. Le marquisat de Montferrat resta dans la famille des Paléologues jusqu'en 1533, époque où il passa par héritage au duc de Mantoue Frédéric II, époux de la nièce du dernier Paléologue, Jean-Georges, mort sans postérité.

On aurait tort de considérer les vers de Saint-Amant comme une basse flatterie, ce qui n'était certes pas dans son caractère dévoué et reconnaissant, mais non vil et plat. Les juger ainsi avec les idées modernes, serait commettre un bien grave anachronisme, il faut, au contraire, par la pensée se rendre compte de l'importance attachée au XVIIème siècle, à l'antiquité de la race. Alors on s'expliquera d'autant plus facilement la vanité de la noblesse, que Bossuet, lui-même, dans l'Oraison funèbre de la princesse palatine, sœur de la reine de Pologne, met en évidence l'éclat de son origine en ces termes : il appelle Anne de Gonzague « une princesse dont le mérite passe la naissance, encore que sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, elle ait réuni en elle, avec le sang de Gonzague et de Clèves, celui des Paléologues, celui de Lorraine et celui de France par tant de côtés ». Et le grand évêque de Meaux ajoute : « Quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, et qu'il choisit une

personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers ». Voilà quels étaient sur la naissance les sentiments du XVIIème siècle.

Saint-Amant dont la qualité de gentilhomme n'avait jamais été mise en doute, dont la réputation de bon poète était aussi bien établie que celle de franc buveur ou d'élégant biberon, comme aurait dit Vion d'Alibray, reçut à Varsovie, non seulement du roi et de la reine un gracieux accueil, mais il devint l'objet des plus chaleureuses avances de la noblesse polonaise. La Pologne lui paraît un séjour de délices et il ne croit pas avoir acheté trop cher par les fatigues, les privations, l'emprisonnement même, le bonheur dont il jouit. Pour être bien convaincu de son extrême satisfaction, il suffit de l'entendre s'écrier :

(1) Encore que Saint-Omer
A Saint-Amant fut amer,
Il est couronné de gloire ;
Son bonheur est rétabli,
Et dans un cristal à boire
Il trouve un fleuve d'oubli.

Sans mentir je ne crois plus
Avoir été là reclus ;
La Pologne où je suis libre,
M'en efface la prison,
Et les gens de mon calibre
L'estiment avec raison.

Cependant un autre poète français, Philippe Desportes, avait paru avant Saint-Amant en Pologne, et leurs jugements sur ce pays ne sont guère d'accord. Ces appréciations opposées peuvent s'expliquer par une différence d'abord de caractère et ensuite de situation. Lorsque le 28 septembre 1573, Henri de Valois, élu roi de Pologne, quitta la France emmenant avec lui son poète Desportes, ce ne fut qu'avec regret qu'ils entreprirent ce voyage, et certainement des proscrits n'abandonnèrent jamais plus péniblement le sol natal. La vue de la Pologne, en hiver, avec ses grandes plaines désertes, blan-

(1) Dernier recueil. La Polonaise.

chies par la neige et tourmentées par le vent, ne diminua pas plus leur affliction que l'aspect misérable des cabanes enfumées où les rustres vivaient pêle-mêle avec leurs bestiaux.

Le roi malgré lui, et le favori entraîné contre son gré loin de Paris, n'aperçurent que le mauvais côté des mœurs polonaises, la turbulence perpétuelle des hautes classes et la prodigieuse ivrognerie même des personnages les plus hauts placés. Aussi lorsque le poète, après un séjour de neuf mois, obtint la permission de retourner dans sa patrie, il lança à la Pologne des adieux foudroyants inspirés par la colère :

Adieu, Pologne, adieu, plaines désertes,
Toujours de neige et de glaces couvertes.

.....

Adieu, maisons d'admirable structure,
Poisles, adieu, qui dans votre clôture,
Mille animaux pêle-mêle entassez,
Filles, garçons, veaux et bœufs tout ensemble !
Un tel ménage à l'âge d'or ressemble
Tant regretté par les siècles passés.

Barbare peuple arrogant et volage,
Vantard, causeur, n'ayant rien que langage,
Qui, jour et nuit, dans un poisle enfermé,
Pour tout plaisir se joue avec un verre,
Ronfle à la table, ou s'endort sur la terre,
Puis comme un Mars veut être renommé.

Desportes venait à peine de quitter la Pologne, lorsqu'un courrier apporta la nouvelle de la mort de Charles IX, le 30 mai 1574. Henri de Valois n'eut plus qu'un désir, celui de regagner la France au plus vite, mais il y ajouta la mauvaise idée de ne pas partir les mains vides. Il s'empara parmi les diamants de la couronne de trois cent mille écus de pierreries, souvenir peu délicat de son éphémère royauté, puis il s'enfuit à cheval pendant la nuit du 16 au 17 juin 1574, escorté seulement de quelques cavaliers. Ils firent vingt lieues d'une seule traite, ne pouvant ralentir leur course, poursuivis qu'ils étaient par une troupe de jeunes seigneurs, et ils atteignirent enfin

les frontières autrichiennes de la Moravie. Malgré cette évasion peu honnête d'un prince, qui portait alors deux couronnes, les Polonais n'en restèrent pas moins attachés à la France par les liens d'une sympathie profonde qui ne se sont jamais brisés.

Du reste, avant de voir comment Saint-Amant va prendre la défense de ce pays contre Desportes, il est aisé d'établir que même du temps de Henri de Valois, les Français savaient rendre justice à la noblesse polonaise. Le président de Thou, en parlant de la Pologne, l'appelle : « Pays fertile, plein de villes, de châteaux, rempli d'une noblesse courageuse, qui joint ordinairement l'amour des lettres à l'exercice des armes ». Il dépeint ainsi la surprise générale à la vue des gentilshommes polonais, qui vinrent à Paris offrir la couronne élective à Henri de Valois : « On ne peut exprimer l'étonnement de tout le peuple français quand il vit ces ambassadeurs avec des robes longues, des bonnets de fourrure, des sabres, des flèches et des carquois ; mais l'admiration fut extrême lorsqu'on vit la somptuosité de leurs équipages, les fourreaux de leurs sabres garnis de pierreries, les brides, les selles, les housses de leurs chevaux enrichis de même, et un air d'assurance et de dignité qui les distinguait particulièrement. Ce qu'on remarqua le plus, ce fut leur facilité de s'énoncer en latin, en français, en allemand et en italien : ces quatre langues leur étaient aussi familières que la langue même de leur pays ». Il ne se trouva à la cour que deux hommes de condition qui pussent leur répondre en latin, le baron de Milhau et le marquis de Castelnau-Maurissière ; ils avaient été mandés exprès pour soutenir en ce point l'honneur de la noblesse française qui rougit alors de son ignorance. Pour ce temps-là, c'était beaucoup que d'en rougir.

Saint-Amant s'explique facilement que la Pologne n'ait pu plaire à Desportes. « C'était un mignon de cour », il n'était bon qu'à fréquenter les réunions où s'étalait, à l'aise, la dépravation raffinée à l'italienne, des Valois-Angoulême :

(1) Ce gentil, ce dameret
N'entrait point au cabaret,
Et jamais soif en sa chambre
Ne mit bouteille à l'envers.

(1) Dernier Recueil. La Polonaise.

Voilà la condamnation de Desportes prononcée et sans appel. Que n'a-t-il pu envoyer en son lieu et place son neveu Régnier ? Le jugement de ce vrai poète, qui lui, par exemple, honorait le jus de la treille, aurait été bien différent, Saint-Amant l'assure :

Régnier, son rare neveu,
S'entendait mieux à ce jeu,
Et, s'il eût vu cette terre
Où Bacchus est en crédit,
Je jurerais sur le verre
Qu'il n'en aurait pas médit.

Ainsi le séjour du poète en Pologne se passait en fêtes perpétuelles, les forêts immenses procuraient aux chasseurs un butin abondant du gibier le plus rare et le plus fin, et la chasse était un plaisir d'autant plus agréable, que :

Cérès avec majesté
Dans ces plaines luit l'été.

Il n'y avait pas de vignes, il est vrai :

Mais le sarment de Hongrie
Nous fournit d'une liqueur
Qui fait qu'à table je crie :
Masse et toppe de grand cœur !

Après d'agréables journées, venaient des nuits bien différentes de celles passées dans les affreux poisles d'Allemagne :

Renards, loutres et putois
A me fourrer sont courtois,
Et la nuit, de peur des fièvres,
Je me vautre sur des ours.

A tous ces plaisirs s'ajoutaient celui de nombreuses chevauchées dans Varsovie sur ces coursiers polonais dont l'élégance et la vigueur étaient partout renommées :

Je porte le sabre au flanc,
Et, quand je vais par les rues,
Mon coursier tient bien son rang.

Telle était la vie, sûrement très enviable, dont Saint-Amant était heureux de jouir, lorsqu'au mois de juin 1650, la reine Marie-Louise ressentit les premières douleurs d'un enfantement qui ne laissa pas d'inspirer de sérieuses craintes. L'attachement des Polonais pour leur reine française, se manifesta en cette circonstance d'une façon bien touchante, les églises pouvaient à peine contenir la foule de ceux qui venaient prier pour leur souveraine, et tous les visages tristes et abattus témoignaient de la plus vive inquiétude. Saint-Amant s'empresse de joindre ses vœux à ceux de tout un peuple :

(1) Trône, implore l'Autel ! voici le noble terme
Où l'astre encor caché se doit produire au jour ;
Il s'agite, il veut naître, et, comme un autre amour,
Sortir avec éclat de la nuit qui l'enferme.

L'heure de la délivrance, enfin, a sonné, l'antique maison de Wasa croit pouvoir compter sur un héritier de son nom et de sa gloire. La joie de la noblesse, du peuple, du clergé se manifeste de la manière la plus bruyante, le poète se réjouit de ce concert merveilleux :

(2) Quelle aimable rumeur vient de s'épandre au monde ?
Mourez, craintes, Mourez ! Ha ! sans doute il est né,
Il respire le jour, ce prince destiné
A manier le sort de l'ample masse ronde.

Je n'entends rien ici qui ne s'entreréponde,
Les cris ont tout ému, les salves ont tonné,
Et de l'airain guerrier le chant clair et peiné
Du bronze haut et saint le grave bruit seconde.

Arrêtons-nous, ma lyre, en ce beau point natal,
Il est temps que d'un son glorieux et fatal
Nous élevions au ciel l'objet de notre joie,

(1) Dernier Recueil. Sonnet sur les prochaines couches de Sa Majesté Polonaise.

(1) Dernier Recueil. Sonnet sur la naissance du prince de Pologne.

Vantons en vers divins ce miracle prédit,
Et montrons que payer en si belle monnoie
C'est se faire un trésor d'honneur et de crédit.

Malheureusement ce miracle ne tint pas les promesses qui réjouissaient ainsi tout un peuple, le prince de Pologne mourut peu après sa naissance. Saint-Amant, publiant huit ans plus tard, dans son « Dernier Recueil » les pièces qu'il écrivait si joyeusement en 1650, dit avec un mélancolique regret, « que ces vers semblent n'être plus de saison après les douloureuses choses qui sont arrivées, toutefois, comme nous ne sommes pas responsables des événements, et moins de ceux de la mort que tous les autres, ce n'est pas à dire que, quand il plait à la Providence divine que les malheurs arrivent et que les pertes se fassent, on doive jeter au feu ou condamner à un oubli éternel les écrits que notre zèle et notre devoir ont tirés de notre plume en un temps légitime où nos vœux font nos souhaits, et nos souhaits nos prédictions ».

Depuis son départ de France Saint-Amant s'était toujours tenu en relation avec ses amis de Paris, surtout l'abbé de Marolles et il est regrettable que nous n'ayons pas aujourd'hui leur correspondance entre les mains. Que de particularités intéressantes on serait sûr d'y retrouver et que de points obscurs dans la vie du poète seraient merveilleusement éclaircis. En 1650, Monsieur Des Noyers, Secrétaire des Commandements de Marie-Louise, s'était sur l'ordre de la reine, après sa délivrance, rendu à la cour de France, et il apporta à Marolles de la part de Saint-Amant, une copie de ses dernières poésies. L'abbé consigne ainsi ce fait dans ses mémoires : « Monsieur de Saint-Amant fit des vers qui nous furent envoyés de Varsovie où il était alors, mais l'augure qu'il fit pour cette royale naissance ne fut pas accompli selon ses souhaits et les nôtres ». Il ajoute ce qui prouve la générosité de Marie-Louise de Gonzague, qu'à cette occasion et pour lui marquer sa gratitude et sa magnificence, la reine de Pologne lui envoya par M. Des Noyers, un buffet de vermeil doré, ciselé et une médaille d'or de grand prix, « objets qu'il garde chèrement et qu'il désire conserver pour mémoire des faveurs d'une aussi grande princesse ».

Tandis que la cour de Varsovie et les peuples de la Pologne étaient livrés à la joie causée par l'heureuse délivrance de la reine, de graves

événements se préparaient à Stockholm. La fille du héros suédois, Christine, bien décidée à abdiquer sa couronne, pour se livrer dans la vie privée à son goût pour l'étude, se proposait de faire reconnaître solennellement par les Etats de Suède, à l'occasion de son couronnement, les droits de la succession au trône de son cousin Charles-Gustave, né du mariage de la sœur de Gustave-Adolphe avec le duc des Deux-Ponts. Il importait à Jean-Casimir, dont la branche de Wasa n'avait jamais renoncé à ses prétentions sur la couronne de Suède, d'être tenu au courant des événements qui allaient se produire à cette occasion à la cour de Christine. Or, l'esprit mobile de Saint-Amant commençait à trouver long un séjour de plus de huit mois à la même place, et il avait manifesté le désir de se rendre à Stockholm, pour revoir son grand ami Monsieur Chanut, le comte Magnus de la Gardie, ainsi qu'une partie des hommes les plus remarquables de l'Europe, que Christine ne cessait à cette époque d'attirer auprès d'elle. Profitant de ces dispositions du poète, Jean-Casimir et Marie-Louise de Gonzague le chargèrent de se rendre à la Cour de Suède, sous le prétexte d'aller, comme « domestique et pensionnaire du roi et de la reine de Pologne », faire part à Christine de la naissance d'un jeune prince.

Saint-Amant accepta avec joie cette mission et avant de partir, il chanta ce nouveau déplacement. Comme au mois d'Octobre, il était plus agréable de suivre la voie fluviale que la route de terre, il adressa une épître à « la Vistule sollicitée » pour un voyage de Varsovie à Dantzig :

(1) Allons, chère Vistule, allons Nymphe aquatique,
Voir l'azur ondoyant de la Thétis Baltique,
Qui se pare le sein du bel ambre doré.

Le bel ambre doré devait plaire beaucoup au poète, et dans la mer Baltique seule se trouvait ce produit de la nature, particulièrement du côté de Dantzig et de la Prusse ducale. On faisait, en effet, sur le bord de la mer de grandes fouilles pour retirer le succin, très recherché au XVIIème siècle. A Dantzig, l'une des principales curiosités de la ville pour les voyageurs, était de visiter les magasins des marchands où s'étalaient coquettement les divers ouvrages d'ambre jaune, des

(1) Dernier Recueil. La Vistule sollicitée.

boîtes, des figures, des amulettes, des étuis et de la poudre à parfum à l'usage des mosquées turques. Mais Dantzig ne devait pas être le terme du voyage de Saint-Amant, il se dirigeait vers Stockholm, la véritable capitale et le grand centre, tant au point de vue commercial et industriel qu'intellectuel et artistique, des contrées septentrionales :

Et déjà de cent ports Stockholm est le seul port.

Le poète, qui a toujours protessé la plus profonde admiration pour le grand Gustave-Adolphe, se réjouit d'assister aux fêtes données par la fille du héros Suédois :

Tout se met en devoir, tout marche, tout s'apprête
Au grand couronnement de cette auguste tête,
Qui du bras paternel a poussé le destin
Au-delà du cercueil dont il fut le butin.

Il ne connait pas encore Christine, mais la réputation glorieuse de cette reine, si bien établie parmi les savants, les poètes et les artistes de l'Europe entière, fait qu'il ne doute pas de trouver auprès d'elle un bon accueil. Il est sûr qu'elle saura apprécier l'hommage de ses œuvres, qu'il se propose de lui offrir :

Les filles de Wasa, pour qui s'ouvrent les trônes
N'ont rien que de viril sont autant d'amazones ;
Les honneurs féminins de cet illustre sang
Portent leur brave nom jusques au plus haut rang :
Témoin cette fameuse et royale Christine,
Témoin cette merveille à qui ma main destine
Du Parnasse français les plus superbes fleurs.

Entraîné par son inspiration, le poète en arrive à prêter aux deux souverains par lesquels il est envoyé, les sentiments qui l'animent lui-même, et le voilà qui s'écrie :

Allons lui faire voir que ces deux grandes âmes
Ont pour son amitié les plus sincères flammes.

Il est convaincu que la bonne nouvelle dont il est l'heureux mes-

sager, produira le même effet en Suède qu'en Pologne, où elle a provoqué un enthousiasme inimaginable, puisque dit-il :

> Je laisse Varsovie au comble d'une joie,
> Qui par cent beaux excès luit,tonne et se déploie.

D'après Tallemant des Réaux, le poète n'aurait guère réussi dans sa mission à la cour de Suède. Mais on vient de voir qu'en réalité cette mission n'avait rien de diplomatique et Chanut dans ses mémoires déclare que Saint-Amant « n'était porteur d'aucune lettre de créance, qu'il était seulement chargé de faire à la reine de Suède tel compliment qu'il trouverait bon être ». De plus, toujours au dire de Chanut, il y avait à l'occasion des fêtes qui se préparaient à la cour, toutes sortes de « grabuges », lorsque Saint-Amant arriva à Stockholm.

En 1650, le règne de Christine paraissait l'un des plus remarquables de l'histoire de la Suède ; la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande recherchaient son alliance et lui donnaient des marques flatteuses de leur considération. Le traité de Bromsebrö, conclu le 13 août 1645, par lequel elle obtenait du Danemark la cession de plusieurs provinces, la glorieuse paix de Wetsphalie de 1648, si avantageuse pour la Suède, plusieurs édits favorables au commerce, la protection éclairée qu'elle accordait aux institutions savantes ou littéraires créées sous ses prédécesseurs, lui assuraient l'attachement de ses sujets. Rien n'échappait à l'activité de l'esprit de cette reine, elle parlait sept langues, connaissait à fond le latin et lisait dans le texte grec, sans difficulté, Thucydide et Polybe. Comme elle ne se mariait pas, les Etats lui firent à ce sujet de vives représentations, elle leur répondit : « J'aime mieux vous désigner un bon prince et un successeur capable de tenir avec gloire les rênes du gouvernement. Ne me forcez donc point à me marier, il pourrait naître aussi facilement de moi un Néron qu'un Auguste ». Cependant, en 1642, Christine alors à peine âgée de seize ans, s'était laissé toucher par l'imagination brillante et les rares qualités du jeune comte Gabriel Magnus de la Gardie, né en 1622, et elle l'aurait épousé sans l'opposition du chancelier Oxenstiern. Le fidèle ami de Gustave-Adolphe, qui avait élevé avec tant de soin la jeune reine, lui représenta que la gloire d'une souveraine ne lui permettait pas d'élever au trône un de ses

sujets. Christine sacrifia ses sentiments ; afin de se détacher du jeune comte, elle l'envoya en France en 1642, avec une suite magnifique de deux cent cinquante personnes, et à son retour, pour mettre entre elle et lui une barrière infranchissable, elle le maria avec sa cousine Euphrosine, sœur du duc des Deux-Ponts, Charles-Gustave, qu'elle voulait désigner pour son successeur.

Le comte de la Gardie aurait été digne par ses qualités de porter une couronne, il occupa les plus hauts emplois à la cour de Suède, se distingua par son désintéressement et mourut pauvre. Son plus grand titre de gloire est la protection éclairée qu'il sut toujours accorder aux savants et aux artistes, en même temps qu'il réunissait tous les monuments de l'histoire de la Suède et enrichissait la bibliothèque d'Upsal de précieux manuscrits. Français d'origine, Magnus resta toujours attaché à l'alliance française.

Il descendait d'un gentilhomme de Carcassonne, Pontus de la Gardie, né en 1530 mort en 1585, célèbre par son courage et ses aventures dignes d'un héros de roman. Après avoir guerroyé en Piémont, en Ecosse, en Danemark, Eric XIV, roi de Suède, le fit prisonnier dans un combat et le prit à son service. Pontus sut si bien se distinguer, sous ce prince et sous son successeur Jean III, qu'il épousa la fille naturelle du roi et reçut le titre de comte d'Avensbourg. Son fils Jacques, qui vécut de 1583 à 1652, forma la jeunesse de Gustave-Adolphe, et devint grand connétable de Suède. C'est, par allusion à ces événements, que Saint-Amant, racontant à Monsieur Chanut son séjour à Dantzig, disait :

(1) Magnus, brave et généreux,
M'y fit voir trois jours heureux :
Il m'honora de sa table,
Et j'avoue avecques toi
Qu'un tel fils de connétable
Mériterait d'être roi.

Peut-être était-ce aussi la pensée de Christine ? D'une constitution physique infatigable, cette reine couchait sur la dure. Elle mangeait peu, dormait encore moins et passait souvent deux ou trois jours sans boire, parce qu'on ne lui permettait pas de boire de l'eau, et qu'elle avait une répugnance invincible pour le vin et pour la bière.

(1) Dernier Recueil. La Polonaise.

Elle souffrait la faim, le froid, le chaud et elle faisait sans fatigue de longues traites à pied ou à cheval. Misson a laissé d'elle le portrait suivant : « Elle est fort petite, fort grosse et fort grasse. Elle a le teint, la voix et le visage mâles, le nez grand, les yeux grands et bleus, les sourcils blonds, un double menton, la lèvre de dessous un peu avancée, les cheveux châtain clair, poudrés et hérissés sans coëffure, en tête naissante, un air riant, des manières obligeantes. Figurez-vous pour l'habillement, un justaucorps d'homme de satin noir, tombant sur les genoux et boutonné jusqu'au bas, une jupe noire fort courte qui découvre un soulier d'homme, un fort gros nœud de ruban noir au lieu de cravate, et une ceinture par-dessus le justaucorps. » Mais si Christine tenait peu à la toilette, elle savait attirer à sa cour les hommes les plus remarquables de l'Europe, les Français Descartes, Saumaise, Naudé, Bochart, le peintre Bourdon, les Hollandais Grotius et Heinsius, les Allemands Meibom et Freinsheim. La réputation de Christine était telle que, en 1651, Segrais engage Ménage à se rendre à Stockholm dans une ode dont les vers bien faibles auprès de ceux de Saint-Amant, offrent du moins l'intérêt de préciser en quelle haute estime cette reine était tenue par ses contemporains. Segrais, après s'être plaint amèrement de la situation du royaume, disant à Ménage que où qu'il aille :

Tu trouveras moins de misères
Qu'en France tu n'en vas laisser,

engage son ami à partir pour la Suède et fait de Christine l'éloge suivant qui a plus de valeur historique que poétique :

Les doctes filles de Mémoire
Ne trouvent partout que mépris ;
Partout a le vice entrepris
De profaner leur sainte gloire.

Christine, leur unique appui,
Leur offre un Asyle aujourd'hui
En ces régions peu prisées,
Mais où malgré les froids du Nord
Vit comme en des Champs-Elizées
L'innocence du siècle d'or.

Va trouver cette grande Reine
Dont le nom résonne partout,
Et dont de l'un à l'autre bout
On voit la terre toute pleine,
La Nymphe qui vole en tous lieux,
De la terre jusques aux cieux
Poussant son immortel langage,
Ne célèbre que son savoir ;
Mais j'en apprends bien davantage
Du désir qu'elle a de te voir.

Si Christine désirait si vivement voir Ménage, qui, né en 1613, n'avait encore en 1650, publié que son Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française, quel accueil devait-elle réserver à Saint-Amant, dont la gloire était établie comme poète, comme voyageur, comme membre fondateur de l'Académie Française déjà célèbre, et qui, de plus, jouissait à sa cour même de l'amitié sincère du comte Magnus de la Gardie et de l'ambassadeur Chanut.

Le flatteur accueil de la reine et celui, non moins cordial de la noblesse suédoise, s'élevèrent au-dessus de toutes les espérances du poète. Saint-Amant passa en Suède l'hiver de 1650-1651, et diverses pièces apprennent qu'il savait bien prendre sa part des fêtes données à la Cour. Dans des Stances à la reine de Suède, sur ce qu'elle s'était travestie en fille de Northollande, en un jeu où toute sa cour représentait une hôtellerie hollandaise, il célèbre les blonds cheveux de la souveraine :

(1) Il est vrai qu'une autre couronne
Suppléait au défaut de ce riche trésor,
Et que vos blonds cheveux, que la grâce environne,
Vous en composaient une d'or.
On la voyait briller sur votre illustre tête,
Comme on voit après la tempête
Luire le globe ardent au milieu de son tour,
Et dans la nuit de cette fête
Elle faisait régner le jour.

Saint-Amant est fier des attentions dont il a été l'objet de la part

(1) Dernier Recueil.

de Christine dans cette fête, sans doute un peu compliquée, puisque dit-il, « il faudrait trop de temps pour expliquer ce que c'est que ce jeu, et comment l'on y procède. Je dirai seulement que chaque personnage s'en représente selon les billets que l'on tire, et que cela se fait à visage démasqué ». La reine, elle-même, avait présenté à boire au poète, qui s'écrie :

Certes à la divine troupe
Jamais la jeune Hébé ne versa rien de tel,
Et depuis que vos doigts m'ont présenté la coupe
Je ne crois plus être mortel.

Dans un sonnet à la Sérénissime reine de Suède, sur la beauté de la reine sa mère, Saint-Amant glisse une allusion discrète à l'affection que le comte Magnus avait su inspirer à la souveraine, affection contrariée et qui probablement l'avait fait pour toujours renoncer à l'idée du mariage :

(1) **Toi, tu vis en Diane, et veux l'être en effet ;**
Ha ! qu'un beau désespoir t'en inspire l'envie !

Ainsi se passèrent pour le poète les premiers mois de l'année 1651, mais au printemps, Monsieur Chanut dut quitter la cour de Stockholm, pour se rendre à Lübeck, où il était envoyé pour un traité comme ministre plénipotentiaire de France. Saint-Amant n'avait plus de motifs pour rester en Suède après le départ de son ami. Qu'allait-il faire, revenir en Pologne ? Mais, c'était d'autant plus tard pour aller rendre compte d'une mission qu'il paraît avoir bien négligée, que le jeune prince dont il était allé annoncer la naissance, ne reposait plus maintenant dans un royal berceau et dormait son éternité dans une tombe prématurément ouverte. « Il n'avait fait, dit avec douleur l'abbé de Marolles dans ses mémoires, que se montrer comme un astre, qui disparaît en même temps qu'il découvre sa splendeur ». En somme, au printemps de 1651, la cour de Varsovie était plongée dans la tristesse, et les amis de Saint-Amant le rappelaient à Paris à grands cris. Il leur avait bien laissé son portrait, ce qui consolait un peu son confrère à l'Académie Française, Daniel

(1) Dernier Recueil. Sonnet à la Sérénissime Reine de Suède, sur la beauté de la Sérénissime reine sa mère.

de Priézac, Conseiller d'Etat, et son fils Salomon, auteur d'un éloge de Christine de Suède, ainsi que l'apprend l'épigramme suivante de ce dernier :

Qu'importe qu'un climat étranger et sauvage
Ait ravi à nos yeux le docte Saint-Amant ;
L'ingénieux Bourdon l'a peint si tendrement,
Que c'est le posséder que d'avoir son image.

Le séjour des contrées si voisines du pôle commençait à peser à Saint-Amant, le poète sentait que sa verve toute gauloise se glaçait sous l'âpre bise du Nord, et « il reconnaissait, dit-il lui-même, que les Muses de la Seine étaient si délicates qu'elles ne l'avaient pas suivi dans une si pénible et si longue course ; que la fatigue du chemin les avait étonnées et qu'absolument il lui fallait une retraite solitaire et naturelle où ces belles vierges habitassent pour venir à bout des œuvres qu'il avait projetées ». Il se décida donc à quitter Stockholm en même temps que M. Chanut, pour apaiser les regrets de ses amis et satisfaire leurs vœux et leurs désirs, ainsi que le prouve le sonnet suivant de du Teil :

Merveilleux Saint-Amant, noble et puissant génie,
Que ton voyage est rare et que tu nous apprends
Combien de nos aïeux nous sommes différents,
Pour le goût de la belle et céleste harmonie !

De Pologne autrefois la Muse fut bannie,
Ovide y soupira l'espace de six ans,
Et ses peuples alors farouches, ignorants,
Aujourd'hui t'ont comblé d'une gloire infinie.

De la France autrefois les hommes comme toi,
Justement honorés des caresses du roi,
Ne voyaient pas longtemps frustrer leur espérance,

Mais aujourd'hui la cour, favorable à des sots,
A fait qu'un Saint-Amant, ô honte de la France,
A trouvé son bonheur au royaume des Goths !

A Lübeck, Saint-Amant se sépara, non sans regrets, de Monsieur Chanut, il passa rapidement à Hambourg et se rendit à Amsterdam,

où le souvenir des heures agréables qu'il y avait passées avec son ami, lui inspira les vers suivants :

(1) Je revois, grand Chanut, ce miracle du monde,
Ce fameux Amsterdam, ce petit univers.
Je revois ces canaux enrichis d'arbres verts,
Mais bien plus d'arbres secs qui fleurissent sur l'onde.

L'animation, le commerce, la prospérité de cette ville essentiellement maritime, séduisent le poète, et dit-il :

(2) J'admire de nouveau ces plaines confondues,
Ces lieux où les maisons sont presque autant de ports,
Ces havres dont les nefs sont de mobiles forts
Qui bravent l'Océan à voiles étendues.

J'admire, ô mon Chanut, ce repos intestin ;
J'admire cette arène, où notre beau destin
Bâtit une amitié si ferme et si durable.

A cette amitié le poète attachait un si grand prix, que lorsque en 1658, il inséra dans son Dernier Recueil ces vers écrits en 1651, il ajouta cette note : « S'il m'était permis de faire voir en ce lieu une lettre que le grand Monsieur Chanut me fit l'honneur de m'écrire un peu après, je ferais voir la plus galante et la plus belle chose du monde sur ce mot de grand qu'il refuse et qui lui appartient avec tant de justice. Mais j'aurais peur que sa modestie et sa gravité ne s'en formalisassent, outre que quelqu'un pourrait dire, en me raillant, que Monsieur Chanut n'est pas un homme de table et il aurait raison ». Cette note est charmante par sa franchise et sa naïveté. Il n'est pas possible de reconnaître plus loyalement et plus humblement ses défauts, que le fait ce bon Gros Saint-Amant. Il ne demande pas qu'on l'excuse, et cependant faute avouée si franchement doit être si vite et si bien pardonnée, qu'on ne se sent pas le courage de lui tenir rigueur. Par exemple, en partant d'Amsterdam pour revenir en France, il se garda bien de traverser de nouveau les Pays-Bas espagnols. Le souvenir de sa captivité à Saint-Omer était encore présent

(1) Dernier Recueil. Sonnet sur Amsterdam, à M. Chanut.

(2) Dernier Recueil. Autre Sonnet sur Amsterdam, à M. Chanut.

à son esprit, et il résolut, afin d'éviter une semblable aventure, de se rendre à l'embouchure de la Meuse, pour de là faire voile vers « les rives fleuries » de l'embouchure de la Seine.

Saint-Amant prit passage sur un navire des Etats, mais il lui fallut attendre en rade pendant une quinzaine de jours le vent favorable, vis-à-vis d'un petit bourg, appelé Helvoustlus (aujourd'hui Hellevœstluis, port militaire dans l'île de Voorn), ce qui veut dire, affirme-t-il, Ecluse-Pied-d'Enfer, situé de l'autre côté de La Brile (aujourd'hui Brielle). Le printemps, la chaleur, la joie de revenir en France ranimèrent la verve du poète, et il profita de son repos forcé pour composer à l'adresse de « son cher frère d'amitié », Monsieur de Tilly, gouverneur de Collioure, une charmante pièce étincelante de franche gaieté, qu'il intitule « la Rade, caprice marinesque » :

(1) Que ne puis-je, illustre Tilly,
Faire d'un sac de cuir bouilli
Un portatif antre d'Eole?
Le sieur d'Ithaque le put bien,
Quoiqu'au métier où le pin vole,
A mon regard, il ne sût rien.

Et cependant, sans fausse modestie, Saint-Amant met son Odyssée bien au-dessus de celle du héros grec :

Vraiment, c'était au prix de moi,
Un beau coureur que ce beau roi !

Il faut que le poète emploie le temps ; que peut-il faire de mieux que d'écrire à ses amis pour leur raconter ses ennuis :

Pendant que l'un de ces démons
S'enfle et s'obstine les poumons
A m'empêcher de voir la Seine,
Je veux, cher frère d'amitié,
Sur la Meuse, où je vis en peine,
T'en écrire au moins la moitié.

Plus on avance dans cette étude de la vie de Saint-Amant plus on

(1) Dernier Recueil, La Rade.

voit que ce poète ridiculisé avec tant de légèreté par le « Législateur du Parnasse » vivait sur le pied de la plus grande familiarité, pleine de déférence, il est vrai, mais aussi sans aucun abandon de sa dignité personnelle, avec les hommes du plus haut rang de son époque. Assurément le comte de Tilly était un personnage de marque ; comme preuve il suffit de rapporter que lorsqu'il mourut en 1656, on lui fit à Rouen un service funèbre mentionné dans la Gazette de France de la manière suivante : « De Rouen, le 2 de février 1656. — Le dernier du passé se fit dans l'église des Célestins de cette ville, un service fort solennel pour le repos de l'âme du comte de Tilly, gouverneur de Collioure et Lieutenant-Général des armées du roi, auquel se trouvèrent notre archevêque, la plus grande partie de ce parlement, et plusieurs autres personnes de marque ».

C'était à Collioure en 1647, auprès du comte de Tilly, que Saint Amant avait séjourné le plus longtemps en France, avant son départ pour Varsovie, et c'est là qu'il avait composé l'épître diversifiée à Monsieur Des Noyers, Secrétaire des commandements de la Sérénissime reine de Pologne et de Suède dont il a déjà été question. En rade de la Meuse, en 1651, le poète regrette Collioure, il dépeint ainsi sa situation sur le beau bâtiment des Etats :

En grande nef je suis logé
Avec un petit enragé
Qui l'enchérirait sur le diable ;
Il court, il peste, il fait du bruit,
Il est à boire insatiable,
Et me tourmente jour et nuit.

C'est un rustre de Hollandois,
Qui plonge et sauce un de ses doigts
Dans le sel et dans la moutarde,
Et qui sans cesse a dans le bec,
Soit bon matin, soit heure tarde,
Le stockfisch ou le haranpec.

Le premier de ces poissons, espèce ressemblant à de la morue sèche, pas plus que le second, petit hareng, qui se mange tout cru au sortir de la caque, ne tentaient guère la gourmandise du passager. Heureusement que la femme du capitaine se trouvait à bord en

attendant que le navire mit à la voile, sa présence donnait de la gaieté. C'était une charmante Irlandaise, dont les yeux exprimaient tant d'innocence, qu'ils luisaient mais ne brûlaient pas :

Souvent, mais d'un chaste dessein,
Elle découvre son beau sein
Pour allaiter un petit ange ;
Entre ses bras il fait dodo,
Et l'on dirait à leur louange
Que c'est Vénus et Cupido.

Le poète se hâte d'ajouter, que pour parler plus simplement :

Je dirai, Déités à part,
Qu'onc poupart n'eut telle nourrice,
Ni nourrice n'eut tel poupart.

Toutefois, ces distractions si simples et si pures, ne suffisaient pas aux yeux de Saint-Amant, pour compenser la maigre chère dont il devait se contenter :

J'y suis traité de vieux pain bis,
De gruau rouge et de fromage
Teint dans l'ordure des brebis.

Et ce qui était encore plus horrible :

Un jambon, maigre, jaune et dur,
Pour boire un vin, dirai-je sur ?
Est le beau mets dont on m'y leurre ;
Et quatre pommes dans un plat
Y nagent dans de vilain beurre
Qui tient du suif tout son éclat.

Quinze jours se sont ainsi écoulés, il y a de quoi périr d'ennui, mais quel changement subit de décor, tout va prendre une nouvelle face, enfin le vent paraît vouloir se lever :

Ha ! doux zéphyre, te voici !
Je ne serai plus en souci,
Quand je n'aurais plus rien à boire ;

Car, comme un brave a dit souvent
Qu'on trouvait tout dans la victoire,
Je trouve tout dans le bon vent.

Déjà se forme une rumeur
De l'équipage en bonne humeur,
Autour de l'ancre et de la voile ;
Déjà cent mains lèvent le fer,
Cent autres abaissent la toile,
Et moi je chante : Adieu l'Enfer !

Adieu l'Enfer, dit-il en note, à cause tant du séjour ennuyeux de la rade, que du nom du bourg vis-à-vis duquel se trouvait le navire. Le poète termine son caprice marinesque par une promesse :

Cher frère, enfin j'irai te voir,
Sans attendre, en ce beau devoir,
L'horreur d'une vieillesse extrême ;
Déjà mon âge est tout bossu,
Et, bien que sous le Nord je sème,
C'est pour recueillir sous le Sud.

Cette promesse d'aller revoir le comte de Tilly à Collioure, Saint-Amant ne devait pas la tenir. L'ère des grandes courses était close pour lui, il n'entreprit pas de voyage au Sud et il se borna désormais à contempler les rives de la Seine. Il sentait, du reste, lui-même, que le poids des années s'était accumulé sur « sa tête chenue ». Revenu à Paris au mois de mai 1651, il s'installa confortablement chez son vieil hôte le sieur Monglas, dans un petit hôtel situé rue de la Seine, et il s'occupa activement d'une édition de ses Œuvres complètes, la dernière qu'il ait donnée lui-même. Il avait chargé son imprimeur et ami Monsieur Toussaint Quinet de cette publication dont « l'achever d'imprimer » est du 23 juillet 1651. Mais, ce travail terminé, malgré les soins et les prévenances de ses amis de Paris, l'esprit du poète fut envahi par une inquiète mélancolie. Le repos et la tranquillité ne convenaient pas à ce caractère remuant et mobile, et voici quel était son état d'âme :

(1) — Je n'oserais revoir le Tibre,
L'ample Tamise encore moins ;
Des autres lieux, pour d'autres points,
L'accès à peine m'est-il libre.
Où dois-je donc tourner mes pas ?
— Ami, va-t-en jusqu'au trépas
Te rembûcher dans ta Neustrie.
— Mais qu'y ferai-je désolé ?
— Tu feras voir qu'en sa patrie
Un homme peut être exilé.
— Le grand malheur ! l'âpre infortune !
Adieu Cybèle, adieu Neptune !
Mon propre ennui m'a consolé.

Avant le commencement de l'hiver de 1661, tout en gardant son petit logement à Paris, Saint-Amant revint en Normandie. Il devait y passer la plus grande partie des années qui lui restaient encore à vivre, habitant à Rouen dans sa maison du faubourg près de la Seine.

---

(1) Dernier Recueil.

CHAPITRE XXIII

Saint-Amant à Paris et à Rouen ; le Moïse Sauvé. 1651-1652-1653-1654

Saint-Amant était revenu à Rouen à la fin de l'anné 1651, et il y passa en entier l'année 1652. Instruit par l'expérience du blocus en 1649, il se garda bien de retourner à la capitale et se contenta d'apprendre par les gazettes, les troubles qui agitaient de nouveau le royaume. Il avait été satisfait de voir le coadjuteur Paul de Gondi recevoir le 19 février 1652, le chapeau rouge, objet de son ambition, mais il eut le bon esprit de ne pas porter lui-même ses félicitations au nouveau cardinal de Retz, et évita ainsi d'être témoin de la bataille du faubourg Saint-Antoine le 2, et des massacres de l'hôtel de ville le 4 juillet. Il vit, par exemple, sans peine, Anne d'Autriche sacrifier à l'opinion publique son impopulaire ministre, et le cardinal Mazarin cédant à l'orage, quitter la France le 9 août. Au fond, cette concession n'était qu'illusoire, le fin ministre n'alla pas plus loin que Sedan, d'où il continua à diriger la politique de la régente, et grâce à son habileté il triompha de toutes les difficultés. Cela est si vrai que, tandis que le cardinal de Retz était arrêté le 19 décembre 1652 et emprisonné à Vincennes, le 6 février 1653 avait lieu la rentrée triomphale de Mazarin à Paris, accompagné du maréchal de Turenne. Coïncidence curieuse et à noter, dans cette période critique, Condé et Turenne furent tour à tour vainqueurs ou vaincus, vaincus au service de la Fronde, vainqueurs lorsqu'ils défendaient la cause de la royauté, qui était alors celle de la France.

Dès que Mazarin eut reparu à la Cour, les grands seigneurs, sauf le prince de Condé, et les villes rebelles, surtout de la Guyenne, s'empressèrent de se soumettre. La tranquillité qui régnait à Paris, engagea Saint-Amant à y revenir afin de publier son œuvre, qu'il croyait magistrale, le « Moïse Sauvé ». Il lui avait fallu les rives de la Seine et le site à la fois solitaire et agréable de sa maison de Rouen pour mettre la dernière main à son poème ; c'est ce qu'il indique dans son épître dédicatoire à la Sérénissime Reine de Pologne et de Suède, en cherchant à s'excuser d'avoir un peu trop brusquement quitté Varsovie : « Madame, si jamais ouvrage fut justement dédié à la Personne à qui il devait l'être, c'est celui que je prends la hardiesse d'offrir à Votre Majesté. Car encore que sans le titre de Moïse, il ne mériterait pas de porter en tête le Nom d'une si auguste et si grande reine, toutefois la raison veut qu'ayant l'honneur d'être à Elle et me trouvant comblé de tant de faveurs et de tant de bienfaits de sa part, il ne sorte rien de ma main, qui ne lui soit offert, pour peu qu'il mérite de voir le jour ». Après ces protestations de dévouement, Saint-Amant veut expliquer sa conduite et donne comme motif de son retour direct de Stockholm en France au lieu de regagner Varsovie, « le noble dépit » qu'il eut d'avoir vu le Moïse tomber à Saint-Omer entre les mains des Espagnols et « la crainte que quelque curiosité profane n'en eût tiré quelque copie ». Il prit la résolution « d'en changer toute la face et toute la tissure ». — « L'envie d'accomplir ce dessein, ajoute-t-il, me sollicita pendant tout mon voyage, j'essayai même plusieurs fois et en plusieurs lieux de l'effectuer, mais je reconnus enfin que les Muses de la Seine étaient si délicates qu'elles ne m'avaient pu suivre dans une si pénible et si longue course ; que la fatigue du chemin les avait étonnées et qu'absolument il me fallait une retraite solitaire et naturelle où ces belles Vierges habitassent pour venir à bout de ce que j'avais projeté. C'est ce qui me fit revenir en France, Madame, et si j'ai commis quelque faute en ce retour, j'espère que Votre Majesté me fera la grâce de me la pardonner, puisque cela est cause que j'ai mis en meilleur ordre et que j'ai achevé ce que je n'ai entrepris que pour contribuer en quelque chose à ses divertissements. Je ne sais pas, Madame, si je serai si heureux que d'y réussir ».

Alors même que la reine Marie-Louise aurait pu trouver beaucoup à redire dans le retour direct de Saint-Amant de Stockholm

en France, cet aveu si franc de sa faute et cette demande si naturelle d'un pardon vivement désiré, étaient bien faits pour désarmer son ressentiment; aussi ne garda-t-elle pas rigueur au poète, et on le verra bientôt se féliciter du présent qu'il aura reçu comme récompense de son poème. Marie-Louise de Gonzague avait été d'autant plus touchée de la dédicace du Moïse, que Saint-Amant se tenait au courant de la situation de la Pologne et s'affligeait profondément des désordres qui commençaient à s'y produire. Pour la première fois à la diète du 28 novembre 1652, un nonce avait usé de ce droit de « veto », qui devait perdre les Polonais en arrêtant trop souvent les délibérations de leurs assemblées. Jean-Casimir était brave et généreux, mais quelquefois dans sa conduite il se montrait faible et hésitant, et il fallait l'énergie de Marie-Louise et l'affection qu'elle avait su inspirer à la plupart de ses sujets, pour maintenir le calme dans l'Etat. Les Cosaques surtout se remuaient constamment, et comme ils avaient la même origine, la même religion et la même langue que les Russes, le tsar était le premier à fomenter leur rébellion. Saint-Amant déplore toutes les tribulations de l'auguste reine et il se demande si c'est bien le cas de lui parler de divertissements dans des circonstances si délicates : — « Je ne sais pas même, dit-il, si dans les justes inquiétudes où flotte l'esprit de Votre Majesté de voir le Roi, son grand et magnanime époux, s'exposer si librement tous les jours à tous les périls de la guerre contre les rebelles et contre les ennemis de son Etat, il est à propos d'aller interrompre les vœux et les prières continuelles qu'Elle adresse à Dieu pour son salut. Mais quant au dernier, je sais bien, Madame, et l'assistance divine me l'assure que Votre Majesté n'a rien à craindre de ce côté-là ; que tous ces troubles seront éternellement avantageux à la triomphante réputation de cet invincible prince, qui ne trouve rien digne d'exercer sa haute valeur, s'il n'a des armées de deux à trois cent mille hommes à combattre, et qu'enfin toutes ces épines se changeront en autant de palmes pour le couronner. Pour moi, Madame, s'il m'était permis de faire quelque comparaison avec mon propre héros, je dirai que j'aurai toujours les bras élevés au ciel, comme il eut pendant la bataille de Josué, pour lui faire remporter la victoire. Néanmoins tout tel que je suis, je ne laisserai pas de témoigner en cela mon zèle; de faire tout ce qui me sera possible pour m'acquitter d'une partie de mon devoir et de prier Dieu qu'il lui plaise de combler

Votre Majesté de toutes sortes de grâces et de bénédictions ».

Ce ne sont pas de simples compliments que ces paroles de Saint-Amant, on peut prendre à la lettre sa promesse d'adresser à Dieu ses prières. Il n'avait jamais partagé les idées des libertins ou incrédules du XVIIème siècle, il avait, il est vrai, mené souvent avec « les goinfres et les bons biberons », une existence très légère, mais en 1653, touchant à la soixantaine et alors que l'âge reportait bien loin en arrière les folies de la jeunesse, il manifestait, sans ostentation comme sans crainte, ses sentiments de foi religieuse, ainsi que le prouve ce « Fragment d'une méditation sur le Crucifix » :

(1) Je me prosterne en ce saint lieu,
Au pied de la croix de mon Dieu ;
C'est le seul endroit où ma tête
Soit à l'abri de la tempête.
Pour contempler sa passion,
Pour m'en faire une image et plus vive et plus forte,
Sur la montagne de Sion
La grandeur de mon zèle en esprit me transporte.

J'y vois d'un œil baigné de pleurs
Sécher les herbes et les fleurs
Autour du cèdre vénérable
Que dresse un peuple inexorable.
J'y vois mon Sauveur attaché,
J'y vois les rudes clous, les cruelles épines,
Qu'il endure pour mon péché,
Entre deux criminels convaincus de rapines.

J'y remarque en chaque tourment
L'éternité dans le moment,
La gloire dans l'ignominie,
Et la vigueur dans l'agonie.
J'y considère l'Immortel
Mourir ainsi que l'homme, en expier le crime ;
J'y vois le prêtre sur l'autel,
Et, pour s'offrir à soi, le Dieu dans la victime.

(1) Dernier Recueil.

Ces vers, outre leur coupe originale et poétique, ont le mérite de traduire fidèlement, on le sent bien à leur lecture, le véritable état d'âme du poète. Les sentiments de piété de Saint-Amant sont naturels et n'ont rien d'exagéré, il ne tombera pas, même à la fin de sa vie, dans un rigorisme outré. En 1653, revenu à Paris pour l'impression du « Moïse », il revit avec joie ses bons amis de l'Académie, Bois-Robert, Colletet et tous les autres qui n'avaient pas encore disparu de la scène du monde. Il se mit au courant du mouvement des beaux esprits, et bien que n'ayant plus la gaité exubérante de ses belles années de jeunesse, on voit par quelques plaisantes épigrammes qu'il était loin d'être devenu triste et morose. C'est ainsi qu'il adresse un élogieux dizain à Madame la comtesse de la Suze sur son Ode intitulée le Triomphe d'Amarillis, pour Madame la duchesse de Chastillon :

(1) Que d'honneurs sont ensevelis !
Que je vois de plumes confuses !
Le triomphe d'Amarillis
Triomphe des plus hautes Muses.
Mais celle qui l'a mis au jour
N'a pu triompher de l'Amour ;
Ses beaux vers mêmes en font gloire,
Et l'on voit bien à leur splendeur
Que le feu qu'en Pinde on va boire
N'en a pas fait toute l'ardeur.

Henriette de Coligny, comtesse de la Suze, fille du maréchal de Coligny, aussi célèbre pour sa beauté que pour son esprit, était alors dans tout l'éclat de sa réputation littéraire. Toutefois sous leur apparence élogieuse, les vers de Saint-Amant renferment une critique de la conduite de la comtesse, qui eut une vie assez mouvementée pour ne pas employer une expression plus sévère. Elle avait épousé très jeune le lord écossais Thomas Adington, qui mourut peu de temps après, et pressée par ses parents, elle se remaria avec le comte de la Suze, mais ce second hymen fut pour elle un vrai martyre. Jaloux de ce que sa figure languissante et passionnée lui attirait une nombreuse cour d'adorateurs, son mari résolut de la confiner dans une de ses terres. Voulant rompre une union trop pénible pour elle, la

(1) Dernier Recueil.

comtesse demanda au parlement la cassation de son mariage et pour intéresser plus vivement ses juges à son sort, elle abjura le protestantisme. La reine Christine de Suède, qui devait elle aussi embrasser le catholicisme après son abdication, déclara en apprenant la conversion de la comtesse « qu'ainsi elle était bien sûre de ne plus voir son mari, ni dans ce monde ni dans l'autre ». Libre du joug du mariage, Henriette de Coligny cultiva ses talents pour la poésie et choisit comme maîtres dans l'art de rimer, René de Bruc, marquis de Montplaisir, d'une ancienne famille de Bretagne, poète distingué (1) et l'avocat au parlement Subligny (2), un original passionné pour le théâtre au point de permettre à sa fille d'entrer dans le corps de ballet de l'Opéra.

La comtesse ne tarda pas à surpasser ses maîtres et sa maison devint le rendez-vous des beaux esprits, qui la célébraient à l'envi, en prose et en vers. Elle composait des madrigaux assez jolis, des chansons gracieuses, des odes et surtout des élégies, que ses contemporains jugeaient délicates et ingénieuses et trouvaient excellentes. Mais cette femme bel esprit, dans son enthousiasme pour la littérature, négligea entièrement ses affaires domestiques, qui tombèrent dans le plus grand désordre. Elle regarda d'un œil impassible ce dérangement de sa fortune, se conduisant en héroïne de roman qui attache peu d'importance aux richesses. Les éloges qu'elle recevait de sa cour d'admirateurs lui paraissaient bien préférables aux soins mesquins de l'existence, et les vers de Saint-Amant avaient d'autant plus de prix pour elle qu'il était un maître au talent incontesté. Il est, du reste, assez curieux de se rendre compte par la lettre du 4 janvier 1653 de Loret, de l'estime particulière dans laquelle le public tenait alors les poètes en renom :

Et certes l'on voit dans Paris
Des régiments de beaux-esprits
Dont les conceptions et rimes
Sont infiniment plus sublimes,
Et dont le mérite éclatant
Ne fait pas tant de bruit pourtant ;
Je suis de la dernière classe,

(1) Ses poésies ont été publiées par Saint-Marc, Paris 1759, in-12.

(2) Auteur de La Muse Dauphine, 1667, gazette rimée ; de la comédie La Folle Querelle, 1668, et de La Fausse Clélie, histoire française, 1671.

Je n'en vois point qui ne me passe ;
Leurs vers me ravissent le cœur
Mieux que la douce liqueur,
Quand je les lis, je les admire,
Et voici ce qu'on en peut dire :
Ceux de Chapelain sont brillants,
Ceux de Benserade galants,
Ceux de Saint-Amant admirables,
Ceux de Corneille incomparables,
Ceux de Du Ryer merveilleux,
Ceux de Godeau miraculeux,
Ceux du sieur Gombault sont augustes,
Ceux de Bois-Robert nets et justes,
Ceux de Quillet forts et piquants,
Ceux de Colletet élégants.
Scarron n'est pas en cette ville,
Mais, au rapport de plus de mille,
Encor qu'un peu malicieux,
Ses vers sont très facétieux ;
Ceux du sieur Ménage sont rares,
Ceux de Saudricourt sont barbares,
Ceux de Scudéry sont charmants
Aussi bien que ses beaux romans,
Ceux de Neuf-Germain sont grotesques,
Ceux de d'Assoucy sont burlesques,
Ceux de Marigny sont cruels,
Ceux de Tristan sont immortels,
Ceux de Du Teil mélancoliques,
Ceux de Segrais sont héroïques ;
Les miens sont naïfs et rien plus
Et c'est par là que je conclus.

La plus grande naïveté de Loret paraît être de s'imaginer qu'il écrit en vers ; on peut mettre sa poésie au même niveau que celle du bon Marolles, mais pourquoi se montrer irrespectueux envers l'un et l'autre ? ce qu'ils ont laissé tous les deux est d'un précieux secours pour l'étude du XVIIème siècle.

Le 20 octobre 1653, Saint-Amant avait obtenu le privilège du roi nécessaire à la publication du Moïse, l'achever d'imprimer pour la première fois porte la date du 22 novembre, mais pendant l'impression de l'ouvrage, le poète, qui dans le cours de son existence, avait

usé et abusé de sa robuste santé, fut atteint d'une maladie très grave, ce qu'il apprend dans la Préface du Moïse en ces termes : « Comme je suis tombé malade d'une maladie très périlleuse pendant l'impression de ce livre, et que je n'en suis pas encore bien remis en faisant cette préface que j'ai brochée à la hâte et qui en portera peut-être les marques, je n'ai pas eu le moyen d'en revoir exactement toutes les épreuves ; et par ainsi, il s'y est glissé quantité de fautes, tant en la ponctuation qu'en l'omission ou au changement de quelques lettres ; et plus que tout, en mettant de grandes lettres au lieu de petites et de petites au lieu de grandes, ce que j'ai remarqué lorsqu'il ne s'y pouvait plus donner ordre. Cela se corrigera en une seconde édition, si l'ouvrage mérite d'être réimprimé. Cependant je prierai le lecteur d'être indulgent à mes fautes propres et d'épargner une plume qui n'a jamais passé sous la férule ».

La Préface du Moïse, bien qu'écrite à la hâte, est très intéressante pour connaître la nature du talent de Saint-Amant, elle mériterait certainement d'être reproduite en entier, mais il faut savoir se borner aux principaux passages. On se rappelle comment avait été composée cette idylle héroïque, pour ainsi dire à bâtons rompus. Ebauchée en revenant d'Italie en 1634, le poète avait laissé son œuvre pour s'embarquer avec le comte d'Harcourt, il l'avait ensuite reprise, puis abandonnée de nouveau, pour la reprendre encore et en écrire par boutades une partie à Paris, l'autre à Collioure, une autre à Prinçay, enfin pendant la Fronde parlementaire l'achever tant bien que mal, afin de la porter lui-même à Varsovie et l'offrir à Marie-Louise de Gonzague. Il n'est donc pas surprenant que lorsque Saint-Amant s'était trouvé tranquille à Rouen et qu'il avait sérieusement songé à l'impression de son poème, il n'en fut plus satisfait, ce qu'il déclare dans sa Préface, où il se débat pour justifier le choix d'un sujet qu'il sent lui-même ne pas lui convenir : « Quand je suis venu à le regarder de pied ferme pour y mettre la dernière main, et que j'en ai bien considéré toutes les parties, j'ai fait comme celui qui, après de longs voyages tels qu'ont été les miens, se retrouvant en sa propre maison champêtre et venant à revoir son jardin, en change aussitôt toute la disposition. Il fait dresser des allées où il n'y en avait point, il fait arracher un arbre d'un côté pour le transplanter de l'autre, il change la figure de son parterre, tâche à faire venir au milieu quelque fontaine qui l'embellisse, l'orne de quelques statues, raccom-

mode les espaliers et les renouvelle, si bien que ce soit encore le même fonds et le même enclos, à peine est-il reconnu de ceux qui l'avaient vu auparavant. On n'a pas toujours les mêmes goûts ; ce qui nous semblait excellent hier ne nous semble pas bon aujourd'hui et tel a admiré une chose en sa jeunesse qui la trouve mauvaise quand l'âge vient mûrir son jugement ».

Saint-Amant explique et justifie ensuite le titre d'Idylle héroïque qu'il a donné au Moïse et non celui de Poème héroïque ; pour cela, il se retranche derrière le sentiment de l'illustre Académie Française dont il était membre et qu'il a consultée à ce sujet : « Quelques-uns qui croyaient que je donnerais le titre de Poème héroïque à cet ouvrage s'étonneront peut-être que je lui donne le titre d'Idylle, lequel est à peine connu en notre langue, et qui n'est employé d'ordinaire qu'à de petites matières narratives et fabuleuses, comme on peut le voir dans les Grecs et les Italiens ; mais quand ils auront vu de quelle nature est le dessein que je traite, et qu'ils sauront que j'en ai consulté notre illustre Académie, j'espère qu'ils en seront satisfaits. Je sais ce que demande l'épopée. Je n'ai ni principal héros agissant, ni grandes batailles, ni sièges de villes à produire ; mon ouvrage n'est que d'un jour entier, au lieu qu'il faut que l'épique soit d'un an ou environ. Le luth y éclate plus que la trompette, le lyrique en fait la meilleure partie..... J'y ai mêlé des épisodes pour remplir la scène, s'il faut ainsi dire, et sans m'arrêter tout à fait aux règles des anciens, que je révère toutefois et que je n'ignore pas, m'en faisant de nouvelles à moi-même, à cause de la nouveauté de l'invention, j'ai jugé que la seule raison me serait une autorité assez puissante pour les soutenir ; car, en effet, pourvu qu'une chose soit judicieuse, et qu'elle convienne aux personnes, aux lieux et aux temps qu'importe qu'Aristote l'ait ou ne l'ait pas approuvée.... Au reste, autre chose est d'écrire en historien, autre chose est d'écrire en poète ; menterie n'est point menterie quand on ne la veut pas faire passer pour une vérité. Qui ôterait la fiction à la poésie lui ôterait tout ». On voit par ces observations judicieuses que les connaissances de Saint-Amant se sont bien étendues, et par la fréquentation des honnêtes gens et par une étude sérieuse des grands auteurs. Cela surprend d'autant plus qu'on se demande comment avec les guerres auxquelles il a pris part, les négociations dans lesquelles il a joué un rôle et ses voyages pour ainsi dire constants, il pouvait

trouver le temps de travailler et de s'instruire. Les règles des anciens il les connait, dit-il, et les révère, mais il n'est point fanatique d'Aristote ; il sait admirer les œuvres d'Homère, de Virgile et d'Horace, et croit cependant qu'après eux, il y a encore un vaste champ ouvert à l'activité de l'intelligence humaine.

En continuant sa Préface, Saint-Amant déclare qu'il a employé sans hésiter les mots soit anciens, soit nouveaux, qui lui ont paru rendre le mieux sa pensée : « J'insérerai quelques mots ou nouveaux ou vieux, que le seul privilège de l'héroïque a le droit d'admettre, et que je ne crois pas avoir mal employés en quelques rencontres, entre autres le mot maint, qui est très commode, étant tout ensemble singulier et pluriel, et qui a été jugé dans l'Académie même pour infiniment meilleur dans cette sorte d'ouvrage que celui de plusieurs ou de beaucoup, lequel sent bien plus la prose que les vers... Mes rares et illustres amis qui ont travaillé ou qui travaillent à des poèmes de cette nature m'avoueront que, quand il y aurait mille fois plus de mots en notre langue qu'il y en a, encore trouveraient-ils qu'il n'y en aurait pas assez à leur gré pour diversifier la grandeur et la beauté de leurs expressions. Pour moi, quoi qu'on dise de la grecque et de la latine, quelques copieuses qu'elles soient et quelques avantages qu'elles aient dessus la nôtre, je ne crois pas que les Homères et les Virgiles ne les trouvassent pauvres et défectueuses à comparaison de la richesse et de l'abondance de leurs pensées, et qu'il ne leur restât toujours dans l'esprit quelques images qui ne pouvaient passer au bout de leur plume. C'est mon sentiment, un autre dira le sien..... Je prévois encore que ceux qui n'aiment que les imitations des anciens, qui en font leurs idoles, et qui voudraient que l'on fût servilement attaché à ne rien dire que ce qu'ils ont dit, comme si l'esprit humain n'avait pas la liberté de produire rien de nouveau, diront qu'ils estimeraient plus un larcin que j'aurais fait sur autrui que tout ce que je pourrais leur donner de mon propre bien..... Il est vrai que je ne me plais pas beaucoup à me parer des plumes d'autrui, comme la corneille d'Horace, et que la plupart du temps je ne m'amuse à faire que des bouquets de simples fleurs tirées de mon propre parterre ; la description des moindres choses est de mon apanage particulier, c'est où j'emploie le plus souvent toute ma petite industrie ».

Mais Saint-Amant s'aperçoit tout à coup que la préface qu'il s'était

proposé de faire courte, prenait les proportions d'un commentaire. Il est temps de s'arrêter, et il termine par quelques lignes très originales, qui forment comme sa poétique et donnent la clef de sa versification : « Je voudrais bien pour conclusion, dire quelque petit mot de mon style, et de la manière que j'ai observée à faire mes vers. Si j'en avais le loisir, je dirais que je ne suis pas de l'avis de ceux qui veulent qu'il y ait toujours un sens absolument achevé au deuxième ou au quatrième. Il faut quelquefois rompre la mesure afin de la diversifier ; autrement cela cause un certain ennui à l'oreille, qui ne peut provenir que de la continuelle uniformité ; je dirais qu'en user de la sorte, c'est ce qu'en termes de musique on appelle rompre la cadence, ou sortir du mode pour y rentrer plus agréablement ; je dirais la différence qu'il y doit avoir du style qui narre au style qui décrit. Je dirais que le premier doit être quelquefois simple et quelquefois figuré, selon la qualité des matières que l'on traite que le dernier doit être toujours soutenu de mots propres, justes et significatifs ; et qu'enfin toutes sortes de style, excepté le bas, peuvent trouver leur place légitime dans un grand poème. Je dirais encore qu'il est presque impossible de faire d'excellents vers à cause de l'harmonie et de la représentation, sans avoir quelque particulière connaissance de la musique et de la peinture, tant il y a de rapport entre la poésie et ces deux autres sciences qui sont comme ses cousines germaines ; et quand j'aurais dit tout cela bien au long, et avec toutes les circonstances requises, je n'aurais pas dit la centième partie de ce qui s'en peut dire ».

Il est indiscutable que lorsque le « Moïse Sauvé » parut en 1653, il reçut un accueil favorable, non seulement des beaux-esprits, mais de tous ceux qui à cette époque, aimaient la poésie. Les nombreuses éditions qui se succédèrent rapidement en sont la meilleure preuve ; sûrement les libraires se seraient bien gardés de faire imprimer plusieurs fois un livre qu'ils n'auraient pas été certains de vendre. Colletet se faisait l'interprète du sentiment public dans cette Epigramme sur le vrai poète :

Dès que je vis tes vers dont le noble génie
Avec le jugement joint la vivacité,
Je crus, cher Saint-Amant, dans ma joie infinie
Que Virgile, ou le Tasse, était ressuscité.

La postérité n'a pas ratifié le jugement de Colletet et de ses contemporains. Malgré de sérieuses beautés de détails et certains passages de premier ordre, cette Idylle héroïque, puisqu'il plaît au poète de l'appeler ainsi, a, aveu triste à faire, le pire de tous les défauts, elle n'est pas intéressante. Saint-Amant s'est fourvoyé dans un genre qui ne lui convient pas, et en dépit de son génie lyrique, il ne parvient pas à échauffer son sujet. Or, la froideur est la mère de l'ennui et ne tarde pas à provoquer une douce somnolence. Le « Moïse Sauvé » échappe à l'analyse ; ce sont des descriptions qui se suivent et auxquelles manque un lien solide pour en former un tout bien uni. De plus, Saint-Amant a beau vouloir réclamer pour son œuvre le titre d'Idylle et non celui de poème héroïque, au fond, c'est une épopée qu'il a composée et fort mal réussie. Est-ce seulement sa faute n'est-ce pas aussi la faute du genre épique ? Le poème héroïque convient-il au génie de la langue et du caractère français ? Ces questions sont d'autant plus délicates à trancher, que les essais dans le genre épique aux XVI, XVII et XVIIIème siècles, n'ont donné que de médiocres résultats. Un critique étranger a assez bien caractérisé les tentatives faites, par les épithètes qu'il leur a données : Clovis, de Des Marets, dit-il, poème sec et froid, La Pucelle, de Chapelain, poème dur et glacé, Alaric, de Scudéry, poème fanfaron, Charlemagne, de Le Laboureur, poème lâche et sans poésie, Childebrand, poème aussi barbare que le nom du héros, Saint-Paulin, de Perrault, poème doucereux où rien n'est louable que la piété du sujet, Saint-Louis, du Père Lemoyne, poème hyperbolique et plein d'un feu déréglé, la Pharsale, de Brébeuf, gazette où règne une enflure perpétuelle, l'Iliade, de La Motte, poème d'Homère estropié, enfin la Henriade, de Voltairè, moins un poème épique qu'un amas de descriptions et de portraits bien versifiés.

Cependant, même au XVIIIème siècle, le Moïse Sauvé a trouvé sinon des partisans tout au moins de tièdes défenseurs. En 1752, au mois d'août, parut sur un vers de ce poème dans le Mercure de France, une savante dissertation de M. Desforges-Maillard qui commence par un vœu aussi juste que généreux : « Il serait à souhaiter, que tous les critiques ressemblassent à cet excellent gladiateur que loue Martial avec raison de ce qu'il savait vaincre sans blesser ; mais pour peu qu'on trouve à frapper le penchant à la satire fait illusion, et, décidant sur la première idée, on néglige d'examiner attentivement ce qui pourrait excuser ou diminuer les fautes ». M. Desforges-

Maillard démontre ensuite, par de nombreux exemples, que Boileau a frappé à côté et injustement en se moquant d'une métaphore de Saint-Amant. On ne saurait également passer sous silence le passage suivant, d'un ouvrage en deux volumes, imprimé en 1765, sans nom d'auteur, sous le titre d'Ecole de Littérature tirée de nos meilleurs écrivains : « Saint-Amant avait des talents réels, ou plutôt des portions de talents, c'est de tous nos vieux poètes celui qui, par les sentiments, a le plus approché du terme où Racine est arrivé depuis. Il avait le pinceau intéressant, il reconnaissait la nature et les routes du cœur, il développait bien les mouvements et les faiblesses de l'humanité. Jocabel, mère de Moïse, est agitée d'une tendre inquiétude sur le sort de son fils, comme Josabeth sur celui de Joas ; Amram, son époux, a cette fermeté, cette espérance courageuse dans les promesses de Dieu qui distingue l'héroïsme de Joad. Amram et Joad tiennent exactement le même langage à leurs femmes, lorsqu'ils les voient trop effrayées du péril où l'objet de leur tendresse est exposé. Amram dit à Jocabel :

(1) Qu'est-cela, Jocabel ? quelle crainte frivole
Se glisse en ton esprit, d'où la raison s'envole ?
Qu'as-tu fait de ton cœur, qu'as-tu fait de ta foi ?
.....
Eh ! qu'eusses-tu donc fait si sa Majesté sainte,
Désirant te sonder par une dure feinte,
Comme avecques rigueur jadis elle éprouva
Notre aïeul qui si souple à sa voix se trouva,
Eût exigé de toi le déplorable office
D'aller sur quelque mont offrir en sacrifice
Un cher enfant unique.....

Joad emploie le même exemple dans son éloquente remontrance à Josabeth sur ses terreurs pour Joas :

Quoi ! vous ne craignez point d'attirer sa colère
Sur vous, sur cet enfant si cher à votre amour ?
Et quand Dieu de vos bras l'arrachant sans retour,
Voudrait que de David la maison fut éteinte,
N'êtes-vous point ici sur la montagne sainte,

(1) Le Moïse Sauvé. Première partie, Vers 341 et suivants.

Où le Père des Juifs sur son fils innocent
Leva, sans murmurer, un bras obéissant,
Et mit sur un bûcher ce fruit de sa vieillesse.

Le « Moïse Sauvé » fourmille de vers que Racine ou tout autre grand poète, n'auraient pas rejetés certainement, s'ils se fussent offerts à leur plume, par exemple :

Faisons notre devoir, le Ciel fera le reste.

Colletet, en 1653, ne s'était pas borné à complimenter lui-même son vieil ami, il voulut que « la gentille et rare Mademoiselle Colletet », ainsi que l'appelle Saint-Amant, lui adressât ce quatrain :

Encore que l'histoire allègue
Que le grand Moïse était bègue
Grand Saint-Amant, je n'en crois rien,
Puisque dans tes beaux vers il s'explique si bien.

Pour ne pas être en reste d'amabilité, Saint-Amant envoya immédiatement cette réponse :

(1) Bouche en merveilles sans seconde,
Moïse bégayait, l'Ecriture en fait foi ;
Mais quand des plus diserts il aurait été roi,
Il serait, s'il était au monde,
Non bègue seulement, mais muet devant toi.

On se demande en lisant cette réponse si Saint-Amant était bien sincère ou s'il ne se laissait pas aveugler par l'amitié. La « gentille et rare Mademoiselle Colletet », (on sait que le titre de Madame au XVIIème siècle, était refusé à la bourgeoisie), n'était autre que la bonne Claudine, servante du poète, qu'il avait épousée après être devenu veuf, « par licence poétique », disait-il. Pour justifier ce que sa conduite pouvait paraître avoir d'anormal, Colletet publia souvent des vers signés de sa femme. Ses amis, tout en feignant de croire à ce subterfuge, savaient à quoi s'en tenir sur les mérites poétiques de

(1) Dernier Recueil.

Claudine, qui du reste, après la mort de son mari, ne produisit plus rien et pour cause.

A la fin du mois de novembre 1653, la maladie grave, qui avait retenu au lit Saint-Amant pendant l'impression du Moïse, avait complètement disparu et le poète jouissait de nouveau d'une santé florissante. C'est ce qu'apprennent des vers écrits à la suite du fait suivant. Le perroquet célèbre par sa gentillesse, de Madame Du Plessis-Bellière, était passé de vie à trépas, laissant son aimable maîtresse plongée dans la désolation. Pour calmer sa douleur, les beaux esprits firent paraître un nombre infini de sonnets sur des rimes données, dont l'une était diaphane. Un anonyme M. le P. G. entra en lice et écrivit :

L'on verra Saint-Amant devenir diaphane.

Celui-ci s'empressa de protester contre cette épithète trop éthérée dans une « Réponse à certain vers d'un bout rimé », où il se réjouit, au contraire, de son respectable embonpoint :

(1) Il est vrai, je l'avoue ici,
Saint-Amant n'est point diaphane,
Il est gros et gras, Dieu merci !

Après avoir agréablement passé l'hiver à Paris, le poète s'empressa au printemps de regagner la Normandie, et le 5 mars 1654, il était réinstallé à Rouen, où il entama une grave polémique avec son ami M. Bochart, ancien hôte comme lui de la reine Christine à Stockholm, sur de judicieuses remarques que ce savant orientaliste avait faites quant au fond du « Moïse Sauvé ». On se gardera bien de le suivre dans cette joute, dont il ne pouvait sortir qu'écrasé par l'érudition encyclopédique de son redoutable adversaire. Il le comprenait si bien qu'il termine une longue lettre de défense, écrite le 5 mars 1654 à la Verrerie (2), par cette prière modeste : « Excusez-

(1) Dernier Recueil.

(2) Cette mention qui figure en tête de la lettre écrite par Saint-Amant à M. Bochart prouve que le poète s'était réconcilié avec sa sœur Anne qui était veuve de Pierre d'Azémar depuis 1642. L'incident si extraordinaire de 1627 était donc depuis longtemps oublié.

Voici un rapide historique de la verrerie de Rouen qui prouve que Saint-Amant n'a jamais eu personnellement de verrerie en Normandie et qu'elle n'est pas sortie de 1619 à 1664 de la famille d'Azémar.

moi donc, Monsieur, soyez mon protecteur plutôt que mon juge, et faites-moi la grâce de croire que je suis autant que votre mérite, que votre vertu, votre savoir, votre ancienne réputation et notre ancienne amitié le demandent, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur ». Tenant à tout prix à se rendre favorable « le docte et fameux M. Bochart », Saint-Amant profite de ce que un exemplaire qu'il lui adressait, avait été remis par erreur à un avocat de leurs amis, pour faire suivre sa lettre d'un sixain sur « Une méprise en l'envoi d'un livre » :

(1) Mon livre avec grande raison
A pris, au lieu de ta maison,
Celle d'un homme de pratique :
Il a connu, le délicat,
Qu'il lui fallait non un critique
Mais bien plutôt un avocat.

Le poète n'avait pas tort de trembler devant Samuel Bochart et de réclamer un avocat pour la défense du Moïse ; son terrible antagoniste connaissait à fond l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldéen, l'Arabe et même l'Ethiopien. Un poète n'était pas de force à entrer en lutte, sans être aussitôt terrassé, avec un savant dont le titre seul des principaux ouvrages est effrayant, ainsi qu'on va le voir : Le Phaleg et le Chanaan, livre dans lequel l'auteur se propose de jeter de grandes lumières sur la géographie sacrée mais qui est plein d'étymologies chimériques et d'origines imaginaires ; Le Hiérozoïn, histoire des animaux de l'Ecriture, suivi d'un traité des minéraux, des plantes,

24 janvier 1598. — Lettres de Henri IV accordant à Vincent Busson et Thomas Bartholus, gentilshommes verriers, natifs du duché de Mantoue, l'autorisation de construire une verrerie dans la ville de Rouen et ses faubourgs.

8 mars 1605. — Les sieurs Busson et Bartholus n'ayant pas usé de leur privilège, un gentilhomme provençal François de Garsonnet obtint du même monarque des lettres patentes lui permettant d'établir à Rouen une verrerie de cristal avec privilège exclusif pour dix années dans la ville de Rouen et le ressort du Parlement de Normandie. Un arrêt du Parlement du 27 avril 1605 sanctionne le privilège de Garsonnet.

20 août 1605. — De Garsonnet prend à bail jusqu'au jour de Saint-Michel 1623, moyennant 180 livres par an, une maison faubourg Saint-Sever en la rue tendant à Bonne-Nouvelle, appartenant à Jean Bocadeuvre. La fabrication a dû commencer dans les premiers mois de 1606.

(1) Dernier Recueil.

des pierreries dont la Bible fait mention ; une profonde Etude sur l'emplacement du Paradis Terrestre, et enfin une Dissertation à la tête de la traduction de l'Enéide de Segrais, dans laquelle « le docte et fameux M. Bochart » soutient avec preuves à l'appui, que jamais Enée ne vint en Italie.

Fort heureusement une surprise agréable allait distraire Saint-Amant de sa pénible controverse. Marie-Louise de Gonzague avait bien accueilli la dédicace du « Moïse Sauvé », et un don généreux envoyé de Pologne lui attestait qu'il était toujours en faveur à Varsovie. Aussi s'empresse-t-il de faire part de cette heureuse fortune à son vieil ami de Marolles, dans une épître qui précise sa situation en 1654 :

(1) Bien que la mort, cet horrible squelette,
S'offre à mes yeux pour plier ma toilette,
Bien que déjà le roi des moissonneurs
De mes beaux ans ait fauché les honneurs,
Et qu'en un mot, ce démon aux trois faces
Qui de ses pieds ne laisse aucunes traces,
Qui toujours dure, et qui n'est qu'un moment,
De mon dernier presse l'avènement,
Si veux encore espérer de la muse
Le doux octroi de quelque grâce infuse,
Quelque regard, quelque baiser discret,
Quelqu'autre don plus vif et plus secret
De qui l'ardeur, réchauffant mon génie,

17 janvier 1619. — De Garsonnet cède ses droits à Jean et Pierre d'Azémar, gentilshommes verriers de la province de Languedoc, moyennant une indemnité de 7,500 livres tournois et une somme de 22,307 livres 17 sols 8 deniers. Avant de traiter avec Garsonnet, Jean et Pierre d'Azémar s'assurent le concours d'Anthoine Girard, bourgeois de la paroisse de Saint-Sever, qui fait l'avance des fonds et est associé pour moitié dans l'exploitation de la verrerie. Par l'acte de société, les frères d'Azémar sont chargés de la fabrication et Anthoine Girard de la vente des produits. Ce dernier prend, en outre, l'engagement d'approprier sa maison à usage de verrerie. Cependant les fourneaux n'ont dû être transférés dans cette dernière qu'en 1631.

Avril 1619. — Pierre d'Azémar épouse Anne Girard, fille d'Anthoine Girard, son associé et de Anne Hatif.

23 avril 1619. — Lettres du roi qui sanctionnent la cession faite par de Garsonnet aux frères d'Azémar ; ces lettres sont homologuées par le Parlement.

18 novembre 1624. — Mort d'Anthoine Girard, père de Saint-Amant.

(1) Dernier Recueil.

Fera couler ma veine rajeunie
Jusqu'en ta chambre, illustre Villeloin,
Que je salue et qui fais tout mon soin.

Malgré l'âge mûr et ses inconvénients, Saint-Amant avoue qu'il cherche le plus possible des causes de distractions :

J'en ai trouvé, mon cœur en rit de joie,
Mais c'est d'un air qui vient de la monnoie,
Et de voir rire à mes yeux éblouis
Louise en or sur le front des Louis.
Son beau Pactole, où se gagne la gloire,
Changeant son onde en l'encre la plus noire,
Et s'étant même à dessein travesti
Pour éviter quelque mauvais parti,
Loin du climat qui tremble près de l'Ourse,
A traversé cent terres en sa course,
A vu la Seine, a réjoui ses flots,
Encor qu'il fût dans un papier enclos,
Puis tout à coup, sur la table où je mange,
Quittant l'habit d'une lettre de change,
M'a fait un compte, a repris sa couleur,
Et de ma soif a noyé la douleur.

Tout raisonnable qu'il soit devenu, on voit par ce dernier vers qu'il ne néglige pas le soin de boire, afin de noyer ses chagrins. Pour le moment, il est tout à la joie, et bien qu'il n'en précise pas

6 février 1623 et 15 mai 1627. — Lettres du roi Louis XIII qui prorogent pour douze années en faveur des frères d'Azémar le privilège qui expirait en 1626, avec défense non seulement d'établir pareille verrerie mais même d'apporter en la ville et ressort du Parlement de Rouen, aucuns verres, canons, émaux et glaces.

1627. — Opposition formée par Anthoine Girard, sieur de Saint-Amant (le poète) aux lettres du 15 mai 1627, basée sur ce fait que Sa Majesté lui aurait octroyé le privilège de ladite verrerie par lettres patentes et brevet expédié le 10 juin 1627, contenant révocation des lettres obtenues par les frères d'Azémar.

6 et 23 septembre 1627. — La Cour de Parlement de Normandie par deux arrêts rejette l'opposition de Saint-Amant et le condamne aux dépens.

4 août 1630. — Vente à Anne Hatif, veuve d'Anthoine Girard, d'un jardin nécessaire à l'agrandissement de la verrerie.

Mars 1635. — Louis XIII par lettres patentes, renouvelle aux d'Azémar leur privilège non seulement pour un temps limité, mais à perpétuité.

le chiffre, le présent de la reine de Pologne devait être considérable, à en juger par l'effet produit sur sa bourse. Il déclare que :

Les grands secours d'une telle recette
Font aujourd'hui triompher ma cassette,
Elle en regorge, et, bien que sous leur poids
La délicate enfle son mince bois,
Que, quand ma main à force la soulève,
Son riche flanc semble crier : je crève !
Que son dos craque en la voulant fermer,
Que mille soins la viennent alarmer,
Que si le chien, si le chat la regarde,
Elle l'observe et soit toujours en garde,
Qu'elle ait cent maux, que son double ressort
Au moindre bruit redoute un triste sort,
Qu'en son bonheur, dont ma clef tient l'empire,
Par la serrure à peine elle respire,
Bref, qu'elle souffre un étrange tourment,
Elle n'en craint qu'un prompt allègement.

Cette cassette ainsi personnifiée fait songer au savetier de La Fontaine, mais à la différence du nouvel enrichi, malgré les craintes que peuvent lui inspirer les regards et du chien et du chat, sa principale inquiétude est non pas d'être volée, mais trop vite allégée, grâce aux soins de son heureux propriétaire. Saint-Amant continue son Epître par des vers qu'il est bon de reproduire, car ils répondent

24 novembre 1635. — La Cour ordonne l'enregistrement des lettres de mars 1635 qui spécifient que lesdits d'Azémar « et leurs successeurs descendans de leur famille et non aultres » en jouiront avec interdiction d'établir toute autre verrerie de cristal dans la province et ressort du Parlement de Normandie.

1635-1636-1637-1638. — La situation des d'Azémar est embarrassée, les créanciers saisissent leurs biens, aussi engagent-ils leur verrerie à Nicolas de Paul, épicier à Rouen. Pendant quatre années il travaillent à la verrerie de Henri de Virgille, en Caule, près de la Basse forêt d'Eu et l'aident de leurs conseils et de leur expérience. Les archives de Caule attestent leur séjour dans ce lieu.

1640 ou 1641. — Mort de Jean d'Azémar sans enfants.

15 juillet 1641. — Pierre d'Azémar loue pour trois années sa verrerie à Samuel Thorel, avec les sieurs de Virgille, de Barniolles et de Péras, ses associés travaillant à ladite verrerie.

Fin 1642. Mort de Pierre d'Azémar, laissant sa femme Anne Girard avec dix enfants mineurs dont cinq garçons.

19 juillet 1642. — Par lettres patentes de juin 1642, Louis XIII confirme le privilège perpétuel des frères d'Azémar et déclare la verrerie incessible et insaisissable.

victorieusement à tous les récits fantaisistes faits sur sa prétendu pauvreté. Il dit de sa cassette, qu'il continue à personnifier :

Non que, du bien se faisant une idole,
Jusqu'à l'excès elle aime la pistole,
Ni que son ventre en sa capacité
Ait jamais vu l'âpre nécessité.
Grâces aux Cieux, depuis que sa peau sombre
De mes soleils ceint l'éclat et le nombre,
Ces beaux amis n'ont point souffert encor
D'éclipse entière en mon petit trésor,
Ou si parfois il s'en est vu quelqu'une,
Toujours du moins quelque brillante lune
Montrant sa face, au plus fort de mes nuits,
M'a su parer du plus grand des ennuis ;
La blanche sœur, au lieu du jaune frère,
Nous a toujours affranchi de misère,
Et j'en ai fait ma rondache d'argent
Contre les coups qui percent l'indigent.

Le présent de Marie-Louise de Gonzague reçu et accueilli avec plaisir, comment remercier la généreuse donatrice ? C'est ici que gît la difficulté, Saint-Amant se sent embarrassé pour écrire une lettre avec toutes les formalités exigées dans les cours :

29 septembre 1642. — Anne Girard, veuve de Pierre d'Azémar, comme tutrice de ses enfants, ratifie le bail consenti à Samuel Thorel et, plus tard, se l'associe pour se libérer du passif laissé par son mari.

16 avril 1646. — Samuel Thorel s'associe pour cinq années son frère Jean Thorel, sieur de Charlemont, à perte et profit de la moitié en moitié qu'il avait à la verrerie de Rouen, et le sieur de Charlemont lui verse la somme de 8,581 livres qui formaient la moitié de la somme qu'il avait versée pour sa part dans ladite verrerie.

1664. — Pierre, Philippe et Jean d'Azémar, fils de Pierre, s'opposent à l'enregistrement des lettres d'établissement de la verrerie de cristal que M. Charles de la Porte, Conseiller au Parlement, avait obtenu la permission d'élever dans sa terre de la Ferté, vicomté de Breteuil. Cette opposition est rejetée par arrêt du 24 juillet 1664.

Nous avons relaté cette opposition parce qu'elle est la dernière trace que l'on possède de l'exploitation des fils d'Azémar au XVIIème siècle. Nous n'avons pas relevé, afin de ne pas allonger inutilement cette nomenclature, les différents procès intentés par les frères d'Azémar et Anne Girard pour défendre leur privilège. (Note communiquée par M. F. Lachèvre).

M'a-t-on instruit, sais-je bien qu'une marge
Doit être au moins de quatre doigts de large ?
Qu'après « Madame » il en faut vingt de blanc ?
Qu'en ces écrits le « Vous » n'a point de rang ?
Que le respect parle en tierce personne ?
Qu'à chaque mot « Votre Majesté » sonne ?
Bref, qu'en tel cas il faut un bon docteur
Pour bien tomber sur l'Humble serviteur ?

Ne se sentant pas décidément capable de marcher, dit-il, sur les traces du cher ami Des Noyers, le Secrétaire des Commandements de la Reine de Pologne, et cependant ne voulant pas se rendre coupable du crime d'ingratitude, Saint-Amant déclare à Marolles qu'il écrira en vers pour remercier la gracieuse souveraine :

J'écrirai donc, mais sans tous ces mystères
Qui font les soins des graves caractères,
Et qu'entre tous notre cher Des Noyers
Range si bien en ses nobles cahiers.
Je ferai voir par quelque franche rime
Que de l'oubli je déteste le crime,
Que l'honneur j'aime, et que, bien qu'impuissant,
J'ai du courage et suis reconnaissant.

Le poète réalisa-t-il son projet, et écrivit-il un remerciement en vers à la Sérénissime reine de Pologne et de Suède ? C'est ce qu'on ne saurait dire, car s'il composa une pièce de vers à ce sujet, il ne l'inséra pas dans le dernier recueil de ses œuvres, en 1658, et elle s'est perdue, comme beaucoup d'autres, du reste. Il venait à peine de recevoir le présent de Marie-Louise de Gonzague, lorsqu'il apprit une nouvelle qui le surprit vivement, et qui devait avoir dans la suite, ce dont il ne pouvait se douter alors, un fâcheux effet sur le riche flanc de sa cassette. Le 16 juin 1654, Christine, reine de Suède, avait abdiqué sa couronne en faveur de son cousin Charles X Gustave, gendre du duc de Holstein-Gothorp.

La surprise de Saint-Amant fut partagée par plusieurs des anciens hôtes, poètes ou savants, de la reine Christine, qui croyaient même d'abord que son abdication avait été forcée. Elle était cependant bien volontaire, d'après les termes de la lettre suivante, qu'écrivait de

Stockholm à ses amis de Paris, le 22 août 1654, Urbain Chevreau : « La reine, dit-il, est devenue homme, si l'on s'en rapporte aux gens de sa suite. Après son abdication, Elle a pris au sortir de Suède, un chapeau couvert de plumes et un habit qui cache son sexe. Ceux qui trouvent aujourd'hui mauvais que les Héroïnes voyagent dans les Romans, ne peuvent souffrir que cette Princesse aille faire l'aventurière chez ses voisins, et l'on a peine à concevoir qu'Elle se trouve plus à son aise sur des charriots d'Allemagne que sur le trône du fameux Gustave. Le roi, qui m'a fait l'honneur de me choisir pour Secrétaire de son Cabinet, me fit appeler il y a deux jours, et eut la bonté de m'expliquer lui-même en particulier le journal de son voyage, qui est étrange par les circonstances dont il est rempli. Notre ami M. Heinsius me dit hier chez moi, que les Muses qui lui préparaient partout des Hymnes, aiguisaient contre elle les traits les plus pénétrants de la satire, que la plupart de nos philosophes et de nos poètes comptaient déjà parmi leurs erreurs et parmi leurs fables, les premiers sentiments qu'ils avaient eus de la grandeur de son âme et de la force de son esprit. Plût au Ciel que les ennemis de sa gloire ne sussent ni écrire, ni parler! Si les dernières démarches de la Reine ne sont pas approuvées de tout le monde, le dieu des payens n'a pas été plus privilégié qu'Elle : et vous savez qu'on a dit de lui « qu'il ne lui avait pas été permis de plaire à tous ». Quoi qu'il arrive de la démission que Sa Majesté a faite de sa couronne que son successeur ne trouvera jamais trop pesante, ne vous avisez pas, s'il vous plaît, de croire avec beaucoup d'autres, qu'elle a laissé ce qu'il ne lui était plus en son pouvoir de conserver ou de soutenir. Jamais action n'a été plus volontaire que celle-là, et peut-être même qu'il serait à souhaiter qu'elle eût été moins concertée et moins libre ».

L'abdication de Christine eut un terrible contre-coup sur les affaires des royaumes du Nord. Les Wasa de Pologne n'ayant jamais abandonné leurs prétentions sur la Suède, Jean-Casimir s'empressa de protester contre le couronnement du nouveau roi. Charles X Gustave, dont l'humeur guerrière rappelait celle de son oncle l'héroïque Gustave-Adolphe, saisit le prétexte de cette protestation pour envahir au mois de juillet 1655 la Pologne, et commencer une terrible guerre dans laquelle Jean-Casimir Wasa et Marie-Louise de Gonzague faillirent perdre leur couronne. La pension de trois mille livres octroyée par cette souveraine à Saint-Amant, se trouva

donc malheureusement pour le poète, non payée pendant quelque temps.

CHAPITRE XXIV

Saint-Amant à Paris et à Rouen ; les stances à Corneille, la Généreuse. 1655-1656-1657-1658

Le Grand Corneille, après avoir donné ses immortels chefs-d'œuvre tragiques, avait entrepris une traduction en vers de l'Imitation de Jésus-Christ. Dès 1651, les vingt premiers chapitres du premier livre étaient imprimés et bien que l'ouvrage complet n'ait paru qu'en 1656, après l'approbation des docteurs datée du 26 février, la traduction était terminée en 1655, et Corneille l'avait communiquée certainement à ses meilleurs amis. Saint-Amant, son compatriote, avait été un des premiers, sans doute, à lire l'œuvre du maître et comme il partageait alors les sentiments pieux qui avaient inspiré l'illustre traducteur, il voulut exprimer en vers son admiration, et écrivit à Rouen en 1655, des « Stances à Monsieur Corneille sur son Imitation de Jésus-Christ » :

(1) J'ai lu tous les livres du monde,
Et n'ai lu cependant, rare ami, que le tien ;
J'entends pour en tirer un bien
Sur qui de mon salut l'édifice se fonde :
J'ai cent fois à mes yeux ouvert ce grand trésor,
Que dois-je lire après ? cent fois le lire encor.

(1) Dernier Recueil.

Pour moi, je ne suis pas en peine
De savoir qui du chant t'a fourni le sujet ;
L'apprendre n'est point mon objet.
Si l'auteur est douteux, la doctrine est certaine,
Et soit qui l'on voudra des trois noms disputés,
On doit tomber d'accord qu'il t'en doit les beautés.

La traduction de l'Imitation entreprise par Corneille, appelait de nouveau l'attention sur ce livre si remarquable et soulevait une savante controverse pour savoir quel en était l'auteur vrai. Saint-Amant dans la Stance précédente, montre qu'il n'ignore point que trois auteurs présumés ont chacun leurs partisans, mais ces discussions ne le passionnent point, il laisse aux érudits le soin de résoudre le problème. Ce qui le frappe bien davantage, c'est la façon magistrale dont Corneille a fait passer en vers de si hauts sentiments religieux :

Je sais bien que c'est une étoffe
Qui semble dédaigner l'emprunt des ornements,
Et que de si hauts sentiments
Veulent moins le poète et plus le philosophe ;
Mais je sais bien aussi qu'à leurs graves leçons
Ton luth seul pouvait plaire à cent dignes façons.

O que de zèle ! que de charmes !
Que de solidité dans l'éclat de tes vers !
O que leur tour noble et divers
Pour émouvoir un cœur a de puissantes armes !
Le mien, tout froid qu'il est, d'amour en est épris,
Et ce miracle seul en peut montrer le prix.

Oui ce miracle en fait la gloire ;
Il prouve plus que tout leur force et leur grandeur,
Et déjà par leur vive ardeur
J'emporte sur moi-même une sainte victoire ;
La chair cède à l'esprit, et les sens abattus
D'autant de passions font autant de vertus.

Emporté par son ardeur religieuse, Saint-Amant jette un regard sur son passé, il regrette les folies de sa jeunesse, et se demande

avec anxiété, ce qu'il doit penser de son œuvre poétique, parfois d'une très grande légèreté. Il en arrive à conclure que :

Profaner le talent, c'est pis que l'enfouir.

Ces hautes paroles m'étonnent,
J'en dois être en mon cœur bien plus touché que toi ;
J'en blémis, j'en tremble d'effroi,
Et jusques dans mon âme à tout heure elles sonnent ;
Ma plume en est confuse, et tous ses jeunes traits
N'en forment à mes yeux que d'horribles portraits.

Aussi ma main les désavoue,
Leur feu trop estimé me fait rougir le front,
Leur honneur ne m'est qu'un affront,
Et, fussent-ils tout d'or, je les crois tout de boue ;
Enfin dans mon regret, mon cœur sincère et franc
Pour en effacer l'encre, offrirait tout mon sang.

Il serait exagéré de croire par ces regrets manifestés si sincèrement, que Saint-Amant ait abandonné ses goûts poétiques, non, bien loin de là, mais il les a modifiés dans un sens plus convenable à son âge. Tout en félicitant Corneille de sa traduction de l'Imitation non seulement il n'engage pas le « Père de la tragédie française » à quitter définitivement la scène, mais, au contraire, il désirerait lui voir réformer et renouveler le Théâtre par une tragédie religieuse, un nouveau « Mystère du Moyen Age » frappé au coin du génie de son illustre ami :

Quant à toi, noble et cher Corneille,
Déjà ton saint devoir au ciel a répondu,
Et le théâtre suspendu
Montre que cet oracle a frappé ton oreille ;
Mais n'y renonce pas ; Dieu, qui te l'interdit,
Veut par le Sacré-Bois le remettre en crédit.

En l'adorable tragédie,
Au supplice amoureux que le Christ a souffert,
Ce Fils Unique au Père offert
Veut que d'un soin dévot ta plume s'étudie,
Et lui-même à ta vue, en acteur immortel,
Se représente encor tous les jours sur l'autel.

De ce cothurne elle est capable ;
C'est aussi le sujet à la scène accordé,
C'est le vrai héros demandé ;
Il est tout à la fois innocent et coupable,
Il est, dis-je, en soi même, il est, dis-je, en autrui,
Coupable, mais pour nous, innocent, mais pour lui.

Que si le respect et la crainte
T'empêchent de porter le théâtre si haut,
Du moins corrige le défaut
Qui le rend odieux à la morale sainte,
Empiète sur la chaire, et, trompant le démon,
Fais qu'en la comédie on trouve le sermon.

Ce dernier vers est en germe, mais dans un tout autre esprit, le mot fameux de Voltaire : « Le théâtre instruit mieux que ne fait un gros livre ».

La profonde satisfaction qu'a éprouvée Saint-Amant à la lecture de l'Imitation sera sûrement partagée par son auguste souveraine, Marie-Louise de Gonzague, dont il déplore les tribulations, et il espère que les beaux vers de Corneille lui apporteront de grandes consolations et un puissant réconfort contre tous ses ennuis :

Ha ! qu'il faut bien que ma princesse,
Mon auguste Louise, honneur des Dieux-Humains,
Voie en ses précieuses mains
Ces trésors qu'à Dieu seul ta riche Muse adresse !
Qu'il faut bien qu'elle dise en sa dévotion :
Nul ne peut imiter cette Imitation.

Déjà, dans les dures alarmes
Où l'engage le sort de son grand Casimir,
Tes vers l'empêchent de frémir,
Arrêtent ses regrets et suspendent ses larmes,
Toutefois je me trompe : elle les fait couler,
Mais c'est de la douceur qui la vient consoler.

Et ma princesse gracieuse,
Admirant ton ouvrage et si pur et si net,
En parera son cabinet

Comme d'une merveille et sainte et précieuse,
Et peut-être, ô Jésus, que comme sur Thabor
Moïse à tes côtés s'y verra luire encor.

Cette dernière stance montre que Saint-Amant n'avait pas perdu ses confiantes illusions sur la valeur de son Idylle héroïque du Moïse Sauvé, et il rapproche tout naturellement dans sa pensée son ouvrage de l'Imitation de Corneille.

De Rouen, il ne cessait d'entretenir une active correspondance avec tous ses amis, et en 1655, il se rappelait au souvenir d'une de ses vieilles connaissances, le menuisier-poète Adam Billaut de Nevers, le « Virgile au rabot », par cette malicieuse épigramme :

(1) Tu n'es plus le premier des hommes,
Cher Maître Adam qui te consommes
A fabriquer de si beaux vers ;
Resserre-toi dans tes limites,
Claude, étonnant tout l'univers
A trouvé les Préadamites.

Claude est ici un nom de fantaisie pour celui de Isaac La Peyrère, dont le livre des Préadamites venait de paraître et provoquait beaucoup de bruit, tant du côté des protestants que du côté des catholiques. La Peyrère, né à Bordeaux de parents protestants, plut par la singularité de son esprit au prince de Condé, qui l'engagea à son service. Très versé dans la connaissance des Ecritures, cet original s'imagina en lisant Saint-Paul que certainement Adam n'était pas le premier des hommes, et pour prouver cette opinion extravagante il mit au jour en 1655, un livre imprimé en Hollande sous ce titre : « Prœadamitœ, sive Exercitatio super versibus 12, 13, 14. Cap. 15. Epistolæ Pauli ad Romanos ». Cet ouvrage souleva des protestations unanimes, il fut condamné aux flammes à Paris et à Genève, et son auteur se vit jeter en prison à Bruxelles par le crédit du grand vicaire de l'archevêque de Malines. Le prince de Condé, ayant pris parti pour son domestique, comme on disait alors, et obtenu sa liberté, Isaac La Peyrère passa à Rome et y abjura le protestantisme et le préadamisme entre les mains du pape Alexandre VII, mais ses contempo-

(1) Dernier Recueil.

rains crurent que sa conversion n'était pas sincère, du moins par rapport à cette dernière croyance. Quant à Saint-Amant, qui n'avait pas perdu sa gaieté ; il profitait du bruit causé par cette extravagance pour plaisanter agréablement son ami Maître Adam. Il ne négligeait pas non plus son « rare et illustre Abbé de Villeloin ». Pour lui plaire, il lui adressait de temps en temps quelques traductions fantaisistes, telle que celle-ci :

(1) Que d'époux et d'amant ensuite,
Tes jours, pauvre Didon, furent mal secourus !
L'un mourut et tu pris la fuite,
L'autre s'enfuit et tu mourus.

de ces deux vers d'Ausone :

Infelix Dido, nulli bene nupta marito !
Hoc pereunte, fugis ; hoc fugiente, peris.

Se trouvant encore à Rouen en 1656, Saint-Amant, qui ne pouvait rester inoccupé, entreprit d'écrire la carte du pays de Raison, et il consulta à ce sujet son ami Urbain Chevreau, dont il reçut cette réponse datée de Loudun, du 15 de juillet : « S'il vous prend envie, Monsieur, de faire la carte du pays de Raison, ne l'étendez pas généralement au deçà de la rivière de Loire.

Pester contre le siècle et contre les abus ;
Déchiffrer quelques vieux rébus,
Discourir en goujats des règles de la guerre,
Rendre mystérieux des secrets de bibus,
Engraisser un oison, cultiver une terre,
Jurer, mentir, parler Phébus,

c'est l'occupation de la plupart des Provinciaux qui ne connaissent ni les bons mots, ni les belles choses. Il est vrai qu'il s'en rencontre qui emploient toute leur force et leur industrie pour monter et pour paraître sur le Parnasse. Mais ce n'est point par ces routes ordinaires et agréables qui mènent droit à la belle gloire ; ce n'est que par

(1) Dernier Recueil.

des chemins de travers et décriés, qui conduisent au mépris et à la folie. Ce n'est pas le Dieu qui parle en eux : ce ne peut être qu'un mauvais génie. Avec tout cela,

D'un ton décisif et superbe,
Ils s'érigent en souverains,
Et battent bien souvent des mains
Pour du Bartas contre Malherbe.
Ils allèguent toujours ou Voiture ou Costar,
Et ne sauraient souffrir l'Académie
Depuis qu'on leur a dit qu'elle était ennemie
Du *Si*, du *Mais*, du *Partant* et du *Car* :
Et qu'elle marque d'infamie,
Ceux qui se servent même avec économie
De l'Equivoque au sens malicieux,
Du Quolibet facétieux,
Du Proverbe sententieux,
Sur qui semblait devoir être affermie
La gloire des auteurs et modernes et vieux.

Vous voyez, Monsieur, que les gens dont je vous parle, ne sont ni les Cygnes, ni les Rossignols des Muses, car un Grec a dit que les poètes étaient les oiseaux des Muses. Ils n'en sont que les hiboux, les crécerelles et les corbeaux. J'ajouterais si les rhéteurs me le permettaient :

Qu'ils ne connaissent point cette divine extase
Qui fait des beaux esprits, l'amour et le bonheur :
Et qu'ils obtiendraient trop s'ils obtenaient l'honneur
Ou d'étriller ou de panser Pégase.

C'est bien loin de le monter et même à son aise, de la manière que vous le montiez, quand il vous plaisait de vous écrier :

(1) Ha ! que la débauche est douce !
Je veux qu'en faisant carousse
Ma flûte en sonne le prix ;
Et que sur Pégase en housse
Je l'apprenne aux beaux esprits.

(1) Suite de la Première partie.

Mais il est temps de changer de ton. Notre Michel de Montaigne eût été bien surpris de voir les dernières productions de votre esprit, et il eût changé d'opinion, lui qui croyait que la poésie n'était point plus agréable que quand le sujet en était folâtre. Il eût avoué que c'est de vous et de vos semblables, que l'on a dit que les poètes étaient les Pères de la Sagesse, les interprètes des Dieux, et plus encore les enfants des Dieux. Il sort de la chaleur et de la lumière de la façon dont vous avez animé votre « Homme de bien », et vous avez peint en deux façons pour l'Eternité. Si vous êtes ferme comme vous le dites, dans la résolution que vous avez prise de ne travailler à l'avenir que sur des sujets de cette nature, ou le Parnasse n'aura point de fleurs, ou vous les ferez toutes entrer dans le sanctuaire. Pour moi, je tiens toujours à la bagatelle : et présentement, je fais plus d'état de six anémones et de six tulipes bien panachées que de toutes les fleurs de la rhétorique, Exceptons en toutefois les vôtres ; et c'est tout ce que peut dire de plus fort. Votre, etc. A Loudun le 15 juillet 1656 ».

Cette lettre apprend, on le voit, qu'un ouvrage de Saint-Amant a disparu avec beaucoup d'autres, « L'Homme de bien », qu'il avait animé « de chaleur et de lumière ». Quant à la Carte du pays de Raison, si Saint-Amant termina cette œuvre, il ne la fit pas imprimer et elle s'est également perdue. Il y a lieu de s'en étonner, les allégories jouissaient alors de la plus grande vogue et les romans n'étaient que des histoires travesties ou des tableaux de ce qui se passait à la cour de France, sous le couvert transparent du nom de personnages antiques. La cour, la ville et la province se passionnaient pour les œuvres de Mademoiselle de Scudéry, trop recherchées d'abord, trop dédaignées ensuite, car il y a plusieurs traits ingénieux ainsi que des portraits très bien rendus et pleins de finesse. Les romans de la « Sapho moderne » étaient interminables, au grand bénéfice des libraires ; les aventures des héros étaient continuellement interrompues par des entretiens sur l'amour, sur la galanterie, et même sur d'autres objets, d'après le modèle, dit l'abbé Trublet, de ces conversations savantes et ingénieuses de l'hôtel de Rambouillet. Les petits maîtres applaudissaient surtout à la carte du pays de Tendre, un des plus beaux ornements du roman de Clélie. Cette carte représentait trois rivières qui arrosaient trois villes nommées Tendre : Tendre sur inclination, Tendre sur estime et Tendre sur reconnaissance. François

Hédelin, abbé d'Aubignac, le grand propagateur des trois unités prétendues d'Aristote, enleva à Mademoiselle de Scudéry la gloire de sa découverte en publiant la Relation du royaume de Coquetterie. Ce plagiat souleva une querelle qui troubla le monde des beaux esprits et aurait pu prendre des proportions très graves si Mademoiselle de Scudéry ne s'était décidée à garder le silence. Elle ne continua pas la lutte avec ce terrible abbé qui possédait beaucoup de feu dans l'imagination, encore plus dans le caractère, et qui, hautain, présomptueux et bizarre, ne ménageait pas ses adversaires. Du reste, les querelles de d'Aubignac avec la plus grande partie des gens de lettres de son temps occupaient beaucoup les esprits, et un auteur de cette époque explique ainsi les principales : « L'abbé d'Aubignac rompit avec Corneille, parce qu'il n'avait pas cité sa Pratique du théâtre dans l'examen de ses Tragédies ; avec Ménage parce qu'il n'estimait pas assez Térence ; avec Mademoiselle de Scudéry parce qu'elle se plaignit que dans son Royaume de Coquetterie, il n'avait fait que copier et étendre les idées de la carte de Tendre ; enfin avec Richelet parce qu'il n'avait pas assez loué son insipide roman de Macarise. » Mais dans cette dernière affaire, Richelet mit les rieurs de son côté grâce à cette épigramme :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi,
N'ai-je pas loué ton ouvrage ?
Pouvais-je plus faire pour toi,
Que de rendre un faux témoignage ?

Cet abbé d'Aubignac avait fait représenter en 1647, une tragédie en prose, Zénobie, composée suivant les règles de son ouvrage « La Pratique du Théâtre ». Le grand Condé, qui pleurait à la représentation de Cinna, s'écria après avoir entendu Zénobie : « Je sais bon gré à M. l'abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote, mais je ne pardonne point aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante pièce à M. l'abbé d'Aubignac. Jamais tragédie n'ennuiera plus méthodiquement ».

Lorsque Saint-Amant apprenait à Rouen les nouvelles de toutes ces querelles littéraires, il regrettait quelquefois le séjour de la capitale, et alors il lui échappait quelques boutades, par exemple cette épigramme des nations :

(1) Tu dis qu'avec cent nations
En tes pérégrinations
Tu choquas autrefois le verre ;
Ne le dis plus, car, en deux mots,
Je n'en sais que deux sur la terre :
Les honnêtes gens et les sots.

que suivait celle-ci, beaucoup moins gaie, sur le dernier voyage :

J'ai vu l'un et l'autre hémisphère,
De mes voyages on discourt,
Et le seul qui me reste à faire,
C'est le plus long et le plus court.

Mais, lorsqu'un séjour prolongé en Normandie, paraissait trop monotone à Saint-Amant, il savait bien se créer à lui-même quelque prétexte pour prendre le chemin de Paris, et c'est ce qui se présenta au mois de septembre 1656, à l'occasion de l'arrivée de l'ancienne reine Christine, fille du grand Gustave-Adolphe. Les seigneurs de la cour et les bourgeois de la ville se montraient fort curieux de voir cette savante souveraine, qui, après s'être débarrassée d'une couronne comme d'un fardeau inutile, avait abjuré à Bruxelles le luthérianisme pour embrasser le catholicisme, sans donner d'autres motifs de sa conduite que ces paroles : « Ceux qui en parlent n'en savent rien, et celle qui en sait quelque chose n'en a jamais parlé ». Le jeune roi Louis XIV, alors âgé de dix-huit ans, partageait les sentiments de curiosité générale, et il envoya au devant d'elle le duc de Guise, qui en traça ainsi le portrait : « Elle n'est pas grande, elle a le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme, une épaule haute dont elle cache si bien le défaut par la bizarrerie de son habit, sa démarche et ses actions qu'on en pourrait faire des gageures. Le visage est grand sans être défectueux, tous les traits sont de même et fort marqués, le tour du visage assez raisonnable, accompagné d'une coiffure fort bizarre, c'est une perruque d'homme très grosse et fort relevée sur le front ; le dessus de la tête est d'un tissu de cheveux et le derrière a quelque chose de la coiffure d'une femme. Quelquefois elle porte aussi un chapeau ; son

(1) Dernier Recueil.

justaucorps, lacé par derrière, de biais, est quasi fait comme nos pourpoints, sa chemise sortant tout autour de sa jupe qu'elle porte assez mal attachée et pas trop droite. Elle est toujours fort poudrée, avec force pommade, et ne met quasi jamais de gants. Elle a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvait avoir le grand Gustave son père ; elle est fort civile et caressante, parle huit langues et principalement la française, comme si elle était née à Paris. Elle en sait plus que toute notre Académie jointe à la Sorbonne, se connait admirablement en peinture comme en toutes autres choses, sait mieux toutes les intrigues de notre cour que moi. Enfin c'est une personne fort extraordinaire ».

Christine voulait visiter les principales cours de l'Europe, avant de se fixer à Rome, qu'elle avait choisie pour sa retraite définitive.

Elle fut reçue en venant de Bruxelles, à Compiègne par Louis XIV, la reine Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin, puis elle fit une entrée solennelle à Paris, le 8 septembre 1656. Madame de Motteville raconte dans ses mémoires l'impression produite sur le jeune monarque par la reine Christine, qui, en abdiquant sa couronne, s'était réservée le droit de porter toujours le titre de souveraine, d'avoir avec elle une petite cour et des gardes, enfin de percevoir directement le revenu de certaines possessions suédoises en Allemagne. — « Le roi, quoique fort timide en ce temps-là, dit Madame de Motteville, et nullement savant, s'accommoda si bien de cette princesse hardie, savante et fière, que dès le premier instant ils demeurèrent ensemble avec liberté et agrément de part et d'autre. Il était fort difficile, quand on l'avait bien vue et surtout écoutée de ne pas lui pardonner toutes ses irrégularités, bien qu'elle en eût de fort blâmables ». La cour entière s'empressait autour de cette reine, qui voulut aller partout et recevoir tous les honneurs de la souveraineté, auxquels elle paraissait tenir plus que jamais depuis son abdication. L'Académie Française, à laquelle elle avait offert depuis plusieurs années, son portrait magnifiquement encadré, décida de se présenter en corps devant elle. Saint-Amant assista à cette réception. L'avocat Patru passait pour le maître de l'éloquence du barreau parisien, son remerciement lorsqu'il avait été reçu à l'Académie avait tellement plu, qu'on institua la règle depuis lors suivie des discours de réception, aussi ses confrères le chargèrent-ils d'adresser une harangue à la reine de Suède. Il est assez curieux d'en retenir quelques passages

pour avoir une idée du goût oratoire en France au milieu du XVIIème siècle : « Madame, si l'Académie Française prend la hardiesse de saluer Votre Majesté et de lui offrir ses respects très humbles, c'est votre seule bonté qui l'a pu rendre si hardie. Cette Lettre également belle et obligeante, votre Tableau dont vous l'avez honorée, sont de si hautes faveurs, qu'elle a cru que, en cette rencontre, rien ne serait moins pardonnable qu'un ingrat, qu'un lâche silence. En effet, quand nous pensons qu'une grande Reine n'a pas dédaigné de jeter les yeux sur nous et de nous envoyer des extrémités du septentrion d'illustres marques de son estime, nous ne pouvons aujourd'hui moins faire que d'adorer les divines mains qui nous ont fait tant de grâces... Tout votre règne n'est qu'une suite de triomphes et de succès étonnants... La connaissance des langues où nous consumons les jours et les nuits, et le plus beau de notre âge, n'a été que le divertissement de votre enfance.... Vous avez, aux yeux de toute l'Europe, donné la paix à vos ennemis et couronné par une fin si triomphante et vos victoires et celles du grand Gustave. Ce n'est ni l'expérience de vos capitaines, ni la valeur de vos soldats, c'est votre sagesse seule qui a donné de la terreur à l'Aigle Romaine..... Je ne dirai point combien vous avez embelli votre Royaume, après l'avoir si glorieusement agrandi. Je ne dirai point que Stockholm et la Suède ont changé de face ; que l'air, que le ciel est plus doux, et que vous avez inspiré à vos sujets, à cette belliqueuse nation, l'amour des Beaux-Arts et des connaissances honnêtes .... C'est dans cette voie que le Saint-Esprit vous a prise pour vous conduire au Tabernacle et à la gloire du Saint des Saints.....

Je finis, Madame, aussi bien je crains d'abuser de votre bonté, mais avant que de finir, souffrez, s'il vous plaît, que l'Académie Française se plaigne de sa fortune. Elle n'a rien si ardemment désiré que cette célèbre journée, elle n'a rien tant souhaité que de contempler cette divine Princesse, dont la vie toute pleine de merveilles fait tout l'embellissement de nos jours. Elle vous voit véritablement, elle vous contemple, mais, bon Dieu, que d'amertume parmi cette joie, quand elle pense que dans un moment elle va perdre, et peut-être pour jamais, votre adorable présence. Dans cette dure extrémité, trouvez bon, Madame, qu'elle vous conjure de l'aimer toujours : pardonnez ce mot à son transport, à sa douleur. Elle ne vous dira point que ses enfants, soit qu'ils parlent le langage ou des hommes ou des

dieux se font entendre dans tous les climats de l'univers : en l'état où son malheur qu'elle voit si proche l'a réduite, tout ce qui peut la flatter, l'offense, Votre Majesté se souviendra pourtant, s'il lui plaît, qu'une Compagnie qui doit sa naissance à un triomphant Monarque, qui fut élevée, qui fut nourrie comme dans le sein d'un illustre Cardinal, dont la mémoire durera autant que les siècles ; qu'une Compagnie si chère autrefois à ces grandes âmes, n'est indigne ni des pensées, ni peut-être de l'amour de l'incomparable Christine. Cependant, Madame, votre Tableau nous consolera, si rien nous peut consoler dans notre infortune. Votre image en votre absence sera le plus cher objet de nos yeux : nous lui rendrons nos hommages, nos respects, nous lui ferons nos sacrifices. Elle règnera à jamais dans nos assemblées, et si les Muses Françaises peuvent se promettre quelque chose de l'équitable postérité, la gloire de ce Portrait passera dans tout l'avenir, et le fameux Palladium deviendra jaloux de votre auguste Peinture ». Des applaudissements unanimes saluèrent cette harangue et tout Paris en admira l'élégance et la bonne façon.

Malgré le plaisir que Saint-Amant avait pu éprouver en assistant aux magnifiques réceptions faites à Paris à la Reine de Suède, la vue de cette princesse avait dû forcément lui rappeler le souvenir de son voyage à Varsovie et à Stockholm, et retenir sa pensée sur les funestes conséquences de l'abdication de Christine, pour le repos de la Pologne et de son auguste souveraine qu'il chérissait à si justes titres. Aussi, dès sa rentrée à Rouen, il donna à Marie-Louise de Gonzague, une preuve nouvelle de son fidèle attachement : il écrivit « La Généreuse », second Idylle héroïque du sieur de Saint-Amant, à Son Altesse Madame la Princesse Palatine, sœur unique de la Sérénissime Reine de Pologne et de Suède.

En dédiant ce poème de « la Généreuse » où il exalte le courage et l'énergie de Marie-Louise de Gonzague, à la princesse Palatine sa sœur, Saint-Amant était bien inspiré. L'Oraison funèbre de Bossuet apprend que le premier secours reçu par la Reine de Pologne lui vint de Anne de Gonzague avec laquelle elle ne vivait cependant pas en bonne intelligence. « Dans ses déplorables erreurs, la princesse Palatine avait, dit le grand orateur, les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même : inébranlable dans ses amitiés, et incapable de manquer aux devoirs humains. La

Reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étaient désunis. Un nouveau conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Gustave non moins fier, ni moins hardi ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles-Gustave parut à la Pologne surprise et trahie comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces..... Mais le premier rayon d'espérance vint de la princesse Palatine : honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendait pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvaient ses affaires, la princesse Palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimait pas ? Les deux princesses ne furent plus qu'un même cœur : la reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre, et la princesse Palatine joignit au respect, qu'elle avait pour une aînée de ce rang et de ce mérite, une éternelle reconnaissance ».

Saint-Amant explique dans sa dédicace à la princesse Palatine les motifs qui lui ont fait entreprendre le poème de « la Généreuse », ce qui peut, dit-il, paraître très audacieux de sa part : « En effet, je ne sais comme j'ai été si présomptueux que de l'entreprendre : je suis confus de l'honneur que j'ai prétendu en acquérir ; mais que me répondra-t-on lorsque je dirai que j'y renonce, et que mon seul devoir et le seul zèle que j'ai pour tout ce qui regarde ma grande et fameuse reine ont fait toute ma témérité ? Qu'aurait dit Sa Majesté quand elle aurait su, à ma honte, qu'une plume qu'elle a daigné obliger par tant de bienfaits et de grâces, serait lâchement demeurée stupide et muette, pendant que toute la terre aurait fait retentir jusques au ciel et la grandeur de sa réputation et l'immortalité de sa gloire ?.... Dieu veuille, Madame, que nous les puissions voir arriver bientôt au port où les attend le triomphe, afin que Votre Altesse ne soit plus dans les alarmes, dans les déplaisirs et dans les peines qui apparemment ont fait là principale cause de cette longue et périlleuse maladie qui a pensé mettre tant de grâces, tant de vertus et tant de charmes au tombeau, ou pour mieux dire, qui a pensé faire perdre à notre grande et illustre cour un des plus nobles et des plus admirables ornements du siècle ». Ces éloges de Saint-Amant ne sont-

ils pas trop exagérés? Non, car les mémoires du temps s'accordent à reconnaître que Anne de Gonzague brilla dans le monde par son esprit et sa beauté, qu'elle fit l'ornement de la cour d'Anne d'Autriche à l'époque de la Fronde, et qu'après avoir été mêlée à toutes les intrigues et à tous les plaisirs, elle passa ses dernières années dans la pénitence et les bonnes œuvres. Bossuet, parlant d'elle, a dit avec ce style mesuré par lequel il savait adoucir le blâme qu'on pouvait jeter sur la conduite des grands : « Le génie de la princesse se trouvait également propre aux divertissements et aux affaires ». Le cardinal de Retz, beaucoup moins réservé que l'évêque de Meaux, a écrit dans ses Mémoires : « La princesse Palatine estimait autant la galanterie qu'elle aimait le solide ; mais il ajoute : Je ne crois pas que la reine Elisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un état. Je l'ai vue dans les factions, je l'ai vue dans le cabinet et je lui ai trouvé partout de la sincérité dans la conduite ». Enfin, Madame de Motteville dont les appréciations ne peuvent être suspectées de partialité, proclame les rares talents de la Palatine : « Elle avait de l'adresse, de la capacité pour conduire une intrigue, et une grande facilité à trouver un expédient pour parvenir à ce qu'elle entreprenait ». Mazarin fit tous ses efforts afin de l'attacher à sa cause. « Le ministre, dit encore Madame de Motteville, n'oublia rien pour l'engager dans son parti : il lui fit offrir de dignes récompenses des soins qu'il souhaitait qu'elle voulut prendre des affaires, et particulièrement la charge de surintendante de la maison de la reine future. La princesse accepta ces avantages. Elle voulait s'établir par la reine de qui seule elle pouvait recevoir des grâces proportionnées à sa naissance et à sa grandeur ».

Saint-Amant termine sa dédicace en priant la princesse Palatine « pour excès de faveur, qu'elle daigne avoir la bonté de faire en sorte que son poème soit si heureux que de parvenir par son moyen entre les dignes et précieuses mains de la royale princesse qui en a si hautement fourni la matière. C'est, Madame, la seule et la plus noble récompense que je désire de ce travail, si l'on en peut mériter quelqu'une lorsqu'on ne s'acquitte que de la moindre partie de ce que l'on doit : car je ne doute point qu'avec toutes ses défectuosités et toutes ses taches, il ne soit très agréable à Sa Majesté, quand il aura le sublime honneur de lui être envoyé de la part de Votre Altesse. Elle apprendra par là qu'un de ses plus vieux et plus fidèles domes-

tiques vit encore, et que, si ce n'est pour quelque petit accroissement de sa gloire, au moins est-ce pour souhaiter autant que tous les autres ensemble qu'elle se voie, et bientôt et de tout point, rétablie au florissant et paisible état où il a eu le bonheur de la voir autrefois ». Voilà de bonnes paroles et de nobles sentiments, cette dédicace fait le plus grand honneur au caractère et au cœur de Saint-Amant, on se sent ému par cet attachement fidèle, inébranlable et désintéressé pour une reine malheureuse.

Bien que Saint-Amant ait composé « la Généreuse », à la fin de l'année 1656, date qu'il précise lui-même, ce poème ne parut qu'en 1658. Le privilège du roi est du 8 octobre 1657, et l'achever d'imprimer à Rouen du 1 décembre. Voici ce qu'il dit dans son avis au lecteur : « Tu sauras donc, qu'elle a été faite sur la fin de l'année 1656, après cette grande et fameuse action de la Reine de Pologne, mon incroyable maîtresse, au combat de Varsovie qui dura trois jours, où elle commanda le canon elle-même dans un lieu vulgairement appelé le jardin, et où Sa Majesté fait sa plus ordinaire demeure. J'estime qu'il est très à propos de marquer le temps où les ouvrages ont été faits, surtout quand il y a quelque chose d'historique ; car, comme tout n'est ici-bas qu'une vicissitude perpétuelle, et qu'en un moment toutes les affaires peuvent avoir changé de face, il arrive que ce qui était bon à dire en une saison ne l'étant plus en une autre, l'esprit se trouve d'abord embarrassé à le comprendre, sans l'avertissement que je dis, à cause du grand intervalle qu'il y a quelquefois entre le temps que les choses ont été composées, et celui qu'on les met au jour ».

Pour bien suivre les événements de Pologne auxquels Saint-Amant fait allusion dans son poème « La Généreuse, et dans le précédent avis au Lecteur, il faut se rappeler que Jean-Casimir, après l'abdication de Christine le 16 juin 1654, avait commis l'imprudence de protester contre le couronnement de Charles X Gustave, ce qui avait amené l'invasion de son royaume, au mois de juillet 1655. Les Suédois, fiers de la gloire de leurs armées autant que de leurs acquisitions en Allemagne, affichaient des prétentions excessives et montraient une ambition inquiétante pour tous leurs voisins. Le roi Charles X Gustave, élevé dans les dernières années de la guerre de Trente ans et chef du parti militaire sous le règne de sa cousine Christine, possédait les qualités et les défauts qui plaisaient à la nation.

Excellent soldat, entreprenant, dénué de scrupules, il s'inquiétait peu de la faiblesse de ses ressources, et comptait sur la guerre pour entretenir ses armées en pays étranger, comme pour satisfaire son avidité et celle de ses généraux. Si l'Allemagne lui était fermée par les traités de Westphalie de 1648, la conduite de Jean-Casimir lui ouvrait la Pologne en 1655. Une trêve de vingt-six ans avait bien été signée en 1635, entre les deux royaumes par la médiation de Richelieu, mais elle laissait subsister au fond toutes les vieilles querelles, et les Wasa de Pologne, Jean-Casimir venait de le prouver, n'avaient pas abdiqué leurs prétentions à la couronne de Suède. En outre, les plaintes des protestants, nombreux sur les bords de la Baltique, offraient à Charles X Gustave un prétexte perpétuel d'intervention dans un royaume dont la constitution vicieuse devait entraîner le démembrement. Menacée à la fois par les Suédois, les Transylvains, les Cosaques rebelles, les Tartares et les Moscovites, la Pologne manquait de la cohésion nécessaire pour résister à tant d'ennemis ; la bravoure reconnue de sa nombreuse mais trop turbulente noblesse, ne lui tenait pas lieu d'une armée permanente bien constituée. De plus, malgré le patriotisme et le dévouement de quelques grandes familles, l'autorité royale ne parvenait pas à conjurer le mauvais vouloir des nobles pour le peuple. L'aristocratie restait sourde à tous les avertissements, et en 1656, le roi Jean-Casimir, voyant le mal empirer et persuadé que l'oppression du peuple était la cause principale de la décadence de la Pologne, disait : « C'est avec la plus profonde douleur que je m'aperçois de tous les malheurs, de toutes les plaies qui rongent le pays et dont la suite est l'oppression de nos agriculteurs. Aussi dès que la paix sera conclue avec la Suède, je promets solennellement que j'emploierai tous les moyens possibles pour détruire l'esclavage de nos braves et malheureux paysans ». Mais la coupable imprévoyance et le cruel endurcissement de l'aristocratie entravèrent toutes les réformes, et le malheureux prince, qui n'avait pas l'énergie nécessaire pour vaincre ces résistances, prononça en pleine diète, ces paroles mémorables, qui se sont vérifiées d'une manière si terrible : « Dieu veuille que je sois un faux prophète : mais je vous dis que si vous ne remédiez pas au mal, si vous ne renoncez pas à vos avantages personnels, la république deviendra la proie des nations étrangères. Les Moscovites s'efforceront de détacher les terres russiennes et le grand duché de

Lituanie jusqu'au Bug, au Narew, et peut-être jusqu'à la Vistule. L'expectante maison de Brandebourg voudra s'emparer de la Grande Pologne et de la Prusse polonaise. L'Autriche voyant les autres se partager vos dépouilles se jettera sur Cracovie et sur les palatinats voisins. Chacune de ces puissances préfèrera envahir une portion de la république, que de la posséder tout entière avec vos libertés d'aujourd'hui ».

Charles X Gustave se jeta le premier sur la Pologne au mois de juillet 1655 et il la bouleversa. Il occupa Varsovie après un combat terrible de trois jours, 28, 29 et 30 juillet 1656, malgré les efforts personnels de la reine Marie-Louise de Gonzague, qui déploya un courage viril et une énergie extraordinaire, célébrés ainsi par Saint-Amant dans « La Généreuse » :

Déjà, volée après volée,
Les canons s'étaient répandus,
Déjà tous les enfants perdus
Engageaient l'horrible mêlée,
Lorsque ma digne reine, ayant de tout son mieux
Fait monter sa prière aux Cieux,
S'élève en haut d'une redoute,
Où, vis-à-vis des camps, elle voit, elle écoute,
Et combat du cœur et des yeux.

Enfin, n'étant pas satisfaite
De voir du canon mal placé,
Elle veut qu'il soit avancé
Pour en hâter une défaite.
Elle y court elle-même ; au sein le cœur lui bat,
Elle offre le bronze au combat,
Le pointe, l'ajuste, le mire,
Ose y porter la mèche, et des coups qu'elle tire
Cent et cent têtes elle abat.

Charles en est tout en désordre,
En voit rompre ses bataillons,
En voit crever sur les sillons
Ceux qui de rage les vont mordre.
Ses escadrons serrés s'en entrouvrent d'effroi ;

Chacun regarde autour de soi
La terre de membres jonchée,
Et chacun en secret, l'âme d'horreur touchée,
En murmure contre son roi.

Les exploits de la Reine de Pologne furent vains, le roi de Suède resta maître à Varsovie. Fort heureusement pour Jean-Casimir et pour Marie-Louise, Charles X Gustave excita par ses victoires les convoitises de la Prusse et de la Russie et s'il renouvela sur la Vistule les succès de Gustave-Adolphe en Allemagne, ses conquêtes eurent encore moins de durée. Les Suédois ne pouvaient vivre qu'aux dépens du pays conquis, leur orgueil insupportable, leur croyance luthérienne et les violences d'une domination militaire, soulevèrent partout, de Posen et de Cracovie jusqu'à l'Ukraine, une de ces explosions du sentiment patriotique et religieux, dont l'histoire de la Pologne devait offrir tant d'autres généreux exemples, malheureusement sans succès définitif. Partout les nobles s'armèrent et armèrent leurs paysans ; ceux-mêmes dont l'alliance ou la trahison avaient appelé l'étranger, entendirent contribuer à son expulsion, et un de ceux qui se montrèrent le plus ardent fut le vice-chancelier Radzievski, que Saint-Amant, qui l'avait connu en Pologne, flétrit des épithètes de « lâche, perfide, brutal », qu'il appelle « ce traître à sa propre patrie », et auquel il reproche « ses horribles complots ». Radzievski tenta l'impossible pour réparer sa faute, mais le poète se refuse à lui accorder le pardon ; il dit à Marie-Louise :

Tu n'as pourtant plus rien à craindre
De cet infâme boute-feu,
Et le ciel va t'ôter dans peu
Tout autre sujet de te plaindre.
Les choses changeront, Dieu l'a déterminé ;
Déjà le beau temps ramené
S'apprête à rétablir le calme ;
Non sans qu'auparavant, de quelque heureuse palme
Le grand Casimir soit orné.

Déjà cette honorable ville,
Dantzig, la perle de ses sœurs,
T'offre, malgré tant d'oppresseurs,

Sa main si fidèle et civile.
Son peuple à l'ennemi tous les jours fait savoir
Que sa valeur ni son devoir
N'ont point d'oreilles pour l'entendre :
Et, comme elle a des bras armés pour se défendre,
Elle en a pour te recevoir.

Hors d'état de résister aux levées en masse des Polonais, Charles X Gustave dut battre en retraite, malgré l'organisation supérieure de ses troupes. Alors la cause de la malheureuse Pologne trouva partout des secours ; à Rome, c'était une cause catholique ; à Vienne, la Maison d'Autriche détestait les Suédois ; en Danemark et en Hollande, ces deux états étaient intéressés à maintenir la Baltique libre, et à ne pas laisser s'agrandir indéfiniment un puissant voisin, dont l'ambition les effrayait. La France s'émut également ; elle n'oubliait pas que le sang français coulait dans les veines de la Reine de Pologne, Marie-Louise de Gonzague-Nevers. De vaillants gentilshommes et de nombreux officiers allèrent prêter aux seigneurs polonais non seulement l'appui de leur épée, mais, ce qui était encore plus nécessaire, celui de leur expérience et de leur instruction militaire. Mazarin désirait la paix du Nord, qui importait à l'équilibre général, et il envoya auprès de Charles X Gustave, un excellent diplomate, le chevalier Hugues de Terlon, né à Toulouse en 1620, avec la mission de ne pas quitter le roi de Suède un seul instant et d'offrir la médiation de la France au moment opportun. Toutefois, malgré son habileté diplomatique, Hugues de Terlon ne parvint qu'en 1660 à faire signer au monastère d'Oliva près de Dantzig, un traité de paix, par lequel Jean-Casimir renonça définitivement à toute prétention sur la couronne de Suède, et les deux royaumes reprirent leurs anciennes limites de 1655, avant l'invasion de Charles X Gustave.

Cette malheureuse guerre avait fait de la Pologne, pays relativement riche, lorsque Saint-Amant s'y était rendu en 1650, un champ de carnage et de destruction, que le poète dépeint avec douleur, dans une très belle stance :

L'effroi, le meurtre, le ravage,
Le désordre et la cruauté
Ont fait d'un pays habité
Un pays désert et sauvage.

Le fertile terroir s'en laisse à l'abandon,
On n'y voit plus croître aucun don,
Tous ses beaux guérets sont en friche,
Et le noble épi d'or qui le rendait si riche
Y cède à l'indigne chardon.

Après avoir déploré les ravages de la guerre, Saint-Amant rend un juste hommage aux efforts de Marie-Louise de Gonzague pour soulager les misères de son peuple. Il rappelle ensuite que la reine avait fondé en Pologne plusieurs maisons religieuses, et qu'à Varsovie, au couvent de la Visitation, elle avait établi des sœurs grises de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, auprès desquelles elle aimait souvent à se retirer :

Elle regarde, comme humaine,
Tant de lamentables objets,
Et des douleurs de ses sujets
Sa pitié fait sa propre peine.
Son cœur est fort et grand, on le voit aujourd'hui,
Mais pour les misères d'autrui
Il est sensible jusqu'aux larmes ;
Elle en pleure les maux, elle en plaint les alarmes,
Et son âme en souffre l'ennui.

Après cent actions pieuses
Qu'on lui voit faire à tout propos,
Elle choisit pour son repos
Des murailles religieuses ;
Elle entre en un séjour et taciturne et beau,
Où du monde est fait le tombeau,
Où pour être libre on s'enferme,
Et là parmi des sœurs au cœur dévot et ferme,
Elle luit comme un saint flambeau.

Le poème de « la Généreuse » se termine par trois stances qui prouvent que malgré son âge avancé, il avait soixante-deux ans, Saint-Amant conservait encore un puissant souffle lyrique :

Arrière cette fausse gloire
Dont se prévalait le païen ;
Toute sa vertu n'était rien
Qu'un vain désir de la mémoire

Je n'y vois qu'amour propre et qu'ostentation ;
L'idole de l'ambition
Trouvait en son cœur sa victime,
Et, sans aller plus haut, le seul but de l'estime
Le disposait à l'action.

L'homme n'est point fait pour la terre,
Bien qu'il en soit fait et sorti,
Et qu'il doive être converti
En cent substances qu'elle enserre,
Il est né pour les cieux, il y doit aspirer.
Nul vivant ne peut l'ignorer,
S'il sait d'où son âme dérive,
S'il ne le connaît pas, quoi qu'on pense qu'il vive,
C'est un vrai mort à déplorer.

Dieu ne veut l'homme que pour l'âme,
L'âme, que pour la volonté ;
Il faut que sa seule bonté
L'émeuve, le touche et l'enflamme ;
Enfin il ne demande à qui respire au jour
La volonté que pour l'amour,
L'amour que pour l'honneur suprême
Que tout ange lui rend, qui n'est dû qu'à lui-même,
Et qui couronne un si beau tour.

Les Stances à Corneille sur l'Imitation de Jésus-Christ et la lettre de Urbain Chevreau avaient déjà fait connaître que Saint-Amant savait comprendre que seules des pensées sérieuses et graves convenaient à son âge. Les trois stances qu'on vient de citer l'établissent également, et on en trouve un nouveau témoignage dans la lettre suivante qu'il adressait de Rouen, en 1656, à son excellent ami Marolles, le « rare et illustre abbé de Villeloin », ainsi qu'il l'appelait, sur le livre de M. Cotin « De l'Ame immortelle » : « J'ai trouvé si excellent et si beau le livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer de la part du rare Monsieur Cotin, qu'il m'a semblé n'en avoir jamais lu de si court. Pour me le faire plus long en quelque sorte, j'en veux ajuster cinq ou six lectures bout à bout, comme j'ai déjà fait la seconde à la première. J'y découvre de plus en plus de nouveaux astres et de nouvelles terres, et je ne doute point que cet

ouvrage ne participe glorieusement à l'immortalité de l'âme, dont il fait si bien connaître les avantages. Pour ce qui est de la mienne, elle s'en tient si fort son obligée qu'elle a fait tout ce qu'elle a pu pour se couler au bout de ma plume, afin de lui rendre de très humbles grâces. Mais, comme dans la circonscription du corps où mon âme est limitée il lui est impossible de passer plus avant que le bout de mes doigts, je vous supplierai très instamment, cher Monsieur, de prendre la peine vous-même de m'acquitter de ce devoir, et je vous en aurai une obligation très particulière. Secourez-moi de votre esprit en cette occasion, et me croyez autant et plus que jamais, s'il se peut, Monsieur, etc. » En insérant cette Lettre dans son édition de Saint-Amant en 1855, M. Ch. Livet apprend par une note qu'il l'a trouvée dans les Œuvres en prose et en vers de Monsieur Cotin, Paris, 1663, et qu'elle est précédée d'une lettre d'excuses adressée à Cotin par une dame inconnue, qui dit en terminant : « Je suis plus paralytique que celui de l'Evangile, mais je comprends bien que tous nos maux sont bons pour aller à Dieu. C'est lui qui vous a inspiré vos réflexions sur l'âme immortelle. On m'a dit que Saint-Amant en a écrit une si belle lettre à M. l'abbé de Villeloin, Michel de Marolles, en votre faveur, que je brûle d'impatience de la voir. Saint-Amant n'est pas un homme que je soupçonne de flatterie ».

Pendant la majeure partie de l'année 1657, Saint-Amant n'était ni à Paris, ni à Rouen. Où se trouvait-il ? c'est ce qu'il est impossible de préciser. Il est probable qu'il s'était rendu une dernière fois en Bretagne auprès du duc de Retz, qui vieilli et malade ne quittait presque plus sa maison de plaisance de Prinçay. Nous trouvons la preuve de notre assertion dans l'épître dédicatoire de la Généreuse à Son Altesse Madame la Princesse Palatine : « Madame, les droits du sang, de l'honneur, de la raison et de l'amitié, donnent tant de part à Votre Altesse en l'ouvrage que d'une main aussi respectueuse que hardie, j'ose lui présenter, qu'à moins de commettre la plus insigne faute et la plus aveugle injustice du monde, je ne le pouvais offrir à autre qu'à Elle. Il y a plus d'un an, Madame, que j'aurais pu m'acquitter de ce devoir, si j'avais été à Paris ou en quelque autre lieu où l'impression eût pu s'en faire, sinon avec autant de dignité que le mérite du sujet le demande, ce qui est tout à fait impossible, du moins avec toute l'exactitude et tout le soin qui se puissent apporter dans les choses de cette nature ».

CHAPITRE XXV

Dernières années de Saint-Amant ; sa mort. 1658-1659-1660-1661

Au printemps de l'année 1658, Saint-Amant se trouvait à Rouen et venait d'être, comme tous ses compatriotes, non seulement le témoin mais aussi un peu la victime d'une inondation exceptionnelle de la Seine. Le fleuve dans un terrible débordement renouvela en 1658, les ravages que les crues de 1649 et de 1651 avaient fait éprouver aux riverains et surtout aux Parisiens. La moitié du pont de la Tournelle avait été enlevée en 1651, mais l'inondation de 1658 fut encore la plus désastreuse de toutes. Les eaux envahirent la moitié de Paris et emportèrent la plus grande partie du Pont au Change et du pont Marie. Henri Sauval rapporte que : « Afin de porter plus de monde à faire des charités, on en imprima une fidèle et curieuse relation ». Le fléau n'avait pas frappé Rouen au même degré, de sorte que c'est sur un ton moitié badin, moitié sérieux, que Saint-Amant transmet à la postérité ce qu'il considère comme les extravagances du fleuve, et il écrit avec beaucoup d'entrain une pièce en couplets de dix vers, qu'il intitule « La Seine extravagante ». Il entre brusquement en matière :

(1) Donc la Seine, en ses grands accès,
Est fâcheuse et hors d'elle-même ;
Donc ses désordres, ses excès,
Font devenir le monde blême.

(1) Dernier Recueil.

J'en ai le cœur fort affligé ;
Toutefois je suis obligé
D'en excuser une partie :
Elle aime tant mon entretien
Que de son lit elle est sortie
Pour me venir voir jusqu'au mien.

La voilà grosse de cent ponts
Qu'elle a tous réduits à non-être ;
La voilà, haute jusqu'aux monts,
Qui veut entrer par ma fenêtre.
Nymphe, je ne veux plus de toi,
Cajoler n'est plus mon emploi ;
Tu n'es plus qu'une débordée,
Ton bruit ne m'est que trop connu,
Et ta présence mal guidée
S'abandonne au premier venu.

Le poète après avoir constaté l'indigne tenue de la Nymphe du fleuve, la gourmande sur un ton qui rappelle celui avec lequel il prenait vingt-cinq ans plus tôt, à Rome, le Tibre à partie :

Comment ! un cours si furieux !
Je le pardonnerais au Rhône ;
Mais il passe l'impérieux !
Il veut aller jusques au trône.
Tous ces fleuves occidentaux,
Si grands, si riches en métaux,
Te devront enfin leurs hommages
Et déjà dans ton fier bonheur,
Tu crois à force de dommages,
T'élever au suprême honneur.

Des maisons, des bourgs, des cités,
Des murs, des ponts, tes propres rives,
Font aujourd'hui les crudités
De tes débauches excessives.
Je laisse à part l'argent et l'or,
Le plomb, le fer, l'étain encor
Dont tu te sens la panse pleine ;

J'omets que, pour te plus soûler,
Le bois serait dans ta bedaine
Si ta gorge eût pu l'avaler.

La conduite de ce fleuve qu'il aime tant, sur les rives duquel il est venu chercher au retour de Pologne, « Les Muses de la Seine », émeut si fort Saint-Amant qu'il va, dit-il, extravaguer lui aussi ; le bois n'a pas voulu se laisser avaler par la Seine :

Mais il se sauve comme il peut,
Par les marais, en bon proverbe,
Pour le ravoir chacun s'émeut,
Comme on s'émeut après la gerbe.
La gerbe ? Il n'en est pas le temps ;
Je ne sais comme je l'entends,
Je m'extravague, je t'imite ;
Disons donc qu'au prochain été,
Pour faire bouillir la marmite,
Tout bois sera du bois flotté.

On ne voit plus d'arbres debout
Dans toutes les plaines voisines :
Ta rage a déraciné tout,
Jusqu'à ces îles tes cousines,
Elles ne tiennent presqu'à rien.
Quiconque y marchait sur le sien
Peut bien chanter : Adieu mes rentes !
Et, si tu fais ce que tu dis,
Nous verrons des îles errantes
Comme la Grèce en vit jadis.

Qu'est devenu Paris dans cette tourmente ? Puisque Rouen va voir passer des îles flottantes, ne seront-elles pas une partie de la capitale emportée par la fureur des eaux mugissantes ?

Or, puisque nous voilà si haut,
Raconte-moi d'autres nouvelles.
Qu'est devenu, dans cet assaut,
Le beau lieu si cher à nos belles ?
On m'a mandé qu'avec grand bruit

Tu t'y promènes jour et nuit,
Dont toute la ville est troublée.
Certes, j'en suis mal satisfait,
Et c'est être bien endiablée
D'aller au Cours du temps qu'il fait.

Mêlant au plaisant une réflexion sérieuse, le poète reproche au fleuve d'avoir donné à tous ses affluents un mauvais exemple qu'ils se sont empressés d'imiter. De même que les petits en ce monde sont trop portés à singer les grands en ce qu'ils font de mal plutôt qu'en ce qu'ils font de bien, de même les moindres rivières ont voulu avoir elles aussi leur inondation :

O ! combien l'exemple des grands
Est d'importance en cette vie !
Tu le fais voir, tu nous l'apprends
D'une manière trop suivie.
A peine les moindres ruisseaux
Ont-ils vu l'orgueil de tes eaux,
Qu'ils se sont érigés en rustres :
L'Eure emporte Ivry même à val,
Et, sans respect des noms illustres,
L'Andelle entraîne Charleval.

Il n'est pas jusques au Robec
Qui ne veuille trancher du fleuve,
Quoique parfois le moindre bec
A peine en son onde s'abreuve.
Il bouillonne, il fait l'insolent
Plus que lorsque un feu violent
L'irrite en la chaudière à teindre,
Et que de rage d'être enclos
Il écume et tâche d'éteindre
Le bois qui flambe sous ses flots.

Ce dernier couplet est amusant et réussi, il a tout à fait le tour qui convient à la poésie badine. Le Robec était la rivière des Gobelins de Rouen, ce ruisseau traversait la ville et ses maigres eaux servaient aux teinturiers pour leur industrie. Le poète revient au

fleuve et lui reproche vertement les désastres commis, car les folies de tous ces ruisselets ne sont rien à côté de celles de la Seine :

Les nefs qu'au milieu de ton cours
Tes glaces avaient détenues,
En vain aux ancres ont recours :
C'en est fait si tu continues.
Les cables les mieux cordonnés
Qui les attachent par le nez
Tremblent et cèdent à l'outrage ;
Ils ne te sont que des cheveux.
Le port redoute le naufrage,
Et le Ciel est lassé de vœux.

Les bœux qui sur notre ample quai,
Se sont vidés pour le carême
N'en dansent pas d'un air trop gai
Et courent risque tout de même.
Paris ne sait qu'en devenir :
Rouen ne lui saurait fournir
De ces biens que la mer envoie,
Et les saumons et les harengs,
Avec quelque espèce de joie,
Sont retournés chez leurs parents.

Ces poissons secs qui éprouvent la fantaisie d'aller revoir leurs parents sont d'un assez comique effet. Quel résultat inattendu de la débâcle des glaces ! Aussi Saint-Amant, après avoir signalé l'état de désarroi de la ville et des faubourgs, regrette-t-il l'hiver dont la basse température immobilisait les flots de la Seine :

Une horrible confusion
Règne au faubourg où je demeure,
Et, comme ton invasion,
Elle s'augmente d'heure en heure.
Tu désespères tout ici,
Tout s'abandonne à ta merci,
Richesses, meubles, corps et membres,
Et, chez nous-mêmes, prisonniers,
Nos cuisines sont dans nos chambres
Et nos caves dans nos greniers.

Ha ! que mes yeux seraient ravis
De revoir l'onde sèche et dure
Comme naguères je la vis
Sous les rigueurs de la froidure !
Du moins, quoique l'onglée aux doigts,
Nous verrions cent pieds hollandois
Faire merveille sur la glace :
Ils y courraient en beaux lutins,
Et nous ririons de ton audace,
Soumise aux fers de leurs patins.

Fort heureusement Rouen possédait un sage gouverneur qui ordonna les mesures indispensables pour empêcher le grand pont de bateaux, l'orgueil de la cité d'être emporté par les flots. S'il ne s'y était pas pris à temps, adieu le pont si nécessaire aux Rouennais :

Vraiment, pour finir ces propos,
Nous allions voir un beau ravage,
Si notre pont d'un air dispos,
N'avait regagné le rivage !
Qu'il a bien fait de s'esquiver !
Rien n'aurait pu le préserver
De ton ondoyante furie,
Et ses bateaux en ce moment,
Grâces à la poltronnerie,
Ont témoigné du jugement.

Au bac nous en serions réduits
Peut-être pour maintes années,
Ou sur des bateaux mal conduits
Nous risquerions nos destinées.
Mais notre auguste gouverneur,
Joignant le soin avec l'honneur,
Veut qu'au bien public tout s'accorde ;
Ce beau pont s'en rétablira,
Et de la rame et de la corde
Sa bonté nous garantira.

Ayant assez morigéné son cher fleuve, Saint-Amant l'engage à se

montrer plus raisonnable, sinon qu'il craigne sa colère, il sera traité de la même façon que le Tibre autrefois :

Tu dois toi-même te juger
Assez vieille pour être sage,
Permets qu'on trouve en ce danger
Un sûr et commode passage ;
Tire-nous des avares mains
De ces bateliers inhumains
Contre qui la bourse s'irrite ;
Enfin donc, Seine, entends ma voix,
Ou je te ferai plus petite
Qu'on n'a fait le Tibre autrefois.

Le petit poème de la « Seine extravagante » est écrit on le voit, avec une grande gaîté, et dénote que la situation matérielle du vieux poète devait être satisfaisante au printemps de 1658 ; il n'aurait pas eu le goût de plaisanter de la sorte si la misère s'était installée à son chevet. En outre une note de lui apprend : « Qu'on lui arrache cette pièce d'entre les mains », pour l'insérer dans un « Dernier Recueil » de ses œuvres dont il espérait tirer grand profit. Il ajoute que : « la Seine extravagante n'a pu être mise en son rang, parce qu'elle n'a été composée qu'après l'impression du livre, et qu'elle serait plus longue, s'il n'en avait retranché quelques couplets vers la fin ».

Ce « Dernier Recueil » comprend un grand nombre de pièces qui n'avaient pas été imprimées jusqu'alors et qui datent de toutes les époques de la vie du poète. Publié par Saint-Amant lui-même en vertu d'un privilège du Roi du 8 octobre 1657, il ne fut achevé d'imprimer que le 15 juillet 1658. Dans une magnifique épître dédicatoire, écrite suivant le goût du temps, le poète place ses vers sous la haute protection de Monseigneur Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, Pair de France, Chevalier des ordres du roi, Premier Gentilhomme de la Chambre. Ce grand seigneur né en 1600 eut pour fille la trop célèbre Madame de Montespan. Il y avait longtemps que Saint-Amant le connaissait, ainsi que l'établissent les passages suivants de son épître : « Monseigneur, je serais tout à fait indigne de la bienveillance dont il vous a plu m'honorer depuis tant d'années et je mériterais encore moins l'estime que vous avez toujours daigné faire de mes ouvrages, si je ne laissais à la postérité quelques

marques des profonds sentiments que j'en ai. Il est vrai, Monseigneur, et je l'avoue à ma confusion, que le recueil de ceux que je vous offre devrait être embelli et rehaussé de quelque pièce illustre qui fût propre et particulière à votre gloire ; mais c'est une chose que j'ai trouvée si difficile, par le grand nombre des rares vertus et des nobles qualités qui la composent, que quelque envie que ma plume ait eue de la célébrer elle ne l'a jamais osé entreprendre.... Aussi, Monseigneur, après avoir dit un mot en passant de ces vives et hautes lumières qui vous donnent une parfaite science de connaître et de juger de toutes les productions de l'esprit, non pas à la façon de certains critiques et surtout de certains pédants d'épée que vous savez, et qu'il faudrait lapider à frais communs, mais comme font les âmes grandes et généreuses qui savent excuser les défauts, et qui se faisant justice à elles-mêmes la rendent aux autres également ; après, dis-je, vous avoir très humblement supplié de faire grâce aux miens et de pardonner aux enfants pour l'amour du père qui vous les présente avec toute sorte de respect, quelques négligés qu'ils soient, je terminerai cette lettre, osant vous conjurer seulement par cette bonté que vous avez toujours eue pour moi, de croire que je ne me mets pas beaucoup en peine que le monde les trouve bons ou mauvais, forts ou faibles, sages ou fous, pourvu qu'ils vous puissent divertir à quelques heures perdues, avec quelques-uns de ces grands et dignes amis que vous entendez bien, et que me rafraîchissant en l'honneur de votre mémoire et de vos bonnes grâces, ils m'en impètrent la glorieuse continuation pour toute ma vie, que je n'aime qu'à cause qu'elle est à vous, et que j'ai fait vœu d'être jusques à la fin et par delà encore, Monseigneur, votre très humble, très obéissant et très passionné serviteur, Saint-Amant ». Cette épître montre dans quels excellents rapports le poète en 1658, vivait encore avec les plus grands seigneurs de la cour, et non content de tous les compliments qui précèdent, il complète sa prose élogieuse par cette « Epigramme à Monseigneur le duc de Mortemart » :

(1) Rare duc, je t'offre ce livre ;
Daigne t'en faire le soutien.
Il aspire à ton entretien.
Et s'ose promettre de vivre
Non par mon nom, mais par le tien.

(1) Dernier Recueil.

Ces épîtres, ces épigrammes, qui étonnent si fort aujourd'hui, étaient alors monnaie courante de politesse, personne ne s'en trouvait surpris et nul n'y voyait rien à redire.

Une préface intéressante à connaître pour bien préciser la situation de Saint-Amant en 1658, suit l'Epître au duc de Mortemart : « Celle-ci, dit-il, étant comme pour ma dernière main dans le coup de partie que je joue, où il y va de mon reste, devrait être une des plus étendues et des plus circonstanciées que j'ai encore faites. Mais la répugnance que j'ai à écrire sur ces matières-là, jointe au peu de satisfaction que l'on en reçoit, les uns disant, si elles sont trop longues, que c'est un livre qui est tout préface, comme certain ballet de la vieille cour où se représentaient les tout-pourpoints et les tout-haut-de-chausses, les autres disant, si elles sont trop courtes, que cela ne valait pas la peine de mettre la main à la plume, ces choses, dis-je, bien considérées m'avaient presque fait résoudre à n'en point faire du tout ». Après avoir constaté par ces sages paroles qu'il est impossible de satisfaire tous les esprits, le poète ajoute : « Ce n'est pas même que je n'avoue que chacun a le droit de dire son avis de tout ce qu'il voit, et d'en parler selon son goût.... Aussi, laissant faire aux envieux et aux médisants tout ce qu'ils voudront sans que j'en aie aucun ressentiment, pourvu que mon propre et véritable honneur n'y soit point intéressé, je poursuivrai à rendre compte de mon petit fait, en bon et franc bourgmestre du pays des Idylles, comme m'a si galamment vespérisé pour ne pas dire baptisé avec de l'encre, le très cher Monsieur de Furetière, en son excellente Nouvelle Allégorique ». Le titre de franc bourgmestre du pays des Idylles paraît avoir fait un plaisir sensible au vieux poète, et un rapprochement de Corneille et de lui qui se trouvait dans cette Nouvelle, l'avait également beaucoup flatté ; Furetière faisant le recensement des troupes envoyées par la princesse Poésie à la reine Eloquence, écrivait : « Le grand Corneille en amena beaucoup des quatre cantons dramatiques que la princesse Poésie lui avait donnés en souveraineté. Il vint aussi beaucoup de forces de la province des Idylles, sous la conduite de Saint-Amant, qui en était le bourgmestre ».

Saint-Amant termine sa préface en s'excusant d'oser faire paraître ses Epigrammes après celles du rare Monsieur de Gombaud et de son très cher et très singulier ami Monsieur Colletet. Sans doute il

a eu tort : « J'en laisse la décision, dit-il, aussi bien que tout le reste, à quiconque se voudra donner la peine de les lire, prenant congé de lui et des muses en même temps, et peut-être pour jamais ». Il se proposait en effet si peu de « faire de nouveau gémir les presses », qu'il joint à son dernier recueil le « Fragment d'un poème de « Joseph et ses frères en Egypte ». Ce fragment présente les mêmes qualités et les mêmes défauts que le « Moïse Sauvé ». Il est précédé de cet Avis au Lecteur : « Bien longtemps avant que j'eusse fait le Moïse, c'est-à-dire il y a près de trente années, j'avais fait un poème de Joseph, duquel ouvrage j'ai pris le commencement pour faire l'épisode qui s'en voit sur la fin de l'autre, mon dessein étant alors d'en revoir le reste à loisir et de le donner quelque jour à la presse. Mais la répugnance que j'ai eue à retoucher de vieilles choses, lorsque je pouvais employer mon génie à de nouvelles, a empêché que je ne l'y aie donné plus tôt que je ne fais. Je le nomme ici fragment, parce qu'il a été détaché d'une pièce entière que je n'ai pas trouvée assez à mon goût pour en faire un présent au public ; et peut-être n'en aurait-on jamais rien vu d'imprimé, n'était qu'il y en a une copie, et encore très mauvaise, entre les mains de personnes qui, croyant fort obliger ma mémoire, sans doute ne manqueraient pas de le mettre au jour lorsque je n'y serais plus : C'est pourquoi j'ai autant aimé l'y mettre moi-même. Ceux qui savent ce que c'est que de narrer et de décrire y trouveront quelques endroits qui peut-être ne leur déplairont pas, et excuseront, s'il leur plait, la jeunesse dont il se ressent ». Une épigramme d'un ton assez mélancolique suivait ces réflexions :

Des fragments d'un homme qui vit !
C'est une chose assez étrange,
Et j'avoûrai qu'à leur louange
Jamais la presse ne servit.
Cependant, quoique l'on en gronde,
En ma solitude profonde
J'ose en donner, mais sans envoi.
Aussi bien suis-je mort au monde,
Où tout le monde est mort pour moi.

Le ton de ces derniers vers, cette solitude dont parle le poète, la date de l'impression du dernier Recueil de ses œuvres portent à croire,

sans qu'on puisse l'affirmer, que Saint-Amant ne se trouvait pas à Paris lorsque la reine Christine de Suède y revint pour la seconde fois, et rendit le 8 novembre 1657, le château de Fontainebleau, qui lui avait été offert comme résidence, le théâtre d'une scène sanglante. Elle fit mettre à mort son grand écuyer Monaldeschi, convaincue que s'étant réservée en abdiquant la couronne de Suède, le titre de souveraine, elle avait droit de vie et de mort sur ses sujets. « Cet acte inusité en France, dit Montglat, parut fort étrange à tout le monde, mais la qualité dont elle était fut cause qu'on ne fit aucune recherche. » Une justice si expéditive scandalisa la cour. « Cette barbare princesse, raconte Madame de Motteville, après une action aussi cruelle que celle-là demeura dans sa chambre à rire et à causer aussi tranquillement que si elle eût fait une chose indifférente ou fort louable ». On se contenta de tenir la reine de Suède quelques semaines éloignée de Paris, où elle rentra pendant le carnaval de 1658. C'est alors qu'elle voulut assister à une séance de l'Académie Française qui se réunissait à l'hôtel de Monsieur le chancelier Séguier. L'académicien Patru dans une longue lettre adressée à son ami Perrot d'Ablancourt membre comme lui de l'Académie, a laissé un récit de la visite de Christine, mais comme il ne cite pas Saint-Amant parmi les membres qui assistaient à la réception de la reine, on est porté, une fois de plus, à croire qu'il se trouvait alors à Rouen. Ce dernier séjour de Christine à Paris dura peu, par suite du fait suivant. Louis XIV témoignait à ce moment beaucoup de goût pour Marie Mancini, belle personne hardie et passionnée, qui, comptant sur l'amour du jeune roi, ne craignait pas d'aspirer au trône. La reine de Suède regrettait toujours d'avoir suivi les avis du chancelier Oxenstiern en n'épousant pas le comte Magnus de la Gardie, et elle encourageait la passion du monarque. « Pour être heureux, lui disait-elle, il faut épouser ce qu'on aime ». Anne d'Autriche s'empressa de faire comprendre à cette princesse romanesque qu'elle ne pouvait séjourner longtemps en France, et le cardinal Mazarin, mettant l'intérêt de sa politique au-dessus de ses intérêts de famille, se hâta d'envoyer sa nièce au couvent de Brouage. La reine et le ministre avaient depuis longtemps formé le projet de terminer la longue lutte de la France et de l'Espagne en mariant Louis XIV et l'infante Marie-Thérèse. Le cabinet espagnol se montrait hésitant ; afin de le forcer à se décider la cour se transporta à Lyon et on

engagea ostensiblement des pourparlers, avec Marie-Christine de Savoie pour le mariage de sa fille Marguerite avec Louis XIV. Don Luiz Mendez de Haro, qui avait succédé comme premier ministre de Philippe IV à son oncle Olivarez disgracié, se tenait au courant des négociations avec la Savoie, et lorsqu'il vit qu'elles prenaient un caractère sérieux, il envoya secrètement un agent espagnol à Lyon, Don Antonio de Pimentel, pour offrir la main de l'infante Marie-Thérèse avec des propositions de paix.

La cour revint à Paris et Mazarin se hâta d'entrer en négociations avec don Luiz de Haro. Bien que ces démarches eussent été tenues aussi secrètes que possible, le bruit de l'union projetée de l'infante et du jeune roi ne tarda pas à se répandre. Cette heureuse nouvelle qui allait mettre fin à plus de quarante années de guerre, reçut partout un accueil chaleureux. Le 8 mai 1659, au moment où les armées françaises et espagnoles entraient en campagne, les deux cours, s'étant mises d'accord sur les bases essentielles d'un traité de paix, signèrent une suspension d'armes de deux mois. Il fut décidé que le cardinal Mazarin et don Luiz de Haro se réuniraient à la frontière pour s'entendre d'une manière définitive sur quelques points de détails réservés et sur les cérémonies du mariage projeté, puis que Louis XIV irait lui-même chercher l'infante. Les deux ministres désiraient sincèrement la paix, l'Espagne affaiblie avait besoin de repos pour reprendre ses forces et Mazarin voulait jouir des fruits de son habile politique. Le sentiment général était que le traité définitif ne tarderait pas à être ratifié et Saint-Amant qui avait pris une si large part à la longue lutte contre l'Espagne, sentit de nouveau l'ardeur poétique de sa jeunesse et écrivit sur la « Suspension d'armes », le dernier poème qu'il ait composé :

Encor donc une fois et la Seine et le Tage,
Au bien de l'univers, à l'honneur de cet âge,
Veulent entrelacer les myrtes aux roseaux
Qui leur parent le front sur leurs superbes eaux ?
Nous allons donc revoir, par un grand hyménée,
La paix, la sainte paix, d'olives couronnée,
Remonter sur le trône, et d'un sceptre aimantin
Réunir tous les cœurs sous un même destin ?
O ciel ! qui l'aurait cru ? quelle bouche d'oracle
Eût jamais su promettre un si noble miracle ?

La nouvelle en surprend, en charme les esprits,
Et le siècle en avoue et la gloire et le prix.
Déjà de tous côtés l'égale confiance
Que fait naître l'espoir d'une telle alliance
Dans les deux grands états cause un si bel effet
Que la suspension semble un calme parfait ;
.....
....
Ainsi voit-on la mer sous une âpre tempête,
Au point que de ses dieux elle apprend quelque fête,
Réfréner tout à coup l'orgueil de ses bouillons,
Et de ses champs émus aplanir les sillons ;
Les vents les plus mutins dont elle est agitée
Suspendent aussitôt leur haleine irritée,
Et de peur de troubler cet acte solennel,
Ils promettent à l'onde un zéphire éternel.
Enfin de toutes parts les peuples, dans la joie
De goûter le bonheur que le sort leur envoie,
En bénissent le Ciel, et de mille plaisirs
Par avance déjà repaissent leurs désirs.
Au lieu des durs apprêts d'une fière campagne,
Déjà on se dispose à marcher vers l'Espagne,
Mais d'un air pacifique, amoureux et discret,
Qui de l'honneur futur entrouvre le secret.

La cardinal Mazarin était parti, en effet, avec une brillante escorte pour Saint-Jean-de-Luz, où il arriva le 28 juillet 1659. Don Luiz de Haro s'était également avancé vers la frontière espagnole. Le 13 août, s'ouvrit la conférence entre les deux ministres dans l'île des faisans au milieu de la Bidassoa, dont le cours séparait en partie les deux royaumes. Pour éviter toute difficulté d'étiquette on avait élevé dans l'île un bel édifice dont la grande salle se trouvait sur le milieu de la ligne de partage entre les deux états, de manière que les ministres assis près d'une table en face l'un de l'autre étaient chacun sur le territoire de son souverain. Les conférences durèrent plus lontemps qu'on ne l'avait pensé ; dans les deux cours le parti militaire ne consentait à désarmer qu'avec peine, ce que constate Saint-Amant :

Il est vrai que d'abord contre le mot de trêve
Un dépit héroïque en leur âme s'élève,

Surtout dans la fierté de nos aventuriers,
Qui parmi les cyprès recherchent les lauriers.
Il est vrai qu'en leur fougue et si belle et si vive,
Ne pouvant accepter une langueur oisive,
Ils murmurent entre eux, et de braves propos
Montrent leur répugnance aux offres du repos.
Leur valeur, invincible à la propre victoire,
Estime tout relâche une insulte à leur gloire,
Et l'honneur du passé, flattant leur souvenir,
Leur présente partout l'honneur de l'avenir.
De ce dernier objet l'image grande et forte
Leur émeut tout le sang, les presse, les emporte ;
Ils entrent en furie et leur ambition
Se livre tout entière à cette émotion.

Fort heureusement, les deux ministres étaient à peu près d'accord sur les cessions de territoires et les restitutions de places, déjà réglées à Paris entre Don Antonio de Pimentel et Hugues de Lyonne, de sorte que la furie de la guerre, comme dit Saint-Amant, ne put parvenir à rallumer le flambeau de la discorde :

Ah ! vous me promettiez, frivoles apparences,
Que malgré les efforts des sourdes conférences,
Malgré tous les projets ébauchés dans Berny,
Mon cours de siècle en siècle irait à l'infini ;
Vous me disiez sans cesse en mes peines extrêmes,
Que les deux grands seconds des ministres suprêmes,
Lyonne et Pimentel, pour l'une et l'autre cour
Travailleraient en vain à me bannir du jour ;
Que cent difficultés, cent troubles, cent obstacles,
Feraient bientôt revoir mes tragiques spectacles ;
Que tout était rompu, qu'on avait tout quitté,
Que chacun rallumait son animosité,
Que le flatteur espoir des plausibles conquêtes,
Immolant à mes pieds un million de têtes,
Dont les blêmes horreurs feraient les doux appas,
Me donnerait encor tous les jeux du trépas,
Repaîtrait mon désir, satisferait ma vue
Des coups de quelque main cruellement émue,
Qui, sans humanité s'acharnant sur un corps,
Voudrait après la mort y pousser mille morts.

La paix triomphera, et le poète loue Anne d'Autriche de presser de tout son pouvoir l'arrivée de cet heureux moment :

Quoi ! ne suffit-il pas à vos mains obstinées
D'en avoir fait rougir tant de belles années !
Leur cours à cet égard a-t-il duré si peu
Qu'en ce sang votre soif n'ait pu noyer son feu ?
Pensiez-vous, sans pitié, que vos sages monarques,
Sur cette affreuse mer voyant flotter leurs barques
A la triste merci des vagues de la mort,
Ne chercheraient jamais la sûreté du port ?
Croyiez-vous que toujours ces princes vénérables
Pour vous entretenir feraient des misérables ?
Qu'ils se verraient sans fin durement obligés
A surcharger d'impôts leurs peuples affligés ?
Que le jour souhaité n'aurait jamais d'aurore ?
Qu'il ferait toujours nuit ? Et, pour plus dire encore,
Que l'oncle et le neveu, que le frère et la sœur,
Ne feraient jamais luire un rayon de douceur ?
Non, je n'ai jamais cru qu'une erreur si grossière,
Aux yeux de votre esprit jetant de la poussière,
En pût jusqu'à ce point aveugler la raison,
Lorsque vous songeriez à cette liaison.
Mais avant peu de mois on la verra plus ferme :
Anne, la grande reine, en fait hâter le terme,
Et ses vœux exaucés joindront en ce beau jour
Les maximes d'état aux maximes d'amour.

Si les gentilshommes belliqueux ne veulent pas déposer les armes, qu'ils s'unissent tous dans une croisade contre le Turc menaçant. Le poète les engage à se mettre au service de Venise et à voler au secours de Candie toujours bloquée par l'infidèle ; mais les vers qu'il consacre à ce noble projet ont été déjà cités dans le chapitre de la reprise des îles de Lérins.

Tandis que Mazarin assistait à la conférence dans l'île de la Bidassoa, il adressait à Paris toutes les dépêches à M. Hugues de Lyonne, Commandeur des ordres et Secrétaire d'Etat, neveu d'Abel Servien. Ce ministre s'était attaché de bonne heure à la fortune du cardinal qui lui témoignait beaucoup de confiance ; il l'avait envoyé comme embassadeur à Rome en 1654, à Madrid en 1655, puis à Francfort

en 1658, au moment de l'élection à l'empire de Léopold I. Lyonne avait toujours fait preuve de la plus grande capacité diplomatique, et Saint-Amant termine le poème de la « Suspension d'armes », en glorifiant les qualités de ce ministre vraiment remarquable, mais un peu trop éclipsé par le génie de Mazarin :

Noble et parfait Lyonne, à qui ma voix s'adresse,
Homme dont la vertu, la prudence et l'adresse
T'ont rendu si fameux, t'ont élevé si haut
Auprès de ce soleil sans tache et sans défaut ;
Toi, dis-je, qui, montant au grave ministère,
En possédais l'honneur avant le caractère,
Et fis voir aussitôt, par la comparaison,
Qu'au choix de ton mérite éclatait la raison ;
Enfin toi que j'honore et que depuis cinq lustres
On a vu réussir en tant d'emplois illustres,
Tantôt aux bords sacrés du grand fleuve romain
Où vit son premier jour cet homme plus qu'humain ;
Tantôt sur les sablons du riche Mançanare,
Que doit quitter la Nymphe et si belle et si rare ;
Et tantôt près du cours où le Main renommé
De l'empire allemand le chef a proclamé ;
S'il te souvient encor, si j'ose encor te dire
Qu'autrefois tu te plus aux hauts sons de ma lyre,
Si tu ressens toujours quelque amitié pour moi,
Si par de beaux motifs tu m'en gardes la foi ;
Daigne approuver ces vers de ma muse chenue,
Mais qui de quelque ardeur est encor soutenue,
Ces vers, dis-je, formés sur la Suspension,
Sans songer que le mot en rime à pension.

Etait-ce réellement le besoin qui engageait le poète à écrire ce mot pension ? On ne le pense pas. L'épître à Marolles, le ton de la « Seine extravagante » et celui de la « Suspension d'armes » ne donnent pas l'impression d'une personne dans la gêne et portent plutôt à croire qu'en cette circonstance, Saint-Amant imitait Scarron et beaucoup d'autres beaux esprits dont une des occupations favorites était de chercher des rimes à pension. Il n'y a certainement pas dans ce dernier poème de Saint-Amant la verve et l'entrain des œuvres de sa jeunesse, mais cependant étant donné ses soixante-six ans, la versification en est élégante et facile.

« La Suspension d'armes » parut à Paris en 1660, en vertu du privilège que Saint-Amant avait obtenu en 1653 de publier ses différentes œuvres, la date de « l'achever d'imprimer » n'est pas mentionnée. Après cette publication, on reste sans aucun document sur son existence jusqu'à sa mort arrivée le 29 décembre 1660 ou 1661, sans qu'il soit possible pour le moment de préciser l'année. La date de 1660 est portée par le grand dictionnaire de Moreri, édition de 1735, par le dictionnaire de Bayle, par l'histoire de l'Académie Française de Pellisson, continuée par l'abbé d'Olivet, par une note de l'édition de Boileau donnée en 1747 par Saint-Marc, enfin par la plupart des dictionnaires biographiques. Ce qui tendrait à la faire considérer comme exacte, c'est qu'il est généralement admis que l'abbé Cassagne, successeur de Saint-Amant au vingt-quatrième fauteuil, entra à l'Académie en 1661 et prononça cette année-là la harangue d'usage. Or il serait matériellement impossible si Saint-Amant n'était mort que le 29 décembre 1661, que son successeur ait pu être élu avant 1662. Les registres de l'Académie et les Procès-verbaux abrégés de ses séances pourraient seuls trancher la question, malheureusement d'après les renseignements qu'a bien voulu donner M. Pingard, Secrétaire de l'Institut, il n'existe plus de documents antérieurs à 1672.

La date de 1661 parait résulter de deux documents dont on ne saurait nier l'importance. C'est d'abord une note curieuse extraite d'un journal de Colletet le fils, rapportée par M. Ch. Livet, d'après une communication du savant M. Rathery de la bibliothèque du Louvre : « Le jeudi 29ème décembre 1661, jour de Saint-Thomas de Cantorbéry, mourut chez Monsieur Monglas, son ancien hôte, qui était décédé huit jours avant, le sieur de Saint-Amant âgé de soixante-quatorze ou soixante-quinze ans, après une maladie de deux jours. Il reçut les sacrements et mourut un peu devant midi. Monsieur l'abbé de Villeloin l'assista en ce dernier moment et lui rendit ce dernier devoir. Il est inhumé à..... (Incomplet).

Les vers suivants de la gazette de Loret, lettre du vendredi 30 décembre 1661, ne sont pas moins explicites :

Cet esprit qui de bonne grâce
Courtisait les sœurs du Parnasse,
Cet illustre et fameux Normand,

Ce bon Monsieur de Saint-Amant,
Dont la muse gaillarde et belle
A rendu sa gloire immortelle,
Passa l'autre jour par les mains
De Clothon, l'horreur des humains ;
Sa muse était d'un noble étage,
Ayant fait pour dernier ouvrage,
Sur la naissance du Dauphin
Un poème excellent et fin,
Et de construction charmante,
Intitulé « Lune parlante »,
Que l'on vend, je crois, chez Sercy ;
Duquel ouvrage jusqu'ici,
On m'a dit que la renommée
N'est pas encor beaucoup semée,
Mais qui doit bien plaire au Lecteur
Puisqu'il vient de ce rare auteur.
C'est donc une place vacante
Parmi cette troupe savante,
Dont le jugement aujourd'hui,
Décide des œuvres d'autrui,
Et travaille avecques courage
A corriger notre langage.
Après son lugubre trépas,
On ne désigne encore pas
A quel homme de grand mérite
On garde la place susdite,
Mais je jugerais bien par ma foi,
Que ça ne sera pas pour moi.

Le fait qui pourrait diminuer le degré de confiance que doivent inspirer les vers de Loret, c'est le passage relatif à la « Lune parlante », racontar qu'absolument rien ne vient corroborer et dont il a été fait justice.

Il est également difficile de concilier la note de Colletet et la Gazette de Loret. Si Saint-Amant est mort le Jeudi 29 décembre 1661, il est impossible que son décès ait été annoncé avec les termes suivants : « Passa *l'autre jour* par les mains », dans une feuille qui paraissait le 30 décembre, ou plutôt sous la date du 30 décembre, c'est-à-dire imprimée sinon écrite au moins la veille ou l'avant-veille.

Au fond, on ne saurait s'étonner que la disparition de Saint-Amant

déjà vieux et presque complètement retiré du monde, soit passée inaperçue, quand on songe à l'oubli dans lequel était tombé au moment de sa mort en 1684, le grand Corneille lui-même.

Ceux qui ont bien voulu lire les pièces qui viennent d'être étudiées dans ces chapitres, sont en état de se prononcer en connaissance de cause sur la valeur comme poète de Marc-Antoine de Gérard de Saint-Amant ; quant à son caractère, on peut accepter sans crainte l'appréciation qu'il en donne lui-même dans son Epître dédicatoire à la princesse Palatine en 1658, lorsqu'il était arrivé à un âge, soixante-quatre ans, où l'on ne songe plus à feindre : « Ce n'est point, Madame, dit-il, par la bouche de l'intérêt que je parle ; ce n'est point mon faible, Dieu merci, et j'oserai dire avec une honorable fierté soutenue d'un aussi honorable dédain, que ceux qui me connaissent jusqu'au fond du cœur me tiennent assez généreux et assez détaché de la fortune pour n'avoir jamais offert l'encens à son idole, pour ne lui avoir jamais lâchement sacrifié mes soins et mes peines, et enfin pour n'en avoir jamais voulu faire le moindre de mes désirs. Non, non, Madame, ce n'est point l'amour des richesses qui me touche, elles n'ont point d'appas pour mes yeux, c'est la seule gloire qui m'attire et la seule vertu qui me prend ».

Et cette gloire, la postérité l'accordera-t-elle à Saint-Amant en dépit des critiques inexactes et malveillantes de Boileau qui pèsent depuis deux siècles sur la mémoire de ce poète ?

Il est si difficile de détruire les légendes qu'on n'ose se prononcer.

FIN.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DE

TOUS LES NOMS PROPRES CITÉS DANS CET OUVRAGE.

A.

Lord Adington. Chapitre 23.
Le sieur Albiran. 20.
Jeanne d'Albret. 17.
Mathias d'Albuquerque. 17.
Alexandre VII. 24.
Alexandre le Grand. 13. 16. 17.
Amurat IV, l'Intrépide. 15.
Andronic II Paléologue. 22.
Le duc d'Angoulême. 5. 15.
Charles d'Anjou. 22.
François d'Anjou. 1.
Jean d'Annebaut. 1.
Catherine d'Aragon. 16.
Aristophane. 6.
Aristote. 23. 24.
Arnauld d'Andilly. 2.
Le comte d'Arpajon. 1. 14. 15.
Coypeau d'Assoucy. 23.
Antoine Aubéry. 15.
L'abbé d'Aubignac. 24.
Agrippa d'Aubigné. 19.
Georges d'Aubusson. 17.
Pierre d'Aubusson. 17.
Henri d'Audiguier. 14.
L'empereur Auguste. 22.
Ausone. 24.
Albert d'Autriche. 1.
Anne d'Autriche. 5. 8. 10. 13. 16. 18. 19. 20. 21. 23. 24. 25.
Elisabeth d'Autriche. 1. 2.
Léopold d'Autriche. 20. 21.
Jean d'Azémar. 5. 12. 23.
Pierre d'Azémar. 1. 5. 12. 23.
Thibault d'Azémar. 5.

B.

Etienne Bachot. 2.
François Bacon. 16.
Guez de Balzac. 8. 11.
Gustave Bannier. 15.
Le sieur Barbin. 20.
Pierre Bardin. 4. 14.
Balthasar Baro. 16. 17.

Le sieur de Barniolles. 23.
Guillaume du Bartas. 24.
Le sieur Bartholus. 23.
Le maréchal de Bassompierre. 1. 5. 6. 8. 9. 11. 12. 14. 15. 16. 17.
Le baron de Batteville. 17.
Antoine Baudeau. 17.
Jean Baudoin. 2. 7. 11. 14. 17.
Le cardinal de Bausset. 20.
Guillaume Bautru. 6. 9. 11. 12. 14. 17.
Anne de Bavière. 17.
Pierre Bayle. 25.
Le duc de Beaufort. 19.
Caron de Beaumarchais. 9.
Le duc de Bellegarde. 9.
Le sieur Belot. 4.
Le sieur de Benjamin. 13.
Isaac de Benserade. 23.
Le cardinal Bentivoglio. 10.
Le sieur Berthelot. 2. 20.
Le cardinal de Bérulle. 8.
Jean de Béthancourt. 1.
Le marquis de Beuvron. 5.
M. Bézuel. 19.
Le sieur Bidon. 13.
Adam Billaut. 13. 24.
Le sieur Bilot. 2. 3. 4. 9.
Le comte de Biron. 13.
Le sieur Blot. 16.
Jean Bocadœuvre. 13. 23.
Samuel Bochart. 22. 23.
Etienne de la Boëtie. 18.
Boileau-Despréaux. 2. 11. 22. 23. 25.
François de Bois-Robert. 2. 3. 4. 6. 8. 9. 10. 11. 12. 14. 15. 17. 18. 23.
Pierre de Boissat. 3. 6.
Jacques-Bénigne Bossuet. 8. 16. 17. 18. 20. 22. 24.
Le duc de Bouillon. 2.
La duchesse de Bouillon. 18.
Antoine de Bourbon. 17.
François de Bourbon. 17.
Sébastien Bourdon. 22.
Le duc de Bourgogne. 18.
Le comte de Bouteville. 3.
Guillaume de Brébeuf. 17. 23.
Le comte de Brégy. 18.
La comtesse de Brégy. 18.
François Bretel. 19.
Jacques Bretel. 19.
Nicolas Bretel. 19
Le comte de Briosne. 13. 15.
Victor Brodeau. 11. 13. 15.
Le sieur La Brosse. 20.
Le conseiller Broussel. 20.
Le sieur Brun. 4. 14.
Le sieur de Bruslon-Déageant. 20. 21.
Jean de la Bruyère. 9. 19.
Le duc de Buckingham. 4. 5. 8.
Le comte de Bussy-Rabutin. 17.
Vincent Busson. 23.
Le sieur Butte. 3. 4. 6.

C.

Le chevalier de Cailly. 3.
Gautier de la Calprenède.
Jean Calvin. 16. 21.
Arthur Capel. 16.
Le comte de Carlisle. 4.
Jacques Carpentier de Marigny. 9. 13. 23.
Jean Carpentier de Marigny. 13.
L'abbé Cassagne. 25.
Le marquis de Castelnau-Mauris-sière. 22.
Caton. 1.
Philippe de Cérisay. 3.
Habert de Cérisy. 14.
Chabot duc de Rohan. 13.
Le comte de Châlais. 3. 4. 18.
Le baron de Chantal. 5.
Pierre Chanut. 21. 22.
Jean Chapelain. 8. 11. 15. 16. 17. 18. 23.
Charlemagne. 8. 17.
Charles I roi d'Angleterre. 1. 4. 5. 8. 15. 16. 20.
Charles II roi d'Angleterre. 16.

Charles II roi d'Espagne. 13.
Charles VI roi de France. 1.
Charles VII roi de France. 15.
Charles IX roi de France. 1. 2. 22.
Charles IV duc de Lorraine. 10. 12. 14. 18.
Charles IV roi de Suède. 22.
Charles IX roi de Suède. 22.
Charles X Gustave roi de Suède. 22. 23. 24.
Charles-Emmanuel I duc de Savoie. 14.
Charles-Louis électeur palatin. 17.
Charles-Quint. 1. 17.
Le comte de Charni. 13.
Alain Chartier. 11.
Le président Charton. 20.
Le sieur de Chassaingrimont. 4. 6.
Le chevalier de Chastelus. 19.
Le garde des sceaux de Châteauneuf. 10.
Le sieur de Châteaupers. 3. 4. 6.
Le sieur du Châtelet. 11.
Le marquis de Châtillon. 20.
La duchesse de Châtillon. 23.
Le sieur Chaudière. 6.
Le sieur de Chavigny. 17.
A Chéruel. 19.
Urbain Chevreau. 23. 24.
Le duc de Chevreuse. 4.
La duchesse de Chevreuse. 4. 10. 13.
Le médecin Chicot. 15.
Christine reine de Suède. 1. 13. 21. 22. 23. 24. 25.
Le marquis de Cinq-Mars. 15. 18.
François Citois. 9.
L'infante Claire-Eugénie. 9. 10. 11.
Le marquis de Clanleu. 20.
Clément VII. 15
Clément VIII. 10.
Le marquis de Coaslin. 12.
Nicolas Coëffeteau. 3. 11.
Le président Le Coigneux. 9. 8.
Le maréchal de Coligny. 23.
Le général de Colalto. 7.
Guillaume Colletet. 2. 3. 11. 15. 16. 17 23 25.
Mademoiselle Colletet. 23.
Colletet fils 25.
Le Comte de Comminges. 20.
Concino Concini. 2. 12. 15. 20.
Henri prince de Condé. 2. 5. 17. 19.
Louis prince de Condé. 17. 18. 19. 20. 23. 24.
Valentin Conrart. 8. 10. 11.
La princesse de Conti. 4.
Nicolas Copernic 21.
Pierre Corneille. 13. 15. 16. 17. 22. 23. 24. 25.
Le comte de Cornouailles. 2.
Philippe de Cospéan. 1. 3. 5. 6. 15.
Pierre Costar. 8. 24.
L'abbé Cotin. 24.
Le marquis de Coulanges. 2.
Courval-Sonnet. 4.
Victor Cousin. 3.
Lord Craft. 13.
Le comte de Cramail. 3.
Le sieur Crétin. 11.
Jean-Baptiste de Croisilhes. 3. 11.
Cyrano de Bergerac. 15.

D.

Catherine de Dampierre. 1.
Dante Alighieri. 19.
Guichard Déageant. 20.
Démocrite d'Abdère. 16.
Lord Denbigh. 5.
René Descartes. 22.
Paul Desforges-Maillard. 2. 23.
Le sieur Desgranges. 3.
Le Père Deslandes. 3. 11.
Le conseiller Deslandes-Payen. 1. 4. 6.
Jean Desmarêts. 10. 11. 14. 23.
Philippe Desportes. 20. 22.
La duchesse des Deux-Ponts. 22.
Thomas Deymier. 13.
Donat. 1.

Le sieur Dufour. 3. 6.
Guillaume Duval. 3.

E.

Jean Eckenfort. 14.
Edouard III roi d'Angleterre. 16.
Le duc d'Elbeuf. 3. 9. 17. 18.
Elisabeth Tudor. 1. 16. 18. 24.
Le duc d'Epernon. 2. 3. 8.
Le comte d'Epenan. 15.
Eric XIV roi de Suède. 22.
Esculape. 6.
Pierre d'Espagne. 1.
Le comte d'Essex. 16.
Le comte d'Estrades. 17.
Robert Estienne. 6.
Claude de l'Estoile. 2. 3. 14. 16. 17.
Gabrielle d'Estrées. 15.
Le maréchal d'Estrées. 15.
Euripide. 17.
Eutropius. 3.

F.

Thomas Fairfax. 16.
Nicolas Faret. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 14. 15. 17. 18. 19.
Alexandre Farnèse. 1.
Claude Fauchet. 11.
Jean Felton. 8.
Ferdinand II. 5. 7. 14. 17.
Le président Le Féron. 13.
Le marquis de Ferrandine. 12.
Le sieur Ferrier. 3.
Le Vaillant de la Fieffe. 1. 4. 5. 12.
Jean-Louis Fiesque. 20.
Le comte de Fontaines. 17.
Jean de la Fontaine. 6. 7. 9. 21. 23.
Le marquis de Fontenay-Mareuil. 4. 8. 10.
Le marquis de La Force. 3. 7.
Edouard Fournier 3.
François I. 10. 18.
Frédéric V électeur palatin. 8.
Jules Freinsheim. 22.
Martin Fréminet. 1. 3.
Frey de Bâle. 3.
Fronton du Luc. 11.
Le marquis de Fuentès. 10.
Antoine de Furetière. 2. 14. 19. 20. 25.

G.

Léonora Galigaï. 2.
Galilée. 18.
Mathias Gallas. 15.
Le maréchal de Gassion. 17.
Le sieur Gardelin. 14.
Jacques de la Gardie. 22.
Magnus de la Gardie. 21. 22. 25.
Pontus de la Gardie. 22.
Le sieur de Garsonnet. 5. 13. 23.
Gérard de Martigues. 1.
Le sieur Gillot. 3. 4. 6.
Antoine Girard. 1. 5. 13. 23.
Anne Girard. 5. 12. 23.
Louis Giry. 11.
Gilles Gobelin. 10.
Antoine Godeau. 8. 11. 15. 17. 23.
Le sieur Gomboust. 13.
François de Gondi. 3.
Anne de Gonzague. 1. 17. 18. 22. 24. 25.
César de Gonzague. 5.
Marie de Gonzague. 5.
Marie-Louise de Gonzague. 1. 5. 6. 7. 8. 13. 17. 18. 19. 21. 22. 23. 24.
Vincent de Gonzague. 5.
Le sieur de Goulas. 8.
Marie de Gournay. 1 3. 9. 11.
Le sieur de Grandchamp. 4.
Le Père Griffet. 4.
Hugues de Groot. 13. 22.
Le comte de Guébriant. 15. 17.
La maréchale de Guébriant. 18
La princesse de Guéménée. 20.
Le maréchal de Guiches. 15.
Guillaume I le Conquérant. 16.
Guillaume duc de Bavière. 17.

Le sieur Guillon. 13.
Le duc de Guise. 9. 24.
Mademoiselle de Guise. 18.
Gustave-Adolphe. 1. 9. 10. 12. 13. 15. 17. 21. 22. 23. 24.

H.

Isaac Habert. 2. 3. 11.
John Hampden. 15.
Alexandre Hardy. 2. 4.
Le comte d'Harcourt. 1. 3. 6. 7. 8. 9. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 23.
La comtesse d'Harcourt. 12. 14. 16. 17.
Le prince d'Harcourt. 18.
Don Luiz de Haro. 19. 25.
Anne Hatif. 1. 23.
Daniel Heinsius. 22. 23.
Le président Hénault. 19.
Henri III roi de France. 1. 2. 3. 22.
Henri IV roi de France. 1. 2. 3. 5. 7. 8. 10. 15. 16. 19. 20. 23.
Henri VIII roi d'Angleterre. 16.
Henriette reine d'Angleterre. 4. 8. 10. 16. 20.
Hippocrate. 14.
Le sieur Hodéï. 20.
Homère. 1. 12. 15. 17. 23.
Honoré II prince de Monaco. 15.
Saint-Honorat. 12.
Horace. 14. 23.
Le comte de Hotland. 4.
David Hume. 20.

I.

Innocent X. 21.

J.

Jacques 1 roi d'Angleterre. 1. 4. 8. 16.
Jean II roi de Castille. 1.
Jean III roi de Suède. 22.
Jean IV roi de Portugal. 15.
Jean-Casimir roi de Pologne. 17. 21. 22. 23. 24.
Jean-le-Bon roi de France. 16.
Jean-Sans-Terre. 16.
Jeanne d'Arc. 16. 17.
Guy Joly. 20.
Ben Johnson. 16.
Jules II. 10.
Justinien I. 1.

L,

Le sieur Le Laboureur. 23.
Frédéric Lachèvre. 5. 6. 7. 10. 12. 13. 14. 17. 23.
Guillaume de Lamboy. 15.
Alphonse de Lamartine. 10.
François de Lamothe-Fénelon. 9. 18.
C. Lanctu. 1.
Le Père des Landes. 3. 11.
Le sieur de Langeron. 13.
Le sieur de Lanquetôt. 19.
Le sieur de Lâtre. 4.
Guy de Laval. 3.
Guillaume Lecœur. 1.
Le marquis de Léganez. 14. 19.
Le Père Lemoyne. 23.
Léopold I. 25.
Le duc de Lesdiguières. 3. 4. 6.
Le duc de Liancourt. 1. 6. 9. 14.
La duchesse de Liancourt. 6. 15. 17.
Pajot de Linière. 11. 20.
Jean de Lingendes. 2. 3. 11. 20.
Juste Lipse. 3.
Le comte de Livet. 9.
Charles Livet. 2. 3. 10. 11. 13. 16. 24. 25.
Le sieur de Loménie. 11.
Longin. 2.
Le duc de Longueville. 1. 2. 3. 20.
La duchesse de Longueville. 3. 20.
Jean Loret. 3. 9. 23. 25.
Le sieur de Lorme. 3.
Le cardinal de Lorraine. 10.

Louis IX roi de France. 2. 8.
Louis XI roi de France. 2. 6. 14. 16.
Louis XIII roi de France. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 23.
Louis XIV roi de France. 2. 13. 18. 19. 20. 21. 24. 25.
Lucain. 3. 11.
Lucien. 4.
Martin Luther. 16. 21.
Le duc de Luynes. 2. 3. 7. 20.
Hugues de Lyonne. 25.

M.

Le sieur Maigrin. 3. 6.
Marc de Maillet. 9.
Jean de Mairet. 8.
François de Malherbe. 1. 2. 3. 4. 9. 11. 15. 18. 24.
Claude de Malleville. 1. 3. 8. 11. 14. 16. 17.
Lord Manchester. 16.
Marie Mancini. 25.
Le duc de Mantoue. 8. 22.
Le comte de Mansfeld. 1. 12.
Pierre de Marbeuf. 3. 11.
Pierre de Marcassus. 3.
Marguerite de Valois. 3. 4. 7. 9. 17.
Marie-Thérèse. 25.
Le chancelier de Marillac. 5.
Le sieur de Maricourt. 4.
Le marquis de Marigny-Mallenoë. 4. 6. 9. 14. 15.
Le comte de Marivault. 3.
Le sieur Marlet. 16.
Claude de Marolles. 3. 5.
Michel de Marolles. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 11. 13. 14. 15. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25.
Clément Marot. 4. 11.
Martial. 23.
Henri Martin. 19.
Piat Maucors. 3. 11. 18.
Le marquis de Maulévrier. 13.
Louis du Maurier. 18.
Maximilien I. 21.
Maximilien II. 1. 2. 11.
Maximilien I duc de Bavière. 17.
Le duc de Mayenne. 2.
Ferdinand de Mayenne. 5.
François Maynard. 2. 3. 5. 13. 14. 15.
Le cardinal Mazarin. 7. 14. 17. 18. 19. 20. 21. 23. 24. 25.
François de Meaulx. 14.
Catherine de Médicis. 1.
Marie de Médicis. 2. 3. 4. 5. 6. 8. 9. 10. 15. 18. 19.
Jean Meibom. 22.
Le maréchal de La Meilleraye. 17.
Le baron de Melay. 13. 14. 15.
François de Melos. 15. 17.
Francisco de Melos. 19.
Gilles Ménage. 9. 16. 22. 23. 24.
Le baron de Mercy. 15. 17.
Le président de Mesmes. 20.
Louis Metzau. 5.
Claude de Méziriac. 2. 3.
Michel-Ange. 1. 5.
Michel VIII Paléologue. 22.
Jules Michelet. 19. 20.
M. Mignet. 19.
Le baron de Milhau. 22.
Maximilien Misson. 22.
Le duc de Modène. 14.
Mathieu Molé. 20.
Poquelin de Molière. 11. 15.
François de Molières. 3. 4. 11.
Le marquis de Monaldeschi. 25.
L'abbé de Monchal. 3.
Claude de Monfuron. 2. 20.
Le sieur Monglas. 18. 22. 25.
Georges Monck. 16.
Michel de Montaigne. 3. 9. 18. 24.
Le duc de Montausier. 3. 8.
La duchesse de Montausier. 3. 8. 11.
Le duc de Montbazon. 13.
La marquise de Montespan. 25.
Le marquis de Montferrat. 22.
Le marquis de Monglat. 5. 22. 25.
Le sieur du Montier. 20.

Le chevalier de Montigny. 1. 2. 12. 19. 21.
Pierre de Montmaur. 16.
Le duc de Montmorency. 3. 4. 5. 8. 10.
Charlotte de Montmorency. 17. 18.
Anne de Montpensier. 2. 5. 18. 19. 20.
Marie de Montpensier. 5. 18.
Le marquis de Montplaisir. 23.
Le comte de Moret. 9. 11.
L'abbé Moreri. 25.
Le sieur Morlet. 16.
Jean Morin. 2.
Le duc de Mortemart. 1. 2. 14. 25.
Le sieur de La Motte. 23.
Le maréchal de La Motte-Houdancourt. 14. 19.
François de La Motte-Le-Vayer. 3.
Le sieur Motte. 4.
Françoise de Motteville. 5. 13. 16. 18. 19. 20. 21. 24. 25.
Le sieur Mottin. 2. 20.
Muley-el-Gualid. 10.

N.

Gabriel Naudé. 22.
Guillaume de Nassau. 1. 16.
Le duc de Nemours. 3. 4.
La duchesse de Nemours. 20.
Néron. 22.
Louis de Neuf-Germain. 16. 23.
Le duc de Nevers. 3. 5. 6. 7. 10. 13. 18.
La duchesse de Nevers. 5.
Le marquis de Newcastle. 16.
Le secrétaire des Noyers. 19. 21. 22. 23.

O.

Charles Ogier. 3.
François Ogier. 3.
Ogier de Gombauld. 3. 8. 11. 15. 17. 23. 25.
Le comte-duc d'Olivarez. 6. 19. 25.
L'abbé d'Olivet. 16. 25.
Othon I. 15.
Le prince d'Orange. 17.
Gaston d'Orléans. 1. 2. 5. 6. 8. 9. 10. 12. 13. 14. 16. 17. 18. 19. 20. 21.
La duchesse d'Orléans. 10. 18.
Ovide. 4.
Le chancelier Oxenstiern. 13. 22. 25.

P.

Jean Paléologue. 22.
Michel Particelli. 20.
Etienne Pasquier. 11.
Olivier Patru. 8. 24. 25.
Paul V. 2. 10.
Nicolas de Paul. 12. 23.
Le sieur Payen. 3. 6.
Claude Peletier. 3.
Paul Pellisson. 11. 14. 16. 17. 18. 25.
Le sieur de Péras. 23.
Le sieur Percheron. 20.
Miguel Pérez. 12.
Claude Perrault. 23.
Le cardinal du Perron. 3.
Perrot d'Ablancourt. 25.
Le Père Peteau. 11.
Philippe II roi d'Espagne. 1.
Philippe IV roi d'Espagne. 1. 5. 6. 13. 15. 17. 18. 19. 25.
Philippe IV roi de France. 6.
Octave Piccolomini. 15.
Antonio de Pimentel. 25.
M. Pingard. 25.
Le marquis de Pisani. 17.
Le sieur La Plante. 2.
Plaute. 5.
Le maréchal du Plessis. 14. 18. 19.
Madame du Plessis-Bellière. 23.
Polybe. 22.
François Pomay. 1.
François Pomeray. 6. 9.
Le sieur de Pomerays. 4.

Le nonce Ponsirola. 7.
Louis de Pontis. 7.
Le sieur de Pontménard. 4.
Porchères d'Arbaud. 2.
Charles de la Porte. 23.
Le palatin de Posnanie. 18.
Potier de Blancmesnil. 20.
Le marquis de Praslin. 4. 14.
Daniel de Priézac. 11. 22.
Salomon de Priézac. 22.
Philippe de Puysieulx. 4.
Le duc de Puylaurens. 8. 9. 10.

Q.

Le sieur Quillet. 23.
Toussaint Quinet. 6. 15. 22.

R.

Rabelais. 4.
Le marquis de Racan. 2. 8.
Jean Racine. 23.
Le chancelier Radjiewski. 24.
Le sieur de la Rallière-Fenestraux. 13. 20.
Alfred Rambaud. 2. 6.
Le marquis de Rambouillet. 1. 3.
La marquise de Rambouillet. 3. 8. 17.
Le comte de Rantzau. 17.
M. Rathery. 25.
François Ravaillac. 4. 8.
Le commandeur de Razilly. 4.
Mathurin Régnier. 2. 20. 22.
Théophraste Renaudot. 13.
Le marquis de Resnel. 9.
Le duc de Rethel. 5.
Albert duc de Retz. 1. 2.
Henri cardinal de Retz. 2. 3.
Henri duc de Retz. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 14. 15. 17. 19. 24.
Paul cardinal de Retz. 8. 20. 23. 24.
Le maréchal de Retz. 1. 2.
Louis de Revol. 3.
Pierre Richelet. 13. 24.
Le cardinal de Richelieu. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 24.
Marie de Rieux. 2.
Le duc de Roannez. 9.
Robert-le-Diable. 16.
Le palatin Robert. 16.
Le cardinal de La Rochefoucauld. 4.
Le duc de La Rochefoucauld. 2. 5. 11. 20.
Jean de La Rocheposai. 3.
M. Roger. 2.
Louise Roger de la Marbelière. 13.
Le duc de Rohan. 2. 6.
Michel Romanow. 18.
Pierre de Ronsard. 11. 23.
Le sieur du Ryer. 23.

S.

La marquise de Sablé. 3.
Le duc de Saint-Aignan. 13.
Le baron de Saint-Brice. 4.
Charles de Saint-Evremont. 15.
Mellin de Saint-Gelais. 11.
Le sieur de Saint-Laurent. 15. 18.
Le sieur de Saint-Luc. 5.
M. Saint-Marc. 23. 25.
Jeanne de Saint-Maurice. 5.
Le duc de Saint-Simon. 15.
André Salario. 6.
Le sieur Sallard. 2.
Albert de Sallengre. 16.
Denys de Salvaing. 10.
Le comte de Santa-Colonna. 19.
Le sieur Saudricourt. 23.
Charlotte de Saumaise. 18.
Claude de Saumaise. 18. 20. 22.
Henri Sauval. 25.
Le cardinal de Savoie. 14. 15.
Christine duchesse de Savoie. 14. 15.
François-Hyacinthe de Savoie. 14.
Marguerite de Savoie. 25.

Philippin de Savoie. 10.
Thomas de Savoie. 10. 14. 15.
Bernard de Saxe-Weymar. 17.
Lord Say. 16.
Paul Scarron. 1. 6. 19. 23. 25.
Guy de Scepeaux. 2.
Jeanne de Scepeaux. 2.
Le maréchal de Schomberg. 1. 3. 5. 6. 7.
Georges de Scudéry. 23.
Madeleine de Scudéry. 17. 24.
Jean de Segrais. 19. 22. 23.
Pierre Séguier. 1. 3. 5. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 25.
La comtesse de Senecey. 18.
Senèque. 5.
Le sieur Sercy. 19. 25.
Jacques de Serizay. 8. 11.
La comtesse de Serran. 6.
Abel Servien. 25.
La marquise de Sévigné. 2. 5. 18.
William Shakespeare. 16.
Sigismond III roi de Pologne. 18. 22.
Le sieur Sigogne. 2.
Pierre de Sillery. 4.
Le Père Sirmond. 3. 11.
Sixte-Quint. 4.
Socrate. 6.
La comtesse de Soissons. 3.
Sorel de Souvigny. 3. 4.
Le prince de Soubise. 5.
Henri de Sourdis. 12.
Le sieur de Souville. 13.
Edmond Spencer. 18.
Le marquis de Spinola. 5. 6. 7.
Le comte de Strafford. 16. 20.
La princesse Elisabeth Stuart. 8.
La princesse Marie Stuart. 19.
Marie Stuart, reine d'Ecosse. 4. 8.
L'avocat Subligny. 23.
Eugène Süe. 12.
Le duc de Sully. 2.
Le comte de la Suze. 23.
La comtesse de la Suze. 23.

T.

Tabourot des Accords. 11.
John Talbot. 15.
Tallemant des Réaux. 1. 8. 9. 12. 15. 16. 17. 22.
Omer Talon. 20.
Le Tasse. 23.
Le sieur du Teil. 22. 23.
Michel Le Tellier. 20.
Térence. 24.
Hugues de Terlon. 24.
Jean Thorel. 23.
Samuel Thorel. 23.
Le président de Thou. 22.
Thucydide. 22.
Le comte de Tilly. 19. 21. 22.
Le général de Tilly. 17.
Jean Tiriot. 5.
Le sieur dee Touches. 13.
Le marquis de Toiras. 5.
Lennart Torstenson. 17.
Le prince de la Tour et Taxis. 21.
Le sieur Touvant. 2. 20.
Joseph du Tremblaye. 4. 5.
Le duc de la Trémouille. 2.
Tristan l'Hermite. 2. 23.
L'abbé Trublet. 24.
Le maréchal de Turenne. 14. 17. 23.

U.

Urbain VIII. 1. 8. 10. 12. 14.
Honoré d'Urfé. 4. 17.
Le marquis d'Uxelles. 5.

V.

Guillaume du Val. 11.
Le cardinal de La Valette. 3. 5. 9. 14.
Antoine Van-Dyck. 16.
Le marquis de Vardes. 3. 18.
Vasili V. 18.

Favre de Vaugelas. 3. 8. 17.
Vauquelin des Yveteaux. 2. 6. 15.
Le duc de Vendôme. 2. 15.
François Vialart. 5.
Théophile de Viau. 2. 3. 4.
Victor-Amédée I duc de Savoie. 7. 14.
Le chancelier de La Vieuville. 4.
Le baron de Villarnoul. 14. 18. 19.
Alexandre de Villedieu. 1.
Le marquis de Villeroy. 14.
François Villon. 1.
Saint-Vincent-de-Paul. 24.
Léonard de Vincy. 6. 12.
Vion d'Alibray. 2. 8. 9. 22.
Virgile. 1. 3. 17. 23.
Henri de Virgille. 23.
Mademoiselle de Vitré. 9
Le maréchal de Vitry. 2. 12.
Le sieur du Vivyer. 3.
Vladislas VII roi de Pologne. 18. 19. 21.
Vincent Voiture. 8. 11. 16. 17. 24.
Arouet de Voltaire. 11. 17. 21. 23.

W.

L'évêque de Warmie. 18.
Le baron de Werth. 14. 17.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE I.

(1594-1616)

Coup d'œil d'ensemble sur la vie de Marc-Antoine de Gérard de Saint-Amant. — Sa naissance. — Sa famille. — Son enfance — Son éducation, le collège de la Marche. — Sa vocation poétique..... 5

CHAPITRE II.

(1616-1618)

Premiers voyages de Saint-Amant. — Son retour en France, il s'attache à la maison de Retz. — Après la mort de Concini, maréchal d'Ancre, en 1617, il suit le duc de Retz à Belle-Isle-en-mer : « La Solitude. » — Il revient avec le duc à Paris en 1618 et paraît à la Cour de Louis XIII..... 25

CHAPITRE III.

(1619-1623)

Saint-Amant à Paris se lie avec Michel de Marolles, Faret, Bois-Robert, etc. — Il est reçu à l'hôtel de Rambouillet : « La Nuit, » « la Métamorphose de Lyrian et de Sylvie, » « le Bel œil malade, »

etc. — Saint-Amant quitte Paris en 1621 et rejoint le duc de Retz en Bretagne : il célèbre dans « le Palais de la Volupté, » la magnifique résidence du duc à Prinçay. En 1623, de retour à Paris, il assiste aux fêtes de la cour, aux assemblées littéraires et aux réunions joyeuses des d'Harcourt, Faret, Malleville, etc. : il écrit « Bacchus conquérant, » « les Cabarets, » « le Fromage, » etc..... 46

CHAPITRE IV.

(1624-1627)

Saint-Amant perd son père et son ami Molières d'Essertines : « les Visions. » — « la Pluie. » — Les ballets de la cour de Louis XIII : « Le Sorcier amoureux. » — Saint-Amant envoie à Bois-Robert « la Gazette du Pont-Neuf. » — « l'Arion ». — A son retour il célèbre « la Vigne, » et rejoint le duc de Retz à Belle-Isle..... 71

CHAPITRE V.

(1627-1628)

En 1627, à Belle-Isle, Saint-Amant écrit « le Contemplateur, » qu'il dédie à l'évêque de Nantes, Philippe de Cospéan. — Il rejoint l'armée royale devant La Rochelle et assiste à la déroute des Anglais. — Pendant l'hiver, il suit le roi à Paris et revient au printemps avec Louis XIII. — De retour au camp de La Rochelle, il adresse au duc de Retz une « Elégie, » sur ce qu'on a mal imprimé « la Solitude. » 91

CHAPITRE VI.

(1628-1629)

Saint-Amant accompagne Bautru en Espagne, puis rejoint en Dauphiné l'armée royale : « Sonnet sur l'hiver des Alpes. » — Il compose sur l'ordre de Richelieu « le Gobbin, » satire contre le duc de Savoie. — A son retour à Paris, il fréquente l'hôtel de Liancourt, écrit « l'Ode au soleil levant, » des pièces diverses, et fait paraître la première édition de ses poésies..... 110

CHAPITRE VII.

(1629-1630)

Saint-Amant quitte Paris pour rejoindre l'armée d'Italie. — Le sonnet « le Paresseux. » — Saint-Amant dans « le Mauvais loge-

ment, » signale les privations de l'armée. — Profitant d'une trêve, il se hâte de rentrer à Paris..... 128

CHAPITRE VIII.

(1630-1631)

Saint-Amant à Paris, familier du duc d'Orléans et de l'hôtel de Rambouillet. — « le Tombeau de Marmousette. » — Il fréquente la société des goinfres et des bons biberons : le sonnet « les Goinfres. » — Saint-Amant se rend en Angleterre afin d'obtenir pour le maréchal de Bassompierre l'appui de Charles I et de Henriette de France : « Ode à leurs Sérénissimes Majestés de la Grande-Bretagne. » 137

CHAPITRE IX.

(1631-1633)

Saint-Amant, revenu à Paris, se tient à l'écart des intrigues de la cour et chante « le Melon. » — Il compose pour le duc de Retz « le Poète crotté, » et publie « la Suite de la première partie de ses poésies. » — Il écrit « le Cantal, » « les Melons fricassés, » l'Elégie « Amarante, » et, tout en fréquentant les cabarets, ne néglige pas les ruelles des Précieuses..... 154

CHAPITRE X.

(1633-1634)

Saint-Amant accompagne le maréchal de Créqui à Rome pour demander l'annulation du mariage de Gaston d'Orléans avec la sœur du duc de Lorraine : « l'Eté de Rome, » « la Rome ridicule. » — Il revient avec le maréchal de Créqui, qui ayant échoué dans sa mission, rentre en France, en passant par Venise..... 176

CHAPITRE XI.

(1634-1636)

Fondation de l'Académie Française. — Saint-Amant est un des premiers membres de la nouvelle Académie : « les Committimus, » « la Pétarade aux Rondeaux » (ébauche d'un Art Poétique), « l'Avant-Satire »..... 195

CHAPITRE XII.

(1636-1638)

L'expédition des Iles de Lérins. — Saint-Amant accompagne le comte d'Harcourt qui a reçu le commandement de la flotte réunie à l'île de Ré. — Saint-Amant glorifie les exploits maritimes du comte dans « le Passage de Gibraltar, » caprice héroï-comique. — Après le succès de cette expédition, il se rend à Rouen..... 211

CHAPITRE XIII.

(1638-1639)

Saint-Amant en Normandie. — A sa maison près de Rouen, il chante « le Cidre. » — Il revient à Paris pour la naissance de Louis XIV, qu'il célèbre dans une chanson. — Ses relations amicales avec le poète-menuisier Adam Billaut..... 226

CHAPITRE XIV.

(1639-1641)

Le comte d'Harcourt appelé au commandement de l'Armée d'Italie emmène avec lui Saint-Amant. — A la suite des victoires du comte, il compose le sonnet « Casal secouru. » — De retour à Paris, il écrit pour le Ballet de la Prospérité des Armes de la France, le sonnet « Arras pris. »..... 241

CHAPITRE XV.

(1641-1643)

A sa maison de Rouen, Saint-Amant célèbre dans « les Pourvus bachiques, » la gloire du comte d'Harcourt, le succès des Armées françaises et passe en revue les principaux événements de l'année 1640. — Après avoir de nouveau suivi le comte en Italie, il s'établit à Paris pour publier la « Seconde partie de ses Œuvres poétiques. » — La mort de Richelieu: Epigramme de Saint-Amant. — Son « Epître au baron de Melay, » qui constate sa situation avantageuse. — La comédie des académistes. — Le sonnet sur « le Printemps des environs de Paris »..... 256

CHAPITRE XVI.

(1643-1644)

Saint-Amant accompagne en Angleterre le comte d'Harcourt, envoyé par la régente Anne d'Autriche comme ambassadeur extraordinaire pour ménager un accord entre Charles I et le Parlement. Son séjour à Londres. Le sonnet : « Le vol nocturne ». — « Le Barberot », caprice. — Avant son retour en France avec le comte d'Harcourt, il compose contre les Anglais un caprice héroï-comique « L'Albion », dédié au maréchal de Bassompierre, où il retrace à grands traits l'histoire de la Révolution de la Grande-Bretagne, jusqu'au mois de février 1644..... 277

CHAPITRE XVII.

(1644-1645)

De Paris, Saint-Amant adresse au duc Gaston d'Orléans, qui assiégeait Gravelines, une épître héroï-comique pour obtenir la protection de ce prince, auquel il songe à dédier son grand poème « Le Moïse Sauvé ». Le poète se range, fréquente beaucoup moins les cabarets et beaucoup plus les hôtels en renom. Au mois de juin 1645, il compose en l'honneur du duc d'Anguien qui a repris le commandement de l'armée d'Allemagne, une ode héroï-comique, dans laquelle il célèbre les exploits passés et futurs du jeune héros. 306

CHAPITRE XVIII.

(1645-1646)

Mariage de Marie-Louise de Gonzague avec Vladislas VII, roi de Pologne. Saint-Amant assiste aux fêtes données à Paris à cette occasion : « Sonnet pour la Sérénissime Reine de Pologne devant son mariage l'an 1645 ». — « Epître à l'Hiver sur le voyage de Sa Majesté Marie-Louise en Pologne ». — La nouvelle reine lui décerne le titre de Gentilhomme de sa chambre et lui accorde une pension de trois mille livres. Le poète travaille de nouveau à la composition du « Moïse Sauvé », qu'il se propose de dédier à sa généreuse protectrice. — Une « Epître au baron de Villarnoul », fait connaître la vie retirée et paisible qu'il mène à Paris pendant plusieurs mois..... 328

CHAPITRE XIX.

(1646-1647-1648)

En 1647, Saint-Amant, ayant accompagné le comte d'Harcourt vice-roi de Catalogne, s'arrête à Collioure, dans la Comté de Roussillon, d'où il écrit à M. Des Noyers, Secrétaire des Commandements de la reine de Pologne, une « Epître diversifiée ». — Le prince de Condé, ayant été appelé à la vice-royauté de Catalogne, Saint-Amant revient à Paris à la fin de septembre 1647, et il adresse avec un « Sonnet comme dédicace », la première partie du « Moïse Sauvé » à la reine de Pologne. Il se rend ensuite à Prinçay en Bretagne, auprès du duc de Retz..... 352

CHAPITRE XX.

(1648-1649)

Saint-Amant est de retour à Paris au moment où éclatent les troubles de la Fronde parlementaire. — Sonnet à l'abbé de Marolles : « Sur les misères du temps ». — Sonnet : « Sur les troubles de la Seine opposés à ceux de la Tamise. » — La cour se retire à Saint-Germain et fait bloquer la capitale. — Sonnet « Sur le blocus de Paris ». — Le poète compose « Les Nobles Triolets », dans lesquels il passe en revue les événements importants de la Fronde. — Sonnets sur la mort malheureuse de Charles I roi d'Angleterre..... 373

CHAPITRE XXI.

(1649-1650)

Le comte d'Harcourt reçoit le commandement de l'armée de Flandre et emmène avec lui Saint-Amant. Le poète quitte le prince Lorrain pour se rendre en Pologne et offrir à la reine Marie-Louise le « Moïse Sauvé ». Il est prisonnier des Espagnols à Saint-Omer. Mis en liberté, il s'arrête à Amsterdam où il retrouve son ami, M. Chanut, ambassadeur en Hollande. Il quitte Amsterdam le 1er février 1650 et arrive à Varsovie au mois de mars. Les diverses péripéties de son voyage sont relatées dans « La Polonaise, Épître à Théandre »..... 399

CHAPITRE XXII.

(1650-1651)

A Varsovie, Saint-Amant offre à Marie-Louise de Gonzague des « Stances sur l'heureuse grossesse de cette princesse ». — Il célèbre

dans deux sonnets la délivrance de la reine et la naissance du prince royal. — « Epître à la Vistule sollicitée » à l'occasion de son départ pour Stockholm. — Le poète passe l'hiver à la cour de Christine de Suède et au printemps de 1651, il revient en France. Embarqué sur un vaisseau hollandais, il écrit « La Rade, caprice marinesque. » — De retour à Paris, après avoir fait paraître une édition de ses Œuvres poétiques, il se retire à Rouen..... 416

CHAPITRE XXIII.
(1651-1652-1653-1654)

Saint-Amant passe à Rouen l'année 1652 et revoit encore « Le Moïse Sauvé ». — Il publie en 1653 à Paris son poème précédé d'une intéressante dédicace à la reine de Pologne. — Ses sentiments de foi religieuse : « Fragment d'une Méditation sur le Crucifix ». — Sa polémique sur « Le Moïse Sauvé », avec M. Samuel Bochart. — Le poète reçoit un riche présent de Marie-Louise de Gonzague, qu'il célèbre dans une « Epître à l'abbé de Marolles ». — Après l'abdication de Christine et la guerre entre la Pologne et la Suède, la pension de Saint-Amant n'est plus payée..... 440

CHAPITRE XXIV.
(1655-1656-1657-1658)

A Rouen, en 1655, Saint-Amant écrit les « Stances à Monsieur Corneille, sur son Imitation de Jésus-Christ. » — Son épigramme à Adam Billaut ; sa correspondance avec Urbain Chevreau. — Il assiste à Paris à l'arrivée de Christine de Suède ; visite de cette reine à l'Académie Française. — Il publie à Rouen en 1657, le poème « La Généreuse », dédié à la princesse palatine Anne de Gonzague, où il exalte le courage et l'énergie de la reine Marie-Louise dans la guerre entre la Pologne et la Suède..... 463

CHAPITRE XXV.
(1658-1659-1660-1661)

Saint-Amant compose à Rouen en 1656, un petit poème « La Seine extravagante ». — Rentré à Paris, il publie le « Dernier Recueil » de ses Œuvres poétiques, avec une préface et une Epître dédicatoire au duc de Mortemart. — Fragment d'un poème « Joseph et ses frères en Egypte ». — Saint-Amant dédie à Monsieur de Lyonne son dernier « Poème fait l'année 1659, sur la Suspension d'armes », où il célèbre le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. — Mort de Saint-Amant à Paris ; incertitude sur la date de son décès 1660 ou 1661..... 486
INDEX ALPHABÉTIQUE..... 503

Achevé d'imprimer
le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
PAR
JEAN GUILLAU,
RUE DES LIXES, PRÈS LA GRAND'POSTE
A MONTAUBAN

PQ 1917 S3Z6

Durand-Lapie, Paul
Un académicien du xviie siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY